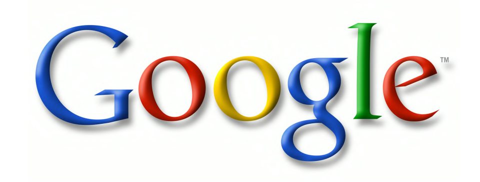



Stanford University Libraries
3 6105 117 443 981



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COLONIALES

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COLONIALES

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COLONIALES

Bruxelles, HOTEL RAVENSTEIN, Rue Ravenstein, 11



Secrétaire de la Rédaction :

J. BEUCKERS

QUATRIÈME ANNÉE. — 1897.

BRUXELLES
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE A. LESIGNE
25, Rue de la Charité, 25

—

1897

L'ART MILITAIRE

AU CONGO

Extrait

du Manuel du Voyageur et du Résident au Congo

RÉDIGÉ SOUS LA DIRECTION DU COLONEL DONNY

par le : capitaine commandant AVAERT, capitaine commandant BRACONNIER, capitaine commandant CHRISTIAENS, capitaine commandant DAENEN, docteur DRYEPONDT, major FIVÉ, capitaine commandant HANNEUSE, lieutenant HANOLET, lieutenant LEMAIRE, lieutenant MASUI, vétérinaire MEULEMAN, capitaine commandant PÉTILLON, capitaine commandant ROGET, ingénieur ROLIN, capitaine commandant VAN GÈLE, avocat WENDELEN, secrétaire.

Collaborateurs : Adjudant-sous-officier BACKELMANS, ingénieur V. BESME, ingénieur CORNET, capitaine commandant DESCAMPS, conservateur de PAUW, ingénieur DERSCHEID, lieutenant baron DHANIS, professeur FRAIPONT, capitaine commandant GILLIS, capitaine commandant HAROU, horticulteur LACOURT, météorologiste LANCASTER, Mr LANGHELD, professeur LAURENT, capitaine G. LE MARINEL, capitaine LOMBARD, professeur LOHEST, lieutenant LOTHAIRE, lieutenant MILZ, capitaine commandant NILIS, Mr NYST, ingénieur PAULISSEN, capitaine commandant PELTZER, ingénieur TROUET, lieutenant REYNAERT, capitaine commandant ROM, major STORMS, juge TSCHOFFEN, lieutenant WTTERWULGHE.

CHAPITRE PREMIER

—

Généralités au sujet de l'art de la guerre dans ses rapports avec les droits et les devoirs de la civilisation.

I

Droit de guerre pour les agents de l'État.

L'Européen peut être appelé à se défendre contre la malveillance des indigènes, à intervenir au nom de la civilisation dans leurs luttes intestines, ou encore à prendre délibérément l'offensive pour conjurer par la force de grandes calamités.

Ces circonstances de la vie en Afrique constituent pour le chef européen le « droit de guerre ».

Ce droit ne doit être exercé qu'à la dernière extrémité : il est à la fois humain et sage de rechercher, avant de recourir aux armes, si des moyens non violents ne peuvent donner le résultat désiré.

Qu'il s'agisse de négocier ou de combattre, les mesures à prendre doivent être appropriées aux hommes et aux choses ; sinon on provoquera d'inutiles résistances.

Le chef européen qui débarque en Afrique ne pourrait donc se pénétrer trop profondément de la nécessité de mettre ses idées et ses actes en concordance avec son nouveau milieu. Tout ce qu'il faisait en Europe était adéquat aux institutions et aux usages sous le régime desquels il a vécu, qui ont agi sur lui, bien souvent sans qu'il s'en rendît compte : mais, transporté au delà des mers, il devra sans cesse s'appliquer à étudier sous toutes ses faces le monde si nouveau où il se trouvera lancé.

Il se gardera de croire que les abstractions représentées dans son esprit par certains mots existent chez l'indigène dans une acception identique : aussi devra-t-il rechercher ce que peuvent valoir chez les peuplades africaines des expressions telles que gloire des armes, honneur, héroïsme, bravoure, lâcheté, patriotisme...

Il étudiera sur place les formes que revêtent l'état de paix, l'état

de guerre et la lutte proprement dite, ainsi que les circonstances voulues ou fortuites qui amènent la cessation des hostilités. De l'origine d'un conflit à son dénouement, l'appropriation rationnelle de *nos moyens de guerre* : hommes, animaux, matériel, facteurs moraux, dépendra en grande partie de la connaissance plus ou moins complète que nous aurons des *moyens et des procédés de guerre* de l'adversaire à combattre.

Dans une grande partie des régions du Congo, la manière de conduire la guerre résulte peut-être beaucoup moins de ce que nous appelons l'organisation militaire, que de la condition sociale proprement dite de nos adversaires éventuels.

II

Causes de guerre dans le bassin du Congo.

Nous commencerons par rechercher les causes mêmes de la guerre entre indigènes, abstraction faite de l'ingérence européenne.

Les nécessités primordiales de la nutrition poussent l'homme primitif à chasser, à pêcher et à récolter les produits végétaux; il étend même parfois jusqu'à son semblable la chasse qu'il fait aux animaux. Lorsque des voisins l'enserrent, l'homme primitif lutte pour conserver ou conquérir un territoire de chasse, de pêche ou de culture. La rivalité amoureuse, le rapt d'une femme, le vol d'un outil sont aussi des manifestations des nécessités primordiales de la lutte pour l'existence et constituent les premières causes de conflits d'homme à homme.

Mais ces hommes ont autour d'eux une solidarité animale résultant de la consanguinité des gens d'un même clan dont les intérêts apparaissent identiques. Ce sentiment collectif, première forme du patriotisme, fait naître chez les consanguins le devoir de protection réciproque et le sentiment de la vengeance.

Les revendications formulées au sujet d'un meurtre ou d'un rapt s'étendent alors aux répondants des intéressés et le conflit lui-même englobe la famille, le village et la peuplade, à mesure que la société se développe ou que la solidarité s'étend.

Dès l'instant où plusieurs hommes ont dû agir de concert, l'unité de vues dans l'action est devenue nécessaire et le conflit présente dans chacune de ses parties un rudiment de réglementation.

Parfois même la réglementation est admise entre les antagonistes. Le « droit des gens » apparaît alors.

L'aplanissement d'un conflit amène des arrangements au sujet des territoires de chasse, de pêche, de culture, au sujet des unions, de le possession de femmes et d'esclaves, etc.

Ces démêlés entre individus, familles, peuplades même, prennent souvent la forme de *retaliations juridiques* réglées à la façon des duels.

Lorsque de tels conflits éclatent au sujet d'intérêts généraux, ils provoquent des luttes entre peuplades et les causes de guerre sont alors « politiques ». Mais l'origine du conflit se trouve toujours dans les raisons biologiques simplement transformées par le développement social. Celui-ci donne à la guerre un caractère moins bestial; elle devient en apparence plus légale, tout en restant aussi féroce.

Si le chef est guerrier heureux et qu'il aime la richesse, il donnera à la guerre plus d'ampleur en pratiquant des razzias; si de plus il est ambitieux, il ne se bornera pas à razzier, mais il étendra son pouvoir par la conquête.

Dans le *stade sociologique primitif* que traversent actuellement la plupart des tribus africaines du bassin du Congo, on rencontre parfois simultanément les différentes causes et formes de guerre dont nous venons de parler : recherche de viande humaine; guerre de famille à famille, de village à village, de tribu à tribu, par suite de rivalité amoureuse ou de rapt; guerre au sujet de contestations territoriales ou fluviales; conquête; recherche de suprématie pour écarter plus sûrement les rivalités dans l'avenir, etc. (1).

Il existe aussi des causes de guerre purement « religieuses » ou plutôt des ferments religieux ou mystérieux qui entretiennent l'état de guerre.

Les divers fétichismes n'obéissent pas à une religion mère; ils varient beaucoup; il nous serait impossible d'établir une bonne

---

(1) Ainsi en 1887, un voyageur a pu constater dans le Mayombe — à trois jours au nord de Boma — l'existence simultanée des conflits suivants : une coalition de nombreux villages contre nous; puis un groupe de villages se détachant de la coalition pour se ranger de notre côté; deux villages de la coalition en guerre entre eux au sujet du renvoi d'une femme à son père par le mari, pour cause de stérilité, et du refus du père de rendre au mari la somme jadis versée par lui; enfin, la guerre entre deux familles appartenant à des villages éloignés, à cause d'un meurtre ayant donné lieu à des représailles.

synthèse sur ce point. Aussi citerons-nous simplement quelques-uns des conflits qu'ils peuvent amener.

Dans la croyance de certains Congolais, il faut, durant sa vie, se rendre, par des exploits de tuerie ou par des destructions de villages, digne de la société où l'on vivra plus tard, après l'accident ou le sortilège qui aura mis fin à l'existence.

Ailleurs, les fétiches, très respectés, ne sont souvent que la représentation d'affreuses mutilations ou l'incarnation de diverses atrocités; on les invoque pour qu'ils accablent un compétiteur ou un ennemi; puis finalement, on s'évertue à réaliser par la force ce que l'on demandait au fétiche.

Pour interdire à un ennemi dangereux d'exercer sa vengeance après sa mort, il faut le détruire entièrement, et pour cela il faut se mettre à plusieurs à le manger, afin de *mieux disperser* ce qui pourrait devenir son esprit.

Pour acquérir certaines vertus, il convient de manger tels organes ou tels muscles du corps d'un adversaire qui possède les qualités enviées, etc.

Les féticheurs entretiennent ces croyances, s'entremettent pour leur réalisation et encouragent ainsi la guerre en lui donnant une sanction surnaturelle.

Les peuplades du Congo qui ont été en contact avec les Arabes n'ont guère, malgré l'habituel prosélytisme musulman, une foi assez ardente pour chercher à conquérir les jouissances du paradis promis par Mahomet. Quelques isolés seuls croient; la masse est restée fétichiste. Il y a lieu cependant de surveiller de très près l'infiltration de cette religion afin de pouvoir en enrayer le développement, car elle donnerait une âme collective aux indigènes et rendrait peut-être bien difficile un jour l'action de l'Européen.

III

Usages de guerre chez les indigènes.

Si l'on ne peut rien établir d'une façon absolue en ce qui concerne les causes de la guerre, on ne peut rien dire de plus positif du droit des gens et des usages de la guerre.

Ces usages varient beaucoup d'une région à l'autre. Ainsi, dans telle région et pour telle cause, on déclare la guerre, et pour telle autre cause, on agit par surprise, sans avertissement préalable.

Ici, la mort d'un homme met fin aux hostilités, et le vainqueur paye le prix du sang versé. Là, le chef est neutralisé et peut traverser les lignes; la guerre est suspendue à certains jours de marché, telle la « trêve de Dieu » au moyen âge. Cette idée de « neutralité » se retrouve aussi sous une autre forme là où, de commun accord, on déclare que certain terrain ne peut être foulé par les belligérants. Ailleurs, la guerre se fait toujours sans trêve ni merci.

Plus loin, au fond des forêts, où les armes à feu ne sont pas encore en usage, la guerre a une allure homérique : les deux bandes s'approchent hors de portée des armes de jet, les femmes excitent les hommes ; chacun de ceux-ci, comme dans un quadrille, s'avance à tour de rôle vers l'ennemi et, du bouclier, pare les javelots qui lui sont adressés : ce n'est encore qu'un jeu mêlé de défis pompeux et d'horribles imprécations; mais un audacieux maladroit est blessé, il tombe et aussitôt la tuerie commence, car dans la règle de ce jeu sanglant, ceux qui ont donné le coup doivent s'emparer du blessé, et les amis de celui-ci n'osent envisager la honte qui pèserait sur eux s'ils ne rapportaient au village leur frère mort ou vivant. Les combattants se livrent à une lutte à la façon des héros d'Homère, autour d'un corps dont ils se disputent la possession.

On voit donc qu'en certains endroits existent des embryons de « droit », *avant*, *pendant* et *après* la guerre.

IV

Conclusions au sujet de l'intervention à main armée.

A la suite de l'exposé de ces généralités, l'on aura pu s'apercevoir que, là où les nationalités ne sont pas compactes, là où la forme monarchique n'a pas donné de consistance aux peuplades, la guerre à faire par les Européens ne sera le plus souvent qu'une intervention ou une négociation armée, laquelle, à un moment donné, par un acte violent dans lequel on doit, pour se ménager des alliés, ne point dépasser les limites fixées par l'usage indigène, montrera de quel côté est la force et la volonté. En agissant autrement, on risquerait fort de faire fuir pour longtemps tous les natifs, qui resteraient sourds aux moyens de conciliation; les négociations seraient difficiles à entamer et à conduire, et l'on risquerait de ne jamais

atteindre le but recherché — la suprématie, — et cela par suite de l'alliance de tous les indigènes contre celui qui aurait violé la coutume.

Dans ce genre de conflits, il faut attendre, en quelque sorte, que l'on soit placé dans le cas de légitime défense, bien entendu dans le sens attribué à cette abstraction par les usages locaux.

C'est là sans doute ce que Stanley a voulu définir en écrivant cet aphorisme, peut-être un peu absolu et un peu bref, mais combien sage :

« En Afrique, le chef blanc ne doit jamais tirer le premier coup de fusil. »

Répétons encore ici « qu'aucun agent ne pourra entreprendre d'hostilités contre les indigènes s'il ne se trouve dans le cas de légitime défense ou s'il n'a été dûment commissionné à cet effet. » (Voir *Recueil administratif*.)

CHAPITRE DEUXIÈME

La guerre chez les indigènes.

A

MOYENS DE GUERRE.

V

Guerriers et porteurs.

Le guerrier indigène et la recrue incorporée dans la force publique sont le même homme ; le portrait de la recrue noire est donc aussi celui du guerrier indigène.

La description suivante, empruntée à von Wissmann, donne une idée très exacte de ce qu'est le combattant des tribus de l'intérieur africain :

« Le nègre est plus adroit que le blanc, plus endurci à la fatigue, plus facile à nourrir et à loger, plus débrouillard aussi, car souvent il a déjà appris dans sa tribu le métier de la guerre.

« La force de résistance aux influences climatériques doit être prise tout spécialement en considération... et l'avantage que possède le nègre sous ce rapport le rend là-bas bien supérieur au blanc... Que l'on compare la conformation physique du blanc et du nègre et on reconnaîtra que l'instruction militaire de ce dernier rencontrera bien moins de difficultés et pourra être poussée bien plus rapidement. L'harmonie de proportions du nègre, lorsqu'il n'a pas été plus ou moins déformé par de durs travaux (1) ; la considération que dès son enfance il a pu se mouvoir en toute liberté, et a été habitué à parcourir la brousse les armes à la main, soit comme guerrier, soit comme chasseur, tout cela fournit des arguments qui appuient surabondamment notre opinion.

---

(1) Dans le bassin du Congo, ce n'est guère qu'à la côte que l'on rencontre des hommes déformés.

« Il est difficile de porter un jugement sur l'entrain du nègre à se plier aux nécessités du service militaire, car toutes les misères qui accablent l'Européen en campagne ne sont pour lui qu'un jeu. On est frappé d'étonnement en constatant sa résistance, sa solidité pendant les marches et son manque de besoins. Un nègre qui fait plusieurs jours de suite, sous un soleil ardent, 25 à 30 kilomètres en portant une charge de 30 kilogrammes, avale le soir quelques *patates grillées*, boit un litre d'eau (1), se jette alors sur une peau d'antilope (2) et dort, sous una température de 5° C., à peine couvert d'un morceau de cotonnade ou même couché nu auprès du feu. Il vit ainsi pendant des mois ; tels, par exemple, les porteurs des caravanes du commerce.

« ..... Les noirs possèdent un grand fond d'énergie qu'on parvient à soutenir et à exalter en faisant des comparaisons avec des hommes d'une autre tribu capables de plus grands efforts, à l'aide des bouffons qui se rencontrent dans toute bande ou par l'excitation des chants de la tribu.

« La vaillance est le côté le plus faible du nègre, surtout la vaillance raisonnée, calme, persévérante. Le noir se laisse parfois entraîner, enflammer jusqu'à faire un acte de bravoure, je dirai même « d'une vaillance sauvage », comme les Zoulous l'ont souvent prouvé; mais c'est dans les combats en retraite que l'on remarque surtout que le vrai courage manque chez lui; le courage qui exige une grande proportion d'empire sur soi-même lui fait défaut.

« ..... L'Africain de l'Est a plus d'esprit de conduite que celui de l'Ouest (3). C'est là sans doute un résultat de l'influence du mahométisme. »

Dans le bassin proprement dit du Congo, le nègre ne fait pas usage d'animaux, soit comme montures, soit comme bêtes de trait ou de somme. Cependant le guerrier ne porte pas toujours lui-même les

(1) Les porteurs du bas Congo se nourrissent surtout d'arachides, de fèves diverses, de manioc et de bananes. Contrairement, au cas général sur la côte orientale, où l'eau fait souvent défaut, la bas Congo présente de nombreux cours d'eau ; aussi les noirs qui voyagent se rafraichissent-ils aux haltes en se jetant de l'eau dans la bouche (ils ne l'avaient que rarement) ; souvent aussi ils se baignent.

(2) Une natte dans le bas et le moyen Congo.

(3) V. Wissmann ne parle évidemment que de la zone qui traverse l'Afrique de l'ouest à l'est, à cheval sur l'équateur : *Congo et Afrique allemande*.

impedimenta que nécessite une expédition à distance ou de quelque durée.

Les porteurs, hommes, femmes ou enfants non combattants, doivent donc, dans une certaine mesure, être considérés comme moyens accessoires de guerre.

Le porteur adulte — non armé — transporte une charge de 30 kilogrammes et peut fournir quotidiennement une étape de 25 à 30 kilomètres dans tous les terrains. Dans certaines régions, la charge est portée sur le dos et retenue au moyen d'une large lanière appliquée au front.

Lorsque la femme porte, sa charge est de 16 à 20 kilogrammes, pour fournir une étape de 25 à 30 kilomètres; souvent elle porte sur le dos ou sur le côté.

Au Congo, ce service de la femme est tout à fait exceptionnel chez les autochtones; mais souvent elle transporte une partie de la charge de l'homme et notamment, dans un pot de terre, sur la tête, des tisons incandescents qui lui permettront à l'étape d'établir rapidement la cuisine.

Les enfants portent dans la mesure de leurs forces. Dans certaines régions, — telles l'Oudellé — ils font le service de « page » ou de « varlet » auprès des chefs et des notables. Alors ils sont chargés de l'arme de leur maître et d'un trépied.

VI

Armement indigène.

Il faut distinguer les armes indigènes et les armes d'introduction européenne.

Lances et piques. — Il y en a tant en Europe actuellement qu'il paraît inutile d'en faire la description.

Le noir a généralement une pique bien travaillée, objet de luxe, qu'il n'emploie à la guerre que comme arme de main, à la façon de nos anciens piquiers, tandis qu'il a d'autres lances moins finies ou plus légères : javelots, javelines, sagaies, voire de simples épieux durcis au feu. Ces armes sont jetées de 25 à 30 mètres, et très adroitement, par un mouvement direct.

La pique peut aussi être lancée vers le haut pour retomber sur l'ennemi; ce fait est rare, l'arme employée de la sorte est pourvue

d'un renflement à l'extrémité de la hampe, véritable contrepoids destiné à la diriger dans sa chute.

Les coutelas autochtones sont de formes différentes pour chaque tribu et, avec la coiffure et le tatouage, constituent les plus sûres armoiries.

L'indigène porte le coutelas suspendu au côté, dans un baudrier, ou le passe entre le corps et la ceinture, ou enfin le tient dans la même main qui serre le bouclier; en général, il ne l'emploie qu'à la fin du combat, pour achever un adversaire blessé.

Dans certaines régions, le coutelas est employé comme hachette pour s'ouvrir un chemin dans le « sous-bois » ; sa forme est appropriée à cette destination.

Ailleurs, le coutelas présente plusieurs pointes et devient alors une arme de jet (troumbache de Schweinfurth et de Juncker).

L'arc varie de dimensions : généralement, il reste inférieur en hauteur à la taille de l'homme.

Les plus grands arcs utilisent d'habitude la flèche empennée à pointe de fer; les plus petits tirent la flèche de roseau avec pointe affilée ou barbelée enduite de poison végétal.

Le poison végétal frais, inoculé dans le sang, amène la mort en moins d'une demi-heure; mais il perd avec le temps beaucoup de sa nocuité; aussi, les piqûres de flèches non fraîchement empoisonnées ne présentent parfois d'autre gravité que celle inhérente à la blessure elle-même, quoique celle-ci soit souvent accompagnée de gonflement ou suivie d'abcès. Beaucoup de flèches sont préparées de telle sorte que le blessé qui veut l'arracher brise ou détache le dard, qui reste dans la plaie.

Le tir se fait le plus souvent à bras francs, mais l'indigène connaît et apprécie la valeur d'un appui.

Le tir des plus grands arcs est presque toujours « direct »; certains archers, surtout ceux qui emploient des flèches légères, se servent du tir courbe. La portée maxima paraît être de 150 mètres. A notre connaissance, aucun archer congolais n'appuie sur le sol une extrémité de l'arc pour le bander.

La puissance des arcs est limitée par la nature de la corde, qui est d'essence végétale. Des cordes d'arcs en boyaux n'ont pas été rencontrées jusqu'ici.

Dans certaines parties du territoire, l'arc est absolument inutilisé à la guerre.

Les fonctions de l'archer dans plusieurs régions sont distinctes de

celles du piquier. Ce dernier emploie la pique, lance la sagaie et se sert du couteau. En d'autres points, l'indigène connaît l'emploi de toutes les armes.

La fronde n'est nulle part, à notre connaissance, employée comme arme de guerre.

La massue est utilisée, mais non dans le combat même.

Armes à feu. — Les fusils à silex ont *complètement* remplacé les armes indigènes dans la région ouest jusque vers le Stanley-Pool. A l'est du Stanley Pool et le long du fleuve, les armes à feu se trouvent mêlées aux armes africaines en quantité variable ; elles semblent être en minorité vers Mobeka-Aruwimi.

Lorsqu'on s'écarte du fleuve et des grandes rivières, le nombre des armes à feu diminue.

Dans la zone arabe de l'est, dans l'Ouellé et autour des centres européens, on rencontre des fusils perfectionnés et un certain nombre de fusils à piston.

Pour employer le fusil à silex, il suffit à l'indigène de posséder de la poudre et une ou deux pierres de rechange, tandis que l'arme à piston exige aussi des capsules; quant aux armes plus modernes, elles nécessitent des munitions spéciales que le noir ne peut guère se procurer. (Voir *Recueil administratif:* vente d'armes.)

Dans la zone ouest, où le commerce des armes à silex est autorisé, le fusil est l'unité monétaire (1). Il se vend rarement sans un barillet de poudre (2) de quelques livres. L'indigène apprécie la qualité de cette dernière par le son obtenu en faisant rouler le barillet.

Le fusil à silex lance des projectiles de toute espèce qui font souvent des blessures lentes à se cicatriser ; elles sont surtout dangereuses lorsque des débris de cuivre remplacent la balle en métal battu.

Les *petits canons* que l'on rencontre dans le bas Congo, où ils ont été introduits par le commerce ou obtenus, avant la fondation de l'État, par le pillage de factoreries ou de bateaux de cabotage, sont sans affûts et ne servent guère que dans les cérémonies. A notre connaissance, une seule fois, dans le Mayombe, l'indigène a fait usage du canon, et c'était dans la défensive, pour battre un chemin d'approche.

---

(1) Espingarda (fusil, en portugais).
(2) Polvera (poudre, en portugais).

A mesure que les armes à feu sont répandues et que leurs effets sont connus, les *armes défensives* tendent à disparaître et c'est dans les couverts naturels du terrain que l'indigène recherche une protection; c'est ainsi que dans le bas Congo elles n'existent plus du tout.

A l'intérieur, l'homme armé à la mode indigène est généralement pourvu du *bouclier ;* seuls, de très rares tribus et certains archers ne l'emploient pas.

Le bouclier est d'osier, de peau ou de bois; il est parfois renforcé par des parties métalliques.

D'autres indigènes se couvrent d'une *double cuirasse* le dos et la poitrine; les deux pièces sont en peau épaisse et réunies par des épaulières.

Quoique certaines *coiffures* offrent une réelle résistance aux coups de taille, il ne semble pas qu'en général l'idée qui a présidé à leur conception ait été celle de protéger la tête.

Parfois, des *bracelets* métalliques, affectant la forme d'un brassard en spirale, servent d'ornement et constituent une excellente protection pour la manchette. Plus rarement, une spirale métallique entoure le cou et forme un véritable *gorgerin*, mais c'est plutôt une parure qu'une arme défensive.

Les Bangalas se protègent les reins par une ceinture.

VII

Utilisations du terrain, fortifications et défenses accessoires.

Parfois, de grandes régions non habitées séparent les groupements indigènes.

Les grands lacs et les cours d'eau servent aussi de limites aux tribus.

Les *espaces* ainsi existants constituent un premier moyen de défense.

Là, où la distance ne suffit plus pour garantir une tribu contre les injures des voisins, l'indigène recherche dans une *judicieuse disposition du village* un premier gage de sûreté. C'est ainsi que dans la zone si tourmentée et mamelonnée du bas Congo, les villages sont construits sur les hauteurs ou sur les flancs des

collines, protégés par l'immense ceinture des hautes herbes qui s'étend jusqu'aux vallons boisés où coulent les ruisseaux.

Les chemins qui courent d'un village à l'autre traversent forcément les fourrés des fonds, propres aux embuscades, puis s'élèvent en serpentant de manière à être visibles en de nombreux points des villages qu'ils relient les uns aux autres.

Lorsque le sentier arrive à peu de distance du village, il décrit des méandres dans les hautes herbes avant de pénétrer dans l'agglomération.

De véritables *sentes*, dont on ne peut apercevoir la greffe sur le sentier battu, et qui sont connus seulement des villageois, permettent à la population de s'évanouir comme par enchantement au premier cri d'alarme.

Dans une autre partie de ces provinces, c'est un mamelon moins élevé que ceux dont il est environné qui aura été choisi pour asseoir le village; celui-ci semble établi au centre d'un vaste amphithéâtre des bords duquel on aperçoit la foule qui grouille sur la place publique. De celle-ci, on peut voir tout ce qui se passe sur l'horizon formé par les hauteurs.

Ailleurs, le village, habilement placé au milieu de marais, n'a qu'un seul accès qui est ainsi obligé.

On rencontre aussi des localités protégées par une ceinture de haies d'euphorbe ou d'autres essences.

Dans les régions forestières du bas Congo, les villages sont parfois entourés de hautes palissades pourvues de portes basculantes.

Les villages correspondent parfois entre eux au moyen de feux.

Dans la région du haut fleuve, il faut distinguer les agglomérations situées au bord de l'eau de celles de l'intérieur des terres.

Au bord des rivières à berges élevées, les villages sont souvent construits au point les plus escarpés et l'on arrive aux habitations, soit par un chemin qui part d'une petite plage, soit par des rampes, soit par de véritables escaliers que l'on ne peut gravir qu'en s'aidant de fortes lianes tendues entre le sommet de la berge et sa base. Ces villages sont entourés de palissades du côté opposé à l'eau.

Au bord des rivières marécageuses, les villages sont parfois bâtis sur pilotis et ne peuvent être atteints, à l'époque des hautes eaux, qu'au moyen de pirogues.

Les îles qui parsèment les cours d'eau servent de refuge aux populations riveraines menacées.

Dans les moments de grande crise, on voit souvent toutes les

pirogues couvertes de véritables abris improvisés; au premier signal, la population tout entière fuit dans les embarcations, où elle vit parfois longuement, cherchant pour la nuit des points d'amarrage sous les épaisses feuillées qui se penchent au-dessus des rives basses.

Les riverains communiquent entre eux en sonnant de la trompe, en frappant du gong ou en battant les grands tambours de bois creux dont le son porte à plusieurs kilomètres. Ces *moyens de signaler le danger* existent aussi dans l'intérieur des terres, mais ils ne présentent pas toujours la même efficacité, à raison de l'existence des mouvements de terrain et de bois qui interceptent le son.

Dans l'intérieur, on rencontre des localités protégées par des crevasses naturelles du terrain, par des fossés creusés et dont les terres sont rejetées vers le village au pied d'une palissade, ou enfin par des trous masqués par de faibles clayonnages et au fond desquels se trouvent des piquets appointis.

Des troncs d'arbres servent de passerelles permettant de franchir ces obstacles bien dissimulés.

Dans la zone arabe, certains villages sont entourés d'une ou de plusieurs enceintes palissadées. Les habitations construites en pisé et garnies de meurtrières présentent des points d'appui sérieux pour une défense opiniâtre, lorsque les toitures ne peuvent pas être incendiées.

Lorsque les habitations crénelées à l'extérieur, placées jointivement ou réunies par des palissades, constituent l'enceinte, on a une forme particulière de défense qui s'appelle « tembé » chez les Arabes; on la rencontre aussi chez les indigènes.

Dans des régions où il n'y a pas d'esclaves proprement dits, mais où la population comprend cependant de véritables castes, les grandes agglomérations bâties n'existent pas et les indigènes vivent dans de petites fermes éparses composées chacune de quelques huttes seulement. Les richesses matérielles sont ainsi morcelées à l'extrême. En temps de guerre, les destructions exigeraient de la part de l'envahisseur des recherches et une grande dispersion. Aussi l'assaillant se tient-il groupé et ne cause-t-il que des dommages peu considérables. Le défenseur n'hésite pas à rallier le gros de son armée, car ses chances de voir sa ferme échapper à la découverte et à la destruction sont nombreuses. Les opérations de

la défense revêtent alors une grande mobilité et prennent u caractère d'extrême énergie.

Les anfractuosités rocheuses et les cavernes servent aussi d'hab tation permanente ou temporaire, c'est-à-dire de refuge.

Pour défendre les approches des villages, les indigénes or recours à une quantité de moyens ingénieux, tels que des abatis des enchevêtrements de lianes dans les fourrés, des piquets durci au feu, des épines et ronces naturelles, des planchettes ou de branches couvertes de petites épines ou de pointes effilées et em poisonnées jetées dans les herbes ou sous des feuillages en un poin de passage forcé; mais ces dernières défenses ne peuvent arrêter u assaillant pourvu de chaussures.

Certains villages ne peuvent être abordés au travers des fourré qui les enserrent, que par un boyau où l'on ne peut passer qu'e se courbant. Ailleurs, lorsque la localité se trouve à portée d'u ruisseau, le sentier vient aboutir à celui-ci sans présenter d prolongement au delà et il faut patauger à grande distance e amont et en aval pour trouver la dernière partie du chemin qu mène aux habitations.

La porte proprement dite, qui donne accès dans l'intérieur d'un enceinte, est l'objet de soins particuliers et son extrême étroitess constitue la meilleure défense du village. Un dispositif spécia permet d'y accumuler rapidement des pièces de bois qui bouchen complétement l'entrée.

L'indigène construit aussi, à portée des approches, soit dans de arbres, soit sur piliés rapportés, des observatoires qu'il peut fair concourir efficacement à la défense en les garnissant d'archer ou même de piquiers, qui utilisent alors leur poste à la façon de « mâchicoulis ».

On peut être assuré que lorsque la reconnaissance des abord d'un village ne renseigne qu'*un* accès apparent, il en existe d'autre habilement dissimulés, difficiles, sinon impossibles à découvri mais offrant pour l'attaque l'avantage de n'être pas défendus e d'être à peine surveillés.

VIII

Autres ressources dites de guerre.

La prévoyance est peut être la moindre qualité des nègres. Auss ne se préoccupent-ils guère de la question des approvisionnement

ou vivres nécessaires pour tenir la campagne ou pour soutenir un siège.

Pour entrer en campagne, le nègre se pourvoit d'une ration minima; il compte sur le pillage pour faire ripaille, et au cas où ses plantations seraient détruites, il se fie à l'exubérante nature tropicale pour subvenir à ses besoins immédiats; mais à la longue, celui des belligérants qui se rend maître des plantations est certain de la victoire.

On peut cependant considérer comme vivres d'approvisionnement les produits renfermés dans les greniers construits par les indigènes dans le nord et le nord-est de l'Etat.

Si le résultat d'une guerre malheureuse entraîne généralement la disette, celle-ci ne se fait très cruellement sentir que pour les mères, les nourrissons et les invalides. L'homme valide vit alors de petits animaux pris au piège, de fruits et de racines.

Disons ici que, particulièrement dans la région du nord-est, s'emparer des femmes est le moyen le plus prompt d'obtenir la soumission de l'ennemi.

En résumé, il faut considérer comme ressources essentielles de guerre : les villages ou huttes qui servent d'abris pour la population et pour une partie des récoltes, les cachettes et les refuges, le commerce, les marchés, les cultures, les exploitations de vin de palme et d'huile, les pêcheries, les territoires de chasse, les engins de culture, de pêche et de chasse, ainsi que les pirogues en construction, les réserves de matériaux de construction, etc., etc.

B

PROCÉDÉS DE GUERRE ENTRE INDIGÈNES

IX

Concept de la guerre chez les indigènes.

La réduction de l'adversaire à merci par la prise ou la destruction de ses moyens de guerre est le but final de la guerre, et l'on sait que l'homme en est le principal élément.

Lorsque les effectifs et les distances ne sont pas considérables, l'art de la guerre est nécessairement peu développé et se réduit à rechercher, d'une façon plus ou moins rapide, l'éxécution de ces prises ou de ces destructions.

C'est ainsi qu'une peuplade peu guerrière, et dont la pêche se trouverait être la principale occupation, peut être amenée à résipiscence par la destruction de ses pirogues et engins de pêche, ou mieux encore par leur prise.

Dès l'instant où les hommes en viennent aux mains en employant des procédés raisonnés, il y a un *art* dans la lutte et nous pouvons dire que chez les indigénes « l'art de la guerre » se réduit à uno tactique rudimentaire où le guet-apens et la surprise jouent les grands rôles, et qui offre beaucoup d'analogie avec les guerres de partisans.

X

Organisation sociale. Ses rapports avec l'organisation de guerre.

On ne peut pas dire qu'il y ait au Congo une *organisation militaire* spéciale au sens que nous accordons à cette expression, car l'organisation militaire n'est autre que l'*organisation sociale* elle-même.

Partout, chez les autochtones, la possession terrienne crée l'obligation du service militaire. Ce n'est guère que chez les envahisseurs *négroïdes* de l'Est, plutôt commerçants qu'agriculteurs, chasseurs, pêcheurs ou guerriers, que l'on voit des armes aux mains d'une foule méprisée et asservie formant une sorte de plèbe.

En général, l'homme libre est toujours prêt à la défense du sol et il porte les armes en tout temps; les esclaves reçoivent leurs armes de leurs maîtres.

Il existe des régions récemment conquises par un envahisseur noir ou négroïde, où la population assujettie n'a momentanément plus d'armes et n'est employée qu'à fournir des piroguiers ou des convoyeurs dans les expéditions.

Dans la région où la conquête a fusionné l'autochtone et le conquérant, le premier devient l'esclave du second et lui fournit le service d'armes.

Lorsque la conquête a installé des colonies de l'envahisseur à côté des établissements de l'autochtone, il y a lieu de distinguer si c'est à la suite de lutte ou d'entente.

Dans le cas où il y a eu lutte et où le vainqueur s'est établi à côté du vaincu, celui-ci doit le service d'armes dans une proportion fixée par convention, et, en cas de guerre entreprise par le vainqueur, le chef autochtone marche avec sa bande à titre d'auxiliaire.

Il arrive aussi que, pour certaines raisons, la tribu soumise fasse la guerre pour son propre compte à un voisin ne faisant point partie du peuple vainqueur, et que celui-ci la soutienne ou reste indifférent, selon son intérêt ou les engagements qu'il a pris.

Dans le cas où la coexistence d'envahisseurs et d'autochtones s'est établie sans lutte, le service d'armes n'est généralement fourni que suivant entente pour chaque cas particulier et n'est obtenu que par la menace, la pression ou l'intérêt.

Ce n'est que dans les régions où il y a eu superposition de races, et dans celles où règne un despote, que l'on trouve trace de répartition *organique en unités.*

S'il y a eu superposition de races, le chef conquérant et ses vassaux immédiats de même race que lui, forment une « garde » ou « maison du chef », sorte de « trustis », et les chefs soumis, avec leurs hommes à eux, « la clientèle », forment des « bandes guerrières ».

L'armement est parfois différent ; alors, « la garde » est pourvue d'armes perfectionnées et constitue un corps de réserve ou un centre de l'ordre de bataille, ou encore, à un moment donné, une pépinière de lieutenants du chef; les bandes guerrières sont armées à la légère, formées d'archers et de piquiers, et constituent l'avant-garde et les ailes du corps de bataille, ayant parfois à leur tête des « lieutenants du chef » issus de la « maison ».

Cette « maison du chef » n'a souvent pour service que le métier des armes et les grandes délégations de gouvernement; elle forme un noyau d'armée permanente et, quoique issue de l'esclavage, elle constitue une véritable aristocratie administrative.

Lorsque le despotisme a réuni en un faisceau, sous un chef heureux et énergique, des tribus ou des villages jadis divisés, là s'évanouit bientôt le principe de l'élection, le chef ethnique disparaît, le principe de l'hérédité surgit avec l'idée de souveraineté et de dynastie.

XI

Commandement.

Après ce que nous venons de dire, on comprend déjà ce que peut représenter, au sein de ces populations africaines, notre conception du *commandement.*

Dans les régions où existe la constitution en tribus, villages et

familles, — comme dans le centre de l'Etat, — une détermination n'est généralement prise qu'après entente préalable, c'est-à-dire après force palabres; aussi les coalitions sont-elles éphémères et d'une extrême fragilité.

Dans le Bas-Congo et dans le sud-ouest de l'Etat, points où s'était établi anciennement un régime féodal fédératif, il subsiste encore, au centre des débris de grands royaumes, comme dans le Mayombe, le San-Salvador, etc., des chefs de villages qui ont plus particulièrement la justice et la police dans leurs attributions : le *mambouk*, par exemple; la *conjuration permanente* y existe encore pour le cas de grand danger public.

Dans des parties extrêmes de l'Etat, on rencontre des régions où il y a superposition de races et des provinces dont le sol a été conquis par l'envahisseur; alors les grands vassaux qui constituent la « maison du chef » ont leur fortune intimement liée à la sienne et ce potentat acquiert rapidement une réelle autorité dans toutes les branches du gouvernement et notamment en ce qui concerne la guerre; on voit là se produire, sans consultation préalable, de promptes mobilisations suivies d'attaques fort bien dirigées.

Exceptionnellement, l'on rencontre un chef d'Etat indigène ou autochtone ayant la puissance et l'autorité d'un roi de Dahomey, d'un roi des Ashantis ou d'un Mirambo — Bangasso, Congo-Lutété et Msiri en étaient. — Semblable despote n'exerce guère son autorité que sur une surface relativement faible.

Il y a lieu de faire remarquer ici que dans l'évolution organique de tous les peuples, cette période d'associations de villages et de tribus en faisceaux relativement solides est celle qui suit généralement le *stade* dans lequel vivent actuellement les populations du moyen Congo; il est donc à désirer que l'action politique des agents de l'Etat soit exercée dans ces régions, pour autant que cette attitude soit conciliable avec la prudence, de façon à ne reconnaître aucun chef comme plus grand que ses rivaux et à traiter un grand nombre d'entre eux sur un pied d'égalité (*divide ut imperes*).

XII

Service des renseignements.

Les relations constantes qui existent entre les villages dans une même tribu, les marchés périodiques avec leurs cortèges de par-

lottes et de libations, les relations commerciales entre tribus voisines, les chants improvisés, les danses de nuit, les excursions de chasseurs et de pêcheurs, les travaux aux champs écartés, les mariages entre familles éloignées et les ambassades sont, pour les indigènes, autant d'occasions de se procurer des renseignements et de recueillir des indices d'une menace, d'une rupture ou de l'approche du moment favorable pour tomber sur l'adversaire.

XIII

Marches de guerre.

Les usages des indigènes, étudiés sur place, peuvent seuls nous faire connaître les circonstances dans lesquelles la guerre est déclarée, ou entamée sans cette formalité préalable.

Pour atteindre l'objectif que s'est proposé le chef d'expédition, le déplacement de la force armée se fait par voie de terre ou par voie d'eau.

Ces deux voies peuvent aussi être utilisées simultanément ou alternativement.

Dans le Bas-Congo et le Congo central, les expéditions indigènes se font rarement à de grandes distances et la question des marches de guerre n'offre que peu d'importance. Par voie de terre, la colonne chemine à la file indienne, en se dissimulant, précédée de quelques éclaireurs. Lorsqu'on a résolu de tomber par surprise sur l'ennemi, la marche est souvent dirigée d'abord dans une direction s'écartant de l'objectif final, et la colonne est alors rabattue brusquement sur ce point. Par voie d'eau, le système est le même ; les pirogues filent silencieusement en suivant les rives couvertes.

D'autres fois, au contraire, la rencontre a été projetée en un endroit convenu où l'on se rend alors en grand appareil pour impressionner l'ennemi ; si le combat doit avoir lieu sur l'eau, les pirogues sont armées en guerre.

Si l'on a résolu d'agir par guet-apens, les guerriers sont dispersés et se rendent à leurs postes par petits groupes ou même isolément, par voie d'eau ou par voie de terre, pour attendre l'ennemi au passage, dans les chemins habituellement suivis, aux champs, dans les pêcheries, etc.

La connaissance approfondie du terrain, la multiplicité des

objectifs, le caractère peu décisif des coups de main partiels, font que, dans ces circonstances, la guerre n'est pas toujours pratiquée simultanément par toutes les forces disponibles; les guerriers se relaient dans leurs postes pendant qu'une fraction veille aux abords du village ou des champs. Des sentes, que l'on pourrait qualifier de chemins non publics, servent alors aux communications, et des cris d'animaux sont employés comme signaux, pendant que les gongs, les cornes et les tambours appellent l'attention de l'ennemi dans une direction opposée.

* * *

Dans les régions éloignées du grand fleuve, à côté des guerres de tribus et de villages, il se fait des expéditions guerrières ayant pour objectif la conquête ou la recherche de produits commerciaux de grande valeur. Telles les guerres menées par les *négroïdes* arabes de l'Est et par certains traitants venus du Nord.

Dans ce cas, la colonne est précédée, à très grande distance, par des auxiliaires qui enlèvent des otages à l'effet d'assurer, dans la mesure du possible, la sécurité de la marche, d'obtenir des guides dans la contrée nouvelle que l'on va atteindre, ou de forcer les populations qui se dérobent à entrer en relations avec les envahisseurs.

A la moindre résistance, et partout où elle escompte un succès, l'expédition se jette d'habitude en grandes forces sur un groupe de villages agglomérés, massacrant et ravageant tout. Elle obtient ainsi un puissant effet moral sur les voisins des vaincus, qui se soumettent à la volonté du conquérant pour éviter un sort semblable. La marche n'est ainsi qu'une succession de coups de force et de succès moraux.

Au début, l'expédition ne comprend pas une suite de femmes et d'enfants, mais au bout de peu de temps cette cohue se forme sur les derrières de la colonne, qui se verra également grossie de toute une clientèle d'auxiliaires et d'esclaves

* * *

Dans le cas où la colonne ne fait que traverser un territoire pour aller occuper un établissement plus prospère, elle ne se préoccupe pas de ses communications avec l'arrière et se borne à assurer la

sécurité de son bivouac journalier au moyen d'un abatis rapporté destiné à rompre l'élan d'une attaque de nuit.

Si, au contraire, les nécessités du commerce, qui se confondent avec les nécessités de la guerre, exigent le maintien de communications ouvertes, un véritable service des étapes est organisé. Pendant que la colonne principale conquiert, il y a des groupes d'envahisseurs qui organisent les pays conquis ou soumis, installent un service de courriers, de piroguiers, de porteurs et de convoyeurs; puis des habitations solides pouvant offrir, en cas d'attaque, une certaine résistance, sont construites et marquent les principaux points d'étapes. Au bout de quelques-unes de ces étapes, l'expédition doit s'arrêter pour se refaire, pour évacuer ses trophées et ses prisonniers devenus encombrants, pour établir une installation plus imposante à l'effet de contenir une population belliqueuse, ou pour assurer par de grandes cultures son ravitaillement; dans ce cas, l'on crée alors, en un endroit habilement choisi, un établissement considérable sur lequel se basent les expéditions qui continuent la conquête en s'enfonçant dans le territoire.

XIV

Service de sûreté dans les stationnements.

L'indigène sait que le service de renseignements bien organisé est la base du service de sûreté, mais qu'il ne procure pas de protection immédiate. En effet, dans un tel pays, présentant d'innombrables couverts, les forces les plus imposantes peuvent se masser à portée des camps, bivouacs ou établissements sans être soupçonnées et sans être découvertes par un service de patrouilles des plus actifs (1). Les surprises, malgré les veilleurs de nuit, sont donc toujours possibles. De jour, on les conjure, autant que faire se peut, en plaçant des observateurs sur les chemins principaux en des points élevés, arbres ou termitières. La nuit, on poste des veilleurs et des sentinelles extérieures, mais rapprochées. On ne dort que sur une oreille, la main sur les armes.

Malgré ces précautions, on peut encore être surpris par une

(1) Nous ne parlerons ici que du service de sûreté, immédiat, des stationnements.

attaque. Si l'on se trouve en pays connu, il n'y aura guère que la dispersion dans la brousse, jusqu'au jour, qui puisse sauver la colonne.

Si, au contraire, on a le temps de prendre des dispositions, la lutte corps à corps n'aura probablement pas lieu, car l'assaillant renonce généralement à l'attaque de nuit à fond, du moment où il se voit face à face avec un adversaire prévenu et en nombre.

En pays inconnu ou peu connu, là où la dispersion ne peut pas se faire intelligemment, ou encore lorsque l'effectif de la colonne est trop considérable pour qu'on puisse employer ce système dans de bonnes conditions, l'indigène reconnaît la nécessité d'entourer son bivouac d'un « boma » ou « abatis rapporté », lequel, si peu considérable qu'il soit, brisera l'assaut, au moins sur un certain nombre de points, et donnera ainsi les quelques instants dont le noir a besoin pour se trouver debout les armes à la main.

XV

Combats.

Maintenant que nous connaissons l'organisation de guerre, les marches et le service de sûreté, étudions le mode de combat des indigènes. Voici peut-être la question la plus délicate que nous ayons à traiter dans la présente étude.

La guerre est un drame passionné, où d'innombrables facteurs moraux et physiques interviennent; le combat, bien plus encore, met ces ressorts en mouvement. Comme toutes les choses humaines, subissant la double impulsion de la nature et des événements, les procédés de combat se transforment, et, partant, l'esprit de la guerre se modifie.

Pour bien comprendre l'esquisse du « combat » que nous allons essayer de tracer, il faut que celui qui n'a pas été en Afrique se fasse un tableau exact du pays — distances, nature du sol et des communications, espaces inoccupés, densité de la population, flore, etc., — et qu'il ait, avant tout, quelque instinct de chasseur. Car à défaut de combinaison, l'animalité intervient puissamment.

Nous ne parlerons pas des « destructions matérielles », l'inspiration de tout homme est suffisamment fertile lorsqu'il ne s'agit pas d'édifier. Nous ne nous occuperons ici que du combat entre hommes.

La *tactique* de combat dépend en majeure partie du but primitif, *offensif* ou *défensif*, de la guerre. Mais nous pouvons borner cette étude à l'examen plus spécial du *combat offensif*, car nous aurons ainsi incidemment à parler du combat défensif qui, en présence d'une attaque résolue, ne peut agir que par parades et ripostes.

Si l'assaillant rencontre des ennemis prévenus, qui l'attendent dispersés dans la brousse ou dans les bois, en embuscade en des points de passage obligés, il perd, semble-t-il, tout le bénéfice de son offensive en s'attardant à livrer des combats de détail : c'est cependant là ce qui se passe le plus souvent dans les différends locaux. Le combat languit parfois plusieurs jours. La lassitude, la mort d'un notable, la prise d'un otage de marque et surtout la capture de femmes ou la prise de possession des plantations mettent fin aux hostilités. Bien rare est le cas où, bravant les résistances partielles, l'assaillant peut aller droit à un objectif principal pour demander, les armes à la main, un effet décisif : presque toujours cet objectif principal fait défaut.

Il est un cas où, dans une semblable situation, les Africains obtiennent un grand résultat : c'est dans la conquête et lorsque la région contient de grands villages. Les assaillants vont droit à ceux-ci, les occupent, en détruisent ou en accaparent toutes les « ressources de guerre », puis attendent que, poussés par la famine, les adversaires viennent s'offrir aux coups ou à la loi du conquérant. Et dans ce cas même, la « traque » ou « contre-guerilla » est pratiquée par l'envahisseur pour rechercher les cachettes et les refuges afin de provoquer et de hâter le dénouement : destruction ou soumission. Les nègres de l'Est excellaient dans ce système de guerre et de combat.

Lorsqu'une colonne rencontre un ennemi qui occupe en force un passage ou une embuscade, la lutte rapprochée ou corps à corps décide de l'action, qui tourne généralement en faveur de celui qui s'est précipité tête baissée sur l'autre. La règle est la même sur terre et sur eau.

*
* *

Si un assaillant a affaire à un ennemi non prévenu, l'attaque par surprise du village, de la colonne ou du bivouac offre les plus grandes chances de réussite et l'effet en est décisif. La surprise s'opère par une marche d'approche rapide et dissimulée, par voie

de terre ou voie d'eau, dont la dernière partie est exécutée à la chute du jour, ou même de nuit (et de préférence par un grand orage). L'attaque contre un village ou un bivouac se fait un peu avant le jour, au moment où le froid du matin retient les indigènes engourdis dans les huttes ou autour des cendres des feux de bivouac. Dès l'instant où l'alarme est donnée, l'assaut est livré simultanément sur un arc de cercle étendu et avec un grand vacarme; on massacre tout ce qui résiste, on ligotte ceux qui sont sans armes et on les conserve comme otages. De petites fractions tenues en réserve occupent les issues connues, et y tuent ou capturent les fuyards. On voit combien barbares sont ces guerres entre indigènes.

*
* *

Si le combat est le résultat d'une rencontre ou d'une attaque de colonne en marche, les assaillants cherchent à agir comme il vient d'être dit. Ils enveloppent comme dans une tenaille l'adversaire en marche. Si l'assaillant n'a pas pu surprendre la colonne en marche, l'entenaillement est parfois précédé d'un long combat d'archers qui harcèlent l'ennemi, et l'on attend alors que l'adversaire arrive en un terrain défavorable où il ne pourra se déployer, pour procéder à l'attaque décisive. Si, au cours des escarmouches, la colonne se laisse entraîner au fond de la tenaille sans être incessamment prête au combat, elle subira un enveloppement tellement rapide qu'elle pourra rarement mettre toutes ses armes en action avant le corps à corps; il ne faut pas oublier, en effet, que l'action se passe dans les herbes plus hautes que l'homme, ce qui a fait dire au général Wolseley que les combats dans la brousse africaine sont de vrais combats de nuit, puisqu'en plein jour on ne voit pas à plus de quelques files à droite et à gauche.

D'autres fois, le combat réunit les deux armées, ou, pour parler plus modestement, les deux partis, sur un terrain convenu. Il y a lieu de distinguer alors le cas où les indigènes sont pourvus d'armes à feu du cas où ils sont réduits à l'armement des autochtones.

Pourvus d'armes à feu, les indigènes combattent en tirailleurs très dispersés, à des centaines de mètres parfois, et toujours à portée des sentes qui leur sont familières; alors l'effet décisif n'est

habituellement amené que par usure. Il peuvent aussi avoir recours à notre mode de combat, mais c'est là un cas exceptionnel.

Lorsque les combattants sont pourvus de l'armement indigène, c'est-à-dire de flèches, de javelines et de piques, les archers entament l'action, qui se transforme parfois en combat décisif, ou peut n'être que le prélude du corps à corps des piquiers.

En terrain ouvert, le corps à corps des piquiers est rarement brusqué, il est habituellement précédé d'un échange d'invectives et de défis, puis de combats partiels entre lanceurs de javelines. La nuit vient parfois suspendre ces escarmouches; finalement, l'engagement général des piquiers ou le choc de l'un des partis dénoue la situation.

Dans les combats de ce dernier genre, des danses de provocation en d'effrayants bariolages, l'invocation, en un assourdissant vacarme, de fétiches malfaisants, ont pour objet de déprimer le moral de l'adversaire ou d'attirer son attention sur des points secondaires. Les attaques sont combinées avec des démonstrations ou des retraites feintes.

*
* *

Les rencontres en pirogues sont conduites d'aprés les mêmes principes.

Indiquons ici, en peu de mots, l'*armement* et les *évolutions* de grandes pirogues de guerre.

A l'avant, un homme armé, debout sur la proue, tenant une immense gaule et ayant prés de lui une pagaie, remplit l'office d'éclaireur, de signaleur et de pilote. Puis viennent à bâbord et à tribord des piquiers serrés, les boucliers jointifs et collés au bordage; entre leurs rangs, dans l'axe de l'embarcation, sur des chevalets, sont couchées des sagaies; ensuite viennent les pagayeurs, derrière eux le chef d'équipe, qui rythme la nage et est flanqué d'instrumentistes; des guerriers se trouvent plus à l'arrière encore et, enfin, sur la poupe, un ou deux hommes pourvus de pagaies sont préposés au service de « gouvernail »; une équipage peut comprendre jusqu'à 60 et même 80 personnes. Les pirogues ont jusqu'à 8, 10 et 12 mètres de longueur.

Toutes les évolutions que font nos canots de sport sont exécutées par ces pirogues. Leur coupe, à la poupe et à la proue, étant à fort

peu près identique et des hommes pourvus de pagaies faisant l'office de gouvernail, un demi-tour de tout le personnel permet d'opérer sans virage une marche rétrograde. Ce mouvement s'exécute à la voix du chef d'équipe : lancée en pleine vitesse, la pirogue est arrêtée. les pagayeurs se retournent simultanément et entament aussitôt la nage dans la direction d'où l'on venait; le signaleur prenant la pagaie qui se trouve à sa portée devient « gouvernail », tandis que l'ancien « gouvernail » fait office de signaleur.

XVI

Poursuite ou retraite.

Dans bien des circonstances, s'il y a eu lutte rangée, soit sur terre, soit sur eau, et si le choc a été donné sans ébranler le moral de l'un des adversaires, la partie sera momentanément abandonnée par celui dont l'ordre a été rompu. Dans l'esprit de l'indigène, cet abandon n'implique pas toujours l'idée de renoncer définitivement au combat ou de commencer la retraite; il peut n'y avoir qu'une modification dans la tactique : l'ordre serré n'ayant pas procuré le résultat recherché, c'est à l'ordre dispersé que l'on demandera le succès.

*
* *

Lorsqu'un parti abandonne définitivement le terrain, le vainqueur se montre généralement impitoyable dans la poursuite, car c'est alors qu'il récolte des trophées et des prisonniers.

Le vainqueur indigène semble être doué d'un don extraordinaire de divination pour apprécier le degré de démoralisation du vaincu et juger de l'instant où il convient d'exécuter une poursuite énergique.

Dans une guerre poursuivie sous la forme de ce que nous avons appelé les « expéditions guerrières », il existe presque toujours un noyau constitué qui pare à tout retour offensif et ce sont les « auxiliaires », dirigés ou accompagnés par des « lieutenants du chef », qui exécutent la poursuite.

Les indigènes font consister très logiquement la retraite, dans la conservation de leur personne par la dispersion et la fuite dans

d'introuvables refuges. L'idée arrêtée de braver l'ennemi dans une position inexpugnable n'existe pas; aussi la prise de l'enceinte d'un village fortifié est-elle habituellement le signal de la fuite. Un réduit, dans les conditions sociales et militaires actuelles des Africains, exposerait ses défenseurs à être tous massacrés. Ce n'est donc jamais de propos délibéré que les noirs s'enferment dans une position sans issue.

Lorsque les circonstances placent les indigènes dans pareille situation, la lutte exige de grands sacrifices de la part de l'assaillant, car les défenseurs, certains d'être tués, combattent avec toute l'énergie des désespérés. Lorsqu'un parti se trouve en présence d'un ennemi ainsi acculé, il a soin, s'il ne peut en avoir raison par la famine, l'incendie ou l'asphyxie, de simuler une retraite totale ou partielle, pour attirer le défenseur dans une direction où se présente une voie de salut, mais où une embuscade a été préparée.

C'est ainsi que parfois les indigènes, découverts dans d'introuvables refuges, où ils avaient espéré se cacher, s'y laissent mourir plutôt que de se rendre.

XVII

Conclusions au sujet du concept de la guerre chez les indigènes.

Les indigènes, et les Africains de culture même relativement élevée, ne peuvent voir dans les guerriers adversaires des instruments d'une volonté supérieure : ils ne peuvent et ne veulent voir en eux que des ennemis individuels et personnels, contre lesquels ils n'ont le secours d'aucune des lois, d'aucun des moyens nationaux ou internationaux que possède l'Europe pour mettre des malfaiteurs hors d'état de nuire, et qu'il leur faut conséquemment détruire lorsqu'ils en trouvent l'accasion.

Selon eux, il faut traiter tout ennemi comme nous traitons les animaux malfaisants : aussi la générosité à la guerre est-elle chose inconnue.

CHAPITRE III.

—

La guerre dirigée par les Européens.

A. GÉNÉRALITÉS AU SUJET DES DEVOIRS DU CIVILISÉ DANS UN CONFLIT AFRICAIN.

Nous considérons comme si importante la définition du rôle du chef européen, en ce qui concerne la « guerre », que nous n'hésitons pas à revenir ici sur quelques idées déjà exprimées, sous une autre forme, dans ce qui précède.

C'est en vain que par les sophismes les plus spécieux on voudrait séparer de la concurrence morale, intellectuelle et économique, la lutte sanglante à laquelle l'humanité est vouée.

En vérité, toutes les formes de la lutte concourent vers le progrès, la guerre légitime comme les autres. Mais la mission des peuples supérieurs est de réduire aux moindres proportions possibles, cette lutte sanglante.

Pour aller en Afrique, s'y rendre vraiment utile et y servir à la fois les intérêts supérieurs de l'humanité et de son pays, l'officier ne doit pas se laisser entraîner à rechercher la gloire des armes.

La gloire des armes, dans la haute acception du terme, s'acquiert dans des luttes où l'on défend le droit et le sol natal; mais ce ne sont pas là *les circonstances ordinaires de la* GUERRE (1) *en Afrique*. Il faut que l'officier n'y fasse la guerre qu'à son corps défendant et qu'il écarte de son esprit toute idée de « gloriole », car il n'est ni chevaleresque, ni humain, d'exercer une action violente contre des peuples inférieurs que l'on a pour mission primordiale de civiliser.

Le jeune officier doit être convaincu que s'il se trouve réduit à faire usage de la force, on ne louera que la supériorité de la discipline et de l'organisation de son peloton ou de sa compagnie. Ses

---

(1) « Guerre » dans le sens d'action de police.

qualités militaires n'auront de mérite que s'il a su donner une suprématie morale à ses troupes.

Que l'on ne se méprenne pas sur la portée de ce que nous venons de dire. Nous ne parlons pas, en ce moment, des expéditions longuement préparées qui ont pour but d'imposer une civilisation supérieure à une contrée désolée par la barbarie; nos commentaires s'adressent à la « force publique » dans l'exercice habituel de sa charge, c'est-à-dire dans les limites du rôle assigné à une « force de police » et « à ses chefs ».

A chaque instant de sa vie au service de l'État indépendant du Congo, l'homme d'esprit développé doit se rappeler les raisons qui l'ont mis en contact avec des races inférieures. Alors il se pénétrera de cette idée qu'il est revêtu d'un véritable sacerdoce à mettre en œuvre au profit de la paix et des bienfaits qu'elle répand.

Nous osons affirmer que là où l'on ne rencontrera pas le fanatisme musulman, un commerce trop âpre ou des groupements de populations placées sous une autorité indigène despotique, l'action du blanc, *si elle est juste*, ne se trouvera enrayée que par des résistances toutes momentanées et presque toujours irraisonnées.

N'oublions jamais que la guerre engendre la guerre; elle occasionne de grands maux, il faut donc qu'elle ne se fasse qu'en vue d'un bien plus grand encore. A quelque échelle qu'elle soit pratiquée, elle ne saurait être un moyen de progrès que pour autant qu'elle ait fait œuvre de sélection historique dans l'humanité.

Il est nécessaire, nous le reconnaissons, si exorbitant que cela puisse paraître, que le chef de poste isolé soit investi du *droit de guerre*, tout comme la sentinelle chez nous peut, en cas de légitime défense ou dans d'autres cas parfaitement déterminés, faire usage de ses armes.

Mais, de même qu'en Europe, cette sentinelle, lorsqu'elle a employé la force, en rend compte devant un conseil, de même aussi, au Congo, le chef de poste qui a déclaré la guerre doit justification de ses actes devant ses supérieurs : il aura à prouver qu'il n'a point agi dans un but d'oppression et qu'il ne pouvait différer les hostilités. Pour que la guerre soit légitime, il faut que la conscience publique, parfois même l'histoire, reconnaisse que la force était le seul remède applicable à la situation. Il faut qu'il soit établi que les peuples ou les hommes subjugués ou disparus constituaient un danger permanent pour l'humanité, ou pour la sûreté de l'État.

B. MOYENS DE GUERRE.

Moyens vivants.

XVIII

Européens.

« Celui qui préconiserait pour l'Afrique centrale une troupe composée exclusivement de soldats européens, ferait preuve de l'inexpérience la plus complète. »

Ainsi s'exprime le major von Wissmann.

Cette opinion est aussi celle de tous les Belges qui se sont occupés de choses militaires dans l'Afrique centrale.

Si nous citons tout d'abord le major von Wissmann, c'est parce qu'il a fait assez récemment l'expérience des troupes blanches lors de la prise du camp de Buschiri (près de Bagamoyo — 8 mai 1889).

A cette attaque ont figuré, outre 6 comgagnies de Soudanais et des irréguliers noirs, un peloton de 40 sous-officiers et 320 marins allemands. Cette expérience n'a plus été renouvelée, et pourtant les opérations avaient eu lieu à la côte, presque sur la plage.

Malgré les facilités relatives du ravitaillement et des moyens de transport, l'expédition toute récente de Madagascar nous offre un autre exemple des difficultés que crée l'emploi en grand nombre de soldats blancs dans les régions à climat intertropical.

Le blanc exige, en effet, une nourriture relativement soignée, ainsi qu'un confort nécessitant des « impedimenta » qui, dans un pays sans voies de communications suffisantes, retarderaient ou empêcheraient les mouvements des colonnes.

XIX

Soldats indigènes.

Sans doute, au point de vue du courage raisonné, du dévouement réfléchi, de la fidélité au drapeau, de la valeur morale, en un mot, le soldat noir ne peut être mis en parallèle avec le soldat blanc.

Mais, par contre, il est incontestable que le nègre peut acquérir

une instruction militaire égale à celle de l'Européen, et que, physiquement, il est très supérieur à celui-ci pour le service militaire en Afrique.

Le noir résiste étonnamment aux intempéries, aux privations, aux fatigues d'une campagne africaine.

Si les opérations sont de longue durée, il sera parfois mal nourri, sommairement vêtu; couchant sur la dure, portant souvent un fardeau en sus de l'équipement d'ordonnance, il peut encore se battre après avoir accompli sous un ciel de feu des étapes qui briseraient l'énergie du soldat blanc le mieux endurci.

La vue perçante du nègre, son ouïe exercée, son instinct pour s'orienter dans les fourrés inextricables, lui sont des qualités naturelles que l'on parviendrait difficilement à inculquer aux blancs et qui sont des plus précieuses dans une guerre africaine.

Dans l'état actuel des choses, on ne peut donc songer à employer dans les rangs de la *force publique* que des soldats africains, indigènes du Congo autant que possible, commandés par de robustes et énergiques officiers et sous-officiers belges.

XX

Cadres blancs.

Il est intéressant de donner ici l'avis d'un homme ayant la grande pratique du maniement des cadres européens. Les observations qui suivent portent l'empreinte de l'expérience personnelle; elles résument des souffrances physiques et morales partagées, des sensations et impressions vécues :

« Le climat », ou, pour employer l'expression de l'auteur, le major von Wissmann, « la « malaria », exerce une influence très
» sensible sur l'humeur des Européens en lui imprimant une dispo-
» sition nerveuse et chagrine que seule peut surmonter une volonté
» énergique, secondée par un tempérament sanguin, un caractère
» gai et insouciant.

» D'autre part, l'isolement et la responsabilité d'un chef de déta-
» chement ou de colonne imposent aux relations de service beau-
» coup de réserve et même une certaine raideur. Dès lors, les rela-
» tions du chef à subordonné, aussi bien que les relations entre
» camarades, présentent un caractère tout autre que dans aucune

3

» garnison d'Europe. L'officier, enlevé pour la première fois à la
» société courtoise et affable de son pays natal, est, en général,
» péniblement surpris du contraste qu'il constate entre ce nouveau
» milieu et l'ancien : il apportait une tendance naturelle à l'expan-
» sion, mais ne trouve pas d'écho, et, se méprenant sur les raisons
» de ce régime inconnu pour lui, il est enclin à y voir de la mal-
» veillance.

» Première déception, mais non la dernière : il s'est embarqué
» rêvant d'aventures, de combats, de grandes chasses; il escompte
» d'avance les occasions où il pourra se signaler : or, elles seront
» rares, les occasions d'actions d'éclat, d'autant plus rares que le
» chef de l'expédition ou de la colonne sera plus expérimenté et,
» par suite, plus convaincu qu'il doit être avare du sang d'une
» troupe derrière laquelle il n'y a pas de dépôts pour combler les
» vides. Cela n'est point compris par le nouveau venu, qui sera
» porté à prendre pour de l'indécision le calme et la tranquillité de
» son chef.

» En attendant un épisode émouvant, le novice africain doit
» subir une période de maigre chère, de pauvres gîtes, de fièvres
» et de nuits d'insomnie, sous le harcèlement continu de mous-
» tiques et d'insectes de toutes sortes.

» Si l'occasion se présente ensuite de se distinguer, la part du lion
» en revient au chef, et les officiers sous ses ordres, qui ont sup-
» porté les mêmes fatigues et les mêmes dangers, s'en trouvent
» abaissés, chagrinés.

» Dès lors, l'officier, dont la demande de campagne en Afrique a
» eu pour mobile principal -- ainsi que cela a lieu bien souvent —
» une dose d'ambition et un besoin de mouvement et d'imprévu
» supérieurs à ceux de la moyenne de ses camarades, éprouve
» déception sur déception.

» Les conséquences de ces dispositions morales sont faciles à
» percevoir et, ajoute le major von Wissmann, c'est à des crises
» morales de ce genre, constatées dans mon cadre, que j'ai dû mes
» heures les plus pénibles.

» Le courage exige de l'empire sur soi-même, ce qui est beau-
» coup plus facile lorsque l'on combat sous les yeux du monde,
» avec l'espoir de gloire, d'éloges et de récompenses, que lorsque
» l'on se trouve bien loin dans le ténébreux intérieur du continent
» sauvage, sans être vu de personnes de connaissance.

» Il est reconnu que plus d'un ne tient pas ferme qui est réputé
» dans son pays comme un caractère décidé.

» Il y a aussi des gens qui voient partout des dangers pour pou-
» voir se vanter de les avoir bravés.

» Je connais tel voyageur qui croit avoir couru les plus grands
» dangers dans une tribu et avoir échappé plus d'une fois à la mort.
» Plus tard, quand je vais demander compte de cet accueil au chef
» de la tribu, j'apprends que ces agressions avaient été des fêtes de
» réception, très usitées en Afrique, de violentes attaques appa-
» rentes, du tumulte, la danse des armes et l'afflux des populations
» désireuses de voir le blanc.

» Remarquons que ces malentendus ont donné lieu à plus d'un
» combat sérieux. D'autres cas encore démontrent que les natures
» irritables qui flairent partout des dangers, commettent souvent
» des méprises et sont de mauvais chefs pour l'Afrique. Dans les
» entreprises africaines, le sang froid est ce que l'on doit exiger
» d'abord du commandant.

» La bravoure demande, sinon à être tempérée, du moins à n'être
» pas outrée. C'est au commandant à veiller à ce qu'un malheur
» n'arrive pas par suite d'une attaque précipitée. L'assurance et le
» calme imposent plus aux soldats noirs qu'une attaque sauvage.

» L'officier qui veut se consacrer au service en Afrique ne sau-
» rait trop puiser aux sources de renseignements et de documents
» que lui offrent les comptes rendus des expéditions coloniales ; il
» devra se mettre en garde contre les récits fantaisistes des *Afri-*
» *cains de salon* (Salon afrikaner) et les narrations imagées qui
» tiennent plus de la légende que de la réalité. Celui-là seul pourra,
» dans ces contrées lointaines, consacrer au service de la mère-
» patrie la totalité de ses facultés, qui aura su d'avance mettre
» toutes choses au point et acquérir une notion exacte des épreuves
» qu'il aura à subir et des efforts d'énergie et de volonté qu'il aura
» à déployer (1). »

XXI

Cadres noirs.

Les noirs ont généralement pour principe que la raison du plus fort est toujours la meilleure ; aussi, les gradés subalternes noirs ne

(1) Etude publiée par le *Militair-Wochenblatt* et analysée par la *Revue militaire de l'étranger*.

se font-ils guère scrupule d'abuser de l'autorité que leur confère leur grade pour adresser de faux rapports à charge d'inférieurs, surtout si ceux-ci ne se trouvent pas directement placés sous leurs ordres.

Il serait donc hautement désirable que les soldats de la force publique fussent compris de leurs chefs blancs, afin que ceux-ci pussent entrer en relation directe avec leurs hommes. Les officiers et sous-officiers blancs qui sauront faire leurs enquêtes sans le secours d'interprètes intéressés et peu dignes de foi, auront toujours un plus grand ascendant moral, parce qu'ils décideront en pleine connaissance des faits.

Un désidératum est d'arriver à créer de bons sous officiers et caporaux indigènes, ayant une véritable éducation militaire et parlant la langue que préconiserait l'État. Habitant au milieu de leurs soldats, auxquels ils seraient moralement bien supérieurs, ils deviendraient les intermédiaires directs entre eux et les officiers et sous-officiers belges.

On leur demanderait d'être les interprètes des désirs et des besoins de leurs hommes et ils seraient ainsi bien placés pour surveiller constamment l'état d'esprit de ceux-ci.

Lorsque la langue officielle de l'État sera suffisamment répandue dans le pays et lorsque les colonies d'enfants, complètement organisées, auront donné ce que l'on est en droit d'en attendre, les écoles africaines suffiront à former le personnel pour la plupart des services.

XXII

Employés et ouvriers militaires.

Comptables et magasiniers. — Parmi les noirs recrutés à la côte, on trouve des jeunes gens sachant lire et écrire et faisant de bons comptables ou magasiniers. Plus tard, les colonies d'enfants nous fourniront pour ces emplois des éléments indigènes.

Infirmiers et pharmaciens. — Le personnel médical trouve de très bons infirmiers parmi les noirs. Lorsque l'importance du service ne permet pas au médecin de suffire lui-même aux soins de la pharmacie, il est prudent de ne confier qu'à un spécialiste la manipulation des médicaments.

Clairons, tambours et musiciens. — Avant 1888, les contingents

recrutés en dehors de l'État renfermaient parfois des musiciens formés dans les missions étrangères. Depuis longtemps, l'État fait donner l'enseignement indispensable pour le clairon, le tambour ou la musique, par des instructeurs européens à son service.

Armuriers et mécaniciens. — Une troupe doit être pourvue du personnel nécessaire pour réparer et entretenir le matériel de guerre, armes et machines. Il convient que les armuriers et les mécaniciens chefs de service soient des Européens ou des noirs de confiance, car tout ce qui est métal exerce une telle fascination sur les indigènes qu'ils ne peuvent guère se défendre de soustraire des pièces de rechange et des outils. Comme aides-armuriers ou aides-mécaniciens, les indigènes rendent d'excellents services.

Lavandiers et tailleurs. — Les métiers de lavandiers et de tailleurs étant généralement exercés par des nègres dans le bas Congo, on pourra toujours recruter parmi les gens de la côte des artisans de ce genre.

Cordonniers, bourreliers et selliers. — La cordonnerie n'est pas représentée au Congo, et pour cause, la chaussure y étant presque totalement inconnue (1). Cependant, là où se trouvent réunis un grand nombre de blancs, il sera utile d'avoir à sa disposition un Européen cordonnier-bourrelier-sellier ou mieux, si possible, un indigène connaissant ces métiers.

Couvreurs, briquetiers, maçons et charpentiers. — Les couvreurs en chaume se trouvent dans les districts; les briquetiers, les maçons, les charpentiers, etc., se recrutent à la côte. Il y a lieu de signaler que ces hommes ont généralement manié des outils anglais différant notablement des nôtres. Il faudra tenir compte de cette particularité dans les approvisionnements d'outils. Toutefois, les missions et les colonies d'enfants fournissent des artisans dressés d'après notre système belge.

XXIII

Irréguliers et auxiliaires indigènes.

A côte des troupes régulières de la force publique, dont ils ne font point partie, viennent naturellement se placer les contingents irréguliers ou auxiliaires.

(1) Excepté dans le nord-est, où les populations ont été en contact avec les Égyptiens et les Arabes du Soudan.

Les troupes irrégulières locales sont recrutées et commandées par les chefs indigènes; elles sont surveillées par les officiers belges ou placées directement sous leurs ordres.

Elles ne reçoivent pas de solde, étant entretenues par leurs chefs, qui ont pris à ce sujet des arrangements avec le gouvernement; il peut leur être fourni des armes et des munitions.

Les effectifs varient suivant les districts et selon les circonstances.

Les contingents irréguliers devant accourir aux armes à la première réquisition, il convient de songer à procéder, chaque année, dans les districts où la chose serait possible, à un ou deux exercices de mobilisation.

Des doutes avaient été émis sur la valeur de ces sortes de troupes et sur l'opportunité de leur emploi. Depuis, on a pu, en certaines occasions, apprécier leurs qualités spéciales.

Les auxiliaires indigènes sont excellents comme éclaireurs.

Il y a presque toujours avantage à leur laisser leurs propres armes : lances, fusils à silex ou à piston, etc. Il serait, du reste, dangereux de leur confier des fusils de valeur; n'ayant pas la solidité des troupes disciplinées, ces noirs pourraient, dans une crise de panique, jeter tout simplement leurs armes, afin de battre plus aisément en retraite; on conçoit aussi que la tentation puisse leur venir de les conserver pour leur usage personnel.

L'emploi des auxiliaires exige une grande circonspection et demande une parfaite connaissance politique du pays, car il est certain que ces foules armées pourraient, à un moment donné, constituer un danger sérieux pour l'ordre public.

Il faut surveiller soigneusement les auxiliaires et prendre de rigoureuses mesures pour leur interdire les inutiles atrocités qui leur paraissent naturelles; jamais ils ne pourront être employés seuls.

XXIV

Femmes à la suite des troupes.

Le *Recueil administratif* spécifie que « les commandants de troupes peuvent, suivant la durée des expéditions et les circonstances, permettre aux femmes de suivre les colonnes, ou les obliger à rester aux chefs-lieux de district ou à la base de l'expédition. »

La présence des femmes dans les colonnes en expédition est fort

souvent des plus utiles : en pays ami, les indigènes y voient un gage de sécurité pour les leurs; en pays ennemi, les ménagères vont aux champs abandonnés recueillir les vivres et tout ce qui est nécessaire à la préparation des repas de leurs maris.

Moyennant une très légère rémunération, les femmes mariées se chargent volontiers de faire la cuisine des troupiers célibataires; on peut ainsi consacrer plus de temps à l'instruction militaire et les soldats sont heureux d'être débarrassés des soins du ménage qui demandent beaucoup de peines, surtout lorsqu'il s'agit de préparer le chikwangue (manioc). Ils mangent mieux et le physique comme le moral s'en trouvent bien.

Dans les opérations organisées et conduites de si remarquable façon par Van Kerckhoven, Dhanis, etc., des femmes avaient été autorisées à acccompagner leurs maris; l'épreuve a été concluante.

Même pendant l'action, dans une lutte défensive surtout, les femmes peuvent rendre des services en excitant le courage des combattants. A Agordat, par exemple, selon les récits des Italiens, les Soudanaises ont montré le plus grand courage en portant, au plus fort de la mêlée, de l'eau aux combattants; quelques-unes même furent tuées ou blessées en secourant leurs maris tombés sur le champ de bataille; au retour de l'expédition, celles qui n'y avaient pas pris part demandaient aux officiers si leurs maris s'étaient bien comportés, se montrant aussi fiers que ceux-ci des éloges qui leur étaient décernés. Dans les récentes rencontres entre les troupes coloniales italiennes et les Abyssins, les mêmes faits se sont reproduits.

Il ne faudrait pas, cependant, ériger absolument cette pratique en règle absolue. Dans des expéditions vraiment militaires, entreprises au milieu de tribus très guerrières, la colonne de marche, pouvant être très exposée à des attaques soudaines et violentes, doit être débarrassée des *impedimenta* qui ne seraient pas absolument indispensables.

XXV

Animaux.

Il n'est guère à prévoir qu'on puisse, avant longtemps, employer la cavalerie au Congo. Le terrain du bassin central ne s'y prête guère. Ce n'est que dans les parties extrêmes du territoire qu'un avenir peut s'ouvrir un jour à cette arme pour le combat.

Dans bien des régions, on pourrait employer le cheval ou tout autre animal de selle pour monter des courriers et quelques éclaireurs. On emploie aussi des montures pour diminuer les fatigues imposées aux cadres blancs. Déjà des chevaux, des mules, des ânes, des bœufs, ont rendu de grands services dans cet ordre d'idées. Il faut, toutefois, prévoir, avant d'emmener ces animaux, les difficultés et les dangers que présente le passage de certaines rivières de grande largeur.

La mule a fait ses preuves dans tous les terrains; cependant, il faut lui préférer le bœuf dans les contrées marécageuses. Comme animal de bât, l'âne paraît appelé à rendre de bons services partout où la forêt vierge ne présente pas un obstacle trop difficile à vaincre et où il est possible d'organiser à l'avance des relais et de donner aux animaux la nourriture et les soins nécessaires.

Le bassin central du Congo ne se prête guère à l'usage du charroi, mais certaines parties extrêmes du territoire de l'Etat paraissent devoir permettre, à bref délai, l'utilisation de voitures à puissants attelages, à la mode des boers.

MOYENS MATÉRIELS.

XXVI

Armes à feu portatives. Baïonnette.

Les conditions principales que doit remplir une *arme à feu destinée au soldat noir* de la force publique sont : la facilité d'entretien, un mécanisme robuste et simple, une grande résistance aux chocs et une longueur de canon peu considérable (1).

Il est désirable de s'en tenir à une arme réglée pour donner une trajectoire suffisamment tendue aux distances restreintes auxquelles s'exécutent généralement les tirs au Congo (200 à 300 mètres) et ne nécessitant que l'emploi d'un unique cran de mire; le calibre doit être assez fort afin que le projectile ait une masse suffisante pour ébranler par son choc le système nerveux et pro-

(1) Condition qui, toutefois, n'est essentielle que dans la partie centrale du bassin du Congo, où la marche dans les fourrés rend difficile le maniement d'une arme longue.

duire des blessures entraînant une forte hémorragie; sinon, le nègre blessé ne sera pas, vu son extrême endurance, mis immédiatement hors d'état de nuire.

L'armement de la force publique de l'Etat indépendant du Congo est l'*Albini* qui était en usage en Belgique avant l'adoption du fusil Mauser; mais les blancs sont armés de ce dernier. La réserve en munitions est fixée à 200 cartouches par arme en service.

Le fusil Albini semble bien préférable au Mauser pour le service en Afrique; il répond mieux aux désidérata que nous venons d'exposer; sa balle est plus lourde; il est moins sujet à se détériorer; enfin, ses cartouches se conservent sans altération, ce qui n'est pas toujours le cas pour celles du Mauser.

Des *fusils à piston* sont mis à la disposition des commissaires de certains districts pour l'armement des irréguliers ou des milices indigènes. Il pourrait être avantageux d'employer dans ces armes, surtout pour les tirs exécutés dans la brousse, des cartouches à trois ballettes qui donnent à ces tireurs peu exercés plus de chances d'atteindre un but souvent malaisé à discerner, les indigènes excellant à se servir des abris du terrain. (Dans la récente expédition contre les Ashantis, des contingents d'éclaireurs ont reçu des cartouches à chevrotines.)

Dans quelques régions, les auxiliaires prennent part aux actions militaires avec leur propre armement, qui comporte parfois le *fusil à silex*; il est d'usage, dans ce cas, de leur fournir de la poudre dont il conviendra d'être parcimonieux, car ils s'efforceront souvent de ne pas l'utiliser au service de l'Européen et de la conserver pour leur propre usage.

Outre le fusil perfectionné, l'équipement du blanc comprend aussi un *revolver*.

Il est utile de posséder un certain nombre de revolvers en réserve afin de pouvoir armer d'une façon non apparente des soldats de confiance lorsque l'on aura des raisons pour se défier des indigènes, tout en ne voulant pas se montrer en appareil de guerre.

Dans la plupart des campagnes coloniales africaines, on a pu constater que les commandants de colonnes qui n'étaient pas, au début des opérations, partisans de la *baïonnette*, ont fini par en prescrire l'usage; certains même ont voulu la voir figurer en permanence au bout du canon. Toutefois, cette opinion nous paraît excessive, tout aussi bien que celle qui conclut au rejet absolu de baïonnette.

Selon nous, la baïonnette est à recommander pour l'assaut et les combats dans les contrées où la brousse domine. Elle doit toujours être mise au canon du fusil par les sentinelles, les flanqueurs, les troupes d'avant garde, etc., et, en général, par toute troupe qui traverse un pays fourré où quelque embuscade est à craindre. Les noirs s'en serviront en guise de lance en beaucoup de circonstances et ménageront ainsi leurs munitions.

Dans les combats de nuit (surprises), la baïonnette est indispensable. Au point de vue moral, elle a une immense valeur pour une troupe à court de munitions.

Dans certains cas, la formation en carré peut sauver une troupe. Or, dans la dernière phase du combat, un carré non hérissé de baïonnettes ne présente qu'une résistance illusoire.

Toutefois, la baïonnette triangulaire de l'albini serait avantageusement raccourcie de moitié, ou mieux encore, peut-être, remplacée par un court yatagan qui, en dehors du combat, rendrait des services pratiques : au bivouac, pour couper le bois et les herbes ; en marche, pour se frayer un chemin dans la brousse ou sous bois.

XXVII

Outils de campement.

La *machette* (1) est un outil de pionnier, d'une grande utilité dans les marches et les stationnements. Il convient à toute colonne d'en emporter dans une certaine proportion.

Il serait mieux encore d'avoir une sorte de machette faisant office de baïonnette, comme celle dont étaient armés les Anglais dans leur dernière campagne contre les Ashantis.

XXVIII

Artillerie.

Le canon produit des effets matériels et surtout moraux très importants. Il est indispensable pour renverser certains obstacles.

(1) Coupe-coupe des Français.

Malheureusement, la mobililité des colonnes et les exigences du transport à dos d'homme limitent les dimensions et les poids de ces espèces d'armes.

Il faut ajouter que les projectiles tirés à grande vitesse, traversent, sans les renverser, les palanques, murs en pisé, etc., de sorte qu'il ne faut pas compter sur eux pour faire brèche dans un boma.

ARTILLERIE DE CAMPAGNE.

Il existe, en service, dans l'Etat :

Des canons système Hotchkiss de 37 millimètres.

Poids total : 34 kilogrammes.

Affût à chandelier avec blindage : Poids du chandelier, 23 kilogrammes; poids de la colonne à crapaudine, 55 kilogrammes; poids du blindage, 33 kilogrammes.

Charges : 80 grammes poudre française R. S. : Obus ordinaire avec douille et charge, 455 grammes; obus en acier, 505 grammes; boîte à balles, 570 grammes.

23 canons Nordenfelt de 47 millimètres.

Ces pièces ont été construites par la Société Cockerill, spécialement pour le service au Congo. Elles ont pour avantages principaux :

a) La légèreté du canon;

b) La décomposition de l'affût en plusieurs parties;

c) La réunion des projectiles, charges et amorces en un seul élément.

Le *canon* proprement dit ne pèse que 80 kilogrammes; avec l'appareil de fermeture, 86 kil. 500. Pour les marches, il est renfermé dans une gaîne en cuir munie d'anneaux, dans lesquels on glisse une perche; deux hommes suffisent au transport de la pièce. Dans les montées et les descentes, on emploie quatre hommes.

L'affût se décompose pour le transport en diverses parties :

a) Le flasque gauche, 25 kil. 500; la corde d'enrayage, 1 kil. 500; l'écouvillon, 1 kilogramme, au total 28 kilogrammes, forment une charge placée dans un sac de toile;

b) Le flasque droit, auquel sont fixés à charnière les tirants-entretoises, 27 kilogrammes, forme une charge placée dans un sac en toile;

c) L'essieu, les rondelles et esses, 19 kilogrammes; la crosse d'affût, 8 kilogrammes, ou 27 kilogrammes, forment une charge placée dans un sac en toile;

d) Chaque roue, 23 kilogrammes, forme une charge sans emballage aucun;

e) La vis de pointage avec levier, 10 kil. 500, forme une charge placée dans un sac en toile.

A chaque canon Nordenfelt sont jointes :

a) Une caisse pour matières d'entretien, 34 kilogrammes (une charge);

b) Une caisse pour accessoires, 15 kilogrammes; une hausse, 500 grammes, ou 15 kil. 500 (demi-charge);

c) Trois boîtes de service en aluminium, où sont placés avant chaque combat les projectiles jugés nécessaires. Ceci afin de ne pas devoir ouvrir, au moment du combat, les caisses dans lesquelles les munitions sont envoyées d'Europe

Une boîte de service en aluminium, renfermant 10 cartouches à obus, pèse 25 kilogrammes (une charge).

Une boîte de service en aluminium, renfermant 10 cartouches à boîtes à balles, pèse 29 kilogrammes (une charge).

Les caisses dans lesquelles les munitions sont envoyées d'Europe sont en bois, doublées de zinc et hermétiquement soudées. A l'intérieur se trouve un cadre en laiton destiné à maintenir les cartouches en place.

Une caisse à munitions, renfermant 10 cartouches à obus, pèse 27 kil. 500.

Une caisse à munitions, renfermant 10 cartouches à boîte à balles, pèse 31 kilogrammes.

Enfin, une caisse contenant 200 fusées à percussion pèse 21 kilogrammes.

Comme on le voit, à part le canon, dont le transport nécessite deux hommes, tous les accessoires : affût, munitions, etc., sont décomposables en éléments ne dépassant pas 35 kilogrammes, charge d'un porteur. Il en résulte que, dans l'état actuel de l'artillerie, cet armement convient le mieux au Congo et peut suivre partout l'infanterie, tout en ne grossissant pas d'une façon exagérée, le nombre des porteurs à adjoindre à la colonne. Avec des hommes

exercés, le montage ou le démontage de la pièce ne demande pas cinq minutes et, une fois montée, la pièce est aussi bien fixée que si l'affût était d'une pièce. Des précautions spéciales ont été prises pour éviter les pertes de tirants-entretoises, clavettes, esses, etc. Toutes ces petites pièces sont fixées à demeure sur les grosses pièces, au moyen de charnières ou de chaînettes ou cordelettes en acier.

Un règlement, élaboré sur place, pour le service spécial de ce canon, a été publié et mis entre les mains des agents qui ont charge de ce matériel en Afrique. Un chapitre de ce règlement, destiné aux sous-officiers non issus de l'artillerie, leur donne tous les détails nécessaires sur le pointage et le tir.

12 canons Krupp de 7c5, dits de montagne.

Ces pièces sont quelque peu analogues au matériel de notre artillerie à cheval, mais sont placées sur affût de montagne. Sans être, à cause de leur poids et de celui de leurs munitions, aussi maniables que les canons Nordenfelt de 47 millimètres, elles n'en ont pas moins rendu de sérieux services, notamment pendant la guerre arabe et lors du bombardement de Nyangwé. Grâce à elles, les troupes du baron Dhanis ont pu se lancer à l'assaut des bomas arabes, après en avoir incendié les habitations. A bord des vapeurs, ces pièces, montées sur affût hydraulique, ont également rendu de grands services; toutefois, on doit plutôt compter cette artillerie comme parc mobile de siège que comme armement de campagne.

Les projectiles comprennent des obus et des boîtes à balles.

Renseignements divers.

Poids moyen des projectiles.	kil.	4.300
Poids du canon		100.000
Poids de l'affût sans roues.		103.000
Poids d'une roue.		55.000
Poids d'une caisse à munitions contenant 8 projectiles . .		34.000
Poids de la charge de poudre		0 450

16 canons mitrailleuses automatiques du système Maxim Nordenfelt.

Ces armes tirent la cartouche Albini. Elles sont très délicates et demandent beaucoup de soins. Confiées à des gens inexpérimentés,

elles sont vite hors d'usage. Au contraire, quand elles sont employées par une personne bien au courant de leur maniement et prenant d'elles tous les soins voulus, elles peuvent rendre d'excellents services. L'effet moral qu'elles produisent sur les noirs est considérable.

Elles tirent sans interruption 334 cartouches, placées dans des rubans de toile. Des machines à charger, fort simples, facilitent la mise en place des cartouches dans ces rubans; mais l'humidité gonfle souvent ceux-ci et en gêne le fonctionnement.

Les mitrailleuses destinées à être employées sur terre sont montées sur affût trépied léger. Certains de ces affûts sont munis de roues, pour faciliter les changements de position. Sur les bateaux, on emploie l'affût chandelier. Tous ces affûts sont munis d'une plaque cuirasse pour protéger contre les balles le servant de la mitrailleuse.

Le tir peut être continu ou se faire coup par coup, au gré du tireur. La vis de pointage permet de fixer le pointage en hauteur et d'imprimer au canon un mouvement horizontal, de façon à disperser les balles sur une certaine étendue de terrain en largeur.

La mitrailleuse se transporte très facilement à dos d'homme; elle peut également se transporter à dos d'âne ou de mulet; on emploierait, dans ce cas, trois selles.

Voici le poids de ses principaux éléments :

Canon avec mécanisme	29 kilog.
Affût trépied avec plaque cuirasse	30 —
Coffret à munitions avec ceinture et 334 cartouches .	20 —
Caisse de 480 cartouches.	20 —
Caisse d'outils	9 k. 500

Avec chaque mitrailleuse, il existe :

1 machine à charger;
1 fermeture de culasse de rechange;
1 série d'outils et de rechanges;
4 coffrets à munitions;
4 bandes pour les cartouches.

Il a été élaboré, en Afrique, un règlement spécial qui tient compte des dispositions particulières à observer pour l'entretien, le tir et le maniement de ces armes, d'après l'expérience acquise au Congo.

Ce règlement a été distribué à chacun des agents qui ont charge des mitrailleuses.

De plus, les agents de la force publique sont initiés, avant leur départ d'Europe et à leur arrivée en Afrique, à la batterie de Shinkakassa, au maniement et au tir de cette arme.

Des canons lisses de bronze de 27/8 pouces anglais.

Ces anciennes pièces sur affûts bas sont employées pour les saluts réglementaires dans les ports de la bouche du fleuve, pour le flanquement des ouvrages et pour la défense de certains postes du haut Congo. Ces canons ont été acquis par l'État pour être approvisionnés uniquement à poudre, étoupilles et boites à balles et pour permettre aux stations difficiles à pourvoir de munitions, d'improviser des projectiles au moyen de débris divers.

ARTILLERIE DE FORTERESSE.

Nous ne signalons que pour mémoire l'artillerie du fort de Shinkakassa.

ATELIERS. — OUTILS POUR ARMURIERS ET RECHANGES POUR ARMES.

Ces installations et ces matériaux sont fournis aux stations, districts et camps par les soins du service de la force publique.

XXIX

Équipement et habillement.

Pour les officiers et les cadres blancs, cet *équipement* est emporté d'Europe ; nous n'en parlerons donc pas ici.

Le soldat noir reçoit, en même temps que ses armes, un *ceinturon* avec plaque, une *cartouchière*, un *nécessaire d'arme*, un *fourreau* et *porte-baïonnette*, une *bretelle de fusil*.

Chaque soldat reçoit annuellement une tenue et une couverture en laine.

La *tenue* comprend une veste-blouse en toile bleue, bordée de rouge, une culotte large bleue, un fez rouge et une ceinture en serge

également rouge. Pour la grande tenue, les vêtements sont en serge bleue.

Lorsqu'une troupe se met en route, il est distribué aux hommes un *équipement complémentaire*, comprenant une gourde, une besace en toile imperméable, une marmite (individuelle ou par groupe), des vivres de réserve et une couverture imperméable; cette dernière sert d'enveloppe à la couverture de campement; elle se porte en sautoir sur l'épaule droite. Dans certaines circonstances et pour certains contingents, cet équipement est complété par des bottines ou des sandales.

Pour le service de garde pendant les nuits froides, l'habillement comporte un *caban*.

Clairons, musiques et tambours.

Ces instruments font partie du matériel de la force publique et sont portés en justification dans les districts et les camps où ces objets sont en usage.

XXX

Traitements et soldes. — Vivres. — Logement. — Matériel.

Il est de jurisprudence que l'État ne contracte aucune obligation envers ses agents ou envers leurs héritiers, pour les cas de mort ou d'accident. Les traitements et les soldes, alloués en sus du logement et de la nourriture, doivent pourvoir à la constitution d'un pécule, afin que les agents cessant leurs fonctions pour cause de maladie ou d'accident, ou les héritiers d'un agent décédé, ne soient pas dénués de toute ressource. Les fonctionnaires de tout rang veillent donc à ce que leurs inférieurs ne dépensent pas en Afrique une grande partie de leurs traitements ou soldes. Une sage mesure à conseiller est l'assurance sur la vie avant le départ d'Europe.

Outre le traitement ou la solde, les cadres blancs et les soldats noirs ont droit à la *nourriture et au logement* appropriés aux circonstances dans lesquelles ils se trouvent. Dans certaines régions, cette allocation est remplacée par une *indemnité journalière;* ailleurs, le personnel blanc de la force publique est nourri par les soins des agents à ce préposés dans les camps ou les stations, et au même titre que les fonctionnaires et agents de même assimilation.

Les soldats noirs reçoivent parfois une indemnité pécuniaire ou des articles d'échange, pour leur permettre de se procurer leur nourriture journalière. Dans certains cas en station, et la plupart du temps en route, les soldats sont nourris par les distributions faites ou ordonnées par le commandement.

Un système mixte — indemnité ou distribution — peut être employé.

En station, les cultures, la chasse et la pêche sont étendues autant que possible, afin de dégrever le budget de l'État.

Le *matériel* de cuisine est envoyé aux stations par les soins de l'administration centrale locale, dont le siège est à Boma. Cependant, tout agent reçoit, en quittant la Belgique, une cantine de campagne pour son usage personnel pendant les marches en Afrique.

Le matériel de cuisine pour les noirs n'est fourni que pour les déplacements. En station, ils se servent généralement de poterie indigène ou de quelques marmites une fois données par l'administration.

La nourriture des noirs se compose en majeure partie de végétaux : riz, maïs, haricots, pois, manioc, bananes, ignames, patates douces, pastèques, etc., etc., avec assaisonnement d'huile de palme, de sésame, de piments, etc.

A cet ordinaire, on ajoute aussi souvent que possible du poisson frais ou séché, du gibier, de la viande d'hippopotame, de chèvre ou de mouton, fraîche ou boucanée.

Il a été reconnu que le système des cuisines en commun adopté dans l'armée belge est peu pratique au Congo, dans l'état actuel des choses. D'ailleurs, le soldat noir aime à faire sa cuisine lui-même ou mieux encore, à la faire préparer par sa femme.

XXXI

Approvisionnements de résistance.

Dans les régions peu sûres, il est constitué des camps permanents où des approvisionnements sont accumulés en vue d'événements de guerre toujours possibles; on sera de la sorte à l'abri des premières hostilités, qui se manifestent tout d'abord par l'augmentation exagérée du prix des vivres ou par le refus des populations de tenir les marchés habituels.

L'aménagement de puits ou de sources d'eau potable et la bonne organisation de cultures, à l'abri des coups de main, constitueraient la base des approvisionnements de résistance.

XXXII

Utilisation du terrain. Fortifications. Défenses accessoires.

L'érection de *fortifications permanentes*, pourvues d'un puissant armement pouvant défier l'attaque d'un ennemi extérieur, est une question toute de gouvernement. Nous nous bornerons à dire, dans ce recueil, qu'il existe au Congo, en amont de Boma, devant une passe obligée du fleuve, un important fort-batterie de côte, pouvant braver les moyens dont disposent les navires de guerre.

La création de fortifications permanentes en des points importants du territoire, pour résister à des coalitions indigènes ou à un exode de populations limitrophes, relève de la compétence du chef du gouvernement local.

*
* *

Mais, dans le principal centre de chaque district et dans certains postes importants, la nécessité de se mettre à même d'agir activement à l'extérieur avec la majorité du personnel disponible, tout en abritant contre les intempéries, les convoitises et les vols, voire contre un coup de main, un important matériel de guerre, des stocks d'articles d'échange et d'approvisionnements de toute nature, créée, pour les chefs de ces districts et les commandants de ces stations, l'impérieux devoir de se préoccuper de ces exigences militaires, dans l'érection de ces établissements. — En dehors des considérations politiques, administratives et hygiéniques, l'emplacement, le tracé et les constructions devront satisfaire à ces exigences.

Les principales conditions militaires à remplir pour de semblables constructions sont les suivantes :

EMPLACEMENT.

Commandement sur le terrain extérieur et sur les avenues d'accès, vues étendues, facilité de surveillance, facilité de communications avec le gouvernement local central, avec les magasins

principaux, les camps permanents et les différentes parties du district ou de la région; facilité d'accès pour l'arrivée des marchandises, du matériel et des renforts en hommes, facilité de sortie pour permettre de faire rayonner dans le district et dans la région, ce matériel, ces marchandises et ces renforts; facilité d'accès et de départ pour émissaires et courriers; proximité de ressources naturelles; assurance absolue d'accès à une eau potable et au bois de cuisine.

TRACÉ.

Etant donné le matériel à abriter, il faut établir un tracé minimum de façon à abriter le poste avec le moins de fusils possible. Le tracé doit permettre, avant tout, de retirer le plus grand effet du feu, afin d'utiliser les avantages obtenus par l'emplacement. Si les conditions exigées pour l'emplacement n'ont pu être réalisées, c'est par le tracé que l'on donnera au poste les qualités qui lui manquent. Le tracé doit assurer par le fusil et parfois par le canon le flanquement des saillants, des courtines et des portes; il doit permettre de battre efficacement par le canon les grands espaces découverts, tels que les steppes dénudées ou rocheuses et les sections de cours d'eau. Le tracé doit aussi permettre l'établissement de cavaliers-réduits qui ont, en Afrique, un but spécial à remplir : rendre possible la défense du poste par une très faible partie de sa garnison, lorsque la majeure partie de celle ci est employée au loin.

Les cavaliers-réduits doivent, par leur commandement, permettre le tir dans les fourrés et les hautes herbes, et par leur emplacement dans le tracé, permettre de diriger des feux efficaces vers les portes, les saillants et les parties faibles de l'enceinte.

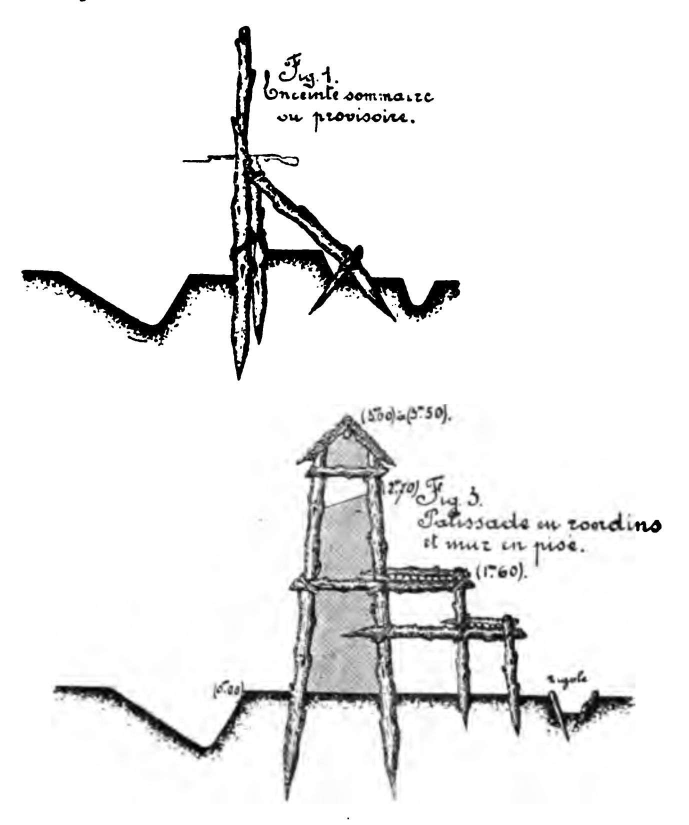
CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT DES POSTES.

Abords. — L'ensemble du poste militaire doit être, dans la mesure possible à réaliser au milieu d'une végétation luxuriante, entouré d'une zone découverte pour donner aux feux un bon champ de tir. Nous recommandons à cet effet des cultures de patates douces, d'arachides, de manioc et même de maïs et de bananes, ces deux dernières plantes étant faciles à coucher en cas d'attaque. Des défenses accessoires « ajourées », placées sous le feu efficace, doivent briser l'élan des assauts et limiter les zones d'attaques tout en

permettant les sorties. Les constructions combustibles et ne faisant pas partie du système militaire du poste doivent être faciles à renverser et pouvoir constituer, après leur destruction, une défense accessoire ; elles doivent être disposées de façon à permettre de diriger en tout temps des feux sur les avenues principales et les plus accessibles.

Enceinte. — L'enceinte doit être, par sa hauteur, à l'abri de l'attaque de vive force et de l'escalade, et, par sa nature et son épaisseur, à l'abri des moyens de destruction de l'ennemi.

Les croquis ci-après donnent différents profils, parmi lesquels on choisira les plus pratiques à construire au moyen des matériaux dont on disposera.



La description d'une constitution plus compliquée de l'enceinte sortirait du domaine de ce manuel.

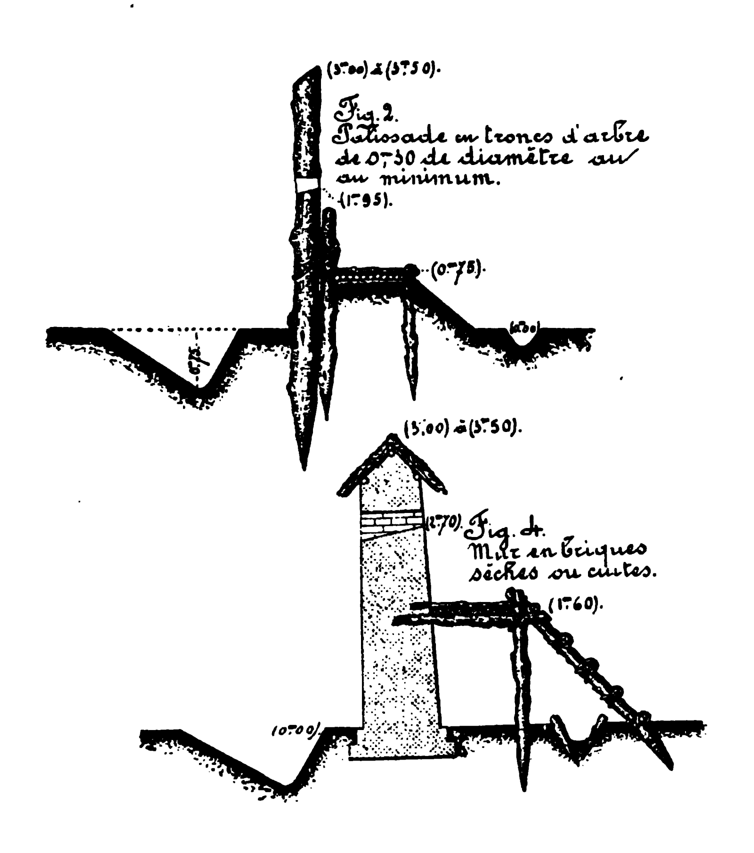


Fig. 2.
Palissade en troncs d'arbre de 0m30 de diamètre au minimum.

Fig. 4.
Mur en briques sèches ou cuites.

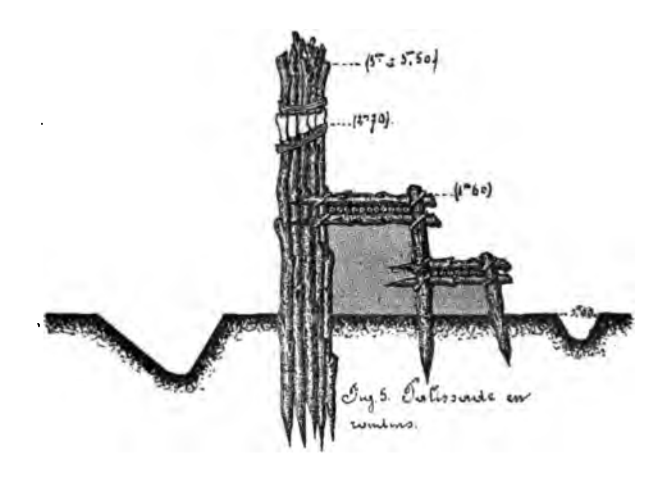
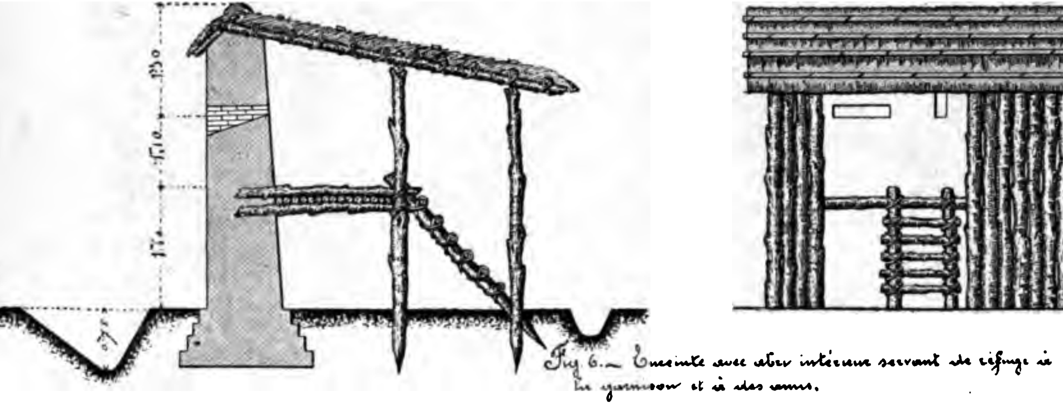


Fig. 5. Palissade en rondins.



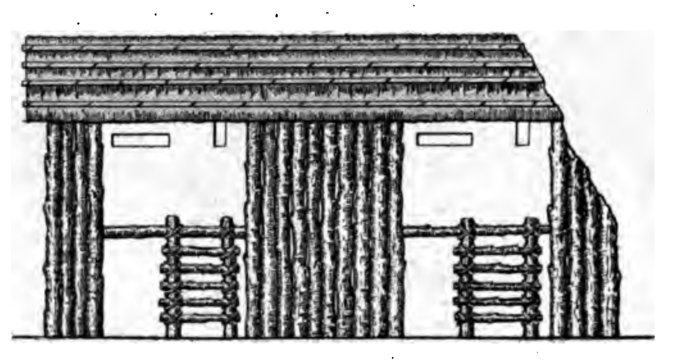


Fig. 6. — Enceinte avec abri intérieur servant de refuge à la garnison et à des armes.

CAVALIERS-RÉDUIT CONSTITUANT UN POSTE.

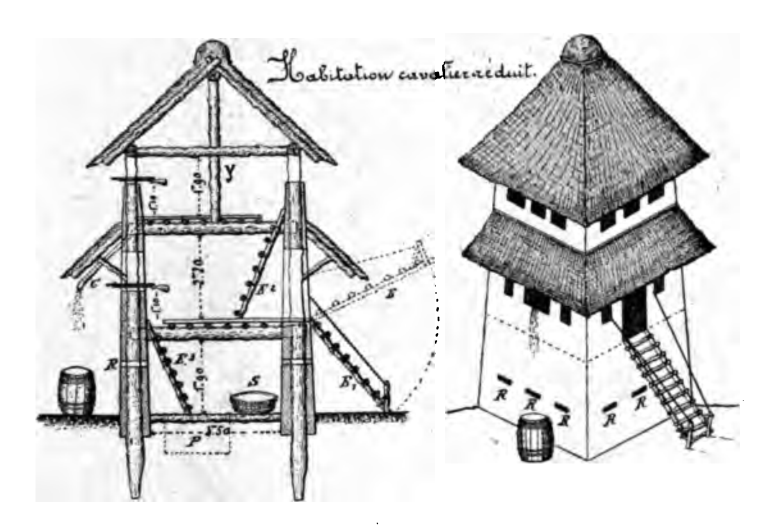
Dans un petit poste abritant du matériel, ou situé en un point à garder, la fortification se trouvera limitée à une habitation *cavalier-réduit* entourée d'une petite palissade. Dans les postes de plus grande importance militaire, les habitations peuvent être plus ou moins indépendantes des cavaliers-réduits, et certains de ces derniers ne seront habités en temps ordinaire que par des postes de surveillance et des gardes-magasins; en temps de siége, ils seront munis de petites garnisons de défense.

Nous n'entrerons pas dans des considérations plus étendues en ce qui concerne l'organisation d'un poste important dont la construction et l'occupation ne seront jamais confiées à un débutant; nous bornerons donc ce paragraphe à ce qui concerne l'établissement d'un petit poste.

Voici le type que nous préconisons pour le cavalier-réduit d'un petit poste constituant le refuge de siége d'un blanc avec quelques soldats, et abritant un petit dépôt :

La tour peut être construite en pisé sur clayonnage, en briques séchées au soleil autour d'une charpente en bois, ou en briques cuites.

Elle se compose d'une chambre-magasin au rez-de-chaussée, à laquelle on a accés par l'échelle E^2 venant du premier étage; cette



salle est éclairée et aérée au moyen de regards R, que l'on tient toujours prêts à être bouchés. Si les environs de la construction sont bien asséchés, on peut encore creuser, sous le milieu de ce rez-de-chaussée, une cave à poudre P.

Une chambre de 3m50 de côté et de 2m20 de hauteur constitue le premier étage, auquel on a accès au moyen d'une échelle mobile E1, que l'on peut relever de nuit dans la position E. La porte, les fenêtres et les meurtrières doivent présenter une résistance suffisante aux projectiles dont l'ennemi peut disposer. Si la tour est construite en pisé, celui-ci peut s'arrêter au-dessus du premier étage, et se continuer en un clayonnage plafonné formant en même temps parquet du balcon cavalier; ou bien le pisé peut s'élever autour du balcon jusqu'à 1m10 du parquet; une vérandah rattachée au balcon couvre, dans la mesure du possible, les fenêtres et les meurtrières du premier étage.

La toiture du cavalier est construite assez légèrement pour pouvoir être aisément abattue en cas d'incendie. Si l'ensemble de la construction est solide, on peut couvrir le cavalier d'un toit en pisé ou en briques, ce qui le met à l'abri de tout incendie; des débris de zinc d'emballage le protègent contre les grandes pluies.

Dans tous les cas, le parquet du cavalier sera légèrement incliné vers une gargouille G, destinée à l'évacuation des eaux.

Si l'on dispose d'un récipient ou d'une vieille pirogue, on n'omettra pas de disposer cet engin de façon à recueillir les eaux de pluie.

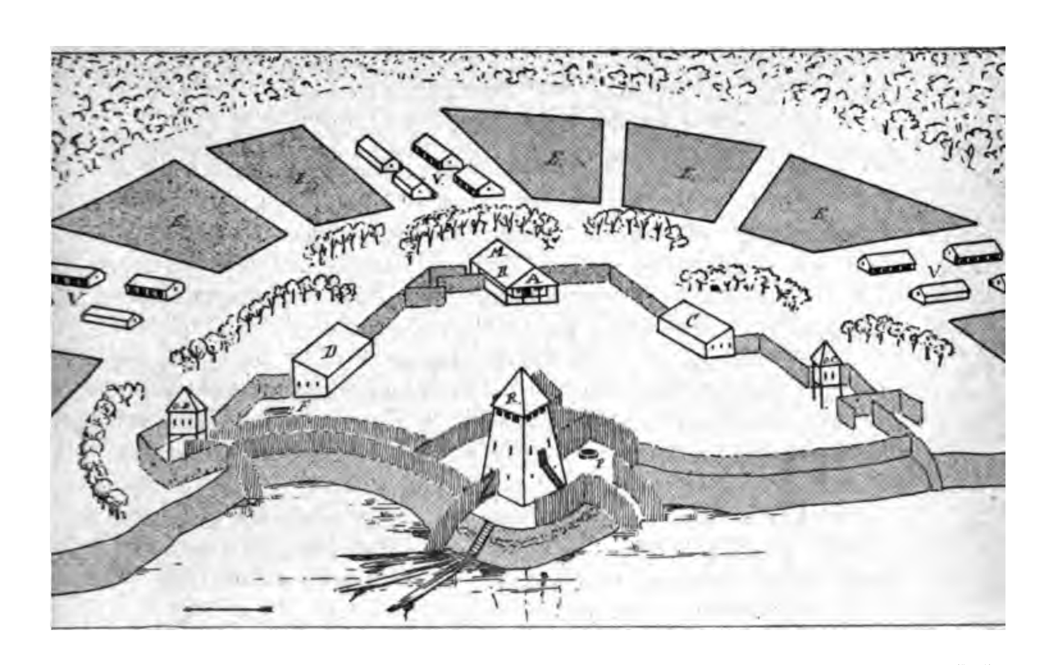
Il sera prudent d'avoir une réserve d'eau en S; la cuisine pourra, dans un moment très difficile, se faire sur le cavalier; on tient toujours à portée une réserve de bois sec.

Donnons maintenant le type et le plan d'un poste construit au bord d'une rivière.

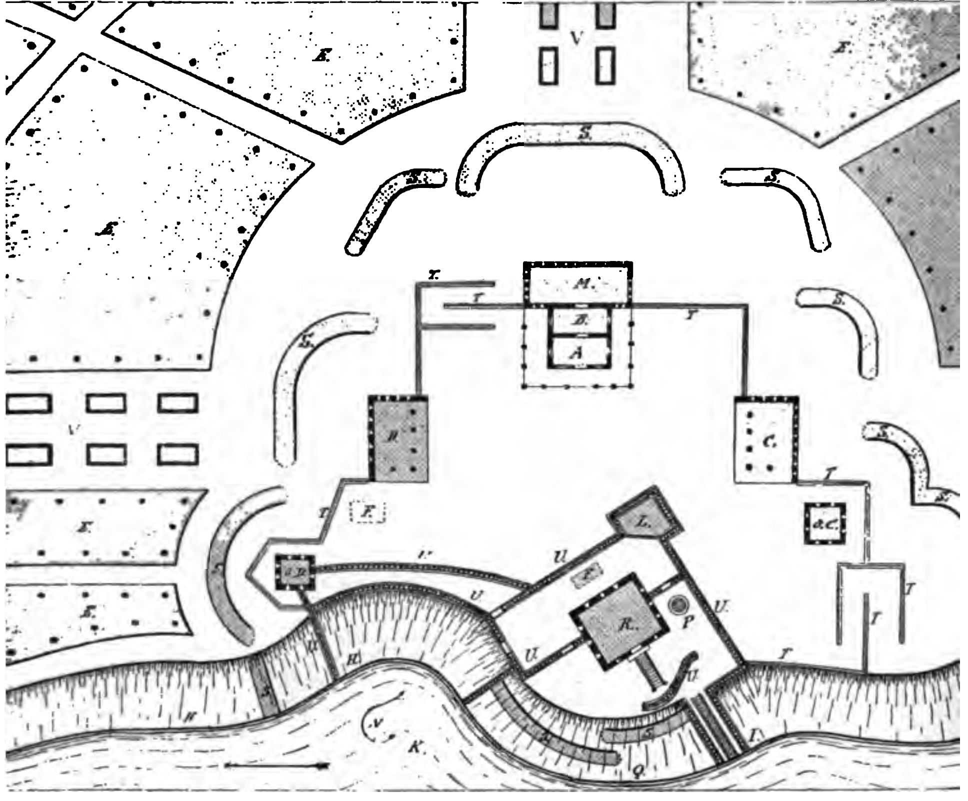
Les parties organisées pour la mousqueterie sont assez élevées pour ne pouvoir être escaladées.

Les cultures *E* doivent être peu élevées pour assurer un champ de tir.

Les défenses accessoires *S* doivent ne point entraver les feux de l'enceinte; on pourra disposer ces défenses de façon à constituer une promenade entre la station et les cultures *E*. Ces défenses accessoires peuvent être faites de haies d'acacias épineux, arbres ayant l'avantage de pousser vite et d'avoir un aspect ornemental; on les ébranche du bas pour qu'ils ne donnent pas de couvert; on



E
V
M
B
A
C
D
R
F



E
V
S
M
B
A
T
C
L
R
P
U
K

peut aussi constituer ces défenses en espaliers de maracouja, en cactus euphorbes, en plates-bandes d'artichauts, etc., de façon à joindre l'utile à l'agréable. Les parties de l'enceinte *T* peuvent être formées d'une simple palissade, ou d'essences poussant en haies. Pour cet objet, on doit recommander le faux figuier, qui pousse vigoureusement et donne des fruits comestibles.

Le plus souvent, il sera difficile de construire le puits *P;* alors il faudra prendre des précautions spéciales pour assurer l'accès *I* à la rivière; cet accès devra toujours être ménagé en amont et un autre accès *H*, servant aux évacuations, sera placé aussi en aval que possible.

Lorsque la rivière présente une petite anse *K*, il sera avantageux d'y installer l'amarrage des pirogues, à cause du contre-courant *N* qui, habituellement, se manifeste immédiatement en aval d'un cap *Q* de la rive.

Semblable poste peut être gardé : en temps ordinaire : de jour, par une vigie; de nuit, par une vigie et une patrouille de 2 hommes; en temps de danger : de jour, par une vigie de 3 sentinelles; de nuit, par une vigie et 4 ou 5 sentinelles, ce qui nécessite 18 hommes de garde au maximum, soit 36 hommes (une section) pour la défense passive, avec un chef de poste et un second (sous-officier ou commis noir).

La répartition pour la défense serait la suivante :

2 hommes sur le réduit . . .	2 hommes.
4 hommes en *M*	4 —
3 hommes en *oc*, *c*, *D*, *oD* . .	12 —
	18 hommes.
Réserve	18 —
	36 hommes + 2 gradés.

ORGANISATION

XXXIII

Unité de direction.

Dans le commandement, il ne faut pas que l'on puisse trouver de division de la responsabilité. L'unité dans le commandement est

de régle en Afrique comme en Europe; elle ne peut souffrir aucune exception.

Tout le cadre blanc doit donner, en tout lieu, le rigoureux exemple de la soumission absolue au chef; il doit aussi affirmer ce principe : « Le commandement ne doit pas être discuté. »

Nous insistons sur ce point : beaucoup de jeunes gens s'imaginent avoir assez de qualités et assez d'expérience pour exercer toutes les fonctions supérieures à leur emploi; ils ne remplissent qu'avec résignation leur rôle subalterne et voudraient commander plutôt qu'obéir. De là une tendance à la critique et à la discussion qui aurait une influence néfaste si elle était tolérée.

XXXIV

Recrutement. Aperçu historique. Recrutement actuel.

Il n'est pas inutile de donner en quelques mots la genèse de la force publique au Congo.

APERÇU HISTORIQUE. — Lorsqu'à peine remis des épreuves subies dans sa mémorable traversée du continent mystérieux, Stanley prit, au nom du Comité d'études du Haut-Congo, le commandement d'une expédition qui se trouva réunie à Banana, en décembre 1879, son personnel noir se composait d'environ 200 hommes, dont 70 askaris (soldats) zanzibarites.

Ces 70 hommes armés, braves sans doute, mais qui n'avaient du soldat que le nom, constituèrent la première force publique au service de l'Œuvre du Congo.

Sous le Comité d'études et successivement sous l'Association internationale du Congo, aussi bien qu'au début de la création de l'Etat indépendant, le recrutement de la force publique se fit exclusivement au moyen de mercenaires africains, originaires, soit de la côte orientale, soit des possessions anglaises de la côte occidentale. On essaya des Indous, des Cafres, des Dahoméens, des Monroviens, des Sénégaliens, des Soudanais et des Abyssins.

Mais ces engagements, bien qu'opérés avec toutes les garanties voulues, en présence des autorités consulaires des pays d'origine, étaient précaires et pesaient lourdement sur le budget.

Aussi, dès que l'organisation administrative et politique du territoire fut suffisamment avancée pour permettre aux officiers de

tourner leurs vues vers ce but si important du recrutement de l'armée dans le pays même, tous les efforts y tendirent.

Les premières tentatives coûtèrent beaucoup de peine, les indigènes n'ayant pas encore envers le blanc cette confiance qu'ils lui accordent de nos jours.

Cependant, en janvier 1886, 45 jeunes Bangalas consentirent à se rendre aux Falls et bientôt 85 autres osèrent descendre à Boma. Toutefois, les engagements n'avaient pu être obtenus que pour *douze lunes*.

Traités avec intelligence et justice, ces premiers volontaires firent des prosélytes : le service accompli, on vit rentrer dans les villages des hommes ayant un petit pécule et policés par l'éducation militaire; l'ascendant qu'ils acquirent sur la jeunesse nègre fit prendre aux engagements volontaires une belle extension et l'on put songer à restreindre les enrôlements à l'étranger.

Le *Recueil administratif* de l'Etat indépendant du Congó spécifie les moyens de recrutement et d'organisation administrative de la force publique.

Ces points sont traités dans les chapitres intitulés : Personnel blanc (p. 35); Force publique (p. 71); Devoirs de tous les agents de l'Etat (p. 103); Recrutement dans l'Etat (p. 117); Travailleurs au service de l'Etat (p. 143); Hygiène et service médical (p. 225); Administration (p. 251), article 26.

Toutes ces prescriptions ayant force de loi, nul ne peut s'en écarter.

*
* *

RECRUTEMENT ACTUEL. — Nous ne parlerons ici que des recrutements de noirs. (Pour ce qui concerne le recrutement des blancs, voir les règles auxquelles sont soumis tous les agents de l'Etat.)

Un décret du Roi-Souverain, en date du 30 juillet 1891, porte que le recrutement de la force publique s'opérera au moyen de levées annuelles de *miliciens*, concurremment avec les *engagements volontaires*.

Un arrêté de 1895 fixe l'effectif total de l'armée congolaise à 6,120 hommes, dont 4,000 à recruter dans le territoire de l'Etat. Le terme de milice est de sept ans, sur lesquels cinq sont passés en service actif et deux dans la réserve. (1)

(1) La force publique compte en 1897, indépendamment des auxiliaires, 8000 miliciens, 4000 volontaires nationaux et 20 volontaires étrangers (Rapport au Roi souverain).

Les engagements volontaires ne peuvent être contractés que pour sept ans au maximum.

Les soldats sont entièrement entretenus et équipés aux frais de l'Etat.

On appelle *volontaires :*

1° Les nègres engagés comme soldats à l'étranger;

2° Les indigènes engagés pour moins de quatre ans.

Les indigènes enrôlés pour plus de quatre ans et ceux recrutés en vertu du décret du 30 juillet 1891, sont dénommés *miliciens*.

Les volontaires sont pris en force directement par la compagnie de dépôt à Boma, s'ils sont étrangers.

S'il s'agit de volontaires indigènes, on les incorpore dans les compagnies actives en garnison dans leur district d'origine, à moins que les exigences du service ne le permettent pas ou que le gouverneur général en ait décidé autrement.

Les miliciens (1895) touchent une solde journalière de 21 centimes, qui est payée tous les samedis à raison de 10 centimes par jour.

Le reliquat leur est remis globalement à la fin de chaque mois. Toutefois, une retenue peut être faite sur ce reliquat, et le pécule ainsi accumulé est alors touché par l'intéressé à l'expiration de son terme de service.

Les volontaires reçoivent la solde fixée dans leur contrat; une retenue analogue à celle opérée pour les miliciens peut leur être appliquée.

Un supplément de solde proportionné aux grades est accordé aux sous-officiers, caporaux, clairons et soldats de 1re classe indigènes, qu'ils soient miliciens ou volontaires.

Ce supplément est fixé comme suit :

Adjudant . . . . fr.	0 30
Sergent-major	0 25
Premier sergent	0 20
Sergent-fourrier	0 15
Sergent	0 10
Caporal	0 05
Clairons et soldats de 1re classe	0 02

Ces suppléments sont touchés en main, en sus de la solde journalière de 10 centimes allouée à tout soldat.

XXXV

Commandement.

Le commandement suprême de la force publique est attribué au gouverneur général.

Il s'ensuit que les commissaires de district, qui représentent le gouverneur général dans la partie du territoire dont ils ont l'administration, exercent le droit de commandement de l'unité de la force publique en garnison dans leur district.

Si le commissaire de district ne commande pas effectivement la force publique du district, il doit donner délégation de son commandement et ne s'en réserver que la direction.

XXXVI

Unités organiques et composition des cadres.

La force publique de l'État est administrée par le commandant de la force publique qui réside avec son état-major à Boma.

La force publique comprend l'état major et la compagnie de dépôt et d'instruction (à Boma), ainsi que les compagnies actives et les camps d'instruction répartis sur tout le territoire.

A l'origine, alors que les soldats étaient recrutés hors de l'Etat, la compagnie de dépôt et d'instruction subvenait à tous les besoins (matériel et hommes) des compagnies de la force publique.

Aujourd'hui, il paraît être de régle de ne faire passer par la compagnie de dépôt et d'instruction que le personnel européen séjournant momentanément dans le bas fleuve.

Les mercenaires noirs continuent à y être dressés, mais les miliciens recrutés dans l'État sont directement équipés dans les camps d'instruction, et c'est là qu'on les forme au métier militaire.

L'état-major se compose :

Du commandant de la force publique;

D'un capitaine-adjoint ;

D'un lieutenant adjudant-major ;

D'un adjudant sous-officier.

La compagnie d'instruction et de dépôt comprend :

Cadre européen :

Un capitaine adjoint au commandant de la force publique;
Un lieutenant;
Un lieutenant ou sous-lieutenant officier d'armement;
Un sergent-major;
Trois sergents;
Un armurier.

Cadre indigène :

Un sergent-fourrier;
Trois sergents;
Un caporal armurier;
Un caporal-clairon;
Six clairons.

Un décret du 1er octobre 1893 fixe à seize le chiffre organique des ›mpagnies actives dont les cadres et les effectifs peuvent varier ·lon le nombre et l'importance des postes à occuper dans un strict.

En principe, les compagnies actives sont divisées en deux pelo›ns, quatre sections et huit escouades, ces dernières respectiveıent commandées par des sergents et des caporaux indigènes.

Ces compagnies ont un effectif de 100 à 150 hommes, ou de 200 250 si elles sont à effectif renforcé.

Une compagnie active comprend :

Cadre européen :

Un capitaine ou lieutenant, commandant;
Un lieutenant ou sous-lieutenant;
Un sergent-major;
Un sergent.

Cadre indigène :

Deux sergents;
Quatre à six caporaux;
Six clairons.

Si la compagnie est à effectif renforcé, elle comprend en plus :

Cadre européen :

Un lieutenant ou sous-lieutenant;
Un sergent.

Cadre indigène :

Un sergent;
Trois caporaux.

Le commandant de la force publique et les capitaines sont nommés par le Roi Souverain.

Les autres officiers sont nommés par le gouverneur général.

Les sous-officiers européens sont nommés par le commandant de la force publique, sous réserve de l'approbation du gouverneur général.

Le cadre noir est nommé par les commandants de compagnie avec l'approbation du commandant de la force publique.

XXXVII

Camps d'instruction et colonies d'enfants.

Les miliciens sont incorporés dans les *camps d'instruction* établis en divers points du territoire de l'État (1).

Un camp est commandé par un officier de la force publique.

Les miliciens y sont répartis en trois compagnies, ayant à leur tête des gradés blancs; chaque compagnie est divisée en quatre sections et chaque section en deux escouades ; la section et l'escouade sont commandées respectivement par un sergent et par un caporal indigènes.

La période d'instruction étant fixée à dix-huit mois, la 1re compagnie incorpore les recrues à leur arrivée et les garde six mois, puis les verse dans la 2e compagnie, qui continue l'instruction pendant six mois encore. Enfin, la 3e compagnie est composée d'hommes ayant de douze à dix-huit mois de service et prêts à être répartis dans les compagnies actives au fur et à mesure des besoins.

Un tableau du service journalier, émanant du gouvernement local, règle l'emploi du temps pour le personnel de la force publique en station aussi bien que dans les camps d'instruction.

En dehors du temps prescrit pour les exercices, les gardes, les théories militaires, etc., les soldats sont employés à des travaux de jardinage pour leur alimentation, à des cultures de rapport, ainsi

(1) En 1893, huit camps de ce genre étaient établis : dans le bas Congo, à Zambi; dans le haut Congo, à Kinshassa, Équateur (Irébu), Bangala, Bolobo, La Romée, Kabambarré, Kassongo.

D'autres camps étaient en formation dans le bas Congo, le haut Ouellé et dans le Lualaba.

qu'aux travaux de construction et d'entretien des habitations et des routes.

Il nous reste à dire quelques mots des *colonies d'enfants*, créées par décret du 12 juillet 1890, et organisées par arrêté du gouverneur général, en date du 23 avril 1892.

Ces colonies sont destinées à recueillir les enfants victimes de la traite, orphelins ou abandonnés par leurs parents.

Dès leur admission, les enfants sont placés sous la tutelle de l'Etat et restent à sa disposition jusqu'à l'âge de 25 ans. Leur séjour dans ces colonies est de trois ou six ans, suivant l'âge; ils y suivent trois cours d'études et font trois heures d'exercices et de théories militaires par jour.

Suivant leurs aptitudes, les pupilles, à leur sortie, sont classés en trois catégories.

La première reste à la disposition du directeur de la colonie; la seconde fournit des travailleurs et des artisans aux stations; la troisième catégorie, la plus forte, est dirigée sur les camps d'instruction, où les jeunes gens servent au moins un an en qualité de soldats ou d'instructeurs. Ils sont ensuite versés dans les compagnies actives de la force publique.

L'institution des colonies d'enfants est une œuvre éminemment humanitaire et civilisatrice, en même temps que de la plus haute utilité. Nul doute, en effet, que ces colonies ne soient la pépinière d'où sortira, dans l'avenir, le cadre noir de la force publique; cadre d'élite, car ses membres auront à cœur de payer, par leur dévouement, la dette de reconnaissance contractée envers l'Etat qui les aura élevés, éduqués et instruits.

XXXVIII

Instruction militaire.

L'extension de l'administration territoriale de l'Etat a amené en peu d'années la multiplication des compagnies de district et il a fallu subvenir à leurs besoins en hommes en puisant constamment et prématurément dans la compagnie d'instruction et dans les camps d'instruction.

L'instruction militaire des compagnies de district, bien qu'elle réponde assez convenablement aux besoins actuels, ne peut donc

être que sommaire et sera souvent différente d'une compagnie à l'autre.

On comprend fort bien, en effet, que dans un Etat aussi vaste, les commissaires de district doivent avoir à leur disposition une *force de police de district* et que celle de Banana peut, dans sa constitution et dans ses procédés, être aussi différente de celle de l'Aruwimi que la police de Bruxelles est différente de celle de Samarcande.

Aussi, quelques compagnies de districts différents, réunies momentanément, ne peuvent former, dans les circonstances actuelles, un tout homogène; elles sont trop autonomes et d'essence trop différente pour constituer une unité organique supérieure.

Par la réunion de la *compagnie d'instruction* et des *camps d'instruction* sous un même chef, on cherchera sans doute à imprimer à ces unités une impulsion unique et indépendante des districts; l'Etat aurait bientôt ainsi à sa disposition une véritable *force armée.*

Nous n'entrerons dans aucun détail en ce qui concerne l'instruction dans les camps; le nouveau venu s'y conformera aux ordres du commandant; nous nous occuperons seulement de celle des compagnies de district.

L'instruction donnée au soldat noir se fait en s'inspirant de nos règlements d'infanterie en vigueur, en tenant compte des différences d'armement et d'équipement.

Le fusil Albini étant celui de la troupe, les parties de l'ancien règlement relatif à cette arme remplacent naturellement celles qui concernent le Mauser dans les règlements actuels.

L'instruction sera plus ou moins complète selon le temps et les éléments dont on dispose :

Si l'on a du temps, des recrues intelligentes et dont les instructeurs parviennent à se faire comprendre, si elles ont l'habitude des armes à feu et s'il existe un bon cadre noir et un noyau d' « anciens » servant d'exemple, on arrivera à former une troupe instruite, manœuvrière et solide.

Si ces conditions favorables ne sont pas réunies, il faudra, au moins au début de l'instruction, supprimer les mouvements compliqués et les moins indispensables.

L'agilité du nègre dispense des exercices gymnastiques et du travail d'assouplissement ; il prend facilement la position et l'on

pas de difficulté à lui enseigner la marche cadencée ni la
se.

faut surtout apprendre aux soldats à entretenir précieusement sil qu'on leur confie et commencer le plus tôt possible les exer- de tir, afin de rendre familier aux recrues l'usage de l'arme leur faire acquérir promptement une habileté suffisante dans emploi.

maniement d'armes pourra être écourté, en cas de nécessité ; énéral, les recrues apprendront rapidement à manier l'Albini, ères de porter une telle arme, la soigneront avec amour.

n enseignera le pointage avec le plus grand soin. Le tir à la cible exécuté dans toutes les positions : debout, à genou, couché.

ès le début de l'instruction, on apprendra à la recrue à com- dre et à exécuter les commandements de à droite, à gauche, i-tour, en avant, halte, joue-feu-chargez.

'escrime à la baïonnette se bornera aux coups droits, aux coups rosse et aux parades.

oute cette instruction élémentaire sera strictement individuelle ute démonstrative.

es cadres blancs qui ne connaîtraient pas convenablement la gue indigène, s'abstiendront le plus possible de parler au début; 'emploieront pendant les premières séances que quelques mots els; les commandements seront nettement prononcés en évitant cris vagues employés par certains instructeurs.

'our ne pas déconcerter les recrues, on ne fait aucun simulacre mouvement; ainsi, par exemple, l'arme devra être réellement rgée à l'aide de cartouches sans poudre chaque fois qu'on ensei- ra la charge (1).

'instruction individuelle est suivie d'une instruction par groupe, séances progressivement prolongées tendant surtout à obtenir la cipline par l'obligation de l'attention soutenue et du silence olu. On enseigne ensuite les rassemblements, les alignements, la rche dans différentes directions, les ralliements prompts, en un t tout ce qui permet de tenir le groupe, la section ou le peloton n en main.

) Il est aisé de préparer à cet effet un certain nombre de cartouches d'exercice dans uelles la poudre aurait été enlevée, afin d'éviter tout accident possible. Ces car- hes pourraient aussi être faites de vieilles douilles; elles porteraient une marque rieure bien apparente.

On fait ensuite exécuter aux recrues les mouvements d'ensemble du maniement d'armes qui sont nécessaires dans les rangs pour garantir l'arme des chocs, pour éviter les accidents et pour ne pas gêner les voisins.

Ce n'est que lorsque la troupe est assouplie et bien obéissante à la voix, que l'on passe aux exercices de tirailleurs, en partant plus spécialement de la formation à la file indienne.

On donne une grande attention à l'instruction du tir à commandements, de façon à obtenir la simultanéité des feux, qui est la caractéristique d'une troupe attentive à la voix du chef, donc plus ou moins calme et apte à exécuter des feux rapides, des feux lents, ou à les cesser instantanément, au gré du commandant.

En guise de chargeur rapide, le nègre utilise la main gauche fermée en plaçant une cartouche dans chacun des intervalles des doigts.

Au combat, il est difficile de maintenir la discipline du feu autant que cela serait désirable. Aussi doit-on chercher à pallier cet inconvénient, par exemple, en ne donnant aux hommes que dix, vingt ou trente cartouches, selon les circonstances, et en plaçant le restant des munitions par paquets, dans des parties improvisées de l'équipement où elles ne peuvent être prises que successivement, ou encore en les confiant à des gradés ou à des prétoriens, dont on s'entoure volontiers en Afrique lorsqu'on ne commande pas une troupe exactement disciplinée.

Des exercices de ce genre doivent être faits très fréquemment à l'aide de cartouches à blanc, afin que le procédé n'étonne pas le soldat lorsque surviendra la réalité.

Après une instruction complète aux commandements, on répète les mouvements aux signaux du clairon, puis on fait exécuter aux signes de la main les mouvements principaux préliminaires du combat jusqu'à l'ouverture du feu. Tous ces exercices se pratiquent en tout terrain, dans les hautes herbes et dans les bois; on les complique d'embarquements et de débarquements en pirogues, canots, steamers, etc.

Entre autres exercices d'application, l'instructeur blanc initiera sa troupe aux attaques par surprise faites dans l'obscurité, un peu avant le jour. A cet effet, il fera exécuter une marche d'approche rapide avec l'attaque complète d'une position dans le peu de temps que dure une aurore tropicale.

Le service de garnison est naturellement très écourté.

Pour le service en campagne, il y a lieu de s'occuper particulièrement des devoirs des sentinelles, en tenant compte de ce fait que le noir est enclin à tirer à la moindre alerte

« Pour contrôler l'exécution du service, j'ai souvent eu recours, » quand il n'y avait pas à craindre de laisser découvrir l'emplacement du camp, à un appel successif des divers postes. On » les numérote 1, 2, 3, etc. Le n° 1 (les meilleurs hommes) crie » toutes les dix minutes ou bien à volonté : un; le 2e, le 3e, etc., » répondent chacun à son tour de numéro, et lorsque le dernier » a répondu, le n° 1 termine en criant : complet ou fini. » (Von Wissmann.)

Si le poste ne comporte qu'une sentinelle, on lui prescrit de frapper sur un objet sonore (une marmite, par exemple) un nombre déterminé de fois pendant la nuit.

Le service des patrouilles ne sera fait que par les hommes les plus intelligents.

Pour le service des bouches à feu, on choisira un certain nombre d'hommes auxquels on donnera cette instruction spéciale dans la mesure voulue pour qu'ils rendent des services suffisants. Pour le pointage, on ne devra se fier qu'au cadre blanc.

On ne peut trop insister sur la nécessité de faire montre de la plus grande patience pendant l'instruction. Les blancs ne doivent pas oublier que c'est le plus souvent à leur connaissance imparfaite de la langue indigène qu'il faut attribuer les erreurs qui se commettent.

XXXIX

Règlement de discipline (1).

A

Punitions et peines disciplinaires militaires.

ARTICLE PREMIER. — Le gouverneur général a la haute direction des services militaires.

ART. 2. — Sont soumis aux règles de la discipline militaire :

(1) *Recueil administratif*, pp. 86 et suivants.

les agents de l'État désignés par le gouverneur général pour être attachés au service de la force publique, ainsi que les agents participant temporairement à une action de guerre ou à une expédition, depuis le moment où ils ont été requis, jusqu'au moment où le chef d'expédition leur annonce que la réquisition a cessé son effet.

Art. 3. — La hiérarchie militaire des agents est déterminée par le gouverneur général,

Art. 4. — La subordination doit avoir lieu rigoureusement de grade à grade *acquis dans l'État*.

Elle est aussi exigée à l'ancienneté, à grade égal, en tout ce qui concerne le service et l'ordre public.

(Les articles 2, 3 et 4 doivent être interprétés conformément : 1° aux décrets du 5 août et du 17 novembre 1888, relatifs à la force publique; 2° au décret relatif à l'ordre de préséance, en date du 6 octobre 1888.)

Art. 5. — Elle doit encore avoir lieu, quelle que soit l'ancienneté, envers l'officier de la force publique ou le fonctionnaire de l'État nommé par le gouverneur général pour exercer un commandement spécial ou pour passer une inspection déterminée.

B

Art. 6. — Les punitions militaires sont les suivantes :

a) Les arrêts provisoires dans un local déterminé;

b) Les arrêts, avec ou sans accès, dans un local déterminé, avec ou sans factionnaire, pour trente jours au maximum. (Dans les stations éloignées, cette durée peut être prolongée jusqu'au retour du courrier de Boma.)

Les arrêts sans accès entraînent la suspension des fonctions militaires.

Art. 7. — Tout militaire supérieur en grade ou en ancienneté a le droit d'infliger à son inférieur les arrêts provisoires, sauf à devoir en rendre compte immédiatement au commissaire de district, au chef d'expédition ou au commandant de la force publique, en observant la voie hiérarchique. L'inférieur est tenu de s'y rendre immédiatement. En cas de murmure ou de refus, le supérieur peut ordonner son arrestation.

Art. 8. — Les arrêts provisoires doivent être confirmés par le chef hiérarchique de celui qui les a infligés.

Art. 9. — Les commissaires de district, les chefs d'expédition, les commandants de compagnie et les commandants de camps d'instruction, chacun dans les limites de sa compétence, ont le droit de prononcer, aprés avoir entendu l'inculpé, la peine des arrêts.

Art. 10. — Les peines disciplinaires militaires sont :

a) Le blâme par écrit ;

b) La retenue de traitement ou de salaire, pour un mois au maximum ;

c) La suppression des fonctions, avec ou sans prison, pour un terme maximum de trois mois, entraînant celles des appointements et rémunérations de tout genre ;

d) La révocation et le renvoi, entraînant la perte de la moitié du traitement ou salaire, pendant la dernière année passée au service de l'État, ainsi que celle du bénéfice d'être rapatrié aux frais de l'État.

Art. 11. — L'action disciplinaire est exercée pour les militaires :

1° Par les commissaires de district ;
2° Par les chefs d'expédition ;
3° Par le commandant de la force publique ;
4° Par les commandants de camps d'instruction.

Art. 12. — Les commissaires de district, les chefs d'expédition, le commandant de la force publique et les commandants de camps d'instruction ont le droit de prononcer les peines disciplinaires des deux premiers degrés (litt. *a* et *b*).

La suspension des fonctions sans prison, tout en étant immédiatement exécutoire, devra être confirmée par le gouverneur général. Les militaires précités peuvent proposer au gouverneur général la suspension des fonctions avec prison, ainsi que la révocation et le renvoi des militaires placés sous leurs ordres.

Art. 13. — Les commissaires de district, les chefs d'expédition, le commandant de la force publique et les commandants de camps d'instruction sont soumis à l'action disciplinaire du gouverneur général, lequel peut déléguer ses pouvoirs à un fonctionnaire délégué à cette fin.

Art. 14. — L'action disciplinaire est indépendante de l'action publique pour la répression des infractions aux lois de l'Etat.

Art. 15. — Le supérieur qui a infligé une punition militaire ou

une peine disciplinaire en rend immédiatement compte à son supérieur hiérarchique.

ART. 16. — Les réclamations individuelles sont seules autorisées. Toute réclamation doit être adressée par écrit au supérieur hiérarchique de celui contre lequel elle est formulée; elle est transmise par lettre ouverte et par l'intermédiaire de ce dernier, qui en donne reçu au plaignant.

Les illettrés seuls peuvent adresser une réclamation verbale dans la même garnison.

Si la réclamation doit être transmise hors de la garnison, ils font rédiger la réclamation par un tiers.

ART. 17. — Tout militaire qui se croit lésé par un ordre donné dans le service, n'est admis à réclamer qu'après exécution sans réplique de l'ordre donné. Si la réclamation est jugée non fondée, l'auteur sera puni disciplinairement.

ART. 18. — Tout militaire auquel la punition des arrêts ou une peine disciplinaire est infligée, peut réclamer dès que celle-ci a reçu un commencement d'exécution; le pourvoi n'est plus valable le sixième jour après la notification de la décision intervenue.

ART. 19. — La punition ou la peine disciplinaire immédiatement supérieure sera infligée à tout militaire ayant fait une réclamation non fondée.

ART. 20. — Aussitôt qu'un fait quelconque est reproché à un militaire, le militaire qui a le pouvoir d'exercer l'action disciplinaire met le prévenu aux arrêts provisoires, s'il n'y est pas. S'il juge, après l'avoir entendu, qu'il n'y a lieu que d'infliger une punition militaire, il lui notifie les arrêts par écrit.

Si le fonctionnaire juge qu'il y a lieu d'infliger une peine disciplinaire, il confirme les arrêts provisoires par écrit et se conforme ensuite à la procédure prescrite par l'arrêté réglant la compétence et la procédure en matière disciplinaire. Il peut aussi charger une commission de trois membres militaires, supérieurs en grade ou en ancienneté, de procéder à une enquête sur les faits imputés au militaire, sans que ce collège puisse conclure.

ART. 21. — Les fautes suivantes sont réputées transgressions contre la discipline militaire et sont frappées par des punitions ou par des peines disciplinaires, pour les militaires de tout rang et de toute catégorie : le mensonge, l'ivresse, la grossièreté, l'inobservation des honneurs à rendre étant de garde, l'insouciance dans l'entretien des effets et des armes, l'inattention aux exercices,

l'insouciance et le mauvais vouloir dans l'accomplissement des devoirs, le retard aux appels et aux rassemblements, le manquement aux appels, l'absence irrégulière de la garnison, du camp ou du cantonnement, la querelle, la dispute, l'inobservance des consignes, la maraude, l'ivresse étant en service, l'emploi des armes sans ordre, les réclamations faites par plusieurs.

C

Règlement de discipline pour les soldats et les miliciens indigènes ou mercenaires et pour toutes les catégories de travailleurs, placés par le gouverneur général sous l'applicatiou du règlement de discipline militaire.

ART. 22. — Les soldats et miliciens indigènes ou mercenaires et toutes les catégories de travailleurs, placées par le gouverneur général sous l'application des régles de la discipline militaire, sont soumis au présent réglement de discipline militaire.

ART. 23. — Les punitions militaires pour réprimer les transgressions contre la discipline sont :

a) Les arrêts provisoires, avec ou sans moyens de contrainte;

b) La retenue de solde d'un jour à six mois;

c) Les fers ou la chaîne avec travail de huit jours à six mois;

d) Le fouet de douze coups à cent coups appliqués au bas des reins.

Il ne pourra être appliqué à un délinquant plus de cinquante coups de fouet le même jour. L'application du fouet sera interrompue immédiatement, quel que soit le nombre de coups appliqués, du moment où une plaie aurait été produite ou que la syncope serait survenue;

e) La rétrogradation avec suppression du supplément de solde;

f) La dégradation.

ART. 24. — Tout supérieur en grade ou en ancienneté a le droit d'infliger à son inférieur les arrêts provisoires, conformément aux articles 7 et 8.

ART. 25. — Les punitions militaires citées aux littéras *a*, *b*, *c*, *d* et *e*, peuvent être prononcées par les commissaires de district, les chefs d'expédition, le commandement de la force publique et les commandants de camp d'instruction.

Les commandants de compagnie peuvent infliger les punitions citées aux littéras *a* et *d*.

ART. 26. — Les soldats de 1re classe et les gradés ne peuvent être frappés des punitions citées aux littéras *c* et *d*. Les miliciens ne peuvent être frappés des punitions citées au littéra *b* (retenue de solde) sans autorisation préalable du gouverneur général.

ART. 27. — La dégradation devra être prononcée par le gouverneur général.

ART. 28. — Les articles 3, 4, 5, 14, 16, 17, 18 et 19 sont applicables aux militaires de toute catégorie.

XL

Conseils de guerre.

On trouvera dans la première partie du présent volume : « Notions de droit », les dispositions relatives aux conseils de guerre.

Il importe que les membres du conseil se pénètrent des instructions en vigueur. (Voir *Recueil administratif, instruction* n° 83.) *Tout oubli, tout écart sur ce point entraînerait de graves conséquences.*

Ajoutons qu'il faut s'efforcer de relever le prestige de la justice en observant, aux audiences, un certain cérémonial.

Les membres du conseil devront toujours s'y présenter en tenue correcte.

S'il est possible, un détachement de la force publique sera présent : il portera les armes à l'entrée des membres du conseil.

Le président s'assied au centre, ayant à sa droite l'officier du ministère public et à sa gauche le greffier. Il déclare l'audience ouverte et fait amener le prévenu, qui est placé entre deux soldats armés.

Le défenseur se tient derrière le prévenu.

L'audience déclarée suspendue ou terminée par le président, le conseil se retire et il lui est rendu les mêmes honneurs qu'à son entrée.

XLI

Éducation militaire.

Le dressage mécanique du soldat, obtenu par l'instruction, est insuffisant pour lui donner le dévouement, la fidélité à ses chefs,

le calme et le sang-froid dans le danger. Ces vertus militaires procèdent de la confiance absolue accordée au commandement et cette confiance naît d'une saine éducation, dans laquelle la part la plus grande revient au perpétuel exemple des cadres blancs.

Prêcher d'exemple, c'est partout le systéme le plus riche en résultats, mais surtout en Afrique, où les chefs sont un spectacle continuel pour leurs hommes et où le soldat nègre n'attache guère d'importance aux recommandations qu'il ne voit pas pratiquer par les blancs.

Jamais un soupçon ne devra pouvoir atteindre la bravoure et la fermeté d'un Européen.

Les expressions « devoir », « abnégation », doivent être pour lui plus que des mots : ce doivent être des sentiments sincères et agissants.

Le cadre européen obéira avec la même déférence et la même ponctualité que celles exigées des soldats; il s'abstiendra rigoureusement de toute observation en service.

Les cadres méditeront avec fruit cet extrait d'une lettre du général Skobeleff au colonel Kouropatkine : « Faites taire tout le monde. » Je ferai fusiller un des bavards, s'il le faut, quel que soit son » grade. Les plus grandes batailles ont été perdues pour avoir » permis le bavardage... » (*Asie*, 1881.)

Pour les blancs, les plus graves défauts, après l'ivrognerie, seraient le manque de tenue et l'intempérance de langage : ils devraient être réprimés avec la plus grande rigueur.

Le blanc rachète aisément aux yeux du noir ce que les exigences de la discipline peuvent avoir de sévère, en prouvant en toutes circonstances l'intérêt qu'il porte au bien-être de ses hommes, en recevant leurs demandes avec bienveillance, en se montrant « chef de famille » dans la mesure du possible.

« L'éducation morale et l'instruction sur les devoirs du soldat ne seront confiées qu'à ceux qui connaissent à fond le caractère du nègre : autant que possible, elles seront faites par des officiers.

» Le nègre ne comprend la fidélité qu'au sens d'esclavage, ou, au moins, d'une façon plus patriarcale que l'Européen. Il se dit l'esclave de son sultan ou de son chef, ou bien aussi son fils, suivant que l'une ou l'autre forme de gouvernement est en usage dans sa tribu.

» Il ne posséde pas notre conception élevée et morale de la

fidélité; il est d'ailleurs incapable d'éprouver un sentiment profond, durable (1).

» C'est pour cela qu'on ne peut jamais compter sur la reconnaissance d'un négre, et que, d'autre part, il n'est pas rancunier; il oublie également vite le bien et le mal qu'on lui a fait.

» Le négre obéit facilement, du moins à l'Européen, car il est pénétré du sentiment que celui-ci est un être supérieur. On devra même éviter que cette obéissance ne dégénère en une crainte servile, contraire à l'esprit militaire.

» On devra être trés prudent en parlant des offenses envers les supérieurs. Le négre n'a pas naturellement le sentiment de l'honneur aussi développé que notre soldat, et c'est pour cela que les distinctions à faire n'ont pas encore la même importance à ses yeux.

» Mais du moment où l'on aura fait des distinctions dans les degrés de l'offense, son sentiment très vif de la justice exige qu'on y persiste et qu'on y tienne rigoureusement. La mutinerie sera toujours punie de la façon la plus sévère, le plus souvent de la peine capitale.

« Il est difficile de porter un jugement sur l'entrain du négre à se plier aux nécessités du service, car toutes les misères qui accablent l'Européen en campagne ne sont qu'un jeu pour lui.

« Indubitablement, il possède une énergie qu'on parvient le mieux à exalter et à soutenir en faisant des comparaisons avec des hommes d'une autre tribu, qui sont capables de plus grands efforts, ou bien à l'aide des bouffons qui se rencontrent dans toute troupe, ou par l'exécution de chants de sa tribu.

« La vaillance est le côté le plus faible du négre, surtout la vaillance raisonnée, calme, persévérante. Il se laisse parfois entraîner, enflammer jusqu'à accomplir un acte de bravoure, je dirai même d'une « vaillance sauvage » comme les Zoulous l'ont souvent prouvé.

« Mais le vrai courage, qui comporte toujours une si grande proportion d'empire sur soi-même, lui fait défaut; on le remarque surtout dans les combats en retraite (2).

(1) Cette dernière appréciation nous parait bien absolue.

(2) C'est encore là une appréciation à laquelle nous ne pouvons nous rallier complètement.

« Les éloges, les insignes honorifiques, l'instruction, les promotions, sont les meilleurs moyens d'exalter son énergie.

« L'Africain de l'Est a plus d'esprit de conduite que celui de l'Ouest; c'est là sans doute un résultat de l'influence du mahométisme. L'ivrognerie, les excès de toute nature, la malpropreté, la cruauté envers les hommes et les animaux sont de grands forfaits aux yeux du bon musulman, et une bonne partie de ces préceptes est restée en honneur, même chez les moins stricts zélateurs de cette religion, tels que les tribus Bantous. On peut bien dire que, sous certains rapports, la religion de Mahomet est la plus militaire de toutes, car dans une armée elle concourt d'une façon extraordinaire à maintenir le soldat dans la main de ses chefs. Ainsi, la conduite des Somalis sous ce rapport est, dans la défense, de loin la meilleure; or, ce sont les plus fervents musulmans; celle des Suahilis est la plus mauvaise, et ce sont des mahométans d'une piété relâchée.

« Le nègre possède à un haut degré l'esprit de camaraderie. Celui-ci se manifeste plutôt comme solidarité dans la tribu. Aussi lorsque, dans le but d'exciter l'amour-propre, on compare les services rendus par des individus appartenant à des tribus différentes, il ne faut le faire que dans une certaine mesure, de crainte de nuire à la bonne camaraderie. Il est bon de séparer toujours dans des compagnies ou dans des pelotons distincts les hommes des tribus différentes : Soudanais, Somalis, Haoussas, Zoulous, Suahilis, etc.

« L'officier doit être persuadé cependant que la bonne camaraderie, si apparente chez le nègre, repose en grande partie sur la crainte du mauvais œil, des mauvais sorts et des maléfices. La croyance en cette puissance occulte de l'homme sur l'homme fait régner sur toute l'Afrique une appréhension anxieuse d'approcher de trop près un membre de la même tribu, de peur de lui porter malheur. Si la cause est en elle-même puérile, l'effet produit n'en est pas moins utile, car sans cela il s'élèverait une suite ininterrompue de désordres et de luttes qui seraient un sérieux obstacle au développement de la race.

« Je n'ai jamais vu de rixes chez des peuplades plus ou moins indépendantes, et jamais je n'ai vu un nègre libre lever sur un autre la main, son bâton ou son arme, soit dans la chaleur de la discussion, soit poussé par la colère.

Tous les différends sont réglés par le chef ou le sorcier au moyen

d'une sentence arbitrale, ou de l'épreuve du poison (1) mentionnée par tous les voyageurs. Il s'ensuit que le devoir des chefs européens est d'asseoir la camaraderie sur des bases plus nobles et d'écarter la crainte des maléfices, etc., ainsi que la solution des différends par l'absorption de poisons et autres usages similaires.

« Avant tout, le bon exemple, les éloges, les récompenses; ensuite, l'instruction; moins souvent ou au moins pas trop souvent, les admonestations; enfin, comme répression, de justes, mais sérieuses punitions; tels seront les meilleurs moyens d'amener les nègres à bien remplir leurs devoirs.

« VON WISSMANN. »

A ces excellents conseils de l'auteur allemand, nous ajouterons que les manifestations extérieures, les faits tangibles frappent bien davantage les noirs que les discours les mieux composés. Les faits agissent puissamment sur leur esprit et ils en gardent le souvenir. Aussi, dans cet ordre d'idées, convient-il de créer des traditions et de fêter par de brèves allocutions, par des réjouissances, par des distributions extraordinaires et par des revues, la fête du Roi-Souverain, les anniversaires glorieux, la date commémorative de la fondation de l'État, etc., etc.

Il est extrêmement avantageux d'obtenir que les hommes restent longtemps sous les armes, car le sentiment du devoir s'acquiert à l'école des choses militaires et il est notoire que les punitions sont d'autant plus rares que l'ancienneté de service augmente sous de bons cadres.

Il faut aussi s'efforcer de conserver aux soldats le cadre qui les a instruits. C'est ainsi surtout que l'on pourra compter sur leur confiance et leur fidélité.

Les résultats seront meilleurs encore si l'on a pu pratiquer l'instruction militaire sur des indigènes soumis dès leur jeunesse à l'influence bienfaitrice d'hommes de bon ton et de sens moral. Aussi, les colonies d'enfants promettent-elles, dans l'avenir, la formation d'excellents cadres inférieurs.

***

(1) Le code pénal de l'État du Congo frappe des peines les plus sévères les fauteurs de l'épreuve du poison.

L'application des punitions énumérées dans le réglement de disci-
ne exige quelques commentaires.

Un débutant se trouvera rarement dans le cas de devoir pro-
ncer une punition grave. Mais si cela se présentait, nous lui
commandons de faire une véritable palabre par devant un ou
usieurs gradés de la nationalité du délinquant, en leur laissant
uvent la parole, de ne prononcer la punition que lorsqu'il aura
ippui moral des gradés et, si possible, l'aveu du délinquant. Car,
dérober, tromper, mentir, nier, par des moyens inimaginables,
ur se soustraire à l'évidence d'un fait, sont choses permises dans
morale du noir. Mais, une fois le fait établi, le nègre coupable et
nvaincu n'agit pas par atténuation et s'incline devant la sentence,
dure soit-elle. Il n'en gardera aucune rancune; mais il y a place
ns son cœur pour une invincible haine lorsqu'il a été la victime
une injustice.

Ces palabres permettent d'approfondir ce que sont chez le noir
s notions, si différentes de notre conception européenne, auxquelles
rrespondent les mots : délit, coupable, innocent, etc.

Dans la suite, avec un peu d'habitude, on prendra plus d'indépen-
nce. Lorsque certains délits seront nettement caractérisés, il sera
sirable que la répression suive de près la faute, surtout s'il s'agit
une peine corporelle. Dans ce dernier cas, ce sera en présence
un gradé et par la main d'un ancien soldat *de la tribu du coupable*
e l'on fera infliger le châtiment; sinon, celui-ci aurait un carac-
re déshonorant.

S'il n'y a pas d'inconvénient à différer quelque peu l'application
la peine, on mettra l'homme en arrestation et il subira le châti-
ent au premier appel général, devant la troupe assemblée, à
quelle on fera connaître le motif de la punition.

Les peines corporelles doivent être appliquées avec beaucoup de
scernement et seulement pour des fautes telles que maraude,
discipline, sommeil en faction, ivresse en service, etc., jamais
ur des maladresses pendant les exercices.

Les corvées supplémentaires sont efficaces. Le séjour continu à
salle de police n'est qu'un agréable repos pour la plupart des
irs, aussi cette punition n'a-t-elle qu'un caractère provisoire et
s fers eux-mêmes ne sont-ils employés que pour mettre un homme
ors d'état de nuire ou de fuir.

Quelques théories données sous forme de maximes doivent ensei-

gner aux soldats les préceptes de la discipline. Le noir se redit souvent à lui-même une phrase courte qu'il a entendu répéter par son chef et finit même par l'introduire dans ses chants. En disant souvent à un homme, dans sa langue : Si tu quittes ta place de sentinelle, tu seras fusillé..... Si tu dérobes les vivres de ton ami, tu auras vingt coups de bâton....., etc., on peut être assuré que le réglement de discipline deviendra la mélopée du travail.

C

Procédés de guerre

XLII

Service des renseignements.

Se renseigner est tout différent de se garder. Pour se garder en onnaissance de cause, il faut être renseigné. Faute de renseigne-ıents, il y aurait donc manque absolu de sécurité pour une troupe, u emploi abusif des forces pour le service de sûreté.

A partir du moment où un Européen a résolu de se rendre en ıfrique, il doit commencer le service des renseignements par l'étude ttentive des ouvrages sérieux ayant rapport à son futur emploi ou la région où il se rendra.

Aussitôt débarqué, il faut que rien ne lui échappe et sans cesse il oit observer, à l'effet de se former une opinion personnelle en toutes hoses.

L'expérience des anciens peut et doit lui servir de guide, mais il doit pas s'endormir sur les dictons et les idées préconçues, car ıfrique est une terre de vie éminemment intensive et les transfor-ıtions s'y succédent avec une telle rapidité que ce qui était dogme r, ne l'est plus aujourd'hui.

En ce moment, dans une grande partie du Congo, en une ou x années, se passent des événements qui ont mis un demi-siècle lus à se dérouler chez nous. Peut-on admettre que le cerveau noir puisse, en une ou deux années, être impressionné comme ırent successivement et sans secousse les cerveaux de nos ds-parents, de nos parents et de nos contemporains? Le noir rait-il vivre cérébralement en un an ce que nous vivons en cin-te ans? Evidemment non.

ısi le débutant ne doit-il jamais s'étonner des résolutions es, cruelles, fantasques et irraisonnées en apparence qu'il verra re par les noirs sur lesquels il n'a pas encore d'action.

s avons dit ailleurs que ces commentaires s'adressent au fonc-ire ou à l'officier de la force publique, soucieux d'éviter de

ces conflits dont trop souvent la responsabilité peut être imputée à une civilisation de serre extravagamment chaude imposée sans mesure. Nous ne nous adressons pas aux dilettanti de prouesses coloniales qui veulent en vingt-quatre heures former le noir à leur image, cherchent le conflit quand même et ne rêvent, au grand dam de l'État et au mépris de toute humanité, que plaies et bosses.

En attendant qu'un courant de confiance existe entre les noirs et le blanc, ce dernier devra leur témoigner beaucoup d'indulgence et de bienveillance, car l'esprit de leurs coutumes échappe à un premier examen.

Mais la régle, pour le blanc, doit être de se tenir toujours en garde même au milieu de populations et de serviteurs les plus soumis. Toute agglomération de noirs doit être envisagée à la manière d'un explosif instable.

Pour pressentir l'approche de ces explosions spontanées et déconcertantes, il faut une grande expérience et une activité incessante. Il faut vivre, à la mode patriarcale, aussi près des noirs de son entourage que le permet la discipline; il faut étudier de prés, à toute heure, par soi-même ou par des relations ininterrompues et sans défaillance, la situation des milieux indigènes ; faute d'agir ainsi, faute de conserver ce contact absolu, on est toujours exposé à des surprises politiques ou militaires.

Avant de rechercher comment on peut établir ce contact, n'omettons pas de dire que, malgré toutes les précautions prises à cet égard, des événements ayant échappé à toute prévision peuvent surgir. Mais dans leur isolement, ils ne sauraient constituer qu'un incident ou un accident et non pas un véritable malheur.

La prise du contact entre le fonctionnaire et les noirs nécessite avant tout la connaissance de la langue. A défaut de cette connaissance, on emploiera des interprétes. Mais il n'est pas toujours prudent, dans les réunions officielles, de parler délibérément sans interpréte, quelle que soit la connaissance que l'on ait de la langue. Ce sera généralement, au contraire, une habileté que d'utiliser un interpréte pour instaurer une sorte de contrôle sur la palabre en même temps que l'on observe les échanges de signes des indigènes ainsi que leurs physionomies.

Pour faciliter la prise de contact, la confiance réciproque est indispensable. Pour être acquise à l'Européen, elle exige de sa part la connaissance des coutumes, un respect absolu de la parole

donnée, la démonstration de la puissance, l'absence de colère et une grande dignité personnelle.

La connaissance de la langue et la conquête de la confiance demandent du temps, de l'application et du tact. Encore suffit-il d'une maladresse pour la faire perdre.

Même autour d'un petit poste, l'étendue du contact à établir ne permet que rarement au chef de l'entretenir de sa personne sur tout le territoire relevant de son commandement.

Alors, en dehors de ses voyages périodiques et de ses entretiens ordinaires avec les noirs, le chef devra constamment employer des émissaires dans les villages importants ou auprès des individus marquants, et il aura soin d'adjoindre à son personnel, en qualité de travailleurs, boys, serviteurs, etc., des gens originaires de ces villages ou relevant de ces notables pour lui servir éventuellement de courriers et de source de renseignements ; les femmes surtout sont utiles à ce point de vue. Si, pour une cause quelconque, on ne peut entretenir des émissaires, on saisira tous les prétextes à « ambassade » pour faire observer la population ou les roitelets. Les mariages entre hommes de la station et femmes du pays seront toujours favorisés. On récompensera largement et secrètement un renseignement obtenu confidentiellement au sujet d'un mouvement ou d'une opinion régnant dans la population, lorsqu'il aura été reconnu exact. On attirera les marchés près des stations, mais on aura soin de surveiller son personnel pour éviter qu'il y commette des déprédations. Les femmes et les serviteurs sûrs qui en feront la demande seront autorisés à se rendre aux réjouissances des environs.

La littérature des primitifs consiste surtout en chants explicatifs accompagnant des danses de caractère ou des mouvements d'ensemble rappelant certains faits historiques Souvent aussi, en travaillant, en pagayant ou en dansant, l'indigène raconte dans ses mélopées les revendications de sa tribu ou de sa famille, la guerre qu'il projette, la manière dont son adversaire la conduit et la méthode qu'il compte employer pour déjouer ses ruses. Il y a là une source d'indications précieuses pour qui comprend et sait observer.

L'organisation de ce service de renseignements peut varier à l'infini dans ses procédés et doit étendre ses ramifications jusque dans la station ou dans le camp même, parmi les groupes des

nationalités diverses qui composent les travailleurs et le contingent de la force publique.

L'utilisation et le perfectionnement de ce service doivent incontestablement être placés au premier rang des préoccupations continuelles d'un chef de poste. On peut, d'ailleurs, y employer simultanément presque tout son personnel, sans qu'il s'en rende compte et tout en exigeant de lui un grand rendement de travail. Il y a là un courant d'activité à créer qui peut fonctionner de pair avec les autres services.

La rupture d'une maille de ce réseau habilement tendu ne pourrait donner lieu à grande surprise ni à grande catastrophe, et c'est là l'essentiel. Mais l'absence du réseau peut mener à un désastre.

En marche, au milieu de populations non hostiles ou se tenant sur l'expectative, on agira d'une façon analogue en créant le réseau de renseignements à mesure que l'on progressera.

En station, au moment d'une rupture ou pendant une expédition au milieu de populations hostiles, le défaut de renseignements place le chef dans une situation difficile. Pour celui qui est habitué à posséder le contact, un malaise, un vide qui ne laisse pas d'être angoissant, se fera sentir alors. Il faut. dans ces circonstances, redoubler de précautions et chercher à tout prix à rétablir le contact.

Le chef tentera tout d'abord, pour cela, d'employer comme indicateurs des indigènes appartenant aux populations restées amies, ou encore quelques-uns de ses propres subordonnés ayant déjà été en ambassade dans la région.

Si l'expédition agit à grande distance, elle ne pourra que rarement trouver des populations dans son voisinage, car presque toujours les indigènes sont en fuite. Il ne faudra pas manquer alors de faire des prisonniers ou d'enlever des otages lorsque l'occasion s'en présentera. Si les otages sont enlevés chez des peuplades non hostiles, mais en fuite, on renvoie assez rapidement l'un d'eux pour tranquilliser la tribu et porter à celle-ci la promesse de mise en liberté de tous les otages au cas où elle s'emploierait à mettre le blanc en relations avec la population hostile.

On recueillera aussi tous les indices permettant de conjecturer les effectifs et les intentions des indigènes, tels que : étendue des bivouacs, nombre des feux, pistes, destructions de plantations ou de pêcheries, incendies ou abandons de villages, traces de sacrifices, libations, consultation d'augures, arbres coupés, flagellations

de fétiches, grandes palabres, danses, évacuation des richesses, y compris les femmes, etc., etc.

Enfin, si l'on n'a plus d'autres moyens d'entrer en relations, on aura recours à des ambassades prêtes à se transformer en reconnaissances armées.

Nous n'examinons ici que le cas où l'on se trouve en présence d'une population insaisissable, que l'on n'a pas de raison de punir; lorsqu'on est l'objet d'une attaque, ou que l'on doit infliger un châtiment, le contact s'établit tout naturellement, mais il faut prendre soin d'être en état de le rétablir, après l'action, soit pour savoir ce que devient l'assaillant repoussé, soit pour renouer des relations pacifiques avec le coupable châtié.

XLIII

Marches de guerre.

Dans l'état actuel des choses, les déplacements de la force publique se font presque toujours par la voie de terre en suivant les chemins de caravanes et les sentiers indigènes, ou en se frayant un chemin au travers de la brousse et de la forêt. Nous ne parlerons pas du chemin de fer, dont l'usage est encore bien limité; il convenait simplement de le mentionner. On utilise aussi la voie fluviale, par le moyen des steamers et des pirogues.

Disons tout de suite que le service de sûreté en marche, dont nous reparlerons dans un autre paragraphe, ne fait que garantir dans la mesure du possible les impedimenta ; il procure aussi un repos relatif à la majeure partie de la colonne et atténue la portée des surprises tactiques, toujours possibles en Afrique, quelle que soit l'excellence du service des renseignements.

Les indications obtenues par le service des renseignements au sujet du mode de combat de l'adversaire éventuel dans un terrain donné déterminent la formation tactique à adopter, ainsi que le degré de préparation au combat requis pendant le mouvement.

L'idéal pour une formation de marche est un dispositif qui permettrait à chaque instant l'emploi simultané de toutes les armes pour repousser une agression ennemie.

Mais la marche dans cette formation présentera d'énormes difficultés pour passer à travers tous les terrains. Elle exigera un

travail considérable pour les pionniers, sera cause d'immenses fatigues, tiendra constamment l'ensemble de la colonne en éveil et ne permettra de franchir que de courts espaces.

Il est cependant des circonstances, rares il est vrai, où un dispositif de l'espèce s'impose.

Le cas se présentera en territoire ennemi, dans un terrain propre aux surprises et lorsque la méthode de guerre de l'adversaire consiste à surgir brusquement d'un pli de terrain, sur un grand arc de cercle et sans préparation par le feu. Cette méthode est pratiquée en Afrique, notamment par les Soudanais, les Zoulous, les Dahoméens et par quelques tribus du nord-est de l'État du Congo. Les indigènes abordent les colonnes à la façon d'une cavalerie audacieuse et ne donnent presque pas aux attaqués le temps d'agir par le feu, à moins qu'ils n'aient adopté un dispositif particulier. *Or, en Afrique, ce que nous devons surtout éviter, c'est d'arriver au combat corps à corps, car dans celui-ci le nombre, l'agilité et l'audace sont prépondérants et ces facteurs seront rarement de notre côté.*

Exemple : Il s'agit d'exécuter avec 240 soldats (1) et 70 porteurs, une marche de quatre à cinq lieues pour quitter un bivouac et en gagner un autre. On suppose que l'on se trouve en pays hostile ; on sait que les guerriers attaquent en arc de cercle pour aborder leur adversaire en nuées d'assaillants méprisant le feu, et que leurs marches d'approche sont toujours habilement dissimulées jusqu'à 300 ou 400 mètres de la colonne.

La compagnie ne comprenant normalement que 2 officiers, il convient de la former, non en trois pelotons, mais plutôt en cinq sections dont l'une est en quelque sorte hors rang.

Ainsi, dans le cas qui nous occupe, le commandant de la colonne (commissaire de district, etc.) s'occupe de l'ensemble; il a auprès de lui la section hors rang (1) de la 1re compagnie; les 2e et 3e sections sous un lieutenant formeront la première face, les 4e et 5e sections sous le second lieutenant de cette compagnie formeront la face de droite.

La section hors rang (10) de la 2e compagnie escortera le convoi et formera la garde de police; le commandant de la 2e compagnie s'en occupera.

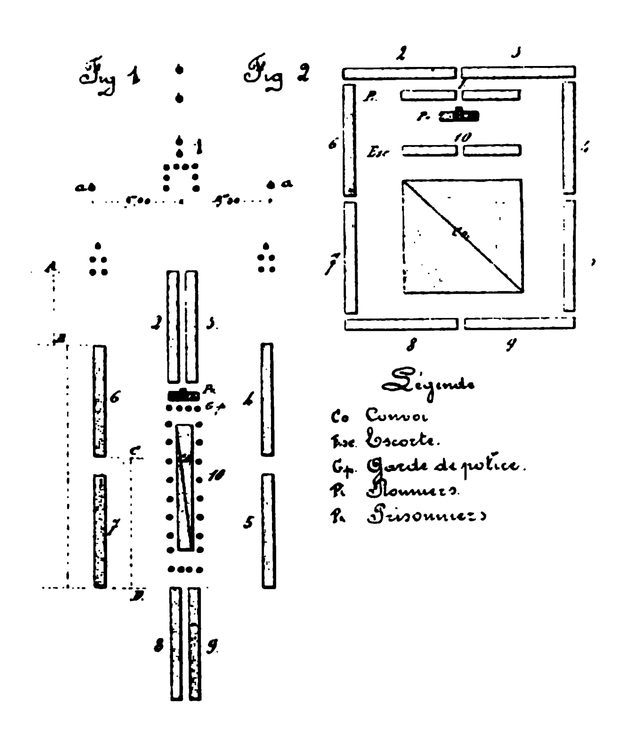
---

(1) Deux compagnies de 120 hommes chacune et formées en cinq sections de douze files, convoi de 70 porteurs.

Les 6e et 7e sections sous l'un des lieutenants de la 2e compagnie formeront la face de gauche, et les 8e et 9e sections, sous l'autre officier, formeront la face d'arrière.

Une troupe de 24 pionniers est chargée d'ouvrir la marche. Elle forme trois groupes. Le plus fort, composé de 12 hommes, jalonne rapidement et prépare la voie à suivre par la colonne principale marchant en colonne double de route; deux sections (2-3) sont suivies du convoi escorté par 24 porteurs (soldats) de charges de munitions; deux autres sections (8 et 9) ferment la marche.

Des groupes de 6 pionniers ouvrent la marche aux deux colonnes latérales; à cet effet, un homme de chacun de ces groupes (*a*, *a*), jalonne la direction en marchant à hauteur des pionniers du centre et à une distance égale à la moitié du front de la première face du carré. (Fig. 1) (1).



(1) Il est à remarquer que les troupes du sultan Semio marchaient dans un ordre identique. Cet exemple a été suivi par plusieurs officiers belges.

Au commandement : *Formez le carré, marche!* le sections 2 et 3 se déploient rapidement et facilitent aux colonnes latérales l'exécution du mouvement de « serrer sur la tête ».

Les sections 9 et 8 se déploient également et peuvent faire ensuite demi-tour si l'ennemi est proche.

Les gens du convoi se hâtent de serrer. Si l'attaque est soudaine, les sections 4, 5, 6 et 7 se défendent au besoin par des feux sur un rang, face à droite (4-5) et à gauche (6-7). Sinon elles serrent à hauteur des ailes extérieures de la face de tête pour former définitivement le carré (fig. 2), dans lequel le commandant de la colonne tient en réserve les pionniers ralliés et l'escorte réunie, celle-ci portant une réserve de munitions prêtes à être distribuées.

Il y a lieu de remarquer que la distance *A B*, qui sépare les alignements des têtes des colonnes, dépend de la longueur du convoi. En effet, si le convoi ne dépasse pas la longueur *C D*, les têtes des colonnes pourront marcher alignées, la formation du carré sera plus simple et se fera dans un temps minimum. Il va de soi que les sections 7 et 5 doivent couvrir le convoi et que la tête de la colonne 8-9 doit se trouver à hauteur de la queue de ces sections. D'autre part, la longueur du convoi ne peut pas excéder la longueur *B E*.

La marche dans l'ordre que nous venons de décrire est, nous l'avons dit, très lente et très pénible. Dans la broussse et sous bois, une étape de 2 kilomètres est souvent la limite du possible.

Mais, dans bien des circonstances, toujours même lorsque l'ennemi est loin, le dispositif de marche ne requiert pas la présence incessante d'une puissance défensive aussi considérable. On utilisera alors la voie de communication telle qu'elle se présente, ce qui diminuera la fatigue de la troupe et le travail des pionniers. Toutefois, à mesure que le front de marche se restreint jusqu'à la file par un, la colonne s'allonge nécessairement de plus en plus et son aptitude au combat diminue ; par contre, on acquiert la faculté de marcher avec un minimum de fatigue et, par conséquent, l'on peut faire de plus grandes étapes.

Nous donnons ci-dessous la marche dans cet ordre, d'après le major von Wissmann.

« En Afrique, les chemins, les routes de caravanes, les sentiers de village à village, de tribu à tribu sont exclusivement de simples pistes pour piétons, si étroites que seul un homme habitué aux

marches en Afrique peut y avancer sans difficultés. Pendant la saison des pluies, ils deviennent des rigoles d'écoulement et, de ce fait, ils sont tellement ravinés que l'on ne peut y marcher qu'en plaçant exactement un pied devant l'autre. Ce n'est, en général, que sur de très petites étendues de terrain qu'il est possible de marcher en dehors des chemins. Celui qui se figure que l'on peut s'avancer à travers la savane sauvage au moyen de la boussole, n'a aucune idée de l'impraticabilité de la végétation africaine. Ce n'est que lorsqu'on met le feu à celle-ci, chaque année, que les circonstances sont un peu plus favorables, pendant une période de deux à trois mois.

» La marche en colonne par un, la file des porteurs et les nombreux obstacles de la route disloquent à ce point la troupe, que le déploiement en vue du combat nécessite un temps disproportionné à son effectif. La variabilité des distances dans la colonne de marche est telle, la plupart du temps, que même un déploiement sur le côté est rendu difficile et que la liaison, en cas de surprise, est compromise. Une troupe de 1,000 hommes ayant avec elle les bagages nécessaires à une marche de guerre, réduits le plus possible, s'étend, même dans de bonnes conditions, sur une longueur d'environ 5 kilomètres, soit une lieue, et elle a besoin, pour se déployer rapidement en avant, d'au moins 45 minutes, ce qui, vu la grande mobilité de l'ennemi, est un temps fort long.

» La longueur d'une troupe en marche ne s'accroît pas seulement dans le rapport de la force du détachement : les distances nécessitées par les raisons indiquées ci-dessus croissent rapidement avec l'effectif. Ainsi, par exemple, on peut dire que :

100	hommes	occupent	250 mètres.
400	—	—	1,500 —
600	—	—	2,500 —

» La colonne de porteurs se développe encore sur un bien plus grand espace que la colonne des troupes combattantes. Or, même si celles-ci n'ont pas d'artillerie, elles ne peuvent pas se passer de porteurs, car les Européens qui en font partie ont besoin d'un certain confort pour rester aptes à l'action. La tente, le lit avec des couvertures de laine, des costumes et du linge de rechange, des appareils de cuisine et quelques vivres (du café, du sucre et du cognac sont les plus importants), nécessitent de deux à quatre

porteurs par Européen (1). Vient alors la question du ravitaillement en munitions. On ne peut pas charger le soldat, armé du fusil M. 71, de plus de 100 cartouches. Cela est très peu de chose pour un combat sous bois, dans lequel la direction du feu ne reste pas dans la main des chefs, alors que le nègre, plus encore que l'Européen, est porté à tirer vite. Il faut donc qu'on dispose d'une façon certaine d'une réserve de munitions. Un porteur porte de 400 à 500 cartouches, soit donc une réserve pour 5 hommes seulement. Il est difficile de déterminer le juste milieu entre le nombre de cartouches nécessaires et la diminution si désirable de la colonne de porteurs, toujours si encombrante pour une caravane de guerre.

» Ce n'est qu'au détriment de la vitesse de marche (5 kilomètres à l'heure) qu'il est possible de tenir la caravane tant soit peu en ordre serré. On répartit les Européens et les officiers et sous-officiers nègres de telle sorte que les hommes qui sont tenus de se rallier à leur chef au pas de course, ne soient pas fatigués par une course trop longue lorsqu'ils doivent le rejoindre. Donc, après chaque file de 30 à 40 hommes, on placera un chef.

» L'ordre de marche répondant le mieux aux exigences de la sûreté et de la préparation au combat est le suivant :

» En pointe pour le service de sûreté, un sous-officier nègre avec de 4 à 10 hommes qui assurent ce service en avant et latéralement aussi bien que faire se pourra. Leurs sacs seront, autant que possible, confiés à des porteurs. Un guide connaissant bien le chemin, la plupart du temps un naturel du pays, marche avec la pointe et sous la surveillance de celle-ci (si l'on craint qu'il ne s'enfuie, on lui enlève ses armes, etc.) ; si l'on possède un soldat connaissant le pays ou seulement la langue, on le met à la pointe, pour laquelle on choisira des gens éveillés, agiles et débrouillards.

» Un homme de la pointe porte une serpe, un autre une hache, un autre quelques branches vertes qu'il place en travers des sentiers à éviter par les traînards. de façon que les hommes en arrière ne s'écartent pas du bon chemin. Une touffe de gazon ou un trait creusé dans le sol, au travers du chemin, au moyen d'un bâton ou d'un couteau, fait le même office, bien que, soit dit en passant, dans beaucoup de contrées de l'Afrique, les pistes qui ne conduisent que

(1) Ce chiffre, indiqué par von Wissmann, est certainement un minimum.

lans les champs soient indiquées par une entaille faite d'un coup de houe au milieu.

» A cause de la végétation luxuriante, le service de sûreté ne pourra être que très imparfait latéralement au chemin.

» Vient ensuite (après la pointe) l'avant-garde, de la force d'un peloton. En tête de la troupe principale, une mitrailleuse Maxim, qui doit être transportée de façon qu'elle soit prête à faire feu en moins de 30 secondes pour inonder le terrain de projectiles, lorsque ce terrain est occupé par des tireurs cachés, ou pour arrêter une attaque par surprise sur la tête de la caravane, c'est-à-dire pour servir à contenir cette attaque pendant que l'on prend la formation de combat vers l'avant, si lente à exécuter.

» Vient ensuite une partie de la troupe principale, puis le ou les canons à tir rapide qui sont montés et attelés dès que les projectiles tombent sur la tête de la colonne. Jusqu'à ce moment, ces canons sont transportés par des porteurs, deux pour la pièce, deux pour l'affût et deux à quatre pour les munitions et les accessoires. Ces porteurs doivent être des hommes choisis et solides. Ils doivent également être très bien exercés au montage et au démontage de la pièce. Comme le chef d'une mitrailleuse ou d'un canon est toujours un Européen, et que les porteurs sont en même temps les servants, le chef, naturellement un sous-officier, doit être rendu seul responsable de la préparation rapide de la pièce pour le tir, tout au moins aussi longtemps que celle-ci est transportée à bras d'homme. Lors de la déplorable extermination de la caravane Zelewski par les Wahéhés, les canons étaient transportés à dos d'âne et de mulet. Ces animaux, dès le début du combat, furent si terrifiés et excités par le bruit, qu'un montage rapide des pièces devint impossible et que pas une ne parvint à faire feu. »

Faisons remarquer ici que les marches au Congo s'exécutant généralement dans la forêt ou la brousse, les mitrailleuses ou les canons, à moins qu'ils ne soient prêts à tirer aussi vite que les fusils, seront presque toujours des impedimenta qu'il vaudra mieux reléguer au convoi.

« Le reste de la troupe principale suit enfin, et, derrière celle-ci, a colonne de porteurs qui, autant que possible, seront armés, quand bien même ce serait avec des fusils se chargeant par la bouche, et

qui seront éventuellement entremêlés de soldats (1). L'arrière-garde et une pointe d'arrière-garde de 4 à 10 hommes ferment la marche de la caravane. Le médecin, l'aide de lazaret, les porteurs de la pharmacie, quelques porteurs de réserve avec des nattes à suspension pour les blessés, et des animaux de selle de réserve, suivent la colonne des porteurs. Le médecin a pour mission de ne pas laisser en arrière un seul homme de la caravane, c'est-à-dire qu'il doit, en cas de besoin, employer tous les moyens de transport qui se trouvent à sa disposition pour que ces hommes puissent continuer à suivre. Si le nombre des blessés ou des éclopés devient trop grand, il doit faire donner au chef de l'avant-garde le signal de halte, soit au moyen d'un clairon marchant avec lui, soit par trois détonations d'armes à feu, qui éventuellement seront reproduites par les officiers marchant plus en avant dans la colonne. »

Nous croyons que les signaux par coups de feu doivent être proscrits; ils seraient trop souvent pris pour l'annonce d'une attaque.

« Le chef de l'arrière-garde, qui ferme la marche de la colonne avec un peloton et la pointe de 4 à 10 hommes déjà mentionnée, doit faire de même lorsqu'il remarque que les distances entre les échelons de la caravane deviennent trop grandes. Les chiffres qui ont été donnés ne sont que des repères généraux. Selon les circonstances, chaque échelon de sûreté est à renforcer ou à diminuer.

» Il faut que la colonne en marche soit toujours prête à recevoir une attaque inopinée de l'ennemi. Pour parer à ces attaques, il n'y a, d'après ma longue expérience, qu'un seul moyen.

» D'abord, dans la marche de guerre, la troupe garde toujours le fusil chargé et prêt, et lorsqu'elle traverse un terrain ayant une végétation très dense, elle met la baïonnette au canon. »

---

(1) « Lors de mes premières expéditions, j'avais armé, à dessein, une partie de mes hommes au moyen de fusils se chargeant par la bouche, car dans un voyage qui peut durer des années, la question du remplacement des munitions est des plus importantes. Comme, dans tous les combats, les hommes armés de fusils se chargeant par la culasse avaient bientôt tiré toutes leurs cartouches, j'avais une garantie certaine de pouvoir entretenir le feu par une partie de ma troupe jusqu'au moment où l'on avait pourvu à nouveau l'autre partie de munitions, et de pouvoir empêcher ainsi la cessation complète du feu, qui toujours enhardit l'adversaire. »

Ici encore nous ferons remarquer que dans les forêts ou la brousse, il serait extrêmement dangereux de marcher l'arme chargée ; avec l'Albini, le temps nécessaire pour glisser une cartouche dans le canon est d'ailleurs insignifiant.

« Aussitôt que les projectiles arrivent ou que l'on perçoit le cri de guerre des indigènes (la plupart du temps, dans l'Afrique orientale, l'imitation du rugissement de l'hyène : un *ui, ui* prolongé), ou bien encore que l'ennemi s'avance pour combattre, chaque homme de la colonne court en avant jusqu'auprès de son chef, de façon que, grâce à l'ordre de marche indiqué plus haut, en quelques secondes, des groupes de 20 à 30 hommes soient formés et occupent le chemin autour de leur chef. Quand celui-ci n'a pas à combattre avec son groupe ou qu'il a repoussé l'adversaire, il porte sa petite subdivision (comme chez nous en carré) d'un pas tranquille, et éventuellement en lançant des tireurs en avant, jusqu'au chef voisin, s'unit à celui-ci pour former un groupe plus fort, et ainsi de suite jusqu'à l'officier européen le plus proche, qui prend alors le commandement et agit selon les circonstances. Ce qu'il faut donc, c'est opposer à l'ennemi qui fait brusquement irruption, des troupes en aussi grand nombre que possible et faisant front de tous côtés. et ensuite réunir aussi vite que l'on peut les hommes sous la direction d'un chef et, pour le mieux, sous celle d'un officier blanc. »

Il va de soi que, si la troupe est nombreuse, les groupes de 20 à 30 hommes forment d'abord leur compagnie et que celle-ci, réunie, est ensuite portée en avant ou au point où son action sera le plus utile pour seconder les fractions déjà engagées. Vu l'allongement excessif des colonnes, il sera exceptionnel de faire marcher plus de 600 hommes par une même route : les difficultés de ravitaillement à elles seules obligeront à fractionner en deux ou plusieurs colonnes une troupe plus nombreuse, et, en ce qui concerne un combat éventuel, le déploiement, ou plutôt la concentration des forces, sera parfois aussi rapide dans la marche sur deux colonnes un peu voisines que dans la marche sur une même route.

Sous la réserve des observations que nous avons faites, nous ne pouvons que nous rallier à toutes ces indications, mais il faut que les circonstances permettent de marcher en une file aussi étendue. Pour montrer les dangers que l'ordre ci-dessus indiqué présente

dans un pays très belliqueux, examinons un cas concret : celui d'une colonne de 240 soldats et 70 porteurs.

L'excellent auteur allemand estime qu'en marchant à la file, une colonne de 100 hommes occupe 250 mètres; une colonne de 400 hommes, 1.500 mètres; d'après ces données, 240 soldats avec 70 porteurs occuperont 820 mètres environ.

Cette dernière troupe formerait, par exemple, 9 groupes de 24 soldats, 4 groupes de porteurs avec 24 hommes d'escorte (c'est-à-dire 4 groupes de 16 à 18 porteurs avec 6 soldats d'escorte). Chacun des 13 groupes aurait à parcourir au pas de course 820/13 = 63 mètres; le plus éloigné des hommes pourrait donc accomplir le trajet en une 1/2 minute.

Donc, 30 secondes après l'alarme, la colonne occuperait une profondeur de 757 mètres, sur laquelle on trouverait échelonnées 13 sections. Le ralliement complet sur le centre nécessiterait 3 1/2 minutes et, sur une extrémité, 6 1/2 minutes.

Or, l'attaque « inopinée », alors qu' « aucune des mesures de sûreté n'offre une garantie absolue », peut être effectuée par des nuées d'indigènes partant de 300 à 600 mètres, au pas de course *sans un arrêt*, pour assaillir, par un vaste mouvement convergent, un point de la colonne; le mouvement serait exécuté en 2 1/2 à 5 minutes. Dans ces conditions, la colonne ne pourra, au début, fournir que peu de feu, car elle aura été prise en flagrant délit de manœuvre et ses unités seront successivement fauchées par cette bourrasque humaine.

Nous ne doutons certes point que les mesures préconisées par un officier aussi savant et aussi expérimenté que l'est le major von Wissmann, ne soient parfaitement suffisantes pour permettre à celui qui y aura recours de faire face aux méthodes de combat en usage parmi les peuplades africaines des territoires de la sphère allemande. Bien certainement, elles suffiront aussi, par analogie, en maintes régions de l'État indépendant. Mais nous ne croyons pas pouvoir aller jusqu'à dire que ce dispositif de marche permette de parer complètement aux éventualités du « cas le plus défavorable » qui puisse se présenter dans les limites de cet État.

En réalité, c'est, pensons-nous, d'après *le dispositif tactique* auquel il convient d'avoir recours dans chaque cas particulier, que doit être arrêté le dispositif de marche à adopter.

XLIV

Service de sûreté en marche.

Nous avons établi dans un précédent chapitre ce que nous entendons par service des renseignements. Le moment est venu de nous occuper du service de sûreté en marche.

Les données obtenues au sujet de l'ennemi, par le service des renseignements, quelle que soit leur précision, n'ont qu'une valeur d'interprétation, car on doit généralement, sans avoir vu, en déduire ce que l'on ignore. L'ennemi peut d'ailleurs toujours changer ses dispositions de jour à jour et d'heure à heure et, au moment où l'on doit marcher, la situation directement déduite des renseignements, s'est presque toujours modifiée depuis que ceux-ci ont été obtenus.

Ces réflexions, qui sont applicables à une guerre européenne, ont, en Afrique, un poids d'autant plus grand que les renseignements obtenus des indigènes sont fort souvent sujets à caution et que, d'autre part, l'ennemi peu chargé, n'ayant pas d'impedimenta et n'étant pas astreint à garder des communications avec une base, ni même à suivre un chemin tracé, manœuvre en tous sens avec une rapidité bien supérieure à celle de nos troupes, et est toujours en état d'agir par surprise.

On conçoit donc que la colonne elle-même doive chercher à s'éclairer sur les agissements de l'ennemi, afin de parer aux inexactitudes des renseignements recueillis et aux mouvements que l'adversaire aurait exécutés depuis l'origine de ces renseignements.

*
* *

Pour être parfait, ce service devrait imaginairement consister en un fil, invisible pour l'ennemi, reliant le centre de ses mouvements au commandant de la colonne.

Lorsque le service des renseignements a fait complètement défaut, la partie du service de sûreté qui nous occupe en ce moment doit y suppléer en éclairant sur les agissements de l'adversaire dans une zone ayant pour rayon la distance que cet ennemi pourrait franchir en vingt-quatre heures, c'est-à-dire pendant la durée d'une marche et du stationnement qui suit.

On conçoit qu'il est relativement commode de se faire précéder, sur la direction que l'on prend, par une fraction de troupe chargée de constater si l'ennemi a pris position et de reconnaître ses dispositions, mais que rien ne doit être plus difficile, sans nouveaux renseignements, que d'assurer la recherche d'un adversaire en mouvement sur une des nombreuses directions menant à la colonne et autre que celle que l'on suit soi-même.

S'éclairer sur les *agissements défensifs* de l'ennemi n'offrira donc pas, tant s'en faut, les difficultés à surmonter pour s'éclairer sur ses *agissements offensifs*.

* * *

Nous appellerons *groupes francs* les fractions chargées de révéler les agissements de l'ennemi.

En pays complétement hostile et relativement inconnu, en présence d'adversaires nombreux et résolus, lorsqu'on n'a à sa disposition ni *irréguliers* ni *auxiliaires*, on marche en ordre condensé sans *groupes francs* à distance, afin de ne pas s'exposer à se voir enlever des soldats dont le concours et l'appoint sont si précieux au moment décisif. Mais on peut constituer un ou plusieurs petits groupes francs qui, évitant les sentiers et s'éloignant peu, se portent en avant par bonds successifs, se laissent rejoindre ou se tiennent en communication de poste en poste, ce qui peut toujours se faire, vu la grande lenteur de marche d'une colonne massée.

Lorsqu'on dispose d'irréguliers, équipés et armés à l'indigène et ayant quelques fusils pouvant servir à donner des signaux, on les emploie en *groupes francs à grande distance* en leur adjoignant deux ou trois hommes sûrs pour la transmission des nouvelles. On a soin de donner à ces *irréguliers* un signe distinctif tenant lieu d'uniforme, tel qu'une calotte, un collier ou un brassard d'étoffe de couleur voyante, pour que la troupe ne puisse les confondre avec l'ennemi. Ces groupes auront une force en rapport avec les dangers à craindre, sinon ils perdraient toute audace. On enverra toujours au moins *un groupe* suivant la direction que l'on projette de suivre. Les *groupes francs* à distance prendront assez d'avance sur la colonne pour assurer la levée du bivouac en toute sécurité. Ils fouilleront au loin en avant les villages et les couverts principaux que traverse le chemin, ils s'empareront des moyens de passage sur

les cours d'eau, ils fouilleront aussi, dans la mesure du possible, les chemins latéraux dans un rayon à fixer. Leurs recherches ont pour objet de prévenir les embuscades et les surprises, de signaler par la mousqueterie un ennemi en force, de récolter des vivres, de prendre, selon l'occasion, des prisonniers ou des otages, de renseigner les modifications dans l'aspect du terrain, la nature et l'étendue des défilés, etc.

Lorsque, dans le pays que l'on traverse, on dispose *d'auxiliaires*, on aura soin de les prévenir qu'ils doivent se pourvoir en tout temps du signe distinctif; on les répand autour de soi en petits groupes qui battent le pays; ils sont responsables des mouvements que fait l'ennemi sur leur territoire ou aux environs.

Les irréguliers et les auxiliaires agissent ainsi à la manière de la cavalerie formant le rideau des armées européennes. En général, ils remplissent bien leur mission; on ne manquera pas de les en récompenser.

Pendant les marches, les auxiliaires alliés, les irréguliers et les groupes francs tirés de la troupe doivent se rabattre, autant que possible, vers la colonne en cas de rencontre avec l'ennemi, ou agir d'après les indications spéciales qui leur ont été données.

Pour découvrir les embuscades de l'ennemi, on a quelquefois fait tirer des salves sur le fourré, avant d'y pénétrer. Ce moyen doit être rejeté : il entraîne à consommer des munitions sans nécessité absolue et il perdrait bientôt toute efficacité : l'ennemi, apprenant à connaître le but de ces salves, ne se laisserait plus déloger. Enfin, on ferait naître continuellement de fausses alarmes dont les inconvénients et le danger sont évidents.

On aura soin de profiter de la rencontre de grands arbres, de termitières ou autres élévations de terrain pour y faire monter un observateur.

Le second résultat à atteindre par le fonctionnement du service de sûreté, c'est *d'être en mesure de résister à des coups de main en se gardant des surprises*.

Il est clair que la formation de marche déduite de la formation éventuelle de combat dont nous avons déjà parlé, doit porter en elle-même le moyen de résister, dans une certaine mesure, aux coups de main de l'ennemi. Mais la puissance de résistance dans l'ordre de marche ne saurait en aucun cas valoir celle de la formation de combat. — L'écart existant entre la *formation de*

combat et la *formation de marche* nécessite une garantie, pour permettre le passage du second dispositif au premier; cette garantie sera obtenue par la création autour de la colonne d'une atmosphère de sûreté, laquelle doit être d'autant plus considérable que l'*écart* précité est lui même plus grand.

Le désidératum serait donc que l'atmosphère de sûreté fût assez étendue pour que l'ennemi ne pût atteindre la colonne avant que le dernier élément de celle-ci eût occupé sa place de combat.

Mais ceci même peut être insuffisant, car il arrivera que la colonne ne puisse, pour une raison quelconque, se former sur un point du terrain qu'elle occupe et que, pour mettre ses armes en jeu contre un assaillant signalé, elle soit obligée de rechercher un emplacement écarté : dans ce cas, il faut donc ajouter, au temps que prendrait la formation sur place, le temps nécessaire pour porter la colonne au point où elle doit combattre, et alors l'atmosphère de sûreté devra avoir un rayon plus considérable encore.

Cette augmentation dépendra essentiellement de la nature du terrain à traverser, laquelle aura dû être signalée par les *groupes francs*.

L'atmosphère de sûreté doit suivre le mouvement de la colonne. La réalisation de cette condition doit permettre à quelques hommes de marcher latéralement à la troupe; elle repose sur la vision, accessoirement aidée de signaux acoustiques.

On ne pourra donc guère obtenir cette garantie d'une façon absolue qu'à l'époque où les hautes herbes sont brûlées, ou dans un pays à grands horizons dénudés. C'est par le moyen *de groupes d'éclaireurs* de tête, de flancs et de queue reliés entre eux par la vue, disposés de façon à voir la colonne ou à communiquer avec elle par des intermédiaires, et pouvant du regard sonder le terrain à la distance requise, que l'on arrivera à donner à la colonne la sûreté nécessaire.

Un terrain permettant l'application de ce mode de service de sûreté se rencontrera rarement. En thèse générale, la surveillance latérale, faute de chemins parallèles, et de champ de vue, est irréalisable, et la surveillance vers l'avant et vers l'arrière est des plus limitées, à moins d'employer de nombreux intermédiaires.

Mais quelles que soient les difficultés du terrain, le groupe d'éclaireurs de tête sera toujours maintenu, car si l'on ne peut se prémunir contre une offensive de l'ennemi, il faut du moins pouvoir être averti de toute mesure défensive prise par lui.

Et, d'ailleurs, dans la direction suivie, on peut être appelé à devoir renverser des obstacles, ouvrir un chemin à la colonne, explorer les abords d'un couvert, d'un cours d'eau, réparer un pont, installer une passerelle, sonder un marais, reconnaître l'ennemi en position, rejeter un parti adverse qui n'exige pas l'emploi de toutes les forces disponibles, etc.; il y a donc lieu de placer, entre les éclaireurs et la colonne, une unité chargée de ces missions, auxquelles les éclaireurs ne pourraient suffire. En raison de l'importance du rôle dévolu à cette unité, il y a lieu de lui donner un chef spécial, porteur d'instructions particulières du commandant de l'expédition. Auprès de cette unité marchent des guides, des hommes connaissant la langue du pays et un certain nombre de pionniers. Cette *avant-garde* régle son mouvement sur celui du gros.

Si l'ennemi ne menace pas en force la colonne, il peut se proposer de la harceler, de lui enlever des traînards ou des retardataires. Après des passages difficiles, il peut y avoir lieu de créer des travaux d'obstruction; dans une marche en retraite, il peut être opportun de rompre les passerelles, de détruire ou de cacher les pirogues ; il faut accorder une surveillance particulière aux porteurs, aux traînards; il faut protéger les blessés et les secourir; aussi y a-t-il lieu d'interposer également entre la queue de la colonne et les éclaireurs d'arrière une unité spéciale, une *arrière-garde*, sous un chef particulier. On y adjoint, dans certains cas, un officier de santé, des brancardiers, des hamacs avec porteurs, des pionniers et un clairon.

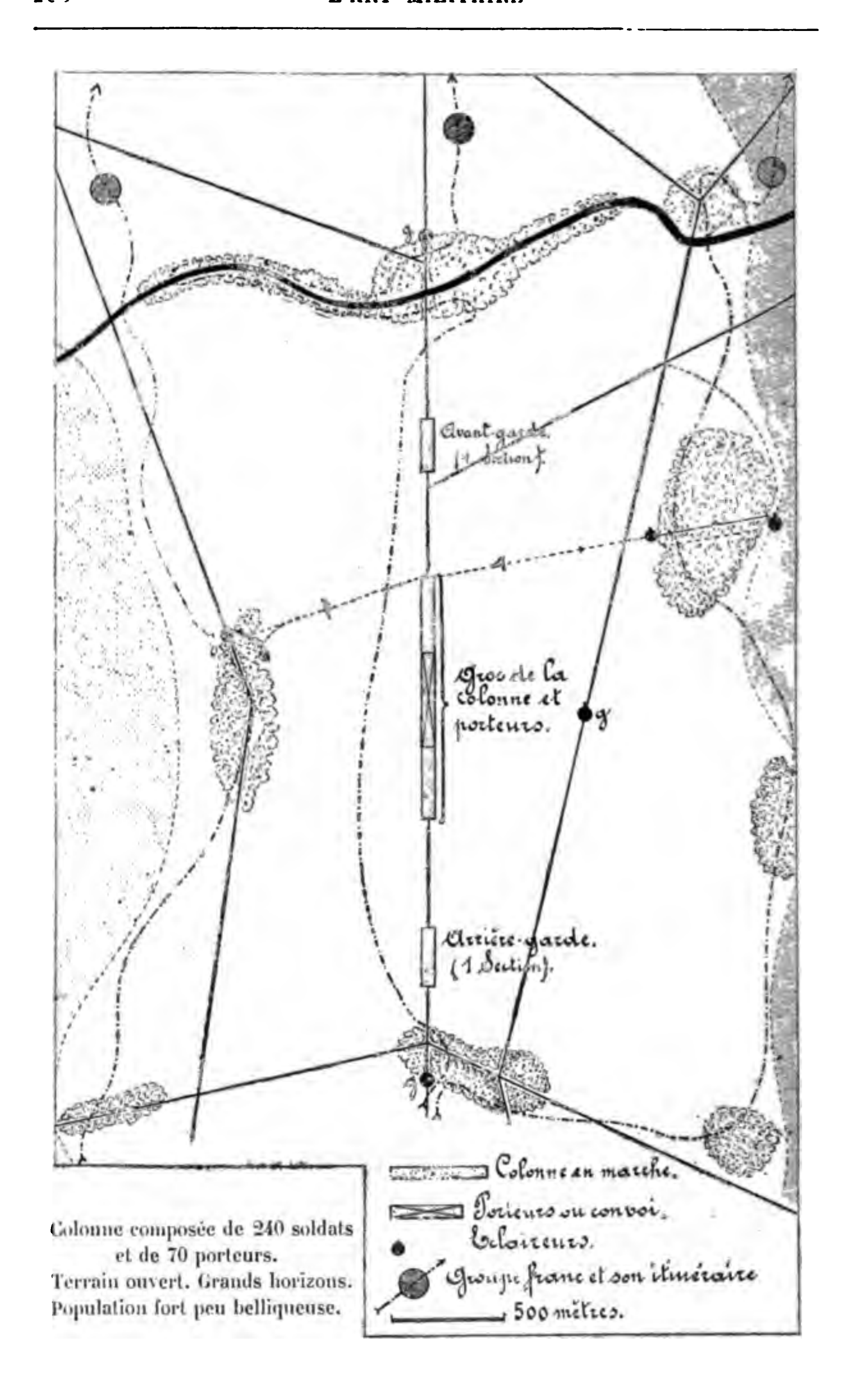
Pour récapituler ce que nous avons dit sur le service de sûreté, appliquons à quelques cas particuliers, indiqués par les dessins ci aprés, les idées que nous venons d'exposer.

XLV

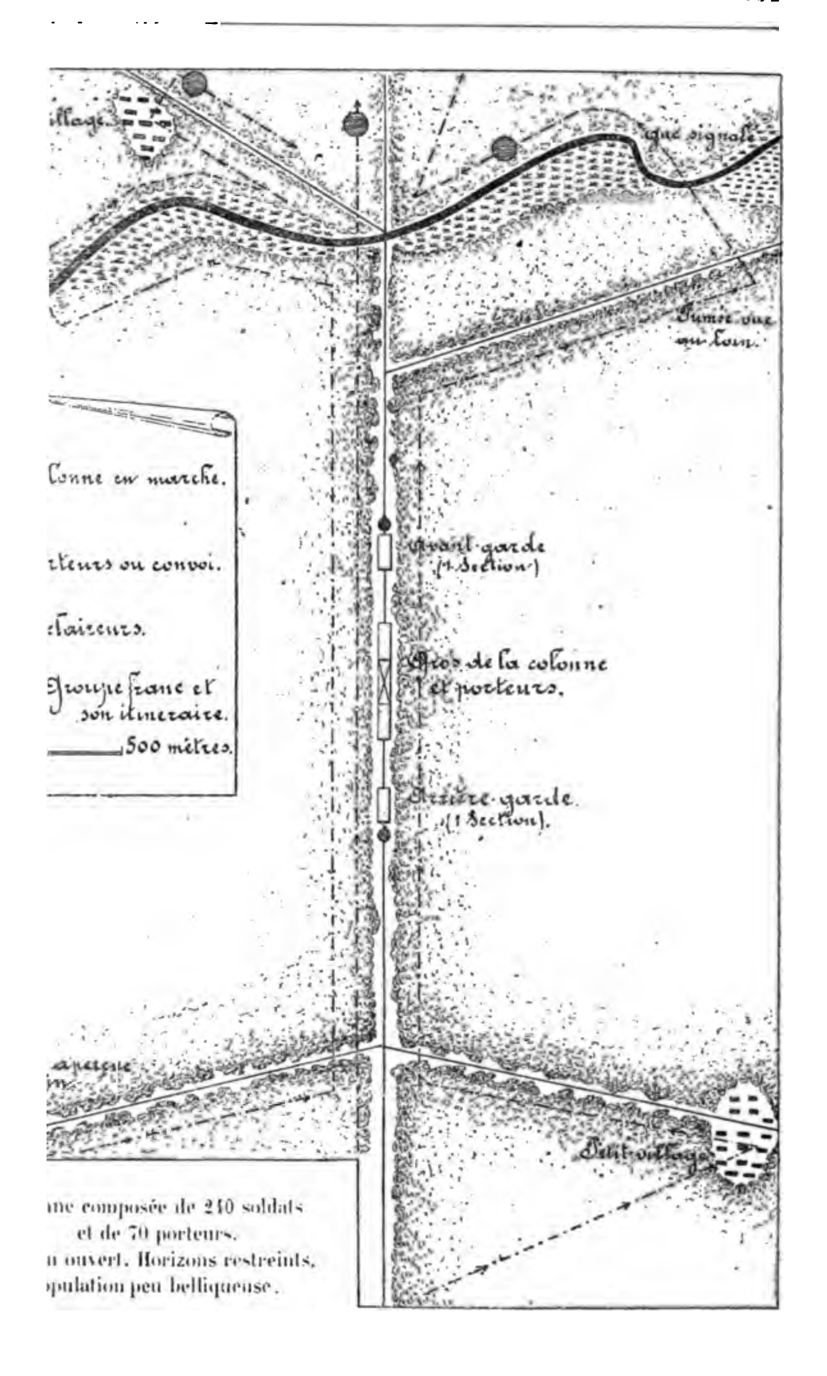
Stationnements.

Il y a généralement avantage à exécuter tout déplacement, quelle que soit son étendue, dans le moins de temps possible.

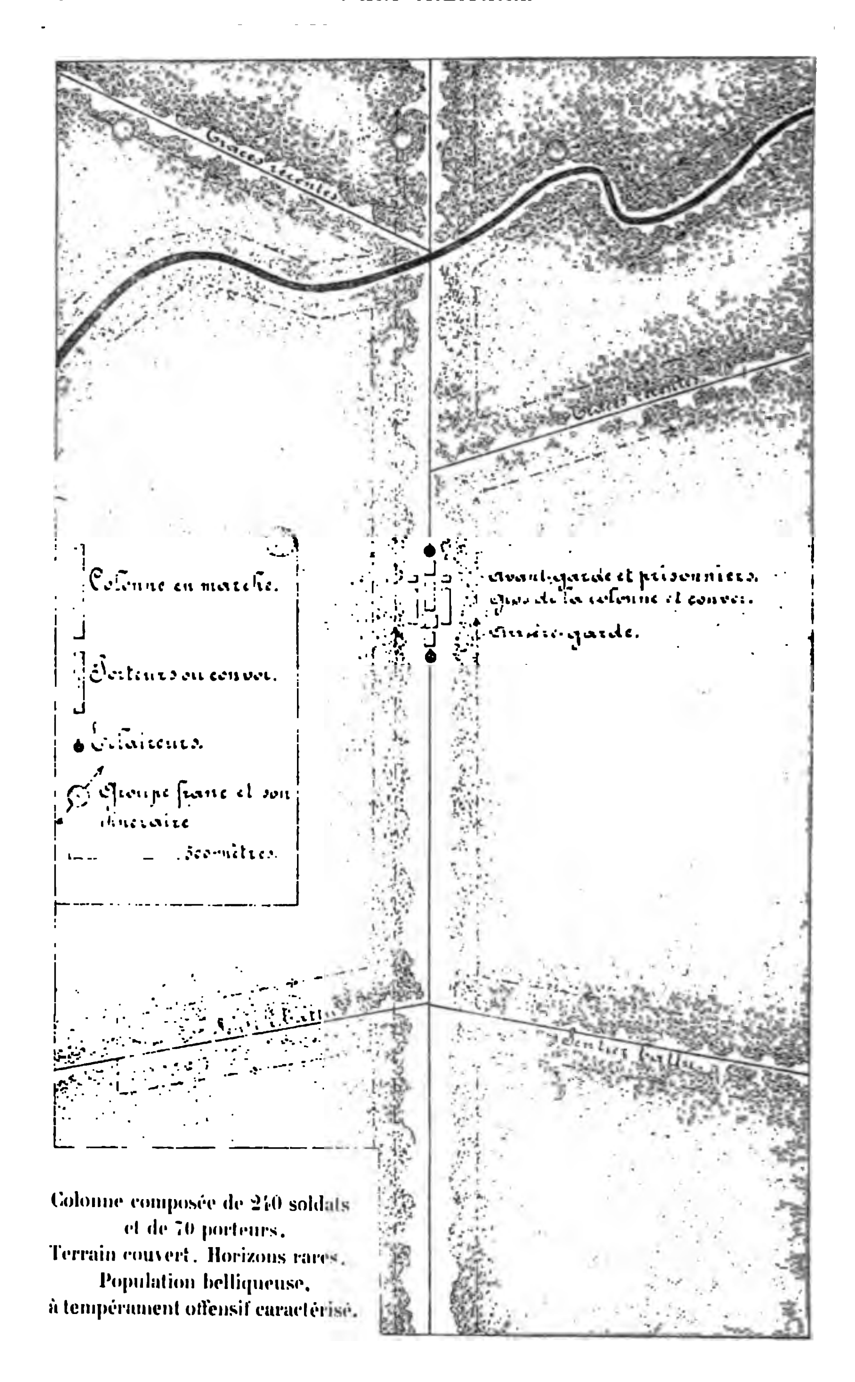
Mais il arrive un moment où la marche ne pourrait être prolongée sans compromettre la force physique des êtres vivants et, partant, l'aptitude au combat de la colonne. Le mouvement doit aussi être



Colonne composée de 240 soldats
et de 70 porteurs.
Terrain ouvert. Grands horizons.
Population fort peu belliqueuse.



ne composée de 240 soldats et de 70 porteurs.
n ouvert. Horizons restreints.
pulation peu belliqueuse.



Colonne composée de 240 soldats
et de 70 porteurs.
Terrain couvert. Horizons rares.
Population belliqueuse,
à tempérament offensif caractérisé.

interrompu pour assurer la nourriture des hommes et des animaux et pour accorder à tous un repos ou un sommeil réparateur. Il faut donner en temps voulu des soins d'entretien et de réparation aux armes, à l'équipement et au matériel. Exceptionnellement, il faut rallier une colonne allongée, en désordre ou dispersée. Accessoirement, des soins d'hygiène et des secours aux blessés s'imposent, ainsi que l'enterrement des tués. Des arrêts sont motivés par la nécessité d'effectuer certains travaux militaires ou pour l'exécution de reconnaissances. Il va de soi que les combats provoquent des suspensions dans les mouvements en cours ou projetés. Il est aussi nécessaire de pourvoir sur place au renouvellement des vivres et des munitions de la colonne. Enfin, il est des cas où l'on doit songer au service de la *relève* et du *ravitaillement* par l'arrière, — en hommes, animaux, matériel, — ainsi qu'aux *évacuations* — de malades, blessés, prisonniers et prises de guerre.

Normalement, il se présentera donc pendant les marches de simples pauses très courtes, des arrêts plus longs pendant la clarté du jour, enfin, des stationnements quotidiens. Le *stationnement quotidien* est d'une impérieuse nécessité; aussi n'est-ce qu'en présence de circonstances extraordinaires qu'on ne l'observe pas. Les règles à mettre en pratique pour l'assurer renferment celles qui sont applicables à tous les arrêts.

*
* *

L'examen de la question de stationnement se réduit à celui des termes suivants :

Pour les êtres vivants : nourriture, — repos, - hygiène;

Pour le matériel : réparations et travaux, — ravitaillements, — évacuations.

Le tout est dominé par cette pensée implicitement contenue dans *repos*, mais que son importance nous invite à traiter séparément : *Sûreté* :

NOURRITURE, REPOS, HYGIÈNE. — Rencontrer en un point toutes les conditions désirables pour l'établissement d'un bon bivouac est un idéal bien rarement réalisable en Europe; à plus forte raison en sera-t-il ainsi en Afrique, et les difficultés croîtront rapidement avec l'augmentation des effectifs. Tout ce que nous allons exiger ne peut être simultanément obtenu; mais, eu égard à la situation générale, l'un ou l'autre de ces termes : nourriture, repos, sûreté, etc., aura

une importance capitale; il appartient au *chef* de colonne de le discerner.

Pour assurer à l'arrivée à l'étape la nourriture du personnel, il faut l'eau, le feu, les vivres et le matériel de cuisine.

La proximité d'une eau potable est donc essentielle. Aussitôt le point d'eau reconnu, on fera, s'il appartient à une eau courante, interdire tout accès en amont; on y préposera un agent de distribution si l'accès en est difficile ou l'eau peu abondante (1). Pour une colonne importante, arrêtée au loin des rivières, les points d'eau devront parfois être recherchés par des sondages, exécutés au moyen du matériel de puits tubulaires de campagne, et transformés ensuite en prises d'eau.

Le bois à brûler ne viendra que rarement à manquer pour une petite colonne, mais fera parfois défaut pour un effectif considérable. On peut recommander aux hommes, ou à une fraction marchant entre la colonne et l'arrière-garde, de ramasser les branches mortes dans la deuxième partie de l'étape, ou d'exécuter la corvée du bois. Le matériel des compagnies doit comprendre des haches et des scies à main pour le débitage des grosses pièces.

Le feu peut être obtenu au moyen d'allumettes, de briquets, de procédés indigènes, ou bien encore au moyen d'un tison incandescent prélevé sur le précédent bivouac et transporté dans un vase par un porteur qui sera muni, en outre, d'amadou indigène.

Nous avons parlé ailleurs des ustensiles de cuisine. En ce qui concerne les vivres, il faut surtout songer au repas à faire à l'étape. Pour qu'une expédition puisse marcher vite, il faut que chaque homme ait sur lui au moins deux ou trois jours de vivres constamment réapprovisionnés. Lorsque l'itinéraire est long et que l'on n'est pas sûr de trouver des vivres en chemin ou de pouvoir en faire venir de l'arrière, on fait distribuer aux hommes tout ce qu'ils peuvent porter, en rations, en sus de l'armement et de l'équipement, mais alors on apportera à la conservation des rations une attention d'autant plus soutenue que l'effectif de la troupe est plus grand.

(1) Les cas où l'on ne rencontre qu'une quantité limitée d'eau potable se présentent à certaine époque, au Congo; aussi est-il prudent, en exploration, ou lorsqu'on sait que l'eau potable peut faire défaut, d'emporter, parmi les charges, de l'eau pour les blessés et pour les Européens. Il ne semble pas que le territoire de l'Etat présente, dans ses parties connues, des étapes où il faille songer à exécuter des « transports » d'eau potable, comme ce fut le cas en Abyssinie, en 1868, et dans bien d'autres campagnes coloniales.

Dans cet ordre d'idées, en contrées non hostiles, on trouvera avantage à échelonner (1) son monde et à occuper des bivouacs à proximité des marchés et des villages; lorsqu'on traverse un pays où il existe des postes, un groupe franc aura pris les devants pour faire réunir dans chacun d'eux les vivres et le bois nécessaires; loin de l'ennemi, la ration peut être donnée complètement ou partiellement en articles d'échange. En pays hostile, il est avantageux de s'installer près des cultures, des terrains de chasse ou de pêche. Pour assurer le repos et un sommeil réparateur, il faut garantir, dans la plus large mesure, Européens et nègres, des incommodités provenant du monde animal, du sol et de l'atmosphère.

Lorsqu'on rencontre un village abandonné et que des circonstances militaires n'interdisent pas son utilisation, on pourra s'y installer commodément, ou bien, si l'on se croit autorisé à ne pas le respecter, on emploiera les matériaux fournis par sa démolition pour construire des abris sur un terrain de bivouac plus propice. Le terrain choisi pour l'installation, généralement découvert et fouillé par le soleil, nécessitera, dès l'arrivée, le placement de tentes pour les Européens et pour les blessés. On ne peut songer, par suite des difficultés de transport, à donner aux noirs de lourdes tentes pouvant les protéger contre les ardeurs du soleil et résister aux fortes pluies tropicales. Les noirs souffrent plutôt du froid de la nuit et de l'humidité du sol qui sont surtout intenses dans les endroits boisés ou rocheux; on évitera donc ceux-ci, ainsi que les terres basses et imprégnées d'eau et les plateaux dénudés exposés aux vents. Une chaîne de hauteurs, des bois, les hautes herbes mêmes protégent contre le vent, mais non contre les tornades. La proximité des marais est à redouter; on se placera tout au moins de façon à ne pas se trouver sous le vent qui les balaie. De forts brouillards « à couper au couteau » roulent en certaines saisons sur les rivières et leurs abords; ils sont très pernicieux; aussi se placera-t-on, pour s'en garantir, à une certaine distance des rives.

Les feux tiennent la plupart des fauves à l'écart; pour garantir dans la mesure du possible un bivouac contre une invasion de fourmis, il convient de ne pas l'établir dans les grands bois touffus

(1) A l'approche d'une colonne, l'indigène cache ses ressources et ne les montre que peu à peu. Ainsi, 300 hommes peuvent ne pas trouver à manger dans telle localité où six colonnes de 50 hommes, marchant à un jour d'intervalle, trouveront aisément à se pourvoir.

qui sont leur séjour de prédilection. Les moustiques et différentes espèces de mouches sont aussi des hôtes bien insupportables pour tous, mais principalement pour les Européens qui ne peuvent, à l'instar des noirs, se mettre impunément la tête sous la couverture ou se placer dans l'âcre fumée des feux de bivouac; aussi les moustiquaires sont-elles d'usage courant pour les blancs.

La meilleure installation de bivouac pour les noirs consiste en une abondante quantité de feux; une toile imperméable de $0^{m}70 \times 2^{m}00$ placée sur le sol, sur les herbes couchées, constitue le lit; c'est cette même toile qui renferme le paquetage pendant la marche; une couverture de campement, dans laquelle l'homme se drape entièrement, le protège contre le froid; enfin, une tente abri, légère, sans garantir l'homme du soleil du milieu du jour ni des fortes pluies, le protège contre la rosée, le brouillard, le rayonnement nocturne et les petites ondées. Pour les noirs de la côte Est, l'usage de cette petite tente est entré dans les mœurs (1).

D'autres noirs, tels les Haoussas, préfèrent se rouler entièrement dans de l'étoffe et se tiennent près des feux.

S'il arrivait qu'on eût beaucoup de temps pour s'installer, ou qu'un séjour dût se prolonger sur l'emplacement choisi, on améliorerait les aménagements en commençant par ériger des abris en paille, feuilles, branchages, dont le plus simple, très utilisé par les gens de la côte Est, habitués aux longues pérégrinations entre l'océan et les lacs, consiste simplement en une feuillée ou du chaume placés sur quelques branches, sur un arbre rabougri, sur un arbrisseau ou sur quelques baguettes réunies.

Ce « gourbi » a, sur la tente décrite plus haut, l'avantage de protéger contre le soleil et contre des pluies assez intenses; de plus, la toile de la tente permet de le compléter.

Les danses et les chants de nuit ne troublent aucunement le repos des noirs, et les Européens s'y habitueront bientôt; on les tolérera donc, à moins de circonstances exceptionnelles.

On désignera en aval du point d'eau un endroit à réserver pour

(1) Ainsi, tous les Zanzibarites au service de l'État se réservaient pour cet objet un morceau d'étoffe, parfois double, americani, mouchoirs, etc., prélevé sur leurs avances, sans qu'il fût besoin de l'intervention d'un chef. Aussi, dans les bivouacs libres, distinguait-on aisément les installations des Zanzibarites, émaillées de petites tentes blanches, rouges ou bleues.

les soins de propreté, et c'est en aval de ce point. et toujours sous le vent, que l'on indiquera l'emplacement des latrines.

Réparations et travaux. — En arrivant au bivouac, on dispose les troupes pour fixer l'assise générale du bivouac, du boma et du réduit éventuels; on remplace, s'il y a lieu, les munitions consommées de l'approvisionnement individuel, dans le cas où cela n'aurait pu être fait immédiatement après le combat. On désigne l'emplacement des tentes pour Européens et pour blessés ; on les fait monter et, pour éviter qu'en cas de tornade elles soient envahies par les eaux pluviales, l'on couche les herbes à leur pied et l'on y fait creuser des rigoles. On règle ensuite les emplacements des bagages, des cantines, des articles d'échange, des vivres transportés, des vivres frais, de la réserve des munitions, des outils; le lieu et le mode des distributions; l'emplacement des animaux de selle et du bétail sur pied ; celui des observatoires ou des postes d'observation, de la garde de police, de l'armurerie, de l'ambulance, de visite et des prisonniers; celui du point d'eau, des abreuvoirs, du lieu de baignade, des latrines.

Si le déplacement a été exécuté par voie d'eau, on s'assure de l'amarrage ou de l'ancrage des embarcations de toute nature; on fait enlever l'eau qu'elles ont embarquée en cours de route; si une tornade se prépare, on fait échouer, partiellement ou totalement, les canots qui ne sont pas difficiles à « déséchouer »; ailleurs, on renforce les amarres et l'on y met des gardes. On fait mettre les pagaies, rames, gouvernails, etc., en lieu sûr.

Si l'on a des steamers, on ordonne de laisser tomber les feux ou de les entretenir, suivant le cas; on fixe l'heure à laquelle ils devront se trouver sous vapeur.

On indique l'ordre dans lequel on nettoiera les armes, la mesure dans laquelle on peut les démonter et le temps que chaque fraction peut consacrer au démontage et au nettoyage, de telle sorte que toutes les armes puissent être remontées avant le coucher du soleil. Aussitôt après l'installation au bivouac, les armes nécessitant des réparations ou des rechanges sont apportées aux armuriers; ceux-ci procèdent sans délai à ces opérations. S'il a été fait usage des fusils, la journée ne se terminera jamais sans une très minutieuse inspection des armes, passée par tous les officiers disponibles.

Les services en armes : reconnaissances, postes détachés, service de sûreté, service de police du bivouac, escortes en armes des

corvées, sont commandés et aussitôt mis en voie d'exécution. Les corvées : d'eau, de vivres et fourrages, de bois pour feux de steamer ou construction de boma, de débroussaillement, d'aides-pionniers, de travaux divers, etc., sont commandées et mises à la disposition des chefs de service.

Le tout est réglé de telle sorte que, si l'on bivouaque en carré, aucune des faces ne soit dépourvue d'armes et que chacune présente toujours au moins un tiers de son effectif en unités constituées formant piquet.

Cette règle est applicable à l'ensemble de tout autre bivouac.

Les cuisiniers, les boys et les femmes, s'il y en a, allument les feux de cuisine et préparent les feux de bivouac. Si l'on fait consommer des vivres portés par la troupe, on remplace le plus tôt possible ces vivres au moyen des ressources dont on dispose.

XLVI

Organisation de l'arrière.

SERVICE DE L'ARRIÈRE. — Dans une marche en avant, il y a lieu de distinguer le cas de *conquête* de celui d'une *expédition* à but fixe. L'invasion peut revêtir des caractères généraux nettement tranchés, selon que l'on opère en pays indigène autonome, en pays de protectorat, c'est-à-dire d'administration indigène reconnue, ou en pays occupé où il existe des postes. En sus de l'un de ces caractères généraux, l'expédition peut prendre soit la forme de progression méthodique, soit la forme de colonne mobile.

*
* *

Lorsqu'il y aura conquête, presque toujours des considérations politiques nationales, voire internationales, régleront la conception générale de l'entreprise ; des considérations locales guideront l'exécution.

Bien que cette question de conquête, considérée en elle-même, sorte quelque peu du cadre que nous nous sommes tracé, et que dans l'État du Congo il n'y ait plus que fort peu de chose à exécuter dans cet ordre d'idées, nous en dirons cependant quelques mots.

L'action « militaire » — au sens européen de l'expression — est

presque nulle, pour ne pas dire totalement nulle, dans la conquête d'un pays à régime féodal. Il n'y a que des résistances éparses et partielles à briser; aussi l'action politique, aidée d'une *force publique*, sorte de gendarmerie, est-elle prépondérante. La conquête doit s'opérer pied à pied, et, à mesure qu'elle s'étend, l'administration régulière se développe à son tour. Après la prise de possession, la conquête exige beaucoup de temps pour être achevée et la succession des faits de « petite guerre » perdure. On occupe successivement tous les points importants de la contrée et, de ces centres, l'on rayonne en tous sens par des pointes dont l'amplitude est subordonnée à l'étendue et à la soumission des parties du territoire déjà occupé.

Les indices les plus sûrs de cette soumission sont la fourniture de vivres, le paiement du tribut et surtout la rentrée des femmes dans les villages.

On fera bien de se hâter lentement et de se rappeler le dicton : « Le temps ne respecte pas ce qu'on a fait sans lui. »

* * *

Lorsqu'on a affaire, soit à une population occupant une notable surface de territoire et régie par une sorte d'autocratie, soit à des tribus susceptibles de se coaliser entre elles, la conquête du pays par le moyen d'une expédition exige impérieusement une forte préparation de l' « arrière ».

Dans semblable opération, tout le mécanisme de l'arrière doit être prêt au moins en même temps que la colonne d'expédition proprement dite et, pendant que celle-ci fond presque sans arrêt vers l'objectif assigné, tout l'*arrière* doit s'étaler sans secousse.

Les services de l'*arrière*, s'appuyant sur le prestige des armes, étendent l'occupation du territoire, assurent la tranquillité des populations, garantissent la liberté des communications, répondent de la garde des points importants pour les opérations, tels que passages de rivières, défilés, gîtes d'étapes, magasins, points de rayonnement pour réquisitions, etc. En général, ces services comprennent une force militaire, une section politique et une section administrative. La section politique s'occupe de l'organisation de la conquête, y compris l'exploitation du territoire au profit de l'expédition. La section administrative a plus spécialement dans ses attributions le service des transports, des relèves et des ravitaille-

ments, l'évacuation des blessés, des prisonniers et des trophées, l'organisation des lieux d'étapes, de la correspondance, des magasins, des hôpitaux et des prisons. La force militaire garde directement les communications et assure la soumission en rayonnant autour des centres principaux. Des compagnies de force publique, des auxiliaires et des petits blessés suffisent généralement pour cette mission.

On comprend qu'une expédition ainsi méthodiquement conduite doit, pour agir sans perte de temps, avoir évalué très approximativement à quelle distance de sa base et à quelle époque elle compte obtenir le succès décisif, car tout son système de l'*arrière* est calculé et mis en mouvement d'après ces données. Une erreur en moins dans la longueur estimée de la ligne de communications aurait un résultat des plus fâcheux, car à mesure que cette ligne s'allonge, elle consomme pour son administration et pour sa garde un personnel qui croît en progression très rapide.

* * *

En *pays d'administration indigène reconnue*, des émissaires pourront devancer la colonne expéditionnaire et les difficultés seront atténuées, même en cas de soulèvement.

S'il existe une série de postes, les facilités seront évidemment plus grandes encore.

Le commandant d'une expédition, même importante, peut parfois préférer le système de la *colonne mobile*. Ce sera notamment le cas lorsque le nombre d'étapes à franchir n'est pas considérable, lorsque le but à atteindre ne nécessite pas le retour par le chemin suivi à l'aller, lorsqu'il faut jeter rapidement en un point menacé un renfort ou un convoi de ravitaillements, ou, enfin, lorsque des opérations méthodiquement conduites ont amené l'expédition près d'un objectif politique favorable qu'il importe de saisir sans le moindre délai. Alors, la colonne emporte avec elle tout ce qu'il lui faut pour vivre et combattre pendant la durée présumée de la pointe; en d'autres termes, elle emporte « l'arrière » indispensable.

Il est inutile de nous étendre davantage sur les combinaisons que l'on peut obtenir par ces systèmes, qui ne sont jamais exclusifs.

Relève et ravitaillement d'une expédition importante. — Le principal souci du chef de colonne doit être de maintenir

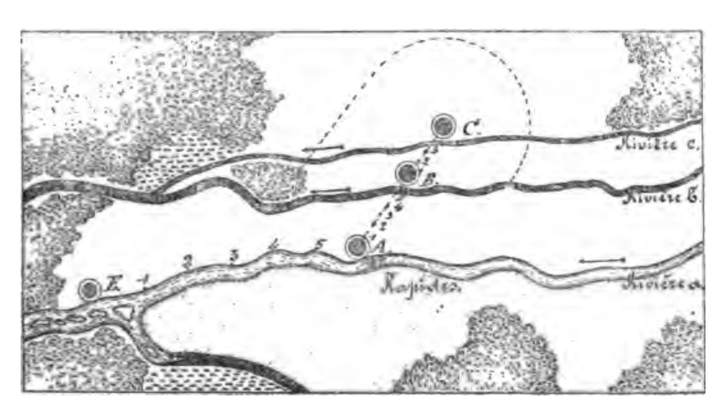
constamment intacts les « effectifs » et les « approvisionnements » jugés nécessaires et aussi de se débarrasser des impedimenta non indispensables.

Il y aura donc souvent lieu, au cours d'une expédition de durée, de procéder à la « relève » des effectifs, au « ravitaillement » des approvisionnements et à l' « évacuation » de tout ce qui alourdit la colonne. Ces services prennent une importance capitale à mesure que les distances augmentent, que les combats se multiplient et que les moyens de communication sont plus précaires.

En raison des proportions restreintes du cadre de ce manuel, nous ne nous occuperons pas de l'organisation et du fonctionnement de la « relève », des « ravitaillements » et des « évacuations ». Ce sont essentiellement des services ressortissant au commandement, et le débutant ne trouvera guère à s'employer dans leur direction.

Nous bornerons donc ce chapitre au développement, sans détails, d'un exemple.

Renseignements. — Un territoire de rebelles s'étend de la rivière *B* jusqu'à environ 100 kilomètres au nord, à l'est et à l'ouest de *C*.



On sait que l'ennemi a de 800 à 1,000 fusils divers, dont un cinquième perfectionnés; qu'il attaque audacieusement avec des bandes de 600, 700, 800 hommes et plus. On estime le total de ses forces à 2,500 guerriers adultes. Le pays, parfois forestier, est montueux; souvent il présente de vastes étendues de hautes herbes et de broussailles. Il n'y a aucun grand centre.

Situation. — L'État possède en E d'importantes ressources, ainsi qu'un camp d'instruction où se trouvent plus de 600 soldats instruits. Il faut six jours de vapeur pour remonter la rivière de E en A. En A, il y a un poste fort de 2 blancs et 40 fusils; c'est un centre de recrutement de porteurs. De A en B, il y a quelques ressources; ce chemin se fait habituellement en cinq étapes; il n'est pas très sûr pour le moment. En B, où la rivière à 100 mètres de largeur, un poste fort de 1 blanc et 25 fusils s'est fortifié et se maintient avec grande peine. De B en C, il y a normalement trois à quatre étapes. En C, la rivière a 40 mètres; ce poste (1 sous-officier et 12 hommes) a été enlevé par les rebelles.

L'officier chargé de diriger l'expédition estime qu'il doit rapidement dégager le poste B, se porter en C, rétablir le poste, puis rayonner vers le nord, l'est et l'ouest, en s'appuyant sur les postes B et C. Il veut à cet effet avoir sous ses ordres, autour de C, une colonne mobile composée de 7 blancs, 240 soldats et 70 porteurs (1).

L'expédition sera organisée en E. A partir du moment où elle quittera ce point, il lui faudra seize jours pour se trouver devant C. ($EA = 6$, un jour en A; $AB = 5$, un jour en B; $BC = 3$; soit $6 + 1 + 5 + 1 + 3 = 16$.)

Il faut normalement onze jours pour envoyer un avis de C en E, s'il y a toujours en A un moyen rapide de communication permettant de se rendre en trois jours de A en E. ($CB = 3$, $BA = 5$, $AE = 3$; $3 + 5 + 3 = 11$.)

Un vapeur met six jours pour ce rendre de E en A, trois jours pour descendre de A en E; admettons qu'il faille un jour pour charger en E et autant pour décharger en A, il faut donc onze jours pour faire un voyage EA aller et retour. (Charger en $E = 1$, EA aller $= 6$, décharger en $A = 1$, retour $AE = 3$; $1 + 6 + 1 + 3 = 11$)

Étant en C, il faut normalement dix-sept jours pour envoyer une demande en A et en obtenir du matériel ou des hommes. (Cour-

(1) 1 chef d'expédition.
1 médecin.
1 comptable-magasinier, etc., chef du convoi.
4 officiers et sous-officiers blancs.
2 compagnies de soldats à 120 fusils (dont 1 homme sur 19 ou 20 exercé au service d'infirmier), pourvus de 60 cartouches et de quatre jours de vivres.

rier $CA = 8$, charger une caravane en $A = 1$, voyage $AC = 8$; $8 + 1 + 8 = 17$).

Étant en C, il faut normalement vingt-sept jours pour envoyer une demande en E et obtenir de E du matériel ou des hommes, s'il y a toujours en A un moyen rapide de communication permettant de se rendre en trois jours de A en E. (Courrier $CBAE = 11$, charger en $E = 1$, voyage $EA = 6$, décharger en $A = 1$, voyage $AC = 8$; $11 + 1 + 6 + 1 + 8 = 27$).

Mais, en rayonnant autour de C dans un territoire de 100 kilo-

---

70 porteurs, savoir :

	Pour le chef d'expédition. (tente, bagages. cantine) . .	5	porteurs.	
Bagages	pour 6 blancs, 3 tentes, 6 demi-bagages, 3 cantines)	15	—	cantines approvisionnées à 7, 8 jours de vivres, vins et articles divers).
	pharmacie	1	—	
	1 aide-médecin (pharmacie portative)	1	—	
	filtre	1	—	
	1 hamac de service. . .	4	—	
	6 hamacs de réserve et 10 toiles à hamacs . .	2	—	
	1 capita	1	—	
		30	porteurs.	
Munitions	20 caisses de cartouches .	20	porteurs	(soit 57 cartouches de réserve par homme).
	1 capita.	1	—	
		21	porteurs.	
Vivres pour noirs (n jours)	par exemple : viande séchée ou équivalent . .	4	porteurs	(soit 124 kilogrammes ou 620 rations de 200 grammes).
	condiments, sel	1	—	
	riz ou équivalent . . .	9	—	(225 kilogrammes de riz).
	1 ballot étoffe	1	—	
	2 rouleaux cuivre . . .	1	—	
	1 caisse perles	1	—	
	1 caisse divers	1	—	
	1 capita . . . . , .	1	—	
		19	porteurs.	

$n = 6$ pour l'exemple que nous développons.

mètres de rayon, on peut se trouver en un point situé à environ cinq étapes de *C* : dans ces conditions, l'exécution d'une demande partant de ce point extrême et adressée à *A*, exigera 17 jours + 2 × 5, soit 27 jours, et adressée à *E*, exigera 27 jours + 2 × 5 = 37 jours.

Pour fixer les idées, admettons que les 70 convoyeurs portent en nature ou en articles d'échange six jours de vivres et que les hommes de l'expédition portent chacun quatre jours de vivres de réserve.

La colonne peut, d'après les données ci-dessus énoncées, atteindre *C* le dix-septième jour, suivie de convois de ravitaillement; ceux ci peuvent se retrouver, huit jours plus tard, c'est-à-dire le vingt-cinquième jour, en *A*, s'y recharger le vingt-sixième et se trouver en *C* le 26 + 8, soit le trente-quatrième jour.

Ce n'est, par conséquent, que ce trente-quatrième jour que la troupe peut compter sur des vivres venant de l'arrière; il faut donc qu'elle soit pourvue, à son départ de *E*, de trente-quatre jours de vivres, qui seront vraisemblablement consommés comme suit :

	Transport de *E* en *A*.	6 jours sur les bateaux.		
	Séjour en *A* . . .	1 jour de vivres déchargés.		
	Marche de *A* en *B* .	5 jours de vivres de route à transporter.		
	Séjour en *B*. . . .	1	—	—
	Marche de *B* en *C* .	3	—	—
17[e] jour	Séjour en *C*. . . .	1	—	—
27[e] jour	Pointe à 5 étapes . . / Retour en *C* . . .	10	—	—

Les vivres des sept premières journées n'exigent pas de porteurs; ils sont transportés sur la flottille; ceux des vingt journées suivantes sont convoyés par colonne de la façon suivante : dix jours, dont six par les 70 porteurs et quatre par les soldats (1), les dix journées suivantes doivent arriver par portage spécial en *C* le même jour que la colonne, pour permettre à celle-ci de se remettre en mouvement le lendemain de l'arrivée en *C*, ce qui nous amène au vingt-septième jour; mais le retour des convois de ravitaillement

(1) Il va de soi que si l'on peut donner plus de quatre jours de vivres aux hommes pour aller de *A* en *B*, on ne s'en fera pas faute : de cette façon, le surplus des quatre journées constituera des rations de réserve.

ne pouvant se produire que le trente-quatrième jour, il aura fallu que, le vingt-septième jour, la colonne trouve en *C* sept jours de vivres, c'est-à-dire que les ravitaillements qui ont suivi l'expédition devaient comprendre dix-sept jours de vivres, et en plus, si c'était possible, quatre jours d' « en cas », soit vingt et une journées, dont dix au moins ont dû être arrivées en même temps que la colonne, et les autres, avant le vingt-septième jour.

Les vapeurs n'employant que onze jours pour un aller et retour *EA* et ayant été libérés, au premier voyage, le septième jour, se trouveront déjà en *A* le dix-huitième jour, bien avant les porteurs revenant de *C*.

Comme tout voyage de porteurs exige de *A* en *C* dix-sept jours, il n'est pas à craindre que le poste *A* se trouve jamais pris au dépourvu pour charger les convois de ravitaillement.

Si le chef d'expédition trouve, à un moment donné, que le territoire est pacifié et qu'il peut procéder à une évacuation, il doit tenir compte du temps nécessaire pour prévenir les postes *A* et *E* afin que ceux-ci puissent suspendre leurs envois. A partir de ce moment, les chefs de *A* et de *E* ne devront pas arrêter absolument le ravitaillement, mais ils agiront dans la mesure et dans le sens indiqués par le commandant de la colonne.

Au point de vue des effectifs de porteurs, il faut donc qu'indépendamment des 70 porteurs de la colonne, on réunisse en *A*, le septième jour, des porteurs en nombre suffisant pour amener en *C* des vivres jusqu'au trente-quatrième jour, plus quatre journées d'en cas.

Voyons ce que peut nécessiter en porteurs, en supposant que l'on ne puisse pas compter sur des ressources de réquisition ou sur des prises, une caravane de vingt et un jours de vivres — en nature ou en matière d'échange — pour 7 blancs, 240 hommes et 70 porteurs.

Évaluons à :

5 kilogrammes par jour l'approvisionnement d'un blanc, emballages compris;

1 1/2 kilogramme par jour l'approvisionnement de vivres en nature pour un noir, emballages compris ;

7 blancs × 5 kilogrammes × 21 jours = 735 kilogrammes, soit 30 porteurs (25 kilogrammes par porteur);

310 noirs × 1k500 × 21 jours = 9765 kilogrammes, soit 391 porteurs.

Mais si les vivres pour noirs pouvaient être obtenus par achat, il suffirait d'emporter 70 grammes de cuivre par jour et par homme, ce qui nous donne :

0k070 × 310 × 21 jours = 456 kilogrammes, soit 19 porteurs.

Vingt et un jours de vivres, pour 7 blancs et 310 noirs, seront donc transportés par 30 + 391 = 421 porteurs.

Mais ce chiffre peut être diminué, selon la mesure dans laquelle on emploiera des articles d'échange, et pourrait tomber à 30 + 19 = 49 porteurs, dans le cas où l'on pourrait tout obtenir en échange de cuivre.

Si l'on consomme par fusil 10 cartouches par jour, cela donne :

21 jours × 240 fusils × 10 = 50,400 cartouches, ou environ 105 caisses, soit 105 porteurs à ajouter aux porteurs de vivres.

Mais, dans ces calculs, nous n'avons pris en considération que la colonne proprement dite. Il y a donc lieu d'ajouter aux chiffres indiqués ci-dessus les charges nécessaires pour fournir la solde du personnel, la nourriture des porteurs qui font la navette entre *A* et *C*, la nourriture, les munitions et la solde des personnels de la base *E*, du service de la navigation, des postes *A*, *B*, *C*, que le chef d'expédition aura certainement fait renforcer.

En dehors de tout ce qui concerne ces « ravitaillements », le chef d'expédition aura aussi voulu tenir sa colonne à l'état de force constante; il aura donc dû, au moyen d'un personnel venant régulièrement de *E*, combler les vides causés par les maladies, les blessures, les décès, les désertions, etc.

Il aura, par exemple, exigé une relève mensuelle basée sur :

1/7 des blancs en expédition;
1/14 — en station;
1/14 des noirs en expédition;
1/28 — en station.

Il aura sans doute exigé aussi l'échelonnement, en arrière de *E*, d'éléments de réserve d'autant plus considérables que la base principale est plus éloignée de *E*.

Aussitôt que l'expédition sera mise en mouvement, quelques-uns de ses membres pourront tomber malades; lorsqu'elle se sera rencontrée avec l'ennemi, elle comptera des blessés parmi ses hommes; elle aura capturé des prisonniers, fait peut-être de pondéreuses prises de guerre sans utilité immédiate et trop précieuses ou trop glorieuses pour être détruites. En pays hostile, lorsque l'ennemi

peut attaquer de toutes parts, ces non-valeurs, vivantes ou matérielles, doivent nécessairement être placées dans le convoi de la colonne et couvertes de sa protection immédiate Mais, lorsque leur nombre devient considérable, il faut songer à se débarrasser d'elles et à les placer en lieu sûr.

Aussi longtemps que l'on peut disposer d'une voie fluviale sur laquelle circulent des vapeurs et des pirogues, les évacuations matérielles sont relativement faciles; il suffit d'avoir le personnel nécessaire pour soigner les malades et les blessés et pour faire la navette, plus quelques soldats pour escorter des prisonniers entravés — l'on devra aussi ne point négliger d'établir des installations provisoires ou permanentes dont l'importance sera calculée sur le nombre probable des malades et des blessés.

Par la voie de terre, ces évacuations sont plus difficiles. On aura pour premières ressources, en matériel, les hamacs transportés avec l'expédition, et, en personnel, les premiers porteurs de vivres et de munitions déchargés de leur fardeau par suite de la consommation faite depuis la mise en marche. Ensuite, dans les postes, les porteurs de caravanes venant de l'arrière pourront, au lieu de redescendre à vide, porter et convoyer tout ce qu'il y aura à évacuer. Mais, entre la colonne et le poste le plus proche, il faudra parfois exécuter une véritable opération de guerre pour arriver à amputer la troupe de tout ce qui n'est pas « forces utiles ».

En pays belliqueux, cette opération sera souvent des plus dangereuses et la décision à intervenir sera pour le chef d'expédition des plus poignantes, car les adversaires en présence desquels on se trouve ne s'inquiètent guère de la convention de Genève et, d'autre part, le commandant, *quels que soient ses soucis au sujet de ses compagnons d'armes malades et blessés, a pour devoir de mettre son objectif et sa colonne opérante au-dessus de toute autre considération.*

Si la réussite des opérations exige de la part du commandement, en Afrique comme en Europe, une minutieuse préparation de l'expédition et de laborieux calculs pour en assurer la relève et le ravitaillement, l'humanité exige en outre, lorsqu'on se trouve au milieu de primitifs, des soins assidus dans l'organisation des évacuations de malades et de blessés, car les malheureux atteints par les hasards de la guerre ne sont couverts par aucune des immunités internationales dont la conquête est si récente chez nous, et se trouvent exposés à toutes les violences de la barbarie.

Aussi, tout objectif d'une campagne doit-il être nettement déterminé et les prévisions humaines doivent-elles aller aussi loin que possible pour assurer la réussite de l'opération, tout en sauvegardant les intérêts supérieurs de la civilisation. Mais si des événements en dehors de ces prévisions venaient à créer des obstacles, l'énergie du chef, l'abnégation des hommes devront ne reculer devant aucun sacrifice pour mener l'opération à bien.

Dans de récentes expéditions coloniales, de vaillants officiers, appartenant à de grandes nations, n'ont pas craint de substituer, en principe, dans des campagnes sérieuses, une guerre méthodique au système des grands coups d'éclat, dont la portée, il faut le reconnaître, est souvent plus réelle sur les parlements européens et sur l'opinion publique, que glorieuse pour la civilisation, qu'efficace en résultats sur les lieux mêmes, que fructueuse pour l'avenir de la colonie et de la patrie. Mais ils n'hésitèrent jamais à sacrifier, le cas échéant, les exigences de la civilisation à la réussite de la campagne.

Afin que les opérations puissent être conduites avec énergie et hardiesse, toutes les préoccupations qui détourneraient du but à atteindre les regards et la pensée du chef, doivent lui être épargnées.

La confiance du commandant de la colonne dans le jeu de l'arrière doit être entière; aussi devra-t-il arrêter lui-même, avant son entrée en campagne, les grandes lignes de ce service, et n'en confier la direction qu'à un officier de choix, sur lequel il puisse se reposer d'une façon absolue.

Si la décision dans l'action est la plus grande qualité requise pour commander la colonne, une activité de tous les instants et un dévouement illimité envers le commandement doivent être les maîtresses vertus du chef de l'arrière. Sans le bon fonctionnement de ce service, aucune expédition d'une certaine importance militaire ne peut arriver à ses fins. La méthode et l'économie d'une part, l'énergie et la confiance d'autre part, doivent présider aux opérations pour que celles-ci aient quelque chance d'atteindre leur but.

Et la mission du chef de l'arrière ne se réduira point à un simple travail d'exécution; bien grande, au contraire, sera la part laissée à l'initiative de cet officier. Quelques jours aprés l'entrée en campagne, il verra se produire des frottements imprévus, surgir des difficultés sans nombre. S'il manque de caractère, s'il s'est imaginé

que la moindre campagne se déroule conformément à toutes les prévisions de ceux qui l'ont préparée, il maudira la fausseté de ces calculs, dont presque aucun ne se vérifiera. Il ne doit pas oublier que les ressources rassemblées en exécution de prévisions ne peuvent que constituer *une totalité de moyens*, *un ensemble* mis à sa disposition pour faire réussir une expédition projetée, dans un temps donné, certaines résistances ayant été entrevues, mais que tous *les facteurs* qui ont servi de base au calcul de l'établissement des ressources et de leur jeu subissent eux-mêmes à tout instant d'incessantes modifications. Les calculs ne sont pas faux, mais leurs bases sont mobiles. C'est à lui qu'il appartient de mettre, en dernière analyse, les hommes et les matériaux de l'arrière en place pour qu'ils puissent recevoir un emploi utile aux opérations de la colonne ou aux projets du commandement.

Escorte des prisonniers de guerre. — Il faut prendre des précautions méticuleuses pour assurer la garde des *prisonniers de guerre* pendant qu'ils séjournent dans leur région d'origine, sur le territoire de populations amies de leur tribu ou à proximité de ces pays. Outre le désir légitime, et commun à tous les prisonniers du monde, de prendre le large, les prisonniers africains sont hantés de la crainte d'être mangés par les soldats victorieux que commandent les blancs. Aussi s'exposeront-ils à *tous les risques* pour s'échapper.

Mais, transportés loin de leur tribu et des populations amies, ils se convainquent peu à peu que le blanc n'extermine pas le vaincu. Dès lors, la crainte d'aller reposer au fond de l'estomac du vainqueur (fin déshonorante, suivant eux) ne les hante plus; seul, le désir de recouvrer la liberté perdue les pousse encore à fuir. Ne redoutant plus l'égorgement, ils ne s'exposeront qu'avec réserve et attendront pour tenter de prendre la clef des champs une occasion *très favorable;* or, semblable occasion ne se présentera que bien rarement; obligés pour fuir de passer au milieu de populations étrangères, ils appréhendent avec raison d'être mangés ou, tout au moins, réduits en un affreux esclavage.

Lorsque, arrivés loin de leur tribu, il sont pleinement convaincus de n'être pas réservés pour des festins de cannibales, ni voués à un dur esclavage dans les stations de l'État, ils finissent par se résigner tout naturellement, et bientôt leur gaieté témoigne de leur satisfaction.

Il est toutefois à constater que si, longtemps après, ils trouvent une occasion de regagner directement le pays natal, ils abandonnent tout pour retourner auprès de leurs frères.

Si l'on doit conserver des prisonniers dans leur pays d'origine, il est de toute nécessité de leur appliquer des entraves sérieuses, car, d'une main restée libre, ils ouvriront ou useront les menottes et les cadenas les plus perfectionnés; avec les dents, ils rongeront patiemment les liens qui entourent leurs chevilles; ils emploieront, pour se délivrer, une foule d'autres stratagèmes, au risque même de perdre un membre ou la vie. Les difficultés sont encore plus grandes pour garder des prisonniers qu'il faut évacuer vers l'arrière, car force est aux conducteurs de donner la liberté aux jambes pour le parcours de l'étape, et le soir, dans les bivouacs journaliers, le manque d'installations empêche d'enfermer les captifs.

Dans ces conditions, le système le plus humain consiste à diviser les prisonniers en petits groupes d'individus, de complexion différente, liés ensemble. La garde et l'entretien de chacun de ces groupes sont remis à un soldat de confiance, sous sa responsabilité personnelle.

Il serait superflu de vouloir entrer dans les détails de la méthode qu'emploiera le soldat pour garder son monde. On se bornera à instituer une prime par prisonnier rendu intact au lieu de destination et à frapper cette récompense d'une retenue pour chaque prisonnier malade ou blessé; de la sorte, on pourra être assuré que tout se passera au mieux des intérêts de l'État et des prisonniers.

Pour le surplus, on se conformera aux règles qui ont cours dans les armées de l'Europe occidentale pour la conduite à tenir envers les prisonniers de guerre.

XLVII

Service de sûreté en station.

Lorsque nous disions, au début de ce chapitre, que le souci de la sûreté domine toute la matière des stationnements, il est clair que nous n'envisagions que la situation d'une troupe en pays hostile, ou à proximité de l'ennemi.

Qu'une colonne en mouvement s'arrête en un point sans avoir

l'intention d'y passer la nuit ou sans vouloir s'y livrer à certains travaux, elle restera dans la formation où elle aura marché, si cet ordre était dense, ou bien elle exécutera un rassemblement sur la tête de la colonne afin de diminuer la longueur de celle-ci. L'avant-garde et l'arrière-garde restent à leur distance, mais placent, en plus des éclaireurs, des sentinelles en des points accessibles. Ainsi, dans un terrain difficile où, pendant la marche, on ne pouvait songer à envoyer des éclaireurs de flanc, on aura souvent l'occasion, une fois arrêté, de placer des postes ou des sentinelles de flanc.

La colonne rassemblée et restant sous les armes conserve une aptitude constante au combat.

Passons immédiatement au cas que nous qualifierons de cas complet et dont le lecteur pourra aisément retrancher ce qui serait de trop pour une foule de circonstances de guerre où le danger n'est pas aussi grave ou aussi immédiat. Mais que l'on n'oublie point, cependant, que fréquemment de *grands désastres coloniaux ont eu pour principale cause un trop grand mépris de l'adversaire.*

Inutile de dire que bon nombre des mesures énoncées précédemment, en vue d'assurer le repos, ont été formulées de telle sorte que, par leur application, elles concourent déjà à la sûreté du stationnement.

Lorsqu'on s'arrêtera, on aura soin de choisir, pour bivouaquer, un endroit d'où l'on découvre aussi bien que possible les abords, afin de s'assurer un champ de tir étendu L'absence de couverts franchissables rend les attaques des indigènes difficiles et favorise la surveillance. En général, ces conditions doivent être réalisées sur tout le pourtour du bivouac, à moins qu'il ne se trouve appuyé à un obstacle insurmontable, attendu que l'adversaire opère sans lignes de communications et dans un pays sans routes (1).

Cette absence de réseau de communications rend irréalisable un système d'avant-postes à l'européenne, basé sur l'occupation des accès : un réseau régulier présentant sur certains fronts une densité maxima ne pourra être appliqué aux terrains africains.

---

(1) On entend par *ligne de communications* la voie sur laquelle se meuvent les relèves, les ravitaillements et les évacuations; elle peut être différente de la *ligne d'opérations*, qui est la voie sur laquelle se meut la colonne. Un fleuve peut servir de ligne de communications à une troupe le longeant à distance sur une route qui forme la ligne d'opérations.

Exceptionnellement, l'on pourra, dans un pays montagneux et dénudé, présentant des fronts difficilement abordables, ou dans un terrain montueux trés ouvert à l'époque des herbes brûlées, installer un systéme d'avant-postes ayant quelque analogie avec ce que nous pratiquons en Europe; mais encore faudra-t-il songer à ménager la surveillance, avec une intensité presque identique, sur tout le circuit du point de stationnement.

Si nous supposons qu'il s'agisse d'un bivouac de 100 mètres sur 100 mètres de côté et que l'on veuille se garantir par le moyen d'une ligne continue de sentinelles, il faut envisager l'égale possibilité des attaques dans toutes les directions, et cela nous entraîne à placer un réseau d'égale occupation sur tout le circuit.

Si l'ennemi attaque brusquement sur un point et culbute le cordon de surveillance, il faut, pour qu'il y ait réelle garantie pour le bivouac, que le rayon du cercle des sentinelles soit assez grand pour ne pouvoir être parcouru par les agresseurs pendant que la troupe vient sous les armes et prend sa formation de combat. Un calcul mental très simple montre que ce dispositif n'est pas applicable, parce qu'il exige trop de sentinelles.

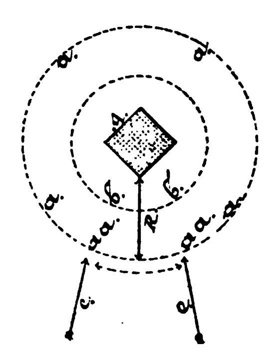
Pour diminuer le rayon du cercle des sentinelles, on peut songer à interposer entre elles et le bivouac une ligne de résistance organisée de telle sorte que l'assaillant, arrêté quelque temps en *aa*, *aa*, par les feux partant de *bb* ne puisse troubler par ses projectiles la prise de position en *A*. Ceci implique une ligne de postes sur *bb*... et un champ de tir entre la ligne *bbb*... et la ligne *aaa*..., chose bien difficile à trouver et encore plus difficile à créer s'il fallait songer à débroussailler l'anneau compris entre *bbb*... et *aaa*...

Ce systéme, à première vue assez rationnel sur le papier, présente d'ailleurs d'autres inconvénients. Pour mieux fixer les idées, admettons le cas, qui n'est pas le plus défavorable, où l'on ait affaire à un adversaire ne possédant en fait d'armes à feu que des flingots tirant à 300 mètres; la circonférence *aa*... aura un diamètre de 800 mètres, soit un développement de 2,512 mètres, ce qui exigera au moins 12 sentinelles doubles placées à plus de 200 mètres l'une de l'autre, soit 72 hommes sans compter les cadres.

De plus, il faut que la ligne *bbb*... (à demi-distance, par exemple, de *aaa*... à *A*, c'est-à-dire à 175 mètres) présente des feux d'une certaine intensité pour arrêter, même momentanément, l'ennemi sur la ligne *aa*... *aa*... abandonnée par les sentinelles. Admettons que ces feux puissent être obtenus par le moyen d'une ligne de

tirailleurs espacés de 5 mètres, et que l'attaque de l'ennemi ne se produise que sur un front de 250 mètres, soit le sixième de la circonférence *aa*.

Or, on ne peut songer à dégarnir les autres avant-postes pendant tout le temps que la troupe consacre à la prise de sa position de combat en *A*. On ne pourra donc, au premier moment, trouver que



72/6 = 12 hommes (1/6 des avant-postes) sur les ligne *bb*... Il faudrait donc conserver 50 — 12 = 38 hommes de piquet sur le sixième de circuit, soit 6 × 38 = 228 hommes de piquet, ce qui fait un total de 228 + 72 = 300 hommes de service!

Le procédé, en supposant que le terrain l'autorisât, ne serait donc applicable que pour une colonne de 900 hommes et deviendrait impraticable pour ce même effectif si l'on avait affaire à un adversaire ayant des armes portant à plus de 300 mètres.

Et, en fin de compte, en supposant réalisable tout ce que nous venons d'exiger, quel est le temps dont dispose la colonne pour prendre sa position de combat? Il est presque nul. De sorte que la condition essentielle recherchée n'est pas atteinte. La troupe devra, malgré tout, avoir à chaque instant une grande aptitude au combat immédiat, et ce malgré une dépense extraordinaire de personnel.

Nous sommes donc obligés, même en terrain exceptionnel, à rechercher une autre forme. Ce n'est que dans une aptitude constante au combat, assurant le repos au plus grand nombre, que nous pourrons découvrir une judicieuse solution.

Recherchons avant tout dans quel ordre il convient de bivouaquer. Nous savons que, pour un périmètre donné, le cercle est la figure géométrique qui renferme une surface maxima. Pour une

troupe qui peut être assaillie de toutes parts, la formation d'attente en cercle sera donc la plus avantageuse, puisqu'elle donne une étendue de bivouac maxima en même temps que, par l'absence de saillants, elle présente un minimum de secteurs privés de feux. Toutefois, si l'effectif est assez considérable il faut tenir compte de la nécessité de mettre beaucoup d'ordre dans la troupe, et l'on bivouaquera de préférence sur un périmètre polygonal à peu près régulier, de telle sorte que les unités soient face aux points les plus faibles ou les plus propices aux attaques.

Dans tout bivouac important, outre la garde de police, il y a un piquet commandé par l'officier chargé du service de sûreté. Le piquet fournit les postes extérieurs et les patrouilles, et fait partie, au cas de combat, de la réserve tactique; les faces fournissent elles-mêmes les veilleurs des fronts et des saillants; la garde de police fournit les sentinelles intérieures. Si le bivouac est moyen, le piquet fournit les postes extérieurs, les patrouilles et les veilleurs des faces; la garde de police fournit les sentinelles intérieures. Si le bivouac est de moindre importance, la garde de police comprend le piquet, qui n'est plus distinct, et elle subvient à tout le service.

De jour, aussitôt arrivé à l'endroit choisi, on fera, tout au moins, fouiller par des patrouilles les points les plus dangereux d'où l'ennemi pourrait s'élancer pour surprendre le bivouac et l'on en fera battre complètement, si possible, jusqu'à la nuit, les abords dans un certain rayon.

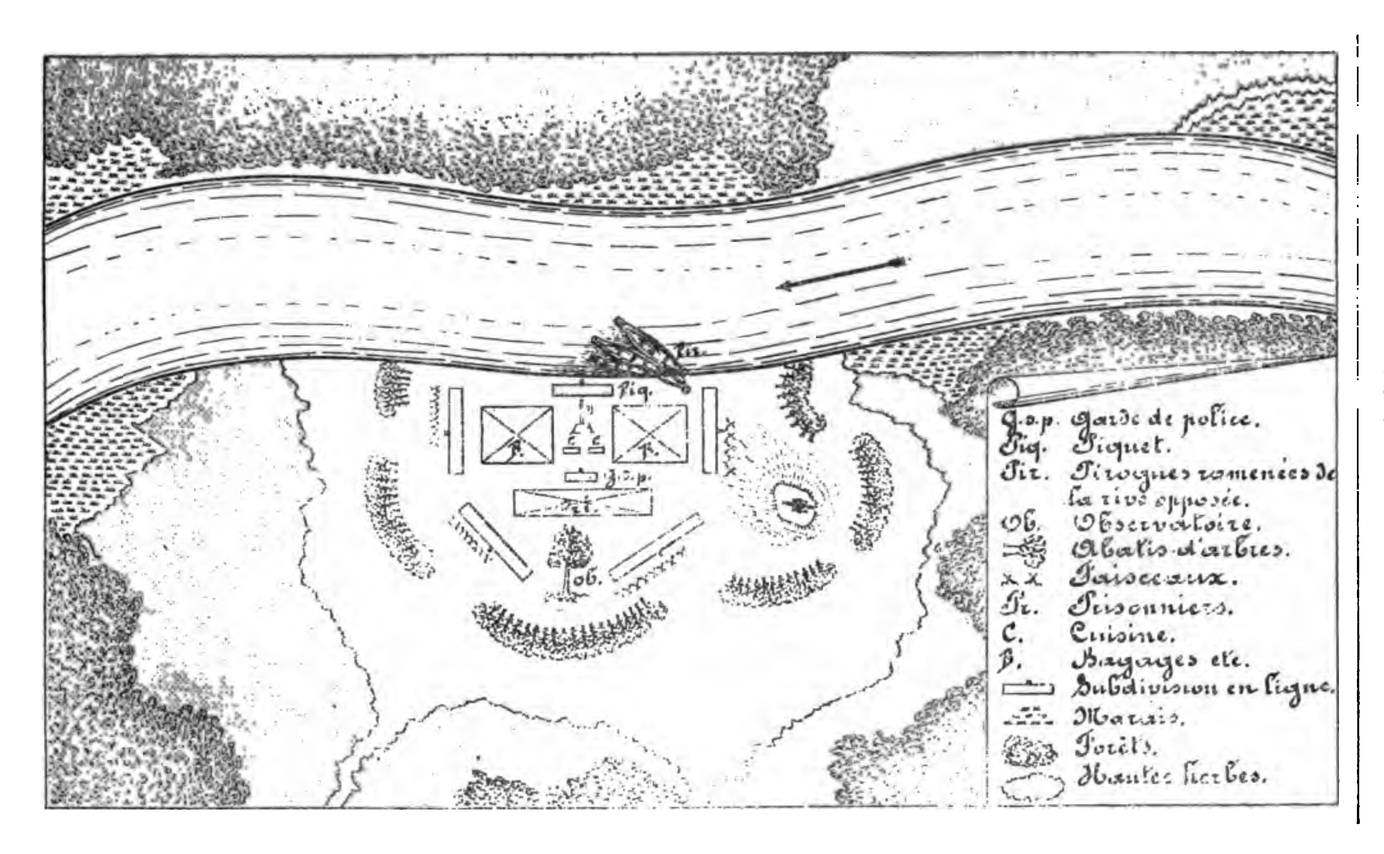
Les troupes forment ensuite les faisceaux, en conservant des unités constituées comme piquet (environ du tiers au quart de l'effectif de chaque face).

S'il existe des points favorables à l'observation du terrain extérieur, on y placera des postes d'observation; si des arbres sont convenablement situés, on y installera des observatoires (1).

Un tiers de l'effectif ira aux corvées et un autre tiers s'occupera de l'installation. Les deux tiers des porteurs, armés de machettes et protégés par les patrouilles qui battent les abords, débroussail-

(1) Nous croyons qu'une échelle observatoire portative, facile à plier sous la forme la plus favorable pour le transport, n'exigeant qu'un porteur (ou deux porteurs séparés), serait de la plus grande utilité pour les colonnes d'une certaine importance.

Les projecteurs électriques et les sections aérostatiques ne sont utilisables que pour de très fortes colonnes.


G.d.p. Garde de police.
Piq. Piquet.
Pir. Pirogues ramenées de la rive opposée.
Ob. Observatoire.
Abatis d'arbres.
x x Faisceaux.
Pr. Prisonniers.
C. Cuisine.
B. Bagages etc.
Subdivision en ligne.
Marais.
Forêts.
Hautes herbes.
Piq.
G.d.p.
Ob.
Pir.

ront en commençant par les bandes indiquées par l'officier chargé du service de sûreté (1). Dans la saison sèche, on s'aidera de l'incendie (2).

Le restant des bras disponibles, après l'installation, sera employé à créer à petite distance un obstacle, sinon continu et impénétrable, *au moins suffisant pour rompre une attaque torrentielle.*

Un adversaire qui sait que l'on a coutume de s'entourer d'un boma, si sommaire soit-il, hésitera à prononcer une attaque à fond dans l'obscurité (3).

Selon le temps et les matériaux dont on dispose, le boma sera formé d'une haie de broussailles, d'un épais abatis d'arbres ou d'une haute tranchée pour tireurs.

Pour que, de jour, un boma soit efficace, il faut qu'il soit plus sérieux (4).

Il sera utile, à défaut de lignes de feu nettement tracées par le boma, de créer des chevalets très simples ou des appuis pour les armes à l'effet d'indiquer ainsi aux tireurs où doivent se trouver leurs fusils pour obtenir un effet utile même dans l'obscurité ou dans des terrains fourrés où l'on n'aperçoit guère l'adversaire.

Il est certain que la construction d'un boma implique une idée défensive, ce qui nuit au moral du soldat nègre; mais, au sein d'ennemis belliqueux, c'est la seule manière d'éviter un désastre possible. « Toujours, dit von Wissmann, on s'entourera d'un boma. »

Avant la tombée du jour, les patrouilles armées qui ont protégé le débroussaillement se placent en postes à la cosaque ou sentinelles renforcées (forts de 4, 5, 6 fusils), à une cinquantaine de mètres en

---

(1) Dans la campagne du Dahomey, on semble avoir, par principe, toujours débroussaillé jusqu'à 50 ou 100 mètres en avant du front de bandière, et lorsqu'on séjournait, on débroussaillait jusqu'à 500 mètres.

(2) On est arrivé à *diminuer*, au moyen des pompes à pétrole et du feu, le couvert formé par les hautes herbes vertes, mais la grande consommation de pétrole qu'exige l'emploi de ce système le rend illusoire pour une colonne légère opérant loin des rivières.

(3) Il y a donc parfois nécessité d'écarter les indigènes du bivouac pour qu'ils ne puissent renseigner l'ennemi sur l'emplacement, l'étendue et la valeur du boma.

(4) Des parapets peuvent être élevés. Lorsqu'on voyage avec des voitures, on les parque sur le pourtour du bivouac ou devant les saillants. Dans certaines régions, on s'est parfois fait suivre d'un parapet métallique démontable, à l'épreuve des balles, pour établir une enceinte continue autour d'un réduit du bivouac ou des redans devant les saillants.

vant des interruptions du boma ou parfois sur celui-ci même. Ces ostes allument, en terrain découvert, des feux en avant d'eux, de ılle sorte que, placés eux-mêmes dans l'obscurité, ils aient, du ôté extérieur, une zone éclairée assez étendue que l'ennemi ne ıisse franchir sans se découvrir.

Un peu avant le coucher du soleil, on rompt les faisceaux et ıaque arme, baïonnette au canon, est déposée à l'emplacement ù dormira l'homme qui doit s'en servir; les cartouches sont con-ɔrvées au corps.

Si le bivouac a une certaine étendue, on place des veilleurs en ɔntinelle à quelques pas devant le centre de chaque face et un peu n avant de chaque saillant. Si les faces sont peu étendues, on ne lace des veilleurs que devant les saillants.

Il y a toujours au moins une sentinelle au centre du bivouac, car faut garder le logement du commandant, le matériel et les risonniers.

Tout le monde doit connaître les emplacements de nuit des sen-inelles et des postes extérieurs. Le piquet envoie de temps à autre ne ronde-patrouille pour relier entre eux les petits postes ou pour urveiller les intervalles non éclairés et suspects. Les chefs de face t les veilleurs sont toujours avertis de la sortie de ces fractions ıobiles.

S'il y a danger imminent, on conserve, en plus du piquet central, t sur chaque face exposée, un piquet spécial qui ne doit pas com-rendre plus d'un tiers de l'effectif de la dite face.

Selon le cas, on redouble de surveillance et d'attention au moment ritique de l'établissement du bivouac; un peu avant la chute du ıur; durant les nuits obscures; durant les nuits qui correspondent certaines périodes de la lune ou à des positions de constellations ans le ciel réputées, dans la contrée, favorables aux entreprises; ɔndant les orages; un peu avant le point du jour et au moment de ı levée du bivouac.

De jour, en cas d'attaque brusque, l'alarme est donnée par la face ıenacée; en cas d'attaque signalée à temps par les groupes francs u par le service de sûreté, l'alarme est donnée par la garde de olice et le piquet. De 6 heures du soir à 5 1/2 heures du matin, *tout ɔup de feu doit équivaloir à l'alarme*, laquelle peut aussi être onnée par la garde de police.

En cas d'alarme, les hommes se lèvent, prennent leurs armes et ıunitions et se rangent à genou, prêts à faire feu, aux emplace-

ments convenus, c'est à-dire alignés sur le centre de chaque face et regardant à l'extérieur du bivouac. Les sentinelles ou les postes attaqués exécutent des feux répétés de toutes leurs armes et *découvrent au plus vite la ligne de feu.*

La garde de police et le piquet central sont sous les armes, mais ne marchent que sur les indications du commandant du bivouac.

On repousse les attaques par un feu nourri. De jour, lorsqu'on a l'assurance que l'ennemi a subi des pertes et se trouve désorganisé, on cherche à connaître la direction vers laquelle se retire sa masse principale; une fraction du bivouac, sur l'ordre du commandant de la colonne, exécute dans cette direction une poursuite énergique, la baïonnette haute, en faisant des bonds de 50 mètres, par exemple, un fanion au centre pour permettre un certain alignement, tambours battant, clairons sonnant; on ne s'écarte pas trop du lieu du bivouac et l'on achève la poursuite par des feux (1). Si l'on opère avec des auxiliaires, on leur donne la mission de poursuivre au loin; des groupes francs ou des hommes particulièrement aptes sont choisis pour s'attacher à l'ennemi et chercher à connaître ce qu'il est en état d'entreprendre dans les vingt-quatre heures qui suivent.

De nuit, après avoir repoussé l'ennemi par les feux à genou, on fait lever les hommes en agitant les baïonnettes scintillantes, puis, tambours battant et clairons sonnant, on les fait avancer jusqu'à l'obstacle ou jusqu'à une cinquantaine de mètres de celui-ci; la troupe est alors arrêtée et exécute des feux qui vont s'amoindrissant, sans toutefois que tambours et clairons se taisent de longtemps. Si l'on peut mettre des groupes francs sur les talons de l'ennemi, on n'y manquera pas.

*
* *

Les marches et les bivouacs ne seront pas toujours aussi simples. Il peut arriver qu'une colonne, opérant en pays belliqueux, aux étapes peu ou mal connues, doive traîner avec elle, outre ses approvisionnements, un convoi de ravitaillement ou de malades d'une importance telle que le mouvement journalier serait compromis en marchant un peu à l'aventure « colonne et convoi réunis ».

(1) La poursuite peut être exercée par un mouvement offensif de toute la colonne, si le bivouac a un réduit où restent les prisonniers, les malades, les blessés et les approvisionnements, sous la surveillance de la garde de police et d'un piquet spécial.

Si, alors, on ne sait pas au juste où et comment on bivouaquera à l'étape suivante, on se trouvera dans l'obligation d'élever un « réduit » au centre du bivouac que l'on quitte et d'y laisser le convoi à la garde d'un piquet spécial muni de signaux bruyants; on échelonnera quelques petits postes dissimulés pour percevoir et transmettre ces signaux, et la colonne se portera en avant à la distance d'une petite étape pour ouvrir un chemin vers le bivouac suivant. Cet endroit choisi, on ébauche aussitôt un nouveau réduit, on organise le stationnement habituel et une partie plus ou moins grande de la colonne retourne à l'ancien réduit, afin d'accompagner le convoi qui franchit l'étape à son tour.

Lorsque les nécessités des services de l'arrière n'exigent pas la conservation des anciens réduits, ceux-ci sont détruits; sinon, une garnison spéciale, venue de l'arrière, vient en prendre possession et les transforme en postes fortifiés.

*
* *

Lorsqu'un chef de colonne se trouve dans cette situation délicate de devoir opérer conjointement avec des auxiliaires, il sera d'autant plus rigoureux à leur égard que leur effectif sera plus élevé. Il aura sans cesse en vue d'éviter que l'absence de discipline, le désordre ou la débandade, qui sont si fréquents, surtout de nuit, parmi des troupes non réglées, puisse s'étendre à sa colonne. Ainsi, en marche, nous l'avons déjà dit, les auxiliaires sont le plus souvent employés à une mission distincte dont la non-réussite ne puisse défavorablement influencer l'expédition.

La présence des auxiliaires dans un bivouac, ou même la contiguïté de leur stationnement, ne sera autorisée que dans le seul cas où leur nombre s'effacerait devant l'effectif ou la solidité des réguliers. S'ils formaient une masse importante, on leur assignerait un emplacement de bivouac assez écarté pour que l'effervescence la plus tumultueuse qui s'y pourrait manifester restât sans répercussion sur le bivouac de la colonne. En résumé, toujours il faut assurer avant tout la sécurité intégrale de la troupe régulière, et éviter que les auxiliaires ne se rejettent sur elle en masquant ses feux.

Combats.

XLVIII

Généralités sur les combats.

Nous distinguerons deux modes de faire la guerre, bien nettement tranchés, d'après nous, selon l'esprit qui préside aux engagements. D'abord, les combats relevant de ce que nous appellerons « la petite guerre » et ensuite les combats afférant à une « expédition spéciale ».

La qualification « combats de petite guerre » n'amoindrit en rien le mérite de celui qui les dirige, et nous n'employons cette expression que pour nous conformer à la lexicologie militaire. Dans la petite guerre, il faut au moins autant de courage et d'énergie que dans l'autre, peut-être même plus de hardiesse; mais les actes de la petite guerre sont séparés, les calculs et les combinaisons en sont le plus souvent absents, tandis qu'une préparation minutieuse, presque scientifique, prenant son origine dans la mère patrie, prélude aux opérations d'une expédition spéciale, laquelle est dirigée en vue d'un résultat bien net à atteindre. La responsabilité du chef grandit avec l'effort à déployer, aussi la volonté qui préside à une expédition spéciale est-elle d'ordre supérieur à celle mise en action dans la petite guerre.

La « petite guerre » peut être l'œuvre de « bons lieutenants », l'« expédition spéciale » ne peut être que l'œuvre d'un « général », dans le sens moderne de ce mot.

XLIX

Combats relevant de la petite guerre.

C'est surtout pour les engagements relevant de la petite guerre que l'on ne pourrait établir de règles spéciales. On trouvera l'indication des moyens de bien conduire ces combats dans les chapitres relatifs à « l'instruction » et à « la guerre chez les indigènes », après examen fait sur place des effectifs, de l'armement, et du mode de combattre de l'adversaire.

›lonnes agissant en petite guerre sont toujours relativement et ne comptent que peu de blancs. Si l'adversaire n'a pas ͽ de prendre l'offensive tactique, s'il ne combat pas habituel-en nuées torrentielles et enveloppantes, s'il n'a pas grande nce devant une action résolue, ce qui est généralement le que le sol ne lui appartient pas, le commandant de la colonne dans la mesure où il sera renseigné sur l'ennemi, le recher-rivaliser avec lui de rapidité et de hardiesse. C'est le plus par une attaque à corps perdu que l'on réussit le mieux e petite masse bien en main, qui peut être conduite à la ı sifflet ou au clairon, et même être partiellement dispersée sion.

les combats de la petite guerre, il sera prudent de ne que peu de cartouches aux soldats et de confier la réserve itions aux hommes les moins ingambes, sous l'œil de cadres ı cette façon, les soldats dispersés n'obéiront pas à l'instinct pousse à fuir « en avant » et ne s'écarteront que peu du vant forcément revenir à lui pour se réapprovisionner en ns.

présentera fréquemment dans la petite guerre qu'une doive agir avec les seules ressources en hommes, vivres, ndises et munitions qu'elle emporte. Ne pouvant compter tres moyens, cette colonne, dite « mobile », est une machine ıire, et ses opérations doivent se terminer dans le temps que : durer ses ressources. Parfois elle peut être renforcée et lée dans des « stations et postes » préexistants et non créés à ıntion.

ıef « d'une colonne mobile » peut être aventureux à l'occa-cela dans l'intérêt même de sa sécurité, car souvent alors iesse peut n'être que de la stricte prudence. En Afrique, Wissmann, les procédés qui ne tiennent pas compte de lité de l'adversaire sont souvent ceux qui réussissent le

L

Emploi de l'artillerie dans les colonnes.

e peut guère songer, du moins en ce moment, vu l'état de nent et des communications au Congo, à y employer une

autre artillerie que des canons démontables à tir rapide. Et encore est-il à exiger que, d'une part le matériel par son agencement, d'autre part le personnel par son dressage, permettent une mise en action aussi rapide que celle du fusil.

En marche, lorsqu'on n'a qu'un seul canon, on le mettra vers la tête de la colonne; si l'on en a plusieurs, on en mettra un à l'avant-garde et les autres seront placés, réunis de préférence, au gros de la colonne, aux endroits les plus propices. Lorsque la marche s'exécute en ordre condensé, ils sont placés à portée des faces et des saillants les plus exposés.

En stationnement, lorsqu'on ne disposera que d'un canon, on le placera au piquet, où il aura une garde spéciale (quelques artilleurs de piquet) pour assurer sa prompte mise en batterie à bras dans la direction requise. Si l'on en a plusieurs, on les met aux saillants, chargés, prêts à faire feu dans une direction où il n'y a pas de poste extérieur, sous la garde d'un artilleur de piquet.

Toute artillerie doit être pourvue de « bricoles à hommes », pour lui permettre de suivre les petits mouvements des troupes sans qu'il faille démonter les pièces (ou sans atteler).

Les colonnes qui suivent les rivières ou qui s'en écartent peu, ont parfois avantage à se faire accompagner de canons dits de montagne, car leur puissance de destruction est considérable. Sauf dans les camps d'instruction, l'Etat ne possède pas d'animaux de bât pour le transport de ces canons en caravanes ou à la suite des troupes, et d'ailleurs, le temps requis pour mettre les pièces en action n'en autoriserait pas l'usage courant pour les opérations actives des colonnes, telles qu'elles ont été organisées jusqu'à présent. Ces pièces peuvent toutefois faire l'objet d'un transport spécial en arrière des colonnes, aux fins d'être utilisées comme « parc de siége ».

Nous croyons que les troupes d'une certaine importance et qui pourraient rencontrer des murailles en pisé ou des palissades résistantes, feraient, si elles n'ont pas d'artillerie de montagne tenant lieu d'artillerie de siége, chose utile en comprenant parmi leurs charges quelques cuirasses portatives résistant aux balles et pouvant couvrir un ou deux hommes, qui seraient chargés d'aller déposer des saucissons d'explosifs ou des bombes près des obstacles à pétarder. Les petits mortiers, dont nous parlerons à propos de l'attaque de forteresses indigènes, sont à l'étude.

LI

Combats relevant des expéditions spéciales.

Le moment est venu de préciser la raison d'être du combat, de définir son caractère propre dans les opérations d'une « expédition spéciale ».

Il nous a déjà été donné d'en parler à plusieurs reprises dans les précédents chapitres, mais, lorsque nous y avons été amenés, ce n'a jamais été, semble-t-il, à propos de « combats voulus », mais uniquement de « combats dans lesquels on repoussait un assaillant ». Est-ce bien là le caractère général des actions de ce genre, en dehors des assauts livrés à des forteresses indigènes ?

Pour jeter un peu de lumière sur cette question, que le lecteur nous permette de remonter à la grande guerre européenne. Là, on proclame avec raison que les opérations doivent être menées de telle sorte que l'on trouve au plus tôt la masse principale de l'ennemi pour lui livrer bataille. Comme le dit le général Colmar baron von der Goltz, « l'offensive stratégique entraîne l'offensive tactique ».

Dans l'état actuel des choses, les « expéditions spéciales d'Afrique » peuvent-elles se réclamer de ce principe?

Dans les guerres européennes, on envisage le cas de belligérants se valant sensiblement par l'armement, l'organisation et l'instruction, mais où l'un des deux adversaires, par l'*avance et l'excellence de sa préparation, par sa supériorité de nombre et par sa plus grande mobilité*, peut compter devancer l'autre en un point déterminé, pour y livrer la bataille avec ces avantages. Il ne livre pas cette bataille dans un entraînement aveugle; sa résolution d'attaquer est fondée sur la conviction raisonnée de sa supériorité.

Reportons-nous maintenant aux guerres coloniales. Une expédition spéciale a incontestablement un caractère stratégique nettement offensif, et cependant, par son organisation et sa composition, elle n'a ni l'*avance de préparation*, ni la *supériorité du nombre*, ni *une plus grande mobilité;* ces avantages appartiennent indéniablement aux indigènes (1). Il en résulte que la colonne qui envahit,

---

(1) Nous ne parlons ici que des régions où il y a une certaine centralisation, des effectifs considérables et des indigènes courageux.

au lieu de rechercher la masse principale de l'ennemi, recherche le plus souvent un objectif du moment, un objectif géographique ou politique. Tout en agissant dans l'*offensive stratégique*, la colonne se trouve réduite, du moins temporairement, à la *défensive tactique*.

L'étude attentive de toutes les grandes expéditions coloniales africaines de ces derniers temps, montre également que les opérations ont surtout pour but d'exécuter un véritable transport entre un point de départ et un objectif géographique ou politique. Le problème consiste toujours à porter sur un point donné un effectif assigné, avec un matériel et des approvisionnements proportionnels. Pendant l'exécution de ce transport, les opérations tactiques sont défensives à l'origine, et elles ne prennent un caractère offensif qu'après que l'ennemi est venu s'émousser sur la troupe hérissée de baïonnettes et vomissant le feu, ou qu'il renonce à son incontestable initiative d'attaque pour occuper des positions où il essaye de barrer le chemin à la colonne.

En général, le combat naîtra donc des conditions mêmes dans lesquelles s'exécute le mouvement. On sera attaqué violemment dans l'ordre de stationnement ou dans l'ordre de marche; on n'attaquera que rarement.

Nous renvoyons donc ici le lecteur aux chapitres relatifs aux stationnements et aux marches; toutefois, nous ajouterons quelques mots.

Dans le voisinage soupçonné de l'ennemi, on doit compléter ses renseignements et se garantir, *si possible*, par le service de sûreté ou par les éclaireurs. Mais (même lorsque ces services sont exécutés par une cavalerie très mobile), il faut qu'au moment où l'ennemi approche à distance de mousqueterie, les faces menacées soient dégagées avec une extrême rapidité; sinon l'on prive la défensive de son moyen essentiel : les feux, et l'on risque de voir les éclaireurs rejetés confusément sur la colonne en y occasionnant du désordre :

« Au combat de Tofrik, le 22 mars 1885, la colonne de Souakim, non loin de cette localité, vit ses éclaireurs à cheval rejetés précipitamment sur les troupes, où ils mirent en désordre un demi-bataillon (droite) indien. Le commandant de la colonne, ayant remarqué le flottement produit, envoya aussitôt quelques sections anglaises pour renforcer les deux compagnies indiennes en désordre. Il était trop tard. Une partie du demi-bataillon se retirait confu-

sément vers le réduit où on le rallia avec peine... L'abatis et le parapet de sacs à sable qui protégaient le réduit ne purent, dans ces conditions, arrêter l'ennemi. Il y pénètre et massacre tout ce qu'il rencontre. Les canons Gardner, que l'on monte tardivement, ne peuvent tirer une seule cartouche. Un demi-bataillon anglais se défend héroïquement et finit par redevenir maître du réduit, où les premiers assaillants n'avaient pas été soutenus (1). »

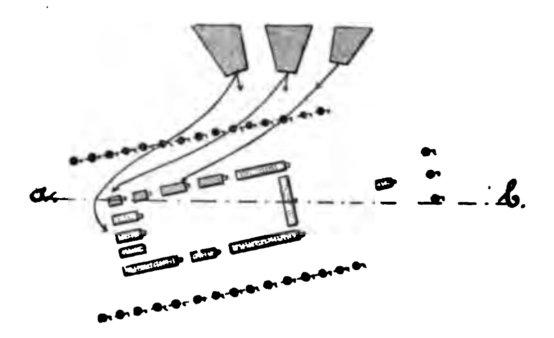
(C^t Palat.)

Pour une raison identique, les tirailleurs agissant en dehors du carré sont une cause de faiblesse. Le colonel Wilson, de l'armée anglaise, recommande formellement, lorsqu'on est *tout près d'un ennemi signalé*, de supprimer jusqu'aux éclaireurs, mais de marcher prêt à faire feu à la seconde. Voici un exemple à l'appui :

« Au combat d'Abou Klea (le 17 janvier 1885), la colonne dite du désert, sous sir H. Stewart, savait par ses éclaireurs, le 16, que l'ennemi était près des puits d'Abou Klea et qu'il faudrait combattre pour mettre la main sur l'eau. Elle construit une *zeriba* (2) *avec réduit* pour y passer la nuit et en vue des opérations du lendemain. Le 17, la colonne laisse au réduit ses impedimenta, ses malades et ses blessés sous la garde d'un détachement et marche vers les puits. Le commandant, sir H. Stewart, fait déployer des tirailleurs pour garantir les flancs de la colonne, qui marche en carré dense... A moins de 500 mètres, les mahdistes surgissent tout à coup des hautes herbes devant l'angle antérieur gauche du carré; ils forment trois masses profondes disposées en triangle et marchent d'un pas rapide. Les tirailleurs anglais regagnent le carré en hâte, mais sans prendre soin de dégager son front, de sorte qu'il est tout d'abord impossible de tirer; on ne peut ouvrir le feu qu'à 200 mètres; les mahdistes portent alors leur effort vers l'angle postérieur gauche, où la marche trop rapide et difficile avait pro duits des trouées...; franchissant les derniers cent mètres avec une rapidité surhumaine, l'ennemi se précipite sur les 3e et 4e faces; une partie des Anglais sont culbutés; mais le terrain est en pente ascendante de *a* vers *b*; les 1re et 2e faces, non attaquées, font demi-tour et, par des feux ajustés, dégagent les 3e et 4e faces. Le tout a

(1) Remarquer en passant le rôle du réduit dans ce combat.
(2) Boma, enceinte, circade, camp fortifié, camp romain, etc., etc.

duré cinq minutes. Pendant quelques instants, les soldats échappent aux mains de leurs officiers. La situation de la brigade eût été des plus précaires si l'ennemi avait persisté ou s'il était revenu à l'assaut » (voir relation officielle, colonel Wilson et c[t] Palat).



L'ennemi avait attaqué avec 9,000 à 10,000 hommes, mais selon le colonel Wilson, 1/8 seulement de l'effectif avait participé à la charge. La colonne anglaise perdait 9 officiers, 65 troupiers tués; 9 officiers, 85 troupiers blessés, sur un total de 115 officiers et de 2,038 hommes, dont 351 seulement non anglais.

Quarante-huit heures plus tard, le colonel Wilson exerçait le commandement de la colonne, sir Stewart ayant été blessé. Les mahdistes n'étaient pas détruits, restaient à portée de la colonne et, vu la proximité du Nil (fin de la marche de Korti sur Metemneh), allaient sans aucun doute lui en disputer l'accès. Instruit par les événements d'Abou Klea, le colonel Wilson *marche lentement dans le plus grand ordre, sans tolérer la moindre trouée*; *de petites réserves intérieures sont placées à portée des angles*; *le carré marche sans se couvrir de tirailleurs, mais en évitant les couverts* d'où l'ennemi pourrait s'élancer en masse. Afin que l'artillerie soit toujours prête à faire feu, on la laisse dans le réduit de la zériba où l'on vient de passer la nuit; c'est de là qu'elle fera sentir son action.

Tout à coup, l'ennemi surgit en masses épaisses à environ 500 mètres; le carré ouvre aussitôt le feu : l'effet en est peu considérable. Le colonel Wilson fait sonner « cessez le feu »! Puis, après une pause et au moment où l'ennemi se trouve à environ 300 mètres, il fait sonner « commencez le feu! » Aucun mahdiste ne

parvint à franchir les derniers 50 mètres. L'action n'avait pas duré cinq minutes. En arrivant au Nil, le colonel Wilson fait aussitôt travailler à un retranchement, malgré la victoire et la fatigue extrême de tous. (Combat d'Abou Krou, voir les relations déjà citées.)

Il n'est pas nécessaire d'insister pour mettre en relief les avantages du « carré », couvert par un service de sûreté ayant pour mission de signaler la présence de l'ennemi, *manœuvrant le plus souvent sans éclaireurs dès que l'on se trouve au contact ou exposé aux attaques, disposant de réserves intérieures pour parer aux ruptures partielles, enfin, pourvu d'une artillerie toujours prête à faire feu en même temps que les fusils.*

Pendant la marche dans cet ordre, si les effectifs sont considérables, et si l'on se trouve à distance de l'ennemi, les 1re et 4e faces se fractionnent en ligne de petites colonnes doubles. Près de l'ennemi, la liberté de manœuvre est obtenue en plaçant dans un réduit fortifié l'artillerie non portative, où un détachement garde les impedimenta, les malades et les blessés. Il est nécessaire de conserver des relations constantes entre la colonne et le réduit (postes dissimulés, télégraphes optiques, etc.).

Mais en présence d'ennemis munis d'armes à feu, cette formation présente aussi un grave inconvénient : les pertes sont relativement plus considérables qu'en ligne, surtout en officiers, ceux-ci étant à cheval ou debout au milieu d'hommes parfois à genou, et elles impressionnent vivement les soldats. En effet, tous les atteints, tués ou blessés, se trouvent au centre du carré. La troupe voit ses mouvements ralentis; les occasions favorables de se jeter sur l'ennemi s'évanouissent par suite de la nécessité de traîner tous les blessés avec soi pendant les déplacements; on se tient sur une défensive absolue, et l'on sait que la défensive démoralise les troupes noires.

Aussi, chaque fois que les circonstances le permettront, la formation en carré ne sera-t-elle que transitoire. Aussitôt que, *par ses feux ajustés, la colonne aura récupéré une supériorité tactique incontestable*, et lorsqu'elle aura la *certitude de ne pas être menacée par une autre horde*, elle pourra quitter l'ordre dense pour exécuter des attaques avec la totalité ou avec une partie de ses forces, ou encore donner une plus grande ligne de feu utile au combat à distance. Alors, des lignes déployées, suivies de réserves partielles, pourront être mises en action autour d'un noyau solide.

C'est ainsi qu'agirent souvent les Français au Dahomey. Mais la manœuvre en ordre déployé ne peut avoir une longue durée. Pour reprendre la marche ou s'établir en stationnement, la prudence exige que l'on retourne au carré, car des indigènes repoussés sont parfois rapidement en état de recommencer la lutte.

La formation du carré permet de manœuvrer pour menacer de flanc ou à revers, par un mouvement d'ensemble, un adversaire en position. Maints combats au Dahomey, au Soudan et ailleurs, le prouvent.

Il arrive qu'au cours d'un déplacement exécuté entre un endroit de stationnement et un objectif, au lieu d'être attaqué, on rencontre l'ennemi de front, prêt à barrer la route, ou dans une position de flanc tellement menaçante qu'il ne soit point permis de passer outre. Dans ce cas, par une manœuvre débordante ou tournante, sous la protection de l'artillerie restée dans le réduit, on agira encore en carré, prêt à déployer celui-ci en ligne de colonnes ou même en ligne.

Dans la grande majorité des cas, l'emploi des tirailleurs est à proscrire contre un ennemi qui a la coutume de combattre en masse et qui jouit d'un tempérament offensif.

En effet, la progression lente du combat moderne de l'infanterie n'est qu'un inéluctable expédient pour amener de loin, au travers d'une zone battue par les projectiles, un effectif d'assaut composé au moins d'une chaîne continue de deux rangs d'hommes avec des réserves capables de continuer à cette chaîne l'impulsion qui doit la porter sur la position de l'ennemi.

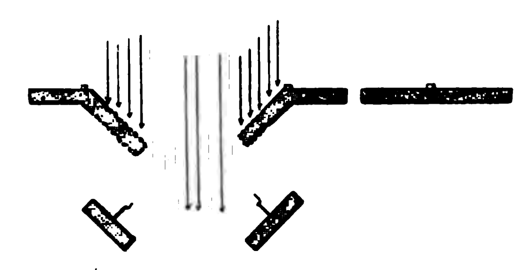
Mais on sait que les feux de mousqueterie des peuplades africaines sont le plus souvent mal dirigés, partant peu dangereux, et que, généralement, le canon n'est pas à craindre ici. Lors donc qu'un chef a résolu d'attaquer un contingent africain en position, il n'a guère à redouter que les contre-attaques constituées par un torrent d'assaillants, véritable *mitraille vivante*, et ce n'est que par des feux intenses d'une ligne à rangs serrés qu'on peut les broyer.

Si quelques fractions ennemies arrivent sur les lignes des assaillants en marche, la rupture en certains points sera inévitable et si la ligne d'assaut ne comprenait qu'une chaîne composée d'un mince cordon de fusils, elle ne se trouverait pas en état de résister à une *attaque à renouvellement* (1).

---

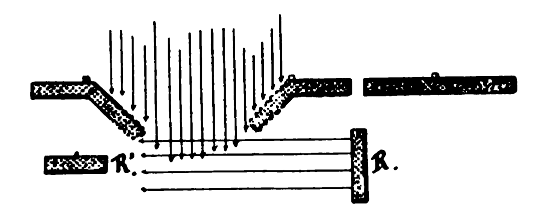
(1) Les peuplades africaines habituées aux attaques à fond ne les exécutent pas

Il est clair que des réserves sont indispensables pour permettre d'agir par le feu ou l'arme blanche contre les irruptions ou encore

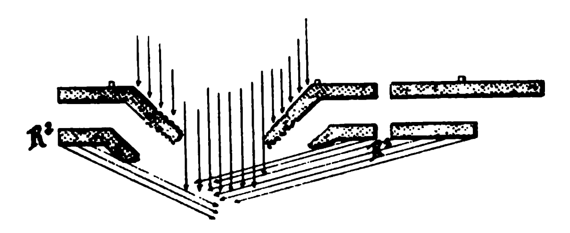


pour boucher les trouées. Mais l'action de ces réserves pour secourir une ligne déployée est souvent pleine de dangers.

Ainsi l'action par le feu de la réserve en *R* atteindra parfois des amis culbutés par le torrent des assaillants, voire une autre réserve R^1.



Des réserves en R^2, R^3, si elles ne donnent que des feux obliques, partant un peu moins efficaces, ne sont pas aussi dangereuses sous ce rapport : en tout cas, elles ne se fusilleront jamais mutuellement.



toujours avec une seule masse; le plus souvent, l'attaque comprend plusieurs rangs dont les assauts se suivent avec une extrême rapidité, comme ceux des escadrons de cavalerie au temps du premier Empire.

Il ne serait donc pas exact de dire qu'il s'agit ici de contre-attaques; les termes *attaque à renouvellement* semblent mieux appropriés.

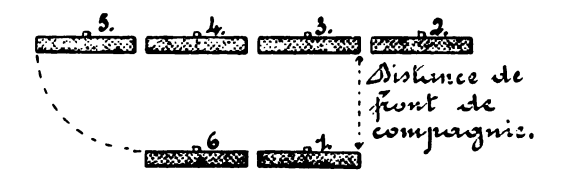
Ces procédés, imités de Gustave-Adolphe, sont autrement dangereux avec nos armes actuelles qu'ils ne l'étaient au XVIIe siècle. Ils placent les états majors, les colonnes de munitions, les réserves générales et les ambulances, en un danger constant, et ils proscrivent le recours à « la planche de salut », la formation en carré.

Et cependant, chez beaucoup d'Anglais faisant autorité en matière de tactique coloniale, l'idée a prévalu, pendant quelque temps, de se former sur quatre rangs, et cela à l'effet de pouvoir agir, au moment où une attaque se produit, par les feux de deux rangs debout et de deux rangs à genou, puis de pouvoir faire faire demi-tour à deux rangs pour lancer des feux de revers sur ceux des assaillants qui auraient rompu la ligne; il faut aussi ajouter que, dans cette formation sur quatre rangs, les ailes sont peu exposées, car en faisant faire par le flanc aux quatre files extrêmes, seize fusils au moins peuvent toujours agir dans la direction du prolongement du front.

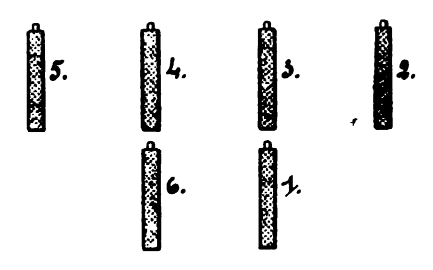
Pour de très petits détachements, composés de troupes pourvues d'un armement perfectionné et n'ayant jamais à se disposer en carré pour protéger un convoi ou des blessés (ce qui serait, en somme, le cas pour une petite colonne d'assaut agissant à portée d'un réduit), et dans un terrain permettant de compter sur l'efficacité des feux à genou, cette formation est donc encore toujours à recommander.

Mais avec *les nouvelles armes placées entre les mains de soldats habiles et bien encadrés*, on a plus de chances de broyer les assaillants en tous terrains avec des lignes de feu relativement minces et l'on peut nourrir l'espoir, lorsqu'on n'est pas surpris, de ne voir percer la ligne qu'en certains points, et seulement par les têtes des avalanches humaines considérablement éclaircies par les feux ; alors, on pourra le plus souvent détruire définitivement à la baïonnette, par l'entrée en action des réserves spéciales, les assaillants qui auraient forcé la ligne.

C'est par ce raisonnement que le général Kitchner, le victorieux sirdar égyptien, aura sans doute été guidé lorsqu'il a prescrit à ses bataillons de six compagnies de se former comme l'indique la figure ci-dessous.



L'examen de cette formation montre avec quelle souplesse elle peut se fractionner en colonnes pour marcher ; il indique claire-



ment que, malgré toute la puissance des feux, il y a toujours lieu, pour le général, de se prémunir contre les attaques torrentielles, puisque cette combinaison ménage le facile et rapide passage au carré.

En somme, dans l'attaque, tout en assurant la mise en œuvre du plus grand nombre de fusils, il n'y a pas lieu d'être exagérément préoccupé des pertes que l'on pourrait subir par le feu, mais il faut toujours s'avancer dans un ordre puissant au point de vue défensif.

Il arrivera fréquemment que, par suite des couverts du terrain, on ne soit pas autorisé à manœuvrer dans ces formations, très fatigantes pour les hommes. On sera le plus souvent obligé de se fractionner en petites colonnes doubles ; il se pourrait même que les couverts de la surface du sol, malgré le dévouement des pionniers, ne permettent pas cette dernière disposition ; force sera, dans ce cas, de se résoudre à un fractionnement plus grand et momentanément précaire. Il faudra alors passer par une formation analogue à celle de nos tirailleurs, — formation qu'il serait impropre d'appeler ici « tirailleurs », attendu qu'elle ne constitue qu'un mode d'atteindre plus facilement un autre emplacement.

Pour atténuer la faiblesse de ce dispositif, il faut s'assurer au préalable que la zone à franchir de cette façon offre toute sécurité. Cette marche d'approche aura donc dû être précédée et protégée par des « enfants perdus » — terme exact en cette situation — chargés de dénoncer toute embuscade.

De ce qui précède, nous pourrions encore tirer cette conclusion : que les chances favorables des opérations augmentant avec la puis-

sance des feux, les campagnes coloniales seront abrégées, donc aussi rendues plus économiques, si le troupes comprennent un fort noyau de véritables soldats, calmes, tireurs éprouvés, bien encadrés, préparés au stoïcisme plutôt qu'à l'emballement, pourvus d'armes perfectionnées et porteurs d'une très grande quantité de munitions.

*
* *

Les officiers coloniaux s'accordent tous à condamner les dispositions prises par le général Earle, commandant la colonne dite du Nil, à Kirbehan, le 10 février 1885, où, après avoir tourné les mahdistes, il les fit attaquer par neuf petites colonnes mal liées avant que ses adversaires eussent évacué leurs positions ou qu'ils se fussent définitivement décidés à renoncer à toute attaque. Si, dans cette journée, le succès resta aux Anglais, ceux-ci ne le durent pas à leurs dispositions tactiques, mais à ce fait que la plus grande masse des mahdistes renonça à la lutte et prit la fuite, tandis que quelques centaines de braves seulement se faisaient massacrer sur les positions.

Dans le même ordre d'idées, nous rappellerons aussi les événements qui illustrérent de façon si sanglante la colline du Lion, à Isandhlwana (22 janvier 1879), au Zoulouland. Les officiers anglais déclarent que *si, à l'origine du combat, les troupes avaient agi défensivement et dans une position plus favorable à l'usage des armes à longue portée*, on eût eu infiniment moins de chances de perdre l'affaire. L'*action offensive* du colonel Durnford *était inopportune avant qu'un succès eût été obtenu par les feux*, et si le colonel a pu s'y laisser entraîner, *c'est pour avoir méprisé les Zoulous*, et pour avoir, malgré les ordres généraux du commandant en chef, lord Chelmsford, *négligé de couvrir son camp au moyen de chariots* (1). Son offensive intempestive ayant échoué, il ne trouva aucun réduit pour s'y ressaisir et toute sa colonne fut massacrée (2).

---

(1) *Bulletin de la réunion des officiers*, 1880.
Journal des sciences militaires, 1880.
The story of the Zulu campaign, by major Ashe and captain Wyatt Edgell.

(2) L'écrasement de la colonne du lieutenant-colonel Cristophoris, près Saâti (non loin de Massouah), le 26 janvier 1887, est dû à des causes semblables : absence de réduit, mépris des Abyssins. Les événements d'Adoua (1896) rentrent aussi dans le cadre de cette

:ons enfin sur la nécessité de ne faire que des mouvements . Les mouvements compliqués ne réussissent pas à la guerre, en Afrique. Aussi, il faut condamner les carrés multiples les effectifs ne dépassent pas ceux que nous avons consi- — « La perte de la caravane de guerre de Hicks-Pacha, dans lofan, est à attribuer en première ligne à la formation de rrés sans distance suffisante. Les derviches fondirent innom- entre les carrés et un feu terrible, s'étendant de tous côtés, moins les troupes ouvertes de l'ennemi que les carrés serrés :s, de sorte que l'ennemi n'avait qu'à frapper dans ces carrés :s... Lors d'une surprise subite de tous côtés, l'on ne peut le tirer dans une direction menaçant sa propre troupe ; le it donc tâcher de se joindre le plus vite possible au peloton jusqu'à ce que toutes les troupes soient réunies » (von ann).



nous appartient pas de donner le jour à une « ordonnance ». ı'élevons-nous pas la prétention de rédiger un *règlement* s exercices à faire exécuter pour le dressage des troupes de : *armée*, ni d'édicter des *instructions* pour ceux qui seraient à commander dans les combats contre des adversaires ls il faut opposer courage à courage, effort à effort et science re.

tirer de ce qui précède une formule applicable à tous ces cas, ppellerons seulement, pour terminer ce chapitre, les points ıls suivants :

ıérience des combats livrés en Afrique par des *expéditions spé- ɔntre des adversaires qui ne fuient pas*, prouve qu'au *point ɔrganique* il faut une grande proportion de cadres blancs et ınde réserve d'officiers (1); que les atteints étant parfois

ıtion et fournissent une preuve de plus en faveur de notre thèse : absence de l emballement avant d'avoir acquis, par le feu, la prépondérance tactique ı nuées d'hommes, actions mal liées.

ıacre de la colonne Bonnier, près de Tombouctou, fut également le résultat de de boma-réduit, de la formation de camps multiples et de manque de prépa- ntanée pour le combat.

ıoudan, au Dahomey et à Madagascar, des tireurs d'élite arabes, dahoméens ou ient chargés de viser les officiers des colonnes expéditionnaires.

nombreux, le personnel médical devra être largement représenté; que la troupe doit être fortement trempée, préparée au calme et pourvue d'un approvisionnement en munitions d'au moins 250 cartouches par fusil, dont plus de 50 sur l'homme (1).

Au point de vue de la *tactique des feux*, nous ferons remarquer que les feux de salve à genou ou debout, ou encore sur quatre rangs, deux à genou et deux debout, sont les plus efficaces (2) et assurent seuls l'invulnérabilité des formations. Cela implique une remarquable discipline du feu.

Malgré cela, la sécurité ne sera complète que pour autant que l'on se fasse une loi, à portée de l'ennemi, de maintenir la baïonnette en permanence au bout du fusil (3).

Enfin, en examinant les *formations* auxquelles il y a lieu de donner la préférence, nous dirons que tout ce qui gravite autour et en dehors de la colonne menacée doit posséder une mobilité plus grande que l'adversaire; que les *manœuvres* doivent permettre instantanément et simultanément de prendre le coude à coude, de couvrir le convoi et l'ambulance, et de placer un maximum d'armes à feu prêtes à agir. La formation en un carré, sans tirailleurs, répond le mieux à ces desiderata. Si l'on n'a pas pu se masser dès le début de l'action en un seul carré, la situation n'est cependant pas désespérée pour une troupe maîtresse de son feu.

Que la formation soit percée en un point, ce ne sera qu'un accident, pour autant, bien entendu, que *le restant de la troupe se tienne à son poste en continuant des feux ajustés vers l'extérieur*, et que l'on ait ménagé des réserves intérieures prêtes à agir à l'arme blanche contre ceux qui auraient fait irruption dans le carré.

---

(1) A Isandhlwana, l'attaque des Zoulous fut tellement vigoureuse qu'une partie de la troupe anglaise eut bientôt fait de brûler les 50 cartouches du paquetage et se trouva ainsi désarmée.

(2) Dans toutes les affaires heureuses, on constate que la troupe était stoïque et que les feux étaient à commandement.

(3) A Isandhlwana, l'attaque des Zoulous fut menée avec une telle furia que plus de la moitié de la troupe n'eut pas le temps de mettre la baïonnette au canon et se trouva ainsi sans défense.

LII

Poursuite.

ɜ avons examiné, dans le chapitre relatif au combat, comment cute le premier acte de la *poursuite immédiate* sur le terrain où a été remporté le succès tactique.

olonne doit ensuite continuer au plus tôt ses opérations, c'est-chercher à atteindre rapidement l'*objectif principal* qui lui igné.

lus souvent la réalisation du programme que l'on se propose nplir sera singulièrement facilitée par une poursuite éner-iusqu'à ce que la chute du jour ou la fatigue de la troupe ı l'arrêt. De cette façon, l'adversaire talonné ne peut pas se ir. Mais cette opération est fort difficile à effectuer.

Art militaire européen enseigne que « seule une poursuite gique donne à la victoire toute sa signification ». Mais cette ιe ne s'applique pas à l'Afrique, car, si l'on y veut poursuivre, ιit disposer d'une troupe plus rapide que l'ennemi ou que la masse de celui-ci. Or, nous ne pouvons employer la cava-ιus nos colonies équatoriales. En territoire africain, l'ennemi isparaît comme si le sol l'avait englouti. Il n'y a que de rares une poursuite est possible, en plaine par exemple; mais, là , les résultats sont minimes à cause de la légéreté étonnante ·rier africain fuyant. L'adversaire n'a pas de liens tactiques, pas chargé d'uniforme ni de munitions, etc,, il est léger ı le gibier, connait chaque chemin, chaque arbre et chaque chaque homme cherche à se dérober aussi vite que possible e du vainqueur; il grimpe sur les arbres très touffus et s'y ou bien il se tapit dans les broussailles et y rampe comme un : à travers les hautes herbes. Comment une troupe contrainte ιns tactiques, ne connaissant pas le pays, chargée de l'uni-et du bagage, poursuivrait-elle un pareil ennemi? Les uni-restent pendus par lambeaux aux buissons d'épines, les ιs se fatiguent à chercher un ennemi caché, qui, ayant encore ιe courage pour porter un coup, abat de très près un pour-; et disparaît. L'assaillant ne trouve plus guère que quelques ɜ, se glissant comme des ombres à travers les taillis et

offrant un but incertain. C'est à ces circonstances qu'il faut attribuer ce fait que l'on capture rarement des prisonniers dans les combats africains.

» Si l'on dispose d'une troupe irrégulière, comme je l'ai recommandé dans un but de sécurité, l'on peut plus facilement tenter la poursuite; en tout cas, l'on pourra apprendre par elle où séjourne l'ennemi battu.

» Il est à remarquer que, dans la plus grande panique, les Africains en fuite laissent rarement des blessés et des morts entre les mains de l'ennemi. Ils les traînent avec eux ou les cachent. On peut donc admettre que les pertes subies par les indigènes, lors de nombreux combats, sont, la plupart du temps, évaluées par les Européens au-dessous de leur chiffre réel. Ces faits admirables ont leur mobile dans les usages religieux de la plupart des Africains ; chez ceux-ci, en effet, de même que chez les peuplades sauvages de tous les continents, l'enterrement constitue un acte religieux important, soumis à un cérémonial spécial. » (von Wissmann.)

Faut-il donc renoncer souvent à tirer un parti immédiat d'une victoire remportée? Assurément non!

Ainsi que le dit l'excellent auteur allemand, si l'on possède des auxiliaires, ils s'attacheront aux talons de l'ennemi, achèveront de disperser les fuyards, empêcheront leur ralliement, leur enlèveront des armes et des trophées.

Si l'on ne dispose pas d'auxiliaires et si la démoralisation de l'adversaire est certaine, ce qui arrive presque toujours chez les peuplades sauvages *lorsque, après un combat opiniâtre et sanglant, elles ont subi un échec très sérieux*, on peut charger une fraction de la troupe de s'élancer sur les traces de l'ennemi. Marchant sans impedimenta, ce détachement pourra souvent suivre l'adversaire d'assez près pour lui faire jeter ses armes, peut-être pour l'atteindre à un passage difficile, ou pour s'emparer des femmes qu'il aura laissées en arrière pendant l'action. Dans le cas où l'ennemi se serait reformé ou disposerait de réserves, ce détachement serait, certes, très compromis : mais il peut espérer trouver un soutien ou un refuge dans le gros de la colonne, qui devra le suivre d'aussi près que possible, *en ordre dense*.

Mais jamais la colonne entière, dût-elle même risquer de ne tirer qu'un faible parti de sa première victoire, ne devra se disperser pour la poursuite. Son premier succès dans l'ordre massé lui en promet d'autres, tandis que l'adoption de l'ordre dispersé exposerait

toute l'expédition à un anéantissement complet, si l'ennemi revenait en masse à la charge.

La question de savoir si la poursuite peut se continuer après la nuit, donc après la perte du contact, n'offre pas de doute en ce qui concerne les auxiliaires, auxquels on peut adjoindre quelques hommes audacieux afin de les entraîner. Mais cette question est plus délicate pour ce qui est relatif à la poursuite à distance à confier à un détachement de réguliers qui doit rétablir le contact et qui n'est plus en liaison tactique avec le gros de la colonne expéditionnaire. On ne pourrait prescrire de règle à cet égard. La décision à intervenir est une des plus graves qui se puisse présenter à l'examen d'un chef d'expédition, attendu qu'une solution non harsardée doit être basée sur la connaissance de l'état moral dans lequel se trouve l'adversaire, non pas immédiatement après la défaite, mais bien des heures après cet événement.

LIII

Retraite.

Nous aurions voulu bannir de notre travail cette expression d'un retentissement si douloureux : *la retraite*; mais nous ne pouvions y laisser de lacune.

Nous serons bref. Il est tout à fait exceptionnel qu'il y ait jamais *retraite*, au sens propre du mot, pour une *colonne expéditionnaire* à la suite d'un insuccès tactique aux colonies.

Un *détachement* agissant offensivement ou tentant un coup de main sur un point secondaire peut ne pas réussir; il rallie alors le gros de la colonne. Mais un insuccès tactique de la *colonne principale* sera généralement suivi d'un désastre, c'est-à-dire de la ruine complète de l'expédition. En effet, une troupe enfoncée par le poids du nombre des assaillants est presque toujours balayée ensuite; des débris épars, sans consistance aucune, échappent seuls; les blessés, les malades, les bagages, les vivres et les munitions sont enlevés dès l'instant où il n'y a plus de colonne.

Toutefois, si, au cours d'une expédition, le chef de celle-ci jugeait la continuation du mouvement irréalisable ou défavorable, il pourrait se trouver dans l'obligation d'exécuter une marche en sens inverse. Il procédera ainsi à une retraite volontaire.

Ce mouvement exigera un grand tact de la part du commandant, car il faudra que ses soldats ne puissent croire, ni à son impuissance, ni à la contrainte de l'ennemi. Il devra s'efforcer de leur persuader qu'il manœuvre dans une direction nouvelle : aussi, s'il lui est possible de faire retraite sans revenir directement sur ses pas, il ne devra pas y manquer.

Nous transcrivons encore ci-dessous une citation du colonel von Wissmann sur ce sujet. Elle ne s'applique évidemment qu'à la *petite guerre*, car une *expédition* qui viendrait à manquer de munitions — sauf le cas de perte ou de destruction du convoi — trouverait sa condamnation, non dans ses opérations malheureuses, mais dans son organisation vicieuse.

« Ce qui est dit au sujet de la valeur de la discipline comme contrepoids aux faiblesses morales de la défense s'applique dans une plus large mesure encore à la retraite, car à celle-ci s'ajoute non plus l'inquiétude devant la supériorité de l'ennemi, mais encore la conscience de cette supériorité! Un combat de retraite en Afrique est donc chose extrêmement difficile. Le soldat africain, même bien discipliné, perd trop facilement la tête; or, une ferme confiance dans le chef et une discipline de fer peuvent seules empêcher la retraite de dégénérer en fuite insensée.

« Je n'oublierai jamais comment, un jour, dans l'Afrique occidentale, je fus forcé — par suite de manque de cartouches et sans être battu — à une marche en arrière (non une retraite) vers ma station, et comment s'acheva cette marche sur un territoire que, peu auparavant, j'avais parcouru en vainqueur. Je n'avais alors avec moi que 20 soldats, plus 400 guerriers balubas qui avaient à surveiller 100 prisonniers. L'ennemi nous accompagnait, nous entourant en une foule innombrable, levant les lances, poussant des cris de guerre, proférant des menaces et des imprécations, mais restant toujours à une certaine distance. Mes Balubas étaient si irrités et ils se précipitèrent en avant avec une telle hâte, que cette marche victorieuse en arrière se serait presque terminée en fuite. Je dus envoyer mes soldats en avant pour retenir, à l'aide de forts gourdins, ceux qui, le jour précédent, s'étaient bien battus dans l'attaque et la poussée sauvage en avant, et empêcher ainsi la presque dissolution de toute l'expédition. Moi-même, je dus chevaucher devant et, le revolver au poing, forcer la tête de la colonne à marcher avec calme. J'avais alors commis la faute de ne pas cacher complètement mon manque de munitions; en outre, j'aurais mieux fait de choisir, pour la

marche en arrière, un autre chemin, celui-ci dût il même passer par de nouveaux territoires hostiles, afin de ne pas laisser surgir chez les Balubas le sentiment de la marche en arrière.

« Dans une retraite, que l'on marche lentement, de telle sorte que la colonne, étroitement serrée, forme un peloton compact se mouvant ainsi, même si l'on a à subir des pertes, car, dans le cas contraire, l'on risque l'anéantissement de toute la troupe, ce qui arrive indubitablement dès que la retraite dégénère en fuite. C'est là une occasion dans laquelle l'Européen doit, plus qu'en toute autre, se distinguer par un calme de fer.

« En pareil cas, en plaine, avec une troupe disciplinée, l'on marchera en carré, et l'on mettra les porteurs au milieu. Il va de soi que l'on doit alors réunir toute la troupe en un carré et ne confier le soin de tenir l'ennemi à distance par le feu qu'à ses meilleurs soldats, éventuellement à des Européens, comme tireurs détachés. » (von Wissmann).

LIV

Attaque de fortifications indigènes.

Avant de procéder à l'attaque de fortifications, il faut toujours examiner si le blocus ne peut conduire au but désiré, car ce moyen de contrainte réussira souvent auprès de la plupart des populations du bassin central du Congo.

Couper l'accès de l'eau potable, interdire à l'ennemi l'usage de ses champs, sont des moyens qui manquent rarement leur effet. En occupant solidement les principaux accès de la position, et en établissant entre eux un service de fortes patrouilles, l'on démoralise rapidement l'ennemi, qui perd chaque jour quelques fourrageurs, et voit s'épuiser ses ressources.

*
* *

Pour attaquer des fortifications dont le peu de valeur paraîtrait autoriser un coup de force, il sera néanmoins prudent de ne livrer l'assaut qu'en faisant un pont d'or au défenseur; sinon la résistance serait désespérée, car le noir s'attend toujours à être massacré, s'il n'a pu fuir. En même temps, on aura pris des disposi-

tions pour empêcher l'ennemi de se sauver au loin et pour faire tomber dans une embuscade le plus grand nombre possible de fuyards.

L'attaque par surprise ou de vive force ne sera entreprise que lorsqu'on sera amplement renseigné sur la force matérielle de l'ouvrage, le courage et l'ascendant du chef de la défense, la composition de la garnison, son esprit, ses effectifs, son armement, ses ressources, l'emplacement des puits, etc. On s'informera de l'âge des constructions, car telles palissades, formidables à la vue, sont rongées par les termites et céderont sous une simple poussée.

Une reconnaissance aura vérifié ces données, dans la mesure du possible, et appelé l'attention du commandant de la colonne sur les points faibles, mal surveillés ou d'approche facile.

Le camp sera établi à peu de distance, mais on répandra le bruit que l'on va passer outre et que l'on ne fait qu'une installation passagère. La portée supérieure de nos armes permet généralement de s'installer assez près (500 mètres, par exemple), pour que le feu soit très efficace contre les défenses ennemies sans que, de celles-ci, on puisse y répondre.

On construira dans le camp un réduit permettant, si l'on était refoulé, de résister avec la plus grande partie des troupes : ce réduit doit recevoir les bagages et la tente des chefs.

On réunit avec le plus grand soin et dans le plus grand secret des outils et des matériaux en quantité largement suffisante pour écarter les défenses accessoires et pour franchir les obstacles que l'on va rencontrer. Ce seront des coupe-coupe, des haches, des serpes et des cordes pour traverser les ronces ou les abatis et arriver au pied du rempart; des sacs ou des paniers remplis de terre et des trousses d'herbes pour combler les trous et couvrir les épines; des passerelles pour franchir les fossés profonds; des pioches, des leviers en fer ou un bélier pour percer, ébranler et détruire les murs en pisé; des échelles légères de bambou pour franchir les murs et les palissades que l'on ne peut renverser par une poussée, par le bélier ou par des explosifs; enfin, des boucliers à l'épreuve des projectiles de la défense, pour couvrir les pionniers et la tête de colonne.

Bien souvent on peut, du haut de grands arbres, inspecter les villages fortifiés de l'ennemi et atteindre les défenseurs par le feu. L'indigène n'a, le plus souvent, pas assez d'intelligence pour reconnaître ces côtés faibles, ou bien dans la précipitation des préparatifs,

en cas d'attaque imprévue, il ne peut assez vite abattre ou élaguer ces grands arbres. Les préparatifs terminés, on fait installer entre les branches, pendant la nuit qui précède l'assaut, des plates-formes abritées, que l'on garnit de tirailleurs.

Par une marche rapide exécutée vers la chute du jour, on s'est approché de l'ouvrage. Un peu avant l'aurore, on établit silencieusement les pionniers et la tête de colonne d'assaut en une position d'où ces troupes pourront, d'un seul élan, gagner le rempart; les autres troupes sont disposées de façon à couvrir l'ouvrage de feux, à soutenir la colonne d'assaut ou à la recueillir : elles se tiennent prêtes à marcher en avant.

Aux premières clartés, il faut donner l'assaut, car l'aurore est des plus brèves. Les circonstances indiqueront si la marche de la tête de colonne vers le rempart doit être précédée ou accompagnée du feu de toutes les armes, d'une immense clameur de tous les gosiers et du bruit de tous les instruments. L'intérêt que l'on a à surprendre exige que l'on retarde le plus possible tout ce qui peut révéler l'assaut; mais celui-ci peut parfois être facilité par l'exécution d'une démonstration bruyante sur un point éloigné. Si la surprise peut être complète jusques et y compris la mainmise sur le rempart, il sera évidemment plus rationnel de n'ouvrir le feu et de ne donner de la voix qu'à l'instant où la troupe d'assaut fait irruption dans l'intérieur de l'ouvrage.

Les défenses accessoires sont les premiers obstacles opposés à l'assaut.

« Les palissades déjà plantées depuis longtemps sont plus ou moins mangées, à la surface du sol, par les termites (fourmis blanches). Il est alors très facile de les renverser de l'extérieur. Ce n'est que sur un sol composé de sable pur ou de rocher, que les termites ne peuvent accomplir leur œuvre de destruction.

« Les palissades sont souvent reliées les unes aux autres ou entrelacées, ce qui en facilite beaucoup l'escalade.

« Des trousses d'herbes de la force d'un homme, fortement liées, qui, lorsqu'on s'avance sur le boma, servent de bouclier, sont, pour l'attaque en Afrique, le meilleur moyen de couvrir les abatis de ronces et de remblayer les fossés. Même lorsqu'il n'y a pas d'obstacles devant les palissades, on fait bien d'employer ces trousses, de les jeter contre ces barrières, afin de protéger les soldats pendant

qu'il font feu vers l'intérieur. Ce feu est possible, parce que les palissades sont rarement façonnées et sont, le plus souvent, composées de longues branches qui ne sont pas entièrement droites et qui présentent ainsi entre elles beaucoup d'ouvertures. Là seulement où les palissades consistent en troncs de palmiers, qui poussent droit, il est impossible d'agir ainsi. Les trousses d'herbes servent, en outre, comme marchepied pour escalader les palissades.

« Quant aux murs en pierre, presque toujours maçonnés avec de l'argile (la chaux étant très rare dans l'Afrique équatoriale), ils ne peuvent être pris que d'assaut, car les battre en brèche avec les pièces d'artillerie coûterait trop de munitions, vu le petit calibre des canons que l'on peut transporter.

« Quant aux murs solides, on ne peut que les escalader : comme matériaux pour les échelles, on emploie le jonc de bambou; il est si léger que les échelles sur lesquelles trois ou quatre hommes peuvent monter ensemble l'un à côté de l'autre, sont encore facilement transportables.

« On ne trouvera des remparts en terre que là où la terre dure, que l'on rencontre beaucoup en Afrique, permet l'établissement de talus presque verticaux. Ici encore, il n'y a d'autre moyen que l'escalade, car l'effet des pièces d'artillerie de petit calibre est insuffisant contre ces remparts.

« Un taillis épais de ronces, obstacle spécialement désagréable pendant la saison humide, doit, lorsqu'il est impossible de le brûler, être coupé. Cela peut se faire sans danger au commencement de l'approche et sans qu'il faille employer les boucliers de trousses d'herbes dont il est question ci-dessus; mais, au moment où l'on arrive près de l'intérieur, qui probablement sera protégé par des palissades, on devra faire usage de ces boucliers pour préserver quelque peu les travailleurs du feu de l'ennemi.

« On fait avancer trois hommes de telle sorte que, pendant que l'un travaille, l'autre présente une défense (trousse d'herbes); le troisième assure la marche en avant en gardant le fusil prêt à tirer.

« Pour les grands tembés, le mur extérieur doit être pris d'assaut, ou bien le toit solide doit être escaladé, afin qu'on puisse, de là, tirer à l'intérieur et descendre ensuite. Dans ce dernier cas, on ne laissera pas descendre immédiatement à l'intérieur ceux qui sont les premiers arrivés sur le toit; on y réunira, au contraire, un assez grand nombre d'hommes, si possible, sur les quatre côtés du

tembé; on entretiendra un feu nourri jusqu'à ce que les murs intérieurs (de très minces murs en argile pour la plupart) soient percés, et alors, à un signal donné, on fera descendre tous les hommes à la fois. En théorie, il pourrait sembler plus avantageux de faire descendre une partie des hommes pendant que les autres, restés sur les toits, continueraient le feu; cela n'est cependant pas à recommander à raison du danger que présente ce tir même. Si, comme cela arrive de temps à autre, il se trouve encore au milieu du tembé une ou plusieurs cabanes fortifiées, qui sont le plus souvent les habitations des chefs ou des aînés du village et leur servent de refuge, le feu sera d'abord dirigé des toits sur celles-ci. Dans ce cas, la question de savoir si la troupe pénétrera d'abord dans les habitations de l'enclos ou dans le réduit, dépendra de la position fortifiée de la garnison.

« Après avoir emporté un village, dans lequel les maisons sont le plus souvent très serrées et construites sans méthode, laissant uniquement comme espace libre des ruelles étroites, le commandant doit avoir soin de réunir immédiatement ses hommes et de ne pas leur permettre, comme ils tenteront de le faire, de se faufiler séparément entre les habitations, car il n'est pas rare que l'on soit surpris par la découverte d'un second boma intérieur; d'un autre côté, nos soldats ont l'habitude de tirer dans les maisons et créent ainsi un danger pour l'ami comme pour l'ennemi.

« De même, ce n'est que sur un commandement spécial qu'on mettra le feu au village, afin de ne pas s'exposer à devoir le quitter avant d'avoir fait de sérieuses recherches pour découvrir les armes, la poudre, les victuailles, etc. (1).

« Le commandant jugera, d'après la conduite de l'ennemi, des autres mesures qu'il aura à prendre.

« On devra, dès que l'ennemi aura été vaincu, faire poursuivre les fugitifs par des guides indigènes ou par la troupe remplaçant la cavalerie (2), et amener tous les prisonniers en dehors du village sous la surveillance de l'officier commandant. Pour le pillage qui

(1) A Kilimandscharo, une partie de mon armée a été mise en grand danger pour avoir trop vite mis le feu, qui avait fait faire explosion à une grande quantité de poudre se trouvant dans la cabane du chef. C'est uniquement par hasard qu'il ne se trouvait pas d'hommes dans le voisinage immédiat de l'explosion.

(2) Voir *Service de sûreté en marche*.

va suivre, on fera rassembler au même endroit tout ce qui peut servir à la subsistance de la troupe et on ne permettra pas qu'un des hommes retienne quelque chose pour lui. Le commandant décidera du partage, en prenant soin de ne pas augmenter inutilement le poids des bagages des hommes. Comme on doit le plus souvent, après la conquête d'un village fortifié, le brûler, le pillage en est commandé pour des motifs pratiques. Le feu ne sera ensuite mis au village que par des hommes spécialement désignés à cet effet, et, pour les motifs indiqués ci-dessus, on tiendra fortement la main à ce que l'incendie ne soit pas allumé par des gens qui n'y ont pas été autorisés.

« Si les positions fortifiées n'ont pas été en même temps détruites par le feu, on procédera à cette destruction immédiatement après, car, le plus souvent, la fortification d'un village forme, pour les indigènes, un plus grand travail que la reconstruction de leurs légères cabanes. En Afrique, la destruction d'un village fortifié est fréquemment la seule punition possible (1), car les indigènes quittent souvent les villages à notre approche, en emportant tout ce qui a quelque valeur. » (von Wissmann.)

∴

Devant un ennemi résolu qui n'abandonne pas sa forteresse, ou que l'on ne peut songer à surprendre, on se trouvera obligé de procéder à un investissement rigoureux. Si l'on perd l'espoir de s'emparer du fort par la soif, la faim, le feu ou quelque stratagéme, dans un temps qui ne soit pas en désaccord avec les opérations, on devra se résoudre à passer par les péripéties d'une attaque en régle.

Il sera alors établi un systéme de circonvallation qui comprendra un réseau de groupes francs en exploration et d'actives patrouilles rapprochées pour tenir le chef de la colonne au courant de ce qui se passe dans les régions voisines insoumises ou du côté d'où pourraient arriver des secours.

Le systéme comprendra toujours au moins un *réduit fortifié* pour

(1) Les lois de l'Etat du Congo interdisent de châtier les indigènes par l'incendie de leur village.

y remiser les vivres, le matériel, les munitions, y soigner les blessés et y détenir les prisonniers.

La contrevallation comprendra : des postes fortifiés érigés sur les directions où l'assiégé peut tenter de s'ouvrir un chemin *pour fuir* (1) ou pour exécuter des sorties; une active surveillance des intervalles pratiquée derrière une ligne de défenses accessoires rendues aussi infranchissables que possible ; l'exécution des travaux nécessaires pour débroussailler, pour renforcer les postes et les intervalles, pour observer dans la place et pour faciliter l'attaque projetée.

Les précautions préliminaires étant prises sur la circonvallation et sur la contrevallation, on procédera à l'attaque, dont certaines phases auront déjà pu être entamées dès le commencement de l'investissement.

En général, l'attaque passera par quatre phases successives ou simultanées : la réduction des moyens balistiques et vivants de la défense, les travaux d'approche, la brèche et l'assaut.

La réduction des moyens balistiques et vivants de la défense sera principalement obtenue par les feux. Ceux-ci seront dirigés de préférence sur un saillant et, autant que possible, de manière à en contrarier le flanquement, ce qui pourra être obtenu en prenant les flancs à revers. Le tir direct contre le saillant lui-même sera souvent efficace, les balles traversant certaines palissades ainsi que les murs en pisé peu épais.

La nécessité de réduire les moyens balistiques de la défense est évidente, mais on comprendra peut-être moins que nous ayons ajouté « *et des moyens vivants de la défense* ». Voici pourquoi nous l'avons fait. Il arrive fréquemment dans les guerres d'Afrique que les assaillants sont moins nombreux que les assiégés. Il faut donc, si ces assiégés paraissent résolus à recevoir l'assaut, chercher par tous les moyens possibles à réduire leurs effectifs pour le moment du corps à corps. L'envoi sur les maisons blindées de projectiles explosifs suivis de boulets rouges, de bombes incendiaires et à fumée, nous paraît seul pouvoir résoudre ce désidératum, et, à cet effet, le meilleur lanceur sera le petit mortier portatif genre Coehorn, employé par les Hollandais en Océanie, ou le chevalet lance-fusées, que paraissent préférer les Anglais.

---

(1) A moins que cette fuite ne puisse être considérée comme une solution favorable

On réussira souvent ainsi, surtout pendant les saisons sèches, à incendier les habitations : il faut chercher à porter le feu du côté du vent et entretenir sur ce point un tir continu de mousqueterie pour empêcher l'ennemi d'éteindre le commencement d'incendie.

Dès qu'un résultat appréciable sera acquis, on peut songer à faire brèche, mais il arrivera aussi que pour réussir, sans perdre trop de monde, on doive s'approcher du rempart à couvert. Pour y parvenir, on exécutera des travaux d'approche (1) qui, dans bien des cas, seront analogues au « *couronnement du chemin couvert à la sape volante* ». La construction des « approches » sera favorisée par l'élévation d'observatoires à l'épreuve des balles et placés aussi près que possible du point où l'on projette de faire brèche.

Pour l'exécution d'une « approche » on doit au préalable, et dans une certaine mesure, dégager le terrain des défenses accessoires élevées par l'assiégé et réunir dans le « réduit » ou dans un des « postes fortifiés » les matériaux transportables destinés à constituer le parapet de l' « approche ».

La plupart des terrains sont en effet trop durs ou trop remplis de souches pour qu'on puisse espérer construire le « parapet » à la sape volante proprement dite. Au lieu de creuser le sol, il faut donc apporter des matériaux permettant d'élever le plus rapidement possible, sur un développement variant de 20 à 100 mètres, un parapet à l'épreuve de la balle, de $1^{m}10$ de hauteur au moins et qu'il faut surélever ensuite à 2 mètres, avec créneaux : tels sont les sacs à terre, les gabions ou les moutètes remplis de terre et de fascines, les caisses remplies de terre, etc., etc. (2). Le travail doit être exécuté de nuit, par surprise, devant et prés de l'endroit choisi pour faire brèche, aprés que l'adversaire en aura été chassé par un feu

(1) Avant longtemps, croyons-nous, aucune forteresse indigène dans les limites du bassin du Congo ne se risquera à prolonger la défense jusqu'à la brèche et à l'assaut.

Les détails que nous donnons ici au sujet de l'attaque des forteresses pourront, aux yeux de quelques-uns, paraître une superfétation. Nous avons néanmoins cru faire chose utile en exposant, en cette matière, la substance de ce qui est reconnu indispensable dans d'autres pays coloniaux.

Sur certains confins de l'Etat, le fait peut cependant se présenter et d'ailleurs l'indigène de demain peut ne plus être celui d'aujourd'hui.

(2) La pelle Linneman a rendu de grands services pour la construction de parapets en terre.

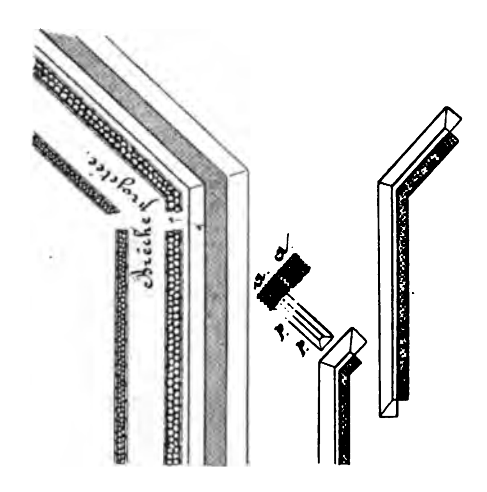
violent qui, pour donner le change, aura été étendu à d'autres parties de la forteresse.

L' « approche » est rapidement tracée au moyen d'un ruban blanc. S'il existe des bois près du point d'attaque, on les utilisera pour couvrir les communications et pour déboucher ; sinon, il faudra peut-être exécuter un ou deux crochets pour relier l' « approche » avec le point de départ.

Pour marcher à la brèche, on prépare des boucliers ou des gabions farcis de $1^{m}80$ de diamètre, près de la barrière qui coupe l'approche en deux tronçons.

Au point du jour, il faudra que l'on ait au moins achevé « l'approche » sur $1^{m}10$ de hauteur (ainsi que les crochets s'il y en a) et que l'on y ait réuni, outre le personnel de garde, tout le matériel nécessaire à l'exécution de l' « *approche de la brèche* », du *passage du fossé*, de « *la brèche* » et de *son élargissement*.

On marchera vers la brèche en se couvrant d'un ou deux gabions farcis (*aa*) et, à mesure qu'ils rouleront, on construira le parapet (*pp*) qui mènera, à couvert, de l' « approche » vers l'endroit choisi pour faire brèche.



Pour l'exécution du passage du fossé, on aura eu soin, après reconnaissance, de préparer les passerelles, échelles ou fascinages nécessaires.

La brèche et son élargissement peuvent être exécutés au bélier, au moyen de canons tirant à projectiles pleins, de pétards ou de

bombes déposées à la main. L'emplacement de la brèche peut aussi être enlevé de vive force et alors le travail matériel de l'ouverture et de l'élargissement ne constituera souvent qu'une simple démolition.

*
* *

La *colonne d'assaut* est maintenue à couvert aussi près que possible, dans l'approche ou un peu en arrière. Elle comprend en général plusieurs groupes ayant chacun un rôle nettement défini.

En tête marche un *groupe de pionniers* pourvus d'outils, d'échelles, de planches, de madriers, de trousses d'herbes, etc.; sa mission consiste à élargir et perfectionner la brèche pour donner non seulement un libre et facile passage à la *troupe d'assaut* qui suit, mais aussi pour assurer la permanence de cet accès; ce travail continue pendant l'assaut.

Le mouvement en avant de la *troupe d'assaut* se fait à un signal convenu; il est appuyé par le feu de toutes les armes de la contrevallation. Afin que les troupes ne se fusillent pas entre elles dans ce moment critique, il y a lieu de prendre des mesures de précaution, d'autant plus rigoureuses que le périmètre de la ligne de défense est plus petit. L'impétuosité qui doit animer le chef et les hommes constituant la troupe d'assaut ne sera complète que si chacun a la conviction qu'il n'est pas exposé à recevoir un coup de feu ami. Aussi les officiers qui commandent sur la contrevallation doivent-ils avoir leurs troupes bien en main et régler la direction des feux sur la marche de l'assaut. Il sera utile à cet effet — simple palliatif — de placer en tête de la colonne plusieurs fanions assez élevés pour être aperçus, assez nombreux pour que, malgré les pertes, il en reste toujours pour guider les feux de la contrevallation.

La troupe d'assaut se précipite sur l'ennemi, cherche à s'étendre vers les issues, à les ouvrir à d'autres hommes et à enlever les défenses intérieures.

Vient ensuite un *troisième groupe*, moins nombreux que le précédent, chargé d'occuper militairement la droite et la gauche de la brèche, donnant ainsi de la sécurité à la troupe d'assaut et protégeant le travail du groupe des pionniers de tête.

Un quatrième groupe, formé de pionniers, rejoint au plus vite la troupe d'assaut; ces travailleurs sont chargés d'ouvrir des commu-

nications dans l'intérieur de la forteresse, de pétarder les réduits, de renverser les obstacles, en un mot, d'aider aux progrès des combattants en leur ouvrant les voies qui ne cèdent pas devant le fusil.

Si la forteresse a quelque développement et si les troupes d'assaut sont considérables, il faudra encore s'être ménagé d'autres éléments d'action.

Les quelques hommes qui défendent immédiatement l'accès de la brèche ne peuvent constituer une sorte de *tête de pont* pendant que la *troupe d'assaut* pénètre au loin dans la forteresse. Une sortie de la défense, partant d'un réduit, pourrait, en effet, exposer les communications de la *troupe d'assaut*. Il faut qu'un groupe nouveau de combattants vienne couvrir la communication. Ce groupe se fortifie.

Un sixième groupe, formant *renfort de la troupe d'assaut*, vient la soutenir. Il peut comprendre plusieurs échelons chargés de consolider les conquêtes de la *troupe d'assaut*, de l'appuyer ou de la relever. Les échelons de ce groupe sont accompagnés de pionniers et de porte-fanions.

Un *poste de police* muni d'entraves, de menottes, de liens, etc., vient se placer près de la brèche pour recevoir les prisonniers. Son chef renvoie au combat les soldats valides, prend charge des prisonniers et assure leur évacuation vers le réduit du terrain des attaques.

La *réserve générale* se place dans l'*approche;* elle ne marche que sur l'ordre du commandant des troupes. Elle est accompagnée d'un petit détachement de pionniers munis du matériel nécessaire pour éteindre les incendies.

Enfin, un *poste médical* est installé près de l'approche et en arrière de celle-ci.

Les troupes d'assaut évitent l'emploi de moyens incendiaires, auxquels il ne faut avoir recours qn'en pleine connaissance de cause, car l'explosion de quelques barillets de poudre peut produire une panique parmi les assaillants.

Des fractions de troupes, parfois même toutes les troupes de la contrevallation, doivent cesser le feu, soit de leur propre mouvement, soit par ordre, afin d'assurer avant tout la liberté de progression aux colonnes d'assaut. La troupe qui est ainsi obligée de suspendre le feu exécute, d'après des instructions qui auront dû

être prévues, ou d'après des ordres qui seront donnés en temps utile, les tâches suivantes : recevoir à la baïonnette les fuyards, se jeter sur les issues, donner l'assaut à des points secondaires, menacer d'assaut certains points, venir border l'enceinte ou la couronner, couvrir le réduit du terrain des attaques, préparer un groupe en vue de la poursuite, etc., etc.

L'assaut ayant réussi, l'occupation ou la destruction de la forteresse dépendra des opérations en cours.

LV

Définition du devoir du chef dans la défense d'une forteresse.

Nous entendons par *forteresse* une position fortifiée qu'il importe de maintenir au pouvoir de l'État. Le chef de cette forteresse sera toujours pourvu d'une commission définissant le rôle politique et militaire de la position (1).

Des exemples nombreux prouvent que si une forteresse occupée par des troupes noires manque de munitions et n'a plus d'espoir de voir arriver du secours pour la dégager ou la ravitailler, ou que si la défense est menacée d'un assaut et a le sentiment qu'elle sera impuissante à le repousser, il se forme, parmi les noirs, pour abandonner la position et fuir, une conjuration que tout l'ascendant du meilleur des chefs ne parviendra pas à vaincre, parce que la garnison se sait irrémédiablement vouée au massacre. Pour ceux qui ont suivi attentivement les événements d'Afrique, nous nous bornerons à citer deux exemples présents à la mémoire de tous : l'abandon des Stanley-Falls par la garnison noire, malgré les exhortations de Deane et de Dubois, et la chute de Karthoum, où une partie de la garnison acheta la vie au prix d'une trahison dans laquelle l'illustre Gordon trouva la mort.

Il se présente donc, dans un moment capital, un conflit de principe entre la morale des meilleures troupes noires et la conception

(1) Tandis qu'un *poste fortifié* peut n'avoir qu'une importance toute momentanée; la préservation de la troupe, et non la préservation du poste, en sera l'idée dominante

européenne moderne des devoirs du chef de la forteresse. Celui-ci a pour guide l'article du code pénal militaire de son pays, dont la juste rigueur trouve sa base et sa justification dans le droit des gens de peuples qui, dans l'état de guerre, font des prisonniers et accordent des capitulations. Mais aucun principe de ce genre ne lie l'assaillant noir auquel l'officier européen a affaire.

Aussi sommes-nous fondés à nous demander s'il ne vient pas, dans la défense d'une forteresse en Afrique, un moment où son maintien n'aurait plus d'objet et deviendrait superbement, mais inutilement, héroïque. Et ne peut-on pas indiquer comme solution la formule du maréchal de Villars, qui pensait qu'un gouverneur de place forte doit ne jamais se rendre, mais, à la *dernière extrémité*, faire sauter les fortifications et se faire jour au travers des assiégeants, ou, dans le cas où il ne peut détruire une forteresse, sortir du moins avec sa garnison et sauver ses hommes, au besoin par la dispersion? C'est ce que firent beaucoup de gouverneurs qui ne furent jamais blâmés, et nous citerons le général Hammerstein qui se conduisit de la sorte à Menin, en Belgique, pendant la campagne de 1794. Napoléon lui-même, dans sa correspondance, ne semble pas éloigné d'admettre la théorie de Villars, et il ne répugnait à l'adopter qu'à raison de la difficulté que l'on rencontre généralement à déterminer ce moment de la *dernière extrémité*.

En l'absence de règle précise en matière « de capitulation ou d'abandon de forteresse », nous n'hésiterions pas à donner à nos camarades un conseil qui, à notre sens, concilie ce que commande l'honneur militaire et le devoir des armes avec la barbarie du milieu et les intérêts supérieurs de l'État :

Lorsque le chef d'une forteresse aura épuisé tous ses moyens de défense, lorsqu'il sera à bout de munitions et qu'en même temps tout espoir de se voir ravitaillé, secouru ou dégagé par voie de terre ou d'eau sera perdu, il pourra, devant la menace d'un assaut, après avoir ruiné ses ouvrages dans la mesure du possible, se faire jour les armes à la main; s'il ne peut réussir dans cette entreprise, il dispersera simultanément ses hommes en leur fixant soit un, soit plusieurs lieux de rendez-vous.

Cette ligne de conduite est d'autant plus logique que si les fortifications présentaient une importance stratégique très considérable (servaient, par exemple, de dépôt à une expédition), des mesures seraient évidemment prises pour qu'elles ne fussent pas exposées à être enlevées.

LVI

Conclusions au sujet de la guerre dirigée par les Européens.

Plus d'un lecteur africain sourira devant l'idéal d'esprit militaire dont sont imprégnées les pages qui précèdent, devant la rigueur des mesures qu'en bien des circonstances nous préconisons. Qu'ils veuillent remarquer que s'il nous avait fallu dire comment l'Européen devait diriger la guerre à Boma, à Léopoldville, à Bangala, à Basoko, à Lusambo, aux Falls, à Djabbir, à Dongu, à Kassongo, au Tanganika, au lac Léopold II, etc., il nous eût fallu écrire autant de chapitres qu'il y a de tribus et de localités à citer. Notre manuel, tout en se maintenant le plus possible dans le domaine de la pratique, a dû se limiter. Aussi avons-nous dû parfois procéder par synthèse et accumuler en un seul cas toutes les difficultés et tous les dangers qui, à la vérité, ne se trouveront que rarement réunis. Il appartiendra toujours au lecteur de décider de ce qu'il devra élaguer.

D'autre part, si des succès glorieux ont parfois été obtenus sans une préparation complète, il importe que leur souvenir n'engendre pas une dangereuse témérité. La fortune des armes est changeante et d'ailleurs les noirs s'instruisent au contact des Européens, de sorte que l'ennemi de demain peut être bien plus redoutable que celui d'hier.

Sans remonter bien haut dans l'histoire contemporaine, on voit de puissants gouvernements que leurs succès militaires faisaient croire invincibles, alors qu'ils avaient été seulement favorisés par la fortune des armes, négliger d'organiser et d'instruire leurs forces et éprouver d'irréparables défaites.

La guerre non préparée, si le hasard la veut malheureuse, n'amène pas seulement des revers : elle produit des catastrophes. Les hommes d'État soucieux de la grandeur de leur pays ne s'endorment jamais sur les lauriers remportés. Ils veulent en tout temps perfectionner et préparer les moyens de guerre, de telle sorte que si une campagne doit être entreprise, les plus grandes défaites ne puissent constituer d'irréparables désastres.

L'étude des guerres d'Asie, d'Océanie et d'Afrique prouve que

rien ne peut remédier aux erreurs commises dans la préparation des forces coloniales. C'est quand il s'agit de combattre, loin de la mère patrie, un adversaire sérieux, quand on a peine à tirer de loin des ravitaillements et des renforts dont la mise en œuvre n'avait pas été prévue, c'est alors seulement que l'on constate les secousses qu'entraîne la création tardive des éléments de cette colossale machine qu'est une « expédition spéciale ».

Une *réelle force militaire* sera toujours la meilleure garantie de la paix, tant aux frontières qu'à l'intérieur : le cadre européen doit donc, corps et âme, seconder les efforts faits par l'État pour développer et perfectionner son armée.

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES.

Gilson, Major d'infanterie, Vice-Président du Club Africain d'Anvers.
Lambert (Baron), 24, avenue Marnix, Bruxelles (*membre protecteur*).
Van Eeckhout, Émile, 3, Longue rue de l'Hôpital, Anvers.
Van Overloop, 152, rue Royale, Bruxelles.
Wilwerth, Eugène, Lieutenant au régiment des carabiniers, 9, rue Lannoy, Ixelles.

ERRATA

LISEZ :

Page 291, 4e ligne : Bischoffsheim, F., 6, place de la Société civile (*membre protecteur*) *au lieu de* Bischoffsheim, F., ... place de la Société civile (*membre protecteur*).
— 294, 23e — Quai du Strop, *au lieu de* Quai au Sirop.
— 295, 17e — 36, rue de Vienne, *au lieu de* 6, rue Froissart.
— 295, 36e — Hippolyte *au lieu de* Hypolyte.
— 296, 1re — Errera, L., *au lieu de* Errera S.
— 302, 5e — 213 *au lieu de* 217.
— 302, 32e — 117, rue Froissart, Bruxelles, *au lieu de* 117, rue Stassart, Ixelles.
— 302, 39e — BIFFEZ : candidat.
— 304, 21e — Van den Broeck, *au lieu de* Vandenbroeck.

LA CHUTE DE LA DOMINATION

DES

.RABES DU CONGO

PAR

SIDNEY LANGFORD HINDE

Chevalier de l'Ordre royal du Lion,
Décoré de l'Étoile de service de l'État du Congo,
Membre honoraire de la Société belge de Géographie, Officier de santé
de l'Afrique anglaise orientale,
Ancien Capitaine de la force publique de l'État Indépendant du Congo.

PRÉFACE DES TRADUCTEURS

Pour écrire avec une indéniable indépendance et une impartialité :ontestable l'historique de l'expédition du baron Dhanis, nul tait en meilleure situation que le docteur anglais Hinde, qui fut aché à cette expédition en qualité de médecin et d'officier.

Aussi, dès que parut à Londres *The fall of the Congo Arabs*, tuellement la *Chute des Arabes du Congo*, une traduction de cet 'rage fut vivement désirée par tous ceux qui s'intéressent aux ses d'Afrique.

:t, d'autre part, n'était-il pas flatteur pour nous, Belges, de voir :tranger, témoin oculaire et indépendant (1), apprécier haute-it la valeur militaire, les qualités morales et administratives

---

Le docteur Hinde est actuellement au service de l'Afrique Orientale anglaise, dans ıda. (*Note du traducteur.*)

déployées par nos compatriotes au cours de cette mémorable campagne conduite par Dhanis contre les hordes des marchands esclavagistes?

L'auteur de *The fall of the Congo Arabs* expose en des scènes vécues les prodigieux efforts qu'a coûté l'écrasement de ces hordes. Dirigées par des Arabes ou nègres arabisés originaires de l'Est, elles envahirent les régions extrêmes de l'Etat du Congo et en firent le théâtre de leurs sanglants exploits. En ces dernières années, surtout, et au mépris des lois promulguées, l'audace de leurs razzias d'esclaves s'était encore accrue comme un défi porté par la barbarie à la civilisation.

Il était donc légitime de penser que le livre du docteur Hinde attirerait les acclamations unanimes des esprits cultivés sur le jeune Etat qui avait si énergiquement manifesté la volonté de faire régner l'ordre, la justice et la paix dans son vaste territoire.

Il n'en fut point ainsi, cependant, et c'est pourquoi la traduction du livre du docteur Hinde s'impose aujourd'hui comme un devoir patriotique.

En effet, à l'étranger, il s'est trouvé des adversaires systématiques de l'œuvre de notre pays en Afrique, qui ont abusé des récits de scènes d'anthropophagie rapportées par Hinde, pour y chercher matière à calomnier audacieusement les officiers, les fonctionnaires et l'administration même du Congo, les rendant responsables d'actes de cannibalisme commis par des sauvages échappant encore à l'influence de l'Etat!

Parmi les pseudo-charges portées contre l'Etat indépendant du Congo au sein même du Parlement britannique, la plus perfide est [illegible] fantaisiste interprétation du livre de Hinde à qui on fait dire que [illegible] hommes des troupes du baron Dhanis ont été entretenus [illegible] mois à l'aide de chair humaine boucanée.

Audacieuse calomnie! Et c'est pour le prouver mieux que par [illegible] qu'est présentée au public cette traduction *aussi*

littérale que possible de l'ouvrage *The fall of the Congo Arabs.* On pourra mettre en regard les interprétations de ceux qui, en faussant de parti pris l'esprit et le texte du livre, ont tenté de jeter la déconsidération sur nos frères d'armes et sur l'OEuvre du Roi.

Le public jugera.

Certes, l'anthropophagie est encore pratiquée de nos jours par diverses tribus congolaises, de même, d'ailleurs, que par certaines peuplades de l'Océanie, de l'Amérique, de l'Afrique anglaise et même des Indes britanniques. Mais les limites du cannibalisme reculent, au Congo, devant l'influence du blanc que des lois et des prescriptions sévères arment contre cette pratique immonde.

Ces lois, ces instructions et ces arrêtés datent de l'époque même de la fondation de l'Etat indépendant du Congo ; le n° 9 du *Bulletin officiel* pour 1896 les complète encore, tout en recommandant aux fonctionnaires de *s'employer à ne transformer les indigènes que progressivement.* Restriction fort sage, assurément, car vouloir imposer brusquement la civilisation serait déchaîner la guerre ; or, l'Etat, par esprit d'humanité, prescrit formellement d'éviter le plus possible des conflits que les barbares ne cherchent généralement à résoudre que les armes à la main.

D'ailleurs, l'anthropophagie sévissant au Congo dans les régions les plus éloignées, peu hospitalières, d'accès difficile, l'influence et l'exemple des missionnaires, des fonctionnaires, des commerçants, ne pourront se faire sentir que progressivement, au fur et à mesure de l'occupation du pays par les blancs.

Encore ne faut-il pas se faire trop illusion : vraisemblablement, ce sera par la contrainte seulement que certaines tribus cannibales invétérées, qui, fait à noter, sont les plus intelligentes, les plus puissantes et les plus guerrières, se résoudront à abandonner des coutumes que réprouvent si justement les nations civili[illegible]

Dans l'état actuel des choses, c'est exiger systématiquement l'impossible que vouloir obtenir du jour au lendemain la suppression de ces pratiques si répugnantes à nos yeux, mais trouvées si naturelles par les nègres qui, souvent, les entourent de cérémonies religieuses.

Jetant nous-mêmes un regard vers les premiers âges de notre propre histoire, nous voyons nos ancêtres sacrifiant aux dieux des druides des existences humaines et buvant le sang des victimes dans le crâne des ennemis. Les nègres du Congo sont pour nous au point où en étaient nos ancêtres pour César : des arriérés!

Ayons donc foi en l'avenir.

L'heure sonnera : on peut même l'affirmer prochaine, car l'Etat Indépendant du Congo combat le cannibalisme avec cette même persévérante énergie qu'il a montrée dans la lutte contre les Arabes chasseurs d'esclaves.

L'anéantissement de l'influence néfaste des Arabes du Congo et l'extinction du cannibalisme dans tout le bassin de ce fleuve, seront burinées en lettres d'or dans les fastes de l'humanité : elles resteront la marque ineffaçable de la grande œuvre de notre Roi.

Cap^ne^ C^nt^ AVAERT.

Vilvorde, mai 1897.



Sid. L. Hinde

PRÉFACE.

ınnée 1892 marque la crise décisive d'une lutte engagée dans que centrale, entre les forces rivales de l'Est et de l'Ouest. ıe collision était depuis longtemps prévue entre ces deux puis- ›s s'incarnant d'un part dans les Arabes de Zanzibar, d'autre dans les Européens partis de l'embouchure du Congo. une d'entre elles s'était fixé comme but l'exercice de la supré- : sur le même territoire; l'anéantissement de l'une ou de e était, dès lors, la seule solution possible du problème.

ı groupe d'Arabes traficants, chasseurs d'esclaves et d'ivoire, illait depuis de longues années à faire converger vers Zanzibar e commerce de l'Afrique centrale; d'autre part, les Belges de ı libre du Congo, arrivés plus tard sur les lieux, cherchaient ɔurner vers l'embouchure du Congo, et de là vers l'Europe, le . de l'intérieur du continent.

ɜn des circonstances ont concouru, durant ce siècle, à faire ırabes de Zanzibar les chasseurs et traitants d'esclaves les plus us du monde entier. Nous savons peu de chose des premiers s de leur histoire, il est toutefois hors de doute que, dès le me siècle, il existait des établissements arabes le long de la orientale de l'Afrique.

plupart de ces établissements furent conquis par les Portu- après la découverte de la route du Cap vers les Indes, mais rent repris les uns après les autres par les Imans de Mascate le cours du dix-huitième et au début du dix-neuvième siècles. s iles de Zanzibar et de Pemba devinrent les centres les plus rtants de ce nouvel empire arabe ; il s'y forma, par le mélange ıng sémite et du sang nègre, une race d'Arabes noirs. Mais,

bien qu'établis depuis longtemps dans ces îles et dans les régions avoisinantes du littoral africain, c'est à une époque relativement récente que les Arabes commencèrent à pénétrer dans l'intérieur du continent.

Il y a environ deux générations, l'île de Pemba se transforma en une immense plantation de girofliers, cultivée par des esclaves à l'instar des plantations de coton et de canne à sucre en Amérique. Peu de temps après, quelques marchands de Zanzibar, harcelés par leurs créanciers, s'enfoncèrent dans l'Afrique centrale à la recherche d'ivoire. Leurs bêtes de somme ayant péri sous les piqûres de la mouche tsétsé, ils durent faire transporter leurs marchandises par les indigènes, et c'est ainsi que des nègres, devenus un sous-produit du commerce de l'ivoire, furent embarqués pour le marché aux esclaves de Zanzibar, au moment précis où leurs bras étaient le plus demandés pour les travaux des plantations de Pemba. Les caravanes d'esclaves finirent par arriver en tel nombre qu'une quantité de nègres purent être expédiés au delà des mers dans les régions de l'Asie soumises à la domination musulmane.

Beaucoup de chasseurs d'esclaves et d'ivoire, déçus dans leurs espoirs de fortune, ou séduits par le charme de la vie nomade, continuèrent à parcourir l'intérieur du continent. C'est par leurs soins que s'établit et se développa, sous l'impulsion et le contrôle d'un certain nombre de chefs arabes bien connus, tout un système de centres commerciaux reliés par un réseau de routes. C'est par ces routes et avec le secours des Arabes, ou parfois, malgré leur mauvaise volonté, que passèrent les explorations européennes dirigées vers la contrée des lacs ou la région des sources du Nil et du Congo. C'est ainsi que la route principale partant de Bagamoyo (qui fait, sur le continent, vis-à-vis à Zanzibar), pour aller, par Tabora dans l'Unyanyembe, à Udjiji sur le lac Tanganika, fut parcourue successivement par Burton et Speke, Livingstone et

Stanley, Cameron, et, en partie aussi par Speke et Grant. Un prolongement de cette route partant, vis-à-vis d'Udjiji, de la rive opposée du Tanganyika s'en allait, à travers le Manyema, par Kabambaré et Kasongo, à Nyangwe sur le fleuve Lualaba.

Jusque là les Européens, dans leurs voyages d'exploration, avaient marché sur les pas des Arabes, et pris Zanzibar pour base. Mais le point de départ véritable de leur occupation effective de l'Afrique centrale, fut l'expédition entreprise par Stanley sous les auspices de l'Association Internationale, et partie de l'embouchure du Congo pour en remonter le cours. De ce moment, et en dépit de tous les atermoiements, un conflit était inévitable. Et l'on pouvait indiquer avec une égale certitude la région qui devait servir de théâtre à l'action et les lignes stratégiques qui allaient forcément être adoptées par les belligérants.

Les Européens pouvaient amener leurs navires de mer jusqu'à Matadi, immédiatement au-dessous des chutes de Yellala. De là ils pouvaient gagner le Stanley-Pool avec des caravanes de porteurs organisées à l'abri de toute ingérence des Arabes bien loin des régions où ceux-ci dominaient. Du Stanley-Pool, leurs steamers de rivière pouvaient remonter sans interruption, d'une part, vers l'Est, par le Congo lui-même, jusqu'aux Stanley-Falls, d'autre part, vers le Sud, de Kwamouth sur tout le réseau du Kassaï, du Sankuru et de leurs affluents. Les Falls étant situés au Nord, et le Sankuru à l'Ouest de la région du Manyema, les Belges avaient donc deux lignes stratégiques bien distinctes, convergeant de deux bases différentes, vers Nyangwé, point terminus de la route partie de Zanzibar. La région du Manyema était donc le centre, à la fois offensif et défensif, des Arabes.

Lorsque l'expédition belge, dont faisait partie le capitaine Hinde, quitta le Kassaï pour se diriger au Sud vers la région du Katanga, riche en minerais de cuivre, elle se trouvait fort exposée à une attaque de flanc venant de l'Est, à un moment où les Arabes

n'avaient rien à craindre du côté des Falls, puisqu'ils y avaient détruit, en 1886, la station établie par l'Etat du Congo. Renforcée par le commandant Dhanis, cette expédition tourna vers l'Est pour faire face aux Arabes et marcha sur Nyangwe, délogeant successivement ses adversaires des différentes lignes de défense qu'ils avaient occupées en se couvrant des divers affluents du Congo. Plusieurs combats furent livrés sur le Lubefu et le Lualaba et, chaque fois, les Belges s'ouvrirent victorieusement un passage.

Sur le Lualaba, les Arabes firent une longue résistance à Nyangwe. Les deux armées occupaient chacune une rive du fleuve, se fusillant d'une rive à l'autre et cherchant plus d'une fois à opérer le passage par un mouvement de flanc.

Dans la seconde phase de la campagne, les Belges portèrent la guerre plus loin encore dans l'Est, jusqu'à Kasongo, et, ayant reconquis leurs positions dans la région des Falls, ils amenèrent des renforts du Nord, mettant ainsi en valeur l'importance de la seconde ligne stratégique maintenant ouverte aux forces de l'Etat indépendant.

En résumant les résultats de la campagne belge, le capitaine Hinde dit (1) :

« La campagne belge contre les Arabes a eu pour résultat de modifier complètement la géographie politique du bassin supérieur du Congo. C'était un dicton d'usage courant dans cette partie de l'Afrique que « tous les chemins aboutissent à Nyangwe. » Cette ville, visitée jadis par Livingstone, Stanley et Cameron, et qui constituait naguère encore l'un des plus grands centres commerciaux de l'Afrique, a disparu, et sur l'emplacement qu'elle avait occupé, ne s'élevait plus, lors de mon dernier passage, qu'une maison solitaire. Kasongo, centre plus important encore, quoique

(1) Brochure intitulée *Trois années de voyage dans l'État libre du Congo*, dont il a été donné lecture, le 11 mars 1895, à la Société royale de géographie.

de fondation plus récente, où vivaient peut-être 60,000 habitants, a, de même, été anéantie, et ce nom ne désigne plus maintenant qu'une station de l'État située sur la rive du fleuve, à neuf milles en aval de la cité détruite.

» Ces transformations politiques ont naturellement entraîné un bouleversement complet dans les itinéraires suivis par le commerce. Le trafic se faisait jusque là par la route bien battue allant de Nyangwe et du Lualaba à Udjiji par le lac Tanganyika, ou à Zanzibar en contournant ce lac. Il emprunte maintenant la voie du Congo, qu'il descend jusqu'au Stanley-Pool et jusqu'à l'Atlantique.

» En dépit des propensions invétérées aux razzias d'esclaves qu'ils ont manifestées durant les quarante années de leur domination, les Arabes n'en avaient pas moins fait du Manyema et du Malela l'une des régions les plus prospères du centre de l'Afrique. Le paysage que l'on aperçoit du sommet des collines voisines de Nyangwe et de Kasongo rappelle à s'y méprendre l'aspect des parties bien cultivées de l'Angleterre. Rien de pareil n'existe, à ma connaissance, en aucun autre point du bassin du Congo. Et cependant, les naturels du Malela sont restés, malgré la domination arabe, les cannibales les plus invétérés du monde entier. »

Parmi les Arabes qui ont établi cet *imperium in imperio* (car la région du Manyema est entièrement comprise dans les frontières assignées par les traités à l'État indépendant du Congo), le premier, sans conteste, fut le grand razzieur d'esclaves Tippo-Tib. Les événements dont l'Afrique centrale fut le théâtre pendant ce dernier quart de siècle sont si intimement liés à la personnalité de cet homme que, sans avoir étudié celle-ci, on ne peut apprécier leur portée en pleine connaissance de cause. L'exposé de la carrière de Tippo-Tib est aussi celui de la conquête, par les Arabes, de la situation qu'ils occupaient avant le conflit qui fit passer en d'autres mains la domination de l'Afrique centrale.

Hamed-ben-Mohammed-ben-Juna, qui acquit, sous le surnom de

Tippo-Tib (1), une notoriété universelle, est issu d'une lignée de riches et puissants marchands établis à Zanzibar (2). Son père était un Arabe demi-sang et sa mère une esclave de pure race nègre. Cependant, malgré la forte proportion de sang nègre qui coule dans ses veines, c'est de ses ascendants arabes que Tippo-Tib tient toute son organisation cérébrale, et notamment l'indomptable force de volonté qui fit de lui, simple marchand de Zanzibar, un potentat gouvernant en autocrate une immense étendue de pays.

Dès son jeune âge, Tippo-Tib se lança résolument dans une voie d'entreprises et d'indépendance. Ayant réuni sous ses ordres une bande d'une centaine d'aventuriers, il s'enfonça dans le continent africain à la recherche d'ivoire et d'esclaves. Après avoir pillé de vastes régions et réduit en vassalité leurs habitants, il regagna Zanzibar pour s'y défaire de son ivoire et y recruter sa bande. Ayant heureusement atteint ce double objectif, il rentra en Afrique à la tête d'une troupe nombreuse d'hommes armés.

Ces renforts permirent à Tippo-Tib d'étendre ses incursions et de pénétrer dans des régions encore inexplorées, où l'ivoire semblait devoir être abondant. Ses plans de campagne, trahissant toujours, dans leur conception et leur exécution, l'insatiable soif de richesses qui fut le mobile dominant de toutes ses actions, décelaient une largeur de vues à laquelle n'atteignirent jamais les autres traitants arabes. Tout en se bornant d'ordinaire à recourir brutalement au pillage et au meurtre, seuls procédés en honneur parmi ses pareils, Tippo-Tib sut montrer des capacités politiques et adapter sa conduite aux circonstances. C'est ainsi qu'en plus d'une occasion il eut l'art de semer la discorde et la jalousie entre des

(1) Tippo-Tib signifie « l'amateur de richesses ». Suivant une autre version, ce nom fut appliqué au chef arabe à raison du fréquent usage qu'il faisait de ses armes à feu ; les noirs, en effet, cherchent à rendre par l'onomatopée « tip-u-tip-u-tip » le bruit de la fusillade.

(2) M. Stanley représente, en 1876, Tippo-Tib comme âgé d'environ 44 ans ; le chef arabe doit donc être né vers 1832.

chefs indigènes rivaux et d'entretenir parmi eux un état d'hostilités qui ne manquait point de dégénérer en guerre ouverte. Épousant alors le parti du vainqueur, il se faisait attribuer une large part du butin. En bien des cas il se montra plein de ressources et fécond en stratagèmes lorsqu'il s'agissait de faire prévaloir ses intérêts. On raconte notamment qu'en une occasion où la rareté de ses munitions l'empêchait de recourir à la violence, il parvint à se faire admettre, ainsi que sa bande, dans une ville solidement fortifiée, en se faisant passer pour un neveu du roi, jadis emmené en esclavage au cours d'une guerre. Il joua son rôle avec tant de bonheur que le chef finit par abdiquer en sa faveur et le couronner roi d'un peuple de 30 à 40,000 hommes.

Investi de cette puissance, Tippo-Tib s'empressa d'en tirer parti pour réduire à merci les chefs de la région environnante et s'emparer de leurs richesses et de leur ivoire. Il eut soin d'installer ses alliés dans des postes fortifiés des districts voisins. Sa domination finit ainsi par se trouver si étendue et si solidement établie qu'elle pouvait braver tous les assauts. Plus d'une fois, les chefs indigènes des tribus adjacentes, poussés à bout par ses brutales violences, s'unirent pour lui faire la guerre. A chaque rencontre, leurs troupes furent taillées en pièces, leurs villages complètement rasés, et le nom seul du conquérant finit par inspirer à tous une terreur telle que des chefs lui envoyèrent spontanément, pour tenter de le désarmer, tout l'ivoire qu'ils possédaient. Mais Tippo-Tib, tout en s'emparant de ces tributs, n'en suspendit point pour cela le cours de ses razzias et continua à drainer la région de tout ce qu'elle contenait de précieux.

Au bout de quelques années, au cours desquelles il avait acquis d'immenses richesses et une influence sans limites, Tippo-Tib se lassa de la vie qu'il menait et se décida à entreprendre un voyage aux établissements arabes de Nyangwe et de Kasongo. Il atteignit en 1874 la première de ces villes et s'y rencontra avec Cameron.

Livingstone avait déjà donné des détails sur son compte. Dès 1867, en effet, Tippo-Tib s'était trouvé en contact avec Livingtone ; mais, depuis, sa puissance et son influence avaient triplé.

Tippo-Tib accompagna Cameron au-delà du Lualaba jusqu'à Utotera. Là, ils se séparèrent, et Tippo-Tib, après avoir fourni à l'explorateur une escorte suffisante pour lui permettre de continuer son voyage, se dirigea vers Kasongo. Sa situation reconnue de premier chef arabe de l'intérieur, le fit élire gouverneur de cette ville. Mais une vie sédentaire offrait peu d'attractions à cet infatigable chasseur d'esclaves. Aussi laissa-t-il à son fils Sefu le commandement de l'établissement, tandis qu'il dirigeait personnellement, dans les districts avoisinants, des razzias qui accrurent encore sa richesse et sa puissance.

En 1876, Stanley, poursuivant la grande entreprise de la descente du Congo, arriva à Nyangwé et y rencontra Tippo-Tib. L'entrevue de ces deux hommes en ce lieu forme le point de départ des relations qui se nouèrent entre les organisateurs des deux puissances rivales : l'Etat indépendant du Congo et l'empire arabe de Kasongo.

Tippo-Tib était alors, suivant les descriptions de Stanley, un homme d'environ quarante-quatre ans, de stature moyenne, ayant le teint basané, le visage plein, les lèvres minces, la barbe noire commençant à peine à grisonner. Ses manières étaient celles d'un Arabe de bonne éducation; son port et son attitude donnaient l'impression d'une grande puissance et d'une surprenante énergie.

Stanley réussit, mais avec la plus grande peine, à déterminer Tippo-Tib à l'accompagner avec une forte escorte sur une partie de sa route. L'accord intervenu entre eux stipulait, sous certaines conditions déterminées par Tippo, que celui-ci et sa suite escorteraient Stanley pendant soixante étapes, au prix de 5,000 dollars.

L'expédition quitta Nyangwé le 5 novembre 1876; mais elle se heurta, dès le début, à de telles difficultés, que Tippo ne tarda

point à perdre courage. Il hésita quelques semaines entre son désir de gagner les 5,000 dollars et sa conviction que l'entreprise était irréalisable. Enfin, le 28 décembre, il abandonna définitivement Stanley à Vinya-Njara.

De là, Tippo-Tib, pillant et razziant la contrée qu'il traversait, se dirigea vers Udjiji, où il s'arrêta quelque temps avant de continuer sa route vers Zanzibar. A Tabora, il fit la connaissance d'un nouvel explorateur européen : le voyageur allemand Wissmann. Dans chacune de ces villes, il installa un de ses plus fidèles subordonnés chargé de recevoir et d'expédier ses marchandises et de maintenir le passage libre. Par un grand effort de diplomatie, il réussit à conclure la paix entre les traitants arabes établis à Udjiji et un chef indigène qui, depuis des années, fermait la route des caravanes et y arrêtait le trafic. Ce succès lui valut, à Zanzibar, toute la faveur du sultan et du consul anglais. Aussi put-il faire en cette ville un long séjour et y convertir en armes à feu et en munitions une partie considérable de sa fortune.

Tippo-Tib rentra en Afrique à la tête de plusieurs milliers d'hommes et roi incouronné d'un immense territoire. Il se dirigea vers les Stanley-Falls, où il comptait établir son quartier général, et y arriva peu après la fondation de l'Etat Indépendant et la création, par Stanley, du poste des Falls.

Tippo fit des Stanley-Falls la base d'un nouveau système d'opération. Il éleva, dans les districts avoisinants, de petits camps fortifiés d'où ses bandes se lançaient dans les vastes régions de la zone environnante. Ces expéditions étaient organisées dans le but principal de capturer des esclaves, en échange desquels on extorquait à leurs tribus de lourdes rançons en ivoire.

Cet état de choses se prolongea jusqu'en 1886, époque à laquelle Tippo-Tib, pour des motifs restés inconnus, se décida à entreprendre un nouveau voyage à Zanzibar. Il inspecta tous ses établissements le long de la route commerciale et se rencontra par

hasard avec les docteurs Lenz et Junker, qu'il accompagna jusque Zanzibar.

C'est pendant ce voyage de leur chef que les Arabes attaquèrent et détruisirent la station de l'Etat établie aux Falls. Bien que Tippo se trouvât absent, il n'est point admissible que cette agression eût pu se décider et se préparer à son insu. Selon toute probabilité, c'est à sa propre instigation que les Arabes se lancèrent dans cette nouvelle voie d'entreprises.

Les relations entre l'officier blanc commandant la station et les chefs arabes du voisinage avaient, dès le début, pris un caractère de sourde hostilité. L'autorité exercée par l'Européen remplissait de haine jalouse le cœur des traitants. En partant pour la côte, Tippo-Tib avait confié ses pouvoirs politiques à son associé Buana Nzigi. Celui-ci exerçait, de concert avec son fils Rachid, un empire absolu sur les indigènes et ne cessait d'intervenir dans des affaires relevant de l'administration de la station. Les froissements continuels qui se produisaient entre l'officier blanc et Nzigi, augmentant sans cesse d'importance, finirent par prendre le caractère d'une lutte ouverte pour la domination. Les Arabes y trouvèrent l'excuse et le prétexte qu'ils cherchaient depuis longtemps pour justifier l'attaque de la station. Comme ils s'en rendaient parfaitement compte, l'occasion qui s'offrait à eux était unique ; la station était absolument isolée et placée dans la complète impossibilité de recevoir des renforts qui pussent la mettre en état de résister aux forces écrasantes de l'ennemi. Sa chute était donc manifestement inévitable. L'officier commandant, Deane, n'en fit pas moins une défense désespérée et parvint, avec une poignée d'hommes, à tenir les assaillants en échec pendant quatre jours.

L'Etat ne fit aucune tentative immédiate pour reprendre la position, dont les Arabes restèrent, pendant quelque temps, les maîtres incontestés.

Après la chute de la station des Falls, Stanley et Tippo-Tib se

rencontrèrent à nouveau — à Zanzibar cette fois. Stanley y organisait l'expédition entreprise pour porter secours à Emin-Pacha. La situation dont il fallait sortir était extrêmement délicate et nous n'entrerons pas ici dans l'examen des raisons qui déterminèrent Stanley à adopter comme solution la combinaison consistant à instaurer comme gouverneur des Falls, pour le compte de l'Etat, le principal instigateur de la récente attaque de ce poste et le chasseur d'esclaves le plus réputé de l'intérieur du continent. Comme on pouvait s'y attendre, Tippo-Tib agréa avec empressement cette proposition. C'est ainsi qu'en 1887, ce fameux marchand de chair humaine couronna sa carrière d'aventurier en devenant, sous un gouvernement reconnu, le représentant de l'ordre et de la légalité.

L'anomalie de cette situation fut, dès le premier moment, désagréable aux agents de l'Etat. Les protestations de fidélité de Tippo ne pouvaient leur faire oublier ses antécédents. Aussi, reconnaissant la nécessité de se prémunir contre l'éventualité d'une trahison de la part des Arabes, l'Etat se hâta d'envoyer un officier belge, à la tête d'une petite troupe, occuper l'île abandonnée des Stanley-Falls (1). Tippo-Tib eut la sagesse de ne manifester ni surprise, ni mécontentement pour cette précaution injurieuse; mais il se mit aussitôt à s'occuper sans bruit d'accroître l'importance, déjà considérable, de ses postes fortifiés. Les alliés arabes s'étaient déjà établis en quantité de points, aussi bien en dehors qu'au dedans des limites que leur avait assignées l'Etat. De toutes parts, l'on apprenait qu'ils faisaient invasion dans des districts jusque là vierges de leur occupation.

L'influence croissante des Européens, cependant, se développait parallèlement aux progrès des Arabes. Chacune des forces en

(1) La station de l'Etat était établie sur une petite île du fleuve, située juste au-dessous des cataractes. Les Arabes étaient, pour la plupart, installés sur la rive; quelques-uns d'entre eux, cependant, occupaient un village construit dans l'île même.

présence sentait que le conflit approchait de sa crise décisive. Aussi, les hostilités prenaient-elles un caractère plus net. Les Belges, qui avaient établi des camps fortifiés sur les rivières Aruwimi, Lomami et Sankuru, commencèrent à refouler les avant-postes des Arabes et cherchèrent, par l'occupation du pays, à prévenir de nouveaux empiétements. En même temps, les Arabes, qui connaissaient l'importance de l'enjeu de la partie et qui prévoyaient que la lutte, alors sur le point d'éclater, serait absolument décisive, se décidèrent à prendre l'initiative.

Dans ce but, ils contractèrent alliance avec plusieurs chefs indigènes des districts environnants. Les plus puissants d'entre ces vassaux de Tippo-Tib étaient Lupungu et Gongo Lutete. Ces deux hommes, et principalement Gongo Lutete, eurent une influence capitale sur les événements subséquents. Gongo dirigea une première attaque contre l'Etat. Battu, il passa du côté des vainqueurs. Les Arabes entrèrent alors eux-mêmes en action avec toutes leurs forces, sous le commandement de Sefu, le fils de Tippo-Tib. C'est la campagne ainsi entamée que nous décrit le capitaine Hinde dans les pages qui vont suivre.

Si les Arabes avaient triomphé, il est probable qu'un empire musulman, analogue au kalifat du Soudan, se fût élevé sur les débris de l'Etat Indépendant du Congo. Mais les circonstances leur furent contraires et leurs efforts pour annihiler l'influence du blanc dans l'Afrique centrale n'eurent pour résultat que de précipiter leur propre chute.

C'est ainsi que périt une puissance qui, bien que son existence propre n'ait jamais été indiquée sur nos cartes, n'en fut pas moins la redoutable rivale de l'Etat Indépendant du Congo.

E. C. M.

CHAPITRE I.

—

INTRODUCTION

Dans les limites de l'État indépendant du Congo tel qu'il fut constitué par le Congrés de Berlin, se trouvait un grand district souvent désigné sur la carte d'Afrique du nom de « Kassongo » ou de « Manyema »; sur cette région l'État Indépendant n'avait d'autre contrôle que celui exercé par Tippo-Tip, par Rachid et par un ou deux autres arabes officiellement nommés dans leur propre contrée pour agir au nom du nouvel État.

Une puissante organisation arabe était établie dans ce grand district en rapport constant avec Zanzibar par la route directe d'Ujiji et par d'autres routes passant au nord et au sud du Tanganika. Ce pouvoir arabe comprit que lorsque l'influence européenne serait suffisamment grande dans le bassin du Congo, un conflit entre les deux forces serait inévitable. Les Arabes prévirent également qu'en cas de succès, la plus grande partie du commerce de l'ivoire et du caoutchouc serait enlevée aux mains des mahométans, et qu'au lieu de continuer à prendre le chemin de Zanzibar ces produits descendraient par le Congo vers l'Atlantique. La grande contrée qui était leur territoire de razzias et de chasse aux esclaves serait ainsi perdue pour eux à tout jamais.

Prévoyant cela, ils choisirent bien leur moment, alors que l'Etat Indépendant n'était pas préparé à la guerre. Ils se flattèrent de

chasser un jour les blancs du bassin du Congo comme les mahdistes avaient autrefois chassé les Anglais de celui du Nil.

Le premier acte d'hostilité des arabes fut le massacre de l'expédition Hodister et des deux Européens installés dans les comptoirs fondés sur leur territoire; ils massacrèrent ensuite Emin Pacha, explorateur inoffensif, et qui, cependant, parcourait leur région sous l'égide d'un chef arabe puissant. Enfin, ils organisèrent une forte armée et attaquèrent l'expédition dont je faisais partie et dont l'objet était d'établir des stations dans le Katanga, district non soumis à leur influence. Si les Arabes avaient pu nous détruire, il leur aurait été ensuite bien facile de se rendre par la voie de terre jusqu'au Stanley-Pool.

Vers la même époque ils croyaient fermement que leur attaque de la station de Stanley-Falls aurait été couronnée de succès; ils auraient pu, dans ce cas, faire descendre le Congo par une autre colonne et leurs forces réunies n'auraient pas eu grand'peine à chasser les Européens : ils comptaient créer ensuite un vaste empire mahométan.

Comme on le verra dans les pages suivantes, une chance extraordinaire et une bonne direction furent les causes de nos premiers succès.

Avec une conscience parfaite de la gravité de leur situation, les mahométans combattirent jusqu'à la mort, revenant sans cesse à la charge, même lorsque tout espoir de succès était perdu; aussi cette campagne coûta un nombre incroyable de vies humaines.

Au lecteur non familiarisé avec l'histoire africaine, la campagne arabe paraîtra peut-être comme une curieuse petite guerre entre une douzaine d'officiers blancs et quatre cents noirs réguliers d'une part, contre environ deux cents chefs arabes renforcés par quelques centaines de leurs métis dirigeant des bandes nombreuses d'irréguliers. Mais il faut bien se convaincre que, contrairement à ce qui s'est passé dans le Soudan, les péripéties de cette guerre se sont déroulées dans une contrée fort peuplée dont les habitants, accoutumés à la guerre sauvage, prirent une large part à l'action; de nombreux contingents changeaient constamment de parti suivant que l'un ou l'autre belligérant gagnait ou perdait en prestige. En se repliant sur le Tanganika, les Arabes réussirent à enrôler sous leurs bannières les hommes valides des différentes tribus des pays qu'ils traversaient. Ceci leur était d'autant plus facile que depuis trente ans leur influence était établie sans concurrence. Les Européens y

étant inconnus, les natifs crédules admettaient aisément les racontars des arabes sur nos prétendues cruautés envers nos subordonnés.

Si considérables que furent nos pertes et celles de nos alliés, celles des arabes les dépassèrent cependant de beaucoup, car elles furent estimées approximativement à 70,000 hommes.

Cette grande lutte marquera sans aucun doute dans les annales africaines.

Il est impossible de concevoir quelle aurait pu être l'influence sur l'avenir de l'Afrique d'un nouvel empire musulman, constitué dans le bassin du Congo. Maintenant que le pouvoir des arabes est écrasé dans l'Afrique centrale, il est difficile d'en prophétiser le résultat pour le pays.

Dans l'état actuel de nos connaissances en matière de colonisation il ne peut être question de l'établissement à demeure de blancs. Une connaissance plus approfondie des maladies des pays tropicaux et de leur traitement permettra peut-être un jour le peuplement de ces riches contrées par des Européens; mais en attendant des trafiquants à séjour limité, et une sorte d'occupation militaire, sont les seuls éléments qui y représentent la civilisation.

CHAPITRE II.

Arrivée à Banana. — Description d'une caravane. — Voyage de la côte vers l'intérieur. — Escarmouche avec les indigènes.

L'État indépendant du Congo très connu aujourd'hui (alors qu'il y a quatre ou cinq ans beaucoup en savaient à peine le nom) est, pour le définir sommairement, la contrée arrosée par le fleuve Congo et ses tributaires. Il s'étend depuis l'Atlantique jusqu'à la rive occidentale du Tanganika, et du 5e degré de latitude nord au 13e de latitude sud; tous les tributaires importants du Congo — sauf celui situé dans le district connu sous le nom de Congo français — sont compris dans les limites ci-dessus.

D'immenses étendues de cette région de l'Afrique centrale sont couvertes par la grande forêt du Congo. On peut dire qu'il n'y a que trois grandes forêts tropicales sur la terre : la forêt de l'Amazone, celle de l'Archipel malais et celle du Congo.

Entre la côte et le Stanley-Pool, sur un parcours d'environ 180 milles (1), le Congo coule entre des rochers élevés et forme des séries de rapides et de cataractes qui rendent la communication par eau absolument impossible avec l'intérieur. A partir du Stanley-Pool cette communication devient aisée, car du Stanley-Pool au Stanley-Falls il n'y a pas de rapides et les steamers franchissent aisément les mille milles qui séparent ces deux points. Presque tous les affluents du Congo sont navigables et quelques-uns d'entre eux sur un développement de plusieurs centaines de milles. On comprendra que si les territoires au voisinage immédiat de ces rivières sont bien connus, il n'en est pas de même de l'intérieur qui est complètement inexploré (2) à peu de distance de leurs bords.

(1) Le mille anglais = 1,609 mètres environ.
Le yard = 0m91 environ.
Le pied = 0m30 id.
Le pouce = 0m025 environ. (*Note du traducteur.*)

(2) Cette appréciation est exagérée, attendu que maintes expéditions ont parcouru l'intérieur. (*Note du traducteur.*)

L'existence de races et de pays inconnus, dans le bassin du Congo, exerce une curieuse fascination sur beaucoup de personnes. Dès mon enfance tout ce qui se rapportait au continent mystérieux m'intéressait et c'est ainsi que je pris la résolution d'en savoir plus long sur cet inconnu si jamais les circonstances m'en fournissaient l'occasion.

Cette occasion se présenta dans les conditions suivantes.

Mon ami le docteur Parke, de l'expédition de secours à Emin Pacha, m'avait souvent demandé si je ne serais pas désireux de me mettre au service de S. M. le Roi des Belges; après quelques stages dans divers hôpitaux, je suivis les conseils de mon ami. Je descendis à Netley le 26 octobre 1891 et, après une heure de conversation avec Parke, je partis pour Bruxelles la même nuit. Dès le lendemain j'acceptai une commission de médecin dans la force publique de l'État indépendant du Congo et arrivai à Banana, à l'embouchure du Congo, en décembre 1891.

* * *

Étant donnée la réputation de la côte occidentale d'Afrique, l'entrée dans la crique de Banana n'est guère encourageante. La première chose que l'on remarque, c'est que la pointe de la langue de sable sur laquelle est bâtie la colonie est entièrement occupée par un cimetière très peuplé (1). Cependant, cette langue de sable, à peine élevée de quelques pouces au-dessus des hautes eaux, bordée de palétuviers et de lagunes du côté de la terre, a les lames de l'Atlantique de l'autre et est un bon sanatorium pour les Européens affaiblis par un séjour à l'intérieur.

Mon arrivée à Boma ne fut pas bien agréable durant quelques jours, car l'hôtel était rempli de voyageurs et je dus rester à bord du steamer qui m'avait amené; personne ne semblait préoccupé du soin de me loger. Les procédés de la douane me semblèrent également singuliers : un officier doit acquitter des droits sur ses armes, ses munitions et jusqu'à sur son revolver d'ordonnance.

---

(1) Ce cimetière, que l'on voit en entrant dans la crique de Banana, occupe l'extrême pointe sur laquelle est bâtie l'importante et ancienne factorerie hollandaise.

(*Note du traducteur.*)

Cependant, après un court séjour, des ordres me prescrivirent de me rendre à Lusambo, sur le Sankuru, et je pris le premier steamer en partance pour Matadi, tête de ligne de la route des caravanes vers le Stanley-Pool.

Le cours du Congo, du Stanley-Pool à Matadi, consistant en une série de cataractes sur un espace d'environ 300 milles, la route se fait à pied, mais bientôt on se servira du chemin de fer dont la construction est en bonne voie.

En aval de Matadi le paysage est magnifique : le puissant Congo, le deuxième fleuve du monde, doit, en cet endroit, se frayer un passage à travers une gorge à peine large d'un mille et connue sous le nom de « Chaudron d'Enfer »; quoique les steamers de mer remontent régulièrement jusqu'à Matadi, ils n'ont pas encore réussi à exécuter des sondages dans cette gorge. Aussi il arrivera certainement qu'un navire y brisera son avant ou ses machines et qu'une terrible catastrophe se produira : ce n'est qu'une affaire de temps.

Matadi, qui en langage indigène veut dire « pierres », est un plateau rocheux, nu et aride, où la chaleur est intense.

Après une semaine de stérile attente (pendant laquelle je n'avais ni maison, ni lit, ni tente et étais obligé de dormir dans mon manteau sous la verandah du commissaire de district), je reçus enfin, en compagnie de trois officiers morts depuis, une douzaine de porteurs pour mes bagages et nous nous engageâmes sur la route des caravanes.

Une caravane, comme l'on sait, est composée d'un certain nombre de personnes voyageant ensemble dans un but de confort et de protection; elle doit posséder l'équipement voulu et tous les articles reconnus indispensables pour assurer le succès de la mission qu'elle a à remplir. J'aurai souvent l'occasion de parler d'une caravane, et comme ma première ne réalisait pas du tout le type que j'en conçois, je vais décrire celle dont nous faisions partie quelques mois plus tard en quittant Lusambo pour le Katanga. Elle était composée comme suit :

D'officiers blancs avec leurs serviteurs, de porteurs de fusils et de colis, de soldats réguliers et d'un certain nombre de porteurs supplémentaires pour transporter les « extras » indispensables à la santé, au bien-être et à la satisfaction du personnel.

Les charges comprennent les vivres, l'eau, les munitions pour la caravane en route, ainsi qu'un matériel formant le but spécial de

l'expédition tel que celui destiné à la création de stations, à l'exploration, au commerce ou à la guerre. Presque toutes les expéditions dont j'ai fait partie comprenaient ces quatre éléments. Quelques spécialistes tels que charpentiers, forgerons, armuriers, tailleurs et cuisiniers ajoutent beaucoup au confort; il serait aussi à désirer que toute expédition dans l'Afrique centrale fût accompagnée d'un ou deux chasseurs de profession et d'une demi-douzaine au moins de bateliers.

Le commandant Dhanis a inauguré le système d'autoriser chaque soldat à se faire accompagner de sa ou ses femmes, et même les porteurs sont généralement suivis de la leur. C'est seulement par expérience personnelle que l'on peut se rendre compte de l'énorme avantage obtenu en laissant aux hommes toute liberté à ce sujet.

Parmi les plus indiscutables de ces avantages se trouve l'absence de querelle avec les natifs au sujet de femmes. L'ennui et le danger, qu'en dépit de la plus stricte discipline, les voyageurs africains connaissent sous le nom de « palabres de femmes », sont en effet évités lorsque les hommes sont accompagnés de leurs femmes. En route, les femmes soulagent considérablement leurs maris; elles aident à porter les vivres, les objets de couchage et de cuisine, voire même le fusil et les munitions; si la femme a elle-même une ou plusieurs servantes, le soldat n'en a que plus de confort.

Il faut bien considérer que chez les races dont je m'occupe, les femmes sont soumises aux travaux les plus durs, aussi ai-je rarement entendu citer le cas d'une femme préférant séjourner dans une station confortable à suivre son mari en route.

Dès l'arrivée au camp, chaque homme construit immédiatement un abri pour lui et sa famille; pendant ce temps la femme soigne pour le repas. Il en résulte que le personnel est convenablement logé et nourri et qu'il est à l'abri des intempéries.

A la fin d'une longue et fatiguante marche, il est presque impossible de veiller à ce que les hommes prennent soin d'eux-mêmes et c'est ainsi qu'en cas de mauvais temps leur santé s'altère rapidement. Si un homme devient malade en route, quoiqu'il puisse continuer à marcher, la première chose dont il se débarrasse est sa charge de nourriture qui forme souvent un colis lourd ou encombrant; il a toujours l'arrière-pensée de pouvoir le lendemain voler, emprunter ou mendier une nouvelle pitance.

L'emploi du système que je viens d'exposer procura à notre caravane un état sanitaire très remarquable. En certaine occasion, nous

fûmes en route sept mois avec quatre cents soldats et dix-huit cents âmes et durant ce laps de temps nous ne perdîmes pas une personne par désertion ou par maladie. L'expédition fit sept jours de marche à travers un district tout récemment razzié par des bandes arabes, où il fut impossible de trouver un atôme de nourriture et où nous ne rencontrâmes pas un être vivant, les habitants ayant tous été faits prisonniers ou massacrés. Les Arabes avaient, tout d'abord, exterminé le gibier, et les pigeons et les pintades, qui aiment le voisinage de l'homme, s'étaient envolées vers d'autres districts. Sachant ce qui nous attendait, la caravane s'était chargée de quantité de nourriture et les femmes portèrent volontairement des fardeaux souvent plus lourds que la moyenne de ceux des hommes.

* * *

Les caravanes en Afrique marchent généralement à la file indienne, les sentiers n'ayant guère plus de dix pouces de largeur. Elles sont ordinairement précédées d'une forte avant-garde composée de soldats n'ayant que leurs armes et leurs munitions. Puis viennent les porteurs avec l'escorte, les femmes et enfin une forte arrière-garde. Les officiers blancs, avec leurs « gardes du corps », sont répartis dans la caravane qui parfois s'étend sur un espace de deux ou trois milles. L'officier commandant l'avant-garde doit parfois arrêter pendant vingt minutes la tête de la caravane lorsque le moindre obstacle, tel qu'un arbre tombé, doit être franchi.

Les troupes auxiliaires et indépendantes sont envoyées en avant et en cas de surprise elles doivent dégager la route afin de ne point porter le trouble dans les dispositions du gros de la caravane.

Avec l'arrière-garde marchent les porteurs supplémentaires et les prisonniers qui ont pour emploi de se partager les charges des hommes qui tomberaient malades.

La route elle-même mérite une description. Elle a rarement plus de dix pouces de largeur et nulle part cette largeur ne varie : que l'on traverse des forêts, que l'on monte ou descende des montagnes ou des flancs abrupts de rochers, elle présente toujours la même monotonie. Il est déjà bien pénible de suivre pareil chemin durant quelques heures, mais quand les heures deviennent des jours et les jours des semaines, on en arrive à considérer ce sentier comme son ennemi personnel.

Parfois, après avoir traversé une plaine sablonneuse brûlante et aride, avec quelques rares touffes herbeuses, si desséchées que les insectes mêmes les fuient, on arrive encore peut-être sur un terrain nu et rocailleux qui depuis des heures avait apparu dans le lointain comme une bande grisâtre et que l'interminable sentier quitte en dessinant une ligne jaune allant se perdre à l'horizon. Il se peut que vers le Nord une ligne bleue de montagnes soit visible ; bien que la course ait lieu vers le N.-E., vous savez que le sentier va tourner et franchir la montagne au point le plus élevé, quelque dure que soit la montée !

Si le sentier nous mène à travers une contrée fertile, il se contourne comme un serpent, forme des S et réussit à doubler la distance au village qui semblait très rapprochée une couple d'heures auparavant.

L'indigène hostile regarde, lui, ce sentier comme son ami : il y creuse des trous d'un pied de diamètre au fond desquels il place des piquets pointus ou des flèches empoisonnées, puis couvre le tout de feuilles poussiéreuses ; le porteur imprudent y pose le pied et est mis hors de service ou meurt. Un arbre tombé en travers de la route sert également à l'ennemi : il place une sagaie dans l'herbe ou la broussaille au delà, de telle façon que le premier homme qui veut franchir l'arbre est empalé.

Quand un homme meurt sur la route des caravanes, il n'est pas enterré ; on fait faire au sentier une légère boucle de deux ou trois yards autour du corps et le chemin reprend au delà, la partie où gît le corps restant à jamais abandonnée, car si une fois le sentier a quitté la ligne droite, il n'y revient plus.

N'importe quel obstacle se présente, ne fût-il qu'un arbre renversé, une roche ou un buisson épineux, toujours l'indigène le contourne, dût-il pour cela faire faire au sentier un détour parfois de plusieurs milles, pour arriver au côté opposé jamais très éloigné de l'obstacle.

Toutefois, le sentier semble ignorer l'existence des rivières et des ravins : quelle que soit la difficulté de les traverser, il se poursuit sur le bord opposé, ni plus large, ni plus étroit, parce que les rivières sont généralement guéables pendant la saison sèche, tandis qu'elles se passent en canot ou sur un pont pendant la saison des pluies.

* * *

Mais revenons à notre voyage vers Lusambo.

Nous n'étions pas de longtemps en route que nous nous aperçûmes que quelque chose d'anormal avait dû se passer. Des corps en putréfaction étaient abandonnés dans le chemin à l'endroit où ils semblaient être tombés et des charges de toute espèce étaient placées entre les branches des arbres à quelques pieds à peine des cadavres des hommes qui avaient dû les poser là. C'est une coutume des porteurs indigènes au repos de fixer leurs charges dans la partie fourchue d'une branche d'arbre ou en s'aidant du bâton de six pieds qu'ils portent tous, de la soutenir contre quelque excroissance; de cette façon ils ne doivent pas se baisser pour soulever leur charge en se remettant en route.

Tout le long de la route vers Lukungu, station située à mi-chemin du Stanley-Pool, nous trouvâmes cet horrible état de choses. Plusieurs fois nous eûmes de la peine à avoir de l'eau, parce que des cadavres gisaient dans les rivières aux endroits de campement. Nous ne rencontrâmes personne pour nous donner des explications ni pour nous prévenir de l'état dangereux dans lequel se trouvait le district. A Lukungu nous trouvâmes qu'à cause d'une épidémie, que l'on disait de dysenterie, la communication avec la côte avait cessé, les indigènes refusant de traverser le district infecté. Cette épidémie s'était répandue comme la foudre parmi les caravanes à cause des habitudes de malpropreté des indigènes de ces districts spéciaux.

C'était de plus la saison des pluies, qui est aussi celle des tornades, et nous fûmes soumis à des épreuves peu agréables. Ayant été prévenu, je fis enfoncer les supports de ma tente environ six ou huit pouces plus profondément que d'habitude et je veillai méticuleusement au placement de chacun des piquets. Après avoir bien enfoncé les supports, la bande inférieure de la tente arrivait au sol et je la recouvris de terre pour avoir une extra-sécurité. Ayant aussi creusé dans le sol une rigole autour de ma tente et empilé mes bagages du côté le plus exposé, une tornade n'aurait détruit mon habitation qu'avec difficulté. Il n'en fut pas de même pour mes compagnons dont les tentes furent plusieurs fois, pendant la nuit, renversées et même projetées jusque dans les arbres voisins parce qu'ils avaient été trop paresseux pour surveiller eux-mêmes les détails dont je viens de faire l'exposé.

Après avoir voyagé quelque temps avec eux, je finis par me fatiguer de leur lenteur à accomplir les étapes. Je les quittai et,

prenant les devants, j'arrivai à Léopoldville le 7 février 1892. On y manquait de vivres et l'ordre avait été donné aux officiers d'aller à tour de rôle chasser l'hippopotame, afin d'approvisionner les troupes de viande fraîche. Ceci me parut rompre délicieusement la monotonie de la vie en station et je m'offris immédiatement en volontaire pour chasser n'importe quoi, n'importe où.

Il y avait eu malheureusement un ou deux accidents pendant la chasse à l'éléphant; et, pour cette raison, la chasse à l'hippopotame et à l'antilope était seule permise.

Ma première chasse à l'hippopotame, quoique ne méritant pas d'être narrée, servira à montrer les folies que peut faire un ignorant. Je campai sur un banc de sable près de la tête du Stanley-Pool, un endroit qui, je l'appris à mes dépens, était généralement un campement pour les indigènes. En m'y installant je trouvai qu'oûtre les chiques et les moustiques, ma tente était si infestée par la vermine que le repos fut impossible. Mes pagayeurs bangalas, quoique enveloppés d'une épaisse fumée entretenue à l'aide d'herbes humides jetées sur le feu, n'étaient guère mieux à l'abri que moi, et les claques nombreuses qu'ils s'appliquaient sur le corps pour en chasser les audacieux insectes devenaient irritantes à entendre.

Ne pouvant dormir, je pris la résolution de chasser à la clarté de la lune. Après une heure ou deux de pagayage silencieux, mes bangalas me firent entendre qu'ils connaissaient un îlot voisin fréquenté par les hippopotames et, faisant avancer la pirogue au milieu de la végétation de la rive, nous suivîmes une sente qui nous conduisit à un espace libre où l'herbe avait évidemment été foulée et broutée par les animaux : presque aussitôt je me trouvai, à vingt yards de distance, face à face avec deux hippopotames. Je n'avais qu'une « Mannlicher » avec ses cinq cartouches dans son magasin. Comme l'herbe foulée et brisée arrivait encore à hauteur de mes épaules, je n'eus aucune difficulté à contourner l'espace ouvert, ce qui me permit de viser, dans de belles conditions, l'animal le plus rapproché de moi. Je l'atteignis à l'épaule et une seconde fois à la tête, ce qui l'abattit. L'autre hippopotame, pendant ce temps, se dirigeait vers moi; je fis feu de nouveau et l'atteignis, me sembla-t-il, entre les deux oreilles; mais comme il continuait à s'avancer je tirai de nouveau : cette fois il fléchit sur les genoux mais se releva aussitôt. Cette pause me permit de sauter dans le sentier étroit par lequel j'avais passé, car il m'eût été impossible de me frayer un nouveau chemin à travers les herbes de dix à douze pieds de hauteur

et d'un pouce d'épaisseur; j'arrivai à l'entrée d'où je tirai ma dernière cartouche et courant dans l'étroite sente je sautai dans le fleuve pour regagner le canot qui s'était déjà mis en sûreté à quelque distance : pendant que je nageais dans le Congo, je me rappelai les crocodiles!

Je pris la première touffe de grands joncs que je pus saisir et, restant en place, je criai pour faire revenir le canot qui, enfin, me recueillit. Prenant une nouvelle provision de cartouches, nous retournâmes sur nos pas et nous vîmes le premier hippopotame mort, mais le second avait sans doute roulé dans l'eau à un endroit profond, car il n'était plus à voir. La grande quantité de sang répandue me prouva qu'il était mortellement atteint; je ne pus décider les hommes à m'accompagner à sa recherche, pour la raison qu'ils étaient suffisamment satisfaits à l'idée de pouvoir se gorger de la chair du premier.

Nous chargeâmes le canot d'autant de viande qu'il pouvait en contenir et prîmes le reste à la remorque jusqu'à Léopoldville. L'autre hippopotame fut retrouvé mort le lendemain, plus bas dans le fleuve.

Quand l'hippopotame est blessé sur terre, généralement il charge le chasseur, mais il est très facile de l'éviter lorsque l'on a un peu d'espace, parce qu'il tourne difficilement. Dès qu'il est alarmé, un hippopotame retourne à l'eau en suivant invariablement le chemin par lequel il est venu; c'est pour cela qu'il ne faut jamais fuir ou rester dans sa piste.

Il est imprudent d'approcher le gros gibier, surtout dans un espace resserré, avec un fusil de petit calibre tel que le « Mannlicher » quelque grandes que soient sa précision et sa pénétration, car son pouvoir *assommant* est presque nul. Dans mon cas particulier, le coup tiré à l'épaule du premier hippopotame traversa les deux omoplates et une côte n'y faisant chaque fois qu'un petit trou à travers lequel il eût été difficile de faire passer un crayon ordinaire. Ma seconde balle était entrée juste au-dessus de l'œil droit et avait traversé la cervelle.

Il est très sûr, comme depuis j'en ai fait souvent l'expérience, de tirer le gros gibier à la tête, lorsqu'on chasse avec un fusil de petit calibre. Car, quoi qu'il soit peu probable que l'on abatte l'animal sur le coup, ses charges sont peu dangereuses étant irraisonnées à cause de l'état d'étourdissement dans lequel il se trouve.

L'usage du petit calibre pour la chasse au gros gibier est peu pra-

tique : on a constaté que le nombre des animaux blessés comparé à celui des animaux tués sur le coup est énorme. Pour ma part, j'eus, deux ans plus tard, l'occasion de tirer neuf balles de Mauser, toutes bien dirigées, sur un gros éléphant mâle; ces balles sont, à un demi-grain près, du même poids que celles de notre Lee-Metford : je ne réussis cependant pas à l'avoir et il s'enfuit à une allure rapide. La pauvre bête sera probablement allée mourir quelques heures après dans les profondeurs de la jungle.

Mon stage au Stanley-Pool, quoique parsemé de besognes parfois peu agréables, m'apprit cependant bien des choses qui me furent très utiles par la suite, car le docteur était généralement malade et je devais remplir ses fonctions. La station était mal approvisionnée et par conséquent les blancs et les noirs étaient fréquemment malades. Plus de la moitié des soldats noirs souffraient d'ulcères aux jambes et aux pieds et de plaies gangréneuses résistant à tout traitement. Dans la suite, j'appris que la cause probable de cet état de choses était le manque de sel : en effet, lorsque, quelques mois plus tard, nous nous trouvâmes dans le district du Lualaba, où le sel est abondant, nous ne constatâmes plus d'ulcères que chez les hommes arrivant de la côte. En différentes circonstances, des contingents entiers d'hommes affectés de ces ulcères nauséabonds nous furent envoyés sur le Lualaba et ils y furent guéris en moins d'un mois sans autre traitement qu'une large ration de sel donnée chaque jour avec leur nourriture.

* * *

Punir les infractions commises par les noirs est une chose excessivement difficile. Dans l'Etat du Congo les hommes ne reçoivent que des «*rations*» aussi longtemps qu'ils sont à l'intérieur, leur solde n'étant payée qu'à la côte, à l'expiration de leur terme de service; certaines avances sont cependant permises sur la solde et il est presque impossible de les supprimer en guise de punition, attendu que le peu de choses que l'on peut obtenir dans l'intérieur à l'aide de ces avances sont nécessaires à leur santé.

La prison, dans l'état actuel, est presqu'une impossibilité et l'usage de mettre les hommes à la chaîne n'est pas seulement destructif de leur santé, mais il est excessivement pernicieux et abominable et ne doit être appliqué qu'aux criminels dangereux. En effet, quand une demi-douzaine d'hommes sont enchaînés ensemble et doivent tra-

vailler, manger et dormir sans être jamais débarrassés de leurs fers pendant des semaines et des mois, leur santé disparaît naturellement. Le commandant Dhanis était si convaincu des mauvais effets de ce traitement qui rendait souvent un homme incapable de travail plusieurs mois après, qu'il a aboli, en fait, la mise à la chaîne dans son district.

* * *

Durant mon séjour au Stanley-Pool, je m'arrangeais pour rester en bonne santé, d'abord en prenant beaucoup d'exercice, ensuite en me procurant un ou deux pigeons ou quelque autre petit gibier chaque jour. L'usage continu des conserves attaque le physique et un peu de nourriture fraîche prise chaque jour produit un effet extraordinairement favorable sur la santé du blanc sous ce climat.

La question des vêtements doit aussi être envisagée d'une façon plus sérieuse qu'elle ne semble l'être aujourd'hui.

Les vêtements de laine devraient toujours être portés et le soir un pardessus est indispensable.

Les blancs du Congo sont de plus en plus persuadés que l'établissement d'une maison ou d'une station sur une hauteur est toujours un danger pour la santé. Une maison bâtie en un endroit dominant le terrain environnant est exposée à tous les vents et la différence de température suffit à elle seule pour rendre malade l'homme qui revient le soir à un endroit frais ayant le corps surchauffé par le travail de la journée.

La comparaison entre la statistique des maladies et des décès dans les stations du Congo situées aux grandes altitudes et celle des stations bâties dans les vallées ou sur les bords des rivières, est absolument en faveur de ces dernières, en dépit de la théorie reçue sur la malaria.

Il semble y avoir peu de doute parmi ceux qui ont été au Congo concernant ce fait, que les Européens les mieux portants sont les officiers, les mécaniciens ou les ingénieurs employés à bord des steamers et des bateaux et cela malgré cette circonstance qu'ils vivent sur l'eau et passent leurs nuits amarrés à la rive, dans le voisinage immédiat de la forêt où ils doivent se procurer le combustible pour les vapeurs.

* * *

Au commencement d'avril, des indigènes de l'intérieur tuèrent un des soldats de la station, et leur chef, appelant son peuple aux armes, attaqua un des chefs amis qui résidait à quatre heures de marche de Léopoldville, tuant ses deux fils et beaucoup de ses hommes. Une expédition dont je faisais partie, comprenant 150 hommes et deux officiers, fut commandée pour châtier le chef coupable. Les maraudeurs renonçaient à se défendre, et nous étions littéralement éreintés à la fin de la semaine à force de pourchasser un ennemi invisible, dont les villages, dès que nous en avions franchi les palissades, étaient toujours vides, quoique notre arrivée devant les défenses eût été saluée chaque fois par une volée de coups de fusil. Ils signalaient également leur présence pendant notre marche en nous tirant des coups de feu.

Tous les chemins étaient couverts de défenses composées de trous garnis d'un piquet effilé ou d'une flèche, la pointe en l'air; ces trous étaient dissimulés sous une feuille de bananier couverte de poussière ou de sable de telle sorte que rien ne les distinguait du sol environnant. Chaque buisson ou touffe d'herbes qui obstruait le chemin contenait une sagaie placée de telle façon que celui qui voulait franchir l'obstacle était inévitablement blessé.

Après une semaine de cet amusement nous retournâmes à Léopoldville nous demandant si nous n'avions pas, dans ce cas, souffert autant que l'ennemi, bien que nous ramenions un troupeau de chèvres et une grande quantité de volaille.

Tous les noirs qui nous accompagnaient étaient de jeunes recrues qui étaient terriblement effrayées d'entrer en contact avec ceux qu'elles appelaient les « nègres des bois ». Ils se refusaient d'abord à charger dans la jungle ou à tirailler par deux ou trois, et étaient effrayés de devoir s'écarter à une douzaine de yards en dehors de la colonne s'ils n'étaient accompagnés d'un blanc. Il est curieux cependant de constater combien rapidement ces hommes devinrent de bons soldats, lorsque quelques mois plus tard nous eûmes une guerre sérieuse avec les Arabes chasseurs d'esclaves.

CHAPITRE III

Cannibales Bangalas. — Montée dans les rivières Kassaï et Sankuru. — Arrivée à Lusambo. — Défaite, par le commandant Dhanis, de Gongo-Lutété, agent esclavagiste de Tippo-Tip. — Cannibales Basongos.

Le 29 avril je m'embarquais sur le *Stanley*, steamer de trente tonnes, à roue d'arrière, remorquant deux grandes allèges remplies d'hommes. Son équipage se composait de soixante Bangalas et de trois agents blancs.

Les Bangalas, gens très intelligents et rendant de grands services, sont en quelque sorte les kroo-boys de l'intérieur et sont grandement employés à bord des steamers. Ils disposent leurs cheveux bizarrement, laissant croître à longueur d'un pied une ou plusieurs queues de porc (tresses tirebouchonnantes) et empesant les tresses à l'aide de graisse, pour leur donner l'apparence de cornes.

Ils se coupent et recoupent aussi la peau depuis la racine du nez, vers le haut, jusqu'à la chevelure: la cicatrice ainsi formée est souvent d'un pouce de développement et ressemble à une crête de coq.

A bord, ils sont inappréciables.

Ils sont à la fois chasseurs, soldats et navigateurs. Lorsque le bateau approche de la rive pour amarrer, deux ou trois d'entre eux se jettent par dessus bord, et, cramponnés à la patte de l'ancre, filent le long du fond, dans plusieurs brasses d'eau, jusqu'à la rive et accrochent l'ancre dans les racines d'un arbre.

Mais ils sont cannibales, et de ce chef ils créent constamment des ennuis à l'autorité.

Comme je descendais des Stanley-Falls, reprenant le chemin de l'Europe, après deux ans d'absence, six hommes de l'équipage étaient aux fers à bord du bateau, pour avoir mangé deux des leurs pendant le voyage de montée aux Falls; le capitaine allait les remettre à la justice de Bangala.

Je n'assistai pas aux débats, mais le capitaine me dit que deux des hommes d'équipage étaient tombés malades pendant le voyage vers l'amont et avaient obtenu un ou deux jours de repos. Au jour de

ration suivant, ces deux hommes manquaient, et, en faisant des recherches, le capitaine apprit qu'ils étaient morts pendant la nuit et avaient été enterrés au rivage. Cette explication ne le satisfaisant pas et ayant éveillé ses soupçons, il visita le bateau et découvrit des quartiers humains fumés, dissimulés dans les coffres des six Bangalas qu'il allait en ce moment remettre aux autorités.

Léopoldville, en sa qualité de port principal sur le Haut-Congo, a constamment un grand nombre de ces Bangalas, allant et venant. On est obligé de maintenir une garde au cimetière, plusieurs cas d'enlèvement de cadavres ayant été prouvés à leur charge. Cette pratique en arriva à un moment à être si courante, que la peine capitale dut être requise comme seul moyen de la réprimer.

Les Bangalas m'ont dit eux-mêmes, lorsque, au cours de parties de chasse, je leur faisais des remontrances parce qu'ils se bornaient à briser les ailes et les membres du gibier blessé au lieu de le tuer sur-le-champ, qu'il valait mieux laisser l'oiseau languir, parce que cela rendait la chair plus tendre. Cela mettait en train la conversation au cours de laquelle ils expliquaient que, lorsque chez eux ils préparent une fête, le prisonnier ou l'esclave qui doit être la pièce de résistance a toujours les bras et les jambes brisés trois jours d'avance et qu'il est placé dans un courant ou une mare d'eau, enfoncé jusqu'au menton, la tête fixée à une perche pour l'empêcher de se suicider, ou peut-être de s'endormir et ainsi de se noyer. Le troisième jour, on le retire et on le tue, la chair étant devenue alors très tendre.

Quoique je ne puisse témoigner de science personnelle de la véracité de ces dires, je les ai entendus de divers narrateurs à des époques différentes et il est curieux de noter ce raffinement de cruauté qui leur fait briser toujours les pattes et les ailes, ou les bras, selon le cas, des oiseaux ou des singes avant de les tuer!

* * *

Durant ce voyage du *Stanley* nous stoppions chaque soir, et mettant tout l'équipage et les soldats à terre, nous installions un campement. La moitié des hommes était employée à débiter le bois et à le mettre à bord avant 5 heures du matin, heure à laquelle nous reprenions le voyage.

Une chaloupe à vapeur, portant un lieutenant et ses hommes,

nous accompagnait. Cela avait été jugé nécessaire, parce qu'une maison de commerce, établie récemment sur le Kassaï, avait été brûlée et ses occupants massacrés par les indigènes.

Le 7 mai nous ancrâmes vis-à vis des restes carbonisés de cette factorerie, mais nous ne fûmes pas attaqués pendant la nuit.

Le jour suivant, toutes les troupes furent mises à terre et les opérations commencèrent dans le but de punir les natifs qui avaient commis le délit.

L'équipage bangala du steamer partit de son côté en canot et revint le même soir avec environ quarante autres canots et un grand lot des étoffes et des conserves qui avaient été enlevées lors du pillage de la factorerie. Ils ramenaient aussi avec eux quelques prisonniers et les têtes de ceux tués dans le combat.

Plus tard les troupes régulières revinrent; quelques soldats étaient blessés, bien qu'ils eussent vu peu d'indigènes.

Les Bangalas se montraient splendides pour ces sortes d'opérations. Ils paraissaient connaître d'instinct l'endroit où les natifs cachaient leurs canots dans les marais, et, en cas d'attaque, ils se déployaient immédiatement, chacun s'élançant individuellement à la poursuite d'un ennemi à travers la brousse, jusqu'à ce qu'il l'eût pris, ou, ce qui arrivait rarement, jusqu'à ce qu'il fût lui-même tué.

En deux ou trois jours, grâce aux Bangalas, nous réunîmes presque tous les canots (que nous brisâmes pour en faire du bois à brûler), et nous continuâmes notre route, laissant la chaloupe retourner au Stanley-Pool.

Presque chaque jour, lorsque, à cause des bancs de sable ou d'autres obstacles, nous devions nous rapprocher de la rive, nous reçumes des coups de feu des indigènes qui, cependant, ne paraissaient avoir que peu de fusils; quant à leurs flèches, elles avaient généralement une portée insuffisante ou se plantaient dans le toit du steamer, et ainsi personne ne fut blessé.

La nuit, les coupeurs de bois furent plusieurs fois attaqués, ou bien eurent leurs haches enlevées par les natifs qui étaient à l'affût de tout ce qui pouvait être dérobé.

* * *

Durant notre montée du Kassaï, un jour, à midi, l'air fut soudainement obscurci par des chauves-souris en si grand nombre que l'équipage du steamer en abattit avec des bâtons. Sur chaque arbre,

dans les îles et sur les rives, les chauves-souris ne cessaient de se poser, puis de s'envoler à nouveau au moindre bruit, par exemple au craquement d'une branche sous leur propre poids. Je mesurai quelques-unes d'entre elles et trouvai que, en moyenne, elles avaient de dix-huit pouces à deux pieds six pouces d'envergure.

Les serviteurs du bord et les hommes d'équipage en mangérent, déclarant que c'était un trés bon régal.

Une autre fois je vis, prés des Stanley-Falls, des myriades de chauves-souris se dirigeant d'un même vol. J'en avais vu également des quantités sur le Loualaba.

Tout le district du Kassaï abonde en gibier : éléphants, buffles, antilopes et cochons dans la forêt et les marais; hippopotames, crocodiles et oiseaux de tous genres, snr les îles et les rives ou dans la rivière elle-même.

A cette époque — 18 mai 1892 — il n'y avait pas d'autres stations sur le Kassaï; maintenant on en compte plusieurs douzaines sur cette rivière et ses tributaires.

Les indigénes sont devenus accueillants et apportent aux factoreries de grandes quantités de caoutchouc, que l'on trouve partout dans la forêt.

A Benabendi, à l'embouchure du Sankuru, nous stoppâmes une couple de jours. Un Français qui y était établi y faisait des affaires renommées en ivoire et en caoutchouc.

Le Sankuru n'est large que d'un demi-mille à un mille, mais est trés profond, avec un courant lent. A tout point de vue il diffère du Kassaï, car il a peu d'îles et ses rives sont garnies de forêts jusqu'au bord de l'eau.

Les hippopotames sont rares, et tous les autres gibiers, à l'exception des singes, sont, à cause de l'épaisseur de la forêt, invisibles; comme il n'y a pas d'îles ou d'espaces ouverts sur les rives, les oiseaux aussi ne se voient pas davantage.

En un point du Sankuru, j'observai une petite espéce d'hippopotames en un troupeau de vingt-trois bêtes; aucun n'était plus grand qu'une vache d'Alderney. Quelque temps aprés, dans le district du Lualaba, je vis un troupeau de dix-sept de ces petits hippos. Pour ceux qui sont au courant des habitudes de ces animaux, il est impossible de supposer que ce pouvaient être les jeunes hippos réunis en bande, et l'on doit conclure qu'ils sont d'une espéce non encore décrite.

Ils étaient beaucoup plus grands que l'hippopotame de Libéria, de

petitesse connue, mais n'atteignaient pas la moitié de la taille de l'hippopotame commun.

En ces deux occasions, j'aurais pu aisément en tirer quelques-uns, mais comme, sauf une grande chance, j'aurais été dans l'impossibilité de les repêcher, je m'abstins de tirer, espérant les rencontrer en des circonstances plus favorables.

A la montée du Sankuru nous nous trouvâmes toujours attendus, le steamer ayant été signalé deux ou trois jours à l'avance. Rendus à destination, nous trouvâmes que toute la population indigène de Lusambo avait, depuis une couple de jours, appris que nous arrivions. Ici, comme partout en Afrique, les natifs ont un système si parfait de télégraphie ou de signaux à l'aide de leurs tambours, qu'ils peuvent faire toute communication aussi loin que porte le son de l'instrument, c'est-à-dire souvent à plusieurs milles. Comme l'information est ordinairement répétée par tous les tambourineurs qui l'entendent, toute une région connaît un événement très peu de minutes ou d'heures après qu'il s'est produit.

Ce système de télégraphie est très intéressant. Quoique les différentes tribus et parties de tribu aient leurs codes spéciaux de signaux, il semble donc qu'un code compris de tous doive exister, car, si l'on interroge un tambourineur au sujet d'un signal d'un autre chef, il répond souvent qu'il n'a jamais entendu ce tambour particulier, sinon il le connaîtrait.

Grâce à l'emploi de ces tambours, nous pouvions, dans les camps, nous tenir en communication constante, jour et nuit, avec nos alliés et les indigènes, à plusieurs milles à la ronde. Chaque soir, l'un ou l'autre des nôtres s'amusait à faire résonner une injure à l'adresse de l'ennemi; une réplique piquante du camp hostile ne se faisait jamais attendre.

Parfois un amical bavardage s'établissait, un parti disant à l'autre des nouvelles de leurs familles respectives, quelle nourriture ils avaient eue et combien d'heures les chefs avaient dormi ce jour-là. L'instinct indigène de vantardise et d'exagération devenait généralement le trait prédominant de ces causeries à distance et la conversation dégénérait presque invariablement en un concours de mensonges, chaque tambourineur essayant de surenchérir sur le dernier message de son interlocuteur.

Chaque événement était si bien connu dans les deux camps, que la moindre petite nouvelle surprise par l'un de nos domestiques se répandait immédiatement à travers tout le camp arabe.



Bon Dhanis



'e arrivée à Lusambo fut le signal d'une réjouissance extra-
ire, car non seulement nous apportions les plus fraîches
les de la côte, mais nous étions aussi porteurs des seules
qui eussent été reçues depuis sept mois.

ıs cordialement accueilli par de Wouters et de Heusch, deux
ıs charmants hommes que j'aie rencontrés dans l'État Indé-
ıt du Congo.

lques heures après notre arrivée, le commandant Dhanis
ıissait, venant d'achever avec grand succès une petite
gne contre un agent esclavagiste de Tippo-Tip, Gongo
:.

ımenait avec lui plus de deux mille prisonniers de guerre et
es affranchis. Une fête, trois jours durant, célébra le retour
ieux du commandant.

fin de cette période de réjouissances, la majeure partie de la
ı figura à ma liste des malades. Il y avait aussi des cas spora-
de variole dans l'agglomération et je vaccinai quelques
nes de gens avec du vaccin que j'avais apporté d'Europe;
ureusement il ne prit sur aucun.

ès la défaite de Gongo Lutété par Dhanis et Descamps, les
arabes des Stanley-Falls déclarèrent se désintéresser de cette
:, répondant aux demandes officielles d'indemnité qu'ils
ənt pas responsables pour Gongo Lutété, lequel avait agi sans
et que les représentants de l'État Indépendant du Congo
ient prendre l'attitude qui leur conviendrait.

ıc nous était arrivé d'Europe l'ordre de former le plus tôt
le une grande expédition pour explorer le Katanga; aussi nous
ətions empressés d'exercer des hommes, de trier les magasins
préparer des charges pour une caravane de quatre cents
ıes, pendant un an. Aucune charge ne pouvait excéder le poids
livres, afin de supprimer autant que possible les traînards, si
ənts dans les caravanes surchargées.

5 juillet, précisément comme nous étions prêts à nous mettre
ute, un de nos hommes les plus énergiques, nommé Smith,
ut subitement et deux autres hommes furent pris de fièvre
turique. Ceci mit la station en tristesse et arrêta le travail
ınt quelques jours.

fut à cette époque que le commissaire du district découvrit
ı trafic régulier d'hommes se poursuivait; les gens de l'amont
ı Basongos — qui sont eux-mêmes cannibales, étant accoutumés

de vendre des esclaves et des enfants en aval, aux Basongos-Menos, comme provision de bouche.

En conséquence, le commissaire ordonna aux sentinelles surveillant la rivière de capturer ou d'attaquer à coups de fusil tout canot descendant la rivière avec des enfants à bord. En ayant capturé quelques-uns, il réussit à arrêter ce trafic.

Quelques gens appartenant à Pania-Mutombé (le chef des dites tribus d'amont) accompagnaient le commandant dans l'attaque de Gongo-Lutété. L'un d'eux prenant son poste de factionnaire de nuit et ayant tiré sur un homme, vint rendre compte de ce qu'il avait fait, après avoir envoyé un tiers pour apporter le mort. Lorsque le cadavre apparut, le factionnaire constata, à son étonnement, qu'il avait tué son propre père.

Il se rendit immédiatement auprès de Dhanis et lui exprima ses regrets d'avoir tué l'auteur de ses jours, et que c'était une dure aventure parce qu'il ne pouvait manger le cadavre. Le commandant lui donna ordre d'enterrer le corps décemment, mais découvrit plus tard que, bien que l'homme ne voulût pas consommer lui-même les restes paternels, il les avait remis à ses camarades pour être mangés.

La même semaine, un jeune chef basongo se présentait au commandant pendant qu'il dînait dans sa tente, et lui demanda son couteau à prêter, ce que, sans plus réfléchir, le commandant lui accorda. Il disparut immédiatement derrière la tente et coupa la gorge à une fillette esclave lui appartenant; il s'occupait à la cuire lorqu'un de nos soldats le vit et signala ce qui se passait. Ce cannibale fut mis aux fers, mais quelques deux mois plus tard je le trouvai dans un état si misérable que, craignant de le voir mourir, je lui rendis la liberté en le mettant sur ses gardes. A peine une quinzaine s'était-elle écoulée qu'il était ramené par quelques-uns de nos Houssas qui rapportèrent qu'ils mangeait les enfants dans nos cantonnements et aux environs. L'homme avait un sac suspendu autour du cou ; on le visita et on y trouva un bras et une jambe de jeune enfant. Comme trois ou quatre enfants avaient disparu cette quinzaine là sans qu'il y eût eu de décès parmi eux au camp, ce fut un témoignage considéré comme suffisant contre lui et il fut amarré et tué, seul remède pour un pareil incorrigible.

Peu de temps après, un groupe de prisonniers de guerre recourut à la désertion, et comme nous avions découvert dans quelle direction ils s'étaient enfuis, nous demandâmes au grand chef de la région

qu'ils nous fussent remis. Il répondit que, à l'exception d'un seul prisonnier, tous avaient été mangés, et envoya à leur place trente-trois esclaves. Celui qui revint fut reconnu comme étant un petit boy-domestique de mon service qui s'était laissé inciter à fuir par quelques-uns des déserteurs. Par une heureuse chance, cependant, il avait trouvé un ami dans le village, et avait été le seul du groupe qui ne fût pas mangé. Les récits de ce qu'il avait vu en cette occasion étaient vraiment écœurants.

Des prisonniers et des serviteurs m'ont souvent parlé ainsi : « Nous voudrions de la viande; nous savons que vous n'avez pas assez de chèvres et de poules pour pouvoir nous en céder quelques-unes, mais donnez-nous cet homme (ils désignaient quelqu'un de leur groupe); c'est un gaillard paresseux et vous ne tirerez rien de bon de lui, ainsi vous pouvez bien nous le donner à manger. »

La question du cannibalisme en Afrique a été très peu discutée; les grands voyageurs, tels que Livingstone, Cameron, Stanley et Wissmann, ont souvent, dans leurs ouvrages, rapporté simplement le fait que les peuples qu'ils avaient rencontrés étaient anthropophages, mais tout détail ou toute constatation des causes afférentes à ce fait ont ordinairement été omis.

Comme ils voyageaient à travers un continent inconnu, accompagnés par des hommes d'une ou plusieurs races étrangères, ils n'étaient naturellement pas en contact intime avec les peuples dont ils traversaient le pays, peuples qui, lorsqu'ils ne sont pas précisément hostiles, se tiennent en un état de neutralité armée. Aussi loin que j'ai pu le découvrir, presque toutes les tribus dans le bassin du Congo sont ou ont été cannibales; et parmi certaines d'entre elles, la coutume est en voie de s'établir.

Des races qui jusqu'en ces derniers temps ne paraissent pas avoir été cannibales, bien qu'habitant une région entourée de races anthropophages, ont, par l'accroissement de leurs relations avec leurs voisins, appris à manger de la chair humaine; car, depuis l'entrée des Européens dans ce pays, de plus grandes facilités de voyage et une plus grande sécurité pour les voyageurs se sont établies. Autrefois les gens qui s'écartaient de leur propre entourage jusque parmi les tribus environnantes étaient tués et mangés, et ainsi ne revenaient pas parmi les leurs les éclairer en leur montrant que la chair humaine était un article de bouche.

Peu de temps après l'établissement de la station de l'Equateur, les résidents découvrirent qu'un trafic humain était pratiqué sur une

grande échelle par les natifs de la région entre cette station et le lac Tumba. Les plus hardis de ces natifs étaient les tribus d'Irébu, dont la coutume était de remonter la rivière Lulongo en grandes bandes armées, et de razzier les indigènes riverains. Ceux-ci, quoique formant une race robuste et bien bâtie, n'étaient pas gens à se battre. Lorsque les razzieurs avaient réuni un nombre suffisant de prisonniers pour remplir leurs canots, ils redescendaient dans le Congo, et conduisaient leurs prises dans l'Ubanghi où ils les vendaient aux natifs comme viande de boucherie.

Aujourd'hui encore, quoique depuis l'établissement des stations de l'Etat ce trafic ait été coupé, il est presque impossible pour les steamers remontant l'Ubanghi d'acheter de la viande. Les capitaines des steamers m'ont souvent assuré que, toutes les fois qu'ils essayaient d'acheter des chèvres aux natifs, des esclaves leur étaient demandés en échange et que les natifs souvent venaient à bord avec des pointes d'ivoire ou d'autres produits dans l'intention d'acheter un esclave, *se plaignant de ce que la viande était devenue maintenant rare chez eux*.

A en juger d'après ce que j'ai vu de ces peuples, ils semblent possédés de la passion de manger de la chair humaine; et bien que ce puisse être un goût acquis, il n'y a pas le moindre doute dans mon esprit qu'ils préfèrent la chair humaine à toute autre. Durant tout le temps que je vécus parmi les races cannibales, pas une seule fois je ne constatai qu'ils mangeassent aucune espèce de chair crue; invariablement ils la font bouillir, rôtir ou la fument. Cette coutume de fumer la viande pour la conserver nous aura été très utile à nous-mêmes, parce que nous étions souvent sans viande pendant de longues périodes. Nous ne pouvions, néanmoins, jamais acheter de la viande fumée sur les marchés indigènes, vu l'impossibilité d'être certains que ce n'était pas de la viande humaine.

La préférence des différentes tribus, plutôt que des différents individus d'une tribu, pour les diverses parties du corps humain, est intéressante. Les uns coupent de longues tranches de chair dans les cuisses, les jambes ou les bras; les autres préfèrent les mains et les pieds; et, bien que la grande majorité ne mangent pas la tête, j'ai rencontré plus d'une tribu qui préférait la tête à toute autre partie. Presque toutes emploient quelque partie des intestins en raison de la graisse qui s'y trouve; car même les sauvages de l'Afrique centrale reconnaissent, d'accord avec nos propres cuisiniers, que la graisse,

sous une forme quelconque, est un ingrédient nécessaire aux différents plats.

Pendant la guerre dans laquelle nous fûmes engagés pendant deux années durant, avec les énormes foules qui suivaient nos camps, nous recueillimes peut-être les seuls avantages qu'on pourrait attribuer à cette répugnante coutume. Dans la nuit qui suivait une bataille ou l'assaut d'une ville, ces loups humains s'emparaient de tous les morts, ne laissant même rien pour les chacals, et ainsi nous sauvaient, sans doute, de plus d'une épidémie.

Un homme qui veut ouvrir les yeux n'a pas de difficulté à reconnaître, par les horribles restes qu'il est obligé de dépasser sur le chemin, quelles gens l'ont précédé sur la route ou sur le champ de bataille; — avec cette différence : que sur un champ de bataille, il trouvera, abandonnées aux chacals, ces parties que les loups humains n'ont pas trouvées à leur goût; au lieu que sur la route — généralement près des feux de campement couvant sous la cendre ou bien des places noircies indiquant où il y a eu du feu — sont les os blanchissants, rompus et brisés, qui forment les restes de ces répugnants banquets.

Cela forme un journal de route que « celui qui voyage peut lire » s'il connaît les habitudes de ces peuples.

CHAPITRE IV.

Propositions de paix et d'alliance avec les forces de l'Etat de la part de Gongo-Lutété. — Visite à Gongo-Lutété dans sa capitale N'Gandu. — Les nains de la forêt.

Le 19 juillet, Gongo-Lutété nous avait fait connaître qu'il nous envoyait des ambassadeurs avec un important présent, dans l'espoir de faire la paix. de Wouters et moi reçumes l'ordre de nous mettre en route pour nous porter à leur rencontre. A cet effet, dès 5 heures, le matin suivant, nous partions dans un grand canot, vers l'amont de la rivière. Notre canot était particulièrement bon et du modèle ordinairement employé par les Bakubas, riverains du Sankuru, qui ne sont pas des nomades, mais une belle race de commerçants et de cultivateurs. Le canot était à fond plat, avec des bordages d'environ dix pouces de haut, effilé à l'avant et à l'arrière. Les pagaies employées par les Bakubas ont environ neuf pieds de long, sont bien faites et beaucoup d'entre elles sont garnies d'une petite pomme à l'extrémité supérieure tenue en main.

Tout en pagayant, ces gens de la rivière chantent; ils portent un pied en avant en donnant le coup de rame, puis ramènent ce pied en arrière en faisant l'effort, le tout avec la plus parfaite cadence.

Un canot ordinaire peut contenir dix pagayeurs; exceptionnellement nous en avions vingt-deux, parce que le canot était particulièrement grand.

Nous arrivâmes à Pania-Mutombe à la tombée du second jour; bon village d'environ 3,000 habitants, très riche et formé de belles allées droites; les huttes sont carrées, mais elles ont des toitures de la forme ordinaire des ruches. Ces huttes, plus grandes qu'ailleurs, ont de trente à quarante pieds de haut et quinze pieds carrés de surface

Les seules dispositions sanitaires dont pouvait se prévaloir le village consistaient en un troupeau de porcs, qui étaient mis en liberté le matin et le soir pour faire le service de la voirie.

Tout malade trépassant, et parfois avant le trépas, j'imagine, est jeté à la rivière qui coule en front du village. Ceux qui meurent de mort violente sont généralement mangés.

; trouvâmes ici cinq envoyés de Gongo dans un grand état de
ité, ne sachant pas comment nous allions les recevoir. Ils
rent leur courage en venant à nous spontanément, poussés,
ntendu, par la crainte de la mort qui les attendait s'ils étaient
iés vers leur chef sans avoir entièrement réussi dans leur
i. Ils avaient apporté avec eux, comme présent, un peu
e et un troupeau de chèvres, disant que Gongo avait été mal-
ar les Arabes, et que, ayant été battu chaque fois qu'il avait
: les forces de l'Etat, il s'était maintenant décidé à se sou-
; si cela lui était accordé il désirait devenir notre ami et
uxiliaire. Cette déclaration nous satisfit et nous expédiâmes
oyés avec leurs présents et une forte escorte à Lusambo.
orte était nécessaire pour protéger les envoyés contre nos
: alliés indigènes, qui étaient loin d'aimer les gens de Tippo-
nt les habitudes de razzia étaient connues partout.
'outers et moi, nous retournâmes à Lusambo par eau.
ropositions de Gongo étaient si favorables que ses émissaires,
voir été bien fêtés à Lusambo, lui furent renvoyés avec des
s et la promesse que nous irions le visiter et régler les
définitifs de l'accord. Immédiatement après, deux officiers
envoyés avec une bonne escorte pour visiter Gongo.
ommandant décida que l'on ne se mettrait pas en route avant
jours, car ce nouvel arrangement avec Gongo-Lutété avait
ersé beaucoup de ses plans.
:te époque, nous découvrîmes qu'un féticheur, ou « rebou-
opérait dans le voisinage immédiat de Lusambo, empoison-
es gens de la région; plusieurs cas suspects parmi notre
monde décidèrent le commandant à l'arrêter. Il fut mis en
nt, à la grande surprise des indigènes qui arrivèrent par cen-
curieux de voir ce qui allait nous arriver pour être interve-
is ses affaires. Ayant été reconnu coupable, il fut condamné
ribunal à recevoir le fouet.
efois, avant que l'arrêt ne fut mis à exécution, le comman-
ii dit publiquement qu'il pouvait au préalable « *faire*
» (1), afin de ne rien sentir de la punition. Il répondit qu'il
rien pour « *faire fétiche* », son matériel se trouvant dans sa
ielques hommes furent donc envoyés au village et revinrent

r de sa puissance magique.

avec la case elle-même et tout ce qu'elle contenait. On mit alors le féticheur dans sa hutte et on lui accorda une demi-heure pour « *faire fétiche* », après quoi il fut retiré et publiquement fouetté. Ses cris perçants eurent tôt fait de convaincre la multitude assemblée que « *le fétiche* » de l'homme blanc était plus fort que celui du féticheur et lorsqu'ensuite il fut rendu à la liberté, nous dûmes lui donner une garde pour le protéger contre les indigènes qu'il avait si longtemps tyrannisés et qui voulaient, en retour, le mettre en pièces.

Le jour suivant se produisit une tornade accompagnée de grêle; quelques grêlons étaient de la grosseur d'un œuf de poule. La grêle est chose très rare dans ces pays, car nombre d'indigènes déclaraient qu'ils n'en avaient jamais vue auparavant; aussi les indigènes supposèrent que c'était là une vengeance dirigée contre nous par le féticheur, parce que nous étions intervenus dans ses affaires. Mais, comme nous nous étions tous précipités pour ramasser les grêlons avec lesquels nous fîmes des boissons glacées, cette impression se dissipa bientôt, les natifs constatant nettement qu'il n'était pas bon de « *faire fétiche* » contre l'homme blanc qui se contentait de manger le fétiche du noir.

Lusambo avait la chance de posséder un troupeau, à demi sauvage, de bêtes à cornes, dont les taureaux avaient pu être dressés sans grande difficulté à nous servir de montures. Pour cet usage, ils sont très utiles parce que leurs énormes cornes leur permettent de passer à travers les herbes épaisses ou la brousse légère avec une aisance relative. Ils ne sont pas du tout effrayés devant les endroits marécageux, mais s'y engagent sans hésitation et s'y débrouillent parfaitement.

Le 18 août, je me mettais en route avec le commandant pour une expédition de visite à Gongo Lutété et à Lupungu, sur la route du Katanga, dans le sud. Le jour suivant, ayant traversé le Sankuru, je fis ma première expérience de voyage dans la grande forêt.

C'est, en dépit des mille difficultés qu'on y rencontre de toutes parts, un élément d'attraction incomparable qu'un voyage en forêt tropicale, quoique, peut-être, le principal plaisir consiste à en voir arriver la fin.

Un grand silence plane sur toute chose et semble augmenté encore par les extraordinaires et inexplicables bruits qui le rompent par intervalles, mélangés à ceux plus familiers, tel que l'aigre cri

du toucan, le babil d'un singe quelconque, le craquement d'une branche ou la chute d'un arbre.

En dépit de ces bruits étranges, le silence de la forêt est oppressif et produit par lui-même une telle contrainte que les membres de l'expédition parlaient généralement en chuchotant ou à voix basse et que le plus léger bruit aux abords de la route suivie faisait instinctivement tourner la tête à chacun.

Il paraît y avoir absence complète de vie partout; pas de vol d'insectes, pas de gazouillement d'oiseaux, alors que partout ailleurs chaque brin d'herbe, chaque pouce de terrain, offre une exubérance de mouvement.

Une impression de lourde humidité qui pénètre toutes choses n'est atténuée par aucune autre sensation, par aucune brise même, car dans la forêt tropicale un vent très violent est seul appréciable. Durant des milles et des milles rien que des verts sombres et bruns qu'aucune fleur ne relève, qu'aucun chant d'oiseau n'anime.

Rien de la vie, des merveilles florales, de la splendeur tant chantée des forêts tropicales. On a dit que ces choses pouvaient être vues du haut des arbres, à une centaine de pieds ou plus au-dessus de nos têtes; mais bien qu'en plusieurs occasions j'aie gravi des éperons rocheux s'élevant au-dessus de la forêt, en pleine lumière solaire et commandant de haut les cîmes des arbres, et que de là j'aie observé des heures entières l'ondulante mer verte, la même monotonie de couleurs et d'absence de son se retrouvait au-dessus de nous tout comme dans les profondeurs du bas.

De temps à autre un toucan solitaire ou une bande de pigeons verts passaient, mais cela même ne pouvait se voir que le soir ou le matin.

Çà et là, peut-être à une distance d'un demi-mille, la cîme d'un arbre se montrait entièrement recouverte de fleurs, ordinairement de couleur blanc sale et parfois un arbre aux feuilles écarlates donnait aussi, à distance, l'impression de fleurs. Ces notes colorées étaient donc si rares que l'on peut à peine dire qu'elles relevaient l'uniformité du vert sombre s'étendant de chaque côté du chemin, aussi loin que portait la vue.

Le campement en forêt inspire la mélancolie. Chaque objet est humide et le seul bois qu'on puisse brûler est une branche ou un tronc d'arbre mort récemment, duquel un demi-pouce ou un pouce d'épaisseur de pourriture humide doit d'abord être enlevée.

Les habituelles manifestations joyeuses de la vie de camp ne se

montrent pas et chacun se meut quasi silencieusement, les nombreuses couches superposées de végétaux en décomposition amortissant tout bruit sous les pas. Les porteurs et les soldats restent étendus autour des feux et ne rient, ni ne babillent, ni ne chantent comme à l'ordinaire.

*
* *

Nous arrivâmes au village de Pania-Mutombe le 24 et y remîmes notre caravane en état.

En réponse à notre demande d'envoyer cinquante hommes avec nous pour nous servir de guides ou de porteurs supplémentaires, Pania-Mutombé souleva d'abord de nombreuses difficultés, mais finit par déclarer qu'en payant nous pourrions nous entendre. Il en résulta que le commandant acheta soixante-trois esclaves à raison de deux tasses de perles blanches chacun. Quelques-uns de ces hommes s'enfuirent dans la suite, mais beaucoup d'eux se transformérent et devinrent de bons soldats lorsqu'ils eurent apprécié tout le prix de la liberté.

Cependant, une des choses les plus ardues à comprendre pour un esclave négre ordinaire c'est le mérite d'être libre. Sa puissance de raisonnement ne paraît pas dépasser ceci : « Si je suis libre et si je n'ai pas de travail, qui se chargera de me nourrir? Tandis que si j'ai un maître, c'est lui qui me procurera du travail, et s'il n'y en a pas, c'est encore lui qui me nourrira quand même. »

En traversant le Sankuru, nous marchâmes pendant cinq jours à travers une région déserte où il fut très difficile de ravitailler la caravane, mais comme nous avions été avertis, les hommes et les femmes qui les accompagnaient avaient autant de vivres avec eux qu'ils en pouvaient porter; nous fîmes donc la traversée de ce désert dans un confort relatif et nous arrivâmes au village de Mono-Kialo le 1er septembre.

Mono-Kialo était un sous-chef de race baluba; le grand chef était Lupungu, à quatre jours de marche vers le Sud; nous le visitâmes dans la suite.

Les Balubas forment une race belle, saine, industrieuse; les produits de leur industrie se rencontrent à des distances considérables de leur propre région; ils sont cultivateurs, forgerons et tisserands; ieurs étoffes sont la monnaie employée par une grande partie des établissements arabes vers l'Ouest.



Il semble qu'ils n'ont pas toujours été cannibales et même aujourd'hui les hommes seuls mangent les ennemis qui tombent dans les combats. Tous les Balubas, tant hommes que femmes, ont les dents limées et appointées, mais quoique cet usage soit considéré comme propre aux races cannibales, j'ai observé que ce n'est nullement une coutume invariable et que beaucoup de tribus cannibales avérées ne présentent pas cette particularité.

Les femmes balubas sont trés gracieuses, aimables, gaies, ingénieuses. Les Balubas, les femmes plus spécialement, ne sont pas plus noirs que les Egyptiens. Ils ont les traits trés beaux, à l'exception du nez, qui est camus; cependant ils ont le nez plus proéminent et sa partie supérieure plus prononcée que d'ordinaire chez les races nègres. Les lèvres sont minces et bien formées, la face est ovale et les yeux sont grands et brillants.

La plupart des femmes de la race baluba emploient un fard pour teindre les lèvres, comme le font nombre d'Européennes; toutefois, cette coutume ne leur est pas absolument particulière, car on la retrouve au Congo partout où a pénétré l'influence arabe. Leurs nombreuses qualités et leur réputation de bonne moralité font qu'elles sont trés recherchées par les Arabes et même par les chefs indigènes pour leurs harems.

Un autre point qui me frappa parmi les Balubas habitant la zone d'influence arabe, était leur extrême propreté corporelle; un bain complet, une demi-douzaine de fois par jour, était la régle plutôt que l'exception.

Parmi la plupart des indigénes de ces districts existe la coutume d'unir les jeunes garçons et les jeunes filles dés l'âge de sept, huit ou neuf ans, bien qu'il soit indiscutable que les négres soient une race à la fois vigoureuse et prolifique.

Les femmes sont entre deux âges à quatorze ou quinze ans et les hommes, à l'exception des chefs, n'atteignent pas l'âge mûr, les accidents mortels parmi ces tribus sauvages étant si communs qu'un homme est ordinairement tué avant qu'il soit arrivé au terme du printemps de la vie.

Pendant que nous prenions un repos d'une couple de jours au village de Mono-Kialo, deux grands présents nous furent remis, l'un de Gongo-Lutété et l'autre de Lupungu; chacun de ces chefs nous demandait de le visiter d'abord. Comme le présent de Gongo-Lutété était le plus riche, le commandant tourna vers le Nord-Est pour lui faire la première visite.

Notre marche, pendant quelques jours, se déroula à travers de vastes étendues de forêt et ici, pour la première fois, je vis les Batuas, l'intéressant « petit peuple de la forêt ». Grâce à l'influence d'un guide qui était en relations d'amitié avec eux, ils ne se dérobèrent pas hors de vue, comme ils ont coutume de le faire à l'approche d'une caravane, et j'eus ainsi l'occasion de les observer de près.

Ce qui m'impressionna d'abord fut que, malgré une taille moyenne inférieure à quatre pieds, ils sont à la fois vigoureux et indépendants. Ils sont, c'est la règle, nomades, et jamais personne ne m'a dit les avoir vus établis en grandes agglomérations. Etant chasseurs, ils suivent, en petits groupes, le gibier, émigrant avec lui.

Comme ils sont les seuls vrais chasseurs dans le bassin du Congo et qu'ils sont versés dans toute la science des ruses en forêt, le voyageur ordinaire (Européen ou indigène) peut passer à quelques mètres d'eux et ignorer absolument leur présence, alors qu'eux sont cependant aux aguets.

Leur petite stature les rend aptes à suivre une piste de gibier le plus facilement du monde, ce qui, pour un homme ordinaire, serait impossible, à moins de se plier en deux. En fait, il est aussi difficile pour un blanc de les découvrir ou de les voir dans la forêt qu'il est difficile à un citadin, dans nos pays, d'apercevoir des souris dans un champ de blé. Je puis tout au plus me rappeler qu'une fois, tandis que nous marchions sous une pluie battante, nous croisâmes les empreintes encore à sec de leurs petits pieds, mais qui, en quelques instants, furent humides, ceci montrant que les nains devaient avoir traversé le sentier à quelques mètres devant moi, quoique je n'eusse rien vu ni entendu. Il semble que, par la présence de ces êtres humains, le silence de la grande forêt est plus inviolé encore que d'ordinaire, car si l'animal s'aperçoit d'instinct qu'un ennemi est dans son voisinage, il n'en est sûrement point de même pour l'homme.

Les pygmées possèdent une connaissance approfondie des poisons, et leurs arcs et leurs flèches, qui ont l'apparence d'inoffensifs jouets que nos enfants européens dédaigneraient, sont d'aussi mortels engins de chasse et de guerre que tout ce qui a jamais été inventé. L'action de quelques-uns de ces poisons est si soudaine qu'un homme blessé en meurt au bout de trois à dix minutes.

Dans un de nos postes, un éléphant ayant été atteint à la cuisse d'un coup de lance empoisonnée, tomba mort avant d'avoir parcouru

cent yards. En un autre occasion, une flèche empoisonnée qui avait traversé mon vêtement à une distance de trente yards, tua en deux minutes une poule que j'égratignai de sa pointe.

Un genre d'adresse que les nains de la forêt ont de commun avec les Bushmen de l'Afrique australe (des voyageurs et des blancs établis chez ces derniers déclarent le fait impossible) est le tir de trois et même de quatre flèches si rapidement que la dernière est lancée avant que la première ait touché le but.

Ils sont aussi capables de jeter une lance de façon à traverser un homme de part en part.

Les Arabes, chasseurs d'esclaves et d'ivoire, ont souvent envoyé des expéditions dans la grande forêt; mais ces petits démons leur ont fait subir un tel traitement que peu de leurs membres, et parfois aucun, revenaient raconter l'histoire de leur désastre; ils n'avaient pas même vu ceux qui les frappaient.

Quelquefois les nains attaquent une caravane aux éclaircies de la forêt. Ils sont si agiles que la défense est pratiquement impossible; en voyant l'éclair des armes à feu, ils se laissent tomber et, se glissant dans les herbes qui les cachent, ils percent d'un coup de lance leur adversaire occupé à recharger son arme.

Cette tactique, quoique excellente, échouait contre nous, grâce à nos fusils se chargeant par la culasse. Toutefois, beaucoup de nos gens étaient effrayés par l'apparition en quelque sorte magique, à trois ou quatre mètres d'eux, de ces sortes de gnômes, leurs petites lances mortelles brandies en vue de notre anéantissement. Et, en vérité, leur audace était souvent assez extraordinaire pour faire douter de leur nature humaine.

Notre marche jusqu'à N'Gandu, résidence ou capitale de Gongo, sur le Lomami, se fit à travers une région dévastée par les chasseurs d'esclaves à la solde de Tippo-Tip.

Constamment, depuis que nous avions quitté Pania-Mutombe, à l'exception du petit district où était situé le village de Mono-Kialo, la même désolation de désert; partout l'absence d'habitants et de vivres.

Les hauteurs étaient couvertes de splendides plantations de palmiers et l'étendue des villages ruinés était indiquée par les bomas (fortifications palissadées), dont les pieux avaient repris racine et grandi en clôtures circulaires.

Notre caravane n'eut cependant pas à souffrir de la faim, car le

commandant avait permis à chaque homme de se faire suivre au moins d'une femme et d'un « boy », qui portaient des vivres.

Le 13 septembre, nous arrivâmes à N'Gandu, où Gongo-Lutété nous fit une splendide réception. Des milliers de ses gens nous entouraient pour nous souhaiter la bienvenue, déchargeant leurs fusils, dansant et hurlant comme des possédés.

Gongo-Lutété naquit dans le Maléla et par le sang il était Bakussu. Il avait lui-même été esclave, étant tombé enfant aux mains des Arabes. Jeune encore, en récompense de sa remarquable conduite et de son courage dans les expéditions de razzias, il reçut la liberté.

Dés l'âge de dix-huit ans, se mettant en route avec un fusil, il réunit sous ses ordres une bande de brigands qu'il mena avec une verge de fer; il ne lui fallut pas longtemps pour devenir le principal chasseur d'esclaves et d'ivoire de Tippo-Tip.

Il s'établit personnellement à N'Gandu, sur le Lomami, occupant une partie du Maléla pour le compte de Séfu, fils de Tippo-Tip. Par ses incursions, il étendit graduellement son influence vers l'Ouest, ce qui le mit en lutte avec l'Etat.

Le capitaine Descamps d'abord et le baron Dhanis plus tard le battirent. Après sa défaite par Dhanis, en avril 1892, il comprit qu'il ne serait pas avantageux de lutter plus longtemps contre l'Etat, et comme les Arabes, dans ces derniers temps, ne l'avaient pas payé pour ses services ni pour l'ivoire qu'il leur avait envoyé, il résolut de faire, si possible, la paix avec l'Etat. C'était là une décision sage, parce qu'il est certain que les Arabes, étant à la fois effrayés et jaloux de son pouvoir, l'auraient probablement assassiné sous peu.

A cette époque, Gongo-Lutété avait peut-être trente ans. C'était un homme bien bâti, d'aspect intelligent, d'environ cinq pieds neuf pouces de haut, de peau brune, avec de grands yeux bruns aux longs cils, une bouche petite aux lèvres minces, le nez droit, relativement étroit. Ses mains étaient ce qu'il avait de remarquablement caractéristique : elles étaient curieusement souples, avec de longs doigts minces qui, lorsqu'ils étaient étendus, présentaient la jointure antérieure toujours légèrement tournée en arrière; l'une ou les deux mains étaient constamment en mouvement, s'ouvrant et se fermant sans cesse, surtout lorsqu'il était sous une forte impression. Ses traits, cependant, restaient absolument immobiles.

Quoique très familier et très lié avec certains d'entre nous, Gongo-

Lutété savait ne jamais laisser personne oublier qu'il était le chef, tant il mettait de dignité dans ses manières.

Il fallait voir cet homme sur le sentier de la guerre pour juger des différents aspects de son caractère. Le chef calme et fier ou le compagnon gai et amical devenait sur le champ de bataille une individualité enthousiaste, d'une organisation évidemment nerveuse, qui lançait tous ses ordres l'un après l'autre sans un moment d'hésitation. Il pouvait supporter une fatigue considérable et savait mener ses guerriers à travers le pays en une course de plusieurs heures.

La bande de brigands dont Gongo s'était entouré était en majeure partie de race Batétéla. Ces Batételas, et plus particulièrement une tribu nommée les Bakussu, sont, autant que je puisse l'affirmer d'après mes nombreuses enquêtes, les cannibales les plus invétérés.

Au cours d'excursions dans le voisinage de leurs agglomérations, je vis, en plus d'une occasion, une exécution publique. Lorsque le chef d'un village, lequel est ordinairement un monarque absolu, prononce une condamnation à mort, l'homme est amené devant la population, il est immédiatement mis en pièces et disparaît aussi promptement qu'un lièvre est déchiqueté par une meute de chiens; chacun l'empoigne d'une main et, de l'autre, détache lestement avec son couteau le morceau qui lui convient; personne ne s'arrête à le tuer d'abord, car en agissant ainsi on perdrait sa part.

Plus d'une fois, après la sentence d'une cour martiale, lorsqu'un espion ou un déserteur était fusillé, les assaillants nous ont dit : « Pourquoi l'enterrez-vous ? Inutile; lorsque vous serez partis nous allons naturellement le déterrer. »

Suspendre des fétiches sur une tombe, en vue d'empêcher ces gens d'y toucher par crainte de magie, n'avait aucun effet. Ils ne paraissent avoir aucune forme de religion, non plus qu'aucune crainte de la mort ou d'esprits mauvais.

Dans tout le pays des Batételas, c'est-à-dire du Lubéfu à la Luiki et depuis Lurimbi au nord, à quelque cinq jours de marche, on ne voit ni cheveux gris, ni boîteux, ni aveugles. Même les parents sont mangés par leurs enfants au premier signe de décrépitude. On comprend ainsi pourquoi les Batételas ont l'aspect d'une race splendide. Ces cannibales ne se liment pas les dents antérieures et ne se tatouent pas la figure.

J'explorai le Lomami à quelque six ou huit heures en amont de N'Gandu. La rivière est large d'environ deux cents yards, avec des

rapides en plusieurs places et des rocs; la navigation, même en pirogue, est très difficile. Vers le nord, l'est et le sud de N'Gandu s'étend une vaste forêt de palmiers contenant une grande quantité de lianes à caoutchouc.

N'Gandu même, ainsi que je l'avais constaté d'abord, était situé dans une plaine ouverte dont un côté était séparé de la rive gauche du Lomami par une bande de marais et de forêt de cent à deux cents yards de largeur. Ce village, de forme ovale, comprenant de 10 à 15,000 habitants, était solidement fortifié par un double fossé et un ouvrage en terre garni de meurtrières, le tout entouré d'une palissade. Le sommet de chaque perche de cette palissade était coiffé d'un crâne humain. Six portes d'approche défendaient le village, et après avoir franchi chacune de ces portes, il était nécessaire de traverser un tunnel d'environ trente yards de long, fait de gros troncs d'arbre et muni de meurtrières sur toute sa longueur. Sur le toit de ce tunnel était un corps de garde dont le plancher était criblé de trous à travers lesquels les gardiens pouvaient, d'en haut, percer de leurs lances tout passager suspect.

Les approches de chacune de ces six portes étaient ornées d'un pavement de crânes humains, le sommet du crâne étant la seule partie visible au-dessus du sol. Ce pavement était d'une blancheur éclatante, poli jusqu'à la finesse de l'ivoire par le passage journalier de centaines de pieds nus. Je comptai plus de deux mille crânes pour le pavement d'une seule de ces entrées.

CHAPITRE V.

ıutété finit par abandonner les Arabes et s'allier aux forces at. — Arrivée à Kabinda, capitale de Lupungu, grand chef lubas. — Mouvements de l'ennemi commandé par Sefu, fils po-Tip. — Préparatifs de rencontre.

t tout un mois nous fûmes entretenus royalement à N'Gandu. chaque jour Gongo nous envoyait un présent et comme il tout compter par centaines, une centaine de moutons un ə centaine de chèvres un autre jour, une centaine de cor-e maïs, ou cent régimes de bananes, nous fûmes bien

a fin du mois, Gongo Lutété annonça qu'il quitterait les ıt passerait de notre côté, ayant foi en notre sincérité et t que s'il était attaqué par les Arabes nous l'aiderions à se ·.

ıe preuve de sa propre fidélité il fit un présent sérieux et obtint du commandant la liberté de demeurer sur le ter-ù il était établi, territoire qui, aux termes d'un traité passé tanley pour l'Etat indépendant du Congo à Zanzibar, était a sphère d'influence arabe.

nous dit que les Arabes avaient massacré toute l'expédition et aussi le « Pacha blanc de l'est » que nous conjecturâmes n. Il nous dit encore qu'ils avaient assassiné les expéditions Delcommune dans le sud; mais ceci, bien que nous n'en pas informés alors, était inexact.

laissâmes deux officiers avec une garde à N'Gandu et notre marche dans la direction du Katanga en suivant e la ligne de faîte entre le Lomami et le Lubefu. Durant rche nous rencontrâmes des quantités de squelettes humains , aux dires de nos guides Batételas, des victimes d'une épi-ə variole. Seulement, comme certains crânes étaient troués , nous en conclûmes que l'épidémie avait probablement été ia Batétela.

six jours de marche nous arrivâmes à Kabinda, capitale

de Lupungu. Lupungu était le grand chef des Balubas; son influence s'étendait vers le nord jusqu'à la Lulua et vers le Sud jusqu'au Katanga.

La population de cette région est de couleur olive, avec des lèvres minces, et, même au point de vue européen, d'aspect agréable à l'œil.

de Heusch fut désigné comme résident à Kabinda et immédiatement se mit à l'œuvre pour y construire une station.

De ce point Dhanis fut obligé de retourner à Lusambo, car il y avait de nombreuses affaires à arranger dans le district et Kabinda était le dernier point d'où il fut possible de communiquer avec Lusambo avant de reprendre notre marche vers le Katanga.

Durant notre séjour à Kabinda, pays beau, riche et sain, je fus constamment en reconnaissance et en chasse et j'en eus un très grand plaisir.

Le 16 octobre, Scherlink et moi décidâmes de nous mettre en route pour la ville de Kolomoni, sur la rivière Lurimbi. Nos raisons pour prendre cette décision étaient multiples : les provisions, à ce que nous entendions, y étaient abondantes et notre hôte Lupungu, ou bien était sans ressources, ou bien ne voulait pas nous en donner. Les hommes aussi récriminaient et enfin de Heusch ayant terminé, sauf l'aire et les murs, la grande maison qu'il bâtissait, avait commencé à apporter dans le campement de grandes quantités d'argile sablonneuse fraîchement extraite. Or, ce remaniement du sol dans notre voisinage eut pour conséquence de nous mettre tous en mauvaise santé et plusieurs noirs, ainsi que Scherlink et Cerkel, eurent la fièvre.

Les effets nuisibles du remaniement de la terre sont probablement dus pour une large part au fait que les terres n'ont pas été exposées à l'influence de la lumière qui paraît être la cause destructive du bacille dont abonde le sol non remué.

On peut invoquer en faveur de cette théorie, l'explosion de malaria qui, à Anvers, suivit les fouilles faites dans cette ville pendant la construction des nouvelles fortifications. Cette argile sablonneuse rouge qui, après addition d'eau puis dessiccation, devient aussi dure qu'une brique, se trouve dans tout le pays sur une profondeur d'un à deux yards.

Nous prîmes 80 hommes avec nous et le quatrième jour nous arrivions à Kolomoni. A environ une heure de la ville, deux beaux jeunes gens au regard bien droit, appelé Kolomoni et Makipula,

nous rencontrèrent avec un millier d'hommes dont beaucoup étaient armés de fusils. Ces gens dansaient autour de nous, déchargeant leurs fusils et donnant cours à d'extravagantes manifestations du plaisir de nous voir. Il était difficile d'imaginer quel mobile les animait, mais on parlait en bons termes de l'expédition de Delcommune qui avait passé par ici environ un an auparavant.

Au cours d'un entretien avec les chefs qui nous avaient donné, entre autres choses, des cochons, des chèvres et quarante corbeilles de farine, nous apprîmes que Makipula était l'ami personnel de Kolomoni, qu'il n'était pas guerrier, mais bon cultivateur. Ils avaient, disaient-ils, décidé de vivre dans la même ville et de faire cause commune parce que Kolomoni, lui, n'était que guerrier. Cet arrangement paraissait avoir produit de bons résultats, car tout le pays était cultivé et la grande ville elle-même était l'une des mieux construite que j'eusse encore vue.

Le 22 octobre, une lettre arriva du sous-lieutenant De Bruyne, un officier belge, qui, avec le commandant Lippens, était résident à la cour de Séfu, à Kassongo (1). Dans cette lettre il nous disait qu'il était prisonnier et que Séfu, fils de Tippo-Tip, accompagné de 10,000 hommes armés de fusils et de sabres, avait quitté Kassongo dans l'intention de nous anéantir. Ceci faisait partie du soulèvement général des Arabes qui avaient déjà massacré les expéditions Hodister et Emin.

La lettre continuait en disant que le plan de Séfu était, après nous avoir tués, de s'emparer de tout le pays jusqu'à Léopoldville. Toutefois le seul moyen de nous sauver et de nous rendre Séfu propice serait ou de lui livrer notre ami Lutété, ou bien d'envoyer sa tête comme présent, et ensuite de quitter le pays, que Séfu prétendait être à lui. Au cas où ces deux conditions ne seraient pas immédiatement remplies, Séfu traverserait le Lomami et nous attaquerait.

Nous écrivîmes une lettre de temporisation et aussitôt que les courriers se furent mis en route, nous pliâmes bagages et nous les suivîmes, espérant arriver à Goimunyasso, sur le Lomami, avant les Arabes. Atteindre la rivière avant que les forces arabes eussent réussi à la traverser, était, en effet, notre meilleure chance de contrecarrer leurs projets.

---

(1) Le brave De Bruyne était sergent dans l'armée belge. (*Note du traducteur*.)

Le premier jour de marche épuisa presque les forces de la caravane. Nous ne traversâmes pas moins de vingt-cinq rivières et ruisseaux, affluents du Lurimbi qui, par des éclaircies, nous apparaissait parfois vers le Nord. Malheureusement pour nous il y avait eu plusieurs tornades durant la semaine précédente et chaque ruisseau était devenu un torrent. A cinq heures de l'après-midi, nous campions, entièrement rendus, ayant marché sans arrêt pendant dix heures.

La ville de Goimunyasso, que nous atteignîmes le 26 octobre 1892, occupe un grand emplacement sur les rives fertiles de la rivière Lomami, large ici d'environ deux cents yards, avec une vitesse de courant d'environ trois nœuds (1). Après beaucoup de difficultés, nous trouvâmes, pour camper, une excellente place entourée des plantations appartenant au chef Goimunyasso. Cet emplacement commandait la rivière à environ un mille en amont et en aval.

Goimunyasso, un grand et gros chef, nous apporta quantité de farine et de chèvres, mais ne donna que peu ou pas d'informations, soit à cause de l'ordinaire apathie des Africains, soit parce qu'il se refusait à croire que les Arabes fussent à quatre heures de marche de nous et qu'à toute heure du jour et de la nuit il pouvait avoir à défendre sa vie. Peut-être aussi n'avait-il pas encore décidé, à ce moment, s'il se joindrait à nous ou aux Arabes.

Le jour suivant, nos espions rapportèrent que Séfu avait ordonné à Gongo-Muchufa et à Gongo-Nyar, deux chefs de l'autre côté de la rivière, à cinq ou six heures de marche vers le Nord, de tenir leurs pirogues prêtes pour passer ses forces, car dans peu de jours il avait l'intention de traverser la rivière dans leur voisinage.

Nous apprîmes aussi qu'un grand chef nommé Dibué, quoique ne voulant pas prendre part à la guerre, avait été contraint par Séfu de joindre ses forces aux siennes.

Le même après-midi, une nièce de Goï, une femme-chef de l'amont de la rivière, m'apporta la nouvelle que Mahomedi et Dibué essayaient de traverser la rivière en face de son village, mais qu'elle avait repoussé les premiers canots.

En apprenant cela, le lieutenant Scherlinck et moi décidâmes de nous mettre en marche à la nuit.

A qui n'a pas expérimenté une marche de nuit à travers une partie

(1) Le nœud = 1,852 mètres.

inconnue de l'Afrique tropicale, il est quasi impossible d'expliquer les difficultés que cette marche présente. L'habituelle piste de dix pouces de large à travers marais et forêt, qui, sans qu'on en soit prévenu, mène le voyageur au haut et au bas des termitières et des rochers, au fond des ravins, dans les ruisseaux et dans les piéges à gibier, est, pendant le jour, avec la pleine lumière, une épreuve suffisante pour le moral et le physique. Mais, suivre dans le noir de la nuit un de ces sentiers bordés de buissons épineux et de fourmilières, avec le risque d'être étranglé par les *cordes de singes* (lianes) ou de trébucher dans les racines à chaque tournant, paraît presque une impossibilité.

Après trois heures de cette marche quasi faite de faux pas à travers la forêt, ce fut un grand soulagement de rencontrer un messager de notre princesse amie, qui nous disait que ses gens avaient traversé la rivière dans l'obscurité, avaient enlevé tous les canots de la rive droite et qu'ainsi il n'y avait pas de danger immédiat d'une traversée de la rivière par l'ennemi. Nous retournâmes sur nos pas, intimement heureux de regagner notre camp.

Les quelques jours suivants furent employés à la construction d'un boma qui consistait en une haie d'épines avec un double fossé entourant tout le camp. C'était là une très pauvre défense en comparaison de celles que le contact de l'ennemi nous apprit à établir dans la suite.

Ces fortifications arabes jouèrent un rôle important dans nos rencontres subséquentes avec l'ennemi ; il peut donc être bon d'en décrire une en détail.

Une troupe arabe en marche emploie un grand nombre de ses esclaves à abattre et à transporter avec eux des arbres et des arbrisseaux d'environ douze à quinze pieds de long et ayant jusqu'à six pouces de diamètre.

Aussitôt qu'une halte est décidée, les esclaves plantent ces perches ou pieux en un cercle d'environ cinquante yards de diamètre, à l'intérieur duquel s'établissent les chefs et les officiers. On creuse alors une tranchée, et la terre est rejetée contre les palissades ; dans cette terre, formant parapet, on place des troncs de bananier couchés dans la direction du tir éventuel des défenseurs.

Autour du centre et suivant les inégalités du sol, on plante une seconde ligne de pieux ; ce second cercle a environ trois ou quatre cents yards de diamètre, une nouvelle tranchée est creusée de la

façon décrite ci-dessus, avec également des troncs de bananier dans le remblai.

L'intervalle entre les deux lignes de fortification est occupé par des troupes.

Si le boma ne doit être occupé que pendant deux ou trois jours, c'est généralement tout ce que l'on fait. Mais si l'on a l'intention de séjourner davantage, on creuse une tranchée en dehors des palissades.

Le procédé qui consiste à employer les troncs de bananier de la manière ci-dessus est ingénieux : après quatre à cinq heures ils se contractent et, quand on les retire du remblai, ils laissent des meurtrières au travers desquelles les défenseurs peuvent tirer à couvert.

De petites huttes sont construites dans tout l'intérieur du fort; elles sont aussi très ingénieusement imaginées, et, de plus, à l'épreuve de la bombe; elles sont formées d'une excavation profonde d'environ un demi-yard, couverte de bois; ce bois forme un plafond sur lequel de la terre est placée sur une épaisseur d'une couple de pieds; par dessus tout est un toit de chaume, pour préserver de la pluie.

Dans beaucoup de bomas nous trouvâmes que les défenseurs avaient creusé des trous dans la tranchée principale extérieure; ils y logeaient et dans ce but les avaient garnis d'herbe.

Le fort est souvent divisé en quatre sections, ou plus, par une palissade et des tranchées, de telle façon que si une partie est prise d'assaut, l'assaillant se trouve sous un feu croisé, position plus dangereuse encore que celle dans laquelle il se trouvait avant d'entrer.

Nous trouvâmes que les obus de canons Krupp de 7°5 causaient peu ou pas de dommage à ces forts.

Le 29 octobre, nous reçumes une autre lettre de De Bruyne. Il disait que les Arabes avaient divisé leurs forces dans l'intention de traverser la rivière en trois points simultanément, afin de nous obliger à nous diviser nous-mêmes. Dans le cas où cette manœuvre aurait réussi ils ne prévoyaient aucune difficulté à nous écraser en détail.

De Bruyne nous suppliait d'abandonner l'idée de combattre qu'il disait être sans espoir; il nous conseillait de traverser la rivière et de tenir une palabre amicale avec Séfu. Il ajoutait, comme un avertissement, que Séfu, bien que n'étant pas désireux de combattre, lui avait dit la nuit précédente que sa patience était à peu

près épuisée et qu'il n'épargnerait aucun de nous si nous ne cédions pas à l'instant. Les premières personnes qu'il était intentionné de tuer seraient Lippens et l'auteur de la lettre.

Nous décidâmes naturellement de ne pas nous en remettre à la générosité arabe et envoyâmes un messager pour le dire; en même temps nous joignîmes plus de la moitié de nos provisions pour De Bruyne.

Le même soir nous reçûmes une lettre de de Heusch, disant qu'il arriverait le lendemain de Lupungu avec 40 hommes.

Le 2 novembre, des informations précises concernant Gongo Muchusa nous parvinrent; il tenait ses canots prêts pour le passage des forces de Séfu.

Comme nous savions que de Heusch allait bientôt arriver, je pris 40 hommes avec moi et descendis à la rive du fleuve dans le but de détruire, si possible, les canots et dans le cas contraire pour essayer d'arrêter les forces arabes au passage de la rivière.

Six heures de marche m'amenèrent sur les bords du fleuve; toutefois le terrain étant escarpé je fus obligé de m'éloigner à 1 ou 2 milles des rives pour trouver un sol sec et ouvert, permettant une marche plus facile.

Je trouvai déserts les villages des passeurs d'eau; tous les canots avaient disparu. Comme il n'y avait pas d'espace découvert près de la rivière, et que la forêt était dangereusement touffue, je me retirai sur une élévation à environ 1 mille de distance. Une tornade faisait rage et, n'ayant rien d'autre à faire, nous nous couchâmes affamés, mouillés et transis, attendant la fin de la tempête et de la pluie. Mes hommes bâtirent pour moi une petite maison faite de branches de palmier, et pour eux-mêmes de petites huttes d'herbe. Avec le luxe additionnel d'un feu j'éprouvai une sensation de chaleur et de bien-être et, malgré la tempête, je dormis tranquillement jusqu'au moment où je fus réveillé par un léopard qui s'introduisit dans le camp, mettant les sentinelles en grand émoi.

Le lendemain matin je fus honoré d'une visite de Nyan-Gongo, un homme bien musclé d'environ 6 pieds 2 pouces de haut et l'un des indigènes les mieux faits que j'aie jamais rencontrés.

Son village, capitale de la région, était proche; après la conversation habituelle, dans laquelle se manifesta son habitude des coutumes arabes, je le priai de nous apporter de la nourriture que nous achèterions; il le fit, mais en demanda un prix si élevé que nous n'en achetâmes que très peu.

C'était, d'ailleurs, une erreur que d'offrir d'acheter des vivres, la coutume arabe étant d'en fournir gratuitement aux voyageurs. Pendant les deux jours qui suivirent, Nyan Gongo ne donna pas signe de vie; alors nos provisions étant complètement épuisées je lui envoyai un indigène pour lui demander une entrevue; il me répondit en pénétrant dans mon camp à la tête de son harem et d'une suite considérable de ses gens précédés par un corps de musique composé de ieunes filles chantant et d'hommes battant du tam-tam; plusieurs centaines d'hommes armés l'accompagnaient aussi. Il demanda avec insolence quel présent je lui destinais; je temporisai en lui demandant de quoi il supposait que nous allions vivre s'il ne nous apportait pas de nourriture. A cela il répondit qu'il ne pouvait nous nourrir parce que nous l'avions payé trop peu et que, avant toute autre conversation, je devrais lui donner mon veston et mes bottines. Les Arabes, disait-il, avaient plus d'étoffes et de présents à lui offrir que moi. Cette allégation était d'autant plus déplaisante qu'elle était probablement vraie. D'autre part, les Arabes étaient de l'autre côté de l'eau qu'ils désiraient traverser, tandis que moi j'étais sur sa rive où je n'avais rien à faire.

Il était toutefois urgent d'obtenir des vivres d'une façon ou l'autre. Je réunis mes hommes autour de moi d'un coup de sifflet et, en un clin d'œil, avant qu'ils pussent savoir ce qui se passait, nous avions désarmés et fait prisonniers ce chef peu accomodant ainsi qu'une demi-douzaine de ses notables.

Je lui expliquai alors que ce qu'il avait de mieux à faire était de renvoyer ses hommes armés parce que si l'un deux s'oubliait, les conséquences en seraient à son désavantage et que le plus tôt ses gens m'apporteraient de la nourriture mieux cela vaudrait, n'ayant nulle intention de mourir de faim, à moins que lui et les siens ne mourussent avec moi. Après quelques instants. il parut convaincu et envoya chercher des vivres qui arrivèrent au camp en énormes quantités le même soir.

Il fut alors remis en liberté avec un petit présent pour calmer sa dignité blessée.

Il parut plus surpris de ce qu'un homme au pouvoir duquel il était tombé lui donnait sa liberté et un présent, qu'il ne l'avait été lorsqu'il fut désarmé et traité en prisonnier au milieu même de la manifestation de sa puissance de monarque absolu.

A partir de ce moment, Nyan-Gongo et moi fûmes toujours amis. Des mois plus tard, alors qu'il n'était plus qu'une individualité

perdue dans une foule de petits chefs qui nous devaient jusqu'à leur existence et dont on n'exigeait le tribut que par l'intermédiaire de Lupungu, il avait coutume de m'apporter lui-même de petits présents, poussé, je suppose, par le même instinct qui amène le chien à flatter la personne qui l'a corrigé.

Pendant trois ou quatre jours je patrouillai le long de la rivière, en amont et en aval; mes espions me dirent que Séfu était actuellement en train d'essayer de la traverser dans les environs. A ce moment je reçus une lettre de Duchesne, datée de N'Gaudu, nous enjoignant d'être très prudents, ses espions ayant découvert que Séfu avait réellement l'intention de nous attaquer là où nous étions et que nos soi-disants alliés indigènes avaient comploté d'assister les Arabes.

Le lieutenant Scheerlink arriva dans mon camp le 7 novembre, ayant laissé de Heusch à la tête de Goimunyasso; je fus enchanté de le voir, parce que je n'avais eu que peu ou pas de repos nuit et jour, recevant de fausses nouvelles et marchant sur la foi de « nouvelles sûres » pour rencontrer un ennemi qui n'avait même pas traversé la rivière et qui, comme nous le découvrîmes plus tard, sachant que j'étais là, n'avait pas l'intention de la traverser.

Dans la soirée du 9 novembre, nous reçumes un mot express de de Heusch, disant qu'au moment où nous le recevrions il aurait probablement été coupé de nous, un prisonnier qu'il avait fait l'ayant informé spontanément que Séfu ferait une attaque dans la matinée du 11.

Nous levâmes le camp lorsque la lune donna assez de clarté et, sans trouver aucune trace de l'ennemi, arrivâmes à Goimunyasso.

A l'instant même où nous arrivions, une certain nombre de prisonniers, faits par les gens de Goï au moment où ils volaient des canots, étaient amenés au camp. Ils dirent que Séfu les avait envoyés au travers de la rivière pour lui procurer des canots et c'est ce qui semblait avoir été toute la source de l'alarme.

L'un de ces prisonnie s, un « docteur-sorcier », nous dit avec calme qu'il se changeait en canard chaque fois qu'il devait traverser la rivière. Plus tard, cet homme fut surpris dans notre camp et fusillé comme espion. Tous les indigènes, et même quelques-uns de nos propres soldats réguliers, crurent fermement qu'il avait traversé la ligne des sentinelles sous la forme de quelque animal et nous dirent qu'il serait inutile d'essayer de le tuer. Comme, toutefois, il

avait été suffisamment prévenu, nous prouvâmes que sa sorcellerie n'était pas à l'épreuve de la balle.

En prévision de l'attaque du 11, nous élevâmes quelques chevalets pour fusils, qui furent placés de manière à commander les principales routes autour du camp. Nos hommes, qui étaient surtout des Houssas, étaient si terriblement mauvais tireurs, que, abandonnés à eux-mêmes, ils n'auraient probablement pas touché un homme à trente yards.

Des lettres du commandant Dhanis nous parvinrent le 11, disant qu'il espérait arriver le 14 avec environ 10,000 alliés indigènes et nous donnant l'ordre de ne pas passer la rivière jusqu'à ce moment, sous aucun prétexte.

Apprenant qu'il y avait en amont un certain nombre de canots dont les Arabes essayaient de s'emparer, nous envoyâmes un détachement, sous le commandement de de Heusch, pour leur faire descendre le courant jusqu'à nous si possible ou, à défaut de cela, pour les détruire.

de Heusch, qui était connu comme le plus endiablé des casse-cou, reçut l'ordre de ne pas traverser la rivière. Il surprit le village où les canots avaient été trouvés et découvrit que les Arabes les avaient déjà transférés à l'autre rive. Ayant trouvé par hasard la moitié d'un vieux canot et l'ayant calfaté avec de l'argile, il prit deux hommes avec lui dans ce semblant d'embarcation, traversa la rivière et se mit à la recherche des canots qui avaient été cachés dans les hautes herbes.

Les alliés des Arabes couvraient la rive par milliers et, au milieu d'une pluie de balles et de flèches, de Heusch battit en retraite, chose étrange à dire, sans avoir été blessé, et s'en alla « après leur avoir envoyé quelques pruneaux », comme il me dit.

Entretemps, Séfu avait envoyé De Bruyne avec une forte escorte au bord de la rivière, sa mission étant de nous persuader de la traverser et de lui faire visite, mais avec une escorte d'une demi-douzaine d'hommes au plus. Nos propres espions nous avaient prévenus que Séfu avait l'intention de nous persuader de passer l'eau et alors de nous tuer ou de nous garder comme otages.

Ainsi prévenus, nous refusâmes et expliquâmes que nous avions des ordres du commandant de ne pas traverser le Lomami; nous mentionâmes aussi que nous espérions que le commandant Dhanis serait avec nous dans un jour ou deux.

Je fis de mon mieux pour persuader De Bruyne de nous rejoindre

à la nage, mais dans l'état où en étaient les choses, il refusa de le faire (1).

Quelques mois plus tard, quand nous ouvrîmes, à Kassongo, la tombe du pauvre garçon, nous trouvâmes qu'il avait été coupé en morceaux d'environ un pied de long. Heureusement nous apprîmes de ses meurtriers et de témoins indépendants que cette mutilation avait suivi sa mort.

Le 20 novembre, le commandant arriva avec un canon Krupp de 75 millimètres, accompagné du capitaine de Wouters, de Cerkel, Lupungu, Kolomoni et d'une suite nombreuse.

En route, apprenant que les Arabes avaient fait leur apparition en aval, en face de N'Gandu, Dhanis avait envoyé le capitaine Michaux avec quatre-vingts hommes pour renforcer le lieutenant Duchesne qui était avec Gongo-Lutété à N'Gongo

Le détachement devint plus tard un second détachement d'attaque.

(1) Il résulte des témoignages des personnes présentes à cette scène émouvante, que le sergent De Bruyne refusa de tenter de se sauver à la nage, afin de ne pas abandonner son chef, le lieutenant Lippens, qui se mourrait de fièvre et des mauvais traitements que les Arabes infligeaient à nos deux compatriotes, retenus comme otages. (*Note du traducteur.*)

CHAPITRE VI

Première rencontre avec les Arabes. — Prise de deux de leurs forts.

Le premier jour qui suivit l'arrivée du commandant Dhanis sur le Lomami, nous apprîmes que des gens de Séfu avaient traversé la rivière à huit heures de marche en aval. Ne pensant pas que c'était là chose importante, nous envoyâmes un détachement de quarante hommes sous le commandement d'un sergent noir nommé Albert Frees et d'un caporal nommé Benga, avec Lupungu, Kolomomi et leurs gens, pour faire une reconnaissance, et, si c'était nécessaire, pour combattre.

Albert Frees, un Monrovien de naissance, était un petit homme nerveux d'environ cinq pieds six pouces, qui parlait anglais avec un fort accent américain et une grande volubilité; son énergie et son intelligence étaient extraordinaires pour un homme qui n'avait pas reçu d'instruction. Benga, natif de Sierra-Léone, était un nègre épais, à face lourde, qui parlait rarement, à moins qu'il n'eût quelque chose de très important à dire. Son mutisme était des plus remarquable : pendant des heures il ne desserrait pas les lèvres. Ces deux hommes étaient amis jurés, et chacun d'eux avait plus d'audace dans sa personne que, réunis, tous les noirs que j'aie jamais rencontrés; comme ils étaient tous deux excellents tireurs, ils réussirent, pendant la campagne, à accomplir les plus audacieux exploits que quiconque eût pu entreprendre.

Aprés une journée de combat, généralement ils réunissaient leurs hommes et poursuivaient loin dans la nuit l'ennemi en retraite. Ce nous fut toujours un émerveillement de voir comment ils purent sortir vivants de plusieurs de leurs entreprises.

Le lendemain soir un homme se présenta dans le camp portant un fusil arabe et nous apportant la nouvelle que les Arabes étaient en force et que, malgré un combat sérieux, la position n'avait pas été emportée.

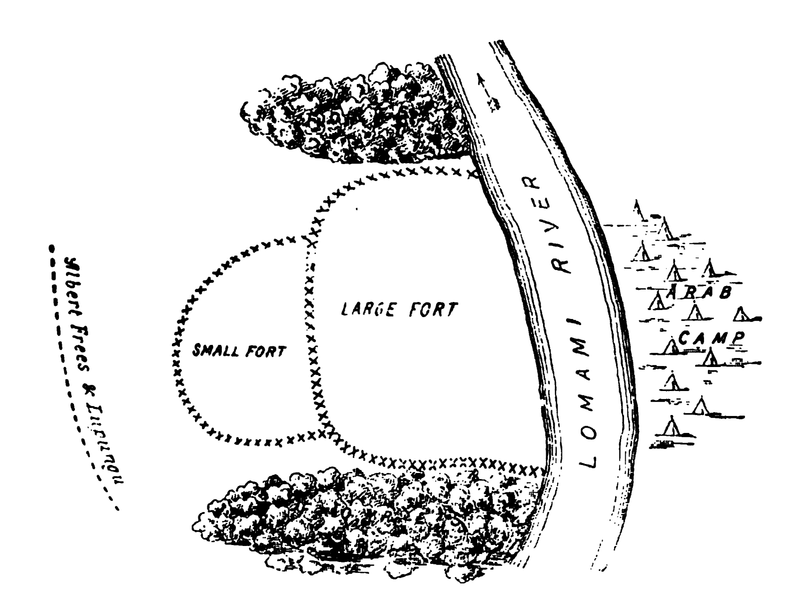
Le commandant partit immédiatement pour le champ d'action, Scheerlink et moi l'accompagnant avec un détachement de tous nos meilleurs hommes. Nous marchâmes la moitié de la nuit; mais

alors, arrivant dans une forêt dense où il faisait trop obscur et trop dangereux de se mouvoir, nous couchâmes sur le sentier même et attendîmes l'aurore. Le lendemain matin, nous n'étions en route que depuis trois heures quand nous rencontrâmes un certain nombre d'indigènes qui nous étaient envoyés avec une lettre de Michaux. Ils portaient plusieurs Winchester à répétition et escortaient des prisonniers, preuve d'une victoire sur les Arabes.

Gongo-Lutété, à ce qu'il paraît, avait trouvé les Arabes ayant déjà traversé la rivière; sur quoi lui et tous ses gens, marchant en avant de Michaux et Duchesne qui commandaient les réguliers, avaient manœuvré pour les rencontrer et étaient arrivés aux deux bomas au soleil couchant. Albert Frees, dans l'intervalle, avait escarmouché autour de ces forts pendant quelques heures.

Arrivant à l'obscurité, Michaux et Gongo-Lutété firent retirer leurs hommes à environ une heure de marche d'Albert Frees et de Lupangu, installés en face du petit boma.

Le croquis ci-dessous montre la position.



Une tornade survint, suivie de pluie, qui dura toute la nuit, et, à l'aube, Albert Frees recommença l'attaque. Les Arabes firent une sortie en force, mais très peu de leurs fusils à capsules, qui

constituaient le gros de leur armement, firent feu, la pluie de la nuit ayant mouillé la poudre.

Albert Frees eut tôt fait de comprendre le dilemme où il se trouvait, et, en payant d'audace, les chargea jusque chez eux avec Lupungu, emportant le petit fort juste comme Michaux et Gongo-Lutété arrivaient à la rescousse. Les Arabes se retirèrent dans le grand fort qui ne résista pas longtemps à l'attaque combinée. Une panique, dont personne ne connaît la cause, se mit dans les forces arabes et toute la bande sauta dans la rivière, qui, en cet endroit, a environ cent mètres de large et un courant de quatre milles à l'heure. Les soldats réguliers et nos alliés indigènes les tuèrent par centaines dans l'eau; quant à Séfu, il avait traversé la rivière avant le commencement de la bataille et ainsi échappa.

Quand nous fîmes le recensement des pertes arabes, nous les trouvâmes supérieures à six cents hommes tombés sur le champ de bataille et, en plus, deux ou trois mille furent tués ou noyés dans la rivière.

Nous prîmes environ trente bons fusils à répétition et au delà de deux mille fusils à capsule avec de grandes quantités de poudre et de cartouches.

Le sergent Albert Frees et le caporal Benga arrivèrent les premiers aux palissades du fort, Albert étant même trois fois blessé par des balles.

Benga, qui était un véritable athléte, parvint, en courant de toute sa vitesse et en se lançant contre la palissade, à déchausser deux ou trois pieux, ce qui fit une brèche à travers de laquelle lui et Albert, promptement suivis par leurs hommes, parvinrent à pénétrer.

Dans cette rencontre nous fîmes prisonniers trois chefs, dont l'un, appelé Sadi, avait servi sous Stanley; ses deux bras étaient brisés, sa cuisse et son crâne lacérés par des balles; malgré cela, il languit encore pendant trois semaines.

Le commandant décida alors de suivre les Arabes sur leur terrain; il pouvait le faire, puisque, en traversant le Lomami et en nous attaquant sous les ordres de Séfu, qui était agent de l'Etat, les Arabes avaient violé le traité de Zanzibar.

Scheerlink et moi étions à la tête de l'avant-garde. Nous traversâmes le Lomami le 26 novembre et campâmes dans une plaine distante d'environ un demi-mille de la rive du fleuve.

Après deux jours d'inactivité passés à attendre que le gros de la troupe traversât la rivière, nous partîmes en fourrageurs pour

satisfaire nos hommes, qui étaient mécontents et affamés. Nous emportâmes un village fortifié nommé Chile (Tchayeli); ce village était bâti avec le plus de goût et avait la plus belle végétation qu'aucun de ceux que j'aie vus dans le centre de l'Afrique. Les maisons, construites en bois et couvertes d'herbe à l'ordinaire, étaient bâties sur des plateformes, à environ deux pieds du sol. A l'intérieur les parois étaient plaquées d'argile blanche, curieusement ornées en jaune, noir et rouge. Presque toutes ces maisons étaient pourvues d'un âtre régulier et de sièges. Des fenêtres ou des ouvertures de forme quelconque sont choses que l'indigène africain ne songe jamais à percer dans les parois de sa hutte. Un petit trou dans le toit est quelquefois aménagé pour permettre à la fumée de s'échapper, mais cela n'est pas du tout d'un usage général ; dans la majorité des cas, l'entrée, petite et basse, est le seul moyen de ventilation, avec les quelques fentes que la négligence des couvreurs peut avoir laissées dans le toit.

J'ai souvent remarqué que des indigènes africains avaient la conjonctive brune et souvent couleur de sang; cependant, en ouvrant la paupière un peu plus largement qu'elle ne l'est normalement, le blanc de l'œil, qui n'est pas ordinairement à nu, était trouvé propre et clair ; ce fait était, d'après la conclusion à laquelle je suis arrivé, produit par la fumée; on comprendra aisément que lorsqu'un feu est allumé à l'intérieur d'une hutte de cette nature et la remplit d'une fumée si épaisse, un Européen ordinaire, non habitué à la vie africaine, en serait presque suffoqué. Mais les indigènes y sont habitués dès leur tendre enfance et, quand ils sont assis près d'un feu, à l'air libre, ils choisissent une place qui est sous le vent du feu, parce que la fumée les protège contre les attaques des moustiques et autres insectes nuisibles.

C'est ici que la propension au cannibalisme de nos alliés et des bandes qui nous suivaient me fut pour la première fois dévoilée. En revenant à travers le village, après avoir poursuivi les habitants pendant un mille ou deux au delà, je remarquai que les tués et les blessés avaient tous disparu; quelques-uns de mes hommes avancèrent que nos alliés les avaient achevés et les avaient emportés pour s'en nourrir. Je ne le crus pas.

En revenant, cependant, nous fûmes attaqués à nouveau. Les alliés, qui étaient en train de danser sur le front de la troupe, se débandèrent promptement et s'enfuirent, abandonnant entre autres choses, sur la route, plusieurs bras, jambes et têtes d'hommes, que

les gens dont j'avais révoqué l'affirmation en doute prirent soin de me signaler comme preuve qu'ils n'avaient pas menti.

Cette escarmouche fut curieuse à un autre point de vue. Je montai sur une fourmilière pour voir comment les choses marchaient et comment l'ennemi était posté; juste devant moi, sur une autre fourmilière, à une distance d'environ soixante yards, le chef des adversaires se trouvait avec son état-major. En m'apercevant il commença promptement à vider son Winchester dans ma direction, jusqu'au moment où, d'une balle de Mauser dans la poitrine, je le descendis de son perchoir.

Un an plus tard Scheerlink rencontra ce chef qui, tout fier, lui montra les cicatrices que la balle avait laissées dans la poitrine et dans le dos; cette balle était passée ensuite dans l'abdomen d'un de ses hommes, qui mourut quelques jours plus tard de sa blessure. Mes compagnons d'armes prirent l'habitude d'insinuer que la balle était devenue septique en passant à travers la poitrine du chef et que le second individu était probablement mort d'un empoisonnement du sang.

Après nous être longtemps servi des différents systèmes de fusils de petit calibre les plus récents, nous perdîmes tous confiance dans leur pouvoir de destruction et d'arrêt et préférâmes armer nos gens avec les vieux Chassepots employés dans la guerre franco-prussienne de 1870.

Au retour nous rencontrâmes le commandant, accompagné du de Wouters et du sergent blanc Cerkel, avec toutes les forces qu'ils avaient pu réunir.

Nous campâmes immédiatement et, ce soir-là, le commandant répéta ce qu'il nous avait dit quand il avait demandé qui voulait l'accompagner : c'est-à dire qu'il n'avait aucune intention de revenir vivant de la campagne si elle tournait mal et que si l'un ou l'autre d'entre nous avait le malheur d'être fait prisonnier par l'ennemi, il le considérerait comme mort et ne risquerait pas un homme pour le sauver.

Le jour suivant nous prîmes le village de Kintengé. Albert Frees avait été envoyé en avant pour rassurer le chef et sa tribu. Comme c'étaient des indigènes, nous n'avions nulle intention de les attaquer, notre querelle n'existant naturellement qu'avec les Arabes chasseurs d'esclaves et leurs alliés. Il réussit à les rassurer et était en train de causer tranquillement avec le chef quand nos troupes apparurent au sommet de la colline qui commandait le village. A leur vue, toute la

population fut saisie de panique et s'enfuit. Kitengé lui-même se perdit dans la foule; mais Albert, comprenant son intention, lui donna la chasse dans la brousse et nous le ramena juste au moment où nous occupions le village.

Questionné par le commandant sur ce qui était arrivé, Albert donna comme réponse : « I catched man, plenty wild passed him before » (1). Nous fîmes entrer toutes nos forces dans le village et leur donnâmes pour quartier le harem de Kitengé, qu'il avait fait évacuer. Ce harem comprenait environ deux cents huttes séparées et était enclos d'une forte palissade; le tout formant un campement excellent pour nos gens.

Ce quartier possédait en outre l'avantage d'être séparé des indigènes et du village et diminuait ainsi les chances de collision entre les deux partis.

Le pays autour de ce village était excessivement riche. Nos gens nous apportèrent de prodigieuses quantités de bananes, différentes espèces de graines, des ananas, des pommes de terre, de la canne à sucre et d'autres vivres.

Le 3 décembre nous commençâmes à marcher dans la direction N.-N.-E. Bien que notre route passât à travers des marécages, il n'y avait heureusement pas de forêt.

Nous arrivâmes à Kalamba le 5; le chef vint à notre rencontre et nous donna l'assurance qu'il n'avait point d'hostilité contre nous et qu'il avait déjà refusé de se joindre aux Arabes, bien qu'il n'eut pas l'intention de se joindre à nous contre eux; il se vanta de n'avoir jamais, jusqu'alors, été attiré dans une guerre. Vivant, comme il le faisait, au milieu des marécages presque sans limites, il est probable que les Arabes eux-mêmes avaient jugé inutile d'essayer de l'entraîner de force. Il nous fit cadeau d'un splendide bœuf que Wissmann avait laissé à ses soins quatre années auparavant, mais il ne nous apporta pas d'autre présent et n'en demanda pas non plus.

Après une semaine de séjour, la nouvelle nous parvint que Michaux et Gongo-Lutété s'avançaient à notre rencontre; le commandant était dans l'incertitude, ne sachant s'il devait les rencontrer au camp de Dibué ou à Lusuma. Après quelques jours d'attente, durant lesquels notre camp fut établi sur un petit espace de terrain

(1) Anglais nègre que l'on peut traduire : « J'attrapai le chef, beaucoup de sauvages s'étant enfuis d'abord. » (*Note du traducteur.*)

sec, situé environ à un pied au-dessus du niveau du marais environnant, nous apprîmes que la colonne Michaux s'avançait sur Lusuma; là-dessus, à la grande joie de tous, le commandant donna les ordres de départ pour le lendemain.

Le 11 nous arrivâmes à Lusuma et y trouvâmes Michaux qui avait pris le village d'assaut trois ou quatre jours auparavant Il nous donna du sucre, du tabac et du sel ; c'était du grand luxe après trois semaines passées sans autre nourriture que la viande de quelques chèvres dures prises dans des escarmouches et du riz bouilli dans l'eau puante du marais.

De toutes les privations que nous eûmes à supporter pendant l'expédition, je pense que nous fûmes tous d'accord pour admettre que la pire était le manque de sel. Pendant tout le temps que nous passâmes dans ces marais la santé de la caravane fut excellente, bien que l'eau bue par chacun variât en couleur du rouge au vert et du jaune au noir.

L'officier qui était de service d'arrière garde et avait plus particulièrement le canon sous sa surveillance, était invariablement dix à douze heures sur pied, souvent sans nourriture, et travaillait la plus grande partie du jour enfoncé jusqu'à la taille ou même jusqu'au cou dans les marais.

Je ne puis attribuer l'absence de fièvre dans la caravane qu'à l'effet de la lumière; comme il n'y avait pas de forêt dans le voisinage immédiat, tous les marais étaient exposés librement aux rayons directs du soleil.

A Lusuma nous trouvâmes que Michaux avait amené Gongo-Lutété avec cinq à dix mille auxiliaires, et, comme nous étions accompagnés par Lupungu, Kolomoni et Goimunyasso, notre camp, à ce moment, comptait environ vingt-cinq mille indigènes, quatre cents soldats réguliers et six officiers blancs.

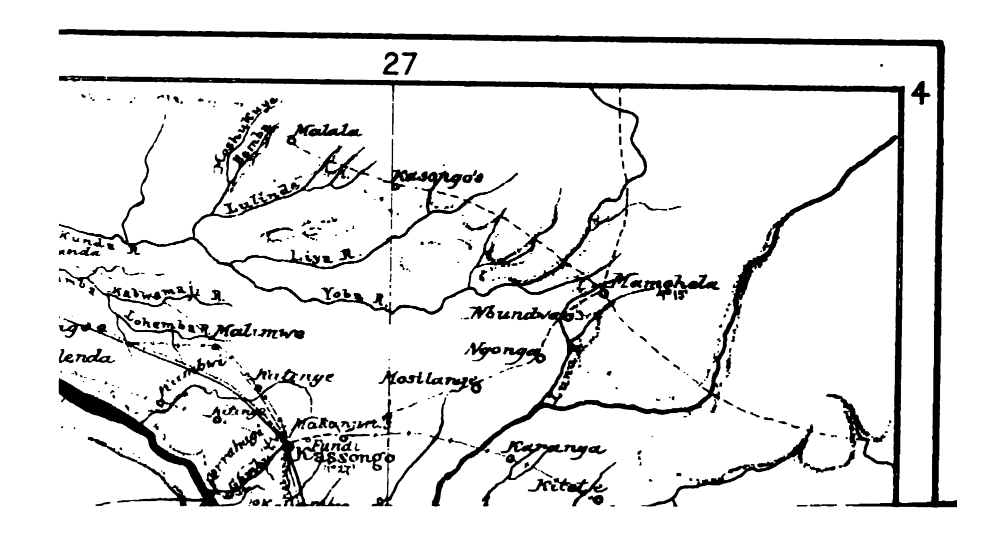
Le vieux Lusuma ou Rusuma, comme Cameron l'appelle, était mort quelques mois avant notre arrivée; son successeur était un homme doux, d'une nature très différente.

Le fait que les deux partis étaient cannibales, ou plutôt que les deux partis avaient des cannibales dans leur suite, fut pour nous un grand élément de succès : l'enseignement de la religion mahométane ne permet pas qu'un homme dont le corps a été mutilé puisse entrer dans les sphères supérieures du ciel, où les hommes parfaits sont seuls admis. Comme conséquence de cette croyance, les Arabes blancs et les autres fidèles partisans de l'Islam avaient l'habitude,

après un insuccès, au lieu d'essayer de rétablir la fortune du jour, de fuir du champ de bataille avec toute la rapidité possible ; cela n'était pas tant pour sauver leur vie que parce qu'ils craignaient que leurs corps, au cas où ils tomberaient ne fussent mis en pièces.

Malgré cela, cependant, dans les occasions où ils étaient cernés, le courage désespéré qui est généralement attribué aux Arabes se montrait dans toute sa force.

(*A suivre.*)


27
4
Malala
Kasongo's
Lulinda R.
Liya R.
Yoba R.
Kabwemaji R.
Lohemba R.
Malimwe
lenda
Mitange
Mosilange
Ngonga
Mbundwe
Mamohela
4°15'
Makanjira
Fundi
Kassongo
4°27'
Karanga
Kitete

LA CHUTE DE LA DOMINATION

DES

ARABES DU CONGO

PAR

SIDNEY LANGFORD HINDE

Chevalier de l'Ordre royal du Lion,
Décoré de l'Étoile de service de l'Etat du Congo,
Membre honoraire de la Société belge de Géographie, Officier de santé de l'Afrique anglaise orientale,
Ancien Capitaine de la force publique de l'État Indépendant du Congo.

(*Suite.*)

CHAPITRE VII.

Escarmouches avec l'ennemi. — Retour offensif de Séfu.

Le commandant établit un excellent système, dont nous retirâmes du profit par la suite, en donnant à chacun des blancs, aux frais de l'État, autant de boys-domestiques qu'ils le désiraient. C'étaient généralement de petits fripons sauvages, esclaves récemment libérés ou bien des enfants de prisonniers de guerre, ou envoyés en cadeaux par des chefs indigènes. Leur besogne étant de veiller au confort personnel des blancs, ils acquéraient rapidement une certaine somme de civilisation et une confiance absolue dans les blancs. Très petits encore, ils servaient d'interprètes dans les affaires ordinaires avec les indigènes. Dès qu'ils étaient assez âgés et assez forts — souvent, vu la bonne nourriture, au bout de quelques mois seulement — on leur donnait des fusils et on leur appre-

nait à s'en servir, formant ainsi une espèce de garde du corps pour leurs maîtres lorsque ceux-ci rendaient visite à des chefs indigènes amis. Très rapidement après avoir reçu des armes ils demandaient à devenir soldats et étaient alors versés dans l'armée régulière. Éventuellement, une « *boy company* » était ainsi formée et constituait le groupe le plus élégant de nos troupes. Leur grand amusement, hors du service, était d'accomplir leurs exercices. Les boys caporaux avaient généralement pour mission de surveiller quelques indigènes ou prisonniers; à ces recrues ils apprenaient l'exercice pour le plaisir de le leur faire faire, et beaucoup d'entre elles devenaient ainsi soldats. Un grand avantage de ces boys était que lorsque dans une action ils se troublaient ou battaient en retraite, ils se ralliaient invariablement autour du blanc le plus voisin, leur seule idée de salut étant de se trouver dans le voisinage des blancs.

Comme il avait été décidé de dénombrer les forces auxiliaires, afin de se faire une idée de la quantité de poudre à délivrer aux différents chefs, nous mîmes en pratique la coutume arabe : la peau d'un animal sauvage fut placée par terre et toute la troupe à estimer passa dessus un par un. Nous trouvâmes que Gongo-Lutété avait un peu plus de 2,000 fusils, Lupungu et les tribus qui l'accompagnaient, au delà de 3,000.

Gongo-Lutété et Lupungu étaient d'anciens ennemis, Lutété ayant représenté le pouvoir arabe, tandis que Lupungu était grand chef de la puissance indigène. Lupungu, lors de la jonction, annonça froidement qu'il avait peur d'aller plus avant et que son peuple l'abandonnerait s'il le faisait, car la dysenterie et la petite vérole régnaient vers le Lualaba; que tous mourraient s'ils avançaient. Comme la question de la nourriture de cette énorme multitude devait être prise en considération, le commandant Dhanis renvoya Lupungu et son peuple dans leur patrie, prétextant qu'il avait assez de forces à sa disposition. C'était de la présomption qui épouvanta plutôt les Arabes qui avançaient contre nous. A Lusuma nous apprîmes que Delcommune et Franqui étaient de retour de leur expédition au Katanga, et le commandant les invita à se joindre à nous ou à nous envoyer l'aide possible.

Nous eûmes ici la nouvelle du meurtre de Lippens et de De Bruyne, deux officiers représentant le Gouvernement de l'État libre, résidents à la cour de Séfu à Kasongo. Nous découvrîmes plus tard que, après la défaite de Séfu sur le Lomami (qui amena la mort de son cousin et de plusieurs autres chefs notables) une

partie avancée des arabes en retraite était arrivée à Kasongo et, en représailles, avait tué les deux résidents. Il est probable, puisque nous n'avons pas actuellement de preuve du contraire, que cela fut fait sans les ordres de Séfu. Douze de ses gens, armés de couteaux cachés dans leurs vêtements, prirent quelque prétexte futile pour rendre visite à Lippens dans la résidence; cependant, il refusa de sortir et de leur parler. Alors ils dirent que la nouvelle d'une grande bataille leur avait été donnée par Séfu; en entendant cela, Lippens sortit et pendant qu'il parlait sous la vérandah, il fut poignardé rapidement et sans bruit. Quelques-uns des meurtriers entrant dans la chambre voisine, trouvèrent De Bruyne écrivant et le tuèrent avant qu'il eût appris le sort de son chef. Quand Séfu revint à Kasongo, un jour ou deux après, il donna l'ordre que les débris du corps de De Bruyne fussent rassemblés et enterrés avec Lippens, dont le corps, sauf les mains (qui avaient été envoyées à Séfu et à Mohara de Nyangwé comme témoignage), n'était pas mutilé. Le respect du chef, fortement inné, avait protégé le corps de Lippens, tandis que celui de son subordonné avait été haché en morceaux. Une curieuse fatalité poursuivit ces douze meurtriers : le chef de la bande, nommé Kabwarri, fut tué par nous dans la bataille du 26 février, avec le Martini express de Lippens dans ses mains. Des autres — tous fils de chefs et quelques-uns hommes importants par eux-mêmes — quatre moururent de la petite vérole; un fut tué à Nyangwé et les six autres furent faits prisonniers à Kasongo. Pendant le procès, bien qu'enchaînés, ils réussirent à maîtriser la sentinelle et à s'enfuir. Un se noya en traversant une rivière; trois autres furent tués, soit en combattant, soit par accident dans le mois même de leur fuite ou durant le mois qui suivit; les deux derniers furent repris et pendus. A ce propos j'ai fait une observation : des nombreux hommes que j'ai vu pendre, presque tous mouraient par strangulation et non parce qu'ils avaient la nuque brisée. Comparé au fusillement, la pendaison me semble la mort la moins douloureuse, la pauvre victime devenant insensible en peu de secondes, tandis qu'un fusillé demande souvent un coup de grâce, quelque soin que l'on ait mis à placer les tireurs.

Pendant ce temps, je fis plusieurs excursions pour reconnaître le district. Ce qui me frappa le plus dans ces expéditions fut le nombre de corps coupés partiellement que je rencontrai dans toutes les directions pendant des milles. A quelques-uns il manquait les mains

et les pieds, d'autres avaient des tranches coupées hors des cuisses ou ailleurs; à d'autres il manquait les entrailles ou la tête suivant le goût de chaque sauvage, bien que, ainsi que je le découvris plus tard, ce goût soit plutôt marqué par tribu que par individu. Vieux et jeunes, femmes et enfants sont bons à servir de nourriture à leurs vainqueurs ou à leurs voisins.

Des nouvelles nombreuses nous apprirent que Mohara de Nyangwé s'avançait contre nous. Nous eûmes plusieurs alarmes produites par de fausses attaques nocturnes et nous fûmes heureux lorsque le 29 décembre ces nouvelles devinrent si certaines que Gongo-Lutété offrit de parier avec le commandant que si on marchait le lendemain on rencontrerait les Arabes. Dhanis n'y croyait pas et accepta le pari pour dix balles de drap, espérant le perdre, car ces alarmes incertaines et fausses énervaient notre caravane.

A 5 heures du matin, le 30, nous avancions avec Gongo et ses 1,000 fusils patrouillant devant nous. Après six heures et demie de marche pénible nous entendîmes des coups de feu en avant. Le commandant et moi courûmes en avant et arrivâmes dans une plaine couverte de petites herbes, à temps pour voir Gongo et ses gens en pleine fuite devant les Arabes victorieux; ils n'étaient pas à plus de 400 yards en avant de nous.

Michaux arriva bientôt avec sa compagnie et le commandant donna l'ordre de charger. Comme nous partions, il m'ordonna de retirer mes hommes et de rester derrière, afin de garder les femmes et les bagages. Il me chargea aussi d'envoyer en avant les autres compagnies avec le Krupp, dès qu'elles arriveraient. A ce moment les Haoussas lancèrent leur cri de guerre; tous mes hommes étant Haoussas, ils ne l'eurent pas plus tôt entendu qu'ils s'élancèrent au combat me laissant seul avec le chef caporal. Perché sur le sommet d'une fourmilière, avec mon caporal à mon côté, j'avais certes la meilleure vue d'une bataille que l'on puisse désirer. Je vis le commandant et Michaux disparaître, on eût dit sous terre — la cause en était qu'un marais, large de quelque centaine de yards, nous séparait de l'ennemi, ce que ni eux ni moi ne savions avant d'y être. C'était du plus curieux effet de voir nos hommes, enfoncés jusqu'au cou dans la boue et l'eau, tirer sur les Arabes. Comme ils avançaient, les Arabes se retiraient; Gongo voyant que le secours était arrivé rallia ses forces en retraite et, se joignant à nous, poussa les Arabes à travers la plaine et dans leur camp retranché que les troupes régulières assaillirent alors. Une grande troupe d'arabes

était rassemblée sur notre aile gauche, bien qu'il semblât que ni nos troupes, ni Gongo ne les eussent remarqués et à ma grande terreur je vis nos forces commencer à pousser le corps principal dans la brousse, les poursuivant hors de vue. Bientôt le bruit de la fusillade ne parvint plus jusqu'à moi et je fus laissé comme cible aux 4 à 500 arabes qui étaient entre moi et le commandant, à moins de 400 yards de ma fourmilière. La seule chose qui, je pense, me sauva, fut que ces arabes prirent les bagages et les femmes qui m'entouraient pour une réserve. Environ vingt minutes plus tard Scherlink arriva et s'avança pour rejoindre le commandant, suivi bientôt du capitaine de Wouters avec le canon. Nous suivîmes alors aussi rapidement que possible, en longeant le marais.

Je vis sur ce champ de bataille le seul cas que je puisse me rappeler d'une indigène plus sensible à l'amour qu'à la crainte ou au danger. Dans un endroit découvert que mes camarades venaient de traverser, je passai près d'une femme assise par terre près d'un chef mort, pleurant tranquillement ayant la tête du mort sur son sein, tandis que les balles sifflaient passant parfois à un pouce d'elle. Un peu plus tard, en repassant par le champ de bataille, les seules traces laissées étaient de-ci de-là des endroits ensanglantés, marquant la place où les victimes du combat avaient été découpées pour servir au banquet du soir pour les survivants victorieux.

On se figure plus facilement notre dégoût que nous ne le pouvons exprimer, car nous trouvions que nos compagnons de camp ne faisaient pas de différence entre leurs tués et leurs blessés et ceux de l'ennemi. Une des femmes de Gongo-Lutété fut tuée pendant la bataille; elle fut découpée et mangée par ses propres gens. Toutefois, il en tira vengeance sommaire le lendemain en donnant les coupables à leurs camarades pour servir de repas.

Plusieurs de nos gens avaient été faits prisonniers pendant les succès remportés par les Arabes au début de la journée et lorsque les Arabes battirent en retraite, ils en tuèrent quelques-uns, en mutilèrent terriblement d'autres, sans les tuer, les abandonnant sur la route. Ce n'était pas un procédé sage, car il ne portait pas nos gens à être plus doux dans leurs agissements avec les auteurs de ces outrages battant en retraite.

Le camp arabe que nous prîmes était situé sur une éminence à l'intérieur et autour du village de Kasongo-Luakilla. Comme c'était une forte position, elle nous servit de quartier général. Nous prîmes dans le camp de la poudre, des cartouches, des fusils et d'autres

munitions ; nous trouvâmes aussi des tentes arabes avec attirail, et une tente faite par Edison, laquelle avait probablement appartenu à un membre de la malheureuse expédition Hodister. Nous découvrîmes par les prisonniers et quelques-uns des papiers pris dans le camp, que Muni-Pembe (le fils de Mohara) et Mahomedi commandaient les Arabes. Leurs pertes furent difficiles à estimer, mais nous supposions qu'elles devaient avoir atteint au delà de 200 tués; les nôtres se montaient à 82 tués et blessés.

Le 1er janvier nous levâmes le camp en quête de nourriture. Une terrible tempête nous surprit et comme elle ne semblait pas vouloir s'apaiser, nous fûmes forcés de camper sur le versant d'une colline. Tout le monde était très misérable et de mauvaise humeur; la nourriture était rare, la cuisson impossible, car tout était mouillé et froid. Le lendemain nous avançâmes sous un soleil brûlant et nous trouvâmes la chaleur agréable après le froid et l'humidité du jour et de la nuit d'avant. Une couple d'heures nous conduisit à la rivière Mwadi, qui, vu sa profondeur d'eau, était un obstacle difficile à traverser pour la caravane. En quatre heures de dure besogne nous réussîmes à faire un pont sur lequel tout le monde passa sain et sauf, excepté une demi-douzaine de gens de Gongo-Lutété qui se noyèrent. Après deux autres heures de marche nous campâmes sur un plateau appelé Goïo Kapopa, à environ 300 pieds au-dessus de la plaine environnante dans laquelle on pouvait distinguer aisément le cours de trois rivières assez grandes. En face de nous, vers l'Est, se trouvait une haute chaîne de collines.

Un soir, nous trouvant au camp de Goïo-Kapopa, quelques-uns parmi nos gens si superstitieux vinrent en députation auprès du commandant et lui demandèrent comme une faveur de « faire médecine » afin de montrer quel serait le résultat du prochain conflit avec l'ennemi.

Les Arabes, disaient-ils, avaient essayé toutes les formes de fétiches connues d'eux, mais leurs oracles étaient muets (la méthode arabe presque généralement employée est, après avoir exécuté certaines formes de cérémonies, de tuer une chèvre ou un poulet dont l'examen des entrailles permet au magicien de lire l'avenir). Ils n'avaient jamais vu l'expérience de l'homme blanc et étaient impatients de nous voir agréer leur requête. Le commandant déclara qu'il éprouverait le destin à huit heures du soir et leur dit que si sa médecine, après préparation, devenait rouge, les forces des arabes seraient anéanties dans la prochaine bataille; si elle devenait blan-

che, la bataille serait indécise, mais si la couleur était verte, nous devrions éviter la bataille pendant une couple de mois, car le résultat serait incertain. Au soir, tous, dans notre camp comme dans celui des indigènes, étaient accourus pour voir ce qui allait arriver, et les gens de Séfu, sur les collines en face, attendaient anxieux. Nous avions quelques douzaines de fusées pour signaux, dont cependant une douzaine seulement en bon état et qui avaient été conservées en cas de grand événement. Quand le commandant ordonna que trois des fusées rouges fussent tirées, les cris de joie qui retentirent dans le camp furent étourdissants.

Comme les spectateurs remarquaient que la « médecine » était rouge par trois fois, ils dansèrent autour de nous avec une joie frénétique et demandèrent qu'on leur donnât de la poudre pour faire une nuit à leur manière. C'est la caractéristique des suivants arabes et des indigènes de décharger leurs fusils en toutes circonstances : joie ou peine, arrivée ou départ, servent d'excuse à la décharge d'armes à feu. Même une averse sert de prétexte à un gaspillage insouciant de poudre et chaque homme décharge son fusil « afin que la poudre ne se mouille pas ». Quand la pluie s'arrête et que le soleil réapparaît, il le décharge de nouveau« afin de s'assurer que le fusil n'est pas humide ». En cette occasion spéciale ils demandèrent de la poudre; on les rendit heureux avec une couple de barils, tandis que par des cris et des danses ils firent la nuit hideuse. Un silence correspondant régnait dans le camp ennemi, qui, si nous avions pu l'attaquer, aurait, je crois, été dispersé.

Le 5 janvier, 3 à 400 femmes, que nous avions laissées en arrière sur le Lomami avec les bagages des soldats, arrivèrent et il y eut grande réjouissance dans le camp. Les hommes n'ayant pas eu leurs couvertures supplémentaires et n'ayant pas eu leurs femmes auprès d'eux s'étaient trouvés dans de mauvaises conditions et mal nourris. Les femmes apportèrent aussi un avis du Lomami disant que Delcommune avait répondu à la requête du commandant en envoyant un officier blanc appelé Cassart, quelques soldats et toutes ses armes et ses munitions, mais qu'il ne pouvait pas envoyer le gros de ses soldats, devant, disait-il, les rengager à Lusambo, ce qui fait qu'on ne pouvait s'attendre à les voir arriver avant une couple de mois. De l'expédition de Franqui, pas de réponse.

Ce même soir nous vîmes des feux de camp sur les collines en face et entendîmes le roulement des tambours et de grands cris. Le lendemain nous pouvions voir avec des jumelles un très grand camp

couvrant au delà d'un mille. Cela se trouva être Séfu, avec d'autres princes du Kasongo, qui était revenu à l'attaque malgré sa défaite écrasante du Lomami. Le commandant se résolut à leur laisser passer la rivière ou, en tout cas, à laisser passer une partie de leurs forces sur notre rive avant de les attaquer.

CHAPITRE VIII.

Nouvelles défaites arabes. — Le commandant décide de prendre l'initiative et de conduire une attaque sur les forces de Sefu.

Le matin du 9 janvier, vers 6 heures, nous entendîmes tirer derrière notre camp. On s'informa auprès de Gongo Lutété, qui supposa que quelques-uns de ses gens pouvaient s'être querellés avec les indigènes; cependant, après quelques minutes, nous entendîmes distinctement un feu roulant, et, puisqu'il n'était pas possible que cela pût provenir des indigènes, le commandant envoya Michaux et de Wouters en reconnaissance. Ils revinrent sans avoir découvert ce que c'était. Quelques minutes après un homme accourut hors d'haleine dans le camp, et, levant un fusil et une demi-douzaine de cartouches, cria : « L'homme blanc est attaqué et demande des secours, » et tomba en défaillance. Quand il revint à lui, il dit que l'homme blanc combattait encore, mais était très pressé et avait envoyé demander du secours. Michaux, de Wouters et Scheerlink partirent rapidement avec leurs compagnies et un contingent de Gongo Lutété, laissant le commandant, moi-même et Cerkel dans un terrible état d'indécision. Nous organisâmes le camp pour être prêts à résister à une attaque, l'armée de Sefu étant campée en face de nous, et, suivant l'avis que nous venions de recevoir, Mohara de Nyangwé combattant sur nos derrières Ceci, en ce moment, semblait peu croyable, bien qu'on s'aperçût après que c'était vrai. A midi le feu commença à quelques cents yards de notre camp, dans les herbes. Justement quand nous croyions que le combat allait commencer, Cassart entrait dans le camp avec tous ses bagages, blessé, mais étant sorti du dilemme où il se trouvait sans même avoir vu la troupe que nous lui avions envoyée. Ses premières paroles nous amusèrent : « Commandant, disait-il, j'ai été tout, excepté pris, et j'ai brûlé une terrible masse de cartouches. » — « Oh! dit le commandant, vous êtes vivant et c'est le principal ; je suppose que vous avez perdu tous les bagages et les munitions que vous nous apportiez? » Mais le courageux petit homme n'avait rien perdu et voici, d'après son récit, ce qui était arrivé :

La veille au soir, il avait campé à environ deux heures et demie de marche sur nos derrières et, ne craignant rien, avait bien dormi. Il nous apportait environ 50,000 paquets de cartouches et 40 fusils Chassepôt mis en caisse, et sa caravane comprenait 26 soldats réguliers et 250 hommes de Gongo Lutété comme porteurs. En se lavant à la porte de sa tente, vers 5 heures 3/4 du matin, il fut étonné d'entendre une décharge tirée d'un fourré environnant. Il trouva que la forêt était de toutes parts remplie de forces enturbannées des Arabes. Réunissant ses hommes immédiatement, il répondit au feu. Ceux de ses porteurs non armés de fusils à piston brisèrent les boîtes de munitions et, prenant les chassepots, ouvrirent un feu violent dans toutes les directions, sauf là où c'était le plus nécessaire. Ce feu, mal dirigé, fut toutefois suffisant pour empêcher les Arabes d'envahir le camp et Cassart chargea avec ses soldats là où l'ennemi s'approchait trop. Cela continua pendant plus de quatre heures quand, pour une raison inconnue de Cassart, les Arabes se retirèrent pendant une heure vingt minutes. L'explication, comme nous le découvrîmes plus tard, était que Mohara avait été blessé à la jambe par un coup de feu tiré au hasard. Pendant cette pause. Cassart démonta sa tente, mit ses charges et ses blessés en route et se retira dans notre direction. Le bois était très épais, et pendant que les Arabes le suivaient en force, il s'arrangea, pour les tenir en échec, jusqu'à ce que toute sa caravane eût passé une profonde rivière qui, heureusement pour lui, était sur sa route. Comme le seul moyen de traverser la rivière était un seul arbre énorme qui avait été abattu en travers, il n'eut pas de difficulté à tenir les Arabes en échec jusqu'à ce que la partie principale de sa caravane eût gagné du terrain. Il courut alors après elle et arriva à notre camp ainsi que nous l'avons décrit.

Tandis que nous causions, le feu recommença presque dans la même direction où nous l'avions entendu le matin. Le soir un de nos soldats entra, apportant la tête de Mohara et une note de de Wouters disant qu'ils avaient combattu le gros des Arabes, les avaient défaits et tué Mohara, leur chef. Nos troupes arrivèrent de bonne heure le matin, apportant une grande quantité de nourriture, des ânes et un gros ballot de dépêches arabes, ainsi que des prisonniers et des tentes. La relation de de Wouters disait que, en prenant le camp arabe, ils avaient trouvé un nombre énorme de blessés et beaucoup de tombes fraîchement faites, ce qui témoignait du combat sanglant soutenu par Cassart le matin. Il avait, disait-il, emporté la

position des Arabes qui s'étaient trompés en prenant nos forces pour un envoi fait par Sefu et sa garde qu'ils attendaient. Par cette erreur ils avaient permis à l'armée de de Wouters de traverser, sans être molestée, la vallée marécageuse qui défendait un des flancs de leur position et de gagner la terre haute sur laquelle se trouvait le camp. Aussitôt qu'ils eurent traversé le marais, ils entrèrent dans des hautes herbes et des champs de cassada, ce qui cacha à l'ennemi leur caractère réel jusqu'à ce qu'ils eussent formé une ligne et s'élançassent à cent yards de la ligne arabe la plus proche. Bien que les Arabes eussent vu l'arrivée de nos gens, ils furent complètement surpris; Mohara, qui avait été blessé dans la matinée, fut, heureusement pour nous, tué au commencement du combat, et la perte de leur chef jeta le désarroi dans leurs rangs, ce qui a lieu avec tous les soldats, sauf les Européens.

La rivière la plus voisine de nous, à l'Est, était le Lufubu. Après nos succès du 9, le commandant décida qu'il n'y avait aucune raison de ne pas attaquer les forces de Sefu, qui étaient toujours devant nous. C'est pourquoi le 11 Michaux et sa compagnie furent envoyés pour garder les gens de Lutété, qui reçurent ordre de construire un pont sur le Lufubu. Il fut construit en trois heures environ, en un point où la rivière n'avait que quarante yards de largeur et environ dix pieds de profondeur. Quand le pont fut fini, Michaux traversa la rivière et après une couple d'heures de marche il se trouva sur les rives du Kipango, à moins d'un mille du camp de Sefu, qui était perché sur une hauteur, à environ trois quarts de mille de la rivière. L'ennemi en découvrant nos troupes si près de lui, descendit en force pour empêcher nos gens de passer la rivière Kipango, ce qu'ils supposaient, naturellement, être notre intention. Il semble y avoir eu une forte escarmouche d'une rive à l'autre.

La guerre en paroles, qui faisait rage aussi, eut plus d'effet même que nos fusils.

Mahomedi et Sefu conduisaient les Arabes, qui raillaient et insultaient les gens de Lutété, disant qu'ils étaient dans un mauvais pas, qu'ils feraient mieux de déserter l'homme blanc qui ignorait que Mohara, avec toutes les forces de Nyangwé, campait sur ses derrières. Les gens de Lutété répondirent : « Oh! nous savons tout de Mohara, nous l'avons mangé avant-hier. » La nouvelle de la défaite de Mohara n'était pas alors parvenue à Sefu, car notre camp les séparait et Mohara avait été défait et tué avant qu'il n'y eût de communication entre les armées arabes.

Michaux se retira, laissant les gens de Lutété masqués par la forêt et ignorés de l'ennemi, afin de construire un pont sur la rivière, plus en amont. Le 12 nous traversâmes le Lufubu et, arrivés au Kipango, nous trouvâmes que le pont fait la nuit par nos alliés avait été emporté. Trois heures d'un travail continu nous permirent d'en construire un autre assez solide pour supporter le passage de nos réguliers et de nos bagages, une partie des forces de Lutété ayant traversé la rivière avant que le pont fût enlevé. Une grande partie de ce qui restait de ses forces réussit à passer en grimpant sur les arbres de la rive et en se pendant aux lianes croissant d'une rive à l'autre. Bien que, en certains endroits, les grosses branches des arbres fussent enchevêtrées, les plus terribles scènes se passèrent néanmoins. Nous, qui travaillions plus en aval, nous vîmes plus d'une tête, bras ou jambe dans le flot écumant; il était impossible de porter secours; nos propres hommes ne se sauvèrent qu'avec peine; un seul fut entraîné et noyé. Au moment où le soleil se couchait nos forces passèrent, et après une marche de quarante minutes nous nous élançâmes dans le camp arabe et fûmes surpris de le trouver désert. Nous passâmes une misérable nuit, car les porteurs de bagages et les porteurs de provisions étaient incapables de trouver leur chemin dans le camp envahi par l'obscurité. Des déclarations de prisonniers nous apprirent le lendemain que Sefu avait été quelque peu démoralisé : durant l'escarmouche avec Michaux sur le bord de la rivière, une des femmes favorites du chef arabe avait été tuée par un coup de feu perdu, alors qu'elle était assise avec lui à un mille du lieu de l'action.

Peu après le départ de Michaux, un message lui confirma ce que nos alliés lui avaient déjà dit, c'est-à-dire que Mohara avait été tué et ses forces dispersées.

La colline sur laquelle les Arabes avaient installé leur camp et que nous occupions actuellement, s'élançait brusquement de la plaine et formait un plateau d'un mille et demi carré environ, entouré de toutes parts de talus nombreux presque verticaux; on n'aurait su trouver de meilleure position défensive. Si Sefu l'eût seulement défendue, je doute que nous eussions été capables de la prendre; mais il brûlait déjà de reprendre sa route du Lomami et fut très alarmé d'apprendre la mort de Mohara qui était reconnu pour le plus noble vieux guerrier de la région ouest du lac Tanganika. Une parole de Mohara était bien connue dans le pays : « Je n'ai jamais perdu une bataille que j'aie conduite personnellement;

je préférerais mourir sur le champ de bataille que de rentrer chez moi après avoir été battu. » On ne peut se passer d'admirer ce vieil esclavagiste superbe, qui, après des années de victoires, préféra mourir plutôt que d'abandonner le théâtre de son premier échec.

Le 20 janvier le commandant leva le camp, ayant émis l'avis, la nuit précédente, que nous pourrions aller voir jusqu'au Lualaba, afin de pouvoir dire que nous l'avions vu, car nous avions reçu l'avis certain que toutes les forces arabes s'étaient retirées sur la rive droite de cette rivière. Notre caravane était lourdement chargée de nourriture, chacun de ceux qui prétendaient en savoir quelque chose semblant d'accord pour dire qu'entre nous et la rivière il n'y avait qu'un désert et qu'il serait impossible de nourrir la caravane pendant plus d'un jour ou deux. Pendant le séjour nous avions eu beaucoup de maladies — notamment des coliques et de légères fièvres — que j'attribuai à la position exposée du plateau. Les nuits étaient réellement froides, avec une chute de température de 100° à environ 50°, bien que nous ne fussions guère à plus de trois cents pieds au-dessus de la plaine environnante.

Malgré cela, notre caravane était dans un grand état de jubilation, car nous nous trouvions à présent dans le district salé, plusieurs grands marais salants se rencontrant à chaque heure de marche. Ces marais salants s'étendent du Lufubu, à l'Ouest, jusqu'au Lualaba, à l'Est. Le sel de ce district approvisionne toute la contrée, du Tanganika au Kassaï.

J'ai visité, entre autres, un puits de sel assez curieux, au fond d'une gorge obscure et étroite de forme triangulaire. Dans ce marais une eau salée noire et chaude bouillonnait hors du sol, sur presque toute la surface; cependant, au milieu coulait un courant de pure eau froide, qui avait été endigué par les indigènes afin d'empêcher l'eau fraîche de diluer l'eau salée.

Deux aigles sur le rocher au-dessus semblaient empaillés ; tout était chaud et tranquille; et même les gens ne parlaient qu'à voix basse. Au milieu du silence, une demi-douzaine de balles sifflèrent soudainement et le côté éloigné de la gorge se remplit immédiatement d'Arabes. En un moment, le bruit le plus terrible remplit la place, chacun criait et faisait feu ; j'ai remarqué que même un des aigles poussa un cri perçant. L'écho était terrible et doublait la confusion. Quand nous eûmes balayé la gorge, je m'assis et me reposai. Toute la place, envahie par l'odeur du soufre et recouverte de

nuages de fumée, semblait la porte d'entrée des Enfers. Un de mes hommes, un nègre américain de Libéria, qui était tranquillement occupé à abattre à la hache la main d'un cadavre, méthode la plus simple pour enlever les bracelets, disait : « Je parie qu'ils n'ont pas eu une telle poussière depuis la création. » Alors je sonnai la retraite — dont l'écho résonna pendant plus de deux minutes — et je partis.

CHAPITRE IX.

Les forces de l'État campent en face de la ville de Nyangwé, sur la rive opposée du fleuve Lualaba. — Description des populations riveraines. — Rencontre imprévue avec deux colonnes arabes.

Le 21 janvier 1893, au milieu du jour, au sortir d'une épaisse ceinture de forêts, nous vîmes Nyangwé s'étendre devant nous. Nous en étions séparés par une prairie large d'environ deux milles, et par le fleuve, que nous savions avoir en cet endroit un millier de yards d'une rive à l'autre; et cependant, si transparente était l'atmosphère, qu'il nous semblait être à portée de fusil de la ville. Quelques minutes à peine après être sortis du couvert, nous pûmes, grâce à nos lunettes, discerner dans les rues de Nyangwé une agitation considérable. Évidemment, nous avions été vus. Le commandant fit faire halte en bon ordre à nos troupes, afin d'amener en position les différentes divisions.

A ce moment, une tornade éclata, mais nos troupes étant en ligne, la marche en avant commença. Aussitôt que nous eûmes quitté les hauteurs, les hautes herbes dont la plaine était couverte rendirent impossible à chacun de voir à plus de dix à quinze mètres devant soi.

Parvenus à peu près en face de l'extrémité sud de Nyangwé, nous arrivâmes sur un tertre qui s'élevait du sein du marais à demi desséché au milieu duquel nous marchions. Nous étions encore à un mille et demi de la rive du fleuve, bien que celui-ci nous parût, en ce moment beaucoup plus rapproché. Du haut de cette butte, nous aperçûmes à moins d'un demi-mille une longue ligne d'hommes s'avançant vers nous dans les herbes. Nous prîmes aussitôt nos dispositions et le commandant envoya en avant deux compagnies pour repousser cette attaque de l'ennemi supposé. En arrivant à portée de la voix, on reconnut que celui-ci n'était autre qu'un détachement de la troupe de Gongo Lutété qui, après avoir perdu sa route, s'était, à sa grande surprise, trouvé au bord du Lualaba, juste en face de la ville. Une ou deux décharges, parties de la rive

opposée, les avaient fait fuir dans notre direction de toute la vitesse de leurs jambes. Cette précipitation faillit leur coûter cher car, s'ils n'avaient pas été en ordre dispersé, nous aurions certainement fait feu sur eux avant de pouvoir constater leur identité.

Nous campâmes près de cette butte et sur son sommet même qui dominait à peine de quelques pouces les marais environnants. Chaque jour, pendant cinq ou six semaines, un détachement de nos troupes traversait péniblement le marécage jusqu'à la rive du Lualaba; les derniers jours, une partie du trajet devait être faite à la nage.

En face de la partie principale de la ville se trouvait une île longue d'environ trois quarts de mille et soigneusement fortifiée par les Arabes. Il nous fallut chaque matin quelque temps pour imposer silence à la fusillade des tranchées qui commandaient la position dont nous avions fait choix sur la rive du fleuve pour ouvrir le feu sur la ville elle-même.

L'échange quotidien de communications donnait fréquemment lieu à d'intéressants incidents. Une des ruses favorites des chefs arabes consistait à demander une suspension de feu de quelques minutes pour échanger quelques mots avec un des officiers blancs; à plusieurs reprises un officier, confiant dans la bonne foi de l'ennemi, et naturellement fort exposé tandis qu'il conversait avec le chef arabe, essuya, sans aucun avertissement, le feu simultané d'une ou deux douzaines d'hommes.

Nous fûmes surpris de voir les alliés arabes tirer bon parti de leurs fusils se chargeant par la bouche. Ils employaient comme projectiles des balles de fer arrondies au marteau ou des morceaux de cuivre d'un pouce de long sur près d'un demi-pouce de diamètre. Ces morceaux de cuivre effrayaient fort nos hommes au début, car, sortant de fusils non rayés, ils arrivaient sur notre rive avec un sifflement perçant. Les décharges tirées de l'île, dont nous n'étions pas à plus de 400 yards, portaient parfaitement bien, et parfois des projectiles partis de la ville même vinrent tomber au milieu de nous, bien que le point le plus rapproché de l'autre rive fût à plus de 900 yards.

Un grand troupeau de bétail que nous apercevions dans Nyangwé, nous procura parfois un sport amusant. Un jour que ces animaux avaient été menés à l'abreuvoir sur la rive du fleuve (leurs conducteurs ignorant que nous étions tapis dans les roseaux en face d'eux),

nos balles en tuèrent ou blessèrent un certain nombre. Le troupeau devint enragé et ses maîtres, en répondant à notre feu du fond des tranchées voisines, parurent mettre le comble à sa fureur. Une charge exécutée à fond de train balaya en quelques secondes les tranchées de leurs défenseurs. Les soldats mis en fuite tentèrent de faire face aux bêtes en furie et de leur envoyer des coups de feu, mais une ou deux salves parties de notre rive les eurent promptement dispersés. Plusieurs heures plus tard, nous pouvions encore voir les bœufs poursuivre au galop par les rues de la ville leurs malheureux propriétaires éperdus de terreur.

Nous aurions, pendant ce siége, obtenu de bien meilleurs résultats avec la poudre sans fumée, car, dès l'apparition du moindre nuage de fumée, les soldats arabes plongeaient dans les tranchées avec une telle agilité qu'il était impossible de les atteindre. Nos tirailleurs allumaient de grands feux d'herbes derrière eux et, tirant en avant de cette épaisse barrière de fumée dans laquelle se confondait l'explosion de leurs armes, ils parvenaient à envoyer leur balle à destination.

Pendant tout ce temps, les Wagénia, gens qui vivent presque exclusivement sur l'eau et exécutent sur le fleuve tous les transports, se montraient des visiteurs assidus de notre camp. Ces Wagénia constituent, sous tous les rapports, une race étrange et spéciale. Tous hommes libres, ils n'ont point d'esclaves. Leurs mœurs présentent fréquemment de surprenantes contradictions. Ils ne font jamais aucun trajet par terre et cependant ceux d'entre eux que je rencontrai, bien que passant leur vie sur l'eau, étaient de détestables nageurs. Ils entreprenaient, tant pour nous que pour les Arabes, tous les transports d'une rive à l'autre du fleuve ou le long de son cours, sans autre salaire que leur nourriture pendant le temps qu'ils employaient à ce travail.

Les huttes des Wagénia sont faites exclusivement d'herbes et les villages changent chaque jour d'emplacement. Tous les membres de cette peuplade se connaissent entre eux. L'un d'eux vient-il à avoir besoin d'une pirogue, il s'empare de la première qu'il rencontre et ne la restitue souvent que quelques mois plus tard. Ces pirogues sont faites d'un tronc d'arbre creusé et contiennent de un jusqu'à cinquante hommes. Mais, bien que ce soient toujours les Wagénia qui les emploient, ils restent incapables de les construire eux-mêmes et les achètent, en échange de poisson et de poteries, aux tribus naines de la forêt.

Ils ne sont pas plus belliqueux qu'industrieux et, à la première apparence de désordre dans un district voisin du lieu où ils séjournent, ils s'élancent sur le fleuve, le descendent pendant 100 ou 200 milles et se mettent, en une heure, absolument hors d'atteinte.

Ces Wagénia nous apportaient régulièrement toutes sortes de renseignements sur les faits et gestes des Arabes. Nous leur payions, bien entendu, leurs informations. Aussitôt après nous avoir quittés, ils retournaient à Nyangwé et rapportaient aux Arabes ce qu'ils avaient pu apprendre sur notre compte. Leur manège nous était parfaitement connu, mais, lorsque nous leur reprochions leur duplicité, nos réprimandes et nos sarcasmes les laissaient absolument indifférents.

Après un séjour de quelque durée dans le camp, Dhanis ordonna à Lutété de construire une pirogue; nous attendions en outre un bateau qui nous arrivait de Lusambo, et, avec tous deux, nous comptions arriver à nous emparer, sur l'autre rive du fleuve, d'un certain nombre d'embarcations. Mais le bateau se perdit dans la traversée de la rivière Lufubu et, quant à la pirogue, on constata, lorsqu'elle fut terminée, qu'elle ne pouvait tenir que six hommes. Avant qu'il nous fût possible d'en construire une autre, le cours des événements nous en avait rendu l'usage inutile.

Le commandant envoya Lutété et ses troupes en expédition vers le Nord, avec ordre d'être rentré dans la quinzaine. Lutété se mit en marche, laissant derrière lui, pour servir de garde à plus de 5,000 femmes restées dans son camp, 200 hommes armés de fusils à pierre.

Peu après son départ, les Wagénia qui, comme d'ordinaire, exerçaient leur métier d'espion aux environs du camp, assurèrent au commandant, au cours d'un entretien avec lui, que les provisions se faisaient rares dans Nyangwé. Ils s'informèrent aussi de l'époque du retour de Lutété, que le commandant leur dit attendre dans une quinzaine environ. Il ajouta que ce serait pour les Arabes une bonne fortune que de l'attaquer sans retard et amena ses interlocuteurs à informer Sefu de cette occasion favorable. « Portez-lui mes compliments », leur dit-il, « et dites-lui qu'apprenant qu'il manque de vivres, je lui envoie une demi-douzaine de poules. Vous voyez que nous en avons en abondance. Quand nous aurons consommé toutes les provisions qui se trouvent de ce côté du fleuve, nous nous rendrons sur l'autre rive ». Ce disant, il leur remit les six dernières poules que nous eussions dans le camp.

L'événement parut prouver que les Wagénia avaient, par extraordinaire, rapporté fidèlement cette conversation à nos adversaires. Quelques jours plus tard, en effet, nous apprîmes que les Arabes avaient traversé le fleuve, à deux heures de marche environ en aval de notre camp. Nous accueillîmes cette information avec l'incrédulité que méritent, en général, les rumeurs en Afrique. Mais, le lendemain, un esclave déserteur vint nous déclarer que son maître l'avait amené de ce côté de la rivière et l'avait occupé, pendant les deux derniers jours, à construire des bomas. Toute la population libre de Nyangwe, ainsi que les forces arabes habituelles nous attaqueraient, disait-il, dans un jour ou deux. Ce même soir, huit de nos hommes furent enlevés par une reconnaissance arabe, pendant qu'ils étaient allés chercher de l'eau à une source située à moins de deux cents mètres du camp. Comme le complot semblait près d'éclater, chacun était en éveil. Vers minuit, il y eut un énorme tumulte : toutes les femmes du camp de Lutété furent prises de panique et envahirent le coin de notre camp où se trouvaient les troupes de Michaux. Nous nous en débarassâmes très difficilement, mais moins d'une heure après, elles furent de nouveau prises de panique à la suite d'un coup de feu involontaire et une seconde fois mirent la confusion dans notre camp. Nous les fîmes alors coucher par terre entourées de sentinelles qui avaient ordre de tirer si quelqu'une se levait. Rien cependant n'arriva pendant la nuit ; et comme les Arabes, contrairement à leur habitude, ne nous attaquèrent pas à l'aube, le commandant se décida à prendre l'initiative.

L'avant-garde, avec laquelle nous avions un canon Krupp, fut donnée à de Wouters et à moi ; le camp fut laissé à la garde de deux officiers et de la moitié des hommes. Après trois quarts d'heure de marche, la route bifurqua ; la branche de droite, nous dirent les guides, conduisait directement aux bomas arabes ; nous suivîmes celle de gauche, les guides nous expliquant qu'en agissant ainsi nous prendrions les forces arabes à revers. Nous avions maintenant à notre droite une bande de forêt qui nous séparait de l'autre route. Entendant sur ce point un bourdonnement qui semblait provenir d'un corps nombreux dans notre voisinage immédiat, nous chargeâmes le canon Krupp et avançâmes.

Peu de temps après, nous entendîmes tirer en arrière de notre flanc droit.

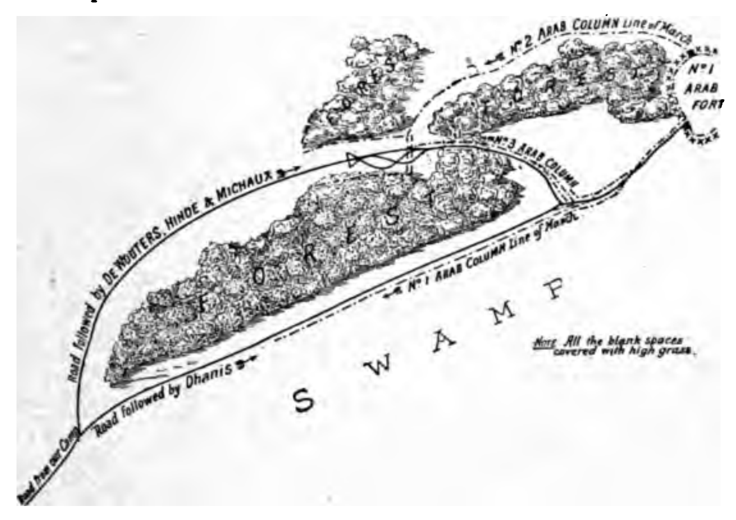
Après une consultation, nous conclûmes que ce devait être le commandant qui avait pris la route conduisant directement aux bomas, dans le but de les attaquer de front et qui devait nous suivre à moins d'une demi-heure. Comme il était alors trop tard pour retourner sur nos pas, nous avançâmes en doublant l'allure, espérant arriver à temps pour attaquer la queue des troupes avant qu'il n'eût fait son entrée.

A notre étonnement, cependant, en arrivant dans une espèce de cul-de-sac en terrain découvert, nulle part plus large que quatre cents mètres et entouré de trois côtés par la forêt, nous fûmes salués par des salves partant à la fois de chaque flanc et de front. Nous avions donné entre deux colonnes arabes marchant en avant et qui, nous entendant arriver ou averties par leurs éclaireurs, s'étaient formés en ordre dispersé et avaient posté de nombreuses troupes d'hommes dans le bois, de chaque côté de la route par laquelle nous arrivions.

Tirant ces premières salves de trente à cent mètres de notre ligne, ils se firent plus de mal les uns aux autres qu'à nous, la plupart des balles passant au-dessus de nos têtes. Il est difficile d'imaginer comment de Wouters échappa dans cette occurrence et dans les suivantes : six pieds cinq pouces de haut et presque toujours vêtu de blanc, il était de tous celui qui servait de cible aux tireurs arabes. Dans cette occasion, un corps d'Arabes chargea dans notre ligne, entre de Wouters et moi, dans l'espoir de s'emparer de Kirango, « le Héron », comme il était appelé aussi bien par nos hommes que par l'ennemi. Leurs ordres étaient de prendre le Héron, mort ou vif, et d'employer leurs couteaux, puisque les balles étaient inutiles contre la sorcellerie de son fétiche. Je fus assez heureux pour arrêter leur élan avant qu'ils n'atteinssent leur but. La colonne de gauche des Arabes fut rompue et s'enfuit après environ une heure de combat.

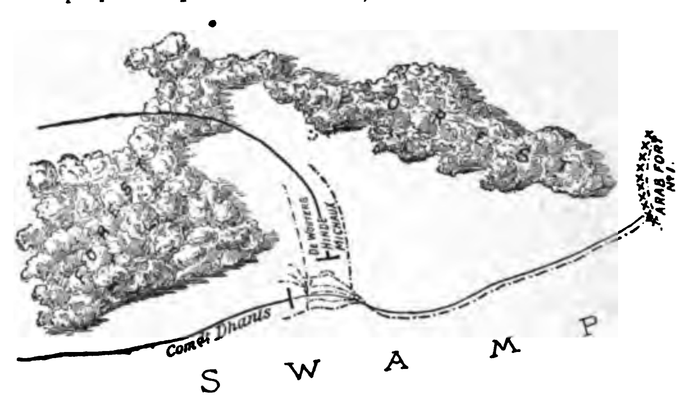
de Wouters et moi nous nous tournâmes alors pour attaquer la colonne de droite, qui était la plus forte. Comme ce mouvement venait d'être terminé, nous fûmes enchantés de trouver Michaux sur notre flanc droit; il était arrivé au plus vite en entendant la fusillade en avant. Il était heureux pour nous qu'il se fût décidé à agir ainsi au lieu de retourner pour découvrir ce qu'était la fusil-

lade qu'il avait aussi entendue en arrière. Voici quelle était maintenant la position :



L'herbe avait certainement douze pieds de haut, ce qui morcelait notre charge et la rendait irrégulière. Ceci, cependant, avait peu d'importance, les Arabes se désunissant et battant en retraite. de Wouters, à cause d'irrégularités du terrain et gêné par la fumée, conduisit ses hommes du flanc gauche au flanc droit, où lui et Michaux attaquèrent quelques ennemis qui s'étaient postés dans la forêt. Je suivis le corps principal et me trouvai tout à coup sur les derrières de l'ennemi posté dans un massif de la forêt. Effectuant une charge, je découvris que la seule route à travers ce massif était un chemin qui n'avait pas cinq pieds de large. La sensation éprouvée en traversant ces broussailles avec l'ennemi tirant tout le temps des coups de feu qui semblaient venir de terre, du haut des arbres et de toutes les directions, n'était pas agréable. Je traversai cependant la forêt sain et sauf, et arrêtant mes hommes de l'autre côté, j'essayai de les mettre à peu près en ordre. Là je fus rejoint par de Wouters et Michaux qui n'avaient trouvé, pour ainsi dire, pas un Arabe dans le bois : ceux-ci, en effet, n'ayant pas réussi à m'arrêter, avaient compris qu'ils seraient pris entre deux feux s'ils restaient là. Dès que nous eûmes réuni assez d'hommes, nous chargeâmes de nouveau le corps principal des Arabes et nous fûmes étonnés de leur résistance opiniâtre, car il est en général facile de forcer l'ennemi à continuer un mouvement de retraite qu'il a commencé.

Pendant cette partie du combat, notre flanc droit était attaqué. L'ennemi maintenait un feu régulier et bien nourri qui se rapprochait, mais qui semblait avancer obliquement sur notre front; alors le corps principal que nous attaquions de front céda et nous continuâmes à tirer sur les troupes qui s'avançaient sur le flanc droit. Bientôt nous entendîmes un tambour que nous reconnûmes comme appartenant à nos alliés et immédiatement nous cessâmes le feu. (Le croquis explique ce qui était arrivé.)



Le commandant avait pris l'autre route, était immédiatement tombé sur l'ennemi et, après un combat sérieux, l'avait repoussé. En perçant notre route à travers le massif de forêt, nous avions chassé l'ennemi devant nous contre sa colonne, qui l'avait arrêté, et nous avancions à angle droit. Quand les forces arabes furent dispersées, nous continuâmes à tirer les uns contre les autres, l'herbe étant très haute et aucune de nos deux colonnes n'étant très nombreuse. Heureusement un seul de nos hommes fut tué et trois ou quatre blessés par ce désagréable incident. Nos clairons de chaque côté sonnaient de leur mieux, mais ne pouvaient évidemment être entendus à plus de vingt mètres dans le bruit de la bataille, tandis que le tambour était entendu par dessus tout. Dès que nous eûmes rassemblé assez d'hommes, nous suivîmes les Arabes en retraite et arrivâmes à leur fort avancé auquel, après deux minutes d'un vif engagement, nous donnâmes l'assaut. Les Arabes n'ayant pas eu le temps de s'organiser après leur défaite en terrain découvert semblaient incapables de se rallier et leurs autres forts tombèrent rapidement.

Comme ils commençaient à se reformer dans la plaine entre les

forts et le Lualaba, nous avançâmes de nouveau contre eux et ils se retirèrent sur la berge de la rivière.

A environ une heure et demie de marche des forêts, le Lufubu se jette dans le Lualaba; il a là environ cent mètres de large et est très profond. L'ennemi se rassembla en corps compacts dans l'angle formé par le confluent des deux rivières. A notre approche, quelque chose mit la panique dans leurs lignes reformées, et comme Sefu et Miserera traversaient le Lufubu (remplissant les canots avec leur état-major), les soldats essayèrent de traverser à la nage, par centaines à la fois, et beaucoup furent noyés.

Nous pourrions dire que, en cette occasion, nous avons surpris les Arabes sans le vouloir. Il semble qu'ils quittèrent leurs forts à la même heure que nous quittions notre camp, avec l'intention de nous attaquer dans le camp par trois côtés à la fois.

Les trois colonnes prenant des chemins différents devaient arriver en même temps, mais deux d'entre elles, à cause du mauvais état du terrain, étaient arrêtées à moins de deux cents mètres l'une de l'autre au moment où de Wouters et moi arrivâmes entre elles.

CHAPITRE X.

Récit de la chute de Nyangwé.

Le 1er mars les Wagénia offrirent de nous donner leurs canots si nous, en retour, nous leur servions d'escorte pour passer les camps arabes, vers les îles situées plus bas sur la rivière. L'impression faite sur eux par notre victoire était si grande qu'ils étaient pleins de confiance au sujet de notre attaque contre Nyangwé; ils étaient même prêts à nous prêter leurs canots pour traverser la rivière. Leur espoir était, si nous réussissions, de pouvoir piller quelque peu la ville et, si par hasard nous échouions, de récolter un butin considérable dans notre camp. Le commandant envoya Scherlink et Cerkel en aval le long de la rive : après une ou deux vives escarmouches ils arrivèrent à notre débarcadère, en face du camp, avec cent grands canots.

Le 3 mars des lettres et des dépêches d'un haut intérêt nous parvinrent de l'inspecteur Fivé et d'autres. Nous n'avions reçu aucune nouvelle de ce qui se passait en dehors de notre petit monde depuis des mois. L'inspecteur nous en donna de bonnes et ses dépêches nous informaient qu'il avait donné l'ordre au commandant Chaltin, à Basoko, de se joindre à nous et d'amener avec lui de l'artillerie et des approvisionnements. Le commandant Gillain, disait-il, devait nous rejoindre le plus tôt possible avec tous les hommes disponibles des districts du Sankuru-Kassai. Il espérait que, grâce à ces forces déployées contre lui, l'ennemi ne tiendrait pas longtemps. En discutant les événements, il nous vint à l'esprit que Chaltin pouvait s'emparer de Nyangwé en marchant sur la rive droite du fleuve. Cette idée nous saisit et nous nous élançâmes hors du mess pour nous assurer que le drapeau arabe continuait à flotter au-dessus de Nyangwé. Cela aurait été un mécompte pour nous si, après tous nos ennuis et nos désagréments, quelqu'un d'autre avait eu l'honneur de prendre Nyangwé. Cette idée fut pour beaucoup, je crois, dans la prompte attaque que le commandant Dhanis fit contre la ville une heure après que nous possédions les canots qui la rendaient possible.

Pendant la matinée du 4 mars nous levâmes le camp et nous nous formâmes de suite sur la berge. Les canots partirent chargés de soldats, chaque officier blanc ayant sous ses ordres trente ou quarante hommes. C'était certainement un beau spectacle de voir plus de cent canots, comme en tirailleurs, pleins de diables hurlant, se précipitant le long de la rivière contre la ville condamnée. Nous parvînmes à débarquer et à nous emparer de la plus grande partie de la ville sans presque tirer un coup de fusil : à dix heures du soir nous nous étions fortifiés dans la partie haute. Dès notre débarquement, les Wagénia s'étaient retirés et ce ne fut que bien convaincus de notre succès qu'ils consentirent à passer les serviteurs, les femmes, les bagages et les alliés. Nous étions établis dans une position qui n'était pas très enviable, possédant à peine un pied à terre sur la rive ennemie du Lualaba, ayant une énorme rivière à dos, et nous trouvant sans aucun moyen de recevoir des renforts ou des munitions. Tout cependant se passa bien.

Le lendemain, Albert Frees fut envoyé avec un détachement et quelques hommes de Lutété pour attaquer le camp que Muni-Pembé — qui était supposé retenir prisonniers deux des enfants d'Hodister — avait établi à quelques heures de marche de Nyangwé. Après avoir marché toute la nuit par l'orage, l'expédition réussit à surprendre le camp arabe, ramena les enfants d'Hodister, le harem de Muni-Pembé et de grandes quantités de poudre, d'armes et d'autres butins. Un envoyé de Séfu qui était à Kasongo nous était arrivé, entretemps, avec des propositions de paix. Dhanis répondit qu'il ne pouvait faire absolument aucune condition avant que les deux enfants de Lutété que Séfu avaient en otage ne nous aient été rendus, après quoi il verrait ce qui pourrait être fait. L'envoyé qui avait été le domestique d'intérieur de Lippens était devenu, depuis la mort de son maître, un esclave arabe; il n'avait pas peur de retourner auprès de Séfu : interrogé, il répondait naïvement « je lui mentirai si c'est nécessaire jusqu'à ce qu'il m'envoie ici pour une autre mission et alors je ne retournerai pas ». C'est ce qui arriva plus tard.

Un grand nombre de superbes indigènes venaient offrir leur soumission au commandant; beaucoup avouaient être des soldats arabes vaincus et d'autres étaient des chefs avec des suites nombreuses, mais tous avaient la même histoire prête : « Ils rendaient leurs armes et deviendraient les hommes du blanc. »

Le 9 mars on découvrit que Nyangwé était envahi par des hommes armés. Je me promenais dans des jardins à quelque distance de

notre quartier de la ville, quand je rencontrai des centaines d'hommes rassemblés. Nos hommes devinrent inquiets et se groupèrent autour de nous. Soudain toute la ville sembla s'éveiller; en même temps, plusieurs de nos hommes furent pris et assassinés par les mahométans. Le commandant fit chercher Lutété et lui dit que la trahison était dans Nyangwé; celui-ci qui campait hors du sud de la ville s'imagina que les Arabes arrivaient par le nord; il suivit donc la berge de la rivière à l'extérieur jusqu'à ce qu'il arrivât au nord de la ville; alors, un feu continu ayant commencé à l'intérieur, il fit demi-tour et, traversant la localité, se dirigea vers nos cantonnements prenant les mahométans à revers. Quant l'attaque commença chaque homme blanc ou noir combattit là où il se trouvait; elle fut si soudaine qu'on n'eût pas le temps de faire le moindre plan de combat, et ce ne fut pas avant deux heures que nous eûmes une idée de la façon dont la bataille tournait. Alors, d'un commun accord, les masses ennemies semblèrent se rompre. Ils continuèrent à combattre seulement en groupes isolés dans les jardins, ou défendirent des maisons quelconques dans différentes parties de la ville. Après une heure ou deux de patrouilles dans les rues et, de temps en temps, de petits combats à livrer, la localité fut dégagée. Nos pertes étaient très grandes, mais auraient pu l'être plus encore. Une forte partie de nos pertes et de celles de Lutété étaient causées par le tir mal dirigé de nos hommes.

Le feu fut mis à la ville à plusieurs endroits et des centaines de maisons furent brûlées pendant la nuit. Le lendemain toutes les troupes furent envoyées enterrer les morts ou plutôt les jeter dans la rivière, car il était impossible d'en agir autrement avec eux. Les choses furent simplifiées, car on ne retrouva que quelques centaines de têtes, tous les corps ayant été emportés comme nourriture. Comme il était impossible pour notre petite troupe de surveiller convenablement une aussi vaste agglomération que Nyangwé, le commandant donna l'ordre de brûler la plus grande partie de ce qui restait de la ville; nous fûmes ainsi protégés contre une seconde tentative de trahison.

On peut dire que ce fut le dernier essai de résistance de l'armée de Mohara, le peu qui en échappa étant tout à fait désorganisé. Pendant trois jours nous n'aperçûmes pas Lutété, et plus tard, en parlant de ces incidents avec lui, j'appris que pendant ce temps il n'avait pas quitté son cantonnement, les spectacles dans son camp étant si effrayants que lui-même ne tenait pas à les voir sans nécessité. Il nous dit que chacun des cannibales qui l'accompagnaient avait au

moins un corps à manger. Toute la viande fût cuite et fumée et forma des provisions pour toutes ses troupes et pour tous les serviteurs pendant plusieurs jours. Un tambour volontaire qui avait été avec nous pendant quelque temps avait disparu et nous pensions qu'il avait été tué. Un jour ou deux plus tard il fut trouvé mort dans une hutte, à côté d'un corps à demi-brûlé — il s'était probablement donné une indigestion mortelle.

Maintenant commença la plus mauvaise période que nous ayons eue pendant la campagne. Une variété très aigüe de l'influenza éclata dans le camp; le premier jour, il y eut trente cas, le deuxième environ soixante-dix et avant la fin de la semaine tous nos hommes étaient atteints; le peu qui étaient encore valides ayant un service double, montant la garde et soignant les malades. Pendant la quinzaine suivante, je passais mon temps à parcourir le camp, insistant auprès des survivants pour qu'ils enterrassent les morts. La plus grande partie des morts ou des mourants étaient jetés dans la rue par les autres habitants de chaque hutte. A peu près en même temps, les Arabes et leurs amis envoyèrent dans ce qui restait de la ville tous les hommes atteints de la petite vérole dans le district. La ruse réussit et l'influenza fut suivie par une épidémie de petite vérole. A propos de ces épidémies de petite vérole, pendant toute l'expédition, il y a des faits curieux à citer. Nos Haoussas étaient tous, sauf un, vaccinés : cet homme fut le seul de la compagnie atteint de la petite vérole et il en mourut. Dans la compagnie d'Elminas, deux hommes seulement n'étaient pas vaccinés : tous les deux eurent la maladie et un en mourut. Parmi nos porteurs du Bas-Congo, très peu avaient eu la petite vérole et seulement une demi-douzaine étaient vaccinés. De ce corps de deux cents hommes plus des deux tiers eurent la maladie et soixante-cinq en moururent. La mortalité due à l'influenza et à la petite vérole chez les gens de Lutété, les autres alliés et les serviteurs, fut épouvantable, ce qui est facilement explicable par le fait que, malgré les ordres les plus sévères donnés à cet égard, après le troisième jour de fièvre, alors qu'ils commençaient à se sentir un peu mieux, ils voulaient absolument se baigner. Les Mahométans et les indigènes du Manyéma avaient appris des Arabes (qui n'avaient pas de vaccin) à s'inoculer avec le pus des varioleux. Bien que différentes fois du vaccin fut envoyé d'Europe, emballé d'une douzaine de manières différentes, dans aucun cas je ne pus le faire prendre. Ceci était des plus malheureux, car si j'avais eu un seul cas heureux, nous aurions pu vacciner toute la population.

CHAPITRE XI.

Arrivée d'ambassadeurs de Séfu, chargés de propositions de paix. — Le commandant retarde sa marche sur Kasongo. — Renforcement des forces de l'État. — Marche sur Kasongo; sa chute. — Description du confort trouvé dans cette ville. — Reliques d'Émin Pacha. — Insubordination dans la ville conquise de Nyangwé.

Pendant que nous étions dans cette position, Séfu nous envoya de Kasongo des ambassadeurs, amenant avec eux le fils et la fille de Lutété que les Arabes tenaient en otage et faisant des propositions de paix. Après de nombreuses palabres, le commandant consentit à retarder de cinq jours sa marche sur Kasongo, à condition que Sefu lui envoyât tous les effets de Lippens et aussi ses serviteurs, qui avaient été réduits en esclavage. Moins de cinq jours plus tard, les ambassadeurs reparurent avec tout ce qui était demandé, et le commandant accorda à Kasongo un autre répit de cinq jours à condition que tout l'ivoire qui avait été pris à Lippens nous fût délivré. Ils acquiescèrent également à ceci et nous apportèrent en outre un présent d'une trentaine de superbes défenses, en nous demandant d'attendre encore quatre ou cinq jours. Le commandant prit une attitude magnanime et céda à leurs supplications, remarquant négligemment qu'il supposait que Séfu voulait terminer les fortifications de Kasongo. A cela, disait-il, il n'avait aucune objection à faire, comme il désirait apprendre à ses soldats comment on s'emparait d'une ville bien fortifiée.

Tout ceci était d'autant plus amusant que pendant que ces négociations étaient en train, nous n'avions pas plus de trente ou quarante hommes valides à notre disposition.

Dans toute cette affaire, Omari, un vieux soldat de Stanley, était le principal ambassadeur; il protestait tout le temps de son amour pour le blanc et assurait qu'il lierait son sort au nôtre : mais quand on dut combattre de nouveau, il se joignit à l'ennemi.

Le 23 mars, nous reçûmes des lettres nous répétant que l'inspecteur Fivé avait donné l'ordre au camp de Basoko de marcher à notre secours avec au moins cinq cents hommes et des canons (confirmant

ainsi ce que nous avions entendu de l'autre côté de la rivière); et déclarant aussi que le commandant Gillain marchait à notre secours avec des renforts de Lusambo que nous pouvions espérer voir arriver un jour ou deux après les dépêches. Nous admîmes cela pour un ou deux jours africains, qui d'habitude en valent une quinzaine au moins — et nous n'étions pas loin du compte, car bien que le commandant Gillain arrivât le 5 avril, sa caravane ne nous parvint que le 13, ce qui donna à nos gens l'occasion de se remettre de leurs maladies. Le 14 avril, nous étions prêts à marcher et animés du meilleur esprit, une grande quantité de munitions et des renforts donnant à chacun la certitude que de meilleurs jours nous étaient réservés.

Le 17, le commandant Dhanis donna l'ordre de marcher contre Kasongo, laissant à de Wouters, avec un sergent blanc et cinquante hommes, le commandement de Nyangwé qui en moins de six semaines avait été réduite de ville bien bâtie d'une trentaine de mille habitants, à l'état d'une grande maison fortifiée entourée d'un camp. Le commandant Gillain, le lieutenant Doorme et leurs hommes formèrent l'avant-garde; le commandant Dhanis, Scherlink et moi, le gros; le sergent Cerkel, l'arrière-garde. Nous marchions très lentement, et ce ne fut que dans la matinée du 22 que nous arrivâmes en vue de Kasongo. Le commandant — suivant son habitude quand il y avait quelque chose à faire — avait quitté le gros et était bien en avant quand il rencontra les tirailleurs de Sefu qu'il repoussa. Pendant ce temps, Doorme donnait l'assaut au fort Saïd-ben-a-Bedi. Ce fort défendait l'extrémité de la ville par laquelle nous entrâmes, et fut, par une grande chance, emporté par Doorme au premier assaut, bien que ses hommes n'eussent jamais rencontré une troupe arabe auparavant. Kasongo était bâti dans une vallée et sur les pentes de chaque côté. Doorme, dans sa charge, traversa la vallée et apparut sur la colline en face, au moment où toutes nos troupes se déployaient. Ceci renversa complètement les calculs des défenseurs : dans le principe, par suite de ce que nous nous étions égarés, nous arrivâmes par un détour, au lieu de la route directe, et prîmes toutes les fortifications à revers.

Dix minutes après que la bataille avait commencé, Doorme apparut de l'autre côté de la ville et l'ennemi fut ainsi pris entre deux feux. Comme nous avancions à travers le dédale des rues, les Arabes se retiraient avec calme devant nous, gênés dans leurs mouvements par une grande quantité d'esclaves non armés et par la

foule des femmes et des enfants. Après un certain temps, les non combattants furent frappés de panique et mirent la confusion dans les rangs arabes. Nous ne leur donnâmes pas le temps de se reformer et moins d'une heure et demie après nous étions maîtres de tous les points importants et des principaux endroits fortifiés de la ville. Nos troupes auxiliaires et nos serviteurs, encouragés par la situation, devinrent très braves et suivirent les Arabes en retraite à travers la campagne, sachant bien que rien n'est plus facile que de faire continuer sa marche à un corps en retraite. Pendant la retraite la panique s'accrût et une masse d'hommes furent noyés en essayant de traverser les rivières qui se trouvaient sur leur passage. Un corps nombreux fut poussé par Lutété jusqu'au Lualaba, à environ trois heures de marche. Là ils furent cernés et les Wagénia, sous prétexte de leur faire passer la rivière, les firent prisonniers ou les jetèrent par dessus bord et toute la troupe, à l'exception des femmes et des enfants — dont beaucoup souffrirent également — fut anéantie.

Peu de temps après la charge à travers la ville, les différentes compagnies furent dispersées et le commandant avec quatre hommes fut non seulement séparé de tous les autres, mais même de sa compagnie. Pendant qu'il cherchait ses hommes, il faillit être tué par une balle partie de la tourelle de garde d'une des plus belles maisons de la ville, qu'il croyait être inhabitée, et en approchant du mur crénelé il fut de nouveau bien près de la mort. Cette place capitula cependant quand j'arrivai avec une douzaine d'hommes. Il venait de faire prisonniers cinq Arabes blancs, dont l'un était, je crois, un marchand très important de Zanzibar, nommé Saïd-ben-Halfan.

Kasongo était une ville beaucoup plus importante que la célèbre vieille capitale de l'esclavage, Nyangwé.

Pendant le siège de Nyangwé, dont la prise était plus ou moins attendue, les habitants avaient eu le temps de mettre en lieu sûr tous les objets de valeur et même des meubles. A Kasongo ce fut différent; nous nous précipitâmes si subitement dans la ville que tout fut laissé en place. Tous nos hommes trouvèrent de nouveaux équipements et même les simples soldats dormirent sur des matelas de soie et de satin, dans des lits sculptés, avec des moustiquaires de soie. La chambre dont je pris possession avait quatre-vingts pieds de long sur quinze de large et s'ouvrait par une porte sur un jardin planté d'orangers au delà duquel la vue s'étendait à plus de cinq milles. En me réveillant, j'eus de la peine à me figurer que j'étais dans l'Afrique centrale; mais un coup d'œil jeté sur les trous des

balles dans les portes et les volets et une grande tache rouge foncé sur le mur me rappela vite à la réalité. Ici nous trouvâmes un confort européen dont nous avions presque perdu l'usage : bougies, sucre, allumettes, gobelets et carafes en argent et en cristal étaient en profusion. Nous prîmes également environ vingt-cinq tonnes d'ivoire, dix à onze tonnes de poudre, des millions de capsules, des cartouches pour toutes les espèces de fusils, canons et revolvers qui ont jamais été fabriqués, quelques obus et un drapeau allemand pris par les Arabes dans l'Afrique Orientale allemande.

Les greniers de la ville étaient remplis d'énormes quantités de riz, de café, de maïs et d'autres aliments; les jardins étaient luxueux et bien plantés; les oranges douces ou amères, les goïaves, les grenades, les ananas et les bananes abondaient partout.

Une de nos premières visites — et elle fut bien douloureuse — fut à la maison occupée par Lippens et Debruyne, nos pauvres camarades, pendant quelque temps ambassadeurs à la cour de Sefu. Il est étrange (quoiqu'ils aient été assassinés et mutilés) qu'ils aient été enterrés devant leur porte et qu'une petite tombe propre ait été érigée par leurs meurtriers. En déterrant leurs corps, nous trouvâmes qu'à cause de la nature du terrain dans lequel ils avaient été inhumés sept mois auparavant, ils n'étaient pas décomposés. Nous leur fîmes de nouvelles funérailles avec les honneurs militaires.

Parmi le butin que nos hommes rapportèrent se trouvaient plusieurs fusils à deux coups se chargeant par la culasse de calibre dix, seize ou douze, une quinzaine de Winchester express et le même nombre de Winchester ordinaires; ils trouvèrent aussi une douzaine de Martini ordinaires et express et d'innombrables fusils à capsule; trente ou quarante montres et chaînes d'or, d'argent ou de nickel, et plusieurs reliques d'Emin Pacha, y compris son journal de janvier à octobre 1892 et deux décorations de la Couronne royale de Prusse et de François-Joseph d'Autriche. Même nos prisonniers arabes nous dirent qu'Emin était l'homme le plus inoffensif qu'on eût jamais vu en Afrique. Ils n'avaient, suivant leurs dires, pas d'autres raisons pour l'assassiner que la décision prise de faire un massacre général de tous les blancs : arrivant dans un district où tous les blancs avaient déjà été tués, Emin partagea leur sort.

Le troupeau de bétail que nous trouvâmes à Kasongo était composé de trois races distinctes : le petit bétail indien — à grande bosse et très docile — donnait le meilleur lait, mais pour la boucherie la variété demi-portugaise à longues cornes était préférable. Je n'ai

pas pu découvrir d'où la troisième espèce était originaire. C'était un bétail de taille moyenne, blanc ou pie et peu propre à engraisser ou à donner du lait. Nous prîmes aussi des ânes de deux belles races — le grand âne syrien et le croisement entre celui-ci et le petit âne, d'un aspect très semblable à celui du marchand ambulant d'Angleterre. L'âne syrien, quoique bel animal, ne nous fut pas aussi utile, à une ou deux exceptions près, qu'aucune des autres espèces. Le croisement entre l'espèce commune et l'âne syrien était très fort, et, bien que souvent rétif, était certainement l'âne le plus utile que j'aie jamais rencontré. Pendant leur fuite, les Arabes tuèrent à coups de fusil beaucoup de leurs meilleurs ânes et une partie de leur bétail, pour l'empêcher de tomber vivant entre nos mains.

Pendant le temps passé à Kasongo, je me fis un devoir de visiter le pays environnant et je fus continuellement étonné du travail superbe qui avait été fait par les Arabes dans le voisinage. Kasongo était bâti au coin d'une forêt vierge et à des milles à la ronde tout le taillis et la grande majorité des arbres avaient été enlevés. Certains arbres, comme le gigantesque cotonnier sauvage, avaient été laissés à des intervalles réguliers; mais je ne sais si c'était pour servir de points de repère ou pour leur ombre.

Dans les clairières il y avait de superbes cultures de canne à sucre, de riz, de maïs et de fruits; et une idée de l'étendue de ces cultures peut être donnée par le fait que, monté, j'ai mis une heure et demie à traverser un seul champ de riz. Quand on établissait des groupes de gens pour former des villages, ces villages se suffisaient à eux-mêmes en trois ou quatre mois. Le riz donnait deux ou trois récoltes entre sa plantation, en octobre, et la saison sèche, en mai; et le maïs était souvent mangeable six ou sept semaines après sa plantation.

Le gibier avait évidemment été chassé du voisinage — sauf sur le Lualaba, où j'allai souvent faire de petites parties de chasse. Tous les genres de poules d'eau et de petit gibier pouvaient être tirés en quantité sur les bords de la rivière, surtout pendant la saison des pluies, bien que sur le Bas Congo, le Kassaï et d'autres rivières la meilleure saison de chasse soit la saison sèche (de mai à octobre), quand les bancs de sable sont à nu et les marais et ruisseaux de l'intérieur tous desséchés; tandis que sur le Lualaba, quand la rivière est basse, pendant toute une journée de canotage, c'est à peine si l'on voit soit un canard, soit une oie et jamais un échassier. Les hippopotames, à une centaine de milles au-dessus et au-dessous de

Kasongo sont rares et très méchants, attaquant continuellement sans provocation soit les canots, soit les gens qui les approchent. Les indigènes ont tellement peur ici des hippopotames qu'il est très difficile de trouver un équipage pour s'approcher d'un troupeau, les plus folles promesses de viande en abondance n'ayant aucun effet, même avec des hommes qui ont déjà assisté à une chasse heureuse.

Ce fut pendant la route de Kasongo à Nyangwé, en allant faire visite à de Wouters, — ce que je faisais le plus souvent possible, — que j'ai tiré le plus grand hippopotame que j'aie jamais vu. Le spectacle de ses quatre pieds en l'air à cinquante mètres du canot, au lieu d'encourager mes hommes, leur fit tellement peur qu'ils sautèrent tous par dessus bord et nagèrent vers la rive. Heureusement j'avais trois ou quatre soldats avec moi et grâce à eux j'arrivai à m'emparer de l'animal. Ses dents courbes, avaient trente-deux pouces et demi de long suivant leur convexité, et une de ses dents inférieures droites dix-huit pouces et demi; l'autre, qui était cassée, était un peu moins longue.

La meilleure manière de s'emparer d'un hippopotame est de l'approcher d'aussi près que possible en canot dès qu'il est blessé. Muni d'une bonne et longue perche à sondages et en eau profonde, l'on peut l'approcher sans danger, et une corde peut lui être fixée pendant qu'il se débat encore. Ce qui n'est pas généralement admis pour l'hippopotame, c'est que ses jambes courtes et ses petits pieds, comparés à l'énorme masse de son corps, en font un très médiocre nageur; en fait, il nage juste assez pour tenir sa tête hors de l'eau quand il respire ou qu'il regarde autour de lui. Son mode habituel de progression, dû à ce qu'il déplace un poids d'eau moindre que son poids propre, est de courir le long du fond. Je me souviens d'avoir vu un troupeau d'hippopotames essayant de remonter le courant dans dix toises d'eau : c'était un spectacle comique que le saut et le bruit avec lesquels ils remontaient à la surface après chaque plongeon, dont la plus grande partie servait à leur faire prendre pied au fond, et ils n'avançaient ainsi que de quatre ou cinq yards chaque fois.

Ce fut cette fois-là, lors de ma visite à Nyangwé en juillet 1893, que je trouvai de Wouters dans une situation assez difficile. Dans la ville habitaient un certain nombre de petits chefs arabes et leurs vassaux qui s'étaient soumis et nous avaient juré fidélité. Parmi ceux-ci, un coquin déterminé, nommé Ali, donnait à de Wouters beaucoup d'ennui. Après plusieurs actes d'insubordination et de

petites trahisons, la mesure fut pleine à la découverte par les fidèles de de Wouters d'un complot tramé par Ali pour assassiner toute la garnison dans le marais et les longues herbes situés à moins de cent mètres de la maison de de Wouters. Ali avait l'intention de placer ses hommes — dont il y en avait trois ou quatre cents dans la ville — cachés dans les herbes près de la garnison; alors, en simulant une alarme, il espérait attirer de Wouters et quelques-uns de ses hommes dans le piège, la manière énergique dont de Wouters voyait chaque chose par lui-même étant bien connue de chacun.

En entendant parler de ce complot, de Wouters envoya son interprète Selimani, seul au camp d'Ali, qui était situé de l'autre côté du marais dont il a déjà été parlé. Selimani devait s'enquérir de cette affaire et en accuser Ali; celui-ci, pensait-on, apprenant que son truc était découvert, aurait peur de l'exécuter. Selimani était à peine parti que de Wouters se repentit de l'avoir laissé partir seul. Craignant qu'Ali ne se mît en tête que Selimani était le seul homme qui connût le complot et ne l'assassinât sur le champ, il envoya rapidement un caporal avec vingt-cinq Haoussas dans l'herbe, derrière lui. Les Haoussas se donnant le mot dans leur langage (que même leurs femmes ne comprenaient pas), se glissèrent par les différents côtés de la ville, et cachés par l'herbe, rejoignirent un à un le caporal dans le marais d'où ils pouvaient, sans être vus, s'approcher du camp d'Ali à moins de vingt-cinq mètres. Entretemps Selimani, accompagné seulement de son boy, s'approchait du camp par la route principale. Quand Selimani fut à moins de cinquante mètres du camp, Ali lui cria de rester où il était et de ne pas y pénétrer : s'il avait un message à lui faire Ali viendrait lui-même le chercher. Alors Ali donna à ses hommes l'ordre de faire une décharge contre Selimani, qui, chose étrange, fût épargné quoique son boy fût tué. Les Haoussas, se rendant immédiatement compte de la situation et se précipitant dans le camp tirèrent une salve dans les reins des troupes d'Ali qui sortaient en courant pour s'emparer de Selimani. Ceci créa une telle confusion dans leurs rangs que les Haoussas parvinrent à se défendre avec leurs longs couteaux jusqu'à ce que de Wouters avec le reste de leur troupe — qui avait entendu la fusillade — arrivât et repoussât les forces d'Ali dans le Lualaba. Ali lui-même et quelques-uns de ses hommes parvinrent à passer à la nage et échappèrent ainsi. Quelque temps après, ayant rassemblé une nouvelle bande d'hommes, il attaqua un poste de nos gens, mais il fut fait prisonnier et fusillé après un conseil de guerre réuni sur le champ.

CHAPITRE XII.

Les troupes de l'État s'établissent à Kasongo. — Superstition des indigènes : leurs mœurs et leur manière de vivre.

En organisant le pays après nous être établis à Kasongo nous trouvâmes convenable de nous servir des esclaves indigènes et arabes qui pouvaient instruire les autres. Tous les maçons, briquetiers, agriculteurs, charpentiers, armuriers et forgerons furent confiés à des jeunes gens intelligents volontaires des tribus indigènes, ou pris parmi les prisonniers, et mis à l'ouvrage avec l'intention de former éventuellement des colonies dans les districts convenables pour ces professions. Nous nous servîmes même des chasseurs d'éléphants qui avaient été pris combattant et leur laissâmes leurs armes à condition qu'ils chasseraient pour nous et enseigneraient à ceux qui voudraient les accompagner ce qu'il y avait à faire. Les chasseurs d'éléphants étaient très superstitieux et employaient une semaine avant la nouvelle lune à « faire de la médecine » pour s'assurer le succès dans leur prochaine expédition. En conséquence, on ne pouvait les déterminer à chasser que toutes les deux nouvelles lunes, et rien ne pouvait les engager à faire une expédition (qui d'habitude durait un mois) dans d'autres conditions. Ils étaient armés de vieux et longs fusils de calibre dix et refusaient d'employer le plomb ou le fer comme balles, disant que le cuivre était le meilleur projectile. Nous achetions tous les bracelets et anneaux en cuivre que l'on pouvait obtenir des femmes et les martelions en balles. J'eus toujours le soupçon, cependant, que, comme le cuivre avait une grande valeur dans le pays, il était considéré comme une monnaie commode. Je regrettais de ne jamais avoir le temps de les accompagner dans une de ces expéditions. Leur manière habituelle de procéder semble d'établir leur camp dans un district où les éléphants sont abondants, les esclaves étant chargés d'observer et d'accompagner une troupe de ces animaux. Le chasseur en chef suivi d'une douzaine d'hommes libres armés était alors amené et, s'approchant très près, tirait un coup de feu. S'il était assez heureux pour tuer la bête, ce qui arrivait rarement, les choses étaient beaucoup simplifiées;

sinon il retournait au camp et le reste du détachement suivait l'animal blessé pendant un jour ou une semaine, suivant le cas, jusqu'à ce qu'il réussit à le tuer.

Les défenses nous étaient remises, la vente de la viande seule faisant des chasseurs les gens les plus riches du district.

Nous avions à cette époque assez d'ennuis avec les indigènes à l'ouest du voisinage de Kasongo qui attaquaient nos alliés et même nos gens chaque fois qu'ils allaient chercher des vivres. Les caravanes des indigènes alliés, apportant des vivres à vendre en ville, avaient été attaquées et dispersées.

Le lieutenant Doorme et le sous-lieutenant Cerkel furent envoyés par le commandant pour les punir et en même temps pour explorer le pays. A six jours de marche de Kasongo, l'expédition pénétra dans une forêt vierge où elle erra pendant environ une semaine. Le taillis était très épais, formant une sorte de mur de chaque côté du chemin, et dans cet épais taillis des sentiers avaient été établis à angle droit avec la route principale, leur entrée cachée par un seul buisson de chaque côté du point d'intersection. Les indigènes se postaient d'un côté de la route principale et quand la caravane passait (en file indienne avec de temps en temps de longs intervalles entre les hommes) s'élançaient sur la route, saisissaient le premier homme dont ils pouvaient s'emparer et disparaissaient avec lui dans l'épais taillis de l'autre côté. Ainsi il arrivait souvent que, sans que personne sût ce qui se passait, tout traînard était tué. Des lances étaient fréquemment lancées de ces épaisses broussailles et transperçaient les hommes sans avertissement. Les chemins de traverse et ceux faits par les animaux étaient connus des seuls indigènes et ils pouvaient ainsi accompagner la caravane et guetter le moment d'attaquer. Plusieurs fois les assaillants tirèrent du haut des arbres à dix ou quinze mètres du chemin et, se laissant tomber de suite, étaient à l'abri d'une poursuite grâce à ces dix ou quinze mètres d'impénétrables broussailles entre eux et nos gens.

Les villages de ce district étaient tous fortifiés et bien cachés par la forêt qui avait été juste assez défrichée pour donner l'espace nécessaire pour bâtir. La plupart d'entre eux furent brûlés avant l'arrivée de Doorme. Quand il campait dans le petit nombre de ceux qu'il était arrivé à surprendre, il devait subir toute la nuit des volées de flèches, de lances et de balles venant de la forêt environnante, auxquelles il était inutile même de répondre. Il parvint, cependant, à faire vingt-cinq ou trente prisonniers importants et

revint à Kasongo après les dix jours les plus désagréables qu'il ait peut être jamais passés.

Depuis que nous avions passé le Lualaba nous étions continuellement tracassés par la superstition arabe et indigène qu'ils appelaient « Kim-putu » — « Kim-putu » n'étant en réalité qu'une tique commune : je m'en suis fait souvent apporter, pour les examiner, par des gens qui déclarèrent toujours que si cet insecte mordait un individu il était certain de dépérir et de mourir. En conséquence de cette croyance, tout cas d'empoisonnement, de tuberculose, et en somme de n'importe quelle espèce de mort dont leur ignorance ne comprenait pas la cause exacte, était attribuée à « Kim-putu ». Si fort était ce sentiment, qu'une fois qu'un indigène (et même quelques-uns de nos hommes qui furent pris de cette superstition) s'était figuré qu'il était entre les griffes du démon « Kim-putu » il devenait pratiquement impossible de le sauver.

Les habitants Arabes et indigènes de Kasongo et des environs croient fermement aux fantômes. Ils croient que les âmes des morts hantent non seulement certains endroits mais aussi des individus, et qu'une de ces âmes peut apparaître à un vivant et l'appeler, après quoi il est certain de mourir.

Nous découvrîmes que cette croyance influençait nos gens à un tel point que même des hommes de la côte, intelligents et instruits, avaient peur de se promener la nuit. Plusieurs personnes vinrent me trouver avec des histoires d'hommes appelés ou attaqués par un être invisible. Je me souviens d'un cas spécial, un soldat venant me trouver avec son sergent, Albert Frees. Cet homme déclara que le soir, pendant qu'il était assis avec trois ou quatre personnes autour du feu, une « chose » qu'il ne pouvait voir était arrivée derrière lui et lui avait donné des soufflets. Il voulait savoir si je pouvais m'emparer pour lui de l'esprit, car sinon, disait-il, il était certain de mourir. J'essayai de lui faire perdre cette idée par des moqueries, m'attendant à être soutenu par le sergent, mais celui-ci m'étonna en me demandant de ne pas traiter le fait légèrement et m'assura que si je ne faisais pas quelque chose pour lui, l'homme mourrait. Bien que j'employasse tous les arguments que je pus trouver, je fus incapable d'ébranler leur conviction. Le sergent revint et me supplia de prendre les choses au sérieux, comme l'homme avait de la valeur et que nous n'avions pas le moyen de le perdre. Je lui expliquai que je ne pouvais rien faire et lui dis qu'ils reviennent tous deux dans une couple de jours me parler de l'affaire. Le

lendemain soir, je fus appelé auprès de l'homme qui était très faible et paraissait mourant. Il était convaincu qu'il devait mourir et le lendemain il était mort. Quand le nègre ordinaire s'est mis en tête qu'il doit mourir, il mourra, et il est à peu près impossible de faire quoi que ce soit pour lui. Je cite ce cas parmi plusieurs semblables que j'ai inscrits dans mon journal.

A Kasongo comme à Nyangwé, chaque maison importante possédait une ou plusieurs salles de bains, dont l'arrangement était très ingénieux. Un grand tronc creux ou un vieux canot, avec un petit trou percé dans le fond et fermé par un bouchon quand on ne se servait pas de l'appareil, était suspendu au plafond. Rempli d'eau, ce récipient servait de douche très commode et une demi-douzaine de bûches placées les unes à côté des autres dans une dépression du sol formaient une plateforme pour le baigneur. L'eau s'écoulait par une rigole dans laquelle on avait placé un morceau de bois creusé par où elle passait à travers le mur de la maison jusqu'à l'extérieur.

Chaque maison ou hutte, quelque petite qu'elle fût, avait son enclos contenant les mêmes dispositions de propreté, à l'exception de la douche.

Les Arabes avaient aussi introduit la fabrication du savon; aussi, dans chaque grande agglomération ou à chaque marché, du savon, d'une espèce commune mais utile, pouvait être acheté. Ce savon est fait en mêlant de la potasse — généralement obtenue en brûlant des tiges de banane et des feuilles — avec de l'huile de palme.

Pendant les premiers mois que nous occupions Kasongo, nous étions continuellement tracassés par des incendies alarmants qui éclataient toujours la nuit. Nous découvrîmes que ces conflagrations de l'autre côté de la rivière étaient dues aux gens de Lutété qui mettaient le feu aux maisons pour en chasser les rats dont ils étaient très friands. Cette pratique fut définitivement supprimée par Lutété, grâce à des mesures énergiques.

Plus tard, des incendies éclatèrent de notre côté de la rivière, et comme c'était toujours au vent de nos cantonnements, nous conclûmes qu'il y avait trahison et découvrîmes qu'ils étaient causés par des gens de notre camp liés avec les Arabes. A plusieurs occasions, nous échappâmes avec peine et finalement décidâmes de démolir toutes les maisons qui se trouvaient dans notre voisinage immédiat. Quand nous eûmes établi une bande de deux cents mètres de large autour de notre quartier général, les incendies cessèrent. Il était curieux de remarquer l'attitude de nos soldats dans ces

circonstances. Quand une alarme avait lieu, je suis souvent sorti de chez moi pour me trouver entouré d'une garde volontaire d'une douzaine ou plus d'hommes armés, qui refusaient de me permettre d'approcher de la foule et même de faire un pas dans une direction quelconque sans m'accompagner. Les autres officiers étaient, je crois, traités de même, les hommes expliquant qu'il était facile de donner un coup de couteau même à un blanc la nuit ou dans une foule.

Pendant ces mois, nous eûmes beaucoup de difficultés à séparer, arranger et organiser cette multitude, hommes et femmes, qui se considéraient comme nos esclaves et qui, depuis que les Arabes avaient été repoussés, semblaient des moutons sans berger. Des milliers d'esclaves Arabes et d'indigènes libres ou esclaves avec leur troupeau de femmes, arrivaient journellement nous demander ce qu'ils devaient faire. Nous prenions les chefs inférieurs qui existaient encore (et dans le cas où ces chefs avaient été tués, nous en créions) et ceux-ci, à leur tour, rassemblaient leurs gens; un de nous, alors, conduisait cette assemblée dans le pays environnant et, choisissant un endroit convenable pour eux, leur donnait l'ordre de construire un village et de faire des plantations. Nous fournissions ces colonies de maïs, de riz et d'autres semences; cette méthode réussit si bien qu'au bout de trois ou quatre mois ces colonies se suffisaient à elles-mêmes et que plus tard elles fournirent des vivres à toutes nos troupes.

A environ une heure de marche au nord de Kasongo, je découvris un pays des plus riches avec de belles clairières dans la forêt et de l'eau en abondance. On y trouvait partout des traces d'anciens villages et j'aurais beaucoup voulu fonder une colonie prospère dans un district aussi bien situé. Deux ou trois fois j'y établis des villages avec toujours le même résultat : toute la population décampait et, ou bien s'établissait autre part, ou bien rentrait à Kasongo demandant à grands cris à être placée dans un autre district. Les léopards du voisinage, disaient-ils, étaient si nombreux, si grands et si courageux que tout homme sortant de sa hutte après cinq heures du soir ou avant sept heures du matin, était certain d'être enlevé par eux. Ces gens ne semblèrent jamais avoir le courage ou l'énergie nécessaire pour chasser les léopards ou les prendre au piége.

Pendant que nous étions à Kasongo, une nuée de sauterelles passa au-dessus du pays dans la direction sud-sud-est et continua à passer pendant plus d'un mois. Les Arabes et les indigènes nous dirent que

c'était la première fois qu'ils voyaient un passage de sauterelles, bien qu'ils en eussent entendu parler il y a bien des années. Il serait intéressant de savoir si l'on ne pourrait pas en chercher la cause dans le fait que la plus grande partie du bassin central de l'Afrique était, à cause de la guerre, dans un état troublé depuis près de trois ans. C'est l'habitude des indigènes, dans tout le bassin du Congo, de brûler l'herbe pendant la saison sèche; occupés par la guerre, ils ne continuaient pas à le faire et il n'y a pas de doute, qu'à cause de cette coutume, d'autres pestes telles que les rats et les reptiles ne devinrent jamais des fléaux, sauf dans les pays de forêts. Ne serait-il pas possible que les larves des sauterelles, à cause des incendies des plaines, ne puissent jamais arriver au point d'éclosion?

CHAPITRE XIII.

Notre allié Gongo Lutété accusé de trahison et exécuté à N'Gandu. — Arrivée d'Europe à Kasongo de cinq officiers. — Rencontres continuelles avec l'ennemi. — Les Arabes abandonnent les Stanley-Falls, laissant la ville à la merci des troupes de l'État. — Les troupes de l'État sont rejointes par le capitaine Lothaire venant de Bangala et suivant les Arabes vers le haut de la rivière. — Après des combats sérieux, la rivière est délivrée des Arabes et de leurs hordes jusqu'à Nyangwé. — Échec des troupes de l'État. Attaque du commandant Dhanis contre le fort de Rumaliza à huit heures de marche de Kasongo.

Dans la dernière semaine d'août, le commandant partit de Kasongo pour Nyangwé. Depuis quelques temps, des rumeurs arrivaient des districts de Malela et du Lomami, montrant que le gouvernement de Duchesne n'était pas heureux. Les indigènes étaient dans un état querelleur et turbulent, et notre allié Gongo Lutété avait été renvoyé à sa capitale N'Gandu pour arranger les affaires. Comme il ne semblait pas y avoir de chances de service actif ou d'expédition prochaine au lac Tanganyka, je résolus de m'offrir comme volontaire pour le district de N'Gandu et dans cette intention descendis jusqu'à Nyangwé pour parler au commandant. Pendant que j'étais à Nyangwé, des dépêches de Duchesne arrivèrent disant qu'entre autres choses il avait découvert que Gongo Lutété était un traître et qu'il l'avait fait prisonnier. Ceci nous sembla un procédé extraordinaire et nous n'ajoutâmes pas le moins du monde foi à la rumeur que Gongo complotait pour assassiner le commandant Dhanis. Prenant douze hommes et deux cents des gens de Lutété sous un chef inférieur nommé Kitenge, je partis le 11 septembre, à cinq heures du matin. Mon entrevue avec le commandant avait duré toute la nuit. Six jours de marche rapide, à raison de huit heures de marche par jour, nous amenèrent à N'Gandu — trop tard cependant pour sauver notre brave et fidèle allié qui avait été fusillé quarante-huit heures avant notre arrivée. Je fus peut-être le premier à sentir les effets de cette faute politique. Quoiqu'à deux jours du Lomami et seulement quelques heures

après la mort de Gongo Lutété, les indigènes, au moyen du télégraphe des tambours, savaient tout ce qui s'était passé à N'Gandu, et comme leur grand chef était mort, se croyaient permis de tuer et de manger tous ses soldats personnels et ses avant-postes. Cette tribu avait sept des hommes de Lutété logés chez eux, qui devaient faire parvenir toutes les communications entre le Lualaba et la capitale N'Gandu. Après la nouvelle de la mort de Lutété, ces sept hommes furent attaqués, tués et mangés par les habitants de la ville appartenant au chef Wembe. Wembe, rassemblant toutes ses forces, attaqua mon camp, croyant que c'était celui d'une troupe de soldats de Lutété rentrant chez eux. Il se retira cependant immédiatement en découvrant que j'y étais.

Le matin suivant, quelques hommes arrivant de la capitale apportèrent la nouvelle que Gongo Lutété avait été fusillé par les blancs. Au cours de la même journée, nous apprîmes qu'après la mort de leur chef, les Bakussu avaient attaqué la station de l'État et en faisaient encore actuellement le siège.

Ces nouvelles n'étaient rien moins que rassurantes. J'avais fait une marche forcée dans l'espoir d'arriver au poste avant qu'il eût succombé. Vers la fin de la journée, le bruit courut que la station était prise. Je n'en crus rien cependant, car il me semblait inadmissible qu'elle n'eût pu tenir tout au moins pendant une semaine ou deux.

Toutefois, en approchant de la rivière Lomami, je remarquai que mes douze Haoussas m'entouraient de fort près. Ils avaient remis à leurs femmes tout ce qu'ils avaient à porter, à l'exception de leurs fusils et de leurs munitions, et n'auraient permis à aucun des hommes de Kitengé de m'approcher à moins de trente yards. C'étaient, de leur part, des précautions assez inutiles, dans l'hypothèse même de la chute de la station. En effet, nous aurions pu, sans doute, mettre en déroute pour le moment la petite troupe des soldats de Gongo qui nous accompagnaient; mais notre position — à six jours de marche de tout renfort — n'en eût pas moins été absolument désespérée. Ce me fut, toutefois, une nouvelle occasion de constater ce fait, que j'avais maintes fois déjà remarqué, que les Haoussas sont toujours prêts à se faire tuer galamment au besoin, et qu'ils se serrent autour de leurs officiers blancs aussi longtemps qu'ils sont capables de se tenir debout.

En arrivant au sommet des collines de la rive orientale du Lomami, je distinguai avec bonheur dans ma longue vue le drapeau

de l'Etat flottant encore à trois milles de là, de l'autre côté de la vallée.

En atteignant la station, je discernai les causes des rumeurs inquiétantes qui étaient parvenues jusqu'à moi. Toute la population de N'Gandu et des districts environnants, se trouvant privée de son chef, s'était divisée en factions hostiles, dont chacune luttait avec ses rivales, envahissant leur territoire et tuant tout ce qu'elle y rencontrait. Quelques coups de feu, tirés sans doute par des ivrognes ou des frénétiques, avaient même été dirigés contre la station de l'Etat.

Pendant les dix jours qui suivirent mon arrivée, l'attitude peu amicale des officiers blancs et l'anarchie régnant dans le district rendirent ma position des moins enviable. Aussi fus-je fort aise de voir arriver, au bout de ce délai, le commandant Gillain, qui venait ouvrir une enquête sur ce qui s'était passé. Il s'établit dans la ville, à un mille environ de la station, où je continuai à séjourner. En peu de jours, Lupungu fut installé aux lieu et place de son père et son autorité fut pleinement reconnue.

Gongo Lutété avait rempli, et au delà, tous ses engagements vis-à-vis de nous. C'est en grande partie à sa vigilance et à son énergie que nous dûmes les succès remportés pendant la première phase de la campagne. Plus de la moitié de nos transports étaient confiés à ses soins et il s'acquitta de sa tâche avec tant de bonheur que jamais une seule charge ne vint à se perdre. Après la conquête de Malela et de Samba par nos troupes, il se chargea de mettre garnison dans ces postes pour notre compte et établit des communications régulières entre Nyangwé et Lusambo. Lettres et charges lui étaient tout bonnement remises sans qu'un seul de nos hommes les accompagnât dans leurs voyages, et toutes parvinrent intactes à leur destination.

Il est un fait que l'on n'aurait pas dû perdre de vue : lorsqu'éclata la guerre, les Arabes conservèrent comme ôtages des enfants de Gongo — un fils et une fille — et, lorsqu'il embrassa notre cause, il crut bien avoir perdu toutes chances de les revoir jamais. Le commandant parvint cependant — l'on s'en souvient — à les racheter à Sefu, qui exigea, en guise de rançon, que l'attaque de Kasongo par nos forces fût différée de cinq jours. Quand Lutété revit ses enfants, les transports de sa joie furent tels qu'il n'est pas un des assistants qui ne s'en sentît ému. Le fils qui lui était ainsi rendu après avoir passé cinq années au pouvoir des Arabes, était son fils aîné. Il ne

voulut point cependant en faire son successeur, mais choisit comme tel son second fils, Lupungu, qu'il envoya dans une de nos stations pour y faire son éducation.

Quand, après la séance de la cour martiale, le pauvre Gongo apprit qu'il allait être fusillé le lendemain matin à huit heures, il désigna formellement Lupungu comme son successeur, et, resté seul dans sa cellule, il tenta de se soustraire au déshonneur d'une exécution publique en se pendant à l'aide d'une corde confectionnée avec des lambeaux de ses vêtements. Par malheur, on vint auprès de lui avant que sa vie fût complètement éteinte; on coupa la corde, on le ranima et, sitôt rétabli, il fut conduit au dehors et fusillé.

Sur les inspirations de Dhanis, il s'était départi de ses rigueurs ordinaires. Il avait pardonné beaucoup d'offenses qui, avant son alliance avec nous, auraient voué leurs auteurs à servir de nourriture au peuple : aussi, son pouvoir finit par se trouver menacé et nous dûmes lui prêter assistance.

Le plus ardent désir de Gongo était de visiter l'Europe et, peu avant sa mort, il avait pris des mesures pour y envoyer N'Zigi, son fils aîné, afin d'effacer en lui les mauvais effets de son éducation arabe. Ce jeune homme est maintenant dans une maison d'éducation belge.

Le mois qui suivit ces événements fut peut-être la période la plus occupée et la plus pénible que j'eusse traversée pendant l'expédition. J'avais à organiser des palabres, à rendre la justice et à galoper sans cesse partout à la ronde, et principalement entre la ville et la station, à l'allure la plus rapide de mes ânes, deux magnifiques bêtes importées de Mascate par les Arabes. La vue d'un blanc à cheval, spectacle tout nouveau pour les indigènes de la contrée, semblait ne pouvoir lasser leur curiosité. Je me souviens qu'un jour, dans la ville, comme je traversais rapidement une place, deux troupes nombreuses d'indigènes, rentrant justement d'expédition, se formèrent en ligne pour me voir passer. Comme nous allions et venions toujours sans escorte, afin de paraître ne rien redouter des indigènes, je maintenais ma monture à son allure la plus rapide, afin de multiplier les chances d'être manqué au cas où l'idée de m'envoyer une balle ou de me lancer une sagaie eût passé par la tête de quelque mécontent. Au moment où je rendais son salut au chef des moricauds mon âne mit le pied dans un trou et, faisant un panache complet, m'envoya à quelques mètres de lui. Mon boy, voyant ma déconfiture provoquer un éclat de rire général,

déchargea dans la figure des rieurs toutes les cartouches d'un revolver de rechange qu'il portait. Par bonheur, personne ne fut atteint, mais pas n'est besoin de dire que cette pétarade fut le signal de la débandade la plus échevelée Dans mes galopades ultérieures, je remarquai que l'on s'écartait précipitamment de mon passage et que chacun semblait avoir quantité d'affaires urgentes dans les cases ou derrière les troncs d'arbres.

Les choses avaient commencé à reprendre leur cours régulier lorsque cinq officiers, arrivant d'Europe, vinrent à passer pour rejoindre le commandant à Kasongo, où on le croyait sur le point d'attaquer Rumaliza. Ce dernier avait quitté Udjiji, traversé le Tanganyka et était venu s'établir avec Sefu et ce qui lui restait de ses forces, à Kabambaré.

Pendant le mois précédent, des mouvements assez importants s'étaient opérés vers le nord. En mars 1893, le capitaine Chaltin, commandant le camp de la force publique à Basoko, reçut de l'inspecteur d'Etat (Fivé) l'ordre de venir nous rejoindre sur le théâtre de la guerre avec toutes ses forces disponibles. Il occupait une position particulièrement avantageuse pour nous prêter une assistance efficace, car le camp de Basoko avait précisément été établi par l'Etat indépendant comme précaution pour le cas d'un conflit avec les Arabes à Stanley-Falls.

Chaltin remonta le Lomami avec deux steamers et vint occuper Bena-Kamba, ancien poste arabe. Il se trouvait là à trois jours de marche seulement de Riba-Riba, la grande ville arabe sur le Lualaba. Mais le mauvais temps retarda sa marche et, quand il atteignit la ville, celle-ci avait été incendiée et abandonnée par les indigènes. Miserera et Boina-Loisi, les commandants arabes, avaient quitté la ville avec leurs troupes quelque temps auparavant et, à ce moment même, se battaient contre nous à Nyangwé. La petite vérole ayant éclaté parmi les troupes de Chaltin, celui-ci dut rebrousser chemin sur Basoko.

Le 18 mai, Chaltin arriva à Stanley-Falls, où le capitaine Tobback et le lieutenant Van Lint soutenaient depuis cinq jours les assauts des Arabes commandés par Rachid, l'ex-gouverneur rebelle, jadis investi par l'Etat du commandement des Stanley-Falls. Le débarquement des troupes de Basoko détermina les Arabes à décamper, abandonnant à la merci de leurs adversaires la ville et toutes les richesses qu'elle contenait.

Tout demeura calme alors jusqu'au 25 juin 1893, date à laquelle

le commandant Ponthier, arrivant d'Europe, parvint à Stanley-Falls. Cet officier rassembla immédiatement toutes les troupes qu'il put réunir et, emmenant avec lui le commandant Lothaire et quelques soldats bangalas, il se mit à la poursuite des Arabes qui, en quittant les Falls, avaient remonté le fleuve. Après maintes escarmouches et quelques combats sérieusement disputés, il purgea le fleuve et ses abords des Arabes et de leurs suppôts jusqu'à Nyangwé, où il arriva le lendemain de mon départ pour N'Gandu.

Dans cette dernière ville, nous reçûmes à la fois, de notre front de bataille, plusieurs dépêches dont le contenu se résumait en ceci : que les attaques dirigées sur les forts de Rumaliza avaient échoué: qu'au cours de combats acharnés, soutenus pendant une quinzaine, Ponthier avait été tué ; qu'enfin les réserves de munitions étaient à peu près épuisées. Un chef auxiliaire important, nommé Kitumba-Moya, avait passé aux Arabes avec six cents fusils, une demi-heure après avoir appris l'exécution de Gongo. Beaucoup avaient naturellement suivi cet exemple. Les dépêches nous ordonnaient de rallier au plus vite le front, avec tout ce dont nous pouvions disposer en fait d'hommes et de munitions. La dépêche la plus récente avait dix jours de date. Nous ne pouvions espérer atteindre Kasongo en un moindre délai et, selon toutes les probabilités humaines, il serait alors trop tard.

Nous nous mîmes en route le 4 novembre. Nous étions quatre officiers, dont deux — le commandant Gillain et le lieutenant Augustin — devaient être transportés dans des hamacs. Nous avions avec nous cinquante soldats et tout ce qui restait des troupes de Gongo Lutété, soit un millier d'hommes armés à la diable.

Le voyage fut des plus rudes et parfois je désespérai complètement de pouvoir amener vivants à Kasongo les deux officiers malades. Nous avions, en outre, une peine infinie à garder en mains les hommes de Gongo et les chefs d'ordre secondaire qui les commandaient et ne sentaient plus maintenant peser sur eux une autorité supérieure. Ils s'étaient mis dans la tête l'idée qu'ils avaient pleine licence de piller à leur gré toute la région que nous traversions et ne ne me croyaient point en mesure de faire respecter les défenses que je leur signifiais.

Nous arrivâmes à Kasongo le 14 novembre, pour y apprendre que, la veille, les Arabes avaient abandonné leurs bomas et commencé ce qui semblait être une retraite vers l'Est. Voici ce qui s'était passé :

Le 13 octobre 1893, l'on avait appris, sans doute possible, que Rumaliza avait établi un camp à huit heures de marche, au plus, de Kasongo. Les troupes de l'Etat, sous le commandement de Dhanis, se portèrent sur ce nouvel ennemi. Elles étaient réparties comme suit : une réserve sous le commandant Dhanis; une autre sous le commandant Ponthier; six compagnies, sous les lieutenants Lange, Doorme, Hambursin, les sergents Collet et Van Riel; toutes les troupes régulières, consistant en quatre cents hommes, et un canon Krupp de 7mm5, pour lequel il ne restait que quarante-quatre obus et une douzaine de boîtes à balles. Plus de trois cents irréguliers, armés de fusils à pierre, les accompagnaient.

Une première marche de dix milles amena la petite armée au village de Piani-Mayenge. L'étape du lendemain, d'une douzaine de milles, eut pour terme Mwana-Mkwanga. L'ennemi devait, croyait-on, se trouver à moins de deux heures de marche au delà.

Le 15 octobre, la colonne se mit en marche, les auxiliaires dispersés en éclaireurs sur son front. Le projet arrêté était de prendre position sur les derrières des Arabes. Ceux-ci se trouvaient établis dans différents forts, dont deux, situés entre les rivières Lulundi et Luama — affluents du Lualaba — étaient des ouvrages importants, admirablement construits et bien défendus. Nous avions appris par expérience que les fortifications arabes étaient généralement plus faibles du côté opposé à l'ennemi. En outre, le commandant tenait à se trouver placé, dans l'éventualité d'une attaque couronnée de succès, sur la ligne de retraite naturelle de ses adversaires. En dépit des rudes leçons que nous leur avions déjà données, les Arabes semblaient incapables de se pénétrer de cette idée que nous pouvions parfaitement faire un détour avant de les attaquer.

Vers 2 heures de l'après-midi, la colonne, après avoir complètement tourné le flanc de l'ennemi, arriva à proximité d'un grand fort. Cachée par les hautes herbes, elle put, en restant invisible, parvenir à moins d'un quart de mille de ses adversaires. La ligne fut formée, et les compagnies de Doorme et de Lange s'avancèrent lentement en ordre de combat. Un obus lancé dans le fort devait donner le signal de l'assaut. Les troupes parvinrent à vingt yards du boma sans avoir tiré un seul coup et sans avoir souffert du feu de l'ennemi. Mais, au delà de cette limite, la fusillade des Arabes devint si intense que les assaillants, arrêtés dans leur élan, commencèrent à tirer à leur tour. Les soutiens arrivèrent sur le champ, et les hommes se couchèrent à quelques yards du fort. Il fallut quelque

temps aux officiers pour faire cesser le feu. Heureusement, les meurtrières de l'ouvrage arabe étaient percées sous un angle tel que nos hommes se trouvaient au-dessous de la ligne de tir et que les ennemis, pour assurer leur feu, devaient se montrer à découvert sur la crête de leurs retranchements. Le lieutenant Lange fut grièvement blessé dès le début de ce premier engagement, mais il n'en continua pas moins à commander sa compagnie jusqu'à la fin de la journée.

Malgré l'énergie déployée par le commandant et par tous les officiers, ils ne purent cependant déterminer les hommes à franchir, sous un feu aussi nourri, les obstacles qu'ils avaient à surmonter pour pénétrer dans le fort. Ordre fut donné d'amener le canon pour tenter d'éteindre sous la mitraille le feu de l'ennemi, mais les hommes qui traînaient la pièce, saisis de panique en voyant tomber quantité des leurs, s'enfuirent en abandonnant le canon au plus fort de la fusillade. Le commandant Ponthier, Hambursin et Collet s'attelèrent eux-mêmes à la pièce et l'amenèrent à peu près au point qu'elle devait occuper. Enfin, grâce à l'opportune assistance de Doorme et de quelques-uns de ses hommes, le canon fut mis en position à cent yards environ du fort. Sous la protection de son feu bien dirigé, les hommes purent enfin être retirés sans trop de pertes de leurs abris sous les murs du fort.

En ce moment, une forte troupe ennemie se montra sur notre flanc droit. Elle sortait d'un fort beaucoup plus important, mais si complètement masqué par la brousse que jusqu'à l'apparition de ce corps de secours nul parmi nous n'avait soupçonné son existence. Le gros de nos troupes marcha sur ces nouveaux adversaires, laissant sous le fort n° 1 les forces strictement nécessaires pour repousser toute tentative de sortie de la part de sa garnison. Le corps principal, aux prises maintenant avec un ennemi luttant à découvert, n'avait plus à accomplir qu'une tâche relativement aisée. Aussi, nos nouveaux assaillants, promptement balayés, regagnèrent-ils leur abri beaucoup plus rapidement qu'ils n'en étaient sortis.

Un petit plateau, situé à un mille environ du plus grand des deux forts et à un demi-mille du petit, fut choisi pour y établir le campement, et la nuit s'y passa tranquillement, sauf une escarmouche qui se produisit vers le matin.

Après de minutieuses reconnaissances, Ponthier découvrit un endroit plus favorable pour l'établissement du camp, et plus rapproché des forts. Pendant son absence, Doorme repoussa la garnison du petit fort, qui avait tenté de s'emparer du canon, et tint en respect le grand fort en lui envoyant quelques obus.

Dès que nos troupes commencèrent à prendre leur nouvelle position et avant qu'elles eussent pu former le camp, l'ennemi attaqua de toutes parts; mais aussitôt que la position eut été occupée et que des abris eurent été établis pour les hommes, il fit retraite sur ses forts.

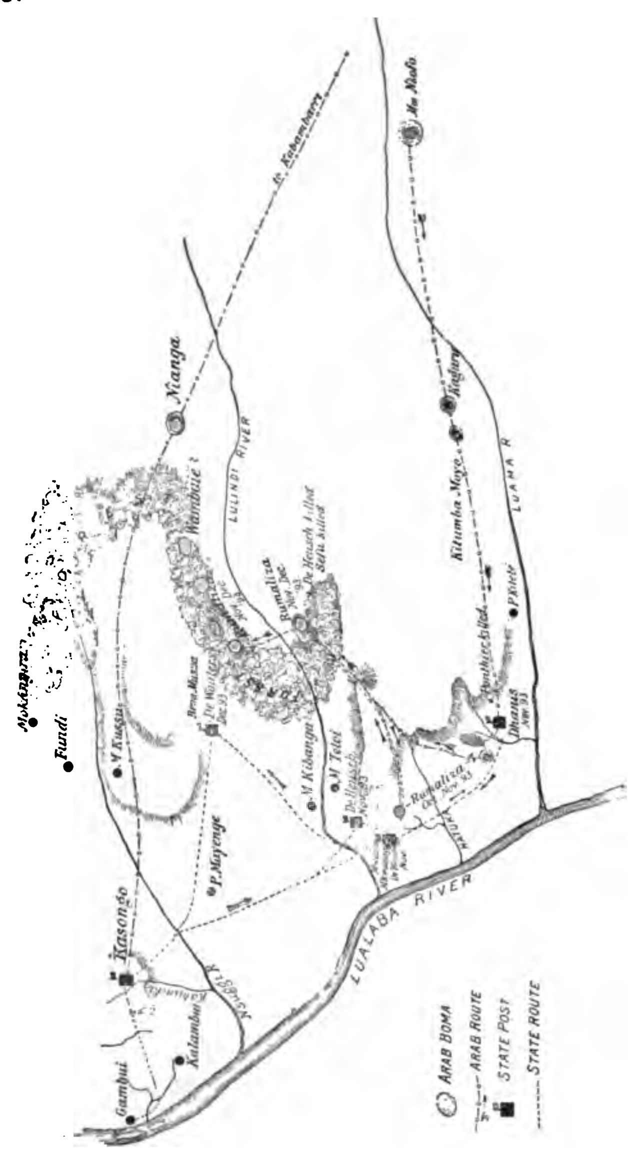
Pendant les deux ou trois jours qui suivirent, les nôtres se bornèrent à repousser plusieurs petites attaques dirigées contre le camp, et à lancer dans les forts leurs derniers obus.

Entretemps, le capitaine de Wouters nous rejoignit avec soixante-dix hommes. Il venait de Kasongo, où il avait laissé comme garnison, outre les malades, vingt hommes sous le commandement d'un jeune sergent d'origine allemande, nommé Mercus. Quelques jours plus tard, le commandant adressa à Mercus l'ordre de lui envoyer par le Lualaba et la Luama toutes les cartouches dont il pouvait disposer, de façon à les faire arriver au camp par les derrières, détour indispensable, car les Arabes se trouvaient entre le camp et Kasongo. Quelles ne furent pas sa consternation et sa fureur lorsque, deux ou trois jours plus tard, il vit arriver Mercus, qui convoyait en personne les munitions et avait laissé Kasongo complètement sans défense! Le commandant n'ignorait pas, en effet, que Rumaliza serait immédiatement informé de cette situation, grâce à ses espions et aux signaux transmis par les tambours.

de Wouters partit sur le champ avec un détachement, espérant pouvoir se jeter entre Rumaliza et Kasongo avant qu'il fût trop tard. Grâce à une terrible tornade, qui arrêta la marche des Arabes, mais non point la sienne, de Wouters, qui savait que c'était là une question de vie ou de mort, parvint à devancer l'ennemi et, se jetant alors à sa rencontre, l'attaqua de front. Voyant leur manœuvre déjouée, les Arabes firent retraite sur leur fort et de Wouters se retrancha dans la position qu'il occupait. de Heusch, qui arriva quelques jours plus tard, reçut l'ordre de s'établir à l'est de de Wouters.

Comme le montre le plan ci-contre, les Arabes se trouvaient dans une situation fort dangereuse. Le commandant Dhanis leur coupait la retraite. Devant eux de Wouters et de Heusch étaient établis des deux côtés de leur fort le plus avancé. Ils avaient à l'Ouest le Lualaba, large d'un mille, et à l'Est, des montagnes arides et presque inaccessibles. Toute la plaine, dans le voisinage des campements de de Wouters et de de Heusch, et de là jusqu'à Kasongo, était cultivée. Le riz, les bananes et le manioc, parvenus à leur pleine maturité,

y couvraient des champs immenses. Nos troupes avaient donc des vivres en abondance, tandis que les Arabes ne pouvaient tirer leurs approvisionnements que de l'étroite bande de terrain située entre leurs forts et le fleuve. Aussi est-ce dans cette zone que se livrèrent tous les petits combats qui eurent lieu dans les dix jours suivants; quantité de troupes d'arabes allant aux vivres s'y firent couper la retraite.



Lorsque les esclaves, qui, naturellement, eurent les premiers à souffrir de la famine, commencèrent à périr d'inanition, Rumaliza fit une attaque désespérée sur la position de Dhanis et faillit réussir à la tourner. A un moment donné, il était parvenu à envahir une partie du camp, et c'est là que fut tué notre vaillant Ponthier. Le capitaine Doorme, qui occupait et défendait cette partie du camp, avait été entouré. Ponthier, qui était à quelque distance de là, vit le péril où se trouvait son compagnon d'armes et, à la tête d'une poignée d'hommes, vint dégager Doorme, sans même ôter sa pipe de sa bouche ni mettre le revolver à la main. L'ennemi chercha à le faire prisonnier, mais, craignant de n'y point réussir, déchargea sur lui ses armes. Ponthier s'éteignit trois ou quatre jours plus tard et fut enterré dans sa tente, qu'on laissa dressée, sous la garde d'hommes de confiance, et où l'on continua de porter régulièrement des aliments. La nouvelle de la mort d'un officier aussi considérable eut exercé une influence déprimante sur le moral de nos hommes et exalté proportionnellement celui de Rumaliza et de sa troupe.

Après cinq heures d'un combat acharné, les Arabes furent repoussés sur toute la ligne. Le commandant Dhanis conduisit en personne la dernière charge de la journée, charge triomphante poussée jusqu'aux retranchements de Rumaliza.

En examinant, durant la nuit suivante, leur situation, les nôtres constatèrent qu'elle était déplorable. Outre qu'ils avaient subi des pertes importantes en tués et blessés, il ne leur restait plus que quarante cartouches par homme pour les troupes régulières; quant aux auxiliaires et alliés, la poudre et les capsules leur faisaient complètement défaut. Qui pis est, les approvisionnements que nous devions tirer de N'Gandu ne pouvaient arriver avant une quinzaine. Heureusement, les Arabes, de leur côté, étaient, pour le moment, dégoûtés de nous attaquer et se tinrent cois dans leurs bomas pendant les quelques jours qui suivirent. Sur ces entrefaites, des espions nous apprirent que les Arabes attendaient une caravane partie d'Udjiji avec de la poudre et divers approvisionnements. Aussitôt de petites expéditions furent mises en campagne. Un chef auxiliaire parvint à surprendre le convoi qui, battant en retraite, vint tomber sur le sergent Albert Frees, envoyé à la découverte dans la même direction. Prise entre deux feux, la caravane fut anéantie. Albert fit, le soir même, sa rentrée triomphale dans le camp, où il ramenait deux tonnes et demie d'excellente poudre allemande, et 60,000 capsules. La plus grande partie de ces munitions fut distribuée sur

le champ entre les auxiliaires et les indigènes qui avaient embrassé notre cause. Ces derniers rôdaient nuit et jour dans tout le voisinage et attaquaient tous les petits partis ennemis qui s'aventuraient hors de leurs retranchements en quête de nourriture.

A cette époque, le capitaine Doorme fit choix, parmi les prisonniers, d'un certain nombre d'indigènes et d'esclaves arabes et les dressa comme soldats avec le plus grand succès. Dans les combats qui suivirent, il conduisit plus d'une fois, en personne, une centaine de ces hommes au feu. L'idée de les employer lui était venue d'une façon assez originale. La pensée seule d'écrire un rapport lui inspirait la plus profonde horreur. Aussi chaque fois qu'un homme de sa compagnie était tué, se contentait-il de mentionner le décès et s'empressait il de remplir la place vacante par une de ses fameuses recrues, à laquelle il donnait le nom, le numéro matricule, le fusil et l'équipement du mort. Ce stratagème passa longtemps inaperçu; mais il fut découvert un beau jour où le commandant, parcourant les états d'effectif, constata que le capitaine Doorme, bien qu'il eût eu cinquante pour cent de tués, n'en présentait pas moins sa compagnie exactement dans le même état où elle se trouvait trois ou quatre mois plus tôt, sans que le nombre ou même les noms de ses soldats eussent subi la moindre modification.

Le 16 novembre, les Arabes, qui avaient cruellement souffert de la famine, abandonnèrent toutes leurs positions et opérèrent une retraite précipitée vers l'Est, poursuivis par tous nos irréguliers et auxiliaires. Le commandant retourna à Kasongo avec sa garde personnelle et les hommes de Ponthier, laissant à Mwana Mkwanga de Wouters avec tout le reste de nos forces.

Le capitaine de Wouters organisa immédiatement une colonne légère, à la tête de laquelle il se mit à la poursuite des Arabes. Pendant deux heures de marche, il trouva la route semée de cadavres, preuve de la précipitation que l'ennemi mettait à se retirer et de l'acharnement avec lequel les auxiliaires et les indigènes massacraient les traînards.

de Wouters apprit par les indigènes que les Arabes étaient occupés à se retrancher à peu de distance. Aussi, renvoyant sur les derrières les auxiliaires de toutes catégories, — qui n'auraient pas manqué de battre confusément en retraite dès qu'ils se seraient trouvés face à face avec les Arabes — il s'avança avec ses réguliers, espérant enlever la position d'un premier élan.

La route était mauvaise; il n'y avait pas de chemin tracé et l'on ne

pouvait que suivre la sente grossière pratiquée par l'ennemi dans sa fuite. En pénétrant dans la forêt que traversait la piste, on put entendre de toutes parts l'ennemi coupant du bois pour ses retranchements. On eut cependant la chance d'approcher de sa position sans être découvert et l'avant-garde ne reçut des coups de fusil que dans le camp même, et après avoir échangé quelques mots avec plusieurs de ses occupants, qu'elle avait pris pour des indigènes. Les irréguliers avaient rapporté que l'ennemi établissait son camp dans une large plaine, alors qu'en réalité il avait pris possession d'une clairière de la forêt, qu'il avait entourée d'une palissade; celle ci n'était même pas terminée partout, ainsi qu'on put bientôt s'en apercevoir. En dehors de la palissade se trouvaient de nombreuses huttes d'herbes, prouvant que l'ennemi n'avait encore formé que le cercle intérieur du fort. (*V.* description, p. 225.)

Ainsi surpris, beaucoup d'Arabes s'enfuirent dans la forêt, tandis que les autres prirent position à l'intérieur du fort. Une grande quantité de fusils et de capsules, de ballots d'étoffes et d'autre butin, restés en dehors de la palissade, tomba entre nos mains.

Nos autres compagnies entrèrent successivement en ligne, prenant position sur la droite. Le lieutenant de Heusch, à la tête de sa compagnie, tourna le fort et vint l'attaquer par derrière, espérant trouver là un point faible. Il y réussit en effet. La palissade, inachevée, présentait en plusieurs endroits des ouvertures larges de deux ou trois yards. de Heusch, constatant qu'il pourrait probablement faire irruption dans l'enceinte avant que les Arabes fussent remis de leur surprise, conduisit sa compagnie droit au fossé, où il tomba, la poitrine traversée d'une balle. Les hommes battirent en retraite, laissant sur le terrain leur vaillant chef et plusieurs de leurs camarades marquant de leurs corps la position qu'ils avaient occupée. Le sergent noir Albert Frees et un caporal indigène nommé Badilonga virent tomber leur officier et, seuls, s'élancèrent pour l'arracher aux mains de l'ennemi. La chute de de Heusch avait rendu courage à quelques Arabes, qui s'élancèrent par la brèche de la palissade, distante de quelques pas, mais furent repoussés par les deux noirs qui continuèrent, avec fermeté, leur feu par dessus le corps de leur chef. Albert envoya le caporal chercher du secours et lorsque de Wouters arriva avec une demi-douzaine d'hommes, ils trouvèrent le sergent tenant encore à son poste. Ce brave avait réussi à empêcher l'ennemi de s'emparer du corps de son officier et, bien qu'exposé à un feu terrible, il était resté sans blessures.

de Wouters emporta son camarade qui avait déjà rendu le dernier soupir. Quand il put se rendre compte de la situation, il constata que la compagnie de de Heusch et toutes les troupes irrégulières et auxiliaires avaient disparu, tant avait été grand l'effet produit sur leur moral par la mort de l'officier blanc. Seules, des troupes civilisées peuvent se raidir contre l'impression que cause la chute d'un chef en plein combat.

Comme les troupes régulières avaient à porter elles-mêmes les morts et les blessés, — et le nombre en était grand — de Wouters résolut de battre en retraite. Mais, dès que ce mouvement fut perçu par l'ennemi, celui-ci prit l'offensive, et c'est seulement au prix des plus grands efforts et au moyen d'une série d'attaques et de retraites, que l'on put réussir à enterrer les morts et à mettre en sûreté les blessés ainsi que les armes et les munitions conquises au début de l'engagement.

Au cours de l'une des charges des Arabes, Sefu (le fils de Tippo-Tib et le premier grand chef arabe qui nous eût attaqués sur le Lomami), reçut une blessure mortelle. Il expira peu de jours après. Les Arabes continuèrent leurs attaques sur la colonne en retraite, jusqu'à ce qu'elle fût à une couple de milles de notre position de Mwana Mkwanga. Le commandant Dhanis ne décida jamais si cet engagement constituait pour nous une victoire ou une défaite. En effet, si nous avions perdu de Heusch et échoué dans l'assaut du fort, nous avions tué Sefu et nombre d'Arabes, et conquis une grande quantité de fusils et de munitions.

Pendant dix jours, l'on n'entreprit plus aucune opération nouvelle. Rumaliza ayant alors traversé la Lulundi (ce qui constituait en réalité un nouveau progrès vers Kasongo), de Wouters, avec Doorme et Hambursin, alla s'établir à Bena Musua, située sur la route entre Kasongo et la nouvelle position prise par Rumaliza. Lange, alors à peu près remis de sa blessure, fut laissé à Mwana Mkwanga avec deux autres officiers.

Le 4 décembre, nous avions reçu un renfort de cent quatre-vingts hommes, sous le commandement des capitaines Collignon et Rom, qui avaient avec eux deux autres officiers (1). Trois cents nouvelles carabines se chargeant par la culasse et un fort envoi de munitions nous étaient également parvenus. Le commandant se trouvait donc remis en situation de prendre l'offensive.

(1) Le lieutenant Franken et le sous-lieutenant Van Lint; ils étaient accompagnés du sergent Destrail. (Note du traducteur).

CHAPITRE XIV.

Les troupes de l'État se transportent de Kasongo à Bena Musua. — Le commandant divise ses forces en vue de couper les communications des Arabes. — Des détachements supplémentaires sont placés à Bena-Guia, sur la route principale de Kabambaré, à Bena-Kalunga et à Bena-Musua. — L'ennemi se renforce. — Les troupes de l'État forment un demi-cercle autour des forts arabes et les coupent de leurs approvisionnements. — Arrivée du commandant Lothaire avec un contingent de soldats de Bangala. — Explosion dans le camp arabe. — Capitulation de l'ennemi. — Prise de Kabambaré. — Chefs arabes faits prisonniers par Lothaire.

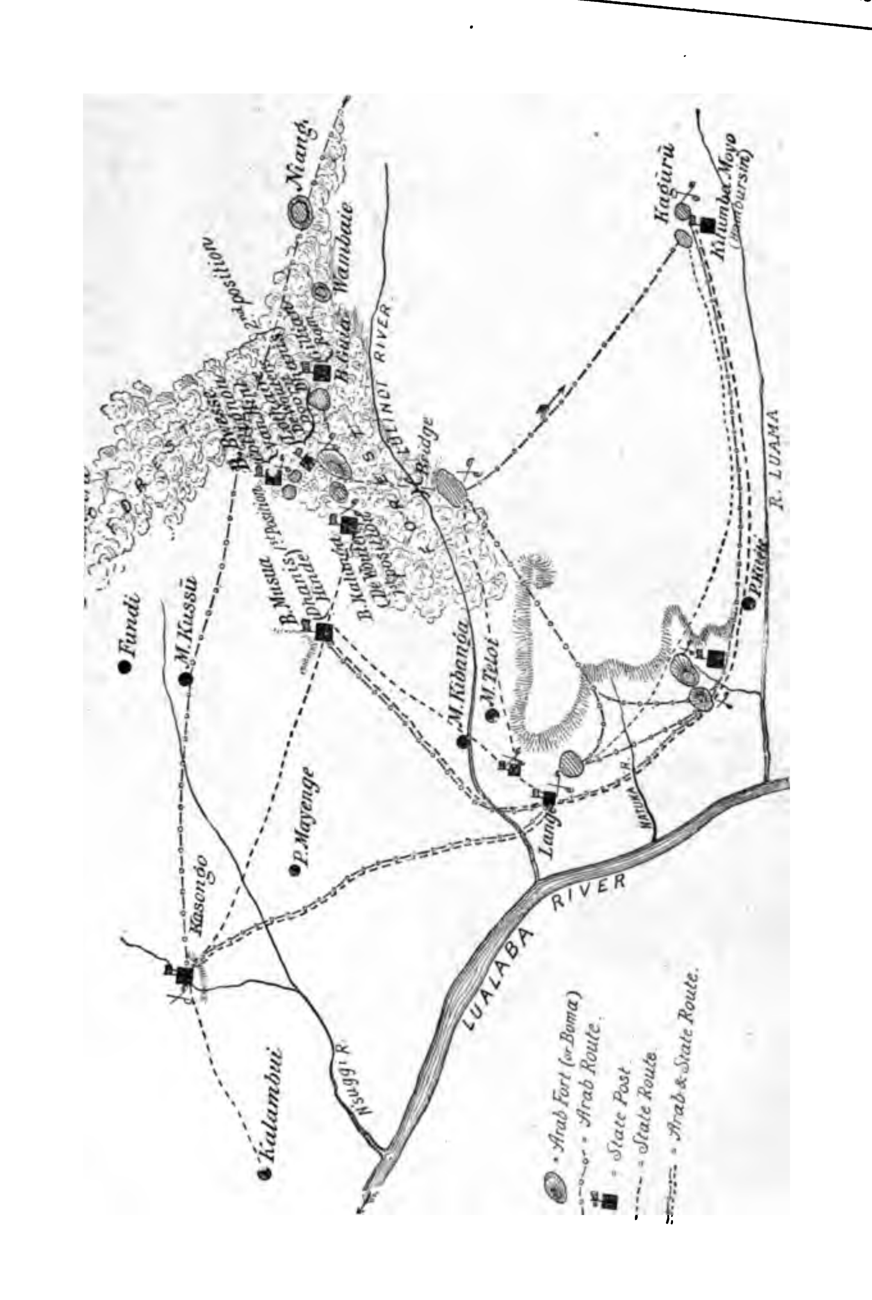
Le commandant avait expédié le 20 décembre tous les officiers et soldats disponibles, de Kasongo à Bena-Musua, où il vint nous rejoindre en personne le 23. Rumaliza, qui, de son côté, avait reçu des renforts, occupait une très forte position; il avait un fort important et bien construit sur la rive droite de la Lulundi, et trois forts avancés, plus petits, dans la direction de Kasongo. Il s'était relié par un petit pont (qu'il était parvenu à jeter sur la Lulundi) au fort où de Heusch avait été tué et avait ainsi une ligne de communication parfaitement sûre avec la grande place forte de Kabambaré, occupée en ce moment par Bwana N'Zigi. C'est, l'on s'en souvient, ce dernier chef arabe qui avait ordonné et dirigé, contre la station des Stanley-Falls, l'attaque qui avait abouti à la défaite de Deane et de Dubois et à l'établissement de la domination arabe sur le Congo même. Stanley avait ultérieurement ratifié ce fait accompli, en installant à Stanley-Falls Tippo-Tib, le principal marchand d'esclaves arabe, en qualité de gouverneur investi d'une autorité absolue.

Le 23 décembre, le commandant Dhanis tint un conseil de guerre, à l'issue duquel il se décida à diviser ses forces en vue de couper, dans la mesure du possible, les Arabes de leurs communications. Il savait de source absolument sûre que Rachid et les autres Arabes des Stanley-Falls, qui avaient été rejetés dans le Sud par le commandant Ponthier lors de la campagne qu'il avait faite à Kirundu

et sur la rivière Lowa, avant d'opérer sa jonction avec nous, s'étaient maintenant réunis et arrivaient tous ensemble du Nord-Est pour rejoindre Rumaliza. Il y avait donc lieu de faire tous les efforts possibles pour amener les indigènes du district tout entier à faire cause commune avec nous et à nous pourvoir de vivres, en affamant, au contraire, Rumaliza. Un grand nombre d'indigènes nous avaient assuré que certaines d'entre les tribus qui avaient fait alliance avec Rumaliza étaient disposées à nous revenir et à prêter leur concours à la réalisation de ce plan.

Le commandant Gillain et les capitaines Collignon et Rom furent mis à la tête d'un fort détachement des troupes nouvellement arrivées et partirent le 24 décembre pour Bena-Guia, situé sur la grande route de Kabambaré. Le même jour, le capitaine de Wouters et d'autres officiers, avec deux cent cinquante soldats et quatre cents irréguliers, se mirent en route pour aller s'établir à Bena-Kalunga, situé à une heure de marche dans le Sud-Est et distant d'environ trois mille yards du principal fort de Rumaliza.

Le commandant et moi continuâmes à occuper Bena-Musua, sur la grande route de Kasongo, position intermédiaire entre les deux autres. Nous avions été rejoints par M. Mohun, l'agent commercial des États-Unis, qui était arrivé la veille de notre départ de Kasongo. Il avait aussi pris part à la marche sur Riba-Riba faite, huit mois plus tôt, par le capitaine Chaltin et avait fort obligeamment consenti à prendre soin de divers approvisionnements qui nous étaient destinés et qu'il avait amenés avec lui de Lusambo à Kasongo.


Fundi
M. Kussu
Kasongo
Kalambui
P. Mayenge
M. Kibanga
M. Teloi
Wambaie
2nd position
LULINDI RIVER
Bridge
Kaguru
R. LUAMA
LUALABA RIVER
N'Suggi R.
Arab Fort (or Boma)
Arab Route
State Post
State Route
Arab & State Route

Voici quelle était, en ce moment, notre situation : Lemery commandait à Nyangwé et s'y trouvait dans une position fort dangereuse, car Rachid et ses troupes, arrivant du Nord, pouvaient, à chaque instant, abandonner leur tentative de jonction avec Rumaliza pour faire une conversion et attaquer Nyangwé. Kasongo était occupé par le lieutenant Middagh. Sur notre extrême droite se trouvait Lange à Mwana-Mkwanga, dans une très forte position, avec cent vingt hommes et un canon Krupp : de Wouters, le commandant Dhanis et moi-même, nous étions au centre. Enfin, le commandant Gillain occupait l'extrême gauche de Bena-Guia. Nous avions au centre deux canons Krupp de 7mm5, et, pour la première fois de toute la campagne, des munitions en abondance.

de Wouters avait constaté que, grâce à la nature du sol et à l'existence d'une brousse fort épaisse, il pouvait approcher à moins de trois cents yards d'un des forts de Rumaliza sans être aperçu de l'ennemi. Il résolut donc de tenter de pratiquer une brèche, espérant arriver à enlever le fort. Il commença son entreprise le 28 à 6 heures du matin. N'ayant rien de particulier à faire, je gravis une colline qui commandait le théâtre des opérations. De son sommet, je vis le combat s'engager et se poursuivre, sans pouvoir en discerner les résultats, situation tantalesque s'il en est.

Après une canonnade régulière qui se continua jusqu'à 9 heures, une fusillade nourrie crépita des deux côtés du fort, puis s'interrompit, ce qui me fit croire que l'ouvrage avait été emporté. Il n'en était rien, cependant. de Wouters n'avait pu pratiquer qu'une brèche large d'un yard au plus, bien qu'il eût fait avancer le canon jusqu'à moins de cent yards du fort. Pendant qu'il était ainsi occupé, le commandant Gillain avait, sans l'en avertir, attaqué par derrière le fort principal et, après vingt minutes d'un combat acharné, avait été repoussé avec de grandes pertes. de Wouters et Doorme conduisirent alors leurs soldats à l'assaut du fort, mais tous leurs efforts ne purent déterminer les hommes à escalader la brèche, bien que quelques-uns eussent fini par se décider à suivre leurs officiers dans le fossé. de Wouters dut enfin se retirer. Quand le fort tomba en notre pouvoir, nous apprîmes que les Arabes n'avaient pas eu ce jour-là plus d'une douzaine d'hommes tués, tant leurs combattants se trouvaient bien abrités derrière leurs retranchements ou dans les trous pratiqués en terre sous les huttes.

Le commandant avait maintenant à faire face à de nouvelles difficultés. Nous savions en ce moment, de source parfaitement sûre,

que Bwana N'Zigi, qui avait reçu du Tanganyka d'importants renforts et des munitions en abondance, avait quitté Kabambaré pour opérer sa jonction avec Rumaliza et était alors arrivé à Kitumba Mayo. Le lieutenant Hambursin, à la tête d'un détachement composé de tous les hommes que l'on put sans danger distraire de notre corps d'opération, fut détaché avec mission de couper la retraite à Bwana N'Zigi, ou, tout au moins, de le repousser. Il fut obligé de faire un détour, car toute la région de la rive gauche de la Lulundi, à l'exception des environs de Mwana-Mkwanga, sur notre extrême droite, était au pouvoir des Arabes Les indigènes du district étaient, d'ailleurs, animés de dispositions hostiles à notre égard. Après une semaine de combats incessants contre N'Zigi, qui s'était retranché à Kitumba Mayo, Hambursin se trouva dans la nécessité de se retirer. Il avait perdu un grand nombre d'hommes, tant par le feu que par suite d'une épidémie de petite vérole qui s'était déclarée dans sa troupe. Il avait cependant réussi à infliger de telles pertes à N'Zigi que celui-ci, aussitôt après le départ de son adversaire, reprit la route de Kabambaré, renonçant à secourir Rumaliza. Lors de la prise de Kabambaré, survenue peu après, il prit la fuite pour Zanzibar.

Le 30 décembre le commandant reçut, en réponse à ses demandes de renforts, des dépêches tant des Stanley-Falls que du commandant Chaltin à Basoko. Il résultait de leur contenu que nous n'avions à attendre aucun secours. M. Mohun s'offrit alors à descendre le fleuve jusqu'à Basoko et à nous amener les renforts qu'il pourrait réunir. Il se mit en route à cet effet le 1er janvier. Le 8, le capitaine Collignon fut détaché du commandant Gillain et établi à Bena Bwessé, en face des deux forts avancés des Arabes. Le demi-cercle que nous formions se trouva ainsi complété et, comme des patrouilles pouvaient maintenant circuler, dans une sécurité relative, entre nos différentes positions, les Arabes furent réduits à ne plus tirer leurs approvisionnements que de la rive gauche de la Lulundi. Ils ne tardèrent pas à éprouver de grandes difficultés pour nourrir leurs hommes, étant donné que, suivant leur coutume invariable, ils avaient dévasté la plus grande partie de la région qu'ils avaient traversée.

Le 8 janvier, nous eûmes la surprise et la joie de voir arriver le commandant Lothaire avec un fort contingent de soldats bangalas et deux excellents officiers. Il avait devancé le courrier ; or, Dhanis n'espérait même pas recevoir une réponse à la demande de renforts

qu'il lui avait adressée quinze jours auparavant. Le parallèle entre la conduite de Lothaire et celle de Chaltin, qui avait reçu la même demande, se passe de commentaires.

Lothaire se mit en marche sur-le-champ, avec deux cents hommes, pour rejoindre de Wouters. Deux jours plus tard, tous deux s'étaient établis à trois cents yards du fort occupé par Rumaliza en personne, dans une position intermédiaire entre celui-ci et son premier fort avancé. La présence de nos hommes sur ce point constituait donc une menace et un danger pour chacun des deux bomas. Rumaliza, s'imaginant que nos troupes exécutaient une simple reconnaissance, ne les attaqua point avant qu'elles eussent en partie fortifié leur camp, établi dans un village abandonné, dont les huttes, étant faites d'argile, étaient une protection très utilisable contre le feu des fusils.

Le 14 janvier, Hambursin, revenant d'une expédition contre N'Zigi, joignit Lothaire, amenant un Krupp avec lui. Le canon fut mis en position et Hambursin tira un obus pour déterminer la distance, dans le but que tout fut prêt pour le bombardement prévu pour le lendemain. Ce coup d'essai, cependant, eut d'autres résultats que ceux attendus : il fit sauter le magasin du fort arabe et y mit le feu. Comme on était à la saison des pluies, toutes les huttes, tranchées et trous d'abri du fort étaient couverts d'un chaume épais. Quelques boîtes à balles empêchèrent l'ennemi d'éteindre le feu, et en quelques minutes tout le fort, couvrant trois ou quatre acres, fut une fournaise ardente et rugissante, avec explosion de munitions en tous sens.

Nos troupes ne restèrent pas au repos, et, saisissant avantage du désordre qui régnait parmi l'ennemi, grimpèrent partout à l'assaut des fortifications et ouvrirent un feu des plus meurtriers. La chaleur dans l'intérieur du fort devint si intense que les Arabes jetèrent une immense quantité de cartouches, de poudre et de capsules par dessus leurs défenses pour en éviter l'explosion, puis se précipitant au dehors, s'enfuirent en désordre vers la rivière ; ils étaient obligés de prendre cette direction, nos forces se trouvant entre eux et les autres bomas. En arrivant à la rivière, ils encombrèrent le pont en si grand nombre qu'il se rompit : les irréguliers indigènes et même leurs propres auxiliaires continuant à les harceler et la panique étant devenue complète, ils sautèrent enfin à l'eau, et en essayant de traverser, se noyèrent l'un l'autre.

En ajoutant aux morts causées par la rupture du pont les gens

tués par des flèches indigènes ou noyés, les pertes de l'adversaire à la rivière seulement doivent s'être élevées à plusieurs centaines. Le rapport officiel pour la journée fut : « Pertes de l'ennemi au delà d'un millier. »

Notre prise en munitions fut faible, la plupart ayant fait explosion pendant l'incendie et le plus grand nombre des fusils et des armes à répétition étaient si méchamment brûlés qu'ils étaient hors d'usage.

Sans poursuivre l'ennemi en fuite, Lothaire tourna son attention vers l'autre fort qui se trouvait dans son voisinage immédiat et l'entoura en partie. Le jour suivant, le commandant Dhanis me laissant à la tête du centre à Bena Monsona, rejoignit Lothaire, et, prenant le commandement, compléta le cercle autour du boma. La ligne fut avancée de façon que nos hommes se trouvèrent entre l'ennemi et le ruisseau d'où il tirait sa provision d'eau. Ces positions furent maintenues trois jours et trois nuits durant, l'ennemi, pendant ce temps, entretenant un feu bien nourri, auquel nos hommes ne répondaient pas; en fait, pendant ces trois journées, à peine un coup de feu fut-il tiré de notre côté, excepté lorsque l'ennemi tentait une sortie. Le troisième jour, sous un drapeau de parlementaire, les chefs Arabes envoyèrent dix hommes au commandant, lui offrant dix fusils pour une cruche d'eau. Le commandant ordonna qu'une cruche d'eau lui fût apportée et la répandit sur le sol devant eux; après quoi il les renvoya au fort avec leurs fusils.

Ce procédé réussit. En une demi-heure, le fort avait capitulé — les hommes ayant vu de l'eau, il n'y avait plus moyen de les retenir. Ils empilèrent leurs armes dans notre camp, après quoi le fort fut fouillé par crainte de trahison; les misérables assoiffés purent alors se ruer vers la rivière, dans laquelle ils se plongèrent.

Cette affaire venait tout juste de prendre fin lorsqu'une tornade survint et la pluie tomba assez abondante en dix minutes pour avoir pu approvisionner la garnison en eau pour un mois, si elle avait encore tenu ferme. Par cette capitulation, 2,000 prisonniers, 600 fusils, 20 fusils à répétition et des munitions tombèrent dans nos mains. Pendant ce temps, le commandant Gillain avait quitté Bena Guia et avait rejoint Collignon en attaquant les deux forts avancés, ces deux officiers ayant été plutôt maltraités par les défenseurs.

Le fort intermédiaire étant tombé, toutes nos troupes marchèrent avec le commandant Dhanis pour investir les positions restantes de l'ennemi; mais avant que cela fût fait, les forts avaient capitulé.

Le capitaine Rom accomplit ce jour-là un acte d'audace qui (avec notre connaissance du caractère arabe) était une folie. Bwana N'Zigi, le commandant des forts arabes, envoya au camp du commandant Gillain un messager porteur d'un Coran, en annonçant que si un blanc voulait se rendre au fort avec ce même Coran en main, aucun mal ne lui arriverait, et que Bwana N'Zigi lui-même traiterait avec lui.

Pendant qu'on discutait la question, le capitaine saisit le Coran et s'éloigna, disant qu'il éviterait probablement une effusion de sang. Il arriva au fort, arrangea les termes de la capitulation avec Bwana N'Zigi et à la fin de la palabre échangea un drapeau de l'État contre l'étendard de Bwana N'Zigi.

Le 18 janvier, une colonne fut lancée vers Rumaliza, sous le commandant Lothaire et les capitaines de Wouters et Doorme. Par une marche forcée, ils surprirent Kabambarré le 25 janvier, arrivant à la lisière du village à 4 heures de l'après-midi, et s'y jetant avant que les Arabes eussent même le temps de fermer les barrières. Les indigènes et les esclaves dans les champs environnants avaient vu cependant leur arrivée, mais avec une indifférence apathique. Ce succès, aisément achevé, peut être attribué à l'excellente ligne de conduite que le commandant Dhanis avait appliquée durant toute la campagne, en ne permettant jamais que les indigènes fussent confondus avec l'ennemi ou molestés, à moins qu'eux-mêmes ne nous attaquassent sous le drapeau arabe. Les indigènes du pays entier avaient eu connaissance de ce fait, et, à l'approche de Lothaire, au lieu de s'enfuir dans le village frappés de terreur, ils attendaient simplement avec curiosité le passage de nos troupes.

Rumaliza, dit-on, s'était échappé dans la grande forêt, accompagné de quatre hommes seulement.

de Wouters et sa compagnie marchèrent vers le Tanganika, pour ouvrir la communication avec les forces de la Société antiesclavagiste, qui étaient demeurées inactives durant toute notre campagne. Il rencontra le capitaine Descamps sur la route, à 20 milles d'Albertville. Descamps venait précisément de prendre le commandement des troupes antiesclavagistes, avait immédiatement organisé une expédition et s'était mis en campagne.

de Wouters revint avec lui et ils rejoignirent le commandant Lothaire qui était en marche vers le Nord-Est, sur la route d'Oudjiji, direction dans laquelle les restes des forces arabes avaient fui. En route, ils virent quatre forts que les défenseurs abandonnèrent chaque

fois aussitôt que nos troupes furent en vue, sans tirer un coup de feu. En arrivant au lac, une station fut installée à Bakari, sur le golfe de Burton, et le commandement en fut confié au lieutenant Lange; les troupes entretemps retournèrent à Kabambaré où un vaste camp fortifié fut immédiatement installé pour parer à un retour des Arabes du Sud ou de l'Est. Tous les indigènes et de petites bandes détachées d'Arabes firent leur soumission, et Lothaire s'empara de Rachid, de Saïd-ben-a-Bedi, Miserera et Amici.

Saïd-ben-a-Bedi avait conduit Emin-Pacha de l'Equatoria aux environs de Kibonghé où Emin avait été assassiné par le chef Kibonghé; il était accusé d'avoir été complice du meurtre. Après avoir été traduit devant le conseil de guerre, il fut acquitté et, plus tard, vint en Europe avec nous.

Le 12 mars, M. Mohun, consul américain, revint de Basoko ayant réuni environ une centaine d'hommes qui le suivaient sous le commandement du lieutenant Bauduin. On se rappellera qu'après le refus du commandant Chaltin de nous envoyer du secours, à la date du 1er janvier, le consul, vu notre situation très précaire, avait offert de descendre la rivière et de réunir les hommes qu'il pourrait trouver. Il revenait ayant accompli avec succès sa tâche volontaire; mais, heureusement pour nous, le danger était déjà conjuré.

Le lieutenant Bauduin arriva avec ses hommes sans rencontrer de résistance.

CHAPITRE XV.

Description d'une expédition pour explorer l'amont du Lualaba.

Le pays étant pour le moment relativement tranquille, et la voie étant ouverte vers le Tanganika, le commandant désirait rechercher si une route par eau vers le grand lac pouvait être découverte. Sur l'ancien chemin de caravane par Kabambaré, tout devait être porté à tête d'homme, méthode naturellement coûteuse; aussi une route par eau, ne fût-ce que sur une partie du parcours, présenterait des avantages énormes. Je reçus ordre de reprendre les hommes de Bauduin et de former une caravane pour explorer les eaux d'amont du Lualaba, qui alors étaient encore inconnues des Européens.

Mes instructions étaient rédigées dans les termes suivants :

« Kasongo, le 16 mars 1894.

» Monsieur le docteur,

» J'ai l'honneur de faire savoir que je vous charge de conduire une expédition de reconnaissance vers le Tanganika.

» M. le consul Mohun exprime le désir de vous accompagner; vous lui rendrez tous les services que vous pouvez.

» Vous partirez avec le détachement de Basoko.

» Votre but sera de suivre le Lualaba et la Lukuga, et d'examiner la navigabilité de ces cours d'eau jusqu'au Lac. Vous devez surtout marquer les noms des villages, des chefs, indiquer leur importance, dire, le cas échéant, de quels arabes ils dépendaient, indiquer le plus exactement possible jusqu'où s'étendait l'influence arabe. Je joins d'ailleurs à cette lettre une instruction concernant les itinéraires.

» Vous irez jusqu'à M'pala ou Albertville. Si vous le jugez nécessaire vous pouvez aller en tout autre endroit où se trouve le commandant de la région administrative, si ce n'est pas trop loin.

» Dans tous les cas, il faudra lui donner communication de votre

rapport et de votre carte de Kasongo au Lac. Il ne faudra rester au Lac que le temps strictement nécessaire pour reposer votre troupe ou pour achever vos relations officielles.

» Il faudra rapporter si possible du Lac des pommes de terre d'Europe et des semences de blé; vous en donnerez une petite partie à Kabambaré.

» J'enverrai votre correspondance à Albertville et vos colis postaux à Kabambaré.

» Le Commandant de la zone arabe,

» DHANIS. »

Thomson, Stanley et d'autres avaient suggéré que la Lukuga, s'écoulant du Tanganika, se vidait elle-même dans le Lualaba, ou indirectement dans le Lualaba par le lac Landji. Il avait aussi été avancé que la Lukuga coulait dans le Tanganika et n'en découlait pas. C'étaient, naturellement, des points importants à résoudre. L'agent des Etats-Unis, Mohun, désirait m'accompagner, et nous nous mîmes à l'organisation de la caravane. Après avoir soigneusement éliminé les hommes les plus mauvais du détachement Bauduin, je trouvai soixante-cinq vigoureux gaillards à prendre avec moi. Ils faisaient, cependant, l'assortiment de voleurs le plus indiscipliné, le plus désobéissant que j'eus jamais à employer. Outre leur défaut général de valeur, ils ne savaient ni nager ni pagayer — désavantage capital dans une expédition par eau, car, au point de vue du transport, il nous laissait entièrement dans les mains des natifs à travers le pays desquels nous passions.

Parmi ces hommes étaient cinq Abyssins, les seuls survivants d'un contingent de soixante-quinze qui avaient quitté Boma pour nous rejoindre, le reste étant mort en route, incapables de résister aux rigueurs du climat, étant mal nourris, et manquant des soins auxquels ils avaient été habitués. Ces cinq Abyssins étaient dans une condition misérable et souffraient de la fièvre lorsqu'ils nous rejoignirent, mais il me sembla que quelque chose pouvait être fait pour eux; et l'événement le prouva, car avec des soins appropriés et une nourriture convenable ils devinrent les plus utilisables, durs au travail, et hommes de confiance de tout le détachement.

En plusieurs occasions, lorsque le détachement était au point de se mutiner, ces Abyssins se tinrent près de Mohun et de moi, et, en fait, ils insistaient ordinairement pour coucher à un ou deux mètres de nos tentes.

Le 14 mars je distribuai cent cartouches par homme et un nouvel uniforme complet à chacun. La même nuit je fus éveillé par l'alarme d'incendie venant du côté de Kasongo, et me précipitant au dehors, je trouvai que le quartier du camp où étaient cantonnés les Kwangolas (ma nouvelle compagnie) était en flammes. Un tourbillon, ou petite tornade, s'éleva malheureusement à ce moment, et tout cet emplacement fut rapidement en feu. Mes hommes, quoique supposés avoir été soldats pendant plus de six mois, étaient absolument inutiles, et, en conséquence, je perdis trois fusils et plus de sept cents cartouches qui éclatèrent pendant que j'essayais de les sauver. Néanmoins, le commandant me réprimanda sévèrement pour la perte des munitions et, le jour suivant, je dus me mettre en route sans avoir été autorisé à remplacer mes pertes.

Nous marchions vers Farrhagis sur le Lualaba, où nous devions trouver des canots. Mohun avait six hommes à lui, et un cuisinier Haoussa du nom de Philippe qui, lorsqu'il n'était pas ivre, était un interprète utile et un bon cuisinier. A Farrhagis, nous perdîmes un jour entier à pourchasser les canots qui étaient supposés prêts pour nous. Les Wagénias, fidèles à leurs instincts, avaient éloigné et caché dans les lagunes et les marais tous les meilleurs et les plus grands canots sur lesquels ils avaient pu mettre la main.

Cependant nous arrivâmes à en réunir une douzaine, qui suffisaient à porter tout notre monde. Ces canots, quoique simplement creusés dans un seul arbre, constituent un grand moyen de transport. Le plus grand, qui appartenait à Mohun, portait soixante pagayeurs, douze soldats avec leurs bagages et leurs vivres, Mohun avec son lit et ses bagages, dans un abri construit sur le canot, et enfin le cuisinier Philippe et deux ou trois autres serviteurs avec un feu de cuisine et une couple de chèvres à lait, outre une demi-tonne de marchandises. Ce canot passa sans dommages par les aventures les plus extraordinaires. Descendant des rapides à raison de vingt milles à l'heure, il fut souvent soudainement arrêté en pleine vitesse par un roc, le choc envoyant la moitié des pagayeurs par-dessus bord. (Dans cette région, tous les hommes pagaient debout, l'avant et l'arrière du canot étant taillés en plateformes de trois ou quatre pieds de côté, sur lesquelles de nombreux hommes se tiennent pour la manœuvre.) Après quelques mois d'un rude service, auquel je ne pense pas qu'aucune autre espèce d'embarcation eût résisté, je laissai le dit canot aux Stanley-Falls, et il paraissait aussi bon que neuf.

Le 17 mars, nous nous mettions en route et une heure après nous poussions à la perche et hissions les canots par-dessus les premiers rapides. Le jour entier fut employé à cette besogne. Lorsque le courant était trop fort, ou lorsqu'il y avait éventuellement une chute de deux ou trois pieds à remonter, nous coupions de longues portions de lianes à singes, et, les attachant aux canots, nous mettions une couple de centaines d'hommes à les haler.

Pour un présent de quelques yards d'étoffe, ou une ou deux poignées de perles, nous trouvions généralement toute l'aide qui nous était nécessaire dans les villages de pêcheurs de la rive.

Occasionnellement les seules passes d'une cataracte ou d'un rapide étaient obstruées par un énorme et fort barrage; quelques-uns étaient constitués par des arbres entiers, et avaient été évidemment placés là par des indigènes lorsque les eaux étaient basses. Des ouvertures de deux ou trois pieds de côté étaient ménagées dans ces barrages, au-dessus desquelles des pièges à poisson, de la forme des ordinaires pots à homards et faits de lianes, étaient disposés. Les ouvertures de ces pièges étaient toujours placées vers l'aval de la rivière, dans le but de prendre le poisson remontant le courant en quête de nourriture. Dans une de ces nasses, qui mesurait plus de huit pieds de diamètre, je trouvai une espèce de carpe d'environ vingt-cinq livres de poids. Cette espèce est d'une couleur brune dorée, et est le plus délicieux poisson des eaux du Congo que j'aie goûté.

Les rocs, dans ces rapides, étaient d'un brun très sombre — presque noir — veiné de rouge, et paraissant très riches en fer. Comme conséquence, nous eûmes une grande difficulté à dresser la carte de cette partie de la rivière, nos boussoles étant pratiquement inutilisables, et se dirigeant toujours vers le roc le plus rapproché.

Le gibier était très abondant, spécialement dans les rapides. Des hérons, de couleurs et de grandeurs variées, abondaient, depuis des bandes d'aigrettes neigeuses jusqu'à d'énormes oiseaux solitaires. Un de ces derniers, que je tuai, mesurait huit pieds six pouces d'envergure, et six pieds neuf pouces de la pointe du bec aux ongles. Une sorte de pluvier gris, et des canards d'une demi-douzaine d'espèces de couleur et de grandeur différentes, étaient à voir dans toutes les directions. Je tuai beaucoup d'oies à ailes blanches qui, quoique ce fût hors de saison, étaient fort du goût de la caravane. Les hippopotames étaient relativement rares, les natifs ayant appris à les tuer à coups de lance, ou par l'ordinaire piège à hippo. Celui-ci

consiste en une lance fixée dans un bloc de bois suspendu en un endroit convenable près de la rive, la corde de suspension étant attachée à une détente disposée sur la sente des hippos. Dans les villages où nous campâmes nous trouvâmes souvent des têtes et des dents d'hippos, de cochons verruqueux (peut-être potamochères), de cochons sauvages et, par occasion, des cornes de buffles ou d'antilopes. Quoique les éléphants et les buffles soient nombreux dans tout ce pays, ils sont rarement molestés, les natifs professant à leur égard une crainte respectueuse.

Le 20 mars, après une journée de dur labeur, nous arrivâmes au village de Mona Tambui. Il était situé dans une île, entouré et traversé par des rapides et des courants, le bras de rivière principal passant en front du village — situation très belle et commandant complètement le pays environnant. Mohun et moi nous nous assîmes à la bandière du village et nous amusâmes à tuer des canards qui passaient et repassaient constamment au-dessus de nous, allant vers les terres où ils trouvaient leur nourriture et en revenant. Toute la population était dehors, manifestant sa surprise extrême et sa joie de constater qu'il était possible de tuer des oiseaux au vol, oiseaux dont ils étaient habitués à voir les bandes passer au-dessus d'eux chaque jour de leur existence.

Toutes les fois que la chose était possible, au lieu de dormir dans les canots ou de dresser nos tentes, nous dormions dans les villages indigènes. Beaucoup de ces villages étaient hostiles; dans la plus grande partie de ce pays, les habitants ne connaissaient pas ce qu'était un fusil, et sous l'impression que nous n'étions armés que de massues, il arriva que vingt ou trente d'entre eux voulurent nous attaquer avec leurs flèches et leurs lances. Je trouvai que le meilleur moyen d'approcher d'un village (dont les guerriers étaient ordinairement tous groupés sur le débarcadère, avec leurs flèches sur les cordes) était de laisser le reste de la flotille à quelque distance et d'exhiber, de mon canot, des mouchoirs et des rangs de perles, tout en me rapprochant autant que possible et en jetant quelques poignées de perles sur le rivage. Si quelqu'un dans le village parlait le swahili, ou un des autres langages connus de nous, je me mettais alors en communication avec le chef.

Après lui avoir fait un cadeau et lui en avoir promis un plus important pour le jour suivant, je lui donnais une demi-heure pour vider le village de toutes les femmes, marchandises et ustensiles, lui expliquant que mes hommes étaient mauvais et s'empareraient

probablement de ce qu'il laisserait en arrière. De cette façon, je réussissais généralement à traverser la contrée sans conflit avec les indigènes. Aussitôt que nous prenions possession d'un village et de la quantité de nourriture qui y était laissée, nous ouvrions un marché et achetions de tout plus qu'il ne nous fallait. Ceci étonnait grandement les natifs, qui considérent toujours qu'ils doivent nourrir les voyageurs pour rien, si les dits voyageurs sont assez forts pour le demander. Nous amenions généralement nos transactions de marché à bonne fin par la mise au concours de quelques poignées de perles, de mouchoirs, ou de laiton; ou par l'organisation de courses, dont le prix était un mouchoir ou une petite sonnette, fixée au sommet d'un arbre ou d'une hutte; toute la population voulait courir et se disputer le prix, allant même, dans ses efforts pour se l'assurer, jusqu'à jeter bas la hutte au sommet de laquelle le prix était suspendu.

Ayant établi ces relations avec les indigènes, nous avions ordinairement peu de difficulté à trouver des hommes pour nous convoyer le matin suivant. Si notre campement, le soir suivant, se trouvait situé parmi des gens de même tribu, ou parmi une tribu amie de notre dernier hôte, nous trouvions que notre réputation nous avait précédés, et nous étions reçus à bras ouverts. Occasionnellement, cependant, l'autre face de la question se présentait aussi, et tout ne se passait pas si couramment, les difficultés s'élevant ordinairement par la désobéissance de mes propres hommes. Une ou deux fois, comme j'étais à la rive arrangeant les affaires avec le chef et seulement entouré de deux ou trois des Abyssins, plusieurs canots se glissérent le long de la rive en aval et, conduits par des pagayeurs indigènes — qui, comme la plupart des natifs, volent ou tuent sans hésitation leurs propres connaissances ou alliés — prirent le village à revers et commencérent à piller. Cela me mit maintes fois dans la position la plus désagréable et la plus dangereuse et, bien que j'eusse fait un exemple au détriment de plusieurs des plus mauvais de ces gardes noirs, j'eus des difficultés jusqu'à la fin de cette période.

Dès que nous arrivâmes au-dessus du village de Fambusi, nous ne trouvâmes plus de Wagénias, la population riveraine étant ici appelée Wanjabillio.

C'était une race remarquable: des hommes grands, presque beaux, bruns, ayant les méthodes les plus fantastiques d'arranger leurs cheveux; cependant, chose assez curieuse, les hommes seulement don-

naient attention à cette partie de leur extérieur, et je vis rarement une femme qui parût avoir pris aucun souci de sa coiffure. Ceci, toutefois, pourrait avoir été dû à ce fait que nous ne vîmes que des esclaves, les femmes libres et les épouses de chefs étant mises hors de vue. Les hommes portaient des festons de fétiches suspendus autour du cou ou de la ceinture, fétiches dont quelques-uns, représentant des figures d'hommes et de femmes, étaient splendidement sculptés en ivoire ou en dent de cochon verruqueux. Tous portaient autour de la taille une pièce d'étoffe indigène, tissée de la fibre d'un palmier appelé madeba. Ils étaient armés d'arcs et de flèches vraiment puissants, les flèches étant bien fabriquées, barbelées, appointées de fer et couvertes de poison. Ce poison, toutefois, n'était pas invariablement fatal. ce qui probablement était dû à ce fait, commun à la plupart des poisons indigènes que j'ai vus dans le bassin du Congo, qu'il perd de sa violence lorsqu'il n'est plus frais. Un des hommes qui avait la cuisse traversée par une flèche garnie d'une épaisse couche du susdit poison, ne mourut pas, bien que le seul remède dont j'usai fut un breuvage d'ammoniaque et d'eau, avec une couple de gouttes d'ammoniaque versées dans chaque orifice de la blessure. Cela le fit tellement souffrir et lui piqua le nez, la gorge et les yeux de telle façon qu'il en conclut que la médecine du blanc devait être beaucoup plus puissante que le poison indigène, et ainsi il donna le dessus à sa volonté de vivre.

Presque chaque Wanjabillio que je vis portait un curieux rasoir à lame triangulaire, fixé sur un manche et planté dans une gaîne, suspendu au collier ou à la ceinture. Ces rasoirs étaient, pour quelque raison inexplicable, toujours portés le manche en bas, la lame étant serrée si fortement dans l'étui qu'elle ne pouvait s'en dégager.

Leur sculpture dans le bois ou l'ivoire est réellement splendide, et j'eus le bonheur de pouvoir rapporter en Angleterre quelques beaux spécimens en forme de pagaies, de bâtons de marche et des manches de haches, objets qui sont maintenant au « British Museum ». Les habitations de cette race sont curieuses ; elles sont bâties en pisé et consistent en deux chambres, celle de front ayant environ sept pieds de côté et celle de derrière — qui est le corps de logis principal — étant de forme circulaire et d'environ dix pieds de diamètre. La hutte entière est couverte en chaume, la portion circulaire ayant un toit de ruche et la partie carrée une saillie. A l'intérieur il y avait toujours vingt ou trente blocs de bois couverts

d'une épaisse couche de suie. Quelques-uns de ces troncs servaient évidemment de lits, mais à quoi servaient les autres, c'est ce que je ne pus jamais découvrir, quoique l'opinion générale de la caravane fut qu'ils étaient employés pour former des plateformes à fumer le poisson ou la viande. Cela paraît peu croyable, vu que l'emploi de baguettes serait bien plus facile. A la fois dans la chambre intérieure et dans l'extérieure étaient édifiées des plateformes d'argile d'environ un mètre de long et deux pieds de large, qui servaient d'aire à feu. Sur ces aires se trouvaient toujours trois ou quatre blocs coniques d'argile, taillés en forme de nos ordinaires pots à fleurs et retournés. Trois d'entre eux, placés ensemble jointivement, avec feu dans l'intervalle, formaient ensemble un support pour la marmite. Ce système est communément employé dans tous les pays du Lualaba et du Lomami. Dans d'autres parties du Congo, j'ai vu employer pour cet usage les nids de fourmis en forme de champignons, nids qui sont communs.

Toutes les maisons étaient infestées de myriades de rats, qui étaient terriblement et horriblement familiers. Des bandes énormes avaient l'habitude de grimper et de dégringoler, nuitamment, le long des faces de ma moustiquaire, et plus d'une fois ils en brisèrent les cordes et tombèrent en une lourde masse sur moi dans mon lit. A la fin nous y devînmes si habitués qu'ils cessèrent de nous inquiéter, à moins qu'ils ne fussent de la variété musquée — un animal gris à long nez, d'environ la grosseur de notre rat d'égout, avec l'abominable particularité que partout où il va ou quoi qu'il touche, tout est infecté de la mauvaise odeur de musc pendant plusieurs jours. Un seul de ces rats, si je ne réussissais pas à le capturer, suffisait pour m'obliger à changer de local. Le nombre extraordinaire de rats trouvés dans ces pays me fait supposer que les indigènes, contrairement à ceux d'autres parties du bassin du Congo, ne les emploient pas à leur nourriture.

Loin des Wagénias, nos tourments journaliers s'accentuèrent, parce que nous étions hors de la sphère d'influence des Arabes. J'ai toujours trouvé que les gens et les tribus qui avaient eu affaire aux Arabes sont civils et obligeants, ayant sans doute appris que le meilleur moyen de se délivrer de visiteurs, tant plaisants que déplaisants, est de les aider à continuer leur voyage. Un des individus les plus difficiles avec qui nous eûmes affaire fut un chef nommé Kitengé, puissant et fougueux vassal d'un vieux et timide patriarche de bon naturel nommé Kongolo, que nous visitâmes par la suite.

Le quartier principal de Kitengé était sur une grande ile, au milieu de la rivière. La plus grande partie de cette île était formée d'un splendide quartz blanc, et les approches formaient un des plus beaux décors que j'aie jamais vus.

A l'extrémité aval de l'île était une série de chûtes et de rapides appelés Nyangi. Sur la rive gauche de la rivière, une magnifique falaise de quartz s'élevait à pic et d'énormes blocs empilés en des formes fantastiques s'étendaient de son pied jusqu'à distance dans la rivière. Au milieu du rapide, un grand bloc conique de quartz, de trente-cinq à quarante pieds de haut, se dressait, couronné d'un petit plateau herbu avec deux ou trois arbres, autour duquel volaient en cercle des bandes d'aigles blancs et noirs. Sur le côté gauche, la paroi s'élevait de la rive formant des falaises verticales partiellement couvertes d'herbes.

Kitengé nous promit à la fois de la nourriture et des hommes pour continuer notre voyage et nous laissa sans l'une ni les autres, mourant de faim sur l'île. Le jour suivant il renouvela ses promesses, mais protesta qu'il n'avait pas d'hommes sous la main; il avait, disait-il, envoyé pour en chercher quelques-uns dans l'intérieur; mais comme il ne possédait ni canots ni pagaies, nous devions lui prêter les nôtres pour amener les gens de la terre ferme. Pendant qu'il parlait ainsi, nous vîmes trois canots traversant tranquillement à la pointe la plus basse de l'île. Tenant le chef engagé dans la conversation, j'envoyai quelques-uns de mes hommes avec ordre de saisir les canots et de les remonter à la pointe où nous nous trouvions, ce qu'ils parvinrent à faire, au grand chagrin du chef. Dans l'un des canots était un « cat-fish » pesant peut-être deux cents livres, qui fit bien l'affaire de nos troupes affamées. Avec ces canots, Omarri l'interprète et quelques hommes traversèrent jusqu'à la terre ferme, pendant que le chef était retenu par nous sur l'île. Après une couple d'heures, ils revinrent avec tout ce que nous désirions, et nous repartîmes sous l'impression que nous en avions fini avec Kitengé; nous n'avions cependant pas terminé avec lui.

Plus tard dans la journée, comme je venais précisément de franchir un rapide et que j'attendais au commencement du suivant que le reste des canots eut franchi, je vis les indigènes chavirer délibérément un canot au milieu du courant. Quoi qu'on fût relativement en eau calme, comme les Kwangola ne savaient pas nager, ils furent tous noyés. Le canot, par bonheur, contenait seulement huit hommes - un d'eux était l'interprète Omarri, qui gagna la rive

à la nage avec son fusil et poursuivit les indigènes. De mon perchoir sur un roc, je ne pouvais rien faire, le mugissement des cataractes d'amont empêchant d'entendre dans quelle direction je tirais. La catastrophe ne prit que quelques secondes : je vis une tête et deux mains apparaître et la grande rivière les recouvrit, ne laissant nulle trace de ce qui venait de se passer. Omarri revint vers moi, mais les pagayeurs indigènes avaient tous disparu dans la brousse et je n'en revis aucun.

Le soir approchant nous étions encore dans les rapides, et, comme j'avais beaucoup de difficultés à me tenir le long du grand canot de Mohun, je l'y rejoignis. Au crépuscule, ayant seulement réussi à tirer la moitié des canots au sommet des rocs, tous les indigènes sautèrent par dessus bord et nagèrent dans l'obscurité vers la rive distante d'un demi-mille. Par une chance malheureuse les provisions et le matériel de couchage nous avaient précédés dans les autres canots et nous demeurâmes dans la situation peu enviable de passer la nuit dans un canot humide, harcelés par des myriades de moustiques, affamés et percés par un épais brouillard. Le matin suivant nos domestiques, l'interprète et les Abyssins revinrent et nous sortirent de cette situation; le reste de nos hommes, croyant nous avoir perdus, s'amusaient de l'inquiétude des indigènes.

Nous découvrîmes dans la suite que Kongolo, au village de qui nous arrivâmes à l'étape suivante — et qui était grand chef de tout le district — avait donné ordre de ne pas nous autoriser à prendre terre. Son village était situé au-dessus des rapides, et quand, en dépit de ses ordres, nous fûmes en vue, il fit bonne mine à mauvais jeu, et nous traita très bien. Nous apprîmes de lui que nous pouvions continuer à pagayer en amont pendant trois semaines sans plus rencontrer aucun rapide. Ceci n'était probablement pas vrai et je suis au regret de n'avoir pu en vérifier l'exactitude; car le 31 mars, quatre jours après, nous atteignîmes l'embouchure de la Lukuga, vers laquelle nous tournâmes. Avant d'y arriver j'eus une épreuve désagréable. Au village de Kiembenema, qui était situé à un demi-mille du rivage sur lequel nous étions campés, un groupe de mes hommes se détachèrent et s'éloignèrent pour marauder dans le village. Le chef vint à moi se plaignant du traitement qui était fait à ses gens, mais se calma lorsque, ayant suivi les hommes, je leur repris les poules, chèvres et autres choses qu'ils avaient enlevées, et les lui remis.

Un de mes bandits, cependant, voyant la tournure des affaires,

s'écarta avec son butin, et quand je m'avançai vers lui, s'esquiva derrière un buisson. J'entendis le loquet du bloc de culasse comme il ouvrait son fusil. Sautant à travers le buisson mon revolver à la main, j'eus juste le temps de l'assommer d'un coup de la crosse comme il fermait la culasse et avant qu'il pût tirer sur moi. Comme il était assez mal arrangé du coup, je le désarmai et le laissai passer le reste de la journée sans punition supplémentaire. L'effet moral de cet incident sur les hommes fut très marqué et il n'y eut plus dans la suite aucun signe d'insubordination lorsque j'étais dans les environs.

La Lukuga ou, ainsi que l'appellent les natifs de l'embouchure, le Lumbridgi, était à cette époque — commencement d'avril — à peu de pieds de la laisse des plus hautes eaux. Cette rivière se déverse directement dans le Lualaba. Il n'y avait aucune apparence quelconque de lac Landji, qui est renseigné sur tant de cartes à cet endroit (1). Il n'y a pas même là un épanouissement du Lualaba qui pourrait être confondu avec un lac soit en amont, soit en aval de l'embouchure de la Lukuga. Nous trouvâmes l'embouchure de la rivière, qui se bifurquait ici, partiellement barrée par un delta d'environ un demi-mille de large et un mille et demi de long. La rivière en amont du delta était profonde d'environ dix pieds, avec de l'eau parfaitement claire, et variait en largeur d'un mille et quart à un mille, avec la même profondeur d'une rive à l'autre. De longues herbes y croissaient sur une grande partie, et il n'y avait pas apparence de marécages sur les rives.

Quelques milles en amont, nous fûmes quasi immobilisés par l'herbe, qui était de six à sept pieds au-dessus de l'eau et arrêtait la vue. A cet endroit, l'eau ayant plus de cinq à six pieds de profondeur, nous avions grande difficulté à pagayer, à percher, et à pousser les canots au travers. Nous nous sentions absolument perdus dans ce désert d'herbes sans sentier, et pouvions seulement poursuivre notre route en marchant contre le courant, la rive étant complètement cachée.

Après plusieurs milles de ce désagréable voyage, nous trouvâmes un bief ouvert, d'environ quarante mètres de large, qui nous mena au village d'Angoma. On a fait l'hypothèse que, par la croissance

(1) Le lac Landji avait disparu des bonnes cartes belges depuis 1893, après le voyage de A. Delcommune qui, en 1891-1892, a descendu la Lukuga de Makalumbi jusqu'au Lualaba. (*Note du traducteur.*)

de cette herbe dense et d'autres végétations, en même temps que par les débris déposés par l'eau qui y filtre, la Lukuga est parfois bloquée, et que cela peut causer l'extraordinaire variation de niveau qui a été notée au Tanganika.

Sir Francis de Winton me dit qu'une année de son séjour à Matadi, près de l'embouchure du Congo, la rivière crut de plus de quatorze pieds en une seule nuit. D'après des informations ultérieures reçues du Stanley-Pool, le fait serait dû à l'écoulement subit d'un grand lac de l'amont. Il n'y a que deux choses à dire à cet égard : d'abord, qu'il reste toujours douteux que la rupture d'un barrage de la Lukuga puisse affecter le grand fleuve à seize cents milles en aval, au point d'élever son niveau de quatorze pieds en une nuit ; secondement, que ce qui s'applique à cet égard au Tanganika pourrait d'autant mieux s'appliquer au lac Léopold II que ce dernier est comparativement près de la côte.

Lorsque nous étions dans ces parages, les oies éperonnées paraissaient se réunir en bandes pour la migration. Des heures durant, je pagayai à travers la plus grande bande d'oiseaux que j'eusse jamais vue. La rivière et ses rives, les îles et les plaines, aussi loin que l'œil pût voir, étaient littéralement couvertes d'oies, et aucun autre oiseau n'était à voir.

Nous atteignîmes M'Bourri ou M'Boulli, ainsi que prononcent les natifs (qui ne peuvent articuler la lettre *r*), le 4 avril. En venant de l'Est sur la Lukuga, c'est le point extrême atteint par Thomson ou Delcommune. Je me sens heureux de dire que je ne fus pas hors de service jusqu'à ce que l'exploration des parties inconnues de la rivière eût été accomplie. Pendant quelques jours, j'avais été fiévreux, mais ici je fus pris de délire.

CHAPITRE XVI.

—

Voyage de retour à la côte.

Le 11 avril, M. Mohun prit le commandement de l'expédition et redescendit la rivière, espérant me ramener vivant à Kasongo, où il y avait quelque chance de trouver les médicaments nécessaires et une nourriture légère. La toute première nuit (pendant que nous prenions terre sur une bande de sable, sous une haute falaise couverte de forêt), les indigènes nous attaquèrent, sous l'impression que nous avions peur de continuer, et qu'en réalité nous n'étions pas si forts qu'ils l'avaient cru d'abord quand nous remontions la rivière.

J'étais trop faible pour me mettre debout, et restai étendu impuissant, tandis que l'escarmouche faisait rage autour de moi ; chacun était engagé, et je ne pouvais avoir de renseignements sur ce qui se passait même sur le banc de sable, au bord duquel on avait tiré mon canot. Cela finit par la mise en fuite des indigènes, abandonnant quelques prisonniers, aussi bien que leurs morts et leurs mourants, aux mains de Mohun.

A chacun des prisonniers il donna un cadeau et les congédia dans la matinée après avoir essayé de leur expliquer que nous n'étions pas venus là pour combattre.

Quand nous revînmes au Lualaba, nous trouvâmes que les eaux avaient monté de plusieurs pieds, et, en conséquence, nous pûmes franchir plusieurs rapides qui, sinon, nous auraient obligés à débarquer pour négocier. Le voyage ne fut pas agréable pour moi, car outre ma maladie et l'impossibilité de manger de la viande de chèvre, qui était la nourriture principale, je fus plusieurs fois à demi noyé, le canot se remplissant d'eau au franchissement des rapides.

Du reste du voyage, j'ai peu de souvenance.

Nous atteignîmes Kasongo le 25 avril, pour constater que le baron Dhanis était descendu la rivière vers les Falls, afin de s'en retourner dans sa patrie, et que mon grand ami le chevalier de Wouters d'Oplinter arrivait moribond du Tanganika.

Je fus chargé de le visiter, et après examen, je trouvai qu'il souffrait d'un abcès au foie. Cela me rendit pensif, et le lendemain, quand je fus un peu reposé du voyage, en m'examinant aussi bien que possible, je découvris que je souffrais du même mal. Cependant il n'y avait rien à faire, car nous étions dépourvus d'instruments, et même si nous les avions eus, il n'y avait personne près de moi capable de s'en servir. Le pauvre de Wouters mourut deux ou trois jours plus tard. Le commandant Lothaire, toujours on ne peut plus aimable, en me parlant de mon état, décida qu'il valait mieux que je descendisse à Basoko, en aval de Stanley-Falls, où il y avait un docteur. J'avais encore la chance d'y parvenir à temps pour être opéré; ma vie en dépendait, mais dans l'état de faiblesse où j'étais depuis trois semaines, cette chance était très petite. Cependant, je partageai son avis, malgré les risques de la route. Le commandant Lothaire dépêcha le capitaine Rom pour m'accompagner et malgré les épreuves et les ennuis de soigner un malade, je dois avouer qu'il me traita en frère et non en étranger.

Le 29 avril, deux jours après la mort du pauvre de Wouters, je quittai Kasongo, confortablement installé dans le grand canot dont j'ai parlé.

J'arrivai à Nyangwé le 1er mai. Ici le lieutenant Lemerie, qui commandait, insista pour nous retenir deux ou trois jours, alléguant que le lait de vache qu'il avait réussi à obtenir du troupeau de Nyangwé ne manquerait pas de me donner des forces pour supporter le voyage. Après bien des difficultés, — car le troupeau était très sauvage — il avait réussi à avoir seize vaches qu'il était possible de traire et avait établi un pâturage. Il était très fier de produire du beurre, bien que le lait de seize vaches lui donnât à peine assez de crême pour faire trois à quatre onces de beurre par jour. On avait jusqu'alors cru, au Congo, que vu le climat, il était impossible de faire du beurre avec le lait de chèvre ou de vache. Cette idée avait probablement son origine dans le fait que le lait, grâce au climat d'une part et à la végétation vigoureuse dont on nourrit le bétail d'autre part, contenait si peu de graisse que personne n'avait encore réussi à en obtenir une quantité suffisante pour arriver à un résultat quelconque, avant qu'elle se solidifiât (1).

(1) Déjà en 1882-1883, à Boma, on nous a servi du beurre de lait de vache provenant d'un troupeau élevé par la première maison de commerce belge établie au Congo et dirigée par M. Gillis, de Braine-le-Comte. (*Note du traducteur.*)

De Nyangwé à Riba-Riba, je souffris beaucoup, mais en y arrivant l'abcès du foie creva heureusement et ainsi j'eus la vie sauve. Le lieutenant Rue était installé à Riba-Riba et avait construit trois ou quatre maisons sur l'emplacement de l'ancienne ville qui avait été incendiée, plusieurs mois auparavant, par les indigènes après le départ des Arabes et un peu avant l'arrivée du capitaine Chaltin.

C'était ici que Misérera et les autres Bélouchis établis comme chefs arabes avaient fouetté à mort Noblesse et Michiels, puis les avaient découpés et donnés à manger à leurs esclaves. Ce furent les deux seuls agents de la malheureuse expédition Hodister, qui furent assez infortunés pour tomber vivants aux mains des arabes. Une des seules reliques de la ville originale laissées intactes me fut indiquée; c'était l'écraseur pour cannes à sucre auquel ces malheureux avaient été attachés pendant qu'on les martyrisait. Parmi les instigateurs des massacres, Mohara, le grand chef de Nyangwé (qui avait ordonné l'extermination des blancs) fut tué par nous dans la bataille du 9 janvier 1892; Boma Losa, un des chefs de Riba-Riba, fut aussi tué par nous dans la bataille du 26 février 1892; Misérera et son fils furent faits prisonniers à Kirundu et pendus, après jugement, par le baron Dhanis.

Le 9 mai, nous arrivâmes à Kirundu où nous trouvâmes Dhanis installé. Il avait trouvé le district dans un tel trouble que, au lieu de partir directement pour l'Europe, il s'était arrêté pour arranger les affaires. Avec lui je passai une soirée très agréable bien que pénible, car lui, voulant que j'eusse encore quelque gaieté avant de mourir, donna une description si plaisante de ses actes et de l'état du district, qu'il me fit rire toute la soirée. Cela donna le meilleur remède, car les secousses de ce rire constant vidèrent si complètement l'abcès qu'à partir de ce jour je revins rapidement à meilleure santé.

Ce fut à Kirundu que la punition atteignit la plupart des meurtriers d'Emin Pacha et de ses gens. Mohara, de Nyangwé, avait, après le meurtre d'Hodister et de ses compagnons, donné des ordres pour massacrer tous les blancs sur ses domaines. Saïd-ben-a-Bedi, un jeune chef arabe intelligent et bien éduqué (qui avait accompagné Emin Pacha, depuis la Province Équatoriale, à travers la grande forêt, jusqu'à deux jours de marche du Lualaba, dans le voisinage de Kirundu) reçut l'ordre, par l'intermédiaire de Kibungi, chef de Kirundu, de massacrer le Pacha. Au lieu de le faire, il se rendit immédiatement à Nyangwé et pria Mohara d'épargner la vie d'Emin.

Le vieux tyran fut implacable dans sa résolution et Saïd revint, espérant encore pouvoir sauver Emin sous sa propre responsabilité.

Arrivés à un jour ou deux de Kirundi, Kibungi et ses compagnons prirent sur eux d'exécuter les ordres de Mohara. Emin Pacha et ses soldats reçurent toutes les marques d'amitié et furent traités avec la plus grande générosité jusqu'à ce que tout soupçon qu'ils auraient pu avoir contre leur hôte se fût évanoui. Après avoir établi des relations de confiance entre Emin et sa caravane, chacun, individuellement, entouré par un petit groupe des gens en apparence les plus amis, fut, à un signal, massacré là où il se trouvait. C'est là, pour autant que je me la rappelle, l'histoire que m'ont racontée deux ou trois membres du harem d'Emin, que nous secourûmes. Devant le tribunal, Saïd-ben-a-Bedi fut acquitté du chef de participation au meurtre d'Emin, ayant apparemment fait tout ce qu'il pouvait pour le sauver. Onze de ceux impliqués dans le massacre, ainsi que Miséréra et son fils, furent pendus le même matin à Kirundu pour le meurtre de Noblesse et de Michiels. Kibungi, lui, s'enfuit dans la grande forêt, et ce ne fut qu'environ neuf mois plus tard qu'il fut pris par le capitaine Lothaire, jugé devant une cour martiale et fusillé.

Nous atteignîmes Stanley-Falls le 15 mai et, le même jour, le capitaine Cock arriva du Stanley-Pool sur la *Ville de Bruges*. Avec lui je descendis à Basoko où le docteur, bien que me trouvant hors de danger, pensa qu'il était prudent pour moi de retourner en Europe sans délai, afin de me rétablir. Le capitaine Jasen arrivant avec son bateau quelques jours après, je m'embarquai avec lui pour Stanley-Pool. Je fus étonné, sur ma route, de ce que plus nous descendions le fleuve à partir de Stanley-Falls, plus les indigènes me semblaient sauvages, étranges et sales, bien que Bomba, sur le fleuve, fût le seul endroit où les indigènes fussent absolument nus. Arrivant à Léopoldville, je me trouvai tellement mieux que deux docteurs m'ayant dit que si j'en prenais la responsabilité je pouvais retourner aux Stanley-Falls, je me décidai à le faire. Mon bon ami le capitaine Jasen devait retourner aux Falls; aussi, après un repos de quelques jours, je m'embarquai avec lui, ne me souciant pas de retourner dans mon pays sans le baron Dhanis qui avait aussi fait toute la campagne et qui, cependant, jugeait qu'il avait encore de la besogne.

Notre voyage aux Falls se fit sans incident, sauf une légère

escarmouche avec les indigènes dans l'Itimbiri. A mon grand désespoir, je vis à mon arrivée aux Falls que tandis que nous étions dans l'Itimbiri, Dhanis nous avait croisé pour s'en retourner. Une lettre de lui m'attendait avec ordre de le rejoindre de suite, car il avait appris, en descendant, que j'étais remonté de nouveau. Je n'étais que trop heureux de le faire et nous le rejoignîmes à Stanley-Pool. Jasen ayant pressé l'allure, du Stanley-Pool aux Falls et retour y compris une excursion jusque Ibembo, le voyage se fit en trente jours. Après quelques jours à Stanley-Pool, employés à former une caravane, le commandant et moi partîmes pour la côte en compagnie de Mgr Van Aertselaer et du père De Deken, le célèbre voyageur asiatique de la mission africaine belgo-chinoise.

En arrivant à Congo da Lemba, nous trouvâmes un train spécial qui nous attendait. Moi, cependant, je préférai continuer à marcher plutôt que de me fier au railway dans son état alors encore incertain; et étant arrivé à Matadi une couple de jours plus tard, le 1er septembre 1894, je m'embarquai pour l'Europe peu de semaines après.

NOTES.

Note sur le cannibalisme.

Le Manyema, qui fut le théâtre de la campagne belge, se trouve à mi-chemin entre le centre arabe de Zanzibar et les possessions belges de l'embouchure du Congo. Livingstone, dans ses efforts pour trouver le grand fleuve dont les Arabes lui avaient parlé, fut le premier européen qui traversa le Manyema et ce fut sous la protection d'un parti d'esclavagistes arabes qu'il pénétra dans ce pays en 1889.

Voyageant avec les Arabes et obligé de suivre leur course errante, il fut à même, pendant ce temps, d'observer de plus près les habitudes des indigènes. Bien que les dispositions au cannibalisme des gens de Manyema fussent bien connues et fussent un sujet de grande terreur pour ses successeurs, il fallut quelque temps à Livingstone avant de se convaincre que ce cannibalisme était le produit de la « gourmandise », et que, quelle que fût d'ailleurs son origine, il n'avait guère de relation avec les cérémonies religieuses ou la superstition. Les Manyemas confessent librement leur habitude de manger de la viande humaine, qu'ils décrivent comme ne demandant que peu de condiments à cause de sa saveur salée. Cependant certaines parties, comme le cœur, sont parfois mélangées à de la viande de chèvre ; dans certaine circonstance, après un combat, Livingstone vit les corps découpés et cuits avec des bananes.

En résumant la question du cannibalisme, Livingstone conclut que, dans tous les cas, parmi les Manyemas un appétit dépravé pouvait seul entretenir la coutume, puisque le pays était riche en nourriture (animaux et farineux) et que la faim ou le manque d'animaux ne pouvait être allégué comme excuse; et cependant, dit Livingstone, ils sont une race de bonne mine; je soutiendrai devant toute société anthropologique qu'une compagnie de Ma-

nyemas est de loin supérieure comme conformation du crâne ainsi qu'au point de vue physique en général. Beaucoup de femmes sont très légèrement colorées et très jolies.

La pratique du cannibalisme semblerait être moins un fait lié à l'état de civilisation que le résultat d'une perversion du goût ; et il arrive souvent que les races cannibales sont moins cruelles et moins sanguinaires que bien des tribus non adonnées à cet usage. M. Herbert Ward, dans son livre : « *Five years with the Congo cannibals* », dit : « On ne doit pas supposer que les tribus canni- » bales de l'intérieur soient brutales dans tous les actes de la vie. » Au contraire, j'ai observé parmi eux plus de marques d'affection » pour la femme et les enfants que n'en montrent dans les affaires » domestiques les peuples d'aval ou Bas-Congo, pays non canni- » bale, et ils sont moins portés à verser le sang, sauf en matières » religieuses »

Une note sur « *Origin and distribution of cannibalism* », dans le « *Géographical journal* » pour juillet 1893, dit que si quelques écrivains ont attribué l'origine du cannibalisme à des motifs religieux, d'autres considèrent que la faim fut l'incitation originale de cette coutume qui persista dans la suite par le goût, les points de vue superstitieux et religieux étant des développements ultérieurs. Le cannibalisme semble avoir prévalu à un haut degré parmi les habitants primitifs de l'Europe et encore plus de l'Amérique. Le fait qu'aucune trace n'en soit restée jusqu'aux époques paléolithiques, semble montrer qu'un certain degré d'intelligence fut d'abord atteint, attendu que les animaux inférieurs dévorent rarement leur propre espèce. On peut rapprocher de cela cette remarque de Peschel, que la coutume prévaut surtout chez les tribus distinguées par un état social avancé. Tandis que des exemples de recours à la viande humaine comme nourriture dans les temps de famine sont répandus partout, le motif le plus commun semble être la superstition bien connue d'après laquelle en mangeant le cœur ou une autre partie d'un ennemi — ce à quoi on attribue souvent uniquement cette coutume — on acquiert sa vaillance. En Polynésie et dans l'Amérique centrale, le cannibalisme se pratique le plus fréquemment en connexion avec les rites religieux. Dans la première région, on préfère spécialement l'œil de la victime.

Les sacrifices humains, toutefois, ne conduisent pas toujours au cannibalisme. Tandis qu'en beaucoup de cas, la viande de parents surtout est mangée, elle était considérée avec horreur par les Maoris, qui défendaient aussi la chair humaine aux femmes.

E. C. M.

Note sur la garde du corps de Gongo-Lutété.

La garde du corps de Gongo-Lutété comprenait environ six cents hommes qui, comme seuls membres de tout son peuple en lesquels il pouvait avoir confiance, jouissaient de privilèges spéciaux Un jour ou deux après l'exécution de Gongo, ces hommes, qui étaient dévoués à leur chef, se montrèrent disposés à venger son exécution. Pour sa propre sécurité et pour grandir celle de sa station, le lieutenant Scherlinck les envoya à Lusambo et de là sur Luluabourg parce qu'on pensait qu'en dehors de leur propre district ils seraient moins sujets à causer des troubles.

J'arrivai de Nyangwé à Ngandu le jour où on leur ordonna de partir; irrités de voir leur puissance brisée, ils jurèrent vengeance contre l'homme blanc et le reste des gens de Gongo qu'ils avaient opprimés avec une sévérité brutale. Comme ils partaient de Ngandu, ils tirèrent sur les gens de la ville, en tuant et en blessant quelques-uns, criant dans les rues qu'ils reviendraient l'un ou l'autre jour et qu'ils tueraient et mangeraient tous ceux qu'ils trouveraient.

Peu après leur arrivée à Luluabourg, ils furent enrôlés comme soldats au service de l'État; en cette qualité ils se distinguèrent par leur intelligence, leur bonne volonté, et écrasèrent une tribu esclavagiste rebelle dans le district du Kasaï.

Environ deux ans plus tard ils se révoltèrent, et, après avoir tué leurs officiers à Luluabourg, marchèrent à travers la contrée, massacrant les blancs et asservissant les noirs, jusqu'à ce que, ayant soulevé tout le pays contre le Gouvernement, ils arrivèrent à Ngandu. Dans les batailles qui suivirent le commandant Lothaire

et le lieutenant Doorme furent blessés et beaucoup d'officiers, y compris les lieutenants Collet, Franken, Augustin et Sandard et aussi Saïd-ben-a-Bedi — qui vint au secours de Lothaire — furent tués. Le capitaine Collignon mourut de la fièvre et le capitaine Bauduin se noya dans le Stanley-Pool. S. L. H.

Note sur l'exploration d'une section du Lualaba par le capitaine Hinde.

Comme le point de vue géographique de l'ouvrage du capitaine Hinde a été un peu rapidement traité dans son récit de la campagne belge, le résumé suivant d'un fascicule intitulé « *Three Years' travel in the Congo Free State* » devant la « *Société royale de géographie* » le 11 mars 1895, y supplée.

« Vers la fin de la campagne, je reçus l'ordre de reconnaître le Lualaba et la Lukuga, en amont depuis les environs de Kasongo. Cette mission fut accomplie avec succès jusque Mbulli, le 6 mars 1894. On se rappellera que le fleuve, en aval de Kasongo, avait été exploré par Stanley et d'autres après lui, et que la Lukuga, depuis le Tanganika jusque Mbulli, avait été reconnue par Thomson et Delcommune. Mon travail était donc de relier les reconnaissances de Thomson et de Delcommune avec celles de Stanley et de ses successeurs.

L'agent commercial des Etats-Unis, M. Mohun, obtint l'autorisation de m'accompagner.

Le voyage du fleuve, depuis la côte, par Léopoldville jusqu'à la station de Lusambo sur le Sankuru, a été souvent décrit et je ne veux attirer l'attention que sur un ou deux points concernant le sentier depuis Matadi jusqu'au Stanley-Pool, un chemin qui est devenu à présent une vraie route, avec des ponts sur la plupart des rivières, et débarrassée des arbres et des grands obstacles qui encombraient jadis ce sentier. Des abris ont été construits à des intervalles de trois heures sur toute la route. Les porteurs employés au transport des marchandises appartiennent aux

Manyanga et aux tribus de la même famille. Il y a une différence marquée entre ces peuples et les porteurs employés par les Arabes dans le district du Manyema : ces derniers sont des esclaves, forcés de travailler, mais suffisamment nourris de viande, tandis que les premiers sont des hommes libres, mais nourris indifféremment. Les Manyemas sont capables de porter quatre-vingts ou nonante livres sans grande difficulté, tandis que les Manyangas sont rarement à même d'être chargés d'un fardeau de plus de soixante livres (1).

Après trois mois passés dans les environs du Stanley Pool, je reçus des instructions pour me diriger dans le district du Lualaba, sur le Sankuru. Je quittai le Stanley Pool sur le « Stanley » avec cinq cents soldats et porteurs, et après quatre jours de navigation à vapeur nous atteignîmes l'embouchure du Kasaï, dans lequel nous entrâmes. Nous étions alors dans le pays de l'abondance. Les chèvres pouvaient être achetées pour une poignée de perles bleues ou pour des tissus ou mouchoirs, pourvu qu'ils fussent bleus. Le bois pour le steamer était difficile à obtenir, la lisière de la forêt étant généralement à un mille environ de la rive, et nous faisions vapeur un jour entier sans pouvoir refaire notre stock. Les marais et les plaines herbeuses le long du bord et les bancs de sable et les îles étaient littéralement remplis de gibier : il y avait de grandes troupes d'aigrettes, de pélicans, d'oies et beaucoup d'autres espèces. Une fois, nous comptâmes deux-cent-trente hippopotames à la file, semblant une rangée de rochers noirs. Les indigènes du Kasaï paraissent dangereux. En plusieurs occasions, quand nous passions près de terre, en des points où les buissons sur la rive étaient assez épais pour les cacher, les indigènes tirèrent sur le steamer des flèches et des coups de fusil, apparemment pour le seul plaisir de faire du mal, car au temps où je vous parle il n'y avait pas eu assez de trafic sur la rivière pour que le personnel des steamers ait pu donner lieu à quelque motif de querelle.

Après vingt-deux jours de navigation à vapeur nous arrivâmes à

(1) La charge de ces porteurs a toujours été de soixante-cinq livres anglaises, au minimum. (*Note du traducteur.*)

Benabendi, station de la « *Société commerciale belge* », où le Sankuru se jette dans le Kasaï. Trois ans auparavant, c'était la seule station sur le Kasaï, bien qu'à présent il y en ait, je crois, quatorze, appartenant à différentes compagnies.

Nous quittâmes alors le Kasaï rapide pour le tranquille Sankuru dont les rives, contrairement à celles du Kasaï, sont couvertes de forêts jusqu'au bord de l'eau. En ce moment le Sankuru n'avait pas une seule station; il y en a maintenant douze occupées à récolter d'énormes quantités de caoutchouc.

Dix jours de navigation nous firent atteindre Lusambo, chef-lieu du district du Lualaba, situé, d'après Lemarinel, à 23° longitude est et 4° latitude sud. La station est construite dans une plaine sablonneuse, sur la rive droite du Sankuru, en face du confluent du Lubi; elle fut fondée pour arrêter la marche des Arabes venant de l'Est. Elle possède une garnison de treize blancs et de quatre cents soldats noirs. Comme il y avait eu peu de combats, toute la station avait été occupée, pendant deux ans, à faire de grandes plantations de cassave, maïs et riz, qui étaient dans de si belles conditions que la station pouvait se suffire à elle-même.

Le « Stanley » avait apporté des ordres pour envoyer une expédition d'exploration dans le Katanga et je fus de suite désigné par le commandant pour rejoindre la caravane consistant en sept officiers blancs, trois cents soldats et deux cents porteurs, outre les suivants et les femmes. Le commandant prit lui-même la direction. Chacun des officiers avait trois bœufs à monter qui, éventuellement, pouvaient servir de nourriture en route.

Nous partîmes le 17 juillet pour le village de Pania Matumba, à trois jours de marche de Lusambo. Franchissant le Sankuru, nous suivîmes la rive gauche à travers une forêt étendue où il y avait partout du café sauvage, du caoutchouc et des éléphants. Dans toutes les parties de la forêt vierge du Congo que j'ai visitées, le café sauvage est si abondant et si bon que nous laissâmes fermées nos tines de café importé. Pendant cinq jours de marche Sud-Est, vers Mona Chellios, nous ne trouvâmes rien à manger, le vide de ce district, dépourvu d'hommes et de vivres, ayant été créé par les esclavagistes aux gages de Tippo-Tib.

Deux ou trois heures au delà de Mona Chellios vers l'Est, nous

arrivâmes à deux villages nouvellement construits dans des clairières, et habités par les Baquas ou pygmées de la forêt environnante.

Immédiatement au delà du dernier village nain, nous arrivâmes au Lubefu, rivière très rapide, large de deux cents yards, qui prit à la caravane deux jours pour la traverser. L'eau était rouge à cette époque, un petit affluent qui coule dans de l'argile rouge ayant débordé. En ce point des ambassadeurs vinrent à nous de la part de Gongo-Lutété avec des propositions de paix et demandant au blanc de venir lui rendre visite dans sa capitale Ngandu. Le commandant Dhanis s'y décida au prix d'un long détour Nord-Nord-Est de la route directe vers le Katanga.

Au milieu des collines, à environ quatre heures de marche de Mulenda, sur le Ludi, nous trouvâmes un petit lac rond d'environ un mille de diamètre. Ce lac, d'après les natifs, serait hanté. Il est, disent-ils, dangereux de dormir près de lui, d'en boire l'eau ou de s'y baigner; grâce à cette superstition, il est habité par deux des plus grands hippopotames mâles que j'aie jamais vus. L'eau du lac est parfaitement pure. Dans une autre circonstance, beaucoup de nos gens burent de l'eau et s'y baignèrent pendant une couple de jours sans aucun effet funeste.

Nous restâmes un mois à Ngandu puis, y laissant un poste de deux officiers, nous reprîmes notre marche vers le Katanga, suivant la crête de partage entre le Lomani et le Lubefu. Nous passâmes les Deux Montagnes vues à distance par Wissmann. Examinées d'un endroit situé à un mille, il est presque impossible de croire que l'une des deux n'est pas un château construit par la main de l'homme, les vastes blocs carrés de rochers gris ayant l'aspect d'une vieille maçonnerie. Après six jours de marche nous arrivâmes à Kabinda, capitale de Lupungu ; en ce point Dhanis fut obligé de retourner à Lusambo.

Kabinda est à 6° Sud et 24°35' Est et est construit sur une colline. Sa principale industrie consiste dans la fabrication des tissus indigènes en fibres de palmier; des pièces de cette étoffe, d'environ dix-huit pouces carrés, appelées « madebas », servent de monnaie à Kasongo, sur le Lualaba, où il n'y a pas de palmiers. Le fer est aussi une source de richesse pour ce peuple, et quel-

ques-uns de leurs ouvrages sont très beaux, surtout les haches et les pointes de flèches. Nous chassâmes et tirâmes dans le voisinage. Nous trouvâmes que le Lukasso, tributaire du Lomami, découvert par Wissmann, sort d'un lac à environ douze milles Sud de Kabinda. Ce lac, bien que de deux milles carrés seulement, est plein d'hippopotames.

Pendant six semaines nous campâmes dans les marais décrits par Cameron, sur la rive gauche du Lualaba, en face de Nyangwé.

En revenant à Kasongo je reçus des instructions pour essayer de découvrir, si possible, une route par eau de Kasongo vers le lac Tanganyika, la route des caravanes par Kabambare étant pleine de difficultés. L'agent commercial des États-Unis, M. Mohun, avait demandé de m'accompagner et j'avais des ordres de l'aider de tout mon pouvoir, parce qu'il désirait se rendre à Zanzibar.

Nous partîmes le 16 mars et atteignîmes le Lualaba à un cap juste au-dessous du premier des rapides de Kasongo. Ici nous négociâmes pour obtenir douze canots. Nous franchîmes les rapides et nous nous arrêtâmes à Luntumba, sur la rive gauche; la contrée traversée est basse, riche et cultivée par les Arabes. La rivière, en amont des rapides, est très belle, coulant comme canalisée pendant plusieurs milles.

A vingt minutes au-dessus du village de Luntumba nous rencontrâmes d'autres rapides à travers lesquels les indigènes tirèrent nos canots. Ils le firent en attachant des grappins aux canots auxquels ils s'attelèrent à soixante ou soixante-dix. En un endroit je calculai que la chute atteignait plus de vingt pieds. Les rochers, dans cette seconde série de rapides, sont de teinte sombre, par places presque noirs et rayés de rouge foncé. Ils sont très riches en fer, au point que durant ces jours nos boussoles ne purent nous servir. En marchant vingt yards en ligne droite, alors qu'aucun rocher n'était cependant visible au-dessus de l'eau, l'aiguille tournait d'un demi-tour dans la boîte.

Immédiatement au-dessus des seconds rapides, le Lualaba, large ici d'un mille, est rejoint sur la rive droite par le Lulindi. Dans l'angle supérieur formé par le Lualaba et le Lulindi, il y a de belles montagnes couvertes de forêts et appelées les monts Bena-Twiti. A quelque distance en amont, le Lualaba reçoit, à l'Est, un autre

tributaire, le Luama. Entre le Luama et le Lulindi le fleuve décrit un angle droit, coulant vers l'Ouest jusqu'au village de Sekabudi, puis vers le Nord jusqu'au confluent du Lulindi. Nous campâmes sur la rive gauche du Luama qui, à son confluent avec le Lualaba, a environ deux cent cinquante yards de large, avec un courant très rapide. Sur la rive droite du Luama, les monts Bena-Twiti semblent être distants d'environ dix milles. Passant deux plus petites rivières sur la rive droite — le Kasima et le Kalambija — nous arrivâmes aux rapides de M'Toka. Ces rapides sont formés de roches blanchâtres qui divisent le fleuve en petits torrents. Le courant principal est d'environ cent yards de large, violemment agité et peu profond en apparence. La difficulté de voir les rives et de suivre le cours de la rivière rendit impossible d'estimer sa largeur exacte en ce point; je croirais que de la terre principale d'une part, jusqu'à la terre principale de l'autre, il doit y avoir deux milles, mais cela dépend beaucoup de la saison. Nous vîmes de grands troupeaux d'oies et quelques hippopotames. Les montagnes s'élevant de chaque côté, à environ un mille de la rive, sont, jusqu'aux chutes suivantes, appelées Simbi; elles ne sont pas très hautes, mais bien boisées.

Après avoir franchi ces rapides, nous arrivâmes à Mutetele; ici le Lualaba se rétrécit et n'a plus que cent yards juste au-dessus des chutes. De ce point nous pûmes voir de hautes montagnes bleues vers le Sud-Ouest, à environ vingt milles, en apparence.

Une de ces montagnes, maintenant appelée Mont Président, avait une singulière forme, comme un éléphant ayant la tête dirigée vers l'Est.

D'énormes quantités d'oies et de canards furent abattues; toute la caravane s'en nourrit. Le palmier était assez commun, bien que les natifs refusassent de nous donner du vin de palme, prétextant qu'il était habituellement enlevé par les éléphants.

Quand nous arrivâmes aux chutes de Sembi, le chef indigène Tamwe avait une couple de cents hommes prêts pour nous hâler. Ici les indigènes étaient très aimables — probablement parce qu'ils avaient hâte d'être débarrassés de nous. Le Lualaba se rétrécit considérablement en cet endroit; les rives sont très boisées et il semble y avoir de nombreux buffles dans les plaines. Les collines

n'ont que deux cents à trois cents pieds de haut et commencent à environ un mille de la rive. La largeur du fleuve varie de cent à deux cents yards; il est très rapide et a un fond rocailleux. Quand le Lualaba est à son maximum, sa largeur est au moins de quatre cents yards et tous les rocs sont alors recouverts par les eaux. Le palmier abonde; cependant les indigènes sont rares, cette contrée ayant autrefois été fréquemment razziée.

Au sommet des rapides nous arrivâmes au village de Fambusi; en ce point il y a une espèce d'étang; ce n'est pas un lac, mais un élargissement de la rivière. Les montagnes sont boisées et sont remplies de gibier; des plaines herbeuses s'étendent sur environ deux à trois milles des rives. Les indigènes d'ici sont d'une nouvelle race, les Uojabillos, et parlent un dialecte de la langue batetela. De Fambusi nous vîmes le Mont Président, simili-éléphant, à environ vingt milles de distance vers l'Ouest. Pendant les trois heures suivantes, le fleuve n'offrit pas de difficulté à la navigation. Nous arrivâmes alors à de nouveaux rapides où je vis, pour la première fois, de nombreux pluviers ainsi que de grands troupeaux d'oies sauvages, qui furent très bien accueillis par la caravane. Nous dormîmes dans les villages des Uojabillos.

Les rapides suivants furent ceux de Lukalonga, formés de roches de couleur foncée. Au milieu du fleuve s'étend une grande île, très peuplée par un établissement d'un vassal de Séfu. Nous y arrivâmes le 23 mars et on nous dit que c'était le dernier point où les Arabes avaient des postes. Nous continuâmes sur Kinsali et puis sur Kuti. Le pays sembla très peuplé dans ce district, n'ayant probablement jamais été razzié. Les forêts arrivaient jusqu'aux rives; on y voyait d'énormes troupes de singes. Vers l'Est, à environ dix milles, il y avait de très belles montagnes. Cette partie du fleuve a environ un mille de large aux hautes eaux, peut-être deux milles en y comprenant les îles herbeuses. La partie suivante du Lualaba vient de l'Ouest; il y a de très hautes montagnes sur chaque rive; le fleuve, dépourvu de rapides, est très tranquille et apparemment très profond. Je ne trouvai pas de fond à trente-cinq pieds.

Nous passâmes l'embouchure du Mukalli, un tributaire d'apparence insignifiante de la rive droite. Dans l'angle, entre la rive

gauche du Mukalli et le Lualaba, il y avait une haute série de collines, et ici les rapides recommençaient. Après les avoir franchis péniblement, pendant plusieurs heures, nous arrivâmes à un rapide très difficile appelé Nyangi. La chute ici ne peut être inférieure à quinze pieds Un rocher curieux en forme de cône, haut d'environ quarante pieds, apparemment de quartz blanc, s'élève au milieu du fleuve. sur les côtés duquel sont d'énormes blocs de quartz, tandis que sur la rive gauche est un rocher de quartz haut d'environ nonante pieds. Nous campâmes dans une île qui semblait être un solide bloc de quartz recouvert d'une herbe maigre. Cette île est appelée Kitenge, du nom du chef propriétaire, et a environ trois milles de longueur sur un demi-mille à un mille de largeur.

Nous eûmes ici beaucoup d'ennui avec les indigènes, et après avoir travaillé tout le jour pour avancer de trois quarts de mille, Kitenge était très furieux et nous refusa de la nourriture. Dans notre position insulaire nous serions morts de faim, mais mes hommes furent assez heureux pour prendre un rochier (1) pesant deux cents livres. Nous eûmes encore des difficultés quand nous partîmes, car le chef ne voulait nous donner ni canots, ni hommes. Quand à la fin nous pûmes quitter, nous trouvâmes le pays très peuplé ; les indigènes accouraient par milliers pour nous voir. Kongolo, le grand chef de cette région, avait probablement donné des ordres pour nous empêcher d'avancer : nos rameurs nous dirent qu'il était impossible de remonter les rapides, mais, malgré l'impossibilité, nous réussîmes à leur persuader de le faire. Le village de Kongolo était situé à la tête des rapides là où la rivière forme le pool et ressemble à un lac : ici on nous dit qu'il n'y avait plus de rapides et que nous pouvions voyager pendant trois semaines ou un mois en remontant le Lualaba sans trouver aucun obstacle. Je regrette de n'avoir pu le vérifier, mais ce n'est probablement pas vrai.

Nous pagayâmes maintenant pendant une couple de jours en longeant les îles, le courant étant seulement d'environ deux nœuds à l'heure. Aussi loin que nous pouvions voir à l'intérieur, les villages succédaient aux villages, les rives du fleuve étant couvertes

(1) Cat-fish.

de gens amenés par la curiosité de voir l'homme blanc; c'était une belle race appelée Yambulus, assez bien vêtue d'habits indigènes, les hommes ayant les cheveux fantastiquement arrangés de différentes manières. Deux splendides chaînes de collines s'élevaient, une sur chaque rive du Lualaba; celles de la rive droite sont appelées Muambo et celles de la rive gauche Kaloni. Comme les gens parlent un Batetélé bâtard que nous ne pouvions comprendre, il est possible que ce ne soient pas les noms des montagnes, mais bien ceux des chefs des districts.

Le 31, nous arrivâmes aux bouches de la Lukuga qui forme un delta. L'embouchure Nord est large de trente yards, celle du Sud d'environ quatre-vingts yards. Celle-ci a un courant très rapide. Le Lualaba, à son confluent avec la Lukuga, a environ quatre cents yards de large et, à un mille en amont, sa largeur doit être de près d'un mille. Il coule dans la direction Nord 20° Ouest pendant plusieurs milles, et il n'y a pas de trace du lac Lanchi qui est indiqué sur tant de cartes. Le Lualaba coule depuis l'embouchure de la Lukuga vers le Sud et tellement en ligne droite que, exception faite pour quelques palmiers, le ciel et l'eau se touchent à l'horizon. Aussitôt que nous arrivâmes à la Lukuga, les indigènes nous dirent que c'était l'eau du Tanganika. Cela est intéressant, puisque M. H.-H. Johnston a dit qu'il n'avait jamais été capable de trouver des indigènes appelant le Tanganika par son nom.

La Lukuga, en amont du delta, a environ dix pieds de profondeur et était à cette saison parfaitement claire, d'une largeur d'un quart de mille à un mille avec la même profondeur partout. Une grande quantité d'herbe croissait au fond. Il n'y avait pas de marais près des rives. Quelques milles plus haut, l'herbe nous arrêta, mais nous pûmes suivre le cours de la rivière en allant contre le courant bien que nous ne pussions plus voir les rives. Après trois ou quatre milles à traves l'herbe, nous arrivâmes à une étendue d'eau découverte sur une largeur de quarante yards. L'étendue entière d'eau d'une rive à l'autre était d'environ un mille. Nous nous arrêtâmes à un village appelé Angoma. Le pays est très peuplé, mais les gens ne semblent rien savoir des Arabes. Ils parlent une espèce de patois batetélé, qu'un homme de Lusuna, dans le Malela, et qui était avec nous, pouvait comprendre. Le 5, nous

atteignîmes Mbulli (où passa Delcommune un an et demi auparavant) et ici je devins malade. En face de Mbulli, il y avait une haute chaîne de collines qui semblait aller en s'élevant vers l'Est. Mbulli me dit qu'il envoyait son ivoire à vendre au Tanganika, un voyage de six jours.

M. Mohun prit ici le commandement de l'expédition et redescendit le fleuve jusque Kasongo. »

S. L. H.

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES.

Soucy, Clément, Officier de cavalerie, 34, rue Breydel, Bruxelles.
Descamps, Émile, Lieutenant au 2e régimt de guides, 33, rue de la Tourelle, Bruxelles.
van der Straten Ponthoz (Comte), 49, rue de la Loi, Bruxelles.
Neyt, Joseph A., Général major, 24, rue du Péage, Anvers.
Van Bellinghem, Paul, 48, rue du Mont-Blanc, Bruxelles.
Jaminé, Louis, Capitaine au 2e régiment de guides, avenue des Cosaques de la Meuse, Etterbeek.
Hecq, Célestin, Lieutenant au 2e régimt de guides, 170, avenue d'Auderghem, Bruxelles.
Sohier, Prosper, Capitaine commandant, Fort de Fléron, à Fléron.
Lambert, Capitaine commandant au 3e régiment d'artillerie, 10, rue de la Pacification, Saint-Josse-ten-Noode.
Wielemans, Julien, Lieutenant aux grenadiers à l'école de guerre, 185, rue Potagère, Bruxelles.
Harou, Victor, Major adjoint d'état-major, 17, rue de la Tulipe, Ixelles.
Van den Plas, Camille, Intendant de l'État indépendant du Congo, 14, place Royale, Bruxelles.
Du Fief, Sécrétaire général de la Société de géographie, 116, rue de la Limite, St-Josse-ten-Noode.
Vanderlinden, docteur en philosophie et lettres, rue de Tirlemont, Louvain.
Blyckaerts, Amaury, propriétaire, rue des Augustins, Tirlemont.

LES POISSONS

DU CONGO

MPORTANCE DU POISSON DANS L'ALIMENTATION AU CONGO. — LA PÊCHE AU CONGO. — FORMATION DE LA COLLECTION ICHTYOLOGIQUE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COLONIALES. — QUELQUES POISSONS CURIEUX DE LA COLLECTION.

Dessins de la « Belgique coloniale » du « Congo illustré », de M. Dollo et du lieutenant Masui.

I. — Importance du poisson dans l'alimentation au Congo.

La Société d'études coloniales a entrepris de jeter les bases d'une llection ichtyologique congolaise; plus de cinq cents exemplaires parfait état de conservation figurent dans les aquariums de rvueren; il nous a paru intéressant à ce propos de dire quelques ots des poissons du Congo et de la pêche dans ce fleuve.

L'importance du poisson est indéniable tant au point de vue mestible qu'au point de vue commercial. Que de voyageurs lui ivent d'avoir pu apporter un peu de variété à leur ordinaire! Lors n voyage d'exploration que je fis en août 1896 entre le Congo et rivière N'ghiri, par la Moboka et le lac Ibanda, mes hommes et oi-même nous nous trouvâmes, pendant deux jours et demi, au ilieu de la forêt au sol tellement détrempé qu'on y enfonçait jus-l'au-dessus de la taille; il n'existait pas un seul village; les vivres

frais nous faisaient défaut; c'est alors que le chef indigène qui nous servait de guide nous vint bien en aide; sur son ordre, ses hommes se mirent en quête de petites anguilles qui pullulaient dans tous les marigots; ils les tuaient d'un coup de bâton avec une extrême dextérité et le soir, la récolte fut si abondante que la table des blancs fut amplement fournie de ces petits silures qui, vu les circonstances, nous parurent délicieux.

Pour les indigènes, quelle source importante de trafic le poisson n'est-il pas? Les gens de l'intérieur échangent couramment avec les riverains les produits du sol contre ceux de la pêche.

« Les poissons du Congo sont nombreux et de forme et de longueur fort variées. Il y en a qui atteignent une taille de 3 mètres. Ils sont généralement bons à manger et leur chair est exquise », proclame M. Ed. Dupont.

» Au Congo, les nombreuses tribus indigènes qui habitent le long du fleuve et de ses affluents vivent en grande partie des produits de la pêche. Bien que la plupart des poissons qui peuplent les rivières de l'Afrique centrale soient encore inconnus, on sait cependant qu'on y rencontre plusieurs variétés aux formes bizarres et aux dimensions énormes », écrivait en 1893 *le Congo illustré*.

Certaines peuplades de pêcheurs, tels les Lokélés près d'Issangui, sont absolument lacustres : jour et nuit, elles habitent dans d'énormes pirogues longues, quelquefois, de plus de 25 mètres. Ces embarcations, recouvertes en partie d'une toiture d'herbages, sont leur unique demeure : les indigènes ne descendent à terre que pour sécher leurs filets ou faire l'échange d'une partie de leur pêche contre d'autres produits que leur fournissent les populations de l'intérieur.

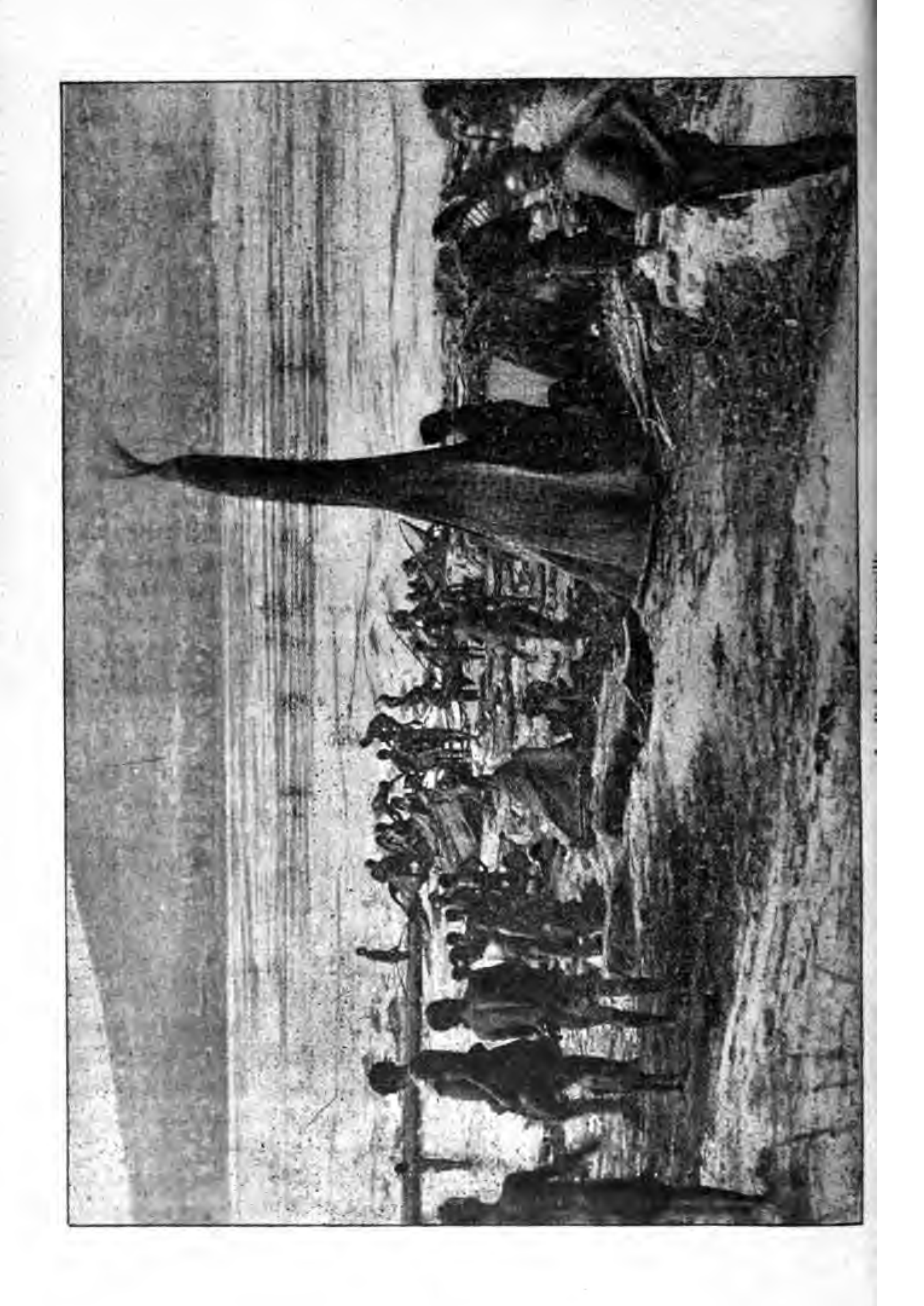
« Tandis que les hommes poursuivent le gibier à travers bois, les jeunes filles se rendent au bord des ruisseaux, y établissent des barrages où, au moyen de nasses, elles prennent de grandes quantités de poissons. Il résulte de ces deux éléments combinés que la table des Banza (1) est toujours amplement et même délicatement pourvue. » (E. Deligne.)

J'emprunte au capitaine Georges Lemarinel, qui a fait de l'ethnographie des populations du Haut Ubangi une étude spéciale, les renseignements suivants :

(1) Habitent au confluent de l'Ebola et de la Doua dans la haute Mongalla (district des Bangalas).

« Les Wattets présentent au plus haut point les caractères de peuples vivant de la rivière. Piroguiers admirables et pêcheurs habiles, ils tirent une large subsistance du poisson qu'ils prennent et ne demandent au commerce que le superflu. Vivant surtout de pêche, ces peuples se déplacent avec une étonnante facilité. Ils ne s'occupent guère de culture. Avec le produit de leur pêche, ils achètent aux populations de l'intérieur le manioc, les bananes et autres comestibles nécessaires à leur alimentation. Les échanges entre indigènes se font aux marchés, assemblées qui ont lieu périodiquement près de quelques grands villages. Les Bongos apportent là du manioc, des bananes, du charbon de bois, des perches pour manœuvrer les pirogues, des cordes, des éléments de filets. Les Wattets, par contre, vendent du fer, du poisson, du sel indigène, des perles et d'autres produits achetés au loin. Ces Wattets excellent dans l'art de capturer le poisson. Suivant la nature du fond et la force du courant, ils pêchent au filet ou au moyen de nasses. Ils étudient avec soin les meilleurs systèmes à employer et sont très habiles à découvrir les bons emplacements. Nulle part, si ce n'est aux Stanley-Falls, on ne rencontre des pêcheries aussi importantes que dans l'Ubangi. Les pièges qu'emploient les Wattets atteignent souvent des proportions telles qu'on est obligé de réunir ensemble deux pirogues pour les transporter. Ces peuples de pêcheurs ne tiennent aucunement aux lieux où ils ont vécu et, pour le moindre motif, ils recommencent des défrichements sommaires, mais cependant pénibles, dans le but de se créer une nouvelle résidence. On voit ainsi les villages se diviser en plusieurs groupes qui vont occuper d'autres emplacements à la suite de guerres extérieures, de dissensions intestines ou plus souvent encore à la recherche de pêcheries nouvelles. Aux eaux basses, certains quittent leurs villages pour deux ou trois mois et vont au loin pêcher dans les endroits les plus favorables. Ils vivent alors en nomades, les femmes et les enfants participant au travail de la communauté. En même temps ils font du commerce. C'est ainsi qu'ils s'éloignent à des distances de 100 à 150 kilomètres de chez eux. Ils vont dans les îles et les rapides de Zongo pêcher et trafiquer avec les Bakas, envers lesquels ils agissent souvent comme de véritables envahisseurs. »

« Le poisson forme une grande partie de la nourriture, écrit le lieutenant Hap, chef du poste de Bumba ; il est séché ou bouilli dans l'huile de palme. Pour le fumer, il est placé pendant plusieurs heures sur de petites baguettes au-dessus d'un feu étouffé. »



Vers la fin de la haute crue annuelle, les indigènes placent leurs nasses, filets, etc., puis attendent le retrait des eaux. Chez les Upotos, par exemple, à l'époque de la baisse des eaux, c'est-à-dire à la fin de décembre, tous les gens valides des villages abandonnent leur logis et vont s'installer dans les îles pour pêcher; il ne reste que quelques vieux chefs qui se constituent les gardiens des chimbecks vides; car, tout le ménage va s'installer pour un mois dans les îles : femmes, enfants, chiens, poules, tout émigre. Chaque pêcheur un peu important a son île à lui, où il tend ses filets; il existe là un droit de location de pêche absolument analogue à notre location de chasse en Europe. Certains villages louent, à perpétuité ou à bail, tel endroit contre tel ou tel paiement, en échange duquel le locataire est libre de pêcher en toute sécurité sans qu'aucun autre indigène puisse venir pêcher au même endroit, acte assimilé à un vol et puni comme tel. Les Upotos s'installent provisoirement; quelques toits en feuilles de palmier les protègent contre la pluie; de grands feux entretenus jour et nuit sont allumés et servent à fumer les poissons, à réchauffer les pêcheurs et à éloigner autant que possible les trop nombreux et peu agréables moustiques.

Une partie de la pêche est fumée et conservée dans les paniers; l'autre partie sert à la nourriture journalière de la famille. Quand les eaux deviennent tout à fait basses, au bout d'un mois, tous les Upotos rentrent chez eux et échangent leurs poissons fumés contre chicwangue, canne à sucre, bananes, etc., que leur apportent les N'gombes de l'intérieur.

L'indigène cuit le poisson à l'huile de palme et le mange soit avec de la chicwangue, soit avec des feuilles de manioc étuvées, soit avec des carottes de manioc ayant séjourné plusieurs jours dans l'eau.

Il ne fume le poisson que pour le conserver, car il ne le mange ainsi (sans le cuire) qu'en cas de nécessité. Chez les Upotos, les femmes ne peuvent manger de certaines espèces de poissons; ils ne veulent pas toucher au poisson nommé en indigène le m'bou, animal curieux, qui a la propriété de se gonfler ou de se dégonfler lorsqu'il se trouve dans l'eau et dont la peau est lisse et visqueuse, comme celle de l'anguille. (Il existe dans la collection de la société deux très beaux spécimens de m'bou.) Il paraît toutefois que les indigènes de l'Oubangi mangent le m'bou. Dans la Mongalla, il est défendu de manger du poisson dit électrique, espèce de siluride probablement identique au malapterus électrique du Nil, qui est muni d'un organe

électrique donnant, quand on saisit l'animal, des décharges très énergiques.

A propos de ce poisson, il me revient à l'esprit le petit incident suivant : M. Fernand De Meuse se trouvant sur les rives du lac Léopold II eut un jour l'occasion de capturer dans un filet un malapterus de belle taille. Afin de jouer un mauvais tour au cuisinier, ses hommes apportèrent à ce dernier le poisson pour le dépécer. Le maître coq congolais se mit en devoir d'écorcher l'animal; mais à peine son couteau eut-il entamé la peau du silure, que celui-ci, développant subitement toute la puissance de sa batterie électrique, envoya à son bourreau une commotion terrible. L'homme poussa un hurlement de douleur, tomba à la renverse et resta quelque temps étendu par terre, tout ébahi, ne pouvant deviner la cause de la bizarre impression qu'il venait de ressentir.

Certaines peuplades possèdent des fétiches relatifs au poisson. Ainsi, les Upotos ont un fétiche ayant soi-disant le pouvoir de conserver le poisson, un autre d'empêcher de voler le poisson (naturellement celui du propriétaire du fétiche); un autre qui met dans l'impossibilité de prendre aucun poisson celui qui a volé son ami, etc., etc.

*
* *

Il n'est pas de ruisselet, pas de chenal, pas de marigot attenant au Congo, qui ne fourmille de vie. Un seul coup de filet donne lieu à de véritables pêches miraculeuses. On rencontre aussi des huîtres, des moules, des crevettes et des écrevisses. Aussi, les poissons forment-ils, comme nous l'avons vu, la base de l'alimentation non seulement des populations riveraines, mais souvent encore de celles qui habitent fort loin dans les terres. Les blancs peuvent, grâce à cette nourriture fraîche, varier leurs menus un peu monotones; c'est donc au point de vue gastronomique que je vais maintenant examiner le poisson, c'est-à-dire au point de vue des qualités de sa chair et du nombre de ses arêtes.

Au point de vue culinaire, nous citerons :

1° Une variété minuscule; les Upotos l'appellent *Bola :* très frais, ces poissons ont un aspect nacré, appétissant et se préparent comme les éperlans frits;

2° Des espèces d'anguilles à la peau lisse ou écaillée, dont la chair est très estimable; autre avantage : peu d'arêtes;

3° Le poisson à dents, appelé par les Bangalas *Binga :* ressemble à notre brochet; très fin, mais assez bien d'arêtes; il est surtout délicieux découpé en morceaux et frit dans le beurre;

4° Un poisson d'aspect jaunâtre, à peau lisse, à tête très allongée; les Upotos le nomment *Kobé*. La chair est très délicate bouillie à l'eau;

5° Le catfish argenté, en upoto *Libobou*. Il a la peau lisse et une seule arête; comme goût, possède une certaine analogie avec le cabillaud. Il en a été pêché du poids de 80 livres. En 1892, à Léopoldville, une équipe de Basokos rapportait journellement une couple de ces monstres qu'ils prenaient à la ligne et qui suffisaient à fournir un plat à la table de plus de cinquante blancs;

6° Le *Boutou*, qui ressemble à notre carpe : la chair est très ferme; excellent, à condition de ne pas en manger trop souvent;

7° L'écrevisse de la M'Pozo;

8° Les crevettes;

9° L'huître de Banana récoltée sur les racines des palétuviers baignant dans le fleuve;

10° Presque tous les poissons dits « à trompe » ou poissons éléphants de la famille des mormyrides, sont excellents;

11° Le *m'Bou*, préparé comme l'esturgeon, est très mangeable.

A part le poisson électrique et le *Sombo* (espèce de silure tenant comme aspect de l'anguille et du serpent et qui s'enterre pendant la saison sèche), je crois ne pas m'aventurer trop en disant que tous les poissons du Congo sont comestibles et possèdent une chair fine et délicate. Aussi recommande-t-on aux blancs de faire figurer dans leur ordinaire un plat de poisson.

Le docteur Dryepondt, après avoir constaté qu'une grande ressource alimentaire au Congo est le poisson, généralement excellent et de toute première qualité, dit : « Le repas du soir ou dîner, ne se fera qu'après le coucher du soleil, à 6 heures 1/2; il sera plus copieux que le repas de midi : soupe, deux plats de viande ou un plat de poisson et un plat de viande, toujours avec légumes et pommes de terre. »

J'aurais bien voulu pouvoir estimer, même approximativement, la consommation de poisson faite au Congo tant par les blancs que par les noirs; mais les données manquent; je ne puis que dire : il y a du poisson au Congo, beaucoup de poisson; on en prend journellement des quantités énormes et leur nombre ne paraît pas diminuer.

II. — La pêche au Congo.

Les blancs ne pêchent généralement pas. Il y a pour cela diverses raisons : d'abord le manque de temps; la journée des trois huit n'ayant pas encore fait son apparition au Congo, ils ont peu de loisirs à dépenser; ensuite, les noirs étant beaucoup plus adroits dans l'eau que les blancs, s'emparent des poissons beaucoup mieux que ne le feraient ceux-ci. .Quelques blancs, le dimanche, se plaisent à pêcher à la ligne ou parfois se servent de l'épervier, vaste filet en forme d'entonnoir connu de nous tous; lors de la construction du chemin de fer, une cartouche de dynamite jetée de temps à autre dans les rivières procurait au personnel de la ligne quelques poissons frais; mais ce sont là des exceptions et l'on peut dire que seuls les nègres pêchent au Congo.

Toutes les tribus qui habitent les rives du fleuve pêchent, surtout par nécessité; les moyens qu'elles emploient varient à l'infini; plusieurs sont communs à toutes les peuplades, plusieurs sont particuliers à une région. Je me propose d'examiner ces divers moyens et, pour faciliter cette étude, je remonterai le cours du fleuve en partant de Banana et en examinant successivement chacune des pêcheries importantes que je rencontrerai.

A **Banana**, nous pouvons dire que les indigènes ne pêchent pas; leurs moyens de navigation sont trop primitifs pour leur permettre de s'aventurer en mer ou dans l'estuaire du grand fleuve; ils se contentent soit de couper les racines de palétuviers garnies d'huîtres, mollusques à écailles tourmentées, mais à chair maigre, n'ayant rien de commun avec nos Ostende et nos Zélande; soit de placer quelques nasses tronconiques faites en bambous, dans les endroits peu profonds et tranquilles, où ils pêchent de la sorte quelques rares poissons.

Profitant de cette situation, un noir très intelligent, originaire de Lagos, M. Samuel, employé au secrétariat de l'État, à Boma, depuis près de dix ans, a installé une équipe de pêcheurs comprenant des Acras et des Haoussas. Ils sont une dizaine, sous la direction d'un clerc noir, qui vont journellement pêcher sur une immense pirogue, soit en pleine mer, soit dans les criques; les résultats obtenus sont sérieux, car il n'est pas rare de les voir revenir avec trente ou quarante grands poissons de 10 kilos en moyenne. Ils pêchent au

grand filet traînant et s'emparent de la sorte des narvals (poissons scie), des requins, des raies, etc. A leur rentrée, on découpe le tout en morceaux, le clerc pèse et fait sécher au feu. Les quelques blancs qui séjournent à Banana peuvent se procurer du poisson frais à trois francs le kilo, si mes souvenirs sont exacts, et les noirs employés dans les factoreries, ou les indigènes, viennent acheter le poisson fumé de Samuel; le jour où un steamer remonte le fleuve, le clerc expédie toute la marchandise à Boma, où Samuel la vend à prix d'or à la population noire de la capitale.

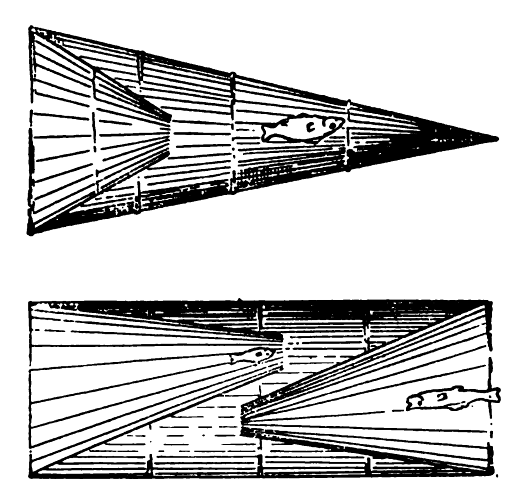
Boma. Ici encore la pêche est peu pratiquée par l'indigène; celui-ci ayant trop de facilité pour se procurer tout ce qu'il désire, trouve inutile de se fatiguer à pêcher, alors qu'il peut sans peine obtenir dans les factoreries du poisson de M'Putu (Europe), conservé, il est vrai. L'État est même obligé, pour nourrir son personnel noir très nombreux ici, de faire venir de Suède du poisson séché; ce poisson coûte, rendu à Boma, meilleur marché que le poisson qu'il ferait pêcher sur place! C'est renversant, mais c'est ainsi.

Les noirs de Boma, dans leurs moments de loisir, taquinent bien le goujon à la ligne, mais ce n'est qu'un plaisir et non un moyen donnant des résultats importants. Aussi, comme je l'ai dit précédemment, M. Samuel a la partie belle et vend très cher, et aussi facilement qu'il le désire, le poisson qu'il fait pêcher à Banana.

A Matadi, on ne pêche pas. Matadi est une ville bâtie sur la montagne par les blancs, loin des villages indigènes; d'un côté est établie l'administration du chemin de fer avec ses nombreux et coquets pavillons; de l'autre se trouvent les bâtiments de l'État et les factoreries. Tous les noirs habitant Matadi sont employés et n'ont aucun loisir pour se livrer d'une façon constante à la pêche, ce qui fait que le poisson est chose absolument rare ici. Pourtant, ce n'est pas qu'il fasse défaut dans le fleuve! C'est à Vivi et à l'embouchure de la M'Pozo, que j'ai souvenance d'une de mes plus abondantes pêches; ce fut tout un événement à Matadi, ce jour-là, de voir figurer au dîner du poisson frais.

Les nombreux cours d'eau traversés par le chemin de fer recèlent d'excellents poissons, voir des crustacés. Les écrevisses de la M'Pozo sont renommées et les ingénieurs du chemin de fer ont souvent pris énormément de poissons lorsqu'ils travaillaient aux environs du Kwilu, de la Lufu, de l'Unionzo, de la Lukunga, etc. Moi-même, j'ai eu la chance d'en capturer quelques-uns dans la torrentueuse Inkissi

Le vrai centre de pêche indigène de la contrée se trouve sur le fleuve à Manyanga. Nous avons là trois points importants : Issanghila, Manyanga et N'Sunghi. Les indigènes que le portage laisse libres se livrent assidûment à la pêche et en vendent le produit aux blancs des stations et aux voyageurs de la route des caravanes. A Manyanga, aux chutes de N'Gombé, les indigènes ont installé des nasses. La nasse est semblable à celle employée chez nous pour prendre les anguilles; l'osier en est remplacé par des éclats de bambous artistement ajustés. Faut-il rappeler ici ce qu'est une nasse?



Un panier conique dont la tête est soigneusement fermée; un cône plus petit mais ouvert s'ajuste à l'entrée du premier. Le poisson y pénètre volontiers guidé par l'entonnoir que forme le petit cône, mais une fois entré il ne retrouve plus le chemin qu'il a suivi. Il y a également des nasses cylindriques; elles ont alors deux entrées que l'on a soin de faire obliquer afin qu'elles ne soient pas dans le prolongement l'une de l'autre.

La nasse est le piége le plus répandu; on en rencontre en effet partout au Congo, et de dimensions les plus diverses; certaines ont des longueurs de 5 à 6 mètres, et 2 ou 3 mètres de diamètre à l'orifice; d'autres peuvent être transportées sous le bras d'un enfant.

Dans les rapides, en général aux hautes eaux, les indigènes placent entre les rochers d'immenses nasses dans lesquelles viennent s'en-

goufirer les eaux et tout ce qu'elles entraînent. Ces nasses sont maintenues par des lianes, attachées à des perches, calées entre les pierres, bref, solidement fixées, afin de leur permettre de résister à la violence du courant.

Dieu sait par quels tours de force sans cesse renouvelés, les pêcheurs vont, deux ou trois fois par jour, chercher en pirogue la récolte accumulée dans le fond de la nasse.

Les engins ainsi employés sont très rapidement mis hors d'usage; aussi, ces pêcheries demandent-elles un travail considérable qui y provoque une perpétuelle animation.

On prend peu de gros poissons dans les nasses ainsi placées; ceux-ci se laissent, en effet, moins facilement entraîner par le courant que les petits.

Par contre, on fait parfois des pêches extraordinaires :

« Des pêcheurs », raconte un ancien Africain, « m'ont un jour apporté un superbe serpent boa long de plus de trois mètres qui, entraîné par les eaux, était venu se noyer dans une nasse. Un autre jour ce fut un de mes canards qui subit le même sort, à ma grande consternation. Il faut dire que la bête était une femelle et que l'on tentait à grand'peine de multiplier la race dans le pays. »

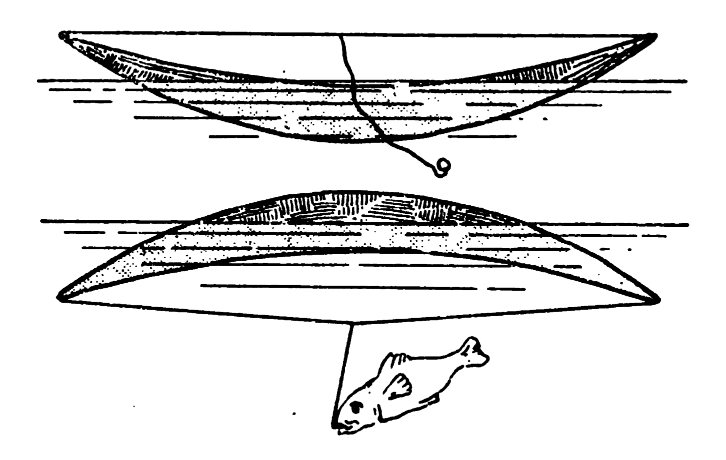
Devant la station de Manyanga, où les eaux sont plus calmes, les femmes et les enfants disposent au fond de la rivière de petites nasses où ils capturent beaucoup de tout petits poissons et très souvent, ils s'emparent de crevettes.

A **Léopoldville**, le genre de pêche employé est le même qu'à Manyanga; à trois quarts d'heure de la station, l'État a installé un petit village de pêcheurs, non loin des rapides, où les hommes prennent beaucoup de poissons; ils doivent apporter journellement une partie de leur pêche à la station ce qui permet d'alimenter la table des nombreux blancs qui y séjournent ou qui y sont de passage.

Il y a eu un temps où Léopoldville possédait une équipe de 10 à 12 Basokos, qui n'avaient d'autre mission que de pêcher. Ils avaient la spécialité de s'emparer d'immenses silures du genre dit catfish. Voici le procédé qu'ils employaient :

1° Les lignes flottantes qui sont de diverses espèces; il en est qui sont simplement constituées par un morceau de bois léger auquel pend une corde terminée par un hameçon que l'on amorce par un appat quelconque. Les soubresauts annoncent au pêcheur que le poisson a mordu;

2° Les lignes à renversement, très ingénieuses, se composent d'un flotteur recourbé qui, par suite de la disposition des cordes, se retourne lorsque le poisson est pris.



Aux lignes flottantes, on ajoute parfois une corde maintenue à une pierre, servant d'ancre et empêchant le piége d'être entraîné par le courant; elles deviennent alors des lignes dormantes.

Au bord du Stanley-Pool, on pêche beaucoup de nuit, à la torche. Les noirs y attrappent les poissons à la lance qu'ils jettent comme un harpon, avec une adresse admirable, dès qu'un de ces animaux se montre. Les naturels du Pool les capturent aussi à l'arc au moyen de fléchettes de bambou dont les pointes sont travaillées.

Les moyens employés par les tribus habitant le long du fleuve étant partout identiques, j'étudierai plus spécialement ceux des Upotos et des Basokos.

Les Upotos emploient :

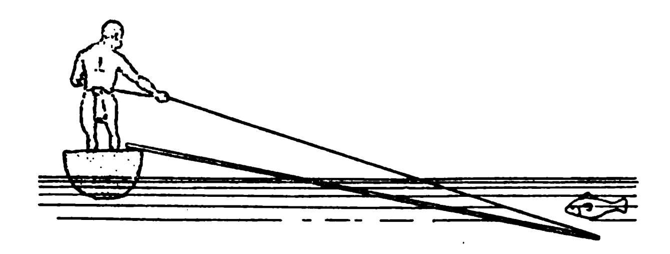
1° Les nasses précédemment décrites :

Les nasses sont parfois simplement jetées à l'eau en un endroit poissonneux et relevées chaque jour. Souvent, elles sont placées en eaux calmes; elles ont alors des auxiliaires indispensables dans des claies légères qui servent à former de véritables chemins pour diriger le poisson et lui ôter tout moyen d'éviter le piége qui lui est tendu. A la descente des eaux, il n'est pas un chenal qui ne soit coupé par un clayonnage conduisant à une nasse. Dans cette nasse viennent se faire prendre tous les poissons tentant de regagner la rivière.

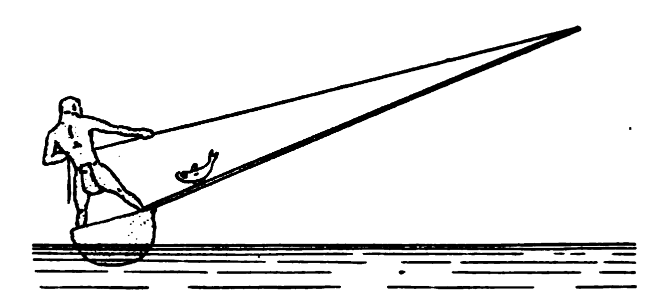
Je me rappelle qu'en approchant du N'Ghiri, nous nous trouvâmes dans un chenal de 4 mètres environ de large et, de distance en distance, nous rencontrions d'immenses clayonnages fermant le passage; une grande claie en fibres tressées formant tamis était retenue par quatre pieux et pouvait au moyen de lianes être élevée ou abaissée à volonté; élevée, le passage était libre ; abaissée, le poisson ne trouvait plus d'issue et se faisait fatalement capturer par les natifs; à d'autres places, il y avait de véritables digues en terre et en branches d'arbres, s'élevant jusqu'à 2 mètres de hauteur et retenant les eaux. Donc, tout un système de piéges parfaitement compris et disposés sur environ 2 à 3 lieues de chemin ;

2° Le lokando qui est un des piéges les plus usités, est une nasse en bambous très légers, longue de 15 à 20 mètres, sur 1 1/2 mètre de largeur. Très flexible, on peut la rouler et la dérouler en un instant. Au moment de la pêche, elle est ouverte et tenue prête à fonctionner par 7 hommes, dont 3 sont à l'avant de la pirogue, 4 à l'arrière, tandis que les pagayeurs manœuvrent de manière à rencontrer les endroits où l'eau, peu profonde, court sur un lit de sable. Dès qu'apparaît une bande de poissons, les porteurs de la nasse sautent dans le fleuve et l'engin que l'on a fait descendre perpendiculairement est vivement traîné de manière à capturer la plus grande partie de la troupe vagabonde. Celle-ci veut passer outre et va d'elle-même s'emprisonner dans le cul-de-sac qui termine l'appareil;

3° Les claies ou grands rectangles de fibres tressées formant tamis ayant de 10 à 12 mètres carrés de superficie. Ces claies sont fixées du côté droit d'un canot à deux forts crochets de bois assujettis au fond de l'embarcation à l'avant et à l'arrière. Deux hommes se trouvent dans le canot et au moyen de deux grandes perches peuvent élever ou abaisser l'appareil; ils laissent l'embarcation dériver avec le courant et, tout en descendant le fleuve, abaissent leur engin



dans l'eau : chaque fois qu'ils le relèvent, une multitude de petits poissons appelés Bolas retombent dans le fond de la pirogue.



Tous les pièges qui précèdent sont faits en écorce de bambous; les lignes et les filets en corde sont non moins intéressants à observer.

Pour fabriquer la corde, on se sert de la deuxième écorce d'un arbrisseau, on la fait sécher, puis on la tresse.

Les Upotos emploient :

1° Les lignes flottantes, les lignes à renversement et les lignes dormantes précédemment décrites. C'est le moyen en usage pour prendre les grands poissons. Comme appât, on accroche à l'hameçon un petit poisson;

2° Le filet traînant. C'est généralement aux eaux basses que la pêche est la plus productive. Les noirs ont des filets de toutes longueurs; quelques uns atteignent 100 mètres et sont hauts de 2 à 3 mètres. Comme flotteurs on met des blocs de bois léger; comme lest, des pierres, des morceaux de fer (rarement) ou des tubes de poterie fabriqués spécialement pour cet usage.

Lorsqu'on pêche sur les bancs de sable, le poids du lest entraîne le filet afin de drainer le fond. Au moyen de pirogues, les indigènes font un large circuit qu'ils retrécissent de plus en plus, emprisonnant le poisson qui est bientôt rejeté sur la grève. A certaines époques, on fait ainsi des pêches très abondantes.

Les grands filets sont aussi employés d'une autre façon; les flotteurs sont plus puissants que le lest et soutiennent les filets à la surface de l'eau; deux pirogues, une à chaque bout, descendent le courant de la rivière avec ce rideau déployé; des rabatteurs effrayent le poisson qui vient s'empêtrer dans les mailles du piège qui lui est tendu.

La pêche à la ligne est peu pratiquée au Congo. Les noirs placent

au bout d'une ficelle légère un petit hameçon sans barbillons et emploient des boulettes de chicwangue comme amorce.

Lorsque l'on pêche le petit poisson au moyen d'une ligne suspendue au bout d'une gaule, la victime en frétillant parvient souvent à se dégager faute de barbillons à l'hameçon. Afin d'éviter la perte de leur capture, les pêcheurs, dès que le poisson est pris, le font tournoyer vivement au bout de la ficelle; la bête étourdie cesse de se débattre et ne risque plus de retomber à l'eau.

Les Upotos pratiquent aussi la pêche au poison. Le toxique généralement employé est une légumineuse du genre acacia, la ptéphrosie de Vogel.

Les feuilles de cet arbuste sont écrasées, puis mises dans un récipient; aprés plusieurs jours de macération dans l'eau, la décoction est jetée par les indigènes dans les petits ruisseaux ou dans les mares. Aussitôt que le poisson a absorbé de cette substance, il devient malade et flotte à la surface.

Voici, d'aprés le commandant Chaltin, la liste des nombreux procédés employés par les *Basokos*, liste dressée d'aprés les noms que leur donnent les natifs :

1° *Liemba*. Panier de forme oblongue. Pour ce genre de pêche, l'indigène choisit de préférence les endroits où sont jetés les détritus de toute nature. Il entre dans l'eau, la trouble en marchant et pousse devant lui son liemba qu'il relève toutes les minutes. Au moyen de cet appareil, il ne prend que de tout petits poissons;

2° *Inango*. Pêche à la ligne de fond;

3° *Itangi*. Sorte de petit filet rond qu'une liane maintient ouvert et dans lequel sont déposées des amorces spéciales. Les poissons voraces se font prendre par les ouïes dans les larges mailles du filet qui est maintenu à fleur d'eau. Ce sont surtout les femmes qui se livrent à ce genre de pêche. Une seule personne peut surveiller une dizaine de ces engins;

4° *Yophé*, Petite nasse qui se place à l'embouchure des ruisselets;

5° *Ikwaïengé*. Petite nasse munie d'un couvercle qui se referme brusquement lorsqu'un poisson touche à l'amorce. Cette dernière consiste généralement en un morceau de chicwangue. Au moyen de ce piége, on ne prend qu'une seule espéce de poisson désignée sous le nom indigène de *Gondas;*

6° *Ikoutous*. Lignes munies d'un petit flotteur cylindrique en

bois; à l'hameçon, on attache généralement une *lika* (grenouille), dont certains gros poissons se montrent très friands;

7° *Diotés*. Lignes munies d'un grand flotteur en bois; elles s'amorcent avec des vers;

8° *Bolo*. Ligne ordinaire avec canne en bois flexible. Ce sont généralement les femmes qui pêchent à la ligne. Elles se servent souvent d'insectes en guise d'appât;

9° *Kotiro*. Filet rond maintenu ouvert par une liane et que l'on emploie de la même façon que le liemba;

10° *Moso*. Grand filet rond maintenu ouvert par une liane. Les indigènes qui s'en servent se réunissent à trois dans une pirogue. Au moyen de longues perches, deux d'entre eux chassent le poisson qui se tient au fond de la rivière; le troisième manie le filet qu'il relève à peu près toutes les cinq minutes;

11° *Boulamba*. Sorte d'épervier maintenu par une liane dont l'extrémité est passée autour du cou du pêcheur. Celui-ci est monté dans une pirogue et lance le boulamba, tandis qu'un autre indigène se tenant à l'arrière dirige l'embarcation;

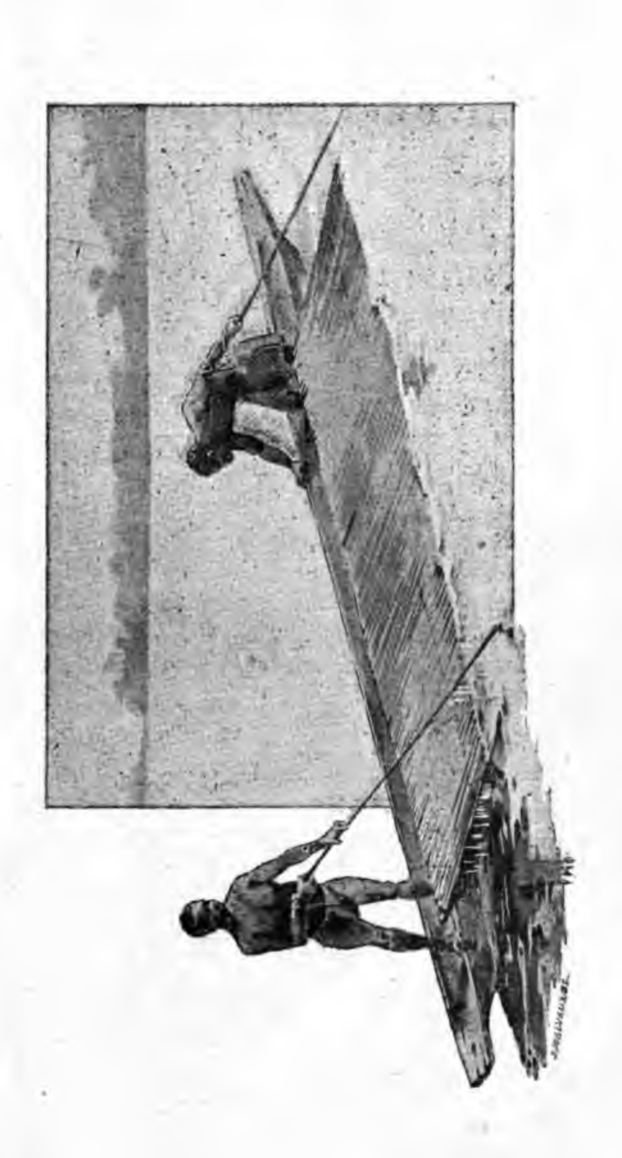
12° *Makayoulou*. Immense filet que l'on tend d'une rive à l'autre et aux extrémités duquel se tiennent deux canots montés chacun par trois hommes. Le makayoulou n'est relevé qu'après avoir été traîné pendant quelque temps par les pirogues marchant de conserve;

13° *Ikoso*. Même filet que le précédent, mais plus petit. Un homme se tient à la rive, tandis qu'un autre, monté dans une pirogue, prend le large et tend le filet. Après quelques minutes d'attente, les deux pêcheurs relèvent simultanément;

14° et 15° *Moura* et *Soro*. Harpons servant à capturer de grands poissons qui nagent à fleur d'eau. Pour cette pêche, comme pour la précédente, les indigènes sont en canot;

16° *Etourou*. Longue claie que l'on place le long des rives inondées au moment où les eaux se retirent. Cet engin a pour but d'empêcher le poisson de rentrer dans le lit de la rivière;

17° *Lokalo*. Claie rectangulaire de 9 à 16 mètres carrés. L'un des grands côtés prend appui contre le canot pendant que l'autre, maintenu par deux lianes, s'abaisse lentement dans l'eau jusqu'à ce que la claie soit horizontale. On relève l'appareil toutes les minutes. Avec cet engin, l'indigène ne pêche que de tout petits poissons au bord de la rivière;

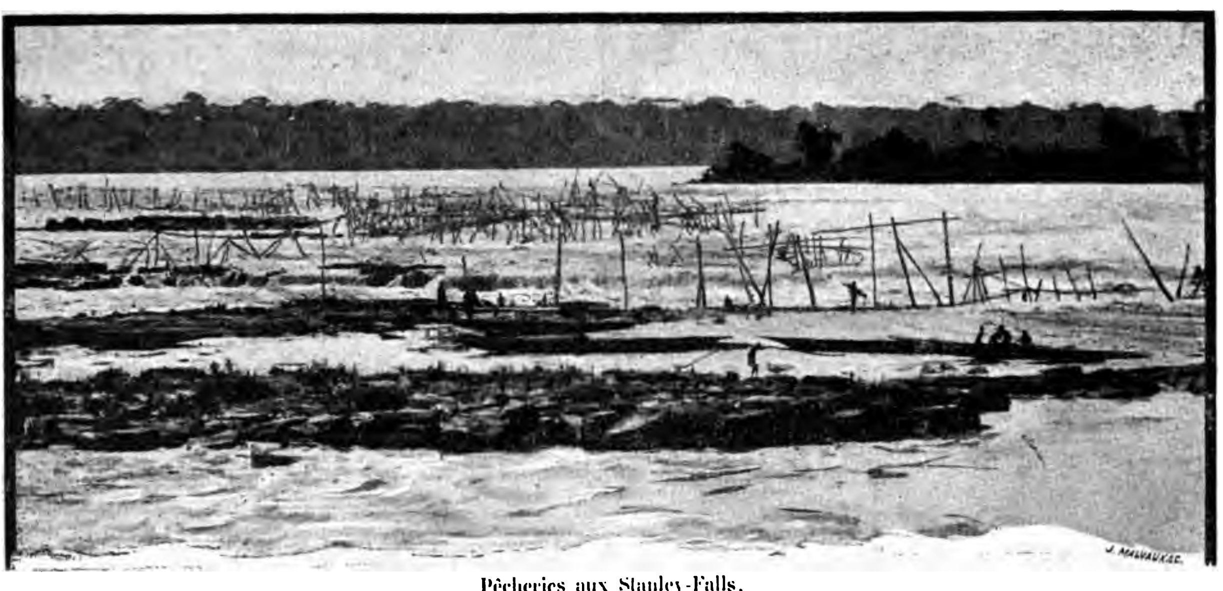


18° *Kesoumba.* Immense nasse en forme de cône que l'on place à l'embouchure des ruisseaux ou entre deux étourous (voir 16°) lorsque les eaux baissent.

Dans le Congo et le Lomami, les natifs emploient des nasses qu'ils disposent de façon que l'ouverture soit tournée vers l'aval. Quant aux gens de l'intérieur, ils prennent également beaucoup de poissons dans les ruisselets et les mares. A cette fin, ils isolent certaines parties des cours d'eau au moyen de barrages en terre et les mettent à sec, de telle sorte qu'ils n'ont qu'à prendre le poisson à la main. Ils emploient aussi les feuilles d'une légumineuse qu'ils pilent dans un mortier et dont ils se servent pour étourdir le poisson.

Lorsqu'après les inondations périodiques, les eaux se sont retirées, les femmes vont déterrer une sorte de silure dont la chair est très appréciée des indigènes.

Aux *Stanley-Falls,* les indigènes ont réussi à garnir la ligne de rocs qui compose la septième cataracte, d'une forêt de pieux, perches, madriers qui, encastrés dans les interstices des rochers et enchevêtrés les uns dans les autres, constituent un véritable échafaudage auquel ils suspendent leurs engins de pêche. De grandes nasses, en forme d'entonnoir, de 3 à 4 mètres de longueur, sont immergées au pied même de la cataracte et sont retenues à l'échafaudage au moyen d'un fort câble en liane. Le poisson vient s'y engouffrer.



Pêcheries aux Stanley-Falls.

Matin et soir, les indigènes montés dans leurs immenses canots vont, jusqu'au pied des chutes, vérifier la solidité de leurs engins et, aidés de leurs juchés au sommet des poteaux, ils retirent à force de bras les nasses et récoltent le poisson ainsi capturé. Les canots employés pour cette opération sont généralement creusés dans le tronc du cotonnier-bombax et atteignent jusqu'à 5 mètres de largeur. Ils sont relevés à l'avant et possèdent à l'arrière une plate-forme où quatre hommes peuvent trouver place. A cause de leur fond plat, ils sont très stables sur l'eau et les indigènes s'en servent avec beaucoup d'habileté.

Ces grands canots sont manœuvrés par trente, quarante et quelquefois soixante pagayeurs qui, debout à babord et à tribord, manœuvrent leur embarcation avec le plus grand sang-froid au milieu des rapides et des tourbillons.

Les *Waginia* emploient d'énormes filets mesurant de 30 à 40 mètres de longueur sur 2 ou 3 mètres de largeur. Ces filets sont jetés en travers de la rivière. A chacune de leurs extrémités, des pirogues montées d'indigènes les tiennent tendus, et doucement descendent le fil de l'eau. Traînés dans le sens de la hauteur, les filets de l'espèce sont maintenus à la surface par de gros bouchons de bois et la partie inférieure est tendue au moyen de petits tubes en terre cuite qui remplacent le plomb en usage chez nous. Cette pêche s'exécute la nuit ou de grand matin. Le poisson en mouvement, soit qu'il remonte ou descende le fleuve, vient se jeter contre le filet qu'il veut traverser. Sa tête s'engage dans les mailles, et plus il se démène, plus il s'embarrasse dans l'inextricable réseau.

Les populations *Bashikinga* des rives du Sankuru pêchent avec de grandes seines de plus de 100 mètres de longueur; ces engins nécessitent de quinze à vingt hommes pour les manœuvrer.

Les *Ioumba* habitant les rives du lac Léopold II se servent de paniers de forme conique qui se ferment au moyen d'une porte tirée par un ressort. Celui-ci est formé d'une baguette recourbée qui se détend lorsque le poisson touche à l'appât. Les mêmes paniers, mais plus petits, sont en usage chez les *Zozo*, tribu habitant près du haut Kwango; à l'extrémité du panier et à l'entrée de celui-ci est placé un lacet : lorsque le poisson introduit sa tête dans l'ouverture pour prendre l'appât, il est pris par le lacet derrière les ouïes. Dans certaines régions, on fabrique des hameçons primitifs en fer; dans l'Ubangi, on emploie pour le même usage une épine fixée solidement à une tige de bois par une ligature de caoutchouc.

Pour tuer le gros poisson, les indigènes emploient le harpon; dans le Kwango, des flèches à dard de bois, simple, double ou triple, sont spécialement destinées à cet usage.

En résumé, il n'est pas de procédés ingénieux qui n'aient été imaginés pour s'emparer des poissons, base de la nourriture animale des indigènes au Congo, et l'art de la pêche est au moins aussi développé là-bas que dans nos pays.

III. — Formation de la collection ichtyologique exposée à Tervueren.

Mettre sous les yeux du public la population si bizarre et si variée des eaux du Congo, tel a été le projet conçu par le colonel Donny et réalisé sous sa direction par la Société d'études coloniales.

Chargé de la mission de recueillir les poissons en Afrique (1), j'ai souvent opéré par voie d'achat aux indigènes; mais ce procédé ne donnait que des résultats bien insignifiants, un grand nombre d'espèces échappant à leurs engins.

Afin d'obtenir rapidement de grands résultats, j'ai eu recours à la pêche par explosifs et le choix s'est arrêté sur la tonite. Cet explosif se fabrique sous forme de cartouches de 100 grammes. Il s'est très bien comporté et n'a guère souffert du climat; il n'a pas notamment donné lieu, comme la dynamite, à la séparation de la nitro glycérine d'avec le restant du mélange, danger très sérieux. Ces cartouches de tonite étaient emballées dans du papier parafiné; le tout mis dans une caisse de zinc, avec couvercle à glissière, elle même renfermée dans une caisse de bois portant d'une façon bien apparente « Matière explosive ». Le poids n'excédait pas 25 kilos par charge afin d'éviter que les porteurs ne jetassent brusquement, suivant leur coutume, les caisses sur le sol.

Une précaution importante au point de vue du transport, c'est d'isoler complètement les détonateurs de la tonite afin que si la charge de détonateurs saute, la tonite ne fasse pas de même. Il faut donc mettre autant que possible les deux substances dans des endroits différents.

(1) Après ma rentrée en Europe, MM. les lieutenants Wagenaar et De Bauw, ont continué ma mission.

Au bout de quelques essais, j'ai conclu qu'il fallait 6 cartouches de tonite, soit donc une explosion de 600 grammes, pour obtenir une pêche fructueuse, d'une centaine de poissons en moyenne, quand on se trouvait à un endroit propice.



La mise à feu se faisait au moyen d'un détonateur au fulminate de mercure de 1 gramme et d'une mèche bickford en gutta-percha de 7 centimètres de longueur, ce qui donnait à peu près 4 secondes entre le moment de la mise à feu et celui de l'explosion. Il était nécessaire de soigner spécialement le mode de liaison du détonateur, de la mèche et de la cartouche; une bande de papier consolidait la mèche dans la capsule qui était elle-même retenue dans le logement de la cartouche par une ficelle entourant tout le système. Une bonne quantité de parafine ou de chandelle empêchait l'eau de s'infiltrer entre la mèche et le détonateur, ce qui eût pu amener un raté.

Le personnel nécessaire était le suivant : 15 pagayeurs excellents nageurs; 5 restant dans le canot après l'explosion, les 10 autres ramenant à la nage les poissons flottant à la surface de l'eau.

Pour les endroits rocheux et les parties peu profondes (6 mètres

au maximum), la cartouche seule est suffisante; mais si l'on veut pêcher à une plus grande profondeur je pense qu'il serait nécessaire d'employer le système suivant : après avoir choisi une place, immerger au fond du fleuve un large filet, soit en bambous soit en cordes, filet carré de 20 mètres de côté minimum, par exemple ; 4 flotteurs indiqueraient à la surface l'emplacement de l'engin.

En jetant la cartouche, beaucoup de poissons sont projetés au fond et ne remontent pas. Or, après les remous causés par la détonation et la diffusion des gaz dans l'eau, les hommes ne savent pas plonger et ne distinguent rien dans le Congo déjà si trouble en son état habituel. Je crois donc qu'en remontant le filet on amènerait de curieux spécimens qui, sans cela, seraient perdus.

Nous pouvons diviser les endroits propices à la pêche en trois catégories :

1° Les endroits rocheux. Il suffit de s'installer sur une roche bien située, de faire placer le canot à peu de distance en aval et de jeter la cartouche à la place choisie. Peu d'instants après l'explosion, on voit apparaître à la surface de l'eau les poissons étourdis, qu'il suffit de ramasser à la main ou avec une épuisette;

2° Les endroits d'une profondeur maxima de 6 mètres. Nous les trouvons soit dans les parties resserrées comprises entre une île et un banc de sable (très favorable), soit le long des îles du haut fleuve; il se forme à certains endroits des barrages naturels avançant de 20 ou 30 mètres et provenant soit d'un arbre mort, soit d'herbes arrêtées par les branches d'un arbre de la rive ; des espèces de petites criques bien tranquilles prennent ainsi naissance et les poissons y séjournent volontiers;

3° Les endroits de grande profondeur. Le mieux, je pense, serait d'immerger l'engin dont j'ai parlé précédemment; puis, on se met à l'arrière du canot, les hommes étant prêts à pagayer; on jette la cartouche et aussitôt les pagayeurs filent à toute vitesse. Après l'explosion on revient juger du résultat.

L'époque la plus favorable est la saison des basses eaux.

Dans le bas Congo le mois de juin est excellent; dans le haut, septembre et octobre sont préférables.

Novembre et décembre sont absolument mauvais; par suite de la crue annuelle, toutes les îles sont inondées et les poissons s'éparpillent dans toutes les directions.

Il est à noter, d'après le dire des Upotos, que vers la fin de décembre les poissons se retirent aux environs des îles. J'ai constaté le fait. Aux plus basses eaux, ils se rapprochent des rives.

La plus grande difficulté résidait naturellement dans la conservation et le transport sans avaries des poissons recueillis. Sur les conseils de M. De Pauw, préparateur à l'Université de Bruxelles, il fut décidé de se servir de formol, produit nouveau dont on attendait beaucoup, bien qu'aucune expérience en grand dans le genre de celle en question, n'eût encore été faite. Ce produit possède la propriété de fixer les couleurs de l'objet tout en assurant le parfait état de conservation; on l'emploie à la dose de 5 à 10 p. c. avec de l'eau. L'écueil à éviter est de ne pas faire la solution trop forte, afin de ne pas brûler la peau des poissons. S'il y a beaucoup de spécimens de diverses grandeurs dans le même récipient, on emploie la même solution pour tous; les petits ne soufirent pas dans ce cas de la solution trop forte pour eux. Le formol attaque le zinc, mais non le fer blanc ni le plomb; on a donc été amené à fabriquer des récipients spéciaux, longues caisses de fer blanc mesurant 1m25 de longueur sur 0m25 de hauteur; ces bacs étaient enfermés dans des caisses de bois très solides.

Voici comment s'opérait l'emballage en Afrique :

En revenant de la pêche, je choisissais les spécimens qui me paraissaient dignes d'être expédiés; puis je les plaçais tous indistinctement dans un récipient contenant la solution de formol où ils séjournaient plusieurs jours. Aux gros, j'ouvrais simplement le ventre; les petits restaient intacts. Je les faisais alors étaler tous à terre, je leur attachais un numéro de plomb tout préparé à cet effet, puis, j'invitais plusieurs noirs intelligents à m'indiquer les noms indigènes; j'obtenais ainsi une nomenclature en congolais; j'emballais alors chaque poisson dans un morceau d'américani bien imbibé de solution et je mettais le tout dans une caisse en ayant soin de bien serrer afin d'éviter tout frottement. Je remplissais la caisse à moitié de solution et laissais reposer un jour afin que le linge fût bien imbibé; le lendemain, je remplissais entièrement la caisse; je soudais le couvercle de fer blanc (n'étant pas du métier, c'était l'opération qui m'était la plus difficile) et je fermais la caisse de bois; celle-ci était expédiée et deux mois après arrivait en Belgique.

Il est certain que cet emballage était défectueux; mais, pressés par le temps, nous n'avions rien trouvé de mieux; nous devions veiller à ce que les dimensions des récipients fussent telles que, pleins, le poids de ceux-ci n'excédât pas 60 kilogrammes, c'est-à-dire la double charge de la route des caravanes.

Il eut fallu des récipients à fermeture mécanique et hermétique,

ne subissant pas l'influence de l'humidité ni du soleil; de plus, il eût été utile d'avoir une grande cuvelle pour la préparation du poisson en rentrant de la pêche; mais ceci sont des desiderata, car on est arrêté souvent par la question du transport; s'il s'était simplement agi du Bas-Congo ou de la partie parcourue par le chemin de fer, la chose eût été simplifiée; mais il fallait pêcher dans le Haut-Congo et tenir compte du portage à dos d'homme. Il ne faut jamais perdre de vue que ce qui paraît simple en Europe, ne l'est plus du tout en Afrique et que tout doit être réglé d'avance afin de donner le plus de facilités et le moins de travail manuel possibles là-bas; car la chaleur d'abord, ensuite le manque d'habitude de faire tel ou tel métier sont souvent causes de difficultés très sérieuses.

Avant de terminer, je ferai remarquer que la collection exposée à Tervueren doit être considérée comme la base d'une collection ichthyologique du Congo et non comme une collection complète. Pour réunir celle-ci, il faudrait :

1° Pêcher dans tous les affluents du fleuve et aux deux époques, basses et hautes eaux pour le Haut-Congo, saison sèche et saison chaude pour le bas-Congo ;

2° Posséder non seulement des explosifs, mais aussi quelques engins, tels que dragues, nasses, etc.;

3° Avoir à sa disposition une équipe de nageurs dressés au service qu'on réclame d'eux; cette équipe devant être toujours la même. Dans les premiers temps, les hommes ont peur de l'explosion; ils sont tellement ahuris de voir surnager les poissons, qu'ils oublient de les ramasser; un certain entraînement de l'équipe est nécessaire avant de jeter une cartouche de la pirogue;

4° Disposer de récipients tels qu'ils n'offrent aucune difficulté de fermeture hermétique.

Le matériel nécessaire est le suivant :

I. — Tonite en cartouches de 100 gr. à 4 fr. le kil.
Une charge de 30 kil. net donnera lieu à 50 explosions.

II. — 1 charge composée de :
a. 50 détonateurs au fulminate de mercure, de 1 gr.
b. 5 mètres de mèche Bickford en gutta-percha.
c. 100 gr. de pulvérin.

III. — Accessoires : 2 couteaux à ouvrir les poissons.
5 lancettes id.
2 canifs.

III. — Accessoires : parafine.
chandelles.
allumettes.
américani.
ficelles.
numéros de plomb de 1 à ... troués.

IV. — Récipients avec le nécessaire pour fermeture.

V. — Une cuvelle pour la préparation.

VI. — Formol en bouteilles de 1 litre (18 bouteilles par charge).

VII. — Dragues, nasses, filets, amorces, etc.

A l'arrivée à Bruxelles, M. De Pauw ramollissait les poissons par un séjour dans l'eau pure, redressait les nageoires et faisait la toilette des spécimens; ils étaient ensuite raidis à nouveau en les trempant dans une solution de formol.

On peut voir à Tervueren que la conservation des formes est parfaite. Seuls les yeux voilés décèlent la mort de l'animal. Il avait été proposé, pour améliorer l'aspect, de remplacer ceux-ci par des yeux artificiels, mais cette opération eût beaucoup enlevé à la valeur scientifique de la collection, aussi a-t-elle été écartée.

IV. — Quelques poissons curieux de la collection de Tervueren.

A l'heure actuelle, il n'a pas encore été possible de déterminer exactement la plupart des poissons qui figurent dans les aquariums de Tervueren, un pareil travail exigeant des recherches longues et laborieuses.

Grâce à l'obligeance de M. Dollo, le distingué et savant conservateur du Musée royal d'histoire naturelle, nous pouvons seulement donner ici des renseignements sommaires sur la faune ichthyologique congolaise et quelques-uns de ses représentants les plus curieux.

« Les poissons du bassin du Congo sont encore mal connus.

» Cependant, divers explorateurs en ont rapporté en Europe, et environ *150 espèces* (naturellement, il ne s'agit guère, ici, que de poissons d'eau douce) y ont été relevées par les spécialistes.

» Comme un certain nombre de ces espèces ont déjà été rencontrées ailleurs (ex. : bassin du Nil), ou qu'elles sont très voisines de

formes d'autres régions, on peut, rien qu'avec ces *matériaux*, se faire, dès maintenant, — en attendant mieux, car ce qui a été recueilli ne représente évidemment qu'une infime partie de ce qui existe, — une idée de la faune ichthyologique du Congo, et de l'intérêt des poissons qui la composent, bien que ceux-ci, jusqu'à présent, n'aient jamais été étudiés sur place par un biologiste.

» Parmi les types signalés, plusieurs ont une *valeur économique* sérieuse, et il importe, non seulement qu'on les utilise, mais que les autorités veillent à empêcher leur disparition.

» Plus tard, en cas de besoin, il sera également possible d'acclimater au Congo des poissons d'autres contrées tropicales (ex. : le Gourami).

» Aucun des *poissons de la Belgique* ne se retrouve au Congo.

» Par contre, beaucoup de *poissons d'eau douce de l'Inde et de l'Insulinde* ont été observés dans l'État indépendant.

» Cette curieuse distribution géographique provient de ce que, jadis, l'Afrique, l'Inde et l'Insulinde formaient ensemble une seule masse continentale.

» En raison de l'alternance d'une *saison sèche* et d'une *saison des pluies,* les poissons du Congo, en bien des endroits, sont exposés à se trouver à sec pendant une partie de l'année.

» Ils ne peuvent plus, alors, respirer dissous l'air dans l'eau, mais ils doivent prendre directement l'oxygène dans l'atmosphère. Et, pour y arriver, à côté de leur appareil branchial, ils ont fréquemment un autre appareil respiratoire.

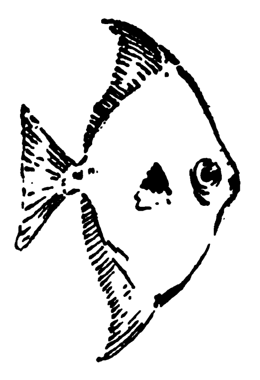
» Pour le même motif, ils ne peuvent abandonner leurs œufs sans précautions. Aussi, plusieurs les emportent avec eux, — jusque dans la bouche.

» Les poissons du réseau fluvial du bassin du Congo appartiennent aux *Dipneustes*, aux *Ganoïdes*, aux *Physostomes* et aux *Physoclystes* (1). »

Pour la facilité du lecteur, nous passerons en revue chacun des aquariums exposés à Tervueren en signalant les types les plus remarquables. Nous commencerons la description par le premier aquarium, c'est-à-dire celui situé à gauche en entrant dans la galerie.

(1) L. DOLLO, *Poissons de la Belgique et poissons du Congo.*

Aquarium n° 1. — Nous remarquons trois types de *psettus sebœ* poissons de mer en forme de losange, des raies, des écrevisses de la M'Pozo, des crevettes, des crabes de toutes tailles, des huîtres récoltées sur les racines des palétuviers à Banana, des écailles blanches de Malela servant à la fabrication de la chaux et enfin les *periopthalmus koenbreteri*. Ce sont de petits animaux d'aspect monstrueux que l'on trouve dans l'estuaire du Congo.



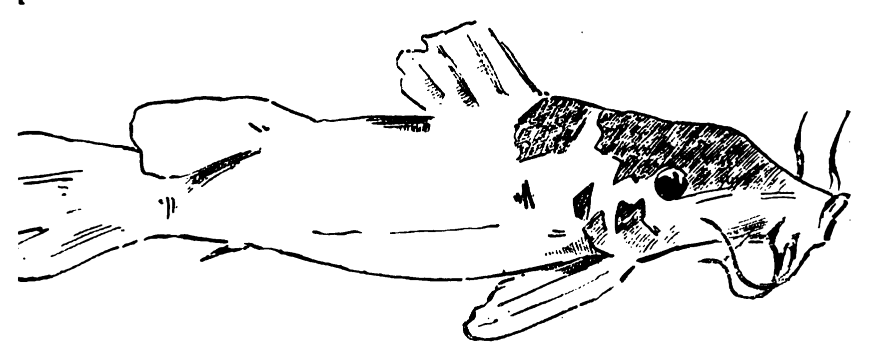
A marée basse, ils sortent de l'eau et, avançant par bonds ou rampant à l'aide de leurs nageoires, ils se promènent sur les endroits mis à découvert ou entre les racines des palétuviers, à la recherche de petits crustacés, de vers, etc. Ils s'avancent souvent assez loin de la rive et peuvent rester plusieurs heures hors de l'eau. On prétend même (Peschuel-Lœsche) qu'ils parviennent à se hisser sur les racines aériennes des palétuviers. Ce fait d'un poisson qui grimpe aux arbres peut paraître bizarre, mais le cas n'est pas isolé. On connaît dans l'Inde un pharyngien labyrinthiforme (anabas grimpeur) qui, d'après des observateurs très dignes de foi, sort de l'eau et s'élève sur les troncs des arbres des rives en s'aidant de ses nageoires épineuses et de son opercule dentelé. L'appareil branchial de ce poisson offre du reste une disposition qui lui permet de rester longtemps hors de l'eau.



Aquarium n° 2. — Nous trouvons ici un exemplaire du *chrysichthys cranchii,* de la famille des silurides, poissons d'eau douce, que l'on rencontre partout dans la zone tropicale.

Ils sont dépourvus d'écailles et sont défendus par des épines barbelées. Souvent leur tête est enfermée dans un casque osseux. Quand ils vivent au fond des fleuves, dans la vase (cas ordinaire), ils sont munis de barbillons tactiles. Dans les torrents, ces barbillons repliés par le courant deviendraient inutiles : aussi les silurides n'en ont-ils plus; ils portent alors une ventouse, soit à la bouche,

soit au ventre, et sont ainsi mis à même d'éviter d'être entraînés par les eaux.

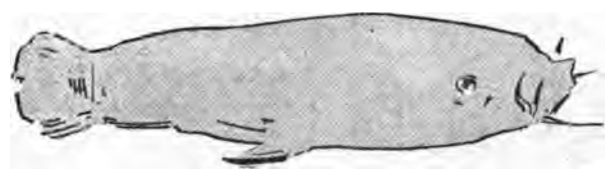


Il nous reste un seul siluride en Europe : dernier témoin du climat tropical de nos régions durant les temps géologiques.

Nous trouvons également un *labeo congoro*, un *synodontis xiphias* et un *pentanemus quinquarius*, poisson provenant de l'estuaire du fleuve.

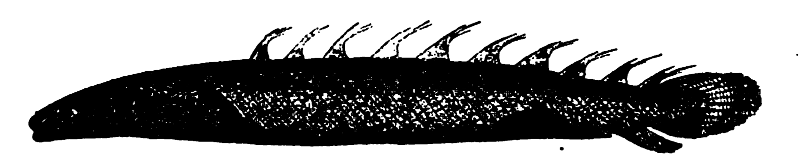
Aquarium n° 3. — Nous remarquons ici encore des exemplaires de silurides, entre autres le *bagrus bayad*, puis un *labeo congoro*, un type du *mastacembelus cryptacanthus* très curieux et un *barbus welwitschii*, poisson à barbillons et à écailles.

Aquarium n° 4. — Ce bassin renferme un grand spécimen du *malapterus electricus*, autre type de la famille des silurides. Ce



poisson, privé de toute protection apparente, est muni d'un organe électrique donnant, quand on saisit l'animal, des décharges très énergiques.

Nous remarquons encore un très bel exemplaire du *polypterus bichir*. Ce poisson fait partie des ganoïdes; il a le corps allongé,

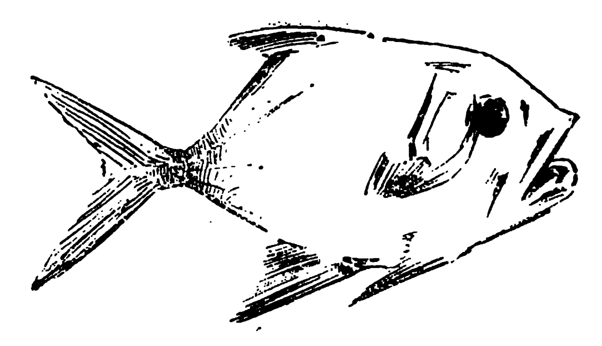


recouvert d'écailles quadrangulaires osseuses, épaisses et brillantes. Il a un grand nombre de petites nageoires sur le dos. C'est un survivant du dévonien.

Il n'y a plus que quelques genres encore vivants de l'ordre des ganoïdes, répandus dans les parties tempérées de l'ancien continent (*acipenser* ou esturgeon), et en Amérique (*scaphirhynchus, spatularia, amia, lepidosteus*).

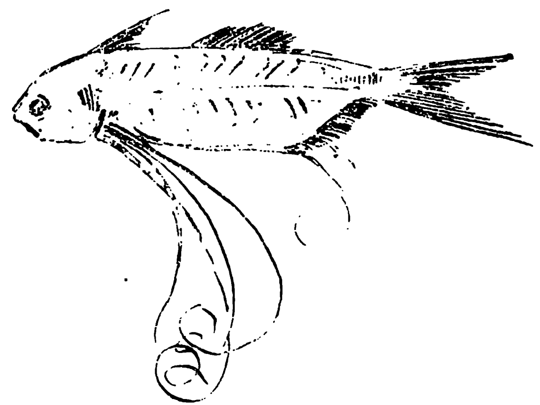
A noter encore dans cet aquarium un *sphyrœna* présentant l'aspect du brochet et un *labeo congoro*.

Aquarium n° 5. — Les types dominant ici sont les pentanemus.



Pentanemus s. p.

D'abord le *pentanemus quinquarius* déjà cité dans l'aquarium n° 2 et le *pentanemus longifilis*.



Pentanemus longifilis.

Aquarium n° 6. — Nous avons ici de remarquables exemplaires

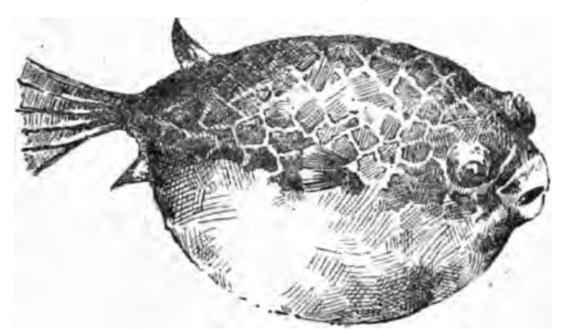
l'hydrocyons (chiens d'eau) qui doivent leur nom à leur formidable denture rappelant celle des loups de mer.

A citer l'*hydrocyon forskali*, l'*ophiocephalus obscurus* ressemblant d'aspect au polyptère et enfin plusieurs spécimens de *tetrodon fahaka*, en indigène m'bou. Cet animal curieux a la propriété de se gonfler ou de se dégonfler lorsqu'il se trouve dans l'eau; la peau est lisse, visqueuse comme celle de l'anguille, le ventre est orangé, le dos est marbré de taches noires,



Hydrocyon.

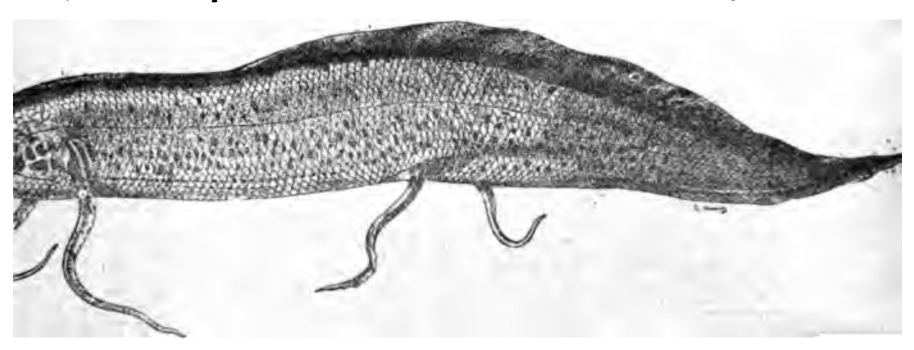
de gros yeux à fleur de tête et la bouche garnie de dents formant bec, complètent l'aspect bizarre de ce phénomène. Les Upotos ne



Tetrodon fahaka.

veulent pas en manger; les Bangalas non plus. Il paraît que les indigènes de l'Oubanghi n'ont pas cette répugnance; préparé comme l'esturgeon, il est très mangeable pour l'Européen, mais a le grave inconvénient de provoquer la diarrhée.

Aquarium n° 7. — Nous avons ici de nombreux types de poissons, mais celui qui attire tout d'abord l'attention est le *Protopterus*



annecteus de l'ordre des dipneustes. Le protoptère respire tantôt par des poumons et tantôt par des branchies. Il atteint la taille de 1m80. C'est un carnivore qui capture des insectes aquatiques, des grenouilles et des poissons. Il est comestible et fait partie de la nourriture quotidienne en Afrique centrale. Son squelette est vert. Pendant la saison sèche, il s'enferme dans un cocon formé de terre et de mucus. On le pêche alors, à la bêche, dans les marais privés de leur eau.

Les « cocons » du protoptère peuvent être aisément transportés en Europe sans précautions spéciales. Plongés dans l'eau, ils se désagrègent, et, l'animal sortant de sa torpeur, se met à nager. Cette curieuse expérience s'est faite souvent devant des sociétés scientifiques anglaises.

Les autres spécimens de poissons contenus dans ce bassin sont:
Polypterus bichir, déjà cité;
Malapterus electricus, déjà cité;
Mormyrus, s. p.:
Clarias anguillaris;
Sarcodaces, s. p.;
Labeo congoro, déjà cité;
Hydrocyon forskali, déjà cité;
et *Chromis Dumerilii*.

Aquarium n° 8. — Renferme surtout des *Silurides* et des *Characinides*. Ces derniers sont aussi des poissons d'eau douce que l'on trouve partout dans la zone tropicale. Mais ils sont couverts d'écailles minces et arrondies et ils ne sont pas munis de barbillons, car ils ne vivent pas dans la vase. Ils se tiennent au sein même de l'eau. Ce sont de rapides nageurs et de voraces prédateurs.

Les poissons cartilagineux s'adaptant très difficilement à l'eau douce, ce sont les characinides qui y remplacent les requins. Ils en ont, d'ailleurs, exactement la dentition.

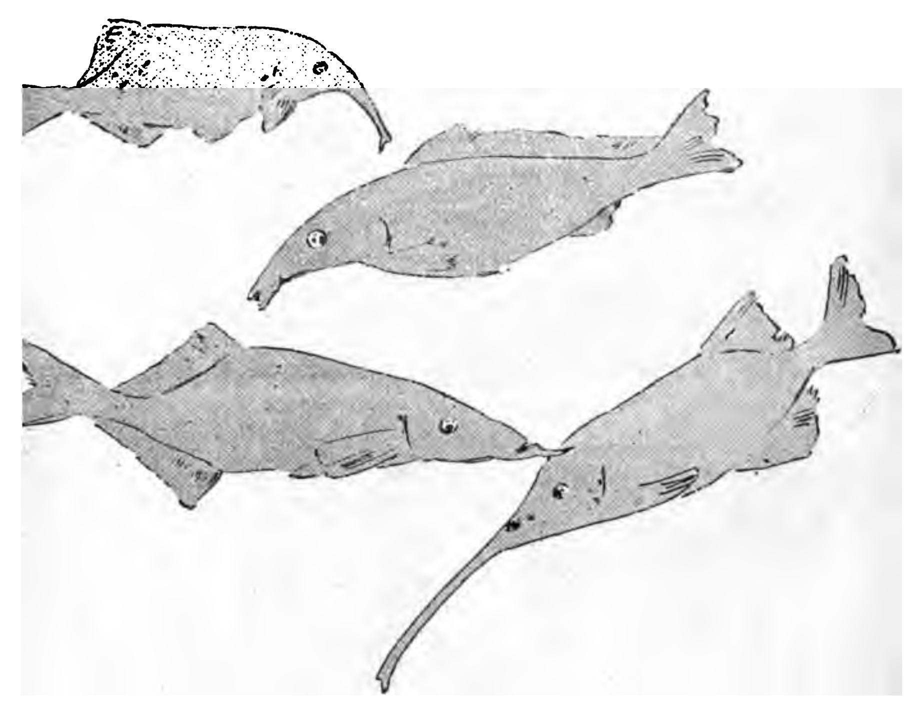
Nous rencontrons dans cet aquarium les types suivants :
Ophiocephalus obscurus ;
Clarias melas;
Eutropius depressirostris ;
Labeo altivelis ;
Distichodus, s. p.;
et *Sarcodaces odoë*.

Aquarium n° 9. — Nous n'avons ici que des *Mormyrides*, poissons spéciaux à l'Afrique tropicale et dits poissons à trompe. Comme chez les characinides, leur corps est écailleux, et ils manquent de barbillons. Ce sont donc, généralement, aussi d'excellents nageurs. Mais, au lieu de s'attaquer à de grosses proies, ils se nourrissent d'animalcules, qu'ils vont chercher dans la vase : d'où la forme de leur bouche.

Nous avons dans l'aquarium qui nous occupe :

Mormyrus tamandua, avec une trompe très allongée;

Id. *petersii,* dont la lèvre inférieure est fort allongée et terminée en pointe;



Mormyrus longirostris. Mormyrus oxyrhynchus.
Mormyrus petersii. Mormyrus tamandua.

Mormyrus longirostris, avec une trompe assez courte;

Id. *oxyrhynchus;*

Id. *macrolepidotus,* dont la lèvre inférieure est plus grande que la lèvre supérieure;

Mormyrus zambanenje, dont les deux lèvres sont égales;
Id. *discorhynchus*, dont la lèvre supérieure est plus grande que la lèvre inférieure.

Aquarium n° 10. — Les types dominant ici sont des characinides dont nous avons parlé précédemment.

Nous trouvons les spécimens suivants :

Tetrodron fahaka, cité à l'aquarium n° 6;
Polypterus bichir, cité au n° 4;
Mormyrus zambanenje (2 grands exemplaires), cité au n° 9.



Mormyrus zambanenje.

Enfin des *synodontis zambezensis* (Catfishes), poissons souvent énormes et qui jouent un grand rôle dans l'alimentation congolaise.

Lieutenant E. Wilverth.

BIBLIOGRAPHIE *

Traité méthodique de géographie du Congo, par FERDINAND GOFFART, sous-lieutenant au 7e régiment de ligne. (Publication du Club Africain d'Anvers.)

L'auteur de l'intéressant traité que nous signalons à l'attention du public, promet dans sa préface « un livre exact, méthodique qui, étendant les connaissances de certains lecteurs, précisera celles des autres et marquera peut-être un léger progrès dans la vulgarisation de la géographie de l'Afrique équatoriale ».

Ce programme a été parfaitement rempli et même dépassé en certains points. L'ouvrage traite la question coloniale avec plus d'ampleur que ne le promettait son titre. Il se divise en quatre parties : géographie physique, politique, économique et historique. Les trois dernières contiennent un grand nombre de notions que l'on ne trouve pas d'ordinaire dans les manuels de géographie : l'organisation de l'État Indépendant et l'historique de sa fondation y sont exposés d'une manière succincte mais complète; l'importante question des produits est traitée au point de vue commercial. L'auteur aborde même à l'occasion les principes généraux de la colonisation, tant au point de vue gouvernemental qu'au point de vue économique.

Ce qui dans le travail de M. Goffart nous paraît surtout digne d'éloges, c'est le soin que l'auteur a pris d'utiliser les sources les plus récentes. Un appendice fort intéressant est consacré à la justification des bases de son travail. Les questions relatives, d'une part, à l'orographie et à la formation géologique des terrains congolais, d'autre part, à l'ethnographie, ont été traitées avec un soin particulier. La même méthode a présidé à la confection des cartes (au nombre de vingt-sept, dont quatre planches en couleurs, hors texte).

En tant que résumé de l'état actuel de la géographie africaine, l'ouvrage de M. Goffart constitue un progrès marqué sur les compilations actuellement répandues.

Tout en offrant dans plusieurs de ses parties un véritable intérêt scientifique, le nouveau traité n'en conserve pas moins le caractère d'un ouvrage de vulgarisation, facilement accessible au public. Par sa méthode rigoureuse et ses divisions systématiques, ce livre nous paraît surtout destiné à l'usage de l'enseignement.

Dans cet ordre d'idées, l'ouvrage de M. Goffart vient à son heure, car le développement pris par la question coloniale en Belgique rend aujourd'hui désirable, pour ne pas dire nécessaire, l'addition au programme de l'enseignement moyen de notions détaillées sur les vastes territoires qu'il est permis d'appeler notre Congo.

Le Club Africain d'Anvers a publié le traité du lieutenant Goffart avec un soin, et même un luxe, qui sont peu communs en Belgique.

Nouveaux membres.

Janssens, Mme veuve, rentière, château d'Haekendover, à Haekendover lez Tirlemont.
Elsen, Charles, avenue Rubens, 41, Anvers.
Hollmann, Jean, lieutenant d'infanterie, rue de l'Aurore, 49, Bruxelles.
Van Campenhout, médecin de bataillon, rue du Nord, 47, Bruxelles.
Brifaut, Valentin, rue de la Station, 1, Louvain.
Lorent, Auguste, pharmacien, montagne de la Cour, 5, Bruxelles.
Schleisinger, importateur, rue de la Loi, 82, Bruxelles (en été : Boitsfort).
Penso, Joseph, consul de la République Dominicaine, avenue Louise, 117, Bruxelles.
Adriaenssens, J.-A., porteur de procuration, avenue des Arts, 185, Anvers.
de Peralta (marquise), château de Kinkempois, Angleur.
Bayet, ingénieur, électricien, place Saint-Pierre, 14, Liége.
Merten, Franz, professeur, rue Digue de Brabant, Gand.

L'AFRIQUE CENTRALE ANGLAISE.

Nous croyons devoir signaler la publication qui vient d'être faite, en Angleterre, d'un livre présentant le plus haut intérêt pour ceux d'entre nos compatriotes que séduisent les études relatives à la colonisation de l'Afrique.

Ce livre est l'œuvre de Sir Harry H. Johnston, commissaire et vice-consul britannique dans la région qu'il nous décrit et à l'étude de laquelle il consacra sept années de sa vie. A la fois fonctionnaire du gouvernement impérial dans les limites établies du protectorat anglais et agent de la Compagnie à charte de l'Afrique anglaise du Sud, à laquelle furent concédées les régions, moins définies, mais bien plus étendues, comprises dans la sphère d'influence anglaise, Sir Harry Johnston fut le principal artisan de l'extension de la domination britannique sur ces vastes territoires. Ce fut lui qui leur donna le nom général sous lequel ils sont actuellement connus et qui forme le titre de son livre : *British Central Africa* (L'Afrique centrale anglaise) (1).

Le choix de ce nom est cependant empreint d'une certaine présomption qui fait tort à sa parfaite exactitude. Sir Johnston reconnaît lui-même avoir voulu, en s'y arrêtant, donner un corps à ses espérances plutôt encore que consacrer les résultats acquis. Dans ses rêves de patriotique ambition, il escomptait, pour la nouvelle colonie anglaise, une expansion considérable vers le Nord. Mais ce développement trouva une barrière dans l'établissement des limites définitives de l'État libre du Congo et de l'Afrique orientale allemande, qui, partis, le premier, de l'océan Atlantique, la seconde, de l'océan Indien, vinrent, en se soudant au Tanganyka, donner aux nouveaux territoires britanniques une frontière septentrionale continue.

Pour occuper, relativement à la masse du continent africain, une

---

(1) Un volume chez Methuen et C°, 36, Essex street, strand, London.

position plutôt méridionale que centrale, ces territoires n'en sont pas moins d'une importance et d'une étendue considérables, et Sir Johnston a dû se limiter à l'étude d'une partie d'entre eux.

Son travail, œuvre surtout de minutieuse observation personnelle, débute par une description de l'aspect général de la contrée, suivie d'un exposé de sa géographie physique. Après avoir ensuite rappelé rapidement les notions, nécessairement restreintes, que l'on possède sur l'histoire de la région, retracé en détail la fondation, l'établissement et l'organisation actuelle du protectorat anglais, et dit quelques mots de la traite des esclaves, heureusement frappée à mort, l'auteur passe à l'examen de la situation des Européens établis dans la région, des exploitations auxquelles ils peuvent se livrer, des maladies dont les menace le climat et de l'équipement dont il leur importe de se pourvoir. Il examine avec impartialité l'œuvre accomplie dans la colonie par les missionnaires. Il entre enfin dans une étude attentive et minutieuse de la flore et de la faune de la région, de son ethnographie et de sa linguistique.

L'ouvrage, pourvu de six cartes, est orné de deux cent vingt excellentes illustrations, reproductions de photographies ou dessins faits d'après nature. Le développement qui lui est donné prouve l'importance qu'attachent les Anglais à l'étude de ces régions qui participent, en certains points, à l'opulence des territoires du bassin du Congo.

Nous avons dû nécessairement borner l'exposé et la traduction que nous avons faits d'extraits de cet important travail aux points qui nous paraissaient présenter un intérêt spécial pour les membres de notre Société d'études coloniales : organisation de l'administration anglaise — culture du café — action et influence des missionnaires — obstacle opposé jusqu'ici par la tsétsé au développement de l'élevage et des transports. Mais à tous ceux d'entre nos lecteurs qui possèdent la connaissance de la langue anglaise, nous recommandons vivement la lecture de l'ouvrage dans son intégrité : c'est une monographie aussi complète qu'intéressante.



Les territoires du protectorat britannique dans l'Afrique centrale décrits par sir Harry Johnston s'étendent le long de la rive occidentale du lac Nyasa jusqu'à une centaine de milles vers l'Ouest, et sur les deux rives du Shire jusque près de son confluent avec le Zambèze.

Après une description de différents paysages de cette région et des

aperçus de géographie physique, l'auteur nous donne l'histoire de ces pays que Livingstone, le premier, explora.

Déjà depuis des siècles les Portugais occupaient les côtes occidentales de l'Afrique, mais aucun Européen n'avait encore pénétré dans l'intérieur.

De nombreuses expéditions suivirent celles de Livingstone et, à partir de 1875, des missions évangéliques s'établirent sur les deux rives du lac Nyasa; pour pouvoir supporter les frais qu'occasionnait leur entretien, la Compagnie des lacs africains fut fondée, joignant ainsi le commerce à la religion.

En 1883, l'Angleterre établit un consul au lac Nyasa; la prospérité et la richesse de ces contrées faillirent faire naître un conflit entre elle et le Portugal; finalement, une convention reconnut une grande partie du centre de l'Afrique au sud du Congo comme faisant partie de la sphère d'influence britannique.

Les régions qui nous occupent furent organisées en 1889 en protectorat et le reste fut concédé à une compagnie à charte qui subsidiait largement le protectorat.

Nous nous trouvons donc ici en présence d'un pays colonisé par des missionnaires et des particuliers et dont l'Etat ne commença à s'occuper que lorsque beaucoup avait déjà été fait.

Au début, ces planteurs et les agents de l'Etat devaient évidemment se trouver en conflit sur certains points; c'est ce qui arriva; mais ces conflits furent de peu d'importance, et l'autorité du gouvernement britannique fut acceptée partout de bonne volonté.

Un fait qui augmenta beaucoup la valeur de ces territoires fut la découverte d'une embouchure navigable du Zambèze : le Chinde, qui permettait aux vapeurs de pénétrer librement dans le fleuve.

Nous ne nous arrêterons pas ici aux nombreuses luttes que les autorités anglaises et les missionnaires eurent à soutenir contre les Arabes et les indigènes : c'est l'histoire de toutes les colonies et, comme partout, le succès final resta aux envahisseurs.

Le gouvernement du protectorat devait d'abord se créer des ressources; aussi, outre le subside annuel de 250,000 francs de la compagnie à charte, établit-il une taxe sur chaque hutte et une sur les ports d'armes.

Des douanes et des timbres furent créés et des terrains cédés à bas prix aux colons. Des tribunaux furent également établis, l'ordre à l'intérieur assuré par des soldats indiens et une police indigène. Dix-huit bureaux de poste furent chargés du service de la correspon-

dance, 624 kilomètres de routes construits et 6,240 hectares de terres mis en culture. Aussi, en 1896, les revenus de la jeune colonie s'élevèrent à 550,000 francs.

*
* *

Les revenus du protectorat consistent principalement en des droits de douane et en une taxe de hutte qui, d'abord exigée dans les districts où les portugais y avaient habitué la population, sera progressivement étendue à tout le territoire. Cette taxe, naturellement peu populaire, ne s'établit qu'à la suite de négociations avec les chefs à moins qu'ils ne se soient mis en guerre contre le protectorat. Elle s'éleva d'abord à 7 s. 6 d. par hutte et par an, mais fut réduite à 3 sh. en 1892. Pendant l'année fiscale 1895-1896 elle a rapporté environ 117,000 francs.

La seule autre taxe supportée par les indigènes est le port d'armes (gun license) qui coûte 4 sh. par an.

La revision des concessions existantes et la réglementation établie pour les concessions à venir méritent qu'on s'y arrête.

Les concessions étaient de deux espèces : il existait des concessions minières et des concessions de terres, avec ou sans droits aux produits miniers.

L'enquête, dans le cas de concessions minières, était relativement simple : le chef ou les chefs qui les avaient accordées étaient interrogés : s'ils reconnaissaient avoir accordé les concessions et s'il était prouvé qu'elles leur avaient été convenablement payées, elles étaient confirmées. Quant aux concessions de terres, une longue occupation et une bonne culture étaient en général considérées comme les meilleurs titres de propriété. Ces conditions cependant n'étaient applicables qu'à un petit nombre de propriétés dans l'Afrique centrale anglaise, car dans la plupart des cas, les colons n'étaient arrivés qu'après l'établissement du protectorat. Ce ne fut que dans le cas d'une longue possession, accompagnée de cultures considérables et de la construction de bâtiments importants que le droit de propriété fût reconnu aux colons, alors même qu'aucun document ne vint à l'appui de leurs dires. Même, quand une terre avait été achetée, la vente acceptée par le chef et l'acte reconnu authentique, le concessionnaire dut justifier de la somme qu'il avait payée et si elle était trouvée insuffisante, il dut y ajouter une somme convenable, sinon la propriété fut diminuée et ramenée à une étendue en proportion de la valeur payée. Comme, en définitive, la terre avait

très peu de valeur avant l'établissement du protectorat et que les colons avaient à coup sûr considérablement augmenté cette valeur par le défrichement et la culture, le barème arrêté pour évaluer ces concessions fut très modéré : le prix maximum fut de trente centimes les quarante ares et seulement dans des districts très favorisés; ailleurs ce prix descendit parfois jusqu'à cinq centimes les quarante ares. Sauf dans le cas de très petites propriétés, les villages et les plantations indigènes existants restèrent en dehors de ces achats et les indigènes furent informés que, dans la vente des terres environnantes, leurs maisons et leurs plantations n'étaient pas comprises. Cette réserve était nécessaire parce que, à cette époque, les chefs vendaient des terres aux Européens sans se soucier des conséquences; tout ce qu'ils voulaient, c'était d'avoir immédiatement les marchandises de traite ou l'argent donné en paiement. Sans doute, en théorie, la terre appartenait à la tribu et le chef n'avait pas le droit de l'aliéner; mais il se l'était arrogé et cette prétention avait été tacitement acceptée par son peuple. Il était donc absolument indispensable de protéger les natifs contre les conséquences de l'insouciance de leurs chefs, car dans beaucoup de cas ils semblaient prêts à devenir les serfs du blanc, qui leur apparaissait comme un chef supérieur.

Une des meilleures conséquences de la révision des concessions, fut ainsi d'affranchir complètement les indigènes de toute obligation envers le colon blanc, en leur assurant l'occupation inaliénable de leurs villages et de leurs plantations.

En sanctionnant ces diverses concessions, le Gouvernement se réserva le droit de faire passer des chemins de fer, routes ou canaux sur toute propriété sans que cela donnât droit à une indemnité; il s'attribua également le contrôle de la consommation de l'eau et frappa d'une redevance le produit des mines.

Dans chaque acte de concession, les limites des propriétés furent déterminées d'une manière rigoureuse, et il fut stipulé que l'acte serait appuyé de plans levés par un géomètre du Gouvernement, travail qui est rapidement mené à bien.

En somme, cette revision fut bien accueillie par les Européens, elle donna une grande satisfaction aux indigènes et fut approuvée sans réserves par le Gouvernement britannique. Dans toute la colonie, un seul cas concernant les limites des propriétés dut être porté devant les tribunaux et ne fut pas résolu à l'amiable dans les bureaux du commissaire.

Quand toutes ces affaires eurent été réglées, des traités furent passés avec tous les chefs du protectorat, donnant à la Couronne le contrôle sur la vente des terres que les indigènes ne purent plus aliéner sans le consentement du commissaire. Dans plusieurs cas, des sommes importantes furent dépensées par le Gouvernement pour l'achat des terres, là où il semblait désirable qu'un contrôle complet fût exercé.

Sauf quelques petites parties, qui sont absolument la propriété de la Couronne, les chefs indigènes reçoivent un pourcentage lorsque des terres domaniales sont louées ou vendues.

Voici maintenant comment le protectorat est administré :

« Les fonctionnaires civils sont :

» Le commissaire et consul général de Sa Majesté;

» Le commissaire adjoint et consul;

» Un vice-consul et agent de l'Afrique centrale anglaise à Chinde;

» Un agent adjoint et percepteur des postes au même endroit;

» Un vice-consul à Blantyre et un autre à Fort-Johnston;

» Un secrétaire de l'administration, un secrétaire adjoint et deux commis;

» Un juge à Blantyre, chef du département de la justice;

» Un chef comptable; trois comptables; un intendant et garde-magasin, un adjoint, un adjoint indigène; un auditeur local;

» Un chef du service des postes, un chef du département des sciences, un adjoint et agent forestier;

» Un médecin principal et deux autres médecins;

» Un premier géomètre-arpenteur (Européen); trois autres géomètres-arpenteurs (Indiens prêtés par le Gouvernement des Indes); un conducteur pour les travaux de route et deux adjoints;

» Un surveillant des travaux publics avec un adjoint européen et six ouvriers indiens;

» Douze receveurs des contributions dont huit ont un mandat judiciaire;

» Quinze receveurs adjoints.

» La plupart des receveurs et receveurs adjoints sont, en outre, percepteurs des postes. Il y a aussi, en plus du chef du service des postes à Blantyre et du percepteur de Chinde, deux percepteurs spéciaux à Blantyre et à Zomba.

» La force armée consiste en :

» Un commandant;

» Un commandant en second officier d'état-major; un troisième officier et quartier-maître;

» Un comptable, un commis, un sergent-major d'artillerie, un officier du train et deux commis indiens.

» (Ces officiers sont spécialement attachés au contingent indien, bien que leur contrôle s'étende aussi sur les autres troupes.)

» Dans le cadre des troupes indigènes, nous trouvons six officiers anglais, deux sergents-majors indigènes et un certain nombre de caporaux et d'interprètes.

» La troupe comprend cent quatre-vingts Siks et vingt porteurs avec infirmiers indiens plus un millier de soldats indigènes, de porteurs et d'agents de police.

» Le cadre de la flotte comprend :

» Un commandant;

» Trois autres officiers pris dans la réserve de la marine royale;

» Quatre sous-officiers pensionnés de la marine royale;

» Un mécanicien en chef et quatre autres mécaniciens;

» Enfin, des charpentiers, commis et magasiniers européens et environ quatre-vingts marins indigènes.

» La flottille du protectorat sur le lac Nyasa et le Shire supérieur comprend trois canonnières, une barque, trois canots d'acier et deux bâtiments arabes à voiles.

» Les bâtiments de guerre sont bien armés. Une nouvelle et grande canonnière pour le service sur le lac Nyasa est en construction et sera lancée au commencement de 1898.

» Le service le plus important du protectorat est celui du receveur. Ce fonctionnaire surveille le paiement des droits de douane et le paiement des taxes indigènes; il dirige la police civile de son district; il rend la justice aux Européens et juge les procès entre Européens et indigènes, là où il tient du secrétaire d'Etat un mandat de magistrat; il surveille la justice indigène. Il est maître en matière civile dans son district et soumis seulement au commissaire. Dans beaucoup d'endroits, il est également chargé du service des postes. S'il possède un grand pouvoir, il a de grandes responsabilités et est surchargé de besogne.

» La justice est rendue aux sujets britanniques, aux Européens et autres étrangers d'après des arrêts africains du Conseil datés de 1891 et 1893, et aux indigènes par deux de leurs chefs qui y sont autorisés, ou plus souvent par les magistrats du district agissant au nom et avec le consentement de ces chefs. La peine capitale ne peut être prononcée contre des Européens qu'après que les pièces du procès aient été soumises à une cour suprême (Haute Cour de la

ces affaires [illegible] les jugements et qui, si elle les [illegible] les ch[illegible]. Les mêmes peines prononcées [illegible] par les tribunaux indigènes ne [illegible] qu'après avoir été sanctionnées par le com-[illegible] d'après un article des ordres africains du [illegible] à qui, doivent être soumises.

» Les lois concernant le protectorat et la sphère d'influence anglaise peuvent être faites par des « règlements royaux » qui, après avoir reçu l'approbation du secrétaire d'Etat des affaires étrangères, sont promulguées par le commissaire de l'Afrique centrale anglaise. Cette législation spéciale se rapporte surtout aux droits de douane, à la protection du gros gibier, à la réglementation du travail indigène et à la navigation sur les rivières et les lacs. Ces règlements et les autres avis officiels paraissent dans la *Gazette de l'Afrique centrale anglaise*, organe officiel de l'administration, qui est édité bimensuellement et est imprimé à la presse gouvernementale de Zomba.

» Les terrains publics sont vendus aux enchères et leur prix varie de 2 s., 6 d. à 5 s. l'acre. Il y a à Zomba un hôpital central où sont soignés les employés de l'administration, et un hôpital indigène.

» Administrativement, le protectorat est divisé en douze districts. »

* * *

La population blanche du protectorat était de 345 personnes en 1896.

Cette population s'occupe surtout de culture ; les produits cultivés sont : le thé, le chinchona, le caoutchouc, le coton et le tabac ; quelques planteurs se livrent aussi à l'élevage du bétail, mais la culture principale est celle du café ; nous traduisons ci-dessous ce qu'en dit l'auteur :

« Trois petits plants de café moka végétaient à Edimbourg ; ils furent envoyés à Blantyre ; deux moururent pendant le voyage, le troisième fut planté dans les jardins de la mission. Deux ans plus tard ce plant portait un millier de grains qui furent plantés, et de ceux-ci quatre cents plants furent élevés. En 1883, huit cents kilos de café furent cueillis sur ces jeunes arbres. Le café de Libéria, introduit en 1887, n'eut jamais beaucoup de succès, vu qu'il ne pousse bien que dans les plaines et pas sur les montagnes, et que, de plus, son prix de vente est loin d'être aussi rémunérateur que celui du moka.

» Plus tard, du café de la Jamaïque fut importé; la variété « blue ountain » a bien réussi dans les Shire-Highlands, ainsi que la ariété « orange », qui s'est cependant moins développée. On peut donc dire sans exagération que le café du protectorat est d'origine écossaise. Des dissensions qui éclatèrent dans la mission de l'Eglise écossaise arrêtèrent son travail de plantation du café, après toutefois que la précieuse fève eut été introduite dans le district de Zomba par M. Buchanan; quand celui-ci quitta la mission en 1880, il résolut de s'établir planteur de café à son compte. Pendant des années, lui et son frère eurent à lutter contre des difficultés presque insurmontables : mauvais vouloir des chefs indigènes, maladies et incursions des Angani, qui arrêtaient le travail des noirs.

» Ils restèrent cependant sans rivaux jusqu'à ce que M. Eugène Sharrer, un sujet anglais d'origine allemande, arriva à Blantyre en 1889 : celui-ci acheta des terres et s'établit comme planteur de café.

» La Compagnie des Lacs commença également vers cette époque à se livrer à ces plantations, mais déjà les expéditions des frères Buchanan avaient prouvé que du café de la meilleure qualité pouvait être cultivé dans l'Afrique centrale anglaise. De plus, les indigènes voyant que les blancs les payaient bien pour leur travail, arrivaient en plus grand nombre dans les plantations, et même les belliqueux Angani y descendaient avec leurs esclaves, non pour piller et ravager, mais pour chercher du travail pendant trois ou quatre mois de l'année.

» En 1896, 320 tonnes furent exportées et vendues à Londres à des prix variant de fr. 123.75 à fr. 143.75 les 50 kilos, la plupart atteignant plus de 125 francs; le plus bas prix obtenu du café de l'Afrique centrale anglaise a été de fr. 107.50 les 50 kilos.

» La qualité du café varie évidemment suivant la quantité de pluie, la fertilité du sol et la manière dont le grain est cueilli, décortiqué, séché et emballé. L'engrais et l'ombre semblent être absolument nécessaires à sa réussite. Des engrais artificiels sont maintenant importés, et l'augmentation de l'élevage du bétail donne également du fumier; de plus, du guano découvert récemment dans les îles du lac Nyasa pourra être employé utilement. Les mauvaises herbes doivent également être enlevées avec soin. Quand le terrain est fertile, bien fumé, ombré et sarclé, l'on peut récolter jusqu'à 850 kilos par 40 ares. D'un autre côté, des plantations mal entretenues ne donneront pas plus de 25 à 30 kilos les 40 ares. Le ren-

dement moyen est d'environ 175 kilos pour 40 ares; dans l'opinion des experts, le rendement pourrait être beaucoup augmenté, si plus de soins étaient donnés à la culture.

» Les années où il tombe peu de pluie ou lorsque les premières pluies sont tombées de bonne heure et ont amené la floraison prématurée, laissant les grains exposés aux sécheresses subséquentes, ou bien le fruit devient malade, ou bien la cerise est trouvée vide d'amande. Certains prétendent que ces cerises vides ou ces fruits malades sont dus à la présence d'un petit scarabée; d'autres déclarent que cela provient d'une invasion d'insectes verts qui sucent la sève des caféiers. Tous sont d'accord cependant pour dire que les seuls remèdes sont beaucoup d'ombre et de fumier.

» Un système qui consiste à couper environ dix centimètres du sommet de l'arbre, de façon à forcer les branches secondaires à se développer et à porter des fruits, est maintenant presque universellement employé, quoique peut-être pas autant qu'à Ceylan et aux Indes, car il est difficile d'enseigner rapidement à un nombre suffisant d'indigènes à manier et à tailler convenablement le caféier, et l'écimage mal employé fait plus de mal que de bien. La fertilité du sol du protectorat permet au caféier de porter des fruits à l'âge d'environ trois ans, et si on ne l'émonde pas, la deuxième récolte épuise sa vitalité. Laissées à elles-mêmes, les premières pousses du caféier donneraient, à la première ou à la seconde récolte, un tel rendement que l'arbre en serait épuisé et ne produirait pas d'autres branches d'où la récolte de l'année suivante pourrait être cueillie; de sorte qu'au lieu de porter des fruits d'année en année pendant quatorze ou quinze ans, le caféier deviendrait inutile à l'âge de quatre ou cinq ans. L'arbre est d'ordinaire en fleurs pendant la saison sèche, aux mois de septembre ou d'octobre surtout, si, comme cela se produit d'habitude à cette époque de l'année, il tombe quelques ondées. Les fruits sont généralement mûrs et prêts à être cueillis à la fin de juin.

» Dans son rapport au ministère des affaires étrangères sur le commerce de l'Afrique centrale anglaise en 1895 et en 1896, Sir Harry Johnston estime qu'il faut à un planteur un capital de 25,000 francs pour aménager et faire produire 40 hectares de café; cette somme permettrait l'acquisition d'une propriété de 50 hectares et suffirait à leur défrichement, à l'achat et à la plantation des grains, à la construction d'une maison assez confortable et aux dépenses courantes pendant trois ans. Cette somme ne suffirait tou-

tefois pas à la construction d'une maison en briques ni à l'acquisition des machines nécessaires à la décortication des grains. Ces dépenses devraient être faites graduellement sur les bénéfices des trois premières années. »

*
* *

L'action des missionnaires dans les pays sauvages a été beaucoup discutée; aussi semble-t-il intéressant de donner à leur sujet l'opinion d'un homme compétent et qui a pu suivre leur œuvre de près. Nous citons donc encore sir Harry H. Johnston :

« Il n'y a personne voulant faire un récit véridique qui niera le grand bien fait par les missionnaires dans l'Afrique centrale et pourtant ils sont franchement antipathiques à certaines personnes et l'utilité de leur œuvre est niée ou dépréciée quelquefois même par ceux qui, à un point de vue religieux, devraient être leurs soutiens naturels. D'un côté, si l'observateur est appelé à rendre un jugement au sujet du travail des missionnaires dans l'Afrique centrale, il sera presque tout à fait en leur faveur; d'un autre côté il doit reconnaitre le préjugé et l'antipathie des autres blancs à l'égard des missionnaires. Les causes de ce sentiment sont à mon avis au nombre de deux : 1° le « Cant » qui par une fatalité inexplicable semble être inséparable de l'œuvre des missionnaires; 2° l'attitude arrogante prise par eux envers des hommes qui, quoique ne pensant et ne pratiquant pas comme eux, ne sont nécessairement pas de mauvaise vie. Ces deux causes existent encore et elles étaient anciennement si prononcées qu'elles suffisent à expliquer ce qui n'est en réalité qu'une longue et excessive calomnie contre la valeur de l'œuvre des missionnaires. On verra, d'après mes remarques, que j'essaie de traiter la question d'une manière absolument impartiale; disons au point de vue d'un homme qui pourrait appartenir à n'importe quelle religion ou même à aucune. En effet, l'œuvre des missionnaires en Afrique est telle qu'elle peut être appréciée et louée sans réserves par n'importe quel loyal musulman, indien ou athée. Tout homme d'une certaine culture intellectuelle, à quelque religion qu'il appartienne, qui connait les intérêts généraux de l'humanité doit, après un examen attentif, donner ses louanges aux résultats qui ont suivi les efforts faits pour évangéliser l'Afrique centrale.

» Considérons d'abord la première accusation portée contre les missionnaires : « le Cant ». Quoique les choses ne soient plus au point où elles étaient vers 1840, où le « Cant » atteignit un degré

effrayant et où des récits du travail des missionnaires, presque trop répugnants pour le goût moderne furent écrits (conduisant même des chrétiens sincères au langage licencieux et à la parodie comme soulagement), le « Cant » existe encore comme on peut le constater en lisant la plupart des journaux des missionnaires et en entendant beaucoup de leurs discours. Il existe d'ordinaire chez les missionnaires les plus inexpérimentés et dans leurs sociétés les plus récentes. Dans des missions telles que celles des Universités, de l'Eglise d'Ecosse et de la Livingstonia Free Church, le « Cant » n'existe plus en Afrique, quoiqu'il traîne encore dans les publications anglaises, donnant des relations du travail de ces établissements, et destinées à être lues en Europe. Des amis sincères de l'œuvre des missionnaires tels que Robert Needham Cust et le chanoine Isaac Taylor ont souvent exprimé leur étonnement de ce que des missionnaires croient devoir mettre dans leurs descriptions des expressions de piété insipide et autant de perfides corruptions de la vérité. Dans ce dernier cas, l'on doit dire que cela se fait d'après la maxime attribuée aux jésuites : « La fin justifie les moyens ».

» Les missionnaires sont convaincus, comme l'est d'ailleurs l'auteur, que leur but est louable et ils pensent qu'afin d'encourager les Anglais à souscrire des fonds pour la continuation de leur œuvre ils peuvent se moquer du public, en mettant dans la bouche de sauvages des expressions de haute piété, dont ils n'auraient pu bien saisir la portée et que des cerveaux aussi arriérés n'auraient même jamais pu comprendre. Et encore, surtout dans le cas de sociétés de missionnaires qui dans un élan d'enthousiasme irréfléchi se sont fondées pour évangéliser l'Afrique, sans songer aux frais et sans faire les préparatifs nécessaires, des article trop profanes pour être cités sont écrits pour dire comment Dieu a rappelé à lui la chère sœur « Une telle » ou le frère « Un tel » pour les chérir et les récompenser de leurs travaux, comme s'il y avait eu une intervention spéciale de la Providence, alors qu'il est clair pour un observateur que le frère ou la sœur ne seraient jamais morts ou n'auraient jamais même été malades s'ils avaient été convenablement logés et nourris. En somme, ce « Cant » est condamné aussi sévèrement par d'anciens missionnaires que par l'auteur et disparaît rapidement. Les missionnaires de l'Afrique centrale anglaise n'ont qu'à dire la pure vérité et rien que la vérité pour s'assurer les sympathies et les secours. Que les sociétés cessent de se moquer du monde, qu'elles lui disent franchement leurs épreuves, leurs chagrins et leurs

revers aussi bien que leurs succès, et la sympathie créée par cette véridique image de la lutte contre l'ignorance et la sauvagerie sera bien plus forte que le modeste appui accordé dans les cercles religieux, alors que l'on fait appel aux plus vulgaires et aux plus grossiers instincts de chrétiens ignorants au moyen de calomnies stupides et de mensonges d'autant plus dangereux qu'ils reposent sur un fondement de vérité.

« La seconde accusation portée contre les missions noires doit être attribuée à leurs manières arrogantes. Quelques-uns des colons européens ne sont pas de très beaux spécimens de l'humanité : ils sont d'une impiété aggressive, ils ne mettent aucun frein à leurs passions, délivrés des entraves de la civilisation et de la terreur du « qu'en dira-t-on », ils sont capables de n'importe quelle méchanceté; mais le missionnaire est trop porté à croire que tous les nouveaux Européens avec lesquels il vient en contact sont de cette classe et que, parce qu'ils n'appartiennent pas à une mission, ils sont nécessairement mauvais : et il le montre si clairement dans ses manières que le résultat est naturellement une méfiance réciproque et une antipathie de la part du laïc.

» Il y a une tendance indiscutable de la part des missionnaires à dire que personne n'a fait de bien en Afrique, sauf eux. Il faut admettre qu'ils ont fait plus de bien que n'en ont fait les armées, les marines, les conférences et les traités. L'on peut affirmer qu'ils ont frayé le chemin pour l'établissement du juste gouvernement des puissances européennes et pour l'extension d'un commerce loyal et honnête, mais ils ne sont pour ainsi dire qu'une phase, les précurseurs d'Églises établies et d'un gouvernement assis. Ils croient qu'ils ont une situation privilégiée et qu'on ne les met jamais à leur place dans une société européenne organisée : de là des froissements entre eux, les colons et les fonctionnaires, dont le nombre dépasse graduellement et de loin le leur. Souvent aussi ils ne veulent pas reconnaître qu'il y a une certaine considération due aux missionnaires du commerce aussi bien qu'aux missionnaires de la religion et que le sauvage ne peut pas vivre convenablement de la foi seule, qu'il doit avoir autre chose pour occuper son esprit que le soin de son salut et que si son attention n'est pas attirée vers le travail et vers une manière honnête de gagner sa vie « Satan trouvera quelque méchanceté pour occuper son désœuvrement. »

. . . .

» Presque tous les missionnaires sont protestants et mariés; en effet

la plupart des sociétés encouragent le mariage de leurs agents et les engagent à emmener avec eux leurs femmes en Afrique. Il n'y a qu'une mission protestante où le célibat est approuvé : c'est celle des Universités qui est surtout soutenue par la Haute Église anglicane et son œuvre est exercée d'une manière semblable à celle des catholiques. A certains points de vue le système des anglicans et des catholiques est très recommandable.

» Dans leurs établissements ils y a des communautés séparées d'hommes et de femmes qui n'ont conservé que les meilleurs côtés de la vie monastique; leur existence n'étant pas troublée par les soucis, par les affaires de famille, ils peuvent donc se dévouer au travail de la mission tant que leur santé le permet; mais l'on ne doit pas oublier que ces missions célibataires sont composées d'hommes et de femmes choisis, volontaires pour la plupart et ne recevant aucun salaire; ils sont simplement logés et nourris aux frais de la mission. Ce système de célibat ne convient cependant pas en général au caractère anglais : un jeune célibataire, dans la force de l'âge, envoyé en Afrique deviendra souvent agité et mécontent ou bien cherchera des consolations qui donneront lieu à du scandale; tandis que marié à une femme de son pays et de sa condition toute sa carrière sera différente.

» Il est heureux, tranquille et, ayant là son home, est prêt à se dévouer pendant toute sa vie à son œuvre. En somme, un missionnaire marié devient une sorte de colon, but recherché pour sa société. De plus un homme marié a plus d'influence sur les indigènes, car à leurs yeux le célibat est un état peu naturel ou déshonorant, provoquant le soupçon et le mépris.

» Un missionnaire doit encore, afin d'éviter l'ombre d'un scandale, avoir le moins possible de relations avec les femmes indigènes et cependant il est tout aussi important et peut-être même plus que les femmes soient instruites comme les hommes. Comme mères et comme épouses elles exercent une influence considérable. A un point de vue évangélique, les femmes sont donc aussi nécessaires que les hommes comme missionnaires. Aussi les catholiques et quelques missions anglicanes ont des religieuses ou des sœurs laïques et à plusieurs missions protestantes sont attachées des femmes non mariées dont l'utilité au point de vue de l'enseignement est aussi grande que celle des hommes. Toutefois il est à remarquer que peu de ces femmes, lorsqu'elles sont anglaises, se vouent à un perpétuel célibat: tôt ou tard la plupart épousent des missionnaires ou des colons européens.

» Il est difficile de dogmatiser sur ce sujet, car il y a de nombreux exemples d'existences belles, pures et utiles, menées dans l'Afrique centrale et orientale par des femmes dont la vie fut celle de religieuse et qui ne se mariérent jamais; mais elles sont l'exception plutôt que la régle, et l'on doit éviter d'envoyer en Afrique des femmes jeunes et non mariées. Il vaut beaucoup mieux qu'elles y aillent et y vivent comme épouses; et cependant il ne faut pas se dissimuler qu'il y a, même pour les blanches mariées, de nombreux obstacles à une vie saine et heureuse dans ce climat tropical et malsain. Pour une fraîche jeune fille qui arrive en Afrique et y épouse un missionnaire, ou qui, mariée en Angleterre, y arrive en voyage de noce tout, physiquement et moralement, est pour elle un contraste frappant. L'énervante et invariable chaleur, le changement forcé dans la manière de s'habiller, cette étrange nature tropicale écrasante dans sa splendeur et ses dimensions, le changement de nourriture, et même la nouvelle manière de passer les heures de la journée, quelquefois aussi l'absence totale de société de personnes de son sexe, toutes ces conditions réunies forment un tel contraste avec sa vie précédente qu'elles doivent forcément agir sur son état physique. Et encore, prenez une jeune fille modeste qui a toujours été protégée avec soin de tout ce qui est impur et grossier de sorte qu'elle a en somme grandi dans une innocence complète et voyez-la jetée dans un pays sauvage où les indigènes sont nus et sans honte, où les conventions de la pudeur sont souvent transgressées par eux d'une manière qui doit paraître très indécente à sa pudeur anglaise, et où les femmes près desquelles elle doit exercer son ministère lui parleront couramment, lorsqu'elle comprendra leur langue, de choses dont dans son pays les plus dépravées de son sexe hésiteraient à faire mention.

» L'effet de ces épreuves, même sur une jeune épouse, n'est pas sans risques de détérioration morale et est quelquefois même accompagné de la perte d'une partie de sa délicatesse. Le rude contact avec ces grossières natures et l'étalage, sans contrainte, de leurs passions bestiales tendent insensiblement à émousser la sensibilité d'une femme réservée et même, avec le temps, à imprégner ses paroles et ses pensées d'une grossièreté involontaire.

» Chaque année, maintenant, apporte cependant de plus grandes facilités aux femmes mariées pour partager le sort de leurs maris, dans un pays comme l'Afrique centrale anglaise, où la civilisation et la population se développent rapidement.

» Les sociétés de missions ont de bonne heure compris qu'il était de leur devoir absolu de fournir à leurs agents ainsi qu'aux indigènes des soins médicaux; aussi les femmes des missionnaires qui ont des enfants n'ont elles pas souffert comme cela a été le cas au début d'autres colonies africaines.

Souvent les missionnaires mariés ont des enfants qui sont élevés avec succès en Afrique et qui plus tard en Angleterre continuent à être bien portants. Chaque année le missionnaire a plus de facilités pour faire vivre sa femme en Afrique avec un certain confort et des chances de santé; les femmes semblent même supporter le climat mieux que les hommes. De plus nos idées au sujet de la femme s'élargissent chaque jour et nous trouvons que beaucoup des devoirs qui jusqu'à présent incombaient aux hommes, peuvent également être remplis par des femmes. En somme, il semble, que les femmes sont de meilleurs missionnaires que les hommes et toujours beaucoup plus aimables. Qu'elles continuent donc à aller en Afrique comme célibataires si elles ont plus de trente cinq ans; mais sinon, qu'elles soient mariées.

» Si le voyageur Africain visite un poste des missions des Universités ou des Pères catholiques, il sera traité avec la plus grande bienveillance, mais ne pénétrera pas autant dans la vie privée de ses hôtes que s'il visitait un missionnaire protestant marié. Chez les anglicans, il aura l'impression qu'il est dans un collége, collége où la vie est très simple et hautement morale. Chez les catholiques la nourriture est vraiment bonne, bien préparée et appétissante, et tout reproche de luxe est écarté lorsqu'on apprend qu'elle provient entièrement des ressources locales, et est due à l'énergie et à l'industrie des bons pères.

» Les missions anglicanes rappellent beaucoup les collèges anglais : les sports athlétiques y sont en grand honneur; leurs jeunes élèves y apprennent bientôt à jouer au cricket, au football et à manier la rame plutôt que la pagaie, mais on ne peut pas dire que ces missionnaires aient une bonne table et qu'ils prennent un soin suffisant de leur confort. Leurs maisons sont souvent mal construites, en désordre et arrangées sans goût : il est évident qu'une femme n'a pas passé par là.

» Le missionnaire prend rapidement ses repas sans même goûter ce qu'il mange. Sur son bureau en désordre, il y aura en même temps le dernier ouvrage philosophique paru en Angleterre et une laide théière pleine de vieux thé; mais ne continuons pas ces cri-

tiques, ces missionnaires étant maintenant d'avis que le confort est absolument nécessaire à la santé en Afrique, et des mesures étant prises pour que chacun des postes de la mission des Universités ait un ou plusieurs frères lais chargés des soins domestiques.

» L'hospitalité des missionnaires et des Portugais est la même; comme peuple, les Portugais sont les plus hospitaliers du globe, pratiquant cette vertu comme un instinct envers ami ou ennemi. De même le missionnaire regarde l'hospitalité comme un devoir sacré.

» Que son hôte soit disposé à dénigrer ou à louer son œuvre, il lui donnera ce qu'il a de mieux et souvent plus que ses moyens ne lui permettent : et trop fréquemment, en retour, le voyageur dénigrera ou ridiculisera le fonctionnaire ou le colon Portugais, aussi bien que le missionnaire.

» Combien d'explorateurs y a-t-il qui ont dû leur vie, le succès de leur expédition et de grandes économies aux colons, fonctionnaires et commerçants portugais et qui, de retour en Europe, ne s'étendaient que sur les fautes du Gouvernement portugais ou les mauvais côtés de la race. De même combien d'explorateurs et de chasseurs ont vécu sans se gêner pendant des semaines aux frais d'un missionnaire ou d'une série de missionnaires, et ont profité de la première occasion pour les dénigrer et propager des calomnies sur leur manière de vivre. L'un d'eux avait visité les prêtres français à Bagamayo sur la côte orientale de l'Afrique et les bons pères, pour faire honneur à un explorateur et à un Anglais, après s'être concertés, débouchèrent en son honneur leur dernière bouteille de champagne qu'ils conservaient comme médicament.

» Quel fut le résultat? De retour en Europe il dit : « ces missionnaires vivent comme des coqs en pâte, ils boivent du champagne tous les jours ».

« Combien peu de ceux qui ont accepté l'hospitalité, les soins et les secours des missionnaires se sont souvenus que leurs hôtes étaient des hommes souvent avec femme et enfants et recevant un traitement variant de 2,000 à 7,500 francs par an, et combien peu se sont acquittés de cette dette de reconnaissance, non pas avec de l'argent ou d'autres dons, mais avec de bonnes paroles.

« C'est un si beau spectacle de rencontrer dans le désert une bonté aussi désintéressée et des efforts aussi héroïques vis-à-vis des plus grandes difficultés et des découragements les plus pénibles, que la première impression est celle d'une admiration sans bornes pour

l'œuvre de ces missionnaires, qui travaillent à se bien conduire eux-mêmes et enseignent aux autres un genre de vie plus élevé. Si l'on reste dans le pays, mettons trois ans, le verdict final sera probablement le même; mais si l'on examine une mission pendant trois semaines, l'on commencera à critiquer : le maintien des filles nègres aura perdu toute sa réserve et même manquera de modestie, car ces jeunes femmes, lorsqu'elles ont dépassé l'enfance, ont perdu toute crainte du blanc et n'ont pas été soumises à l'excellente discipline indigène, qui impose aux femmes une contenance modeste et une certaine déférence vis-à-vis des personnes de l'autre sexe. L'on sera, au premier abord, désagréablement impressionné par les noirs élevés dans la mission et qui y restent, par leur abondant étalage de phrases religieuses et par leurs habits européens mal ajustés, contrastant souvent avec une figure sensuelle, leurs manières dégagées et leur grand orgueil. Mais il ne faut pas trop se prêter à condamner l'enseignement de la mission. Ces nègres, dont les habits mêmes sont déplaisants, car ils encouragent la malpropreté et leur font dégager une odeur désagréable, et dont la façon de singer les manières européennes pousse à la critique, sont beaucoup plus utiles à la communauté qu'un sauvage inculte. Ils seront peut-être moqueurs si l'on essaie, comme le font beaucoup de blancs, de les rudoyer. Ils n'attaqueront pas le voyageur, et ne s'opposeront pas à ses travaux dans le pays : ils feront cause commune avec le blanc et l'aideront même contre leurs frères sauvages si cela est nécessaire. Ils sont maintenant sujets anglais et aussi soumis que des Anglais à la politique britannique avec ses fautes et ses injustices momentanées qui peuvent se produire. Peu à peu, leurs descendants prendront leur vraie place. Quand l'éducation et la culture les auront élevés au niveau des blancs, ils doivent devenir leurs égaux. L'Empire britannique est, ou devrait être, indépendant des races et des couleurs et devrait considérer comme concitoyens ceux qui en sont physiquement et moralement dignes, sinon il n'a pas le droit de se mêler de ces peuplades et de les plier aux mœurs et aux lois de la métropole.

» Le fait est qu'il faut au moins trois générations avant qu'une notion exacte de la moralité, de la vérité, de la reconnaissance et de l'honneur puisse pénétrer dans le cerveau des nègres pour réfréner leurs passions. Les mêmes remarques sont également applicables aux Peaux-Rouges, aux Polynésiens ou aux Papouas. L'on ne peut en un an ou deux transformer un loup en un chien de berger.

Ce résultat ne peut pas, en général, être obtenu sur un individu quelconque, quelle que soit la durée de sa vie; il ne peut être obtenu qu'après plusieurs générations cultivées et retenues par un frein continuel et une éducation soignée. Même alors, quand la plupart sont faits à leur nouveau genre de vie, il y aura quelquefois des produits malheureux; de même, un jeune chien de berger tracassera quelquefois les moutons.

» L'auteur connaît plusieurs prêtres missionnaires qui sont de purs nègres et très estimables, mais il ne peut citer que trois bons exemples parmi eux d'hommes élevés d'un état complet de barbarie à celui d'hommes civilisés et instruits et qui se soient maintenus dans cette position : presque tous les autres se laissent aller à un moment donné à leurs instincts primitifs.

» Parmi les meilleurs, les plus travailleurs et les plus sensés des missionnaires, on peut en citer qui venaient des Indes occidentales, aussi noirs de peau que les Africains qu'ils allaient instruire et parfaitement égaux à leurs collègues européens par l'esprit, le cœur et l'intelligence, mais ces hommes étaient éloignés de l'état sauvage par au moins trois générations et étaient aussi étrangers à l'Afrique et aux mœurs africaines que des Européens. Par contre, quel désappointement pour celui qui ferait une étude superficielle de l'œuvre des missionnaires dans l'Afrique centrale! S'il a vraiment étudié l'histoire africaine, s'il a lu les livres bleus, des récits de voyages, des rapports de missionnaires, il aura vu que vers 1880 les missionnaires parlaient avec enthousiasme des dispositions pour l'étude et la religion qu'avaient John Makwira, Joseph Evangel, Robert Ntundulima, Simpson Chokabwino ou que John Makwira et Simpson Chokabwino avaient été envoyés au Lovedale Institute dans l'Afrique du Sud et Robert Ntundulima et Joseph Evangel en Ecosse, et que l'on devait espérer de grandes choses de l'établissement d'un pastorat indigène. Si celui qui a lu ces rapports a visité l'Afrique depuis 1890, il s'apercevra qu'un certain mauvais drôle, vivant avec quatre femmes, les battant continuellement, et si souvent ivre d'alcool indigène qu'il est perpétuellement traîné devant les magistrats est Simpson Chokabwino; que ce « cassitao » menteur, amené devant le tribunal sous l'accusation d'avoir escroqué son patron (un planteur de café), au moyen d'une note falsifiée est Joseph Evangel. Il trouvera peut-être aussi que Robert Ntundulima s'est laissé aller à une douce paresse, va peut-être encore à l'église et n'a qu'une femme, mais que l'enthousiasme religieux est mort chez lui et

qu'une éducation coûteuse n'a abouti qu'à lui faire faire de la culture maraichère.

» A cette époque-ci, quoique les missionnaires soient à l'œuvre dans l'Afrique centrale anglaise depuis 1875, le nombre de chrétiens vrais, sincères et pratiquants parmi leurs ouailles est relativement petit.

» La mission des Universités en compte environ trois cents, l'Église d'Ecosse quatre cents, et la Free Church mission cinq cents, et cela parceque les missionnaires eux-mêmes sont devenus plus consciencieux et ont le plus grand soin de ne pas confondre les convertis avec les écoliers et les indigènes soumis ; ils ne citent donc dans leurs rapports que le nombre de chrétiens baptisés et confirmés mais cela ne donne nullement la mesure de leur œuvre. Leurs élèves peuvent se compter par milliers quoiqu'ils ne soient pas encore assez avancés en instruction religieuse pour être baptisés; et leurs clients, c'est-à-dire tous les indigènes des environs qui suivent plus ou moins leurs avis et qui essaient de suivre l'exemple de la mission en vivant paisiblement et décemment, se comptent aussi par milliers. Même si, au point de vue religieux, tant de travail et le sacrifice de tant de vies et d'argent ne semblent pas équivalents au résultat obtenu, on peut se consoler en pensant aux immenses services que l'œuvre des missionnaires a rendus à l'Afrique et au monde en général. Quand l'histoire des grands états africains de l'avenir sera écrite, l'arrivée des missionnaires sera, en tenant compte du caractère positif des analyses du XIXe siècle, le premier fait historique de leurs annales. Néanmoins ce pionnier évangélisateur aura en quelque sorte le caractère fabuleux de ces personnages qui figurent dans les légendes des vieux empires américains : l'être bienfaisant qui le premier introduisit dans le pays les arts, les métiers, les outils, les médicaments, les céréales, les animaux domestiques. Plusieurs districts de l'Afrique tropicale doivent aux missionnaires, plutôt qu'aux négociants et aux fonctionnaires, l'introduction de l'orange, du citron, de la mangue, du cacao et de l'ananas. De meilleures espèces de volailles et de pigeons, nombre de légumes utiles et de belles fleurs, ont pénétré et pénètrent encore de plus en plus dans les régions de l'Afrique centrale avec ces émissaires du christianisme. Ce sont souvent eux aussi qui les premiers ont enseigné aux indigènes la menuiserie, la maçonnerie, le métier de tailleur, la cordonnerie, la construction, la tenue des livres, l'imprimerie, la cuisine européenne, sans parler de la lecture, de l'écriture, du calcul et d'une teinture générale de diverses connaissances.

» C'est presque toujours aux missionnaires que les indigènes de l'Afrique centrale doivent la connaissance de la presse à imprimer, du tour, du moule à faire les briques, de la scierie, du cylindre à lessiver et du fer à repasser.

» L'enseignement industriel est de plus en plus en honneur et ses résultats dans l'Afrique centrale anglaise sont des plus encourageants : au lieu d'y faire venir de l'Inde ou de l'Angleterre des imprimeurs, des menuisiers, des magasiniers, des cuisiniers, des télégraphistes, des jardiniers, on en trouve parmi les indigènes élevés dans les écoles des missionnaires et qui n'ayant reçu qu'une éducation en rapport avec leur situation sont à leur place et ne deviennent pas les tristes sires décrits plus haut et dont l'éducation avait été faite dans l'Afrique du Sud ou en Angleterre.

» A l'imprimerie gouvernementale de Zomba il n'y a qu'un seul surveillant européen ; tous les autres ouvriers ont été formés dans les missions. La plupart des postes télégraphiques sont confiés à des nègres qui viennent aussi des missions.

» Qui maintenant, devant ces faits, devant la situation actuelle des indigènes de l'Afrique australe, devant la civilisation grandissante de l'Afrique occidentale, pourra dire que l'œuvre des missionnaires est inutile ou l'apprécier comme autre chose qu'un succès?

» Pense-t-on que cela ne produit rien, dans l'état actuel de l'Afrique, de voir des Européens, hommes ou femmes, possédant une certaine éducation et poussés ni par un but de lucre ni par un motif inavouable, se fixer dans les parties les plus sauvages de cette partie arriérée du globe, et pense-t-on que le fait qu'ils vivent à l'européenne, s'entourent d'outils, de produits et d'ornements européens, n'ouvrira pas les yeux de ces sauvages à l'existence d'un état plus avancé et ne les préparera pas à l'arrivée de la civilisation?

» Il est certain que c'est surtout dans le rôle de précurseur du blanc et de médiateur entre le sauvage barbare et la race envahissante des fonctionnaires, des colons et des négociants, que le missionnaire a droit à de l'appui et de la considération. Il se constitue l'avocat de la race faible et, quoiqu'il puisse quelquefois prêter à l'accusation d'indiscrétion, d'exagération et de partialité dans la défense de ses clients noirs, il a sans conteste rendu de grands services à l'humanité et en attirant une attention extra-coloniale sur de nombreux abus de pouvoir et en s'opposant aux procédés cruels de quelques pionniers sans scrupules de l'invasion blanche.

» Indirectement, l'œuvre des missionnaires a grandement élargi

les bornes de notre savoir et a quelquefois fait profiter la science de faits que ces missionnaires ne savaient pas eux-mêmes apprécier. La reconnaissance que les philologues doivent aux missionnaires anglais en Afrique est immense. Par les soins des évangélistes, près de deux cents langues et dialectes africains ont été révélés par des grammaires, des dictionnaires, des vocabulaires et des traductions de la Bible.

» Plusieurs de ces langues étaient sur le point de s'éteindre et ont disparu depuis, et nous ne devons de les connaître qu'à l'intervention des missionnaires. La zoologie, la botanique, l'anthropologie et la plupart des sciences ont été enrichies par les recherches des missionnaires qui ont eu les meilleures occasions de faire des recherches dans des districts inconnus. De leur côté, le commerce et la colonisation ont été si notoirement conduits dans leur extension par les renseignements recueillis auprès de ces émissaires du christianisme, que l'on peut considérer comme exact le mot du potentat nègre : « Le missionnaire vient le premier, puis le marchand, puis le » consul, puis le vaisseau de guerre. » Le travail des missionnaires, dans l'avenir, aura encore une grande utilité, travail à faire pour la civilisation et supérieur au seul enseignement du dogme, travail qui aura pour objet l'éducation soignée et les soins dévoués à donner à des peupla les arriérées, travail dont l'utilité restera dans l'esprit des hommes et dont se souviendront les nouvelles races africaines alors que son motif pieux aura été oublié depuis longtemps. »



Le gouvernement de la colonie s'est préoccupé avec raison d'éviter l'extermination de certaines espèces animales.

On pourra trouver dans l'ouvrage que nous analysons les arrêtés qui règlent le droit de chasse et l'établissement de « réserves » pour un grand nombre d'animaux qu'il serait regrettable de voir disparaître.



La flore et la faune sont ensuite décrites par l'auteur avec des développements très importants, et les chapitres qu'il leur a consacrés seront consultés avec grand intérêt par les naturalistes. Nous nous bornerons ici à donner quelques extraits du chapitre spécial relatif aux insectes auxquels il a voué une haine féroce, et qu'il considère comme les plus grands ennemis de l'homme :

« Un séjour prolongé en Afrique fait naître une haine générale à l'égard des insectes, haine qui n'est pas sans mélange de crainte, à l'idée qu'un jour ou l'autre leurs ennemis ne soient plus en état de les détruire et qu'un développement énorme de cette race ne s'en suive, menaçant, par des attaques directes ou indirectes, soit contre son corps, soit contre ses provisions, l'existence même de l'homme. Cette haine est-elle mal fondée, quand on pense aux ravages faits par le phylloxera sur la vigne, par la tsétsé sur les chevaux et le bétail que l'on tente d'acclimater en Afrique; par la puce pénétrante, qui peut rendre tout un peuple boiteux; par les moustiques, qui donnent toutes les maladies de peau et qui rendent en tout temps l'existence intolérable dans les parties basses de l'Afrique, et, en été, dans les parties plus septentrionales du globe; par la mouche à viande, qui empoisonne le sang; par l'insecte « poisson », qui détruit les livres et les gravures; par les affolantes sand flies; par les taons, les puces, les punaises, les poux, les termites qui minent les maisons, les fourmis guerrières qui en chassent l'homme; les petites fourmis, qui pénètrent dans le sucre et la confiture; les éphémérides, qui s'élèvent la nuit des rivières, éteignent une lampe découverte, tombent dans la soupe et l'imprégnent d'un goût atroce; la mouche kungu du lac Nyasa, qui s'élève en de tels nuages qu'on dirait un brouillard; les sauterelles, qui ravagent un continent et amènent de terribles famines; les scarabées, qui percent les bois et détruisent les peaux; les vers, qui mangent les racines des plantes; les innombrables mites et papillons, dont les chenilles sont aussi nuisibles que les sauterelles pour détruire les moissons; les punaises, qui aspirent le suc des plantes précieuses; les frêlons, qui, sans provocations, font des piqûres presque mortelles; les mille pestes innomées, que le jardinier et l'agriculteur ont appelé les « souffrances »; et, enfin, la blatte, cet insecte immonde entre tous, dont la vue seule, dans son vol fou et criminel, dans une chambre, pendant quelque nuit suffocante de l'Afrique ou de l'Inde, cause une terreur et une horreur plus grande que l'entrée d'un fauve, d'un ennemi ou d'un spectre? Même dans l'Angleterre bien organisée, que de précautions ne doit-on pas prendre contre l'envahissement des insectes! Mais en Afrique, les combats contre les esclavagistes et les cannibales, les luttes contre les lions et les léopards pour la défense des animaux domestiques, sont des compétitions courtoises à côté de ces batailles nocturnes, et comme dans un cauchemar, avec une espèce qui ne connaît pas la pitié, qui n'a aucun de nos instincts, et dont la

approximative qu'on ne la trouve pas dans les régions situées à plu de mille mètres d'altitude, et, pour une raison jusqu'ici inexpliquée, dans un grand nombre de parties basses. On la trouve dans toute la vallée du Luangwa, depuis le Zambèze jusqu'au bord du plateau du Nyasa-Tanganika. On la trouve aussi sur le cours supérieur de la Luapula et sur les bords du lac Mwéru, quoiqu'elle manque dans la plus grande partie du pays autour du Bangwelo. Elle est très abondante sur la rive Sud du Tanganika, disparaissant cependant dès que l'on atteint les premières pentes du plateau du Nyasa-Tanganika. Elle n'existe pas sur toute la côte orientale du lac Nyasa; sur la côte occidentale on la rencontre entre Deep-Bay et le Bua; on ne la trouve pas à quelques places au Sud du lac, ainsi qu'entre Kotakota et le district du Marimba. Elle réapparaît au Sud du Marimba, dans la partie Nord du pays des Angoni. Elle est absente de presque toute la côte Sud du lac Nyasa et on la trouve de nouveau à quelques places sur le Shire supérieur, ainsi que dans les parties basses du pays, autour du lac Chilwa jusqu'aux pentes du Mlanje et les montagnes autour de Zomba. Sur le Shire central, à Chikwawa et Katanga, il n'y a pas de tsétsé, mais elle abonde dans les marais de l'Eléphant ainsi que dans la plus grande partie du district du Ruo et sur le Shire inférieur. Partout, cependant, où l'altitude atteint et dépasse 1,000 mètres, la tsétsé disparaît. Cet insecte a horreur de l'eau et une plus grande horreur encore des lieux habités. Il est donc possible de conduire des chevaux et du bétail par eau sans le moindre danger de morsures, aussi longtemps qu'il restent sur un bateau ancré au milieu de la rivière. Ils sont aussi tout à fait à l'abri des morsures au milieu d'une agglomération de huttes et dans une ville. Il est heureux qu'il n'y ait pas de tsétsé à Katanga ou à Chikwawa, sur le Shire central, car ainsi le bétail vivant peut y être amené par eau de l'embouchure du Zambèse, débarqué et envoyé à Blantyre et de là au Shire supérieur et au lac Nyasa par différentes routes qui ne sont pas infestées par la tsétsé.

» Un autre point important à constater est que la tsétsé ne mord pas la nuit. Si donc un district infesté doit être traversé, qu'il le soit de nuit et si possible au clair de lune.

» L'on dit aussi que frotter le corps de l'animal avec de la bouse de vache empêche les morsures. Une morsure de la tsétsé et même deux ne sont pas d'une grande conséquence, et ce n'est que quand l'animal est mordu plus de trois fois que l'issue doit être fatale, bien que souvent la mort tarde longtemps et n'arrive que plusieurs semaines après l'infection.

» La victime perd graduellement la santé et l'appétit, souffre d'une grande dépression et finalement meurt comme d'un empoisonnement du sang. L'âne est beaucoup moins sensible au caractère venimeux de la morsure que le cheval ou le mulet, et l'on dit même que l'âne domestique de l'Afrique orientale, proche parent de l'âne sauvage d'Abyssinie, est à l'abri de ses attaques, et certainement aucun de ces animaux n'est mort de la morsure de la tsétsé dans l'Afrique centrale anglaise. Le major Lugard constata, lors de son expédition au lac Ngami, que ses ânes furent les seuls animaux qui survécurent aux morsures de la tsétsé. Les chiens en meurent et même les chats succombent aux attaques trop répétées. Sur le Mwanza, un affluent du Shire presque vis-à-vis de Katanga, les tsétsés sont si nombreuses que les seuls animaux domestiques que les indigènes parviennent à élever sont des poules. Sa morsure sur l'homme ne produit d'autre effet que celui d'une forte piqûre. Il est à peine nécessaire de faire remarquer que les animaux sauvages de l'Afrique, le buffle, l'antilope et le zèbre ne souffrent pas de la morsure de la tsétsé, quoique leurs congénères domestiqués, le bœuf, la chèvre et le cheval, en meurent. Autant qu'on peut en juger d'après les spécimens classés au British Museum, le champ d'action de la véritable tsétsé *(Glossinia morsitans)* s'étend de l'Afrique du Sud jusqu'au bassin du Congo, les lacs Mweru, Tanganika et les confins du Somaliland. Une espèce très semblable, dont la morsure semble également venimeuse, vient du bassin du Congo, du delta du Niger et des autres parties de l'Afrique occidentale. D'autres espèces de glossinia se trouvent dans les autres parties de l'Afrique, mais leurs morsures ne semblent pas être empoisonnées. Dans la plus grande partie du bassin du Niger, dans le Soudan central et égyptien, la tsétsé ne se trouve pas, permettant une conquête plus rapide et plus facile de ces pays, car les chevaux sont abondants et peuvent être employés comme montures, tandis que les mulets et les bœufs peuvent être employés au bât et le bétail élevé.

» La nature du venin de la tsétsé n'est pas trouvée. L'on ne croit pas qu'elle injecte du poison : elle semble simplement introduire la pointe de sa trompe et sucer le sang. D'aucuns ont soutenu qu'il n'y a pas de poison dans la piqûre de la tsétsé, mais qu'elle introduit les germes de la malaria. Leur théorie est que dans le cours des siècles les animaux sauvages se sont aguerris contre la malaria, dont ils ont les microbes dans le sang; ces microbes passés au moyen de la trompe contaminée de la tsétsé des animaux sauvages aux domes-

tiques, se multiplient chez ces derniers qui ne sont pas immunisés, et les animaux meurent, non pas du poison de la tsétsé, mais de la malaria qu'elle a introduite dans le sang.

» L'auteur croit que, quelque ingénieuse que soit cette théorie, elle n'explique pas tous les cas. Il croit que la tsétsé doit sécréter et introduire dans le système animal un venin particulier, qui, chez l'homme, produit des démangeaisons, et alors le poison serait de la même nature que celui de la puce et du cousin, poison dont les effets sont différents chez les différentes personnes. Sur l'auteur, les morsures des puces et des punaises (surtout dans les pays tropicaux) produisent des symptômes fiévreux, tandis que beaucoup de ses compatriotes ne s'en ressentent nullement.

» Il est certain que la tsétsé tend à disparaître devant l'homme, et un remède certain contre elle serait de mettre en culture et de peupler d'innombrables nègres toutes les parties basses de l'Afrique centrale anglaise. Cependant, cette mouche ne dérange pas beaucoup l'économie politique de la colonie anglaise, parce que là où le pays est assez sain pour permettre l'établissement des Européens, l'altitude est trop grande pour que l'insecte se multiplie. »

⁂

Le livre de Sir Harry Johnston se termine par de très intéressants chapitres consacrés à l'ethnographie et aux langues : nous n'y suivrons pas l'auteur, mais nous les recommandons à tous ceux qui s'intéressent à ces matières, où nos connaissances sont encore si peu étendues.

⁂

En terminant, rendons hommage à MM. Methuen et Cie pour le soin avec lequel ils ont édité le bel ouvrage de Sir Harry Johnston : l'impression en est superbe et les gravures, cartes et reproductions de photographies sont très artistiques, d'une rare netteté et suffiraient à elles seules pour assurer le succès du livre.

Sous-lieutenant Morin.

BIBLIOGRAPHIE

L'Œuvre Africaine. *Esquisse historique et géographique; par* AL. LALLEMAND, *membre de la Société d'Études coloniales.* — Bruxelles, Alf. Castaigne, 1897.

Le petit livre de M Lallemand a un but exclusif de vulgarisation. L'auteur a condensé sous un petit volume (80 pages in-8°) une quantité considérable de renseignements sur les origines et l'organisation de l'Etat du Congo, sur la géographie et la valeur économique de son territoire.

On y trouve réunies à peu prés toutes les données nécessaires à l'intelligence de ce qu'on nomme en Belgique la question congolaise. L'auteur a, du reste, compris la nécessité d'éviter la sécheresse, écueil ordinaire de ce genre de publications, en donnant à son travail une forme attrayante : l'ouvrage est édité avec soin et orné de nombreuses gravures; il est complété par une bonne carte de l'Etat, due à M. le capitaine Louis.

Le travail de M. Lallemand vient s'ajouter à la liste déjà longue des publications consacrées à la propagande coloniale. Plus complet que la plupart de ses prédécesseurs, il pourra contribuer efficacement à répandre dans le public belge, la connaissance des choses d'Afrique. On ne saurait trop encourager les efforts qui se font en ce sens.

⁂

Au Canada, *par* GEORGES KAISER, *ingénieur, professeur de géographie industrielle à l'Université de Louvain.* — Bruxelles, A. Lesigne, 1897.

Le récit de voyage de M. Kaiser, fait l'objet d'appréciations très flatteuses de la part de la presse quotidienne. On a loué la rapidité et la justesse d'observation déployées par l'auteur, dans ce coup d'œil rapide jeté sur la société du Nouveau Monde dont il donne un tableau pittoresque et vivant.

Nous croyons, pour notre part, que la valeur principale et l'incontestable utilité du livre de M. Kaiser résident surtout dans les chapitres XVII à XX, consacrés aux ressources minérales, aux

pêcheries et aux forêts canadiennes, au Canada industriel. M. Kaiser s'est livré sur place à une enquête commerciale et industrielle très approfondie. Le caractère sérieux et pratique de cette étude la rend hautement recommandable à tous ceux qui partagent les préoccupations bien fondées de l'auteur quant à l'avenir économique de la Belgique.

L'ouvrage de M. Kaiser est un indice nouveau du besoin d'expansion qui s'impose impérieusement à notre pays, en raison même du développement excessif des moyens de production entassés sur notre territoire exigu.

*
* *

L'Afrique équatoriale. *Climatologie, nosologie, hygiène,* par le Dr A. POSKIN. — Bruxelles, Société belge de librairie, 1897.

L'ouvrage considérable de M. le Dr Poskin, 478 pages in-4°, est, à notre connaissance, le plus important qui ait paru sur l'hygiène et la pathologie de l'Afrique équatoriale et de l'Etat du Congo en particulier. A la différence de la plupart des traités parus en Belgique sur la même matière, il ne s'adresse pas au simple voyageur, mais au médecin. L'auteur a, d'ailleurs, lui-même défini son programme dans sa préface.

« Exposer, au point de vue sanitaire, les conditions météréologiques, hydrologiques et géologiques de l'Afrique équatoriale.

» Déduire, de l'état actuel de nos connaissances en ces matières, les principes d'hygiène propres à ces contrées et déterminer, avec des observations à l'appui, le meilleur régime de vie, d'alimentation et de travail, ainsi que le meilleur système d'habillements et d'habitations à l'effet d'y conserver la santé et la vigueur;

» Faire la symptomatologie, l'étiologie et la pathologie des maladies qui caractérisent les régions de l'Afrique équatoriale, et en indiquer le traitement sous le rapport thérapeutique. Etablir les principes à suivre dans le choix et l'usage des médicaments, ainsi que dans l'établissement des hôpitaux et des sanatoria;

» Dans toutes les recherches scientifiques, comme dans les conclusions pratiques, tenir particulièrement compte des conditions d'existence des Européens dans les diverses parties du bassin du Congo. »

Le livre du Dr Poskin comprend trois parties, division indiquée par le programme ci-dessus. La première, consacrée à la *Climatologie*, contient, en outre, un aperçu de la constitution géologique du

bassin du Congo. élément que l'on ne pouvait négliger dans l'étude d'un pays où les influences nocives du sol sont si considérables. La seconde partie, la *Nosologie*, est la plus développée ; elle renferme une série de monographies des diverses maladies spéciales à la région de l'Afrique équatoriale, principalement de celles qui menacent les blancs. Les affections propres à la race nègre sont traitées plus sommairement. La fièvre malariale, comme de raison, fait l'objet d'une étude très développée, enrichie de plusieurs observations cliniques et de diagrammes. L'*Hygiène*, enfin, forme la troisième partie, assez concise ; les conseils de l'auteur diffèrent fort peu de ceux des autres spécialistes africains.

L'ouvrage est complété par des notices bibliographiques étendues.

L'auteur a tiré bon parti des travaux antérieurs, sources de la matière; il a pu y ajouter considérablement, par son expérience personnelle, acquise en qualité de médecin de la Compagnie du chemin de fer du Congo.

Nouveaux membres.

Fumière, Edgard, 56, Noordeinde, La Haye (Hollande).
Leroy, Jérôme-J., Directeur de la Cordonnerie Royale, 41, rue de l'Ecuyer, Bruxelles.
Bertèche, Georges, Agent général de Saint Amand thermal, 17, rue de Loxum, Bruxelles.
Wolfers, Gustave, Bijoutier, 55, rue de la Madeleine, Bruxelles.
Janson, Paul-Emile, Avocat, 122, rue du Midi, Bruxelles.
Verrept, Auguste, Fabricant de produits chimiques, 51, rue Derosne, Bruxelles.
Schurgers-Raes, Jean, Commerçant, 165, rue des Images, Anvers.
Naert, Joseph-Jean, Architecte, Professeur à l'Académie, 34, rue de la Madeleine, Bruxelles.
Nys, Ferdinand, Sous-Lieutenant au Ministère de la Guerre, 81A, avenue d'Auderghem, Bruxelles.
van den Branden de Reeth (Chevalier), Propriétaire, 140, rue Belliard, Bruxelles.
Carré, Docteur, chez M. Dieudonné, 15, rue des Croisades, Bruxelles.
Polet, Maurice, Etudiant en mines, 15, place de l'Université, Louvain.
de Cannart d'Hamale, Léon, Major au 2e chasseurs à pied, 21, boulevard Dolez, Mons.
Jullien, Albert, Docteur en médecine et Médecin de la Compagnie des chemins de fer du Congo, 83, avenue de la Toison-d'Or, Bruxelles.
Theys, Alfred, Ingénieur civil, 22, boulevard Anspach, Bruxelles.
Dubreucq, Lieutenant d'infanterie, 6, rue Van Hulthem, Gand.
Desenfans, Maurice, Avocat, boulevard Dolez, Mons.
Mélis, Léopold, Médecin de régiment au 1er guides, 20, rue d'Idalie, Bruxelles.
Van den Abeele, Docteur, à Esneux.
van Iseghem, Emile, Sous-Lieutenant au 2e chasseurs à cheval, 7, avenue du Tir, Mons.
Poskin, Achille, Médecin consultant, 8, rue Léopold, Spa.
Vanherweck, marchand de bières, 64, rue Montagne aux herbes potagères, Bruxelles.
Van Hauwermeiren, A., expert-comptable, 55A, rue du Frontispice, Bruxelles.
Devroye, Arthur, 51, rue Joseph-Claes, Bruxelles.
Lekens, Pierre-Augustin, capitaine administrateur d'habillement au 2e régiment de guides, 17, rue Rembrandt, Bruxelles.

RAPPORT DU COMITÉ

A

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du 21 décembre 1897.

Conformément à l'article 35 des statuts, le Comité a l'honneur de présenter à l'Assemblée générale son rapport annuel sur la situation de la Société, ses progrès et ses travaux.

Membres. — La Société se compose de 676 membres, dont 12 membres protecteurs.

Ressources. — La cotisation des membres effectifs s'élève à 6,640 francs. Celle des membres protecteurs, à 1,100 francs. Les abonnements au bulletin produisent 294 francs.

Situation financière. — La situation financière reste très bonne; l'actif s'élève à fr. 2,937.31.

Conférences. — Les sections d'études ont organisé les conférences suivantes :

MM. Leclercq : A Java.
de Leval : Les Philippines.
Bourdarie : La domestication de l'éléphant africain.
Massart : Un botaniste à Java.

Commissions. — *Commission du Manuel du Voyageur et du Résident au Congo.* — Au cours de cette année, la commission a terminé ses travaux.

Le *Manuel du Voyageur et du Résident au Congo* a paru le 1er mai 1897. Cet important et utile ouvrage a obtenu un grand et légitime succès et est devenu le *vade mecum* de tous ceux qui se rendent au Congo.

L'État Indépendant a bien voulu nous faire connaître qu'il en munirait tous ses agents, mesure qui est certes la plus flatteuse des approbations.

La Société exprime toute sa reconnaissance à M. le général Donny, sous la direction duquel l'ouvrage a été rédigé, ainsi qu'à ses dévoués compagnons de travail, Messieurs : Le capitaine commandant Avaert, le major Braconnier, le capitaine commandant Christiaens, le capitaine commandant Daenen, le docteur Dryepondt, le major Fivé, le capitaine commandant Haneuse, le lieutenant Hanolet, le lieutenant Lemaire, le lieutenant Masui, le vétérinaire Meuleman, le capitaine commandant Pétillon, le capitaine commandant Roget, l'ingénieur Rolin, le major Van Gèle et l'avocat Wendelen, secrétaire-rédacteur.

Elle leur associe dans un même sentiment, Messieurs : Le lieutenant Backelmans, l'ingénieur V. Besme, le docteur Cornet, le capitaine commandant Descamps, le conservateur De Pauw, l'ingénieur Derscheid, le lieutenant baron Dhanis, le professeur Fraipont, le capitaine commandant Gillis, le major Harou, l'horticulteur Lacourt, le météorologiste Lancaster, l'agent Langheld, le professeur Laurent, le capitaine G. Le Marinel, le capitaine Lombard, le professeur Lohest, le lieutenant Lothaire, le lieutenant Milz, le capitaine commandant Nilis, M. Nyst, l'ingénieur Paulissen, le capitaine commandant Peltzer, l'ingénieur Trouet, le lieutenant Reynaert, M. Rom, le major Storms, le juge Tschoffen et le lieutenant Wtterwulghe, qui ont apporté à l'ouvrage leur précieuse collaboration.

La Société d'Études coloniales a présenté le Manuel au concours organisé par le Comité de l'Exposition de Bruxelles pour le meilleur guide pratique et hygiénique à l'usage des voyageurs et des résidents au Congo. Un prix de 3,500 francs est attribué à ce concours, dont le résultat sera connu prochainement.

Section juridique. — Cette Section a tenu plusieurs réunions sous la présidence de M. Rivier et a entendu la lecture d'un travail de M. Plas sur l'organisation des Colonies hollandaises : il sera publié dans le *Bulletin* de la Société.

Biblicthèque. — La bibliothèque s'est enrichie d'un nombre important de publications. Elle reçoit régulièrement les périodiques dont la liste est annexée au rapport. Nous rappelons à nos membres que la bibliothèque leur est ouverte de 10 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Participation de la Société d'Études coloniales à l'Exposition de Bruxelles.

La Société a exposé ses diverses publications : elles lui ont mérité un diplôme de Grand Prix.

Elle a également exposé à Tervueren une collection très importante de poissons du Congo conservés dans le formol. Tous ses membres ont pu apprécier le grand intérêt et l'heureuse disposition de cette collection, unique en son genre, et qui a valu à notre Société un Grand Prix.

L'idée de cette Exposition revient à M. le général Donny qui en a dirigé l'exécution.

Les poissons ont été recueillis et expédiés par M. le lieutenant Wilverth, dont la mission a été continuée par MM. les lieutenants Wagenaar et De Bauw.

Les installations ont été projetées et exécutées sous la direction de M. le comte F. du Monceau de Bergendael.

Enfin, M. De Pauw a bien voulu se charger du travail considérable de la préparation des spécimens et de leur groupement dans l'aquarium.

Nous sommes certains d'être l'organe de tous en adressant à ces Messieurs nos chaleureux remerciements.

Bulletin. — Le *Bulletin* contient les articles suivants :

L'Art de la guerre en Afrique (extrait du Manuel du voyageur et du résident au Congo).

La Chute de la domination des Arabes du Congo, traduit de l'ouvrage de M. le docteur Hinde sous la direction de M. le capitaine commandant Avaert.

Les Poissons du Congo, par M. le lieutenant Wilverth.

L'Afrique centrale anglaise, analyse de l'ouvrage de sir Harry H. Johnston par M. le lieutenant Morin.

Nous nous associons à l'éloge dont les auteurs ont été l'objet de la part du Public et de la Presse.

L'« Art de la guerre du Congo » et « la Chute de la domination des Arabes du Congo » ont été tirés à part et mis en librairie par nos soins.

Don. — Un généreux donateur, qui a désiré que son nom ne soit pas publié, a remis à M. le général Donny une somme de 25,000 francs destinée à permettre à la Société d'Études coloniales de faire l'étude des maladies spéciales au Congo.

Une commission a été formée pour réaliser ce programme. Elle se compose du général Donny, Président, et de MM. les docteurs: Allart, Amerlinck, Denys, Destrée, Dupont, Dryepondt, Firket, Funck, Heger, Jacques, Julien, Melis, Stainforth, Van Campenhout, van Ermenghem et Willems.

M. le docteur Dryepondt remplit les fonctions de secrétaire.

Nous publierons les travaux de la commission, mais nous ne voulons pas tarder d'exprimer à ces messieurs toute notre gratitude pour l'empressement avec lequel ils ont répondu à notre appel. Nous sommes certains que sous leur direction si éclairée la connaissance des maladies congolaises fera d'importants progrès.

Vous vous joindrez à nous, Messieurs, pour féliciter le donateur et applaudir à sa généreuse munificence : rien ne sera négligé en vue de la rendre aussi féconde que possible pour la science et pour l'humanité.

Nous vous avons signalé les travaux de nos membres, mais nous serions vraiment ingrats si nous ne rendions pas un hommage spécial au labeur incessant de M. V. Pourbaix qui apporte non seulement aux études mais encore à tous les services de la Société un dévouement et une entente qui ne sont égalés que par sa modestie.

En terminant, nous renouvelons le vœu de voir s'unir à nous tous ceux qui veulent la Belgique plus grande et plus prospère. Par leurs dons, par leurs études, par leur propagande, ils voudront seconder nos efforts patriotiques.

Le Comité.

Bruxelles, le 10 décembre 1897.

LISTE

DES

publications périodiques reçues en échange du Bulletin de la Société.

1 Bulletin de l'État indépendant du Congo, Bruxelles.
2 Recueil consulaire, Bruxelles
3 Société Royale Belge de Géographie (bulletins), Bruxelles
4 Le Mouvement géographique, Bruxelles.
5 La Belgique coloniale, Bruxelles.
6 Le Congo belge. Bruxelles.
7 Société de Géographie d'Anvers (bulletins).
8 Le Mouvement antiesclavagiste, Bruxelles.
9 Missions en Chine et au Congo, Scheut.
10 Précis historiques (missions belges), Bruxelles.
11 Les Missions d'Afrique, Malines.
12 Revue de Belgique, Bruxelles.
13 Revue de l'Université de Bruxelles.
14 Société belge des ingénieurs et industriels (bulletins).
15 Société libérale des sciences sociales, Gand
16 Ciel et Terre, Bruxelles.
17 Publications du Cercle Africain, Bruxelles.
18 Bulletin du Club africain d'Anvers.
19 Maandelijksch Verslag van de Afrikaansche missiën, Mechelen.
20 De Belgische Congo, Brussel.
21 Bulletin du Musée colonial, Haarlem.
22 Indisch Genootschap, Haarlem.
23 Société de Géographie (bulletins), Paris.
24 Société de Géographie (comptes rendus), Paris.
25 Société de Géographie commerciale, Paris.
26 Société de Géographie commerciale, Bordeaux.
27 Bulletin du Comité de l'Afrique française, Paris.
28 La France Extérieure (bulletin du Comité Dupleix), Paris.
29 La Quinzaine coloniale (bulletin de l'Union française), Paris.
30 Revue générale des Sciences pures et appliquées, Paris.
31 Questions diplomatiques et coloniales, Paris.
32 Bulletin de la Société nationale d'acclimatation, Paris.
33 La Dépêche coloniale, Paris.
34 The Geographical Journal, Londres.
35 Journal of the Royal Colonial Institute, Londres.
36 Journal of the Manchester Geographical society.
37 Baptist missionary Société Missionary Herald, Londres
38 Région Beyond. Congo Balolo Mission, Londres.
39 Libéria, Société coloniale américaine, New-York.
40 Jahrbuch der internationalen vereinigung für vergleichende Rechts wissenschaft, Berlin.
41 Mitteilungen der gesellschaft für vergleichende Rechts-und Staats wissenschaft, Berlin
42 Koloniales jahrbuck, Berlin.
43 Deutsche Kolonialzeitung, Berlin.
44 Geografia per Tutti, Milan.
45 Esplorazione commerciale, Milan.
46 Società africana d'Italia (bulletins).
47 Publications de l'Institut colonial international.
48 Bulletin de la Société de Géographie de Lisbonne.

LA
CULTURE DU CAFÉIER
DANS LE
HAUT-CONGO

PAR VALÈRE BOUCKENOOGHE

Ex-chef de culture
du District Ubanghi-Uellé.

La culture du caféier est sans contredit la plus intéressante que l'on puisse entreprendre dans le Haut-Congo.

En énumérant les multiples soins que comporte cette culture, en signalant les précautions à prendre dans les différentes phases du développement de la plante, peut-être aiderons-nous à écarter des tâtonnements toujours préjudiciables et à fixer une marche à suivre, une méthode sûre, amenant en un minimum de temps un maximum de production et, partant, le plus grand chiffre de bénéfices réalisables.

Choix de la variété à cultiver.

Selon nous, et nous sommes ici d'accord avec l'opinion la plus générale, la variété *Liberia* est la plus avantageuse.

D'abord, elle est la plus productive. Elle offre ensuite le meilleur type à cultiver dans des contrées intertropicales d'une altitude relativement basse. Elle paraît en outre la plus robuste, grâce à sa résistance aux maladies et aux intempéries du climat. Si l'on ajoute à ces précieux avantages que son fruit peut rivaliser avec le meilleur *Santos*, nous sommes en droit d'affirmer qu'aucun autre caféier ne mérite autant l'attention de ceux qui s'occupent de la question coloniale agricole.

Toutefois, la question étant encore très controversée, nous justifierons notre opinion par quelques détails.

La recherche du pays d'origine d'une plante est toujours l'un des soins de ceux qui veulent en entreprendre l'exploitation, car c'est dans un climat analogue à celui de son habitat que la plante croîtra avec vigueur et que la culture en sera assurée. L'habitat, peut-on dire, est la condition *sine quâ non* de la réussite.

Or, la République Libéria — c'est de là, comme son nom l'indique, qu'est originaire la variété qui nous occupe — est située entre 6° et 8° de latitude N. Que la plante se trouve dans son élément à une latitude de 0° à 10°, cela n'offre aucun doute. On la rencontre même à une latitude de 20° et 22°, et elle est cultivée avec succès dans les Indes hollandaises et anglaises, la Haute et la Basse-Guinée, la Sénégambie, etc.

Tout aussi importante à considérer est l'*altitude*. Les altitudes basses du Haut-Congo ne dépassent pas 500 mètres et correspondent à celles que l'on rencontre à Monrovia (Libéria), où ces caféiers se trouvent à proximité de la mer et à quelques mètres d'altitude, tout aussi bien qu'à l'intérieur des terres et à des hauteurs de 200 à 300 mètres.

Les conditions climatologiques du Haut-Congo étant identiques à celles du pays natal du Libéria, nous pouvons donc avoir la plus grande confiance dans les essais de culture de cette variété qui ont été faits à Léopoldville et Kinchassa (425 mètres d'altitude), Coquilhatville (320 mètres), Nouvelle-Anvers (347 mètres), Basoko (392 mètres) et Stanley Falls (405 mètres).

Il importe de faire remarquer ici sa supériorité sur d'autres espèces, telles que l'Arabica et le Stenophylla, qui ne croissent pas à des altitudes basses.

Nous savons, en effet, que le meilleur café Arabica se récolte à des élévations de 800 à 1,500 mètres au-dessus du niveau de la mer; il se plaît principalement dans les contrées montagneuses et exige par conséquent une température relativement tempérée. Il est vrai, l'on rencontre aussi des plantations de l'*Arabica* à de faibles élévations, même près de la côte; mais il est prouvé que de telles plantations sont très sujettes à être attaquées par l'*Hémileia*. Presque toutes les caféeries des Indes orientales à des altitudes basses ont été dévastées par ce terrible fléau.

Aux Indes occidentales, au Brésil, au Guatémala, etc., les caféiers Libéria résistent beaucoup mieux à l'Hémileia que les caféiers Arabica, auxquels il est toujours fatal.

Au Haut-Congo comme dans toutes les régions tropicales, les saisons sèches ont une influence capitale sur la végétation et l'on doit protéger les caféiers contre la sècheresse soit en ombrageant les plantations, soit en aménageant en contre-pente les terrains inclinés. Or, le caféier Libéria présente la particularité d'envoyer dans le sol des racines pivotantes à une grande profondeur. Ce caractère lui permet donc de braver les périodes sèches, dont les effets sont si fréquemment désastreux pour la fécondation des fleurs et la bonne venue des fruits.

Nous avons rencontré, il est vrai, des caféiers dans les forêts du Bas et du Haut-Congo; mais sont-ce bien des caféiers Arabica?

Ces plantes s'étant développées sous bois, perdues et mélangées aux autres essences forestières, sont chétives et même en grande partie stériles. Que de voyageurs, même de planteurs, les ont vues sans jamais se douter qu'ils frôlaient des caféiers lors de leur passage sur la route des caravanes. Plusieurs fois nous avons rencontré les deux variétés plantées vis-à-vis l'une de l'autre : au premier coup d'œil l'on se prononce en faveur du Libéria.

Le café Libéria l'emporte sur son rival l'Arabica sur tous les points, excepté... l'arôme, qui est, sans doute, la qualité principale. Ne perdons pas de vue toutefois que par la fermentation plus ou moins soignée, la conservation plus ou moins longue, l'on peut arriver à améliorer le goût de la graine, et, de plus, qu'une fois nos familles faites à son goût, il n'en faudra plus d'autre.

Choix du sol.

L'expérience a prouvé que le Libéria croît aussi bien dans les plaines que dans les pays montagneux; or, le Haut-Congo est précisément une vaste plaine dont le centre formait jadis un immense lac. C'est à la couche d'alluvions, à maints endroits d'une épaisseur considérable, que le Haut-Congo doit sa fertilité extraordinaire.

Ce serait une erreur de croire cependant que tous les terrains y sont invariablement les mêmes et présentent les mêmes qualités pour la culture du caféier. Les bonnes terres abondent, mais toutes ne se ressemblent pas. Nous y rencontrons des terres sablonneuses (90 p. c. de sable), des terres calcaires (20 p. c. de carbonate de chaux), des terres argileuses (30 à 50 p. c. d'argile), des terres plus ou moins ferrugineuses.

Les essais multiples auxquels nous nous sommes livrés depuis 1893 nous ont convaincu que l'on peut cultiver le Libéria dans toute terre qui ne soit ni trop compacte ni formée d'argile ou de sable purs. Pas n'est besoin de dire que le terrain exige toujours une préparation raisonnée dont nous parlerons plus loin.

Le planteur de profession, quelque peu observateur, ne tarde pas à reconnaître à vue d'œil si un terrain convient ou non à être mis en culture. La présence des plantes aquatiques n'est-elle pas un indice certain que le terrain est plus ou moins marécageux, *humide?* Les mauvaises herbes (carex), les joncs et les arbustes rabougris ne dénotent-ils pas la présence d'un sol maigre, *stérile?*

Ce dernier — auquel nous ajouterons les terres plastiques, imperméables — doit être évité avec soin. Le premier nécessite un draînage; mieux vaut donc l'éviter également et choisir de préférence un terrain ou bien boisé, ou bien couvert soit de hautes herbes, soit d'une végétation luxuriante.

C'est là que nous trouverons les qualités essentielles à une bonne terre : *une couche épaisse d'humus et un sous-sol argileux et spongieux.*

Nous avons dit une couche épaisse d'humus. Mais il est à remarquer que les terres provenant d'un défrichement récent et couvertes d'une *trop* forte couche d'humus ne se prêtent pas non plus à la culture du caféier Libéria; car, dans ce cas, cette couche se compose en grande partie de matières organiques non encore en état d'être absorbées par la plante. Ces terres, disons-nous, sont bien souvent d'une fertilité éphémère. Pour en obtenir un sol fertile durable, il sera nécessaire de défoncer le sous-sol et de le mélanger à la couche supérieure.

Que l'on ne se décourage pas quand, à la recherche d'un terrain, l'on se trouve en présence de différentes espèces de terre sur un espace restreint. Qu'alors l'on n'oublie pas de tenir compte de la qualité physique du sous-sol. Si celui-ci est trop argileux, il exigera un profond labour.

Une remarque encore quant à la reconnaissance pratique du sol. Il est facile de reconnaître la nature de la terre que l'on travaille. Une terre argileuse adhère à la bêche et répand, après une pluie, une odeur singulière. Une terre sablonneuse est granuleuse et, par-là, trop spongieuse. Une terre calcaire se pulvérise au contact des acides. Une terre riche en humus se trahit par sa couleur chocolat et par la présence de matières organiques.

Établissement de la plantation.

Défrichement. — Les terrains à défricher peuvent se diviser en trois catégories : 1° la forêt vierge; 2° la forêt buissonneuse (les anciennes cultures indigènes ou les emplacements de villages abandonnés); 3° la savane.

Le défrichement de la forêt vierge est un travail pénible et long. Mais il peut se faire dans le Haut-Congo l'année durant en quelque sorte, la différence des saisons y étant peu sensible.

Défricher et incendier la forêt comptent parmi les occupations favorites des nègres. Familiarisés à ce genre de travail dès leur plus tendre jeunesse, les indigènes s'y adonnent à cœur joie. On est heureux de les voir, alignés, les uns armés d'une machette, les autres d'une hache, frappant, fendant arbres, arbustes et lianes. Ils chantent en chœur, s'encouragent mutuellement et, au moment de la chute d'un gros arbre, poussent des cris de victoire. Assurément, ils font bonne besogne.

C'est par la coupe du sous-bois que le travail commence. Les arbres destinés à l'ombrage des caféiers sont ensuite choisis et marqués. Une question se présente ici : lesquels seront conservés? Nous donnons toujours la préférence aux arbres d'une taille moyenne, de bois dur et de feuillage peu épais. Nous n'abattons jamais un palmier, mais nous sacrifions les arbres de bois mou et de haute taille; car ces arbres, brusquement isolés, ne trouvant plus leurs conditions atmosphériques habituelles, courent risque de mourir en peu de temps; de plus, les vents, ayant plus de prise sur eux, les mettent constamment en danger d'être déracinés.

Quant au nombre d'arbres protecteurs, nous conseillons d'en conserver plutôt trop que trop peu : la mort et les tornades se chargeront bien de les éclaircir. C'est principalement à l'approche de la saison sèche que les tornades sont les plus fréquentes. Tout le monde se rappelle encore les tornades de Nouvelle-Anvers, en décembre 1893. Quarante-sept arbres sur cent cinquante furent déracinés dans une nouvelle plantation : à la station, plusieurs vieux papayers furent abattus et un vieux palmier, par sa chute, causa la mort de Djoko, notre fidèle boy de table.

Laissons entre les arbres, autant que faire se peut, un espace de 20 à 25 mètres en tous sens. Disons encore que c'est uniquement

pour la facilité du travail que les arbres sont abattus à une hauteur d'un mètre du sol, et qu'il est à déconseiller de défricher les termitières. Celles-ci serviront d'abris-vent naturels; elles sont souvent surmontées d'un Panza (Pantaclethra macrophylla); gardons-nous bien de les en priver.

Le champ d'opération étant jugé assez vaste, on met le feu au menu bois disposé en tas, assez distant des arbres pour que ceux-ci n'aient point à souffrir de l'élément destructeur. Les grosses branches, en bûches d'environ 2 mètres de long, ont été transportées à la station, au cours des travaux et aux heures des repas. Elles serviront soit au ravitaillement des bateaux à vapeur, soit à celui des fours à briques.

Se trouverait-on dans une contrée où le gros bois ne serait d'aucun usage, il serait livré au feu, à l'exception des gros troncs, qu'on dresserait contre les termitières.

Nous savons déjà que les terres provenant d'un défrichement récent, possédant une couche d'humus et un sous-sol parfaitement perméable, sont les meilleures pour les caféières. Ces terres vierges n'exigent pas de fumure avant quelque temps et sont complètement débarrassées de tout insecte nuisible; de plus, la couche arable est améliorée par l'addition des cendres provenant de l'incendie du bois abattu. Faisons remarquer toutefois que, si l'incendie accélère les travaux et facilite la préparation du terrain en même temps que la destruction des insectes, la conservation des débris d'abatage en tas est peut-être préférable, car l'on obtient au bout de peu de temps un compost autrement nutritif que les cendres : on sait avec quelle rapidité les corps morts se consomment aux tropiques sous l'influence de l'eau et du soleil. Aussi, si l'on peut s'étendre à l'aise et perdre du terrain sans inconvénient, on donnera souvent la préférence à une préparation sommaire du terrain. La plantation est moins régulière, mais elle est plus économique.

Dans les terrains légèrement inclinés, il est nécessaire de creuser de petits fossés ou rigoles entre les lignes de caféiers; l'on aura eu soin de tracer ces lignes de manière à ce qu'elles forment une série d'obstacles aux écoulements des eaux de pluie. Ces rigoles, creusées à des distances variant de 5 à 10 mètres suivant le degré d'inclinaison du terrain et formant digues, arrêteront les eaux et, de cette manière, les ravinements seront considérablement enrayés.

Les terrains à fortes pentes seront évités avec grand soin. Se trouve-t-on dans la nécessité absolue de cultiver un tel terrain, il est

utile, même nécessaire, de l'aménager en contre-pentes, en escaliers.

Beaucoup de planteurs ne sont aucunement partisans de ces terrassements, parce que, disent-ils, l'on découvre trop le sous-sol; mais ceci dépend toujours de la méthode. Il est, au contraire, utile de mettre le sous-sol en contact avec l'air et la lumière et de le mélanger avec la couche d'humus.

Afin de faciliter le travail, l'on commence par mettre les mauvaises herbes en lignes à l'endroit où doit venir se placer le talus. On prendra au-dessous la terre nécessaire pour couvrir les rangées de débris. Continuant ainsi, l'on arrive à former une espèce de plateau, qui est l'emplacement d'une ou de plusieurs lignes de caféiers, suivant la pente plus ou moins prononcée. Le plateau ainsi préparé, l'on commence le labour, tout en ayant soin d'éviter le bord du talus, de peur de le déranger. Afin de solidifier les talus, l'on peut laisser croître les herbes, les fauchant toujours en temps utile.

Défricher un terrain buissonneux ou une savane est chose moins laborieuse. Cependant, que l'on ait grand soin d'arracher toutes les touffes d'herbes, sans en oublier aucune; que les mottes *entières* soient jetées au feu, car l'herbe géante est aussi impérissable que le chiendent de nos pays.

Le terrain libre, on le soumet à une première façon à la houe; on y fait un premier semis de riz, de maïs ou de haricots qui donnera une récolte environ trois mois et demi plus tard.

PÉPINIÈRES. — A proximité de l'eau, au milieu de la caféière et près de la maison du planteur, voilà certes le meilleur emplacement de la pépinière. Toutefois, il est rare de rencontrer un endroit réunissant à la fois ces trois conditions. Fixons donc notre choix sur celui qui s'approche le plus de cet emplacement idéal.

L'espace choisi est divisé en plates-bandes d'une largeur de 1^m20 et d'une longueur variant d'après l'étendue et la formation du terrain. Entre ces plates-bandes des sentiers sont tracés, ayant 0^m35 de largeur et 0^m05 de profondeur. Des pieux de 2 mètres de hauteur sont enfoncés à une profondeur de 0^m30 à 0^m40, au milieu des plates-bandes et à 3 mètres d'intervalle la partie supérieure de ces pieux étant taillée en fourche; ils serviront de supports aux perches qui, à leur tour, portent les feuilles d'Elaïs employées comme ombrage.

Dès que la charpente est terminée, les plates-bandes sont profondément labourées et bien terreautées. Le terreau, d'ailleurs, se

trouve aisément à la station ou aux agglomérations de chimbèques.

Vient ensuite la toilette des plates-blandes. Elles sont nivelées à dos d'âne, c'est-à-dire un peu bombées au milieu. Cette disposition empêche l'eau des arrosements ou des pluies de devenir stagnante et permet son écoulement dans les sentiers; ceux-ci, à leur tour, la conduiront dans le fossé creusé autour de la pépinière. On veillera dans la suite au remplacement des *poteaux* et des *perches* qui, sous l'influence des intempéries du climat, se détériorent et pourrissent vite.

La pépinière, l'objet de nos soins de tout instant, est de la sorte transformée en un jardin couvert, où l'on peut circuler et travailler à l'aise. A Nouvelle Anvers nous avons planté au pied de plusieurs poteaux des *Maracoujas* (Barbadine ou Pomme liane-fausse Passiflore) qui, en peu de temps, couvraient entièrement la pépinière, tout en fournissant des fruits agréables. A cause de la gourmandise de cette espèce, nous avons été obligé d'en diminuer le nombre et de ne laisser que les pieds se trouvant à l'extérieur de la pépinière. C'est néanmoins une plante excellente pour couvrir treilles et tonnelles.

Porte-Graines. — Pour assurer la reproduction dans de bonnes conditions, il faut avoir soin de ne cueillir que des graines parfaitement mûres, de couleur rouge violette.

C'est au planteur lui-même à choisir les arbres destinés à fournir la semence. Considérant la graine au seul point de vue de la reproduction, il donnera la préférence aux arbres vigoureux, d'un âge moyen. Le choix des fruits terminés, on les dépulpe et les met en tas. Le mucilage adhérant à la parche provoque au bout de vingt-quatre heures une fermentation qui permet de débarrasser facilement les graines des matières gluantes par le lavage à l'eau; à cet effet on délaye dans celle-ci un peu de cendres de bois.

Elles sont ensuite séchées au vent et à l'ombre, et, pour s'assurer qu'elles le sont suffisamment, on en prend une poignée, et on les secoue vivement dans la main; si l'on entend les grains ballotter dans leur enveloppe parcheminée, elles sont parfaitement sèches et prêtes à être mises en terre.

Des planteurs conseillent d'enfouir la baie, telle qu'on la cueille. A Nouvelle Anvers nous avons renoncé à ce système, à cause de la lenteur de la germination; ce procédé, du reste, a l'inconvénient de donner toujours deux plantules, dont les racines s'enchevêtrent au point de donner lieu à de grands ennuis lors du repiquage.

L'expérience nous a appris à abréger la période germinative des graines en les dépulpant; ce faisant, nous ne contrarions nullement la nature; au contraire, nous lui venons en aide.

SEMIS. — Il est superflu, nous semble-t-il, d'indiquer ici les différents modes de semis en usage. Nous exposerons brièvement le procédé que nous préconisons et dont nous ferons connaître les avantages. Nous semons les graines *en parche* dans des caisses larges, peu profondes et dont le fond est percé. Ceci permet d'établir au moyen de tessons ou d'écailles un système de drainage irréprochable. Les caisses sont placées à l'ombre et sur un support en briques ou en bois; cette précaution permet la circulation de l'air au dessous des caisses. Nous les remplissons d'une couche de terreau de 0m10 à 0m12 d'épaisseur; nous y plaçons les graines, le côté bombé vers le haut et fort rapprochées les unes des autres, quasi se touchant. Nous les enfonçons en les pressant légèrement au moyen d'une planchette et nous les couvrons d'une couche de terreau de 0m02 de hauteur.

L'arrosement se répète de deux en deux, ou de trois en trois jours, suivant les circonstances climatériques, et, à partir du vingtième jour, les graines lèvent. Nous cassons la croûte qui s'est formée au-dessus de la couche et la faisons tomber avec précaution entre les tigelles ou bien, ce qui vaut mieux encore, nous l'enlevons délicatement et y ajoutons en échange du terreau frais, que nous plaçons, par petites pincées, autour des graines germantes. Ceci constitue, en miniature, le buttage, toujours si bienfaisant aux jeunes plantes. Le repiquage a lieu peu de jours après, avant même que les cotylédons se soient ouverts. Les jeunes plantes sont enlevées par groupes et repiquées à une distance de 0m15 à 0m20. Des lignes sont tracées au préalable et la moitié du pivot des plantes est soigneusement coupée. Une autre précaution à prendre à ce moment est d'observer que le trou fait au moyen d'un plantoir minuscule ne soit pas plus profond que la longueur de la racine pivotante; sinon les radicelles seraient suspendues et la mort de la plante s'en suivrait infailliblement.

Ce procédé a des avantages sérieux :

1° La formation des radicelles est accélérée et donne par conséquent une grande avance sur les plantes provenant de semis sur place;

2° Le repiquage prématuré ne cause aucun retard au développement des cotylédons;

3° La circulation de l'air au-dessous des caisses abrége la période germinative;

4° On surveille mieux les semis;

5° On les soustrait mieux à la destruction des animaux rongeurs.

Aussitôt le repiquage fini, les jeunes plantes sont abondamment arrosées et elles sont ombragées au moyen de feuilles de palmier (Elaïs); celles-ci semblent jeter de prime abord une ombre trop forte; mais, se desséchant et se rétrécissant, elles tamisent bientôt les rayons solaires.

On ne négligera pas à cette époque de biner et d'enlever les mauvaises herbes toutes les trois semaines.

Quand les plantes auront atteint leur troisième paire de feuilles, l'ombrage sera insensiblement diminué; on enlèvera par-ci par-là, une à une, les feuilles de palmier, et un mois plus tard les plantes se trouveront en plein soleil et pourront attendre leur transplantation.

A la quatrième paire de feuilles, le moment de la transplantation est arrivé.

Alignement et distances. — L'heure est venue de marquer la place de chaque caféier. Une plantation mal alignée est une offense à l'œil européen et peut donner lieu, au moment de la récolte, à de grands inconvénients. On ne peut confier cette besogne aux travailleurs indigènes, pour qui la symétrie est lettre morte.

Un moyen simple et facile d'aligner symétriquement est de se servir de cordes à nœuds ou à rubans de couleur. La corde est d'abord tendue parallèlement aux chemins d'exploitation, et à des intervalles de 3 mètres ou de 3^{m}50 sont fixés des piquets indicateurs. A chacun de ces points est tendue une corde; perpendiculairement au chemin et à chaque nœud ou ruban est la place toute marquée d'un caféier.

Dans le Haut-Congo, la présence d'un grand nombre de termitières rend l'alignement fort désagréable et même difficile.

On sait que le rendement d'une culture n'est pas toujours en rapport avec le nombre des plantes. Pour que les agents indispensables à la végétation, l'atmosphère, le soleil et la pluie, puissent agir entièrement, il faut qu'il y ait de l'espace et que l'air circule librement entre les plantes. Quelle sera donc la distance à observer entre les caféiers? La question est de prévoir quel sera à peu prés le développement des arbustes; c'est dire, en d'autres mots, que la distance varie d'aprés la qualité du terrain.

La distance, pour une terre riche en humus, sera de 4 mètres sur 3 ; de 3m50 sur 3, pour une terre ordinaire; et là où l'on n'a pas à craindre l'enchevêtrement des racines, on espacera les caféiers de 3 mètres à 3 mètres. Ces dernières distances seront donc les bonnes pour les terrains médiocres.

Si nous disons 4 mètres sur 3; 3m50 sur 3, c'est que nous laissons un plus grand espace entre les lignes qu'entre les caféiers d'une même rangée; cette disposition facilite la récolte et la surveillance.

Excavations. — La grandeur des trous dépend également de la plus ou moins bonne qualité de la terre. Celle-ci est-elle excellente, on peut se contenter d'une excavation de 0m50 carré et de 0m80 de profondeur; elle sera de 0m80 carré et de 1 mètre de profondeur pour une terre de seconde qualité. Ce travail est fait un mois avant la plantation, pour que l'air puisse pénétrer dans le sous-sol. Quinze jours plus tard, les trous sont remplis de terre végétale, mélangée de terreau ou de toute autre matière en décomposition. C'est le moment de se débarrasser des mauvaises herbes ou d'autres plantes herbacées, qui feront office de fumure à l'état vert. Quant à la terre extraite du trou, elle restera à la surface et sera égalisée après la plantation. S'aperçoit-on plus tard que la terre commence à se tasser dans les trous, on pourra procéder à la mise en terre.

Transplantation. — Un temps pluvieux ou couvert est favorable, sinon nécessaire, à cette opération; en aucun cas, on ne la fera pendant la période sèche. Un abondant arrosage sera donné aux plantes avant de les enlever de la pépinière ; de cette manière, on les ôte facilement avec motte de terre aux racines; celles-ci étant conservées intactes, la reprise en est certaine.

Ce sont ordinairement les femmes qui sont chargées du transport des plants. Ceux-ci sont placés par dizaines dans des paniers plats et les porteuses, munies chacune de deux feuilles de bananier, en couvrent leur panier pour que les plants ne se fanent pas pendant le trajet. S'il arrivait que quelques mottes se brisaient, on enlèverait quelques feuilles de la base, afin de rétablir l'équilibre entre le développement des feuilles et celui des racines.

Avant la mise à demeure, il importe de prendre la même précaution qu'au repiquage, c'est-à-dire qu'on aura soin de couper nettement au couteau la partie de la racine pivotante dépassant la motte. La plante ainsi préparée est tenue d'une main au milieu du trou; de l'autre, on l'enterre à quelques centimètres de profondeur de

plus qu'en pépinière. C'est à ce moment que le planteur exercera une surveillance des plus actives. Le planteur indigène, en négligeant la recommandation faite ci-dessus, courbant le pivot au lieu de le supprimer, serait presque toujours cause de la mort de la plante.

C'est une erreur un peu commune que de repiquer ou de transplanter une plante sans couper la ou les racines pivotantes. Les pépiniéristes mieux que personne se garderont de négliger cette petite opération, car ils savent fort bien que les bouts des racines dépérissent par l'arrachage. Pourquoi donc ne pas les couper, puisque l'on favorise ainsi la formation de nouvelles racines, tout en activant la reprise de la plante? Ajoutons que l'on peut, par la taille, provoquer des bifurcations qui produiront les meilleurs effets.

En aucun cas, nous l'avons dit déjà, l'on ne peut plier ou courber la racine pivotante.

Quoique la terre soit fortement pressée autour de la plante, elle se tassera encore dans la suite; c'est pourquoi l'on place la plante en butte. On forme autour d'elle un bassin en vue des arrosages futurs. Si le temps n'est pas pluvieux, les jeunes caféiers sont arrosés tous les jours, au coucher du soleil, et jusqu'à leur reprise complète.

Pas n'est besoin de dire que les plantes médiocres resteront en pépinière. Ces retardataires, dont on fera une planche spéciale, serviront à remplacer celles qui auraient péri par la transplantation. C'est à cet effet que l'on visitera attentivement la jeune plantation.

OMBRAGE. — Jusqu'à la reprise parfaite, le jeune caféier a besoin d'être ombragé. Voici un procédé expéditif, à bon marché et à la portée de tout le monde. On fait suivre la brigade de planteurs d'une escouade d'ouvriers chargés chacun d'une botte de jeunes feuilles de palmier (Elaïs) d'un mètre de longueur. A 0m25 de la plante, ils fixent en terre, par le pétiole, quatre feuilles, faisant croix. On ramène les bouts des feuilles opposées, on les attache par les folioles, de manière à former un double arceau de verdure au-dessus du caféier; celui-ci se trouve ainsi à l'abri du vent et du soleil. Deux ou trois semaines plus tard, ces feuilles sont desséchées, tombent en miettes autour du caféier et lui servent de paillis.

L'ombrage est certainement la question la plus controversée que puisse se poser un planteur et jusqu'à présent les avis sont encore bien partagés. Disons d'abord que le caféier Libéria adulte, dans une terre irréprochable et dans un climat bien conditionné, se plaît en plein soleil.

Disons aussi qu'au moment où les jeunes caféiers forment leurs branches latérales, on ne peut les ombrager, de peur d'obtenir des plantes *filées*, c'est-à-dire ayant peu de branches et dont les paires de feuilles se placent à de grands intervalles. Or, les fruits se trouvant aux aisselles des feuilles, il va sans dire que plus il y a de feuilles, plus il peut y avoir de fruits.

L'on doit attacher également une grande importance à la bonne conservation des racines superficielles. On l'obtient en les abritant au moyen d'un paillis. Nous avons remarqué à Léopoldville et à Equateurville des caféiers dont les fruits étaient noircis sur l'arbre. A quoi faut-il attribuer ce phénomène? Dans les deux localités, ces caféiers sont plantés en terrain incliné. Les averses ravinent la terre autour des arbres et mettent les racines à nu; arrive la période sèche, le soleil brûle les racines et la sécheresse provoque un arrêt momentané dans la végétation, arrêt assez sensible aux fruits, pour que ceux ci, constituant les parties les plus tendres de l'arbre, se dessèchent et noircissent. De plus, les racines étant malades, l'écorce se couvre de parasites et l'arbre languit ou meurt.

Que ce n'est point là l'effet d'un manque d'ombrage, l'expérience suivante le prouvera à l'évidence. A la station même de Nouvelle Anvers, nous possédons des caféiers de six à sept ans, sur un terrain en pente et exposés en plein soleil, se trouvant donc dans les mêmes conditions que ceux des localités précédentes. Ils se trouvaient dans un état identique à ces derniers : quelques-uns même étaient à peu près stériles. Nous essayons le buttage et nous constatons bientôt qu'il produisait d'heureux résultats : les caféiers semblent revivre et plusieurs d'entre eux sont entièrement couverts de fleurs et de nouveaux fruits. Quelques autres que nous avons abandonnés à leur sort sont restés dans le même état.

Cette expérience démontre en outre que, dans un terrain incliné, il importe de butter les caféiers. Nous n'entendons pas ici par butter, amonceler la terre autour du pied de l'arbre, mais la disposer en forme de bassin ou de cuvelle. Par cette disposition, la pluie et l'arrosage fournissent aux racines la grande quantité d'eau nécessaire.

La situation du terrain influe énormément sur les plantations et l'ombrage sera donc appliqué en conséquence. Nous pouvons dire, d'une manière générale, que là où les terrains sont humides et où les pluies se succèdent régulièrement, il faut peu ou pas ombrer;

tandis que dans les terrains élevés, réputés secs et où l'on a des périodes sèches, l'ombrage s'impose.

Il est aisé de voir si l'arbre est trop ombragé. Remarquez ceux qui se trouvent le plus rapprochés d'un arbre protecteur; ils sont les moins productifs et leurs branches latérales plient ou pendent à terre : ils sont trop ombragés. L'on peut s'en convaincre à Léopoldville derrière le mess des officiers. Tout autres sont ceux qui sont élevés en plein soleil : ils sont trapus et très prolifiques.

Au planteur novice dans la culture tropicale il est difficile de choisir des arbres propres à ombrager les caféiers. Nous conseillons avant tous los autres : l'*Elaïs-guinensis*, l'arbre indispensable; en second lieu le *Musa sapientum*, plante providentielle s'il y en a une. Faisons néanmoins de cette dernière un usage modéré et surtout surveillons attentivement son développement surprenant. Une tige protectrice par touffes est suffisante; les autres, abattues, dépiécées et éparpillées autour du caféier, rendront au sol en pourrissant la grande quantité d'humus qu'elles contiennent. Si nous donnons à ces deux espéces la préférence sur toutes les autres, c'est qu'elles fournissent aux travailleurs négres leur pain et leur beurre. Qaelquefois dans le Haut Congo nécessité fait loi! D'autres essences moins utiles se prêtent également à l'ombrage; citons le *Panza*, le *Mélia*, l'*Acacia*, etc. Un essai d'écimage a été fait à Nouvelle Anvers sur le Mélia (Lilas d'Inde) et nous a donné de bons résultats. Cet arbre se multiplie trés vite par graines ou par boutures, a une croissance rapide et ne donne pas une ombre trop forte.

Travaux d'entretien.

SARCLAGE. — Une jeune plantation demande de temps à autre un sarclage et un binage à la houe. Les mauvaises herbes, ainsi que la croûte superficielle qui se forme inévitablement à la suite de fortes pluies, arrêtent les jeunes caféiers dans leur croissance. A défaut de sarclage, ils peuvent jaunir et dépérir. On mettra les mauvaises herbes en tas pour les enfouir plus tard aux pieds des caféiers; ou bien, s'il y a lieu, elles serviront à couvrir les racines traçantes mises à nu. N'oublions pas de dire que les sarclages doivent se faire avec la plus grande circonspection, étant donné que pendant la période sèche ils décomposent trop vite le terrain et le dessèchent en pure perte. Enfin, les sarclages doivent être aussi légers que possible de peur de détruire le chevelu des racines, cette

partie si utile de la plante. Il est à conseiller de les suspendre à l'approche de la saison sèche, très critique, d'ailleurs, pour les caféiers. En ce moment l'on se contentera de faucher les mauvaises herbes, pour les empêcher de produire des graines, et de les placer autour des caféiers, de façon à refroidir les racines qui se trouvent à la surface du sol. Les sarclages deviennent presque inutiles dans les plantations de cinq à six ans, la végétation des mauvaises herbes étant empêchée par le grand développement des caféiers.

TUTEURAGE. — Personne ne contestera que le tuteurage est une opération favorable en tout temps et presque en tout lieu : elle l'est d'autant plus au Congo qu'on y a les tuteurs sous la main. Ajoutons cependant qu'elle n'est applicable qu'aux petites plantations établies le long des rives Nord du fleuve. Je dis rives du Nord, car les tornades, les ouragans et les vents violents soufflent généralement du Sud-Ouest.

Que les tuteurs aient une longueur d'un mètre et que, enfoncés le long de la tige des caféiers, ils y soient attachés en plusieurs endroits différents. Que la ligature supérieure serrant le sommet de l'arbre soit la plus solide; car, en se cassant, elle pourrait entraîner le bris de la tige. Une fois les caféiers bien enracinés, les tuteurs deviennent inutiles.

TAILLE. — En règle générale, et à part le cas de rajeunissement d'une ancienne plantation, on ne taille pas le caféier. Il arrive cependant que des gourmands se produisent; ceux-ci se placent toujours verticalement sur la tige principale. Dès leur apparition on les enlèvera des doigts et non au couteau; ce dernier procédé pourrait occasionner la formation de nouveaux scions. Si le tronc montre une tendance à se bifurquer, on enlève au moyen de la serpette la tige qui paraît la moins forte; un caféier bien constitué ne peut avoir qu'une seule tige droite. Les branches secondaires se placent ordinairement par paires sur les branches mères; s'il arrive qu'elles se produisent en bouquets, envoyant des pousses dans toutes les directions, on n'en conservera que deux, celles qui sont le mieux placées.

L'arbre devient-il trop touffu, et le nombre de branches secondaires empêche-t-il l'air de pénétrer librement jusqu'à la tige principale, l'on aura soin de supprimer les branches intérieures. Par suite d'une maladie quelconque, l'arbre peut décliner ; dans ce cas les parties malades seront totalement coupées. Enfin, en vieillis-

sant, l'arbre se couvre de mousses ou d'autres parasites qui entravent sa végétation; c'est alors le moment de le rajeunir.

Rajeunissement. — Pas n'est besoin que tout le rajeunissement se fasse la même année; il est à la fois prudent et avantageux de le pratiquer sur la moitié des arbres, de façon que l'autre moitié puisse servir d'ombrage aux caféiers fraîchement rajeunis. On les recèpe à 10 centimètres du sol. Aprés le recépage, il se forme sur le collet de la plante une quantité de rejetons dont on ne conserve que le mieux constitué.

Le caféier Libéria peut produire abondamment pendant vingt ans; au delà de cet âge, il décline, mais au moyen de l'écimage à rez de terre il repoussera avec une vigueur nouvelle.

Ecimage. — Cette opération a des avantages et des inconvénients. Au fur et à mesure que l'arbre se développe, les branches inférieures disparaissent ou diminuent et c'est le sommet qui produit le plus. Or, celui-ci peut atteindre — pour la variété qui nous occupe — une hauteur de 5 à 10 mètres. A Léopoldville, quelques caféiers plantés par le capitaine Liebrechts en 1887 atteignirent plus de 4 mètres de hauteur en 1893. Dans ces conditions, la récolte des graines se fait au moyen d'échelles doubles; c'est un surplus de dépenses, le travail est plus lent et sans une direction sévère de grands dommages pourraient être occasionnés aux arbres.

Par l'écimage, on obtient un arbre nain, on fait la cueillette facilement et rapidement; on provoque en outre un plus grand développement des branches latérales, qui deviennent plus prolifiques; enfin, les caféiers écimés résistent mieux aux tornades. Par contre, l'écimage rend l'arbre disgracieux, et provoque la naissance ininterrompue de scions à l'endroit où la tête a été tronquée. Le caféier Libéria ne peut être écimé à moins de 2 mètres du sol et ainsi la cueillette reste difficile, les branches, qu'on est obligé de s'attirer, ne laissant pas d'être exposées à la casse. Enfin, et c'est un point capital, c'est le caféier non écimé, dont on n'aura pas entravé le libre développement, qui aura le rendement supérieur.

En présence de ces avantages et de ces inconvénients, ce n'est guère que pour les plantations fortement exposées aux vents que nous conseillerons l'écimage. Au planteur donc de veiller à ce que la cueillette se fasse dans de bonnes conditions. Bref, taillons peu, écimons moins encore.

Fumure. — Nous avons vu que les terrains vierges, riches en humus peuvent pendant longtemps se passer d'engrais. Quant à la fumure des caféiers en terres pauvres, le planteur doit agir avec prudence.

Dans le Haut-Congo, il ne peut pas encore être question d'engrais chimiques. Le meilleur système de fumure est l'enfouissement de fumiers ou de composts au pied des arbres. Dans toutes les stations du Haut-Congo, l'on élève des chèvres, des moutons, des porcs et parfois des vaches dont les litières sont formées de hautes herbes, de rameaux feuillés. Faisons remarquer aussi que les indigènes ont l'habitude de mettre en tas, non loin de leurs cases, toutes sortes de déchets de cuisine : feuilles de manioc, écorces de la racine de manioc, feuilles de bananiers, pulpes et résidus des noix de palme, arêtes de poissons. Tout cela donne un riche compost.

Ces précieux engrais peuvent être transportés dans les caféières en paniers et aux heures de la reprise du travail.

On pratiquera des trous de 0^m30 à 0^m40 de profondeur et de largeur et d'une longueur de 0^m50 à 0^m60. Au fond de ces trous on placera tout ce que l'on croit être utile à la nutrition des racines. Ce travail achevé l'on tassera fortement le compost en le couvrant de mauvaises herbes ou de terre. Il se peut qu'en creusant l'on découvre quelques racines; on aura soin de ne retrancher que les petites, et de bien replacer les autres. Deux remarques trouvent ici leur place : 1° les trous ne seront point faits au hasard; si la première fois ils sont tous disposés au Nord des caféiers, la seconde fois on les fera dans la direction opposée, la fois suivante on choisira le côté Est ou Ouest et ainsi de suite. 2° Les racines de l'arbre se développant à peu près dans la même proportion que ses branches, on s'éloignera donc du pied de l'arbre à mesure que celui-ci se développe.

Buttage. — Empêcher les ravinements autour des plantes et préserver les racines traçantes des effets d'un soleil trop ardent, voilà l'utilité du buttage. Il est de toute nécessité pour les terrains en pente, sans cela la plus grande partie des eaux de pluie s'écoulent en pure perte et une quantité minime n'alimente que les seules racines supérieures. Encore le buttage est-il souvent négligé ou mal compris. Suffit-il d'amonceler de la terre autour du pied de l'arbre? Nullement, ce travail aurait peu d'utilité, c'est le buttage en cuvelle qu'il faut; on façonne, à 0^m50 ou 0^m75 de l'arbre, un

bassin, où toutes les eaux de pluie que recevra l'arbre, se trouveront captées. De cette manière, la plante pourra en absorber la plus grande quantité possible; ce moyen nous facilite en cas de besoin l'arrosage et favorise le développement des racines superficielles, tout en empêchant que les fortes pluies les mettent à nu.

Paillage. — Le paillis, sous les tropiques plus qu'ailleurs, est trés salutaire, je dirai même indispensable aux jeunes plantes. Il présente l'avantage, tout en mitigeant les ardeurs du soleil, d'entretenir la fraicheur du sol, d'empêcher le lavage des matières solubles contenues dans la couche d'humus, d'enrayer le développement des mauvaises herbes et, qui plus est, de constituer une fumure superficielle des plus utile aux caféiers. Pour pailler on emploie du fumier court, des herbes fauchées, de la pulpe de graines de café et en général toutes sortes de débris en décomposition, bien entendu, toujours poreux et légers.

Maladies et ennemis.

Le caféier Libéria peut être attaqué par plusieurs ennemis, qui tous occasionnent souvent de grands ravages. Citons d'abord un insecte très commun au Congo, et qui fait son apparition dans les caféières pendant la saison sèche; c'est le *White mealy bug* des Anglais « Pseudo coccus adonidum » connu de nos horticulteurs sous le nom de *pou blanc*, car il se propage dans les serres chaudes, mal tenues, avec une rapidité effrayante et peu causer de grands dégâts. Il ressemble assez bien à un petit flocon de neige, et disparaît avec la saison des pluies. On se débarrasse de ces insectes, en seringuant les plantes envahies, soit avec de l'huile de pétrole délayée dans de l'eau, soit avec de l'eau savonnée ou bien encore à défaut de toutes ces matières, comme le cas se présente dans le Haut-Congo, en bassinant fréquemment. Ces insectes se trouvent toujours associés aux fourmis, qui les exploitent. Les fourmis aussi sont très malfaisantes. La fourmi blanche est la plaie des tropiques, elle ronge non seulement les bois morts, mais elle s'attaque aux plantes vivantes, principalement aux cacaoyers. A Nouvelle-Anvers, pas moins de 1,800 jeunes cacaoyers d'une même plantation ont été rongés en moins de quatre mois. Et les caféiers non plus, n'ont pas été épargnés ; nous avons constaté leurs ravages, à plusieurs reprises, sur des caféiers plantés dans un terrain proche

de la station même. Ces fourmis, en se livrant à la destruction, couvrent l'arbre d'une mince couche de terre, façonnent ainsi une galerie qui leur permet de ronger à l'abri. Le seul remède est de détruire à coups de bâton leurs gîtes et d'écraser les insectes sous les pieds. Il en restera toujours, c'est vrai, mais l'on arrive à enrayer le mal.

Le plus grand ennemi du caféier est encore l'*Hémileia vastatrix* Ce parasite, qui a détruit bien des plantations aux Indes, s'en prend aux feuilles seulement, d'où le nom de *leaf blight* des Anglais (maladie des feuilles). Sa présence est marquée par de petites taches blanchâtres se plaçant sur la face inférieure des feuilles; en grandissant ces taches deviennent grisâtres, font tomber les feuilles et provoquent ainsi la stérilité des caféiers. Hâtons-nous cependant d'ajouter que la présence de ce fléau destructeur n'a pas encore été démontrée à l'heure qu'il est dans nos plantations au Congo. Nous avons vu à Léopoldville, en mai 1893, quelques caféiers qui paraissaient souffrir d'une maladie analogue, mais le peu de temps dont nous disposions ne nous a pas permis de conclure à la présence de l'*Hémileia*. On conseille, pour le combattre, les bassinages au sulfate de cuivre délayé dans de l'eau en mélange avec de l'essence de térébenthine ou de l'huile de pétrole.

Disons encore que différentes espèces de pucerons peuvent nuire aux caféiers; on les éloigne au moyen de cendres de bois.

Les singes sont des hôtes incommodes, car ils font une chasse acharnée aux baies mûres, qu'ils cueillent pour en sucer le mucilage; les rats des champs enlèvent les graines de semis dans les pépinières pour en faire provision. Enfin, il serait imprudent de donner libre accès aux chèvres, aux vaches ou aux brebis; les chèvres surtout décortiquent les vieux caféiers ou cassent les jeunes arbres en s'aiguisant les cornes contre leur tige.

Cultures intercalaires.

Pendant les deux premières années, l'on peut intercaler avec avantage quelques petites cultures dans les caféières, en vue de la nourriture du personnel noir. Entre les lignes de caféiers, l'on peut planter des haricots, du maïs, des arachides, des patates douces, même du riz et des bananiers. Nous pouvons ajouter à ces plantes alimentaires le tabac et le cotonnier. Le riz, le bananier, etc., sont plantés en quinconce avec les caféiers, de telle façon qu'en

visitant la plantation, l'on distingue parfaitement les lignes de caféiers d'un bout à l'autre. Ainsi le riz se sèmera en lignes distancées les unes des autres de 0m20 à 0m25. Le maïs de 0m40 à 0m50. Les bananiers sur une seule ligne en plantes isolées, jamais touffues.

Beaucoup de planteurs désapprouvent les cultures intercalaires; cependant l'espace inoccupé entre les caféiers produira des aliments en même temps que les labours nécessités par ces petites cultures feront énormément de bien aux jeunes caféiers. Les petits arbres profiteront encore de l'ombre projetée par le riz, le maïs et les bananiers.

Si nous conseillons d'user de ces cultures supplémentaires, nous recommandons non moins de ne pas en abuser; poussées à l'extrême, elles pourront trop appauvrir le terrain. Une faute grave, par exemple, ce serait de permettre aux racines de la plante supplémentaire de s'entrelacer dans celles des caféiers. On cessera les cultures intercalaires après la seconde année, c'est-à-dire quand les arbres s'apprêtent à la floraison.

Récoltes.

Les fruits du caféier Libéria peuvent être cueillis aussitôt qu'ils commencent à se colorer. Pour se convaincre de la maturité complète de la graine, il suffit de casser une baie entre les dents : si le mucilage est très sucré et la graine dure, le fruit est mûr.

Pour que les cueilleurs fassent de la bonne besogne, il faut qu'ils se munissent chacun d'un sac qu'ils portent devant eux et qu'ils tiennent ouvert au moyen d'un *n'kekelé;* de cette manière, ils conserveront les deux mains libres et la cueillette avance plus rapidement. Plutôt que de courber les branches fruitières en cueillant, il vaut mieux se servir d'échelles doubles et légères; celles-ci ne seront en aucun cas dressées contre les caféiers. Comme le caféier Libéria fournit des graines mûres à toute époque de l'année, en temps même de sa floraison, il va sans dire que l'attention du planteur devra être constamment ouverte; il veillera à ce que les fruits mûrs, bien qu'ils puissent rester longtemps adhérents, soient cueillis en temps voulu. Il aura une équipe de cueilleurs, toujours la même, qui passera en revue, mensuellement, les arbres. Autant que possible, il faudra éviter la cueillette quand les arbres seront en pleine floraison, de peur de perdre une grande quantité de fleurs.

Rendements. — Le caféier Libéria émet ses premières fleurs à partir du dix-huitième mois, pour mûrir ses fruits six mois après. La première récolte sérieuse ne se fait que la quatrième ou cin-

quième année; à partir de la sixième, l'arbre est en plein rapport.

Il n'existe pas encore de vieilles plantations de caféier Libéria, mais tous les agronomes ou planteurs qui ont cultivé cette espèce sont d'avis que le Libéria peut produire pendant une vingtaine d'années. On connaît sur les côtes occidentales d'Afrique des arbres qui, plantés en 1840, sont encore aujourd'hui en plein rapport.

La question du rendement a été déjà l'objet de bien des discussions et, à notre point de vue, bien souvent on est tombé dans les exagérations. C'est qu'on avait pris pour base une situation ou un cas exceptionnels. Il en est du caféier comme de nos arbres fruitiers : l'âge, l'emplacement et le temps sont autant de causes qui influent sur le rendement. Néanmoins, nous sommes à même de dire que le rendement moyen d'un caféier adulte, planté dans les conditions les plus avantageuses, peut être évalué à 2 kil. et que son rendement maximum peut dépasser 4 kil. de graines sèches, tandis que dans les terres médiocres, le rendement ne s'élève que de 1 kil. à 2 kil. Il en résulte que nous pouvons admettre, dans une plantation ordinaire, un rendement moyen de 1 kil. 500 gr. de graines sèches.

Nous avons fait remarquer, en traitant de l'alignement des caféiers, que leur distance pouvait être de 3 mètres × 3m50 pour une bonne terre et de 3 mètres × 3 mètres pour les terres ordinaires.

En tenant compte de la place occupée par les arbres protecteurs, nous trouverons une moyenne de 1.000 caféiers Libéria par hectare et le rendement moyen à partir de la cinquième année sera de 1,500 kil.

Main d'œuvre indigène du Haut-Congo.

Endroits.	Prix de l'alimentation.	Salaire.	Remarques.
Equateur .	1 mitako par jour	30 mitakos par mois	1 mitako vaut fr. 0.06
Nlle Anvers .	6 mitakos par semaine	30 » »	» »
Umanghi . . .	5 » »	40 » »	» »
Aruwimi-Uellé.	4 » »	45 » »	» fr. 0.10
Stanley-Falls .	5 » »	40 » »	» »

Le tableau ci-dessus nous montre l'extrême bas prix de la main-d'œuvre au Haut Congo et par là quelle grande somme de travail elle peut fournir à très bon marché. Tout autre est celle du littoral africain, où elle varie de 20 à 40 francs par mois. Elle est plus élevée encore au Brésil, au Guatemala et à Java. Il saute donc aux yeux que ces pays producteurs de café par excellence trouveront une concurrence redoutable dans les cultures du Haut-Congo.

Les noirs du Haut-Congo et particulièrement les Bangalas sont de courageux travailleurs, pourvu qu'on ne les traite pas en esclaves et qu'on leur permette de se nourrir convenablement. Grâce à une surveillance de tout moment on peut se louer de leur travail, tant au point de vue de la quantité que de la qualité. Les heures de travail sont de 6 à 11 heures du matin et de 2 à 5 1/2 du soir. Dans le Haut-Congo, l'on ne peut guère compter que sur 200 journées de travail par an, en déduisant les jours de repos, les jours fériés ainsi que les jours de pluie pendant lesquels les nègres, généralement frileux, sont incapables de travailler.

Durant notre séjour au Congo il ne nous a jamais été possible de fixer le chiffre exact de travail fourni par le personnel; d'abord, à cause des mutations continuelles apportées aux contingents des stations; en second lieu, à cause de la distribution, souvent défectueuse, du travail. Le planteur, en effet, a souvent grande peine à persuader le chef du district ou son remplaçant, parfois incompétents, de l'importance, de la nécessité ou de l'inutilité de tel ou tel travail.

Nous pouvons néanmoins admettre approximativement que pour préparer une terre forestière, d'une étendue de 100 hectares, à la culture du caféier, en mettre en culture la même année 40 à 50 hectares et pourvoir en même temps au ravitaillemement du personnel, il faut au moins 250 ouvriers.

Le revenu des cultures intercalaires suppléant aux besoins du personnel diminuera sensiblement le prix de la main-d'œuvre. Et pour la facilité du recrutement, du logement et du ravitaillement du personnel noir, nous ne négligerons point de faire ressortir la nécessité d'établir l'exploitation agricole à proximité d'une agglomération.

*
* *

Il est dès aujourd'hui démontré que le Haut-Congo se trouve dans les conditions les plus favorables pour les exploitations agricoles.

Les conditions climatériques, la nature du sol, la main-d'œuvre et les moyens de transport nous assurent là un avenir brillant. Ce n'est plus qu'une question de temps, et ce temps est bien proche.

Un voyageur pourra effectuer le voyage d'Anvers à Nouvelle-Anvers (Haut-Congo) en 1 mois 1/2 et en revenir en moins de 40 jours. En effet, les vapeurs ordinaires mettent d'Anvers à Matadi 22 jours. (*Les grands vapeurs de la ligne Liverpool-Capetown font ce trajet en 21 jours.*) De Matadi à Léopoldville en chemin de fer il faut 2 jours. De Léopoldville à Nouvelle-Anvers (Afrique centrale) 15 jours ; soit 37 à 40 jours au total. De Nouvelle-Anvers à Léopoldville, un steamer peut facilement descendre le fleuve en 6 jours. Une balle de café chargée à Nouvelle-Anvers (à mi-chemin des Stanley-Falls) arriverait donc à destination en moins de 40 jours, ayant subi trois chargements et trois déchargements.

Dans les conditions de voyage habituelles un vapeur de la flottille du Haut-Congo, fait le trajet de :

Léopoldville à Berghe-Sainte-Marie	en 3	jours.
Berghe-Sainte-Marie à Bolobo	» 2	»
Bolobo à Lukoléla	» 3	»
Lukoléla à Irébo	» 1	jour.
Irébo à Coquilhatville	» 2	jours.
Coquilhatville à Nouvelle-Anvers	» 3	»
Nouvelle-Anvers à Mobeka	» 1	jour.
Mobeka à Umanghi	» 3	jours.
Umanghi à Bumba	» 2	»
Bumba à Bazoko	» 3	»
Bazoko à Stanley-Falls	» 3	»
Total.	26	jours.

Il est à remarquer que le même trajet en sens inverse peut s'effectuer en trois fois moins de temps, soit 13 jours. En 1894, « La ville de Bruxelles », commandée par le capitaine Schönberg a fait le voyage de Léopoldville à Stanley-Falls et vice-versa en 40 jours.

Il va sans dire que le transport des balles de café dans le Haut-Congo, exigera des bateaux spécialement aménagés à cet effet, le transport nécessitant des cales bien sèches.

Dés que le chemin de fer sera terminé, le Haut-Congo pourra commencer l'exportation du *café Libéria Haut-Congo* appelé à prendre une place importante sur les grands marchés d'Anvers, de Hambourg et de Marseille. A l'heure qu'il est nous pouvons prévoir, pour la première année du vingtième siècle, de sérieux envois, qui se chiffreront par centaines de tonnes.

UNE MISSION MÉDICALE AU CONGO

Dans le courant du mois de septembre 1897, une somme de 25,000 francs fut remise, par une personne désireuse de garder l'anonyme, à la Société Belge d'Etudes coloniales; ce don devait être affecté à la recherche des moyens les plus efficaces à employer contre les maladies qui atteignent les européens au Congo.

Le comité de la Société d'Etudes coloniales à laquelle incombait cette délicate mission jugea nécessaire de s'assurer la collaboration de médecins qu'un long séjour au Congo, des travaux spéciaux, ou la position qu'ils occupaient dans le monde scientifique et médical de Belgique désigneraient dans ce but.

La circulaire suivante fut envoyée à ces Messieurs :

MONSIEUR,

Vous aurez probablement appris par la voie des journaux, qu'un généreux anonyme a mis à la disposition de la Société Belge d'Etudes coloniales une somme de 25,000 francs destinée à être employée à rechercher les moyens les plus efficaces pour lutter contre les maladies qui frappent les européens au Congo.

Nous pensons, Monsieur, que la meilleure manière d'utiliser cette générosité serait, non de l'attribuer en prix à un concours par exemple, mais de la faire servir à des recherches sérieuses, dirigées par une commission de personnes compétentes et d'arriver ainsi à des conclusions plus précises que celles que nous possédons actuellement, sur l'étiologie des affections congolaises et par conséquent sur leur prophylaxie, et même sur leur traitement.

Des travaux importants ont déjà été faits dans ce sens, notamment cette année même par une commission spécialement instituée par la *Société royale de Médecine publique de Belgique*, à l'occasion du *congrès d'hygiène et de climatologie du Congo*, qui s'est tenu à Bruxelles dans le courant du mois d'août.

Cette commission a réussi à réunir un grand nombre de données statistiques sur la climatologie et la morbidité du Congo et des colonies équatoriales en général. La géologie du Congo a été, elle aussi, l'objet d'études importantes et enfin certaines maladies, notamment la fièvre bilieuse hémoglobinurique (vulgo hématurie) ont fourni le sujet de débats intéressants.

C'était là un premier jalon, indispensable pour l'étude ultérieure des maladies spéciales à l'Afrique équatoriale, une base solide donnée aux futures études et c'est dans ce sens, pensons-nous, que les travaux doivent être continués.

Dans ce but, nous croyons qu'il conviendrait de réunir à Bruxelles un comité composé de médecins, qui, par leurs études spéciales, paraissent tout désignés pour diriger les recherches à poursuivre. Ce comité comprendrait, outre un professeur de chacune de nos quatre Universités belges, quelques médecins ayant fait un séjour au Congo et qui s'y sont signalés.

Il s'agirait de réunir toutes les données existantes sur ce qui a été publié, en tous pays, sur les maladies équatoriales, en limitant cependant ces recherches principalement aux fièvres existant au Congo et qui forment l'entité morbide la plus sérieuse, la plus importante et la plus redoutable.

Ce travail, ainsi que vous l'aurez remarqué, a déjà été fait, en grande partie, par la commission de la Société de Médecine publique. Il resterait à résumer d'une manière concise et claire les diverses théories qui ont été émises sur la production de ces maladies.

Un médecin serait ensuite délégué au Congo, aux frais de la société, pour vérifier sur place, par enquête et expériences, quelle théorie doit être admise et contre quel ennemi doivent être dirigés, au Congo, les efforts des hygiénistes.

Ce médecin serait préalablement armé pour les études qu'il aurait à entreprendre. Notre comité aurait à déterminer le matériel qu'il conviendrait de mettre à sa disposition au point de vue des recherches météorologiques, physiologiques et surtout bactériologiques.

En un mot, le rôle de notre commission serait de donner, d'une part, une orientation aux études à poursuivre et, d'autre part, de compulser le résultat des recherches entreprises et d'aider à en tirer des conclusions utiles au point de vue de la prophylaxie des maladies congolaises.

Ce n'est là, bien entendu, qu'un programme provisoire que nous

avons l'honneur de vous soumettre, en vous demandant si vous consentiriez à faire partie de la commission de la Société Belge d'Etudes coloniales.

Nous ne doutons pas que l'apport de votre expérience et de votre science ne soit de la plus haute utilité pour arriver au but vers lequel nous tendons; aussi espérons nous que vous consentirez à nous aider de vos lumières.

Dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez agréer je vous prie, Monsieur, l'assurance de notre haute considération.

(*Signé*) Général DONNY.

Les réponses à cette circulaire ne se firent pas attendre et la Société d'Etudes coloniales eut la satisfaction de voir ses propositions accueillies par tous ceux auxquels elle s'était adressée.

Une commission, qui prit le nom de Commission pour l'étude des maladies du Congo, fut instituée.

Cette commission, dont M. le général Donny fut élu président, et dont M. le Dr Dryepondt, médecin-adjoint au 1er régiment des guides, ex-médecin de 1re classe de l'Etat du Congo, fut nommé secrétaire, se compose de Messieurs :

le Dr Allart, ex-médecin de l'Etat du Congo, consul de Belgique, à Ténériffe (îles Canaries);
» Amerlinck, ex-médecin de 1re classe de l'Etat du Congo et de l'expédition du Katanga;
» Denys, professeur à l'Université de Louvain;
» Destrée, professeur à l'Université de Bruxelles;
» Dupont, médecin de bataillon, ex-médecin de 1re classe de l'Etat du Congo;
» Firket, professeur à l'Université de Liége;
» Héger, professeur à l'Université de Bruxelles;
» Funck, professeur à l'Université de Bruxelles;
» Jacques, professeur à l'Université de Bruxelles;
» Jullien, médecin de la Compagnie du chemin de fer du Congo;
le capitaine commandant Liebrechts, du 3e d'artillerie, secrétaire général du département de l'Intérieur à l'Etat du Congo;

e Dr Melis, médecin de régiment au 1er régiment des guides, attaché à la Maison militaire de S. A. R. le Comte de Flandre, médecin de la Maison du Roi;
» Stainforth, médecin de régiment au 3e d'artillerie;
» Van Campenhout, médecin de bataillon au 7e d'artillerie, ex-médecin de 1re classe à l'Etat du Congo;
» Van Ermenghem, professeur à l'Université de Gand;
» Willems, ex-médecin de la Compagnie du chemin de fer du Congo.

* * *

La commission se réunit pour la première fois le 14 octobre 1897.

Elle décida en premier lieu la création d'une bibliothèque de médecine coloniale, afin qu'il fut loisible à chacun des membres de se procurer les renseignements techniques nécessaires à la solution du grand probléme qu'on désirait résoudre.

Cette bibliothèque destinée à s'accroître encore de toutes les publications nouvelles intéressant la question, comprend aujourd'hui les ouvrages et périodiques suivants :

Davidson : Hygien and deseases of warm climates;
Scheube : Die Krankheiten der warmen länden;
Corre : Traité clinique des maladies des pays chauds;
Corre : Traité des fièvres bilieuses et typhiques des pays chauds;
Kelsh et Kiener : Traité des maladies des pays chauds;
Laveran : Traité du paludisme;
Laveran : Traité des fièvres palustres;
Laveran : Traité d'hygiène;
Just Navarre : Manuel d'hygiène coloniale;
Treille : De l'acclimatement des européens dans les pays chauds;
Jousset : Traité d'acclimatement et d'acclimatation;
F. Roux : Traité pratique des maladies des pays chauds;
Nielly : Eléments de pathologie exotique;
Bertrand et Fontan : Traité médico-chirurgical de l'hépatite suppurée;
Legrand : Hygiène des troupes coloniales;
De Brun : Maladies des pays chauds;
Quennec : Guide médical à l'usage des explorateurs;

Nicolas, Lacaze et Signol : Guide médical à l'usage du voyageur en Afrique centrale;

Dryepondt : Guide médical du voyageur du Congo;

Poskin : L'Afrique équatoriale;

Bérenger-Féraud : Traité clinique des maladies des européens au Sénégal;

Van der Burg : De geneesheer in Nederlandsch Indië;

J. Fayrer : Climates and fevers in India;

Orgéas : La pathologie des races humaines et le problème de la colonisation;

Grimm : Klinische beachtungen über Beri-beri;

Burot et Legrand : Thérapeutique de paludisme;

Feris : Matière médicale exotique;

Annales de médecine navale et coloniale, collection complète depuis la fondation (1864);

Jaarboek van het laboratorium van Wel-te-vreden, à Batavia, (Institut de physiologie tropicale du Dr Eyckman).

Geneeskundige tijdschrijft van Nederlandsche Indië;

Archiv für schiffs-und tropen Hygiène (archives du Dr Mense).

Ainsi qu'on peut le voir, les travaux les plus intéressants publiés sur l'importante matière de l'hygiène et de la pathologie équatoriale se trouvent réunis dans cette bibliothèque dont la garde est confiée au Dr Dryepondt, secrétaire de la commission.

*
* *

Après un court échange de vues sur la possibilité qu'il y aurait, étant donnée la prédominance des fièvres dans la pathologie congolaise, d'étudier ces maladies dans des pays plus salubres que le Congo et où néanmoins elles existent, sur l'observation que les études à faire ne devaient pas se borner seulement à la fièvre et que même pour celle-ci il importait qu'elle fût étudiée sur place, la commission se rangea à l'opinion émise dans la circulaire citée plus haut, qu'il ne fallait pas attribuer la donation à un concours, mais qu'il vallait mieux envoyer une mission médicale au Congo.

La question primordiale restait à résoudre. Comment réaliser le but du donateur? Par quels moyens?

ɹe problème se présente, en effet, sous des aspects multiples il importe d'examiner successivement.

Il faut tout d'abord ne pas perdre de vue que l'étude de l'homme n doit, pour arriver au but cherché, jouer un rôle dont l'importce ne le cède guère à l'étude de l'homme malade.

L'étude de l'homme sain, c'est la physiologie, c'est l'étude de la nière dont se comporte chacun de nos organes quand il est mis présence des réactifs nouveaux, (agents athmosphériques et :res), auxquels il est soumis dans les pays équatoriaux.

Certainement la bactériologie a fait faire un pas immense à la ence médicale et on ne pourrait assez applaudir aux tentatives i sont faites pour lui donner tout l'essor, toute l'extension que nporte son immense importance; mais il ne faut cependant pas ɾdre de vue que, au point de vue de l'hygiène et même de la ɔphylaxie, l'étude de la physiologie, de l'homme à l'état de santé, ussi son importance et que les recherches, pour donner des ıultats vraiment pratiques, doivent embrasser tous les domaines entifiques connus, dont chacun a son utilité.

Tant que la physiologie équatoriale ne sera pas établie d'une mare indiscutable, l'obscurité règnera nécessairement sur la genèse ne partie tout au moins des affections que l'on rencontre au ngo, sinon, sur leur étiologie même, au moins sur les causes i ont mis le sujet en état de réceptivité morbide.

Nous en sommes encore à beaucoup d'égards, dans le domaine la théorie. Les uns admettent l'action des facteurs météoriques, ən premier lieu l'influence de la tension de la vapeur d'eau ıosphérique, non seulement sur la production des germes hogènes, mais sur l'individu lui-même chez qui ils déterminent certaines fièvres et l'anémie tropicale.

Pour ceux-là, la tension élevée de la vapeur d'eau dans l'air, actéristique de l'atmosphère des régions intertropicales, a ır résultat de s'opposer à l'évaporation de la sueur et à l'exhalaı de la vapeur d'eau pulmonaire et de maintenir, par conséənt, dans le sang, une trop forte proportion d'eau, augmentée :ore par la tendance à boire exagérément qu'ont les Européens ɔitant sous l'Équateur, d'où hypoglobulie par excès de liquide; st-à-dire que par suite de l'exagération de la quantité totale du

sang renfermant trop d'eau, sans que le nombre total des globules sanguins soient diminués dans le corps de l'homme, une quantité donnée de sang en renfermerait moins que normalement.

Ces mêmes observateurs ajoutent que la vapeur d'eau, en excès dans l'air, prend une partie de la place de celui-ci et que par conséquent chaque inspiration introduit dans l'appareil respiratoire une quantité d'oxygène moindre que dans notre pays ; il en résulterait une diminution de l'oxygénation du sang, aggravée encore par ce fait que l'oxygène, quand il se trouve à trop faible tension dans l'air, s'absorbe difficilement par les globules rouges.

Semblables hypothèses demandent évidemment à être vérifiées par des expériences de physiologie, d'autant plus que les premières recherches faites à Batavia, au laboratoire de Wel-te-Vreden, par le D[r] Eyckman semblent en controuver l'exactitude.

Eyckman, s'appuyant sur des recherches entourées des soins scientifiques les plus sévères, au cours desquels les appareils employés furent vérifiés et comparés, non seulement avant, mais encore après les expériences, croit pouvoir nier l'anémie tropicale essentielle ; c'est-à-dire qu'il n'admet pas que, d'une manière générale, le sang d'un Européen sain contienne moins de globules sous les tropiques que dans les pays tempérés.

Les recherches conduites par le même savant concernant la quantité de CO^2 (oxyde de carbone) exhalé par les poumons (ce qui donne la mesure de l'oxygène employé), lui démontrèrent que cette quantité était sensiblement la même que dans nos contrées ; l'énergie des oxydations internes n'avait donc pas diminué, ce qui s'expliquerait par ce fait que seule une partie relativement petite de l'oxygène inspiré est utilisé à chaque respiration.

On voit l'utilité absolue des recherches physiologiques, sans lesquelles on risquerait de s'égarer d'une manière complète dans l'étude des affections des pays chauds.

Et que de faits avancés sont à vérifier expérimentalement !

L'action de la chaleur modifiant l'innervation au point de lui faire perdre son influence modératrice sur l'oxydation des tissus et qui déterminerait les fièvres dites de chaleur ;

L'élévation de la température du corps de 1/2 à 1 degré, affirmée

par les uns (Crombie, John Davy, Brown-Séquard, Jousset, Treille) niée par les autres (Eyckman, Guigon, Maurel, etc.);

L'augmentation de la quantité de sang dans les capillaires et sa diminution dans les organes centraux;

Le régime alimentaire des indigènes; la comparaison entre la physiologie des races et les modifications subies par les organes (poumons, foie, etc.) et par les grandes fonctions (respiration, circulation, innervation, digestion, élimination des excreta), etc.

Autant de problèmes dont la solution est de la plus haute importance, car de leur connaissance exacte dépendra l'élaboration des règles d'hygiène à suivre, et particulièrement du régime alimentaire à adopter. Ce régime est connexe à la régulation de la température du corps, et longtemps on a cru que pour en maintenir l'équilibre, il fallait, dans les pays chauds, introduire dans l'organisme moins de combustible. De là cette théorie qui voulait faire diminuer la ration d'albumine dans l'alimentation, et qui a donné naissance à cette opinion, reconnue aujourd'hui inexacte, de l'anémisation nécessaire à l'acclimatation.

Ce seul exemple prouve l'indispensable utilité des recherches sur la physiologie tropicale, encore trop imparfaitement connue.

La première phase du problème posé au Comité pour l'étude des maladies du Congo était donc celle-ci :

1° Quelles sont les modifications apportées au fonctionnement de l'organisme européen dans les contrées intertropicales et plus spécialement au Congo?

2° Quelle différence y a-t-il entre la physiologie de l'indigène et celle de l'Européen?

3° Comment pourra-t-on déduire de la connaissance de ces données physiologiques les meilleures conditions pour obtenir l'acclimatement des Européens dans ces pays.

Pour réaliser ce desideratum, le Comité décida que la mission physiologique du médecin chargé de conduire l'enquête scientifique au Congo devrait comprendre le programme suivant, résumé des données qu'il importe de connaître exactement pour fixer les lois de l'hygiène au Congo :

1° Évaluation de la ration alimentaire du blanc acclimaté, de l'indigène.

Cette question doit être envisagée au point de vue :

a) De la *ration d'entretien* et de la *ration de travail ;*

b) Des différences tenant à la race et au climat ;

c) De la qualité et de la quantité des mets et même des condiments (c'est le problème de l'alimentation dans ses rapports avec l'hygiène spéciale du pays) ;

d) De l'évaluation des excreta : urée, acide carbonique, etc.

2° Hématométrie :

a) Recherches au moyen des hémoglobinomètres de Miescher, de Quinette ;

b) Recherches microscopiques sur le sang (altérations dans le nombre, la forme, les propriétés des hématies).

3° Régulation de la température :

Recherches sur la déperdition de la chaleur par la peau, chez *le nègre* et *chez le blanc* et sur les différences fonctionnelles de la peau chez *le nègre* et *chez le blanc.*

4° Toxicité comparée des liquides organiques en Europe et au Congo.

5° Recherches sur les différences fonctionnelles que présentent :

a) Le noir ;

b) Le blanc récemment arrivé au Congo ;

c) Le blanc acclimaté.

(Fréquence du pouls, rythmes cardiaque et respiratoire, dynamométrie, ergographie, vision, excitabilité réflexe).

On s'était demandé s'il n'y aurait pas intérêt à envoyer le médecin délégué faire un stage au laboratoire de physiologie de Wel-te-Vreden, à Batavia. Ce laboratoire, dirigé par le Dr Eyckman, dont nous avons déjà eu l'occasion de citer plusieurs fois le nom, est le seul laboratoire de *physiologie* existant dans les pays chauds et il eût pu paraître utile d'initier le délégué aux pratiques du Dr Eyckman.

Ayant appris fortuitement la présence de ce dernier à La Haye, le président du comité se mit en rapport avec lui et en reçut la réponse que la préparation à ce genre de travaux pouvait très aisément être faite en Belgique et qu'il n'y avait aucune nécessité à s'imposer les frais considérables de l'envoi du médecin délégué à Batavia.

Dans ces conditions il n'y avait pas de doute possible, et le voyage à Batavia fut rayé du programme des études préliminaires à faire par le praticien choisi pour la mission.

*
* *

Après l'étude de l'homme sain, ou physiologie, vient nécessairement l'étude de l'homme malade, ou pathologie.

La pathologie équatoriale, bien que comprenant des maladies diverses, est dominée par les fièvres.

Quelle est la cause qui produit ces fièvres? Faut-il les attribuer aux facteurs météorologiques? Faut-il y voir la conséquence d'une infection? Sont-elles dues à une seule et même cause produisant, dans des conditions données des formes différentes ou bien chacune d'elle doit-elle être attribuée à un micro-organisme distinct? Faut-il se ranger à l'opinion du docteur Treille qui voit dans les fièvres bilieuses rémittentes, (c'est-à-dire à température dépassant la normale pendant toute la durée de la maladie), et dans les fièvres hémoglobinuriques (les deux formes essentielles des affections fébriles au Congo) des maladies qui « prennent place non loin du typhus ictérode ou amaril (fièvre jaune) dont elles se rapprochent par la symptomatologie et le cycle individuel thermique » et rejeter dans la production de ces maladies l'influence du paludisme? Faut-il, au contraire reconnaître pour cause des fièvres tropicales, ainsi que le professe le docteur Laveran, le même microbe qui dans notre pays provoque la fièvre intermittente (c'est-à-dire à température dépassant la normale à des intervalles réguliers ou fièvre des polders, et attribuer la différence des symptômes aux différences climatériques existantes entre l'atmosphère des pays tempérés et celle des pays chauds?

On constate en effet, dans les contrées intermédiaires entre les climats tempérés et les pays chauds la coexistence des deux types rémittent et intermittent.

Dans la zone méditerranéenne, en Algérie, à Rome, en Corse, en Grèce, ce phénomène se remarque.

Dans les pays du Nord, en France, en Hollande, en Belgique, en Angleterre, en Allemagne règnent les fièvres intermittentes.

Dans les régions tropicales, aux Indes, au Congo, dans l'Amérique du Sud et aux Antilles, prédominent les fièvres dites continues ou rémittentes.

On remarque la transformation graduelle à mesure qu'on se rapproche de la ligne isotherme de plus grande chaleur comme aussi l'absence de limite géographique bien tranchée entre la forme type de la fièvre intermittente (fièvre des Polders) et la fièvre rémittente bilieuse congolaise ; d'autre part, ces deux formes sont reliées entre elles par des chaînons multiples de formes intermédiaires, dans lesquelles les deux types principaux se confondent au point de rendre impossible une démarcation exacte, précise entre eux : il n'est pas rare de voir un accès intermittent succéder à un accès rémittent ou bien, lors du retour d'un malade dans la mère-patrie, les accès de fièvre revêtir franchement le caractère de l'intermittence.

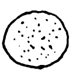
Pour ces raisons, et pour plusieurs autres qu'il serait trop long d'énumérer ici, la plupart des médecins qui se sont occupés des maladies des pays chauds attribuent les fièvres au paludisme, c'est-à-dire à la présence dans le sang des fébricitants de l'hématozoaire de Laveran.

Ces microbes, dont le nombre est le plus considérable au début des accès, se présentent sous quatre formes différentes qui ne sont que les diverses transformations d'un même animal, analogues aux métamorphoses du papillon, par exemple, qui se montre sous la forme de larve, de chrysalide ou d'animal parfait :

1° On trouve à l'examen microscopique, accolés aux hématies ou globules rouges de sang, de petits corps sphériques renfermant souvent des granulations pigmentaires, noirâtres ;

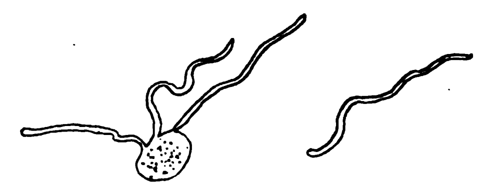
2° On trouve aussi des corps sphériques libres, à granulations pigmentaires ; ces corps sphériques sont du même volume que les globules rouges ;



3° Il existe également des corps en forme de croissants;



4° Enfin on découvre des flagella ou filaments, que l'on peut trouver à l'état libre ou accolés à des corps sphériques, au nombre de un ou plusieurs.



Cet hématozoaire qui est tué par le sulfate de quinine (1) est bien l'agent qui cause les fièvres intermittentes paludéennes; car il n'a jamais été retrouvé chez des sujets autres que ceux atteints de paludisme.

De plus, l'inoculation du paludisme d'homme à homme, par injection intra veineuse de sang renfermant des hématozoaires de Laveran est venue confirmer cette opinion.

Le paludisme, c'est-à-dire, le microbe de Laveran, a besoin pour évoluer, de trois conditions :

1° *Le sol*, car jamais les fièvres ne se déclarent sur des navires en pleine mer, dont l'équipage, bien entendu, n'a pas, ni n'a pas eu depuis assez longtemps, de rapports avec la terre ferme;

2° *La chaleur*, car il n'y a pas de fièvres dans les régions polaires et l'augmentation de la température amène, dans les pays palustres, une recrudescence de fièvres;

3° *L'humidité*, car les fièvres disparaissent lorsque le sol est

(1) On peut, dit Laveran, constater directement l'action des sels de quinine sur ce parasite en mélangeant une goutte de sang renfermant ces éléments avec une goutte de solution faible de sulfate de quinine; les mouvements de ces éléments disparaissent rapidement et l'on n'observe plus que leurs formes cadavériques. Pourquoi, ajoute-t-il, malgré l'emploi du sulfate de quinine, les récidives des fièvres malariennes sont-elles si fréquentes, si communes? Il est probable que le sulfate de quinine, qui tue rapidement les animalcules arrivés à l'état adulte, agit beaucoup moins efficacement sur les germes de ces parasites.

desséché depuis longtemps et il suffit de quelques jours de pluie pour rendre à la terre sa puissance fébrigène.

Et combien ces trois conditions ne sont-elles pas réalisées dans les contrées équatoriales, dont le climat a pour caractéristique la constance de l'élévation de la température et du degré d'humidité pendant toute l'année et dont, d'autre part, la richesse végétative a accumulé, depuis des siècles, à la surface du sol une couche épaisse d'humus, formant ainsi un milieu d'autant plus propice au développement des microbes, que l'épaisseur même de la frondaison équatoriale fait obstacle à l'évaporation des eaux, au point de transformer le sol forestier en marécages?

*
* *

Comment le microbe de Laveran pénètre-t-il dans l'organisme humain?

On ne peut répondre à cette question que par des hypothèses; car si on a pu trouver le microbe, on n'a pu encore le cultiver, ni même le découvrir dans les milieux extérieurs.

On ignore donc quelle est la forme sous laquelle il pénètre dans l'économie et de quelle façon.

« Il paraît probable, dit Laveran, qu'il existe dans les milieux palustres à l'état de parasite de quelque plante ou de quelqu'animal. »

Outre les quatre formes de l'hématozoaire que nous avons décrites plus haut, il en existerait donc encore une ou même plusieurs autres qui, jusqu'à présent, ont échappé à toutes les recherches.

On admet cependant, généralement, que l'infection se fait par l'air, si bien que le mot malaria qui signifie mauvais air est synonime de paludisme; des faits nombreux tendent à démontrer que l'infection peut aussi se faire par l'eau potable et par l'ingestion de légumes crus croissant à peu de distance du sol (salades, radis, etc.).

La constatation de l'hématozoaire de Laveran, critérium du paludisme, dans tous les cas de fièvres congolaises, ne permettrait plus aucun doute et constituerait la démonstration irréfutable de la

théorie qui incrimine le paludisme comme fauteur de ces fièvres. Mais sa présence, si d'une part elle a été affirmée par plusieurs expérimentateurs, a été révoquée en doute par d'autres et de nouvelles recherches s'imposent.

Malgré la conviction des médecins congolais du Comité, il importait, en présence du doute existant, d'assurer l'exactitude du point de départ, de mettre en tête du programme à exécuter au Congo par le médecin délégué la recherche de l'hématozoaire de Laveran dans les fièvres congolaises.

Encore est-il possible que cet hématozoaire ne se retrouve pas dans toutes les fièvres du Congo et l'un des points importants à résoudre c'est précisément de déterminer l'étiologie de la fièvre bilieuse hémoglobinurique, manifestation ultime du paludisme sur des sujets anémiés pour les uns, affection de nature typhique pour les autres. Or, cette fièvre hémoglobinurique domine toute la pathologie congolaise par sa gravité et son importance : elle finit presque toujours par frapper les agents anciens, dont le séjour sans retour à la mère-patrie a été trop prolongé, sans qu'aucun moyen efficace de la prévenir ait pu être indiqué jusqu'à présent, tandis que l'on connaît les moyens préventifs à l'aide desquels on peut espérer éviter la dysenterie, le beri-beri, ainsi que la plupart des autres maladies; c'est l'hémoglobinurie qui est l'obstacle principal à la pénétration des Européens dans les pays chauds; c'est contre elle que doivent être dirigés les plus grands efforts car, si elle était vaincue, un des plus grands dangers, si pas le plus grand, qui menacent les Européens au Congo n'existerait plus.

Mais pour la vaincre, pour arriver à en trouver le vaccin, il faut que tous les doutes soient d'abord levés quant à la cause qui la produit. Et les causes d'erreur sont ici multiples, car la solution du problème exige que l'on isole l'hématozoaire et que son inoculation amène des accidents hémoglobinuriques. En effet, sa présence dans le sang des personnes frappées par cette maladie ne serait pas une preuve suffisante, s'il était démontré que les autres affections fébriles du Congo sont réellement dues au paludisme; car, dès lors, tout individu ayant séjourné au Congo et par suite impaludé doit avoir des hématozoaires dans le sang.

Les quelques explications qui précèdent auront fait, pensons nous, comprendre l'importance et la difficulté de la question.

Aussi le Comité, voulant permettre à tous les médecins séjournant, soit au Congo, soit en d'autres pays équatoriaux de participer aux recherches entreprises, a-t-il décidé, tout en maintenant la solution de cet important problème de la pathologie des pays chauds au premier rang des recherches récommandées à la mission médicale, de décerner deux prix de 2,500 francs chacun :

1° A celui qui fera faire un progrès considérable à la connaissance de l'évolution de l'hématozoaire de Laveran dans les milieux de l'organisme et dans les milieux extérieurs ;

2° A celui qui aura établi l'origine réelle de la fièvre bilieuse hémoglobinurique.

*
* *

Les autres maladies existant au Congo ne pouvaient cependant laisser le Comité indifférent, car, sans avoir peut être, au point de vue du développement ultérieur de la colonie et de l'acclimatation de l'Européen, la même importance que les fièvres, elles ne laissent pas que d'occasionner des pertes sérieuses, tant dans le personnel blanc que parmi les noirs.

Mais, voulant laisser à la mission toute latitude possible et craignant, en limitant son programme, d'entraver peut-être les recherches, il fut décidé de se borner à indiquer comme champ d'études les trois chapitres principaux suivants :

a) Maladies palustres et hémoglobinurie ;

b) Maladies parasitaires ;

c) Dysenterie, beri-beri et affections diverses.

*
* *

Un dernier point restait à élucider et non des moindres, car de lui pouvait dépendre tout le succès de l'entreprise.

A qui serait confiée la délicate mission de conduire les études au Congo?

Tout d'abord, fallait-il se borner à l'envoi d'un médecin et ne convenait-il pas de lui adjoindre un aide qui pût le seconder et,

en cas de malheur, toujours à craindre, hélas! pût empêcher que les résultats acquis ne soient à jamais perdus? Ce dernier cas s'était présenté pour le regretté Dr Demarbaix, chargé d'une mission analogue par le Gouvernement de l'Etat du Congo et que la mort vint surprendre au milieu de ses recherches, avant qu'il eût pu mettre ses notes en bon ordre, de sorte que, à part la constatation de l'hématozoaire de Laveran dans quelques cas de fièvre bilieuse (qui, malheureusement, n'étaient pas hémoglobinuriques), aucun résultat n'a été acquis à la science médicale.

Ce malheureux exemple engagea le Comité à décider que la mission serait composée de deux personnes, un médecin et un aide préparateur, qui serait choisi de préférence parmi les personnes ayant, dans les laboratoires universitaires, appris dans une certaine mesure la pratique des instruments et des préparations bactériologiques.

Estimant qu'un médecin choisi parmi ceux ayant déjà fait un séjour au Congo, outre les garanties de bonne résistance au climat, présenterait l'avantage que, familiarisé avec l'existence dans son nouveau milieu, il pourrait, dès son arrivée, se mettre à l'ouvrage, la Commission décida d'arrêter de préférence son choix sur un ancien Congolais.

L'apprentissage de la vie africaine est, en effet, généralement trop pénible pour que, quelle que soit la valeur de l'homme choisi, il lui soit possible de se livrer en même temps à des travaux scientifiques, surtout s'il doit faire un premier acclimatement.

Le médecin désigné peut, du reste, être préparé avant son départ et suffisamment armé pour mener à bonne fin l'entreprise.

Dans ce but, on arrêta qu'après un séjour dans l'une des universités belges, où le délégué pourrait revoir, avec l'aide des professeurs qui font partie du Comité pour l'étude des maladies du Congo et qui se sont hâtés de mettre leur science et leur dévouement à la disposition de la mission, les matières qui sont au programme des études à entreprendre, il irait passer quelques semaines à Greenwich, au Seamen 's hospital, dont le directeur, sir Patrick Mensen, est en même temps professeur de pathologie tropicale, au Saint-Georges Collège, à Londres.

Cet hôpital est surtout fréquenté par des marins, retour des colonies, et le délégué pourra, par conséquent, s'y familiariser aisément avec la technique des recherches à faire au sujet des maladies qui se contractent dans les pays chauds.

Après cela, il se rendrait à Rome, chez le professeur Cielli, l'auteur d'intéressantes études sur le paludisme dans la campagne romaine.

La durée de cette préparation a été fixée à un an.

* * *

Tels sont donc les premiers jalons d'une campagne scientifique qui ne peut manquer de jeter un vif éclat sur le renom de notre pays. Commencée sous d'excellents auspices, on peut espérer, sans trop d'optimisme, qu'elle apportera à la connaissance des affections congolaises, des matériaux utiles et importants, et si le problème n'est pas résolu du premier coup, tout au moins peut-on attendre de cette tentative un sérieux progrès dans la science de la pathologie équatoriale.

Et dut-elle simplement se borner à fixer les esprits sur la corrélation entre le paludisme et la plupart des affections des pays chauds, encore faudrait-il s'applaudir de ce qu'enfin des bases solides et sérieuses seraient acquises pour les travaux subséquents.

Nous regrettons que la modestie du généreux donateur, de qui vient cette remarquable initiative, n'ait pas autorisé le général Donny à dire son nom; mais elle ne peut nous empêcher de lui adresser l'hommage de notre sincère admiration et de le remercier du fond de notre cœur, au nom de ceux de nos compatriotes qui vont là-bas, sous le soleil brûlant de l'Afrique équatoriale, conquérir pour la Patrie de nouveaux lauriers et de nouveaux débouchés à son commerce. Sa tentative généreuse sera acclamée par tous ceux qui aiment la Belgique, la science et l'humanité.

Le Secrétaire de la Commission :
Dr DRYEPONDT.

TABLE DES MATIÈRES

QUATRIÈME ANNÉE — 1897

I. — *Janvier-Février.*

II. — *Mars-Avril.*

III. — *Mai-Juin.*

IV. — *Juillet-Août.*

V. — *Septembre-Octobre.*

VI. — *Novembre-Décembre.*

